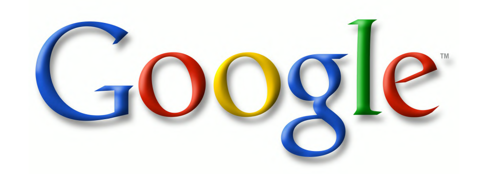
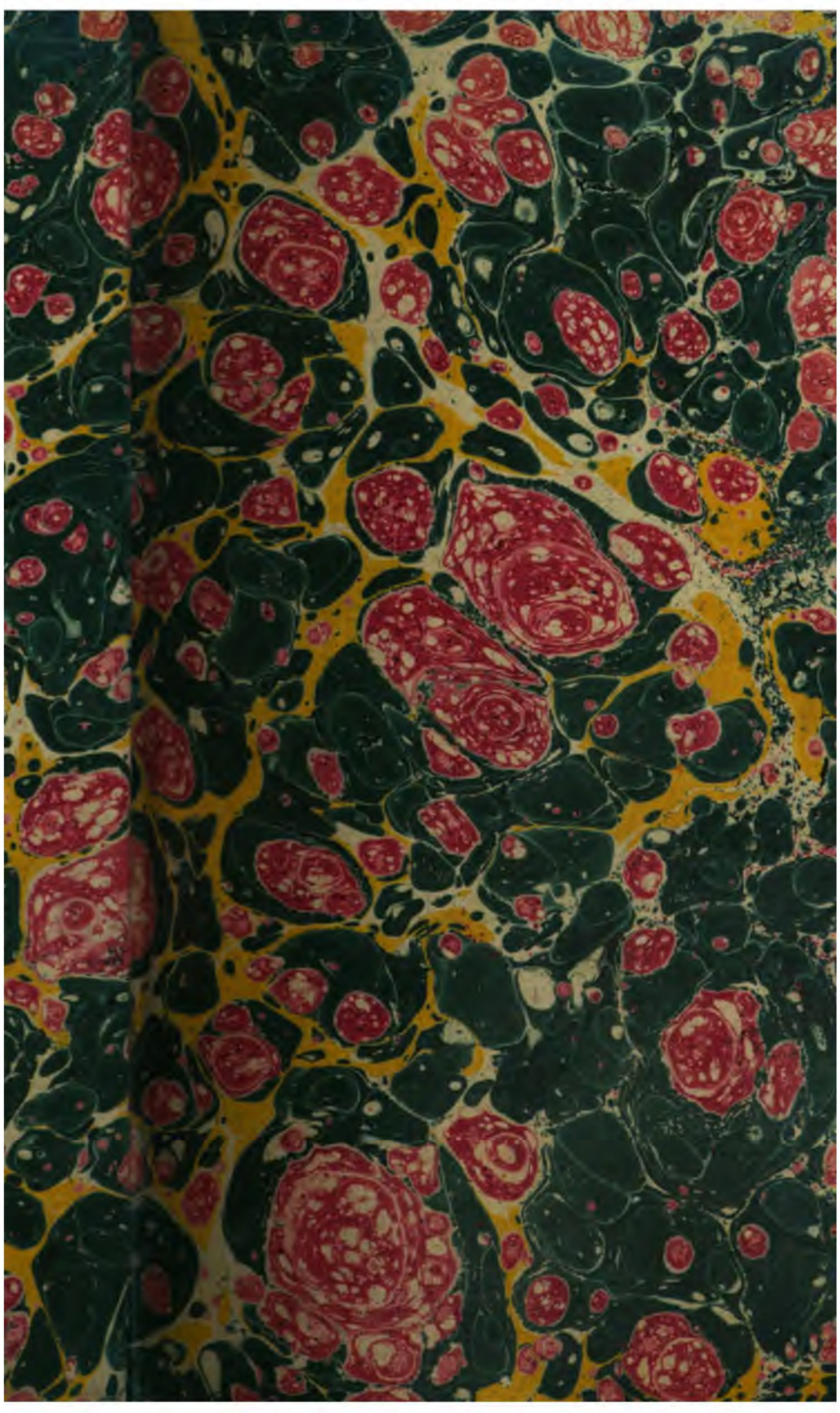





OTHEEK GENT
6216



HISTOIRE

NATURELLE

DES POISSONS.

DE L'IMPRIMERIE DE DOUBLET.

HISTOIRE

NATURELLE

DES POISSONS,

PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

SUITE ET COMPLÉMENT DES ŒUVRES

DE BUFFON.

TOME QUATRIÈME.

AVEC VINGT-DEUX NOUVELLES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE.

PARIS,

RAPET, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N°. 41.
Éditeur du TEMPLE DE LA GLOIRE, ou *les Fastes militaires de la France*, ouvrage in-folio, avec figures.

1819.

HISTOIRE
NATURELLE.

POISSONS.

CENT ONZIÈME GENRE.

LES SPARES.

Les lèvres supérieures peu extensibles ou non extensibles, ou des dents incisives, ou des dents molaires, disposées sur un ou plusieurs rangs; point de piquans ni de dentelure aux opercules; une seule nageoire dorsale; cette nageoire éloignée de celle de la queue, ou la plus grande hauteur du corps proprement dit, supérieure, ou égale ou presque égale à la longueur de ce même corps.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. Le spare dorade.	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; six dents incisives à chaque mâchoire; un croissant doré au-dessus des yeux; une tache noire sur la queue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. Le spare sparaillon.	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les dents incisives un peu pointues, une appendice écailleuse auprès de chaque thoracine ; la couleur générale jaunâtre ; une tache à la queue.
3. Le spare sargue.	Douze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à l'anale ; huit incisives larges à leur bout ; deux rangées de molaires arrondies de chaque côté ; des bandes transversales noirâtres ; une tache noire à la queue.
4. Le spare oblade.	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus ; quatre incisives comme tronquées à leur extrémité, et dentelées à la mâchoire supérieure ; plusieurs taches et des raies longitudinales de chaque côté de l'animal ; une tache à la queue.
5. Le spare smaris.	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale ; des dents incisives, comme tronquées, et mêlées à des dents plus petites et plus serrées ; un grand nombre de pores sur la partie antérieure de la tête ; la couleur générale argentée ; le dos rougeâtre.
6. Le spare mandole.	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale ; chaque mâchoire garnie d'une rangée de dents très-serrées l'une contre l'autre, et semblables à un poinçon.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
7. LE SPARE ARGENTÉ.	Neuf rayons aiguillonnés et vingt-six rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de l'anus ; des écailles argentées sur presque toute la surface du poisson ; une tache noire auprès des branchies.
8. LE SPARE HURTA.	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de l'anus ; des dents molaires arrondies ; les dents antérieures de la mâchoire supérieure, conformées comme des dents laniaires, et très-avancées ; des bandes transversales rouges.
9. LE SPARE PAGEL.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale ; un double rang de dents molaires ; les dents antérieures fortes et pointues ; une couleur rouge très-vive sur presque toute la surface du poisson.
10. LE SPARE PAGRE.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale ; une membrane placée au-dessus de la base des rayons articulés de la dorsale et de l'anale, et autour du dernier rayon de chacune de ces deux nageoires ; deux rangs de dents molaires arrondies ; les dernières de ces molaires plus grosses que les autres ; la partie supérieure de l'animal rougeâtre ; l'inférieure argentée.
11. LE SPARE PORTE-ÉPINE.	Sept rayons aiguillonnés et dix-huit ou vingt rayons articulés à la dorsale ; les deux premiers rayons aiguillonnés de cette nageoire très-courts, les cinq autres plus longs et

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
11. Le spare porte-épine.	filiformes; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; quatre dents incisives et coniques à chaque mâchoire; un grand nombre de molaires hémisphériques, et serrées les unes contre les autres; la couleur générale d'un rouge argenté; le dos et des raies d'un nuance obscure.
12. Le spare bague.	Trente rayons à la nageoire du dos; seize rayons à celle de l'anus; les dents de la mâchoire supérieure obtuses et dentelées; un grand nombre de raies longitudinales; les quatre raies inférieures dorées ou argentées.
13. Le spare canthère.	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; plusieurs rangées de dents; les antérieures de la mâchoire supérieure très-grosses, les antérieures de la mâchoire inférieure fort petites; la ligne latérale très-large; une vingtaine de raies longitudinales et jaunes de chaque côté du poisson.
14. Le spare saupe.	Onze rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus; vingt dents incisives, ou environ, à chaque mâchoire; ces dents placées sur un seul rang à la mâchoire d'en-haut et à celle d'en-bas; chaque incisive de la mâchoire supérieure un peu échancrée pour recevoir la pointe de l'incisive correspondante de la mâchoire inférieure; onze raies longitudinales, jaunes ou dorées, de chaque côté du poisson.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
15. Le spare sarbe.	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les dents incisives serrées et un peu coniques ; les molaires nombreuses et hémisphériques ; seize ou dix-sept raies longitudinales et brunes de chaque côté de l'animal.
16. Le spare synagre.	Seize rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos ; cette nageoire longue et échancrée ; l'anale arrondie ; la couleur générale d'un violet pourpre ; sept raies longitudinales et dorées de chaque côté du poisson ; la caudale rouge.
17. Le spare élevé.	Douze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; la hauteur de l'animal égale, à peu près, à la moitié de la longueur totale ; la couleur générale jaunâtre ; la tête argentée.
18. Le spare strié.	Huit rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; le museau arrondi ; le corps allongé, déprimé, et couvert d'écailles conformées et disposées de manière à le faire paroître strié.
19. Le spare haffara.	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale ; chaque mâchoire garnie de dents incisives fortes, émoussées, et un peu éloignées les unes des autres ; des tubercules hémisphériques auprès du gosier ; la couleur générale argentée ; treize ou quatorze raies longitudinales d'un brun jaunâtre de chaque côté de l'animal.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
20. LE SPARE BERDA.	Douze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; l'ensemble du corps et de la queue présentant de chaque côté une sorte d'ovale; quatre dents incisives et longues à chaque mâchoire; les molaires nombreuses et demi-sphériques; les molaires les plus éloignées du museau, plus grandes que les autres; la lèvre supérieure plus longue que l'inférieure; les écailles grandes et arrondies.
21. LE SPARE CHILI.	Treize rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; les yeux gros et rapprochés; les incisives un peu coniques; les molaires émoussées; l'ensemble du corps et de la queue comprimé de manière à présenter de chaque côté une sorte d'ovale; les écailles grandes, rhomboïdales, et tachées de blanc.
22. LE SPARE ÉPERONNÉ.	Treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; sept rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; un piquant recourbé vers le museau, au-devant de la dorsale; le premier et le dernier rayon de chaque thoracine aiguillonnés; des raies bleues et tortueuses.
23. LE SPARE MORME.	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; trois ou quatre rangées de petits tubercules arrondis, ou petites dents molaires, sur le bord intérieur de la mâchoire d'en-haut, et

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
23. Le spare morme.	deux rangées de dents semblables sur le bord intérieur de la mâchoire d'en-bas ; plusieurs bandes transversales étroites, et alternativement argentées et noirâtres.
24. Le spare brunatre.	Treize rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus ; la hauteur de l'animal, assez grande relativement à sa longueur ; la couleur brunâtre.
25. Le spare bigarré.	Douze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la nageoire de l'anus ; l'ensemble du corps et de la queue comprimé de manière à présenter de chaque côté une sorte d'ovale ; les incisives serrées l'une contre l'autre ; les opercules revêtus d'écailles semblables à celles du dos ; une pièce écailleuse auprès de chaque thoracine ; de grandes taches ou bandes transversales noires.
26. Le spare osbeck.	Onze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos ; quatorze rayons à l'anale ; la mâchoire inférieure recourbée, et garnie de quatre dents assez grandes ; la tête panachée de bleu et de rouge ; des raies alternativement bleues et jaunes de chaque côté de l'animal.
27. Le spare marseillais.	Douze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les incisives de la mâchoire inférieure un peu saillantes au-delà des lèvres ; le lobe inférieur de la queue plus court que le supérieur ; la couleur générale d'un or pâle ; des raies longitudi-

ESPÈCES	CARACTÈRES.
27. LE SPARE MARSEILLAIS.	nales bleues, courtes, plus ou moins voisines de la caudale, et une ou plusieurs taches brunes de chaque côté du corps.
28. LE SPARE CASTAGNOLE.	Trois rayons aiguillonnés et trente-cinq rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et trente rayons articulés à celle de l'anus; les rayons de ces deux nageoires couverts de petites écailles; le devant de la tête élevé et arrondi; le museau avancé et arrondi; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; le dos noir; les côtés bleus; la partie inférieure argentée.
29. LE SPARE BOGARAVÉO.	Douze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à l'anale; l'ensemble du corps et de la queue comprimé de manière à présenter une sorte d'ovale de chaque côté de l'animal; toute la surface du poisson argentée, et sans taches.
30. LE SPARE MAHSÉNA.	Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; dix-huit dents coniques et fortes à chaque mâchoire; les molaires émoussées et larges; des dents cétacées auprès du gosier; la première pièce de chaque opercule dénuée de petites écailles; des bandes transversales argentées et nébuleuses.
31. LE SPARE HARAK.	Dix rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; quatre dents incisives à chaque mâchoire; les molaires émoussées et disposées

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
31. Le spare harak.	sur un seul rang; les antérieures de ces molaires larges, les postérieures hémisphériques; des dents sétacées et nombreuses auprès de ces dernières; la première pièce de chaque opercule garnie de petites écailles; la couleur générale verdâtre; une tache noirâtre et souvent bordée de brun de chaque côté de l'animal.
32. Le spare ramak.	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; les rayons de cette nageoire de l'anus d'autant plus grands qu'ils sont plus éloignés de la tête; les dents antérieures un peu plus grandes que les autres; la couleur générale d'un blanc verdâtre; des raies longitudinales d'un jaune violet.
33. Le spare grand-œil.	Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; six incisives à chaque mâchoire; les molaires larges, planes et courtes; la lèvre inférieure renflée; l'entre-deux des yeux, tuberculeux; la membrane de la caudale, couverte de petites écailles; l'œil très-grand; la couleur générale bleuâtre.
34. Le spare queue-rouge.	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus, un seul rang de dents très-petites à chaque mâchoire; la tête et l'ouverture de la bouche petites; les opercules, la nageoire du dos, l'anale et la caudale, revêtus, en partie, d'écailles plus petites que celles du dos; l'anus plus proche de la caudale que de la tête; la couleur générale argentée; le dos bleu; les nageoires rouges.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
35. Le spare queue-d'or.	Dix rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à celle de l'anus; l'œil très-petit; chaque opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité; l'anus plus près de la tête que de la caudale; la couleur générale d'un violet argenté; une raie longitudinale et dorée depuis la tête jusqu'à la nageoire de la queue; une seconde raie dorée depuis les thoracines jusqu'à l'anale; cette nageoire de l'anus, la caudale et la dorsale, dorées.
36. Le spare cuning.	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à celle de l'anus; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; chaque opercule composé de trois pièces, terminé par une prolongation arrondie, et garni de petites écailles; le dos et le ventre carenés; le dos violet; les côtés argentés, et rayés d'or.
37. Le spare galonné.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; les dents serrées; l'anus plus près de la caudale que de la tête; le dos violet; deux bandes transversales et noires, l'une sur l'œil, et l'autre sur la poitrine; sept raies jaunes et longitudinales de chaque côté du poisson.
38. Le spare brème.	Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les dents de la mâchoire supérieure plus larges et plus serrées que celles de

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
38. Le spare brème.	l'inférieure ; la ligne latérale large, et courbée d'abord vers le haut, ensuite vers le bas ; les écailles placées au-dessus de la ligne latérale, plus petites que celles qui sont placées au-dessous ; les unes et les autres rudes au toucher ; le dos gris ; les côtés d'un argenté mêlé de doré ; le ventre blanc.
39. Le spare gros-œil.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; le devant de la mâchoire supérieure, garni de plusieurs rangs de dents ; les huit dents antérieures de la mâchoire inférieure plus grandes que les autres ; les yeux gros ; des raies longitudinales rouges, placées au-dessus de raies longitudinales jaunes, de chaque côté du poisson.
40. Le spare rayé.	Onze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus ; cinq rayons à la membrane branchiale ; un grand nombre de dents ; celles de la mâchoire inférieure plus grandes que celles de la mâchoire supérieure ; trois raies longitudinales et bleues de chaque côté de l'animal ; la plus élevée de ces raies plus courte que les autres.
41. Le spare ancre.	Treize rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; plusieurs dents de la mâchoire inférieure tournées en dehors et courbées en dedans ; les yeux très-rapprochés l'un de l'autre ; la couleur générale jaune ; des bandes transversales bleuâtres.

ESPÈCES	CARACTÈRES.
27. Le spare marseillais.	nales bleues, courtes, plus ou moins voisines de la caudale, et une ou plusieurs taches brunes de chaque côté du corps.
28. Le spare castagnole.	Trois rayons aiguillonnés et trente-cinq rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et trente rayons articulés à celle de l'anus; les rayons de ces deux nageoires couverts de petites écailles; le devant de la tête élevé et arrondi; le museau avancé et arrondi; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; le dos noir; les côtés bleus; la partie inférieure argentée.
29. Le spare bogaravéo.	Douze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à l'anale; l'ensemble du corps et de la queue comprimé de manière à présenter une sorte d'ovale de chaque côté de l'animal; toute la surface du poisson argentée, et sans taches.
30. Le spare mahséna.	Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; dix-huit dents coniques et fortes à chaque mâchoire; les molaires émoussées et larges; des dents sétacées auprès du gosier; la première pièce de chaque opercule dénuée de petites écailles; des bandes transversales argentées et nébuleuses.
31. Le spare harak.	Dix rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; quatre dents incisives à chaque mâchoire; les molaires émoussées et disposées

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
46. Le spare fascé.	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; cinq rayons à la membrane branchiale; la caudale en croissant; la ligne latérale double; des dents coniques, et des molaires petites et arrondies; la dorsale, l'anale et la caudale, garnies, en partie, de petites écailles; la couleur générale jaunâtre; six ou sept bandes transversales brunes.
47. Le spare faucille.	Quatorze rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire du dos; quatre rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; quatre dents grandes et recourbées au-devant de chaque mâchoire; plusieurs molaires petites et arrondies; la dorsale, l'anale et la caudale, couvertes, en partie, d'écailles petites, minces, et semblables à celles du dos; les derniers rayons de la dorsale et de l'anale plus longs que les autres; la tête et les nageoires vertes, au moins en partie.
48. Le spare japonais.	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; cinq rayons à la membrane branchiale; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; le sommet de la tête arrondi et élevé; les yeux rapprochés l'un de l'autre; le dos brun; les côtés argentés; des raies jaunes et longitudinales.
49. Le spare surinam.	Quinze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la ligne latérale interrom-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
49. Le spare surinam.	pue; la caudale en croissant; la couleur générale jaune; des bandes transversales rouges; trois taches grandes et noires de chaque côté du poisson.
50. Le spare cynodon.	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la mâchoire supérieure garnie de quatre dents plus grandes que les autres, et semblables à des canines de mammifère; les opercules garnis d'écailles petites, minces, et lisses comme celles du dos; la dernière pièce de chaque opercule, terminée en angle; la caudale en croissant; le dos d'un vert brunâtre; la tête et les côtés jaunes; le ventre d'un jaune argenté; les pectorales, les thoracines et la caudale, rouges.
51. Le spare tétracanthe.	Onze rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire du dos; quatre rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à chaque thoracine; le dos violet; la tête et les nageoires d'un violet jaunâtre; le ventre argentin.
52 Le spare vertor.	Treize rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale, dont la partie antérieure est arrondie, et la postérieure triangulaire; quatorze rayons à la nageoire de l'anus; chaque mâchoire garnie de dents incisives qui se touchent; la seconde lame de chaque opercule terminée par une ou deux petites prolongations arrondies à leur bout; cinq rayons à la membrane des branchies; la couleur générale dorée et mêlée de vert et de brun; cinq bandes transversales un peu larges et noires.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
53. LE SPARE MYLOSTOME.	Dix rayons aiguillonnés et dix-huit rayons articulés à la dorsale, dont presque tous les rayons sont très-inégaux en longueur; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale un peu en croissant; le sommet de la tête et le dos très-relevés; le fond du palais pavé de dents molaires; sept rayons à la membrane des branchies; plusieurs raies longitudinales plusieurs fois interrompues, et alternativement bleues et dorées.
54. LE SPARE MYLIO.	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; cette anale couverte de petites écailles sur près de la moitié de sa surface; cinq rayons à la membrane branchiale; tout le palais pavé de molaires arrondies; plusieurs raies longitudinales brunes et interrompues; deux bandes transversales noires, l'une sur le devant de la tête, et l'autre sur l'opercule.
55. LE SPARE BRETON.	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; la hauteur de l'animal très-grande relativement à la longueur totale, dont elle égale à peu près le tiers; cinq rayons à la membrane des branchies; les plus longs rayons des pectorales atteignant jusqu'à la nageoire de l'anus; la couleur générale argentée; le dos légèrement bleuâtre; les côtés parsemés de taches, ou de petites raies longitudinales, interrompues et brunes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
56. Le spare rayé d'or.	Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; une écaille allongée en forme d'aiguillon auprès du bout extérieur de la base de chaque thoracine ; deux pièces à chacun des opercules, qui sont couverts de petites écailles ; la première pièce terminée par une ligne droite, et la seconde par une ou deux prolongations anguleuses ; des raies longitudinales et dorées ; une tache allongée, et brillante d'or et d'argent, au-dessous de l'extrémité de la dorsale ; toutes les nageoires rouges.
57. Le spare catesby.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale ; cette nageoire du dos composée de deux parties réunies, mais distinctes ; la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure ; la caudale noire et bordée de blanc ; des raies bleues sur la tête ; des raies longitudinales et jaunes de chaque côté du poisson.
58. Le spare sauteur.	Huit rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à celle de l'anus ; la dorsale composée de deux parties réunies, mais distinctes ; trois forts aiguillons à la partie antérieure de la caudale ; le ventre jaune et rayé de gris ; la caudale rouge à l'extrémité ; de grandes taches d'un janne obscur au-dessus de la ligne latérale.
59. Le spare venimeux.	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale ; douze rayons à l'anale ; la caudale en crois-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
59. LE SPARE VENIMEUX.	sant; la dorsale composée de deux parties réunies, mais distinctes; les écailles minces et unies; la couleur générale brune; un grand nombre de petites taches rouges et bordées de noir.
60. LE SPARE SALIN.	Douze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus; celle de la queue en croissant; les deux mâchoires également avancées; la hauteur du poisson très-grande relativement à la longueur totale; une tache noire de chaque côté sur le corps, et au-dessous de la ligne latérale; des raies longitudinales dorées.
61. LE SPARE JUB.	Douze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; les deux mâchoires également avancées; la hauteur du poisson très-grande relativement à la longueur totale; la couleur générale argentée; six raies jaunes et longitudinales de chaque côté de l'animal; le dos violet; une bande noire et bordée de jaune, s'étendant jusque sur l'œil; deux taches brunes sur la caudale.
62. LE SPARE MÉLANOTE.	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; l'anus près de deux fois plus éloigné de la tête que de la caudale; le corps et la queue allongés; la couleur générale argentée; le dos noirâtre; les pectorales, les thoracines et l'anale grises, avec la base rougeâtre; point de taches.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
63. Le spare niphon.	Dix rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et six rayons articulés à celle de l'anus ; cinq rayons à la membrane des branchies ; la caudale en croissant ; la couleur générale blanche ; le dos brunâtre ; des raies longitudinales jaunâtres ; les nageoires grisâtres.
64. Le spare demi-lune.	Vingt rayons à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale ; la caudale en croissant ; les deux cornes du croissant très-allongées ; la hauteur de l'animal supérieure à la longueur du corps proprement dit : les pectorales deux fois plus longues que les thoracines ; la lame postérieure des opercules terminée par une prolongation molle et anguleuse ; la couleur générale rouge ; plusieurs taches dorées et irrégulières sur la partie supérieure des côtés, et sur le dos qui est bleu ; une raie longitudinale dorée, très-large, et s'étendant directement depuis la première pièce de l'opercule jusqu'à la base de la caudale, vers laquelle elle s'élargit ; la caudale dorée ; la dorsale dorée, avec une raie longitudinale, large et rouge.
65. Le spare holocyanéose	Onze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; dix rayons à la nageoire de l'anus ; la caudale en croissant ; les deux cornes de ce croissant très-éloignées l'une de l'autre ; les pectorales falciformes ; les mâchoires également avancées ; la tête et les opercules dénués de petites écailles ; les écailles du corps et de la queue, grandes, hexagones et rayonnées ; toute la surface de l'animal, bleue, sans taches.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
66. LE SPARE LÉPISURE.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; de petites écailles sur les opercules ; la seconde pièce de chaque opercule terminée par un prolongement anguleux ; une grande partie de la nageoire caudale et de l'anale, recouverte de petites écailles ; deux taches rondes, ou ovales, sur le dos, et de chaque côté de l'animal.
67. LE SPARE BILOBÉ.	Onze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale ; quatre rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale fourchue, et divisée en deux lobes arrondis à leur bout ; la tête et les opercules garnis d'écailles semblables à celles du dos ; l'entre-deux des yeux relevé en bosse ; les yeux gros ; quatre ou six dents longues, pointues et crochues, placées au bout de la mâchoire supérieure, au-devant d'une rangée de molaires hémisphériques ; de petites écailles sur la base de la caudale.
68. LE SPARE CARDINAL.	Vingt un rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos ; cinq rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; une sorte de calotte élevée d'un rouge de cinabre, placée entre les yeux, et avancée jusqu'au-dessus de la mâchoire supérieure ; la partie supérieure de l'animal d'un rouge foncé ; la partie inférieure d'un rouge clair, séparé du rouge foncé, d'une manière tranchée.
69. LE SPARE CHINOIS.	Un long filament au lobe supérieur de la nageoire de la queue ; la partie supérieure du poisson rouge, l'in-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
69. Le spare chinois.	férieure jaune; les pectorales et les thoracines jaunes; quatre raies longitudinales jaunes, placées de chaque côté du corps, et prolongées jusqu'à l'extrémité de la caudale.
70. Le spare bufonite.	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; quinze rayons à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; une partie de cette caudale couverte de petites écailles; cette portion figurée en croissant; le dos élevé; de petites écailles sur les opercules; six dents incisives, grosses et émoussées, au-devant de la mâchoire supérieure; quatre dents incisives semblables, au-devant de la mâchoire inférieure; l'intérieur de la bouche pavé de molaires hémisphériques et très-inégales en grandeur; onze ou douze raies longitudinales de chaque côté de l'animal.
71. Le spare perroquet.	Quatorze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; l'occiput et le dos arqués et très-élevés; la tête et les opercules dénués de petites écailles; le museau semblable au bec d'un perroquet; le palais pavé de dents molaires; onze ou douze raies longitudinales de chaque côté de l'animal.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
72. LE SPARE ORPHE.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les yeux grands; le corps d'un rouge pourpré; la tête roussâtre; une tache noire auprès de la caudale.
73. LE SPARE MARRON.	Quatorze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; des dents obtuses aux mâchoires; la ligne latérale cessant avant d'aboutir à la caudale; les écailles grandes; trois petits aiguillons au-dessus et au-dessous de la queue; la couleur générale brune; une tache noire à la base de chaque pectorale; sept ou huit raies longitudinales.
74. LE SPARE RHOMBOÏDE.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; les incisives larges, égales et pointues; plusieurs rangs de molaires obtuses; des raies longitudinales jaunes; une tache noire entre la dorsale et chaque pectorale.
75. LE SPARE BRIDÉ.	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; un rayon aiguillonné et quinze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la hauteur de l'animal très-grande relativement à sa longueur; la dorsale très-longue; les deux

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
75. Le spare bridé.	dents antérieures de la mâchoire supérieure, et les quatre de la mâchoire d'en-bas, plus grandes que les autres ; les écailles foiblement attachées ; chaque écaille présentant auprès de son extrémité une raie blanche et coudée en équerre.
76. Le spare galiléen.	Dix-sept rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; cinq rayons à la membrane des branchies ; sept rayons à chaque thoracine ; la partie supérieure de l'animal verdâtre, et l'inférieure blanche.
77. Le spare capuds.	Dix-sept rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les rayons aiguillonnés de la nageoire du dos garnis d'un filament ; les plus grosses molaires placées au milieu de la mâchoire supérieure ; une tache brune sur le bord supérieur de la caudale, et souvent sur la partie antérieure de la dorsale.
78. Le spare paon.	Dix-huit rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus ; les rayons aiguillonnés de la dorsale garnis d'un ou plusieurs filamens ; la ligne latérale interrompue ; les écailles dures et dentelées ; la caudale arrondie ; une raie longitudinale noire sur chaque opercule ; une raie noire et bordée de blanc auprès de la base de chaque pectorale, et de chaque côté de l'extrémité de la queue ; des taches noires et blanches distribuées sur la

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
78. LE SPARE PAON.	caudale, la partie postérieure de la dorsale, et la partie postérieure de la nageoire de l'anus.
79. LE SPARE RAYONNÉ.	Onze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la ligne latérale composée de petites écailles divisées chacune en trois rameaux, partagés chacun en deux; le dos vert, des stries ou rayons bleus, jaunes et verts, sur la tête; deux taches, l'une pourpre et l'autre jaune, sur chaque opercule.
80. LE SPARE PLOMBÉ.	Dix-huit rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; des molaires arrondies; les rayons aiguillonnés de la dorsale filamenteux; la ligne latérale courbe, et ensuite droite; la couleur générale d'un brun livide; le dessous de la tête et le bord des nageoires d'un bleu foncé.
81. LE SPARE CLAVIÈRE.	Les dents de la mâchoire supérieure larges et serrées; la caudale arrondie; la couleur générale variée de pourpre, de vert, de bleu et de noir; deux taches d'un rouge de pourpre au bas du ventre.
82. LE SPARE NOIR.	Huit rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; une rangée de molaires arrondies à chaque mâchoire; deux dents laniaires à la mâchoire supérieure; deux autres tournées

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
82. LE SPARE NOIR.	en dehors, à la mâchoire d'en-bas; les yeux bordés de pores; la ligne latérale droite jusqu'à la fin de la dorsale, courbée ensuite vers le bas, et enfin droite jusqu'à la caudale; les nageoires, excepté les pectorales, entièrement noires.
83. LE SPARE CHLOROPTÈRE.	Neuf rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; chaque mâchoire garnie de deux dents allongées, saillantes et placées sur le devant, et de deux rangées de molaires arrondies et inégales en grandeur; de petites écailles sur une partie de la caudale; la couleur générale verdâtre; toutes les nageoires vertes.
84. LE SPARE ZONÉPHORE.	Huit rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; un rang de molaires arrondies à chaque mâchoire; les lèvres très-grosses; les écailles grandes et lisses; de petites écailles sur la première pièce de chaque opercule; la couleur générale olivâtre; cinq ou six bandes transversales brunes.
85. LE SPARE POINTILLÉ.	Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la pièce postérieure de l'opercule terminée par une prolongation échancrée; la couleur générale blanchâtre; presque toute la surface de l'animal parsemée de petites taches ou points bleuâtres; du rouge sur le dos.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
86. Le spare sanguinolent	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; l'opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité; la ligne latérale droite; presque toute la surface de l'animal rouge, et parsemée de petites taches d'un rouge foncé.
87. Le spare acara.	Quinze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la partie supérieure de l'animal brune, l'inférieure argentée; deux taches brunes de chaque côté, l'une au-dessus de la pectorale, et l'autre auprès de la caudale.
88. Le spare nhoquunda.	Point de rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; la ligne latérale droite; les écailles petites et dures; la couleur générale argentée; les nageoires dorées; une double rangée de taches ovales et noires le long de la ligne latérale.
89. Le spare atlantique.	Quatorze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale, trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les écailles grandes; l'opercule terminé par une prolongation molle; la couleur générale blanchâtre; presque toute la surface de l'animal parsemée de petites taches rouges.
90. Le spare chrysomélane	Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et onze

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
90. LE SPARE CHRYSOMÉLANE	rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la partie antérieure de la dorsale arrondie ; trois pièces à chaque opercule, la seconde dépassant la troisième par une prolongation arrondie à son extrémité ; la couleur générale dorée ; neuf bandes transversales presque noires.
91. LE SPARE HÉMISPHÈRE.	Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; deux rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à l'anale ; la tête arrondie en demi-sphère, et dénuée de petites écailles, ainsi que les opercules ; les dents antérieures de la mâchoire supérieure plus longues que les autres ; la ligne latérale double de chaque côté ; la caudale arrondie ; une bande transversale et courbe à l'extrémité de cette dernière nageoire ; une tache noire à la base de chaque pectorale, et à la partie antérieure de la dorsale.
92. LE SPARE PANTHÉRIN.	Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; la nuque relevée et arrondie ; de petites écailles sur la tête et les opercules ; ces opercules arrondis dans leur contour ; la mâchoire inférieure garnie de quatre dents plus grandes que les autres, et semblables à des laniaires de mammifère ; cette même mâchoire relevée contre la supérieure lorsque la bouche est fermée ; de très-petites taches arrondies, noires et inégales, répandues sur la tête, les opercules et le ventre.
93 LE SPARE BRACHION.	Vingt rayons à la nageoire dorsale ; quatorze rayons à l'anale ; la caudale arrondie ; chaque pectorale attachée à une prolongation charnue ; dix incisives larges et plates sur la

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
93. LE SPARE BRACHION.	devant de la mâchoire supérieure; huit incisives presque semblables sur le devant de la mâchoire d'en-bas; la tête et les opercules dénués de petites écailles.
94. LE SPARE MÉACO.	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; les deux dents de devant de chaque mâchoire plus grandes que les autres; les écailles grandes, ovales et striées; la couleur générale brune; six bandes transversales blanches; une tache grande et brune au milieu de la queue, ou de la caudale.
95 LE SPARE DESFONTAINES.	Vingt-trois rayons à la nageoire du dos; onze rayons à celle de l'anus; une tache noire sur la partie supérieure du bord postérieur de l'opercule.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, divisée en trois lobes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
96. LE SPARE ABILDGAARD.	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; les rayons aiguillonnés de la dorsale, garnis d'un ou plusieurs filamens; douze rayons à la nageoire de l'anus; un rang de dents fortes à chaque mâchoire; les lèvres grosses; des pores auprès des yeux; la ligne latérale rameuse et interrompue; les écailles grandes, minces et hexagones; le dos violet; la tête, les côtés et les nageoires variés de violet et de jaune.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
97. Le spare queue-verte.	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; les rayons aiguillonnés de la dorsale filamenteux ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; chaque mâchoire garnie de deux laniaires recourbées, et d'un rang de molaires courtes et séparées les unes des autres ; l'opercule terminé par une prolongation arrondie à son extrémité ; la ligne latérale interrompue ; le corps et la queue comprimés ; les écailles larges et minces ; les premiers et les derniers rayons de la caudale très-allongés ; cette caudale d'un vert foncé, ainsi que l'anale et les thoracines ; la couleur générale verte.
98. Le spare rougeor.	Neuf rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire du dos ; un ou deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la mâchoire inférieure plus courte que la supérieure, et garnie de douze incisives fortes et rapprochées ; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos ; la couleur de presque toute la surface de l'animal d'un rouge plus ou moins foncé ; chaque écaille grande, arrondie, bordée d'or, et marquée, dans son centre, d'une petite tache d'un rouge brunâtre.

LE SPARE DORADE[1].

PLUSIEURS poissons présentent un vêtement plus magnifique que la dorade; aucun n'a reçu de parure plus élégante. Elle ne réfléchit pas l'éclat éblouissant de l'or et de la pourpre, mais elle brille de la douce clarté de l'argent et de l'azur. Le bleu céleste de son dos se fond avec d'autant plus de grâce dans les reflets argentins qui se jouent sur presque toute sa surface, que ces deux belles nuances sont relevées par le noir de la nageoire du dos, par celui de la nageoire de la queue, par les teintes foncées ou grises des autres nageoires, et par des raies longitudinales brunes qui s'étendent comme autant d'ornemens de bon goût sur le corps argenté du poisson. Un croissant d'or forme une sorte de sourcil remarquable au-dessus de chaque œil; une tache d'un noir luisant contraste, sur la queue et sur l'opercule, avec l'argent des écailles; et une troisième tache d'un beau rouge, se montrant de chaque côté au-dessus de la pectorale, et mêlant le ton et la vivacité du rubis à l'heureux mélange du bleu et du blanc éclatant, termine la réunion des couleurs les plus simples, et en même temps les mieux ménagées, les plus riches, et cependant les plus agréables. Les Grecs, qui ont admiré avec complaisance ce charmant assortiment, et qui cherchoient dans la Nature la règle de leur goût, le type de leurs arts, et même l'origine de

[1] *Daurade*, *aourade*, *aurado*, dans plusieurs contrées de France; *sauquesme* (lorsque l'animal est encore très-jeune, et qu'il n'a pas deux décimètres de long), *méjane* (lorsque l'animal est moins jeune, mais qu'il n'a pas encore quatre décimètres de longueur), *subre daurade* (lorsque l'animal est très-grand), dans plusieurs départemens méridionaux de France; *saucanelle* (lorsque l'animal est encore très-jeune, et qu'il n'a pas deux décimètres de long), *poumerengue*, ou *paumergrav* (lorsque l'animal est moins jeune, mais qu'il n'a pas encore quatre décimètres de longueur), sur quelques côtes françaises de la Méditerranée; *orata*, à Rome et à Gênes; *ora*, à Venise; *canina*, en Sardaigne; *aurada*, à Malte; *orada*, à Alger; *sippuris*, par les Grecs modernes; *verguide*, *goud braassem*, en Hollande; *gilt head*, *gilt poll*, en Angleterre; *gold brassem*, en Allemagne.

leurs modes, l'ont choisi sans doute plus d'une fois pour le modèle des nuances destinées à parer la jeune épouse, au moment où s'allumoit pour elle le flambeau de l'hyménée. Ils avoient du moins consacré la dorade à Vénus. Elle étoit pour eux l'emblème de la beauté féconde : elle étoit donc celle de la Nature; elle étoit le symbole de cette puissance admirable et vivifiante, qui crée et qui coordonne, qui anime et qui embellit, qui enflamme et qui enchante, et qu'un des plus célèbres poëtes de l'antique Rome, pénétré de l'esprit mythologique qu'il cherchoit cependant à détruire, et lui rendant hommage même en le combattant, invoquoit sous le nom de la déesse des grâces et de la reproduction, dans un des plus beaux poëmes que les anciens nous aient transmis. Mais cette idée tenoit, sans doute, à une idée plus élevée encore. Cette sorte d'hiéroglyphe de la beauté céleste n'avoit pas été empruntée sans intention du sein des eaux. Ce n'étoit pas seulement la Nature créatrice et réparatrice qui devoit indiquer cette consécration de la dorade. Les idées religieuses des Grecs n'étoient qu'une traduction poétique des dogmes sacrés des premiers Egyptiens. L'origine des mystères de Thèbes, liée avec la doctrine sacerdotale de l'Asie, remonte, comme cette doctrine, aux derniers grands bouleversemens que le globe a éprouvés. Ils ne sont que le récit allégorique des phénomènes qui ont distingué les différens âges de la terre et des cieux. Cette histoire des dieux de l'Orient et du Midi est tracée sur un voile sacré, derrière lequel la vérité a gravé les fastes de la Nature. Et cet emblème, qui n'étoit pour les Grecs que le signe de la beauté productive, doit avoir été pour les anciens habitans de l'Inde, de la Perse et de l'Egypte, le symbole de la terre sortant du milieu des flots, et recevant sur sa surface vivifiée par les rayons du dieu de la lumière tous les germes de la fécondité et tous les traits de la beauté parfaite. Cette époque où la mer a cessé de couvrir nos îles et nos continens pouvoit d'autant plus être rappelée à l'imagination, dans une langue mythologique, par l'habitant de l'océan dont nous tâchons de dessiner l'image, que des dépouilles très-reconnoissables d'un grand nombre d'individus de l'espèce de la dorade gisent à différentes profondeurs au milieu des couches du globe, où les courans et les autres différentes agitations des ondes les ont accumulées avant que les eaux ne se retirassent de dessus ces couches maintenant plus exhaussées que les rivages marins, et où elles se trouvent,

pour ainsi dire, déposées comme autant de médailles propres à constater l'important évènement de la dernière formation des continens et des îles. Cette espèce étoit donc contemporaine de l'apparition des montagnes et des plateaux élevés au-dessus de la surface de l'océan ; elle existoit même long-temps avant, puisque des débris de plusieurs des individus qu'elle renfermoit font partie des couches de ces plateaux et de ces montagnes. Il faut donc la compter parmi celles qui habitoient l'antique océan, lorsqu'au moins une grande portion de l'Europe, et même de l'Afrique et de l'Asie, n'étoit que le fond de cette mer dont les marées, les courans et les tempêtes élaboroient les grandes inégalités de la surface actuelle du globe. Elle appartient donc à des périodes de temps bien plus reculées que les terribles catastrophes qui ont successivement agité et bouleversé les continens, depuis que les eaux de la mer se sont éloignées de leurs sommets ; elle est donc bien plus âgée que l'espèce humaine ; et, ce qui est bien plus remarquable, elle a traversé et les orages de destruction qui ont laissé sur le globe de si funestes empreintes, et les siècles de réparation et de reproduction qui ont rempli les intervalles de ces convulsions horribles, sans éprouver aucune grande altération, sans perdre les principaux traits qui la distinguent : les fragmens de dorade que l'on rencontre dans l'intérieur des montagnes sont entièrement semblables à ceux que l'on voit dans des alluvions plus récentes [1], et même aux parties analogues des individus qui vivent dans ce moment auprès de nos rivages. Des milliers d'années n'ont pu agir que superficiellement sur l'espèce que nous examinons ; elle jouit, pour ainsi dire, d'une jeunesse éternelle ; et pendant que le temps moissonne par myriades les individus qu'elle a compris ou qu'elle renferme, pendant qu'ils tombent dans la mort comme les feuilles sèches sur la surface de la terre vers la fin de l'automne, elle reste à l'abri de la destruction, et brave la puissance des siècles, comme un témoin de cette merveilleuse force de la Nature, qui partout mêle l'image consolante de la durée aux dégradations du dépé-

---

[1] Il n'est presque aucun ouvrage de géologie ou d'oryctologie qui ne renferme quelque preuve de cette assertion. On peut consulter particulièrement, à ce sujet, le grand ouvrage que publie, sur la montagne de Saint-Pierre de Maestricht, mon savant collègue M. Faujas Saint-Fond.

rissement, et élève les signes brillans de l'immortalité sur les bords du néant.

Cette antiquité de l'espèce de la dorade doit, au reste, d'autant moins étonner, qu'on auroit dû la deviner par une observation un peu attentive de ses habitudes actuelles. Elle vit dans tous les climats. Toutes les eaux lui conviennent : les flots des rivières, les ondes de la mer, les lacs, les viviers, l'eau douce, l'eau salée, l'eau trouble et épaisse, l'eau claire et légère, entretiennent son existence et conservent ses propriétés, sans les modifier, au moins profondément. La diversité de température paroît n'altérer non plus, ni ses qualités, ni ses formes : elle supporte le froid du voisinage des glaces flottantes, des rivages neigeux et congelés, et de la croûte endurcie de la mer du Nord ; elle n'y succombe pas du moins, lorsqu'il n'est pas excessif. Elle résiste à la chaleur des mers des tropiques; et nous verrons, en parcourant l'histoire des animaux de sa famille, qui peut-être sont des races plus ou moins anciennes, lesquelles lui doivent leur origine, que le spare auquel nous avons donné le nom de notre savant ami Desfontaines, se plaît au milieu des eaux thermales de la Barbarie. Cette analogie avec les eaux thermales ne pourroit-elle pas être considérée d'ailleurs comme un reste de cette convenance de l'organisation, des besoins et des habitudes, avec des fluides plus échauffés que l'eau des fleuves ou des mers de nos jours, qui a dû exister dans les espèces contemporaines des siècles où nos continens étoient encore cachés sous les eaux, au moins si nous devons penser avec les Leibnitz, les Buffon et les Laplace, que la température générale de notre planète, et par conséquent celle des mers de notre globe, étoit beaucoup plus élevée avant le commencement de l'ère de l'existence de nos continens, que dans les siècles qui viennent de s'écouler?

Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, faisons remarquer que parmi ces dépouilles de dorade qui attestent en même temps et plusieurs des révolutions qui ont changé la face de la terre et l'ancienneté de l'espèce dont nous écrivons l'histoire, les fragmens les plus nombreux et les mieux conservés appartiennent à ces portions des animaux dont la conformation toujours la même prouve le mieux la durée des principaux caractères de l'espèce, parce que de la constance de leur manière d'être on doit conclure la permanence de la manière de vivre de l'animal, et de ses autres principales habitudes, toujours liées

avec les formes extérieures et les organes intérieurs les plus importans. Ces restes d'anciennes dorades qui habitoient l'océan il y a des milliers d'années, sont des portions de mâchoire, ou des mâchoires entières garnies de leurs dents incisives et de leurs rangées nombreuses de dents molaires. Pour comparer avec soin ces antiques dépouilles avec les dents des dorades actuellement vivantes, il ne faut pas perdre de vue qu'indépendamment de six incisives arrondies et séparées les unes des autres, que l'on trouve sur le devant de chaque mâchoire de ces spares, la mâchoire supérieure est armée ordinairement de trois rangs de molaires. Le premier de ces rangs contient dix mâchelières de chaque côté. Le second et le troisième n'en comprennent pas un aussi grand nombre; mais celles de la troisième rangée, et particulièrement les plus éloignées du bout du museau, sont plus grandes et plus fortes que les autres. On remarque le plus souvent, dans la mâchoire inférieure, des linéamens d'un quatrième rang de molaires, ou une quatrième rangée intérieure très-bien conformée; et en général, la quantité de rangées et de molaires paroît augmenter avec la grandeur et par conséquent avec l'âge du poisson. La configuration de ces mâchelières varie aussi vraisemblablement avec les dimensions de l'animal; mais le fond de cette configuration reste, et ces dents destinées à broyer ont le plus fréquemment une forme ovale ou demi-sphérique, plus ou moins régulière, convexe ou aplatie, et même quelquefois un peu concave, peut-être suivant le nombre et la résistance des corps durs que le spare a été contraint d'écraser, et qui par leur réaction ont usé ces instrumens de nutrition ou de défense journalière.

Ce sont ces molaires fossiles, ou arrachées à une dorade morte depuis peu de temps, mais particulièrement les fossiles les plus grandes et les plus régulières, que l'on a nommées *crapaudines* ou *bufonites*, de même que les mâchelières de l'*anarhique loup*, et celles de quelques autres poissons, parce qu'on les a crues, comme ces dernières, des pierres produites dans la tête d'un crapaud. On les a recherchées, achetées assez cher, enchâssées dans des métaux précieux, et conservées avec soin, soit comme de petits objets d'un luxe particulier, soit comme douées de qualités médicinales utiles. On a surtout attaché un assez grand prix, au moins à certaines époques, aux molaires de dorade que l'on

trouve dans l'intérieur des couches de la terre, et qui, plûs ou moins altérées dans leur couleur par leur séjour dans ces couches, offrent différentes nuances de gris, de brun, de roux, de rouge brunâtre. On a estimé encore davantage ces mâchelières dont on ignoroit la véritable nature, lorsque leurs teintes, distribuées par zones, ont montré dans leur centre une tache presque ronde et noirâtre. On a comparé cette tache foncée à une prunelle; on a vu dans ces molaires ainsi colorées une grande ressemblance avec un œil; on leur a donné le nom d'*œil de serpent;* on les a supposées des yeux de serpent pétrifiés; on leur a dès-lors attribué des vertus plus puissantes; on les a vendues plus cher; et, en conséquence, on les a contrefaites dans quelques endroits voisins des parages fréquentés par les dorades, et particulièrement dans l'île de Malte, en faisant avec de l'acide nitreux une marque noire au centre des molaires de spare dorade non fossiles, et prises sur un individu récemment expiré.

Les mâchoires qui sont garnies de ces dents molaires ou incisives dont nous venons de parler n'avancent pas l'une plus que l'autre. Chaque lèvre est charnue; l'ouverture de la bouche un peu étroite; la tête comprimée, très-relevée à l'endroit des yeux, et dénuée de petites écailles sur le devant; la langue épaisse, courte et lisse; l'espace compris entre les deux orifices de chaque narine, marqué par un sillon; l'opercule revêtu d'écailles semblables à celles du dos, et arrondi dans son contour; le corps élevé; le dos caréné; le ventre convexe; l'anus plus voisin de la caudale que de la tête; et l'ensemble du corps et de la queue couvert d'écailles tendres et lisses, qui s'étendent sur une portion de la dorsale et de la nageoire de l'anus.

Telles sont les formes principales de la dorade. Sa grandeur est ordinairement considérable. Si elle ne pèse communément que cinq ou six kilogrammes dans certains parages, elle en pèse jusqu'à dix dans d'autres, particulièrement auprès des rivages de la Sardaigne; et le voyageur suédois Hasselquist en a vu dans l'Archipel, et notamment auprès de Smyrne, qui avoient plus de douze décimètres de longueur. Ce spare, suivant son âge et sa grandeur, reçoit, des pêcheurs de quelques côtes maritimes, des noms différens que l'on trouvera dans la synonymie placée au commencement de cet article, et qui seuls prouveroient combien on s'est occupé de ce poisson, et combien on a cherché à reconnoître et à distinguer ses diverses manières d'être.

L'estomac de la dorade est long; le pylore garni de trois appendices ou coecums; le canal intestinal proprement dit trois fois sinueux; le péritoine noir; et la vessie natatoire placée au-dessous du dos.

Indépendamment du secours que ce spare tire de cette vessie pour nager avec facilité, il reçoit de la force de ses muscles, et de la vitesse avec laquelle il agite ses nageoires, une grande légèreté dans ses mouvemens, et une grande rapidité dans ses évolutions : aussi peut-il, dans un grand nombre de circonstances, satisfaire la voracité qui le distingue; il le peut d'autant plus, que la proie qu'il préfère ne lui échappe ni par la fuite, ni par la nature de l'abri dans lequel elle se renferme. La dorade aime à se nourrir de crustacées et d'animaux à coquille, dont les uns sont constamment attachés à la rive ou au banc de sable sur lequel ils sont nés, et dont les autres ne se meuvent qu'avec une lenteur assez grande. D'ailleurs, ni le têt des crustacées, ni même l'enveloppe dure et calcaire des animaux à coquille, ne peuvent les garantir de la dent de la dorade : ses mâchoires sont si fortes, qu'elles plient les crochets des haims lorsque le fer en est doux, et les cassent s'ils ont été fabriqués avec du fer aigre; elle écrase avec ses molaires les coquilles les plus épaisses; elle les brise assez bruyamment pour que les pêcheurs reconnoissent sa présence aux petits éclats de ces enveloppes concassées avec violence; et afin qu'elle ne manque d'aucun moyen d'apaiser sa faim, l'on prétend qu'elle est assez industrieuse pour découvrir, en agitant vivement sa queue, les coquillages enfouis dans le sable ou dans la vase.

Ce goût pour les crustacées et les animaux à coquille détermine la dorade à fréquenter souvent les rivages comme les lieux où les coquillages et les crabes abondent le plus. Cependant il paroît que, sous plusieurs climats, l'habitation de ce spare varie avec les saisons : il craint le très-grand froid; et lorsque l'hiver est très-rigoureux, il se retire dans les eaux profondes, où il peut assez s'éloigner de la surface, au moins de temps en temps, pour échapper à l'influence des gelées très-fortes.

Les dorades ne sont pas les seuls poissons qui passent la saison du froid dans les profondeurs de la mer, qu'ils ne paroissent quitter, pour venir à la surface de l'eau, que lorsque la chaleur du printemps a commencé de se faire sentir, et qui, bien loin

d'y être engourdis, y poursuivent leur proie, s'y agitent en différens sens, y conservent presque toutes leurs habitudes ordinaires, quoique séparés, par des couches d'eau très-épaisses, de l'air de l'atmosphère, et même de la lumière, qui ne peut du moins parvenir jusqu'à leurs yeux qu'extrêmement affoiblie. Si ce grand phénomène étoit entièrement constaté, il donneroit l'explication des observations particulières, en apparence, contraires à ce fait très-remarquable, et qui ont été publiées par des physiciens très-estimables. Il montreroit peut-être que si quelques espèces de poissons, soumises à des circonstances extraordinaires, et placées, par exemple, dans de très-petits volumes d'eau paroissent forcées, pour conserver leur vie, de venir de temps en temps à la surface du fluide dans lequel elles se trouvent plongées, elles y sont quelquefois moins contraintes par le besoin de respirer l'air de l'atmosphère, que par la nécessité d'échapper à des émanations délétères produites dans le petit espace qui les renferme et les retient captives.

On a écrit que la dorade craignoit le chaud, aussi-bien que le très-grand froid. Cette assertion ne nous paroît fondée en aucune manière, à moins qu'on n'ait voulu parler d'une chaleur très-élevée, et, par exemple, supérieure à celle qui paroît très-bien convenir au *spare desfontaines*. Si en général une température chaude étoit contraire à la dorade, on ne trouveroit pas ce poisson dans les mers très-voisines de la ligne ou des tropiques. En effet, quoique la dorade habite dans la mer du Nord, et dans toute la partie de la mer Atlantique qui sépare l'Amérique de l'Europe, on la pêche aussi dans la Méditerranée, non-seulement auprès des côtes de France, mais encore auprès de celles de la Campagne de Rome, de Naples, de la Sardaigne, de la Sicile, de Malte, de la Syrie, de la Barbarie. Elle est abondante au cap de Bonne-Espérance, dans les mers du Japon, dans celles des Grandes-Indes; et lorsque dans quelques-unes de ces dernières contrées, comme, par exemple, auprès des rochers que l'on voit sur une grande étendue des bords de la Méditerranée, la dorade passe une partie assez considérable du jour dans les creux et les divers asiles que ces rochers peuvent lui présenter, ce n'est pas, au moins le plus souvent, pour éviter une chaleur trop importune produite par la présence du soleil sur l'horison, mais pour se livrer avec plus de calme au sommeil, auquel elle

aime à s'abandonner pendant que le jour luit encore, et qui, suivant Rondelet, est quelquefois si profond quand la nuit, préférée presque toujours par la dorade pour la recherche de sa proie, n'a pas commencé de régner, qu'on peut alors prendre facilement ce spare en le harponnant, ou en le perçant avec une fourche attachée à une longue perche.

Dans le temps du frai, et par conséquent dans le printemps, les dorades s'approchent non-seulement des rivages, mais encore des embouchures des rivières, dont l'eau douce paroît alors leur être au moins très-agréable. Elles s'engagent souvent à cette époque, ainsi que vers d'autres mois, dans les étangs ou petits lacs salés qui communiquent avec la mer : elles s'y nourrissent des coquillages qui y abondent ; elles y grandissent au point qu'un seul été suffit pour que leur poids y devienne trois fois plus considérable qu'auparavant ; elles y parviennent à des dimensions telles, qu'elles pèsent neuf ou dix kilogrammes ; et en y engraissant, elles y acquièrent des qualités qui les ont toujours fait rechercher beaucoup plus que celles qui vivent dans la mer proprement dite. On a préféré surtout, dans les départemens méridionaux de la France, celles qui avoient vécu dans les étangs d'Hières, de Martigues, et de Latte, près du cap de Cette. Les anciens Romains les plus difficiles dans le choix des objets du luxe des tables estimoient aussi les dorades des étangs beaucoup plus que celles de la Méditerranée : voilà pourquoi ils en faisoient transporter dans les lacs intérieurs qu'ils possédoient, et particulièrement dans le fameux lac Lucrin. Columelle même, dans ses ouvrages sur l'économie rurale, conseilloit de peupler les viviers de ces spares ; ce qui prouve qu'il n'ignoroit pas la facilité avec laquelle on peut accoutumer les poissons marins à vivre dans l'eau douce, et les y faire multiplier. Cette convenance des eaux des lacs non salés, des rivières et des fleuves, avec l'organisation des spares dorades, et la supériorité de goût que leur chair contracte au milieu de ces rivières, de ces lacs et des viviers, n'ont pas échappé à Duhamel; et nous partageons bien vivement le désir que Bloch a exprimé en conséquence, de voir l'industrie de ceux qui aiment les entreprises utiles, se porter vers l'acclimatation ou plutôt le transport et la multiplication des dorades au milieu de ces eaux douces qui perfectionnent leurs qualités.

Au reste, lorsqu'on veut jouir de ce goût agréable de la chair des dorades, il ne suffit pas de préférer celles de certaines mers, et particulièrement de la Méditerranée, à celles de l'Océan, comme Rondelet et d'autres écrivains l'ont recommandé, de rechercher plutôt celles des étangs salés que celles qui n'ont pas quitté la Méditerranée, et d'estimer, avant toutes les autres, les dorades qui vivent dans de l'eau douce : il faut encore avoir l'attention de rejeter ceux de ces spares qui ont été pêchés dans des eaux trop bourbeuses et sales, les dorades trop grandes, et par conséquent trop vieilles et trop dures; et enfin d'attendre, pour s'en nourrir, l'automne, qui est la saison où les propriétés de ces poissons ne sont altérées par aucune circonstance. C'est pour n'avoir pas usé de cette précaution que l'on a souvent trouvé des dorades difficiles à digérer, ainsi que Celse l'a écrit; et c'est, au contraire, parce que les anciens Romains ne la négligeoient pas, qu'ils avoient des dorades d'un goût exquis, et d'une chair légère et très-salubre : aussi en ont-ils donné de très-grands prix, et un Romain nommé *Serge* attachoit-il une sorte d'honneur à être surnommé Orata, à cause de sa passion pour ces spares.

Les qualités médicinales qu'on a attribuées à ces poissons, et particulièrement la vertu purgative, et la faculté de guerir de certaines indigestions, ainsi que de préserver des mauvais effets de quelques substances vénéneuses, ont de même, pendant quelques siècles, fait rechercher ces osseux. Du temps d'Elien, on les prenoit en formant sur la grève que la haute mer devoit couvrir, une sorte d'enceinte composée de rameaux plantés dans la vase ou dans le sable. Les dorades arrivoient avec le flux; et arrêtées par les rameaux lorsque la mer baissoit et qu'elles vouloient suivre le reflux, elles étoient retenues dans l'enceinte, où même des femmes et des enfans les saisissoient avec facilité. Rondelet dit qu'on employoit, à l'époque où il écrivoit, un moyen à peu près semblable pour se procurer des dorades dans l'étang de *Latte*, sur les bords duquel on se servoit aussi de filets pour les pêcher; et il y a peu d'années qu'on usoit dans différentes mers, pour la pêche des dorades, du *bregin* [1], du

[1] On nomme *bregin* ou *bourgin*, à Marseille, un filet qui ressemble beaucoup au *petit boulier* dont nous avons parlé à l'article du *scombre thon*.

verveux [1], du *tremail* [2], et des haims garnis de chair de scombres et de crustacées, ou d'animaux à coquille.

Lorsqu'on prend une très-grande quantité de dorades, on en fait saler, pour pouvoir en envoyer au loin; et lorsqu'on a voulu les manger fraîches, on les a préparées d'un très-grand nombre de manières, que Rondelet a eu l'attention de décrire avec beaucoup d'exactitude.

Mais comme l'histoire de la Nature n'est pas celle de l'art de la cuisine, passons aux différences qui distinguent des dorades les autres espèces de spares, soit que nous considérions les formes, ou que nous examinions les couleurs, ou que nous observions les habitudes de ces poissons [3].

---

[1] Voyez l'article du *gade colin*.

[2] Consultez le même article.

[3] 6 rayons à la membrane branchiale du spare dorade.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

LE SPARE SPARAILLON[1],

LE SPARE SARGUE[2],

LE SPARE OBLADE[3], ET LE SPARE SMARIS[4].

On trouve ces quatre poissons dans la Méditerranée.

Le sparaillon a la tête petite; les deux mâchoires également avancées; celle d'en-haut garnie de quatre rangs de molaires arrondies; celle d'en-bas armée de deux rangées de molaires semblables; la langue libre; de petites écailles sur la base de la nageoire de l'anus et sur celle de la caudale; le dos, les thoracines, l'anale, et le bord de la caudale, noirâtres; des bandes transversales d'un noir brun; cinq appendices auprès du pylore; le canal intestinal long et très-sinueux; le péritoine noir. Sa longueur n'excède guère trois décimètres. Il est des parages où sa chair est trop molle pour qu'il soit recherché. Il fraie vers l'équinoxe du printemps, se tient en grandes troupes près des rivages, entre, comme la dorade, dans les lacs salés, suit la marée dans les rivières, fait quelquefois des voyages très-longs, se cache pendant l'hiver dans les profondeurs de la mer, en sort très-maigre vers le milieu ou le commencement du

---

[1] *Spargus*, *sparlus*; *raspaillon*, *canté*, dans plusieurs départemens méridionaux de France; *sparlo*, *carlino*, *carlinoto*, en Italie; *pizi*, en Dalmatie; *smind*, en Turquie; *spargu*, à Malte; *sparo*, et *sparaglione*, en Sardaigne; *spargoil*, en Espagne; *annular gilt-head*, en Angleterre; *schwartz ringel*, *ringel-brassem*, *sparbrassem*, en Allemagne.

[2] *Sargo*, *sar*, *sarg*, dans plusieurs départemens de France et en Italie; *pagaro*, en Dalmatie; *base*, en Angleterre; *geissbrassem*, et *brandirte-brassem*, en Allemagne.

[3] *Nigroil*, dans quelques départemens méridionaux de France; *ochiado* dans plusieurs contrées de l'Italie.

[4] *Maris*, *cerres*, à Naples; *giroli*, et *gerruli*, à Venise.

printemps, s'il a éprouvé un froid assez vif pour tomber dans une sorte d'engourdissement, multiplie beaucoup, se nourrit par préférence de moules et de petits crabes, et se laisse prendre facilement à un hameçon garni d'un morceau de crustacée. On le pêche particulièrement dans l'Adriatique, dans les eaux de la Toscane, et dans le lac de Cagliari.

Il ressemble beaucoup à la dorade et au sargue.

Ce dernier spare, indépendamment de ses larges incisives et de la double rangée de molaires arrondies que l'on voit à chaque mâchoire, a la partie de l'intérieur de la bouche, qui est située derrière les incisives d'en-haut et derrière celles d'en-bas, pavée de dents courtes et aplaties : aussi écrase-t-il avec facilité des corps très-durs, et se nourrit-il des polypes des coraux, et des mollusques des coquilles. Sa langue néanmoins est lisse. Les écailles qui recouvrent les opercules sont plus petites que celles du dos. La partie supérieure du corps est comme carénée. Trois appendices ou coecums sont situés auprès du pylore. La couleur générale paroît argentée. Un très-grand nombre de raies longitudinales dorées, ou jaunes, ou couleur d'orange, la relèvent, ainsi que la *ligne* latérale, qui est composée de petits traits noirs, les bandes étroites et transversales que le tableau générique indique, et la nuance noirâtre de la nuque, du dos, des thoracines, d'une partie de la queue, et du bord de la caudale.

Le sargue ne vit pas seulement dans la Méditerranée : on le trouve aussi dans l'Océan, au moins auprès de plusieurs côtes de France ; dans la mer Rouge et dans le Nil, où l'on pêche un assez grand nombre d'individus de cette espèce pour en transporter jusqu'au mont Sinaï ; et il y parvient quelquefois à la longueur de six ou sept décimètres.

Aristote a eu raison de compter le sargue parmi les poissons qui se réunissent en troupes et qui fréquentent les rivages. Peut-être ce grand naturaliste n'a-t-il pas eu autant de raison de dire que ce spare frayoit deux fois par an, dans le printemps et dans automne.

Comme dans presque toutes les espèces de poissons, on trouve dans celle du sargue plus de femelles que de mâles.

Lorsque ce spare a passé l'été dans une sorte d'abondance, et qu'il a vécu dans des endroits rocailleux, sa chair est tendre et délicate.

A l'égard de l'amour merveilleux qu'Elien et Oppien ont at-

tribué à ce thoracin pour les chèvres, et de la propriété qu'on a supposée dans les incisives ou les molaires de ce spare, qui, portées avec soin, préservent, dit-on, de tout mal aux dents, nous ne ferons pas à nos lecteurs le tort de les prémunir contre des assertions dont l'état actuel de la science ne permet pas de craindre la répétition.

Je crois que nous devons regarder comme une variété du sargue un poisson que le naturaliste Cetti a fait connoître dans son Hitoire intéressante des amphibies et des poissons de la Sardaigne, et que le professeur Gmelin a inscrit parmi les spares sous le nom spécifique de *puntazzo*, dans la treizième édition de Linné, qu'il a donnée au public. Ce puntazzo ne nous a paru, en effet, différer du sargue; que par des traits très-peu nombreux ou très-peu essentiels, à moins que la forme de la caudale de l'un ne soit aussi peu semblable à la forme de la caudale de l'autre que la phrase du professeur Gmelin paroît l'indiquer; ce dont nous doutons cependant d'autant plus, que ce savant lui-même fait remarquer de très-grands rapports de conformation, de grandeur et de couleur, entre le sargue et le puntazzo.

L'oblade a la mâchoire inférieure hérissée de dents petites, aiguës et nombreuses. Son dos est d'un bleu noirâtre. Plusieurs raies longitudinales brunes s'étendent sur les côtés, qui sont argentés, et sur lesquels on voit aussi quelques taches grandes, le plus souvent très-irrégulières et d'une nuance obscure. Une de ces taches, placée près de la caudale, y représente une bande transversale.

Ce spare ne pèse communément que cinq hectogrammes. Mais si les individus de cette espèce sont foibles, leur instinct leur donne les petites manœuvres de la ruse : il est asses difficile de les prendre dans une nasse, au filet, et surtout à l'hameçon; on diroit que l'habitude de n'être poursuivis par les pêcheurs que pendant le beau temps leur a donné celle de se tenir tranquilles et cachés dans le sable ou dans le limon lorsque le ciel est serein et que la mer est calme. Mais si les ondes sont bouleversées par les vents déchaînés, ils parcourent en grandes troupes de très-grands espaces marins; ils vont au loin chercher l'aliment qu'ils préfèrent, sans être retenus par les flots agités qu'ils sont obligés de traverser, et s'approchent sans crainte des rochers des rivages, si ces rives battues par la mer courroucée leur présentent une nourriture qui leur convienne. Des pêcheurs industrieux ont souvent choisi ces temps de tempête pour jeter dans l'eau de pe-

tites masses de pain et de fromage pétris ensemble, que les oblades avaloient sans danger, dont ces spares pouvoient revoir l'image sans méfiance, et auprès desquelles on plongeoit bientôt des hameçons garnis d'une composition semblable, dont les précautions ordinaires de ces thoracins ne les éloignoient plus. Duhamel nous apprend que les habitans de la côte voisine d'Alicante en Espagne attirent ces animaux avec de petites boules de soufre; et nous trouvons dans Pline, qu'auprès d'Herculanum et de Stabia les oblades s'approchoient assez de la rive pour prendre le pain qu'on leur jetoit, mais qu'elles avoient assez d'attention et d'expérience pour distinguer l'appât perfide qui tenoit à un hameçon [1].

Le smaris a les nageoires pectorales et thoracines terminées en pointe. Une belle tache noire relève la blancheur ou la couleur argentée de ses côtés. Du temps de Rondelet, on prenoit sur plusieurs côtes de la Méditerranée, et particulièrement sur les rivages septentrionaux de cette mer, une grande quantité de smaris. Les pêcheurs les exposoient à l'air pour les faire sécher, ou les conservoient en les imbibant de sel, ce qui donnoit à ces poissons un goût très-piquant et les faisoit nommer *picarels* dans plusieurs contrées de France, ou les laissoient tremper et fondre, pour ainsi dire, dans de l'eau salée, pour obtenir cette composition nommée *garum*, dont les anciens étoient si avides, et qu'ils appeloient une liqueur exquise.

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du sparaillon.
14 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
20 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du sargue.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
22 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du l'oblade.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du smaris.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

LE SPARE MENDOLE[1],

LE SPARE ARGENTÉ,

LE SPARE HURTA, LE SPARE PAGEL[2], ET LE SPARE PAGRE[3].

La mendole, le hurta et le pagre, habitent dans la Méditerranée; le pagel se trouve dans la Méditerranée, dans l'Océan atlantique, dans le grand Océan équinoxial, dans la mer du Japon; et c'est cette dernière mer, si fertile en tempêtes, et dont les flots agités font retentir les rivages romantiques des îles japonaises, qui nourrit l'argenté. Jetons un coup d'œil sur les formes et les habitudes de ces cinq spares.

La mendole a les deux mâchoires garnies d'un grand nombre de dents petites, pointues, et placées derrière celles que nous avons comparées à des poinçons dans le tableau générique. La langue est lisse, le palais rude; la mâchoire supérieure aussi avan-

---

[1] *Cagarelle*, *juscle*, *gerle*, *mundoure*, dans quelques contrées méridionales de France; *menola*, en Sardaigne, dans la Ligurie et à Rome; *minula*, à Malte; *maris*, *serola*, par les Grecs modernes; *menela*, à Venise; *sclave*, par les pêcheurs de l'Adriatique; *scheisser*, *schecpserling*, *laxir-fisch*, par les Allemands; *zee-schyter*, en Hollande; *cackerel*, en Angleterre.

[2] *Pageur*, *pageau*, *pageu*, dans plusieurs pays du midi de la France; *pogel*, en Espagne; *pagello*, en Sardaigne; *pagella*, à Malte; *frangolino* et *fragolino*, à Rome; *alboro* et *arboro*, à Venise; *roth-schuppe*, en Allemagne; *roode brasen*, en Hollande; *sea rough*, en Angleterre; *bouccanègre*, aux Antilles.

[3] *Phagros*, en Portugal; *parghi*, *bezogo*, en Espagne; *pagra*, en Sardaigne; *pagru*, à Malte; *pagaro*, en Ligurie; *phagorio*, dans plusieurs autres contrées d'Italie; *arboretto*, à Ancône; *arbum*, en Dalmatie; *mertsan*, en Turquie; *rothe brassem*, et *sock flosser*, en Allemagne; *zack brassem*, en Hollande; *hacke*, *sea brean*, et *red gilt-head*, en Angleterre; *arroquero*, au cap Breton.

cée que l'inférieure; l'opercule garni de petites écailles, et composé de plusieurs pièces.

La couleur générale de cet osseux est blanchâtre, avec des raies longitudinales très-nombreuses, étroites et bleues, toutes les nageoires rouges, et une grande tache noire de chaque côté, à peu près au-dessus de l'anus. Mais la mendole offre un exemple remarquable des changemens de couleur auxquels plusieurs poissons sont sujets. Les nuances que nous venons d'indiquer ne sont communément vives et très-distinctes que dans les parties de la Méditerranée les plus rapprochées de la côte d'Afrique, et vers le milieu de l'été; elles se ternissent lorsque l'animal fait quelque séjour vers des plages moins méridionales; elles s'effacent entièrement et se changent en une teinte blanche, lorsque l'hiver a remplacé l'été : et n'oublions pas de remarquer, en rappelant ce que nous avons dit de la coloration des poissons dans notre Discours sur la nature de ces animaux, que les couleurs des mendoles sont d'autant plus variées, qu'une habitation moins septentrionale et une saison moins froide les soumettent à l'influence d'une chaleur plus intense, d'une lumière plus abondante, et d'un plus long séjour du soleil sur l'horizon.

Les mendoles sont très-fécondes. On les voit se rassembler en foule près des rivages sablonneux ou pierreux. Comme ces thoracins aiment à se nourrir de jeunes poissons, ils nuisent beaucoup au succès de plusieurs pêches. Leur chair est souvent maigre, coriace et insipide. Cependant, lorsque les mendoles se sont engraissées, leur goût n'est pas désagréable; et l'on dit que les femelles remplies d'oeufs sont, dans certaines circonstances, assez bonnes à manger. Il est des endroits dans la mer Adriatique, et particulièrement auprès de Venise, où l'on en prend à la ligne, ou au filet, une si grande quantité, qu'on les vend par monceaux, et qu'on en fait saler un très-grand nombre. Dioscoride a prétendu que la sauce et la saumure de la mendole, prises intérieurement, ou seulement appliquées sur le ventre, avoient une vertu purgative; et de cette assertion viennent quelques dénominations bizarres rapportées dans la première note de cet article, et employées pour désigner les mendoles par les Allemands, les Hollandais et les Anglais.

Au reste, ces spares n'ont ordinairement que deux décimètres de longueur. Leur péritoine est noir, leur pylore garni de quatre coecums, et leur vésicule natatoire attachée aux côtes.

Ajoutons que les mâles de l'espèce que nous examinons présentent fréquemment des nuances ou reflets noirâtres, surtout sur les nageoires et les opercules, pendant que les femelles sont encore pleines, et que dès le temps d'Aristote ils recevoient des Grecs, à cette époque de l'altération de leurs couleurs en noirâtre ou en noir, le nom de *boucs* (τραγοι). Nous avons vu, dans l'article du sargue, qu'Elien a parlé d'un prétendu amour de ces derniers poissons *pour les chèvres*. On pourroit trouver l'origine de cette croyance ridicule dans quelques contes absurdes susbstitués maladroitement par l'ignorance à une opinion peut-être fausse, mais que l'on ne pourroit pas regarder au moins comme très-invraisemblable. L'espèce du sargue et celle de la mendole ont tant de rapports l'une avec l'autre, que des mâles de la première peuvent très bien, dans la saison du frai, rechercher les œufs pondus par les femelles de la seconde, et ces femelles elles-mêmes. Cette habitude aura été observée par les anciens Grecs, qui dès-lors auront parlé de l'affection des sargues pour les mendoles femelles. Ces mendoles femelles auront été désignées par eux sous le nom de *chèvres*, comme les mendoles mâles l'étoient sous celui de *boucs ;* et dans un pays ami du merveilleux, et où l'histoire de la Nature étoit perpétuellement mêlée avec les créations de la mythologie et les inventions des poëtes, on aura bientôt dit et répété que les sargues avoient une sorte d'amour assez violent, non pas pour des mendoles appelées *chèvres*, mais pour les véritables chèvres que l'on conduisoit dans les gras pâturages arrosés par la mer.

Le spare argenté, que Houttuyn a fait connoître, n'est ordinairement long que de deux décimètres ; et son épaisseur est à proportion plus considérable que celle de la dorade, à laquelle on l'a comparé.

Le corps et la queue du hurta sont hauts et comprimés; sa dorsale est reçue dans un sillon longitudinal, lorsque l'animal l'incline et la couche en arrière.

Le pagel a deux rangées de dents petites et pointues placées derrière les dents antérieures. La langue et le palais de ce spare sont lisses. Chaque opercule est composé de trois lames, le dos caréné, et le ventre arrondi. La grande variété de nuances rouges dont brillent ses écailles à teintes argentines devroit le faire multiplier dans nos étangs et dans nos petits lacs d'eau douce, où il seroit très-facile de le transporter et de l'acclimater, et où

la vivacité de ses couleurs charmeroit les yeux, en contrastant avec le bleu céleste ou le blanc un peu azuré d'une eau pure et tranquille. D'ailleurs il est des saisons et des parages où une nourriture convenable donne à la chair de ce spare une couleur blanche, une graisse abondante, et une saveur très-délicate. Pendant l'hiver le pagel se réfugie dans la haute mer; mais il vient, au printemps, déposer ou féconder ses œufs près des rivages, qu'il n'abandonne pas pendant l'été, parce que sa voracité le porte à se nourrir des jeunes poissons qui pullulent, pour ainsi dire, auprès des côtes, pendant la belle saison, aussi-bien qu'à rechercher les moules, les autres testacées et les crabes, dont il écrase facilement la croûte ou les coquilles entre ses molaires nombreuses, fortes et arrondies.

A mesure que le pagel vieillit, la beauté de sa parure diminue; l'éclat de ses couleurs s'efface; ses teintes deviennent plus blanchâtres ou plus grises; et comme, dans cet état de dépérissement intérieur et d'altération extérieure, il a une plus grande ressemblance avec plusieurs espèces de son genre, il n'est pas surprenant que des pêcheurs peu instruits aient cru, ainsi que le rapporte Rondelet, que ces pagels devenus très-vieux s'étoient métamorphosés en d'autres spares, et particulièrement en *dentés*, ou *synagres*, etc. Mais il est bien plus étonnant qu'un aussi grand philosophe qu'Aristote ait écrit que dans le temps du frai on ne trouvoit que des pagels pleins d'œufs, et que par conséquent il n'y avoit pas de mâles parmi ces spares. Quoique cette erreur d'Aristote ait été adoptée par Pline et par d'autres auteurs anciens, nous ne la réfuterons pas; mais nous ferons remarquer qu'elle doit être fondée sur ce que dans l'espèce du pagel, comme dans plusieurs autres espèces de poissons, le nombre des mâles est inférieur à celui des femelles, et que d'ailleurs ces mêmes femelles sont contraintes, pour réussir dans toutes les petites opérations sans lesquelles elles ne pourroient pas toujours se débarrasser de leurs œufs, de s'approcher des rivages plus tôt que les mâles, et de séjourner auprès des terres plus constamment que ces derniers.

Au reste, le pagel parvient à la longueur de quatre décimètres.

Le pagre pèse quelquefois cinq kilogrammes. Indépendamment des dents molaires indiquées dans le tableau, il a le devant de chaque mâchoire garni de dents petites, pointues, un peu

recourbées, serrées l'une contre l'autre; et derrière ces sortes d'incisives, l'on voit plusieurs rangées de dents bien plus petites, plus courtes, plus serrées, et émoussées. La langue est lisse; les yeux sont gros; la nuque est large et arrondie; chaque opercule composé de deux pièces; la couleur générale d'un rouge mêlé de jaune; le ventre argenté; la teinte des nageoires rougeâtre; chaque côté du poisson rayé longitudinalement de jaune; et la base de chaque pectorale marquée d'une tache noire, ainsi que le voisinage de chaque opercule.

Le pagre remonte dans les rivières; et Elien raconte que, de son temps, l'apparition de cet osseux dans le Nil causoit une joie générale parmi la multitude, parce que l'arrivée de ce spare ne précédoit que de peu de jours le débordement du fleuve.

Ainsi que dans beaucoup d'autres circonstances, ce qui d'abord n'avoit paru qu'un signe agréable, avoit été métamorphosé ensuite en une cause utile: on étoit allé jusqu'à attribuer l'heureux événement de l'inondation fécondante à la présence du poisson; et bien loin de le poursuivre pour s'en nourrir, on l'avoit placé parmi les animaux sacrés, et on lui rendoit les honneurs divins [1].

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du spare mendole.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale de l'argenté.
18 rayons à nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du spare hurta.
16 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du pagel.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du pagre.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

La chair du pagre est moins délicate pendant la saison où il vit dans les eaux douces des fleuves, que pendant le temps qu'il passe au milieu des flots salés de la Méditerranée ou de l'Océan. Cette différence doit venir de la plus grande difficulté qu'il éprouve pour se procurer dans les rivières l'aliment qui lui convient le mieux. Il paroît préférer, en effet, des crustacées, des animaux à coquille, et le frai des sèches ou d'autres sépies que l'on ne rencontre point dans l'eau douce. Quoi qu'il en soit, il abandonne les rivières et les fleuves lorsque l'hiver approche; il se retire alors dans la haute mer, et s'y enfonce dans des profondeurs où la température de l'atmosphère n'exerce presque aucune influence. Pline pensoit que si quelque obstacle empêchoit le pagre d'user de ce moyen de se soustraire à la rigueur de l'hiver, et le laissoit exposé à l'action d'un très-grand froid, ce spare perdoit bientôt la vue. En rappelant ce que nous avons dit dans plusieurs endroits de cette Histoire, et notamment dans l'article du scombre maquereau, on verra aisément qu'un affoiblissement dans l'organe de la vue, et une sorte de cécité passagère, doivent être comptés parmi les principaux et les premiers effets de l'engourdissement des poissons, produit par un froid très-intense ou très-long.

Willughby, qui a observé le pagre sur la côte de Gênes, paroît être le premier qui ait remarqué dans cet animal cette qualité phosphorique, commune à un grand nombre de poissons vivans, surtout dans les contrées chaudes ou tempérées, et par une suite de laquelle ils resplendissent quelquefois avec tant d'éclat au milieu des ténèbres [1].

Le pylore du pagre est garni de deux cœcums longs et de deux cœcums courts; son canal intestinal ne présente qu'une sinuosité; et sa vessie natatoire est attachée aux côtes.

---

[1] Voyez le Discours sur la nature des poissons.

LE SPARE PORTE-ÉPINE,

LE SPARE BOGUE[1],

LE SPARE CANTHÈRE[2], LE SPARE SAUPE[3], ET LE SPARE SARBE.

Le porte-épine vit dans les endroits vaseux et profonds de la mer d'Arabie, où Forskael l'a observé. Il ne s'approche que très-rarement des rivages. Le dessus de sa tête est bombé, dénué de petites écailles, et ponctué. La lèvre supérieure s'étend, à la volonté de l'animal, beaucoup plus avant que l'inférieure. Les écailles qui couvrent le corps et la queue sont larges et striées: et le bord postérieur de la caudale est rouge.

Le bogue, qui se trouve dans la mer du Japon, habite aussi dans la Méditerranée. Les anciens Grecs l'ont bien connu; ils ont remarqué la grosseur de ses yeux, qui sont très-grands relativement aux dimensions générales de ce spare; ils ont trouvé des rapports entre ces organes et les yeux d'un bœuf ou d'un veau, et ils ont nommé cet osseux βοωψ, qui veut dire *œil de bœuf*. Cette expression grecque βοωψ a été bientôt métamorphosée, par erreur, par inadvertance, ou par quelque faute de copiste, en celle de βωξ ou de βοαξ. On a cru que cette dernière dénomination βοαξ venoit de βοαω, *je crie;* et en conséquence, des poëtes se sont empressés d'écrire que le bogue faisoit entendre une sorte de cri, quoiqu'aucun véritable poisson ne puisse avoir de voix proprement dite, et que le spare dont nous parlons

---

[1] *Boop*, sur quelques côtes de la mer Adriatique; *boga*, dans la Ligurie.

[2] *Cantheno*, à Gênes; *lucerna da scoglio*, dans la Ligurie.

[3] *Vergardelle*, *sopi* (lorsque le poisson est jeune), dans plusieurs départemens méridionaux de France; *salpa*, en Italie; *sarpa*, à Gênes; *scilpa*, à Malte; *goldstrich*, en Allemagne; *goldstromer*, en Hollande; *goldlin*, en Angleterre.

ne paroisse même pas jouir de la faculté de produire un bruissement semblable à celui que font naître les opercules vivement froissés de quelques trigles, d'autres osseux, et de certains cartilagineux[1].

L'ensemble du bogue est long, et un peu cylindrique. La couleur générale de son dos varie depuis l'olivâtre jusqu'au jaune brillant, selon l'aspect sous lequel on le regarde. Son ventre est argenté; ses pectorales sont rougeâtres. Plusieurs cœcums sont placés auprès du pylore. Sa chair est ordinairement succulente et facile à digérer; et la nourriture qu'il préfère consiste en algues, en très-petits poissons, et en débris de corps organisés qu'il cherche dans la vase.

Le canthère, que l'on pêche dans la Méditerranée, présente dans sa partie supérieure un fond noirâtre qui fait paroître plus agréables les raies jaunes dont nous avons parlé dans le tableau générique des spares. Il se plaît dans les ports, aux embouchures des rivières, et dans toutes les parties de la mer voisines des rivages, où les flots apportent du limon, et où les fleuves et les eaux de pluie entraînent de la vase. Sa chair est ordinairement peu recherchée, comme n'étant ni assez succulente, ni assez sèche, ni assez ferme.

Celle de la saupe est peut-être moins estimée encore, parce qu'elle est molle et difficile à digérer, et parce que, de plus, elle répand souvent une mauvaise odeur. Ce spare saupe a l'ouverture de la bouche petite; les mâchoires égales; la langue lisse; l'opercule composé de trois lames, et garni de très-petites écailles; la ligne latérale presque droite; les écailles du dos et de la queue, grandes et unies; le dos noirâtre; les côtés et le ventre argentés; les nageoires grises et bordées de brunâtre; le péritoine noir; la vésicule du fiel très-longue; l'estomac grand; le pylore entouré de quatre cœcums; et le canal intestinal trois ou quatre fois plus long que la tête, le corps, la queue et la caudale pris ensemble.

Au reste, les dimensions de la saupe varient suivant son séjour. On en a pêché de plus de trois décimètres de longueur, et d'un kilogramme de poids.

---

[1] Voyez ce que Schneider a écrit sur le bogue, dans l'excellent ouvrage qu'il a publié au sujet de la synonymie d'Artédi, page 95.

que le haffara ; et d'ailleurs il est très-recherché, parce qu'ordinairement il est long de six décimètres. Ce spare est blanchâtre. Une petite bande transversale et brune est placée sur le milieu de chacune des écailles que l'on voit sur les côtés de l'animal. Une sorte de barbillon très-court est situé au-devant de chaque narine. Les pectorales sont transparentes, et toutes les nageoires brunes.

Le chili est remarquable par sa grandeur : il présente quelquefois une longueur de deux mètres. Le naturaliste Molina a parlé de la bonté de sa chair. Ses opercules sont composés de deux pièces. Le tableau générique offre ses autres traits, ainsi que les principaux caractères distinctifs des cinq spares dont nous avons, dans cet article, réuni les noms à celui de ce poisson du Chili.

---

15 rayons à chaque nageoire pectorale du haffara.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayans à la membrane branchiale du berda.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du spare chili.
17 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

LE SPARE ÉPERONNÉ,

LE SPARE MORME[1],

LE SPARE BRUNATRE, LE SPARE BIGARRÉ, LE SPARE OSBECK, ET LE SPARE MARSEILLAIS.

L'Amérique méridionale et les grandes Indes nourrissent l'*éperonné*. Le nom de ce spare vient de la conformation remarquable de ses nageoires thoracines, dont le dernier rayon est aiguillonné aussi-bien que le premier, pendant que, dans le plus grand nombre d'espèces de poissons, les thoracines, que l'on a comparées à des pieds, n'ont que le premier ou les premiers rayons façonnés en piquans.

Le morme habite dans la Méditerranée. Sa caudale est bordée de noir à son extrémité; et il parvient à la longueur de trois ou quatre décimètres. Son péritoine est noir; sa chair molle et peu agréable au goût. Il vit des débris des corps organisés qu'il rencontre dans le limon; il recherche aussi les petits calmars ou sépies; il s'enfonce dans la vase pour échapper aux filets des pêcheurs[2].

---

[1] *Marme*, dans quelques départemens méridionaux de France; *mormo*, en Espagne et en Ligurie; *mormillo*, à Rome; *mormiro*, à Venise.

[2] 16 rayons à chaque nageoire pectorale de l'éperonné.
2 rayons aiguillonnés (le premier et le dernier) et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque nageoire pectorale du morme.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque nageoire pectorale du spare brunâtre.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

Le spare brunâtre a été observé dans la mer qui entoure le Japon. Sa longueur n'est guère que d'un décimètre. Ses écailles ont une teinte dorée qui se mêle aux nuances brunes de sa couleur générale, de manière à donner une parure sombre, mais riche, à cet animal.

Celles du bigarré, au lieu de réfléchir l'éclat de l'or, brillent de celui de l'argent, et relèvent par cette teinte d'un blanc resplendissant, les bandes et les taches noires que l'on voit sur les côtés de ce spare, ainsi que le noir de ses thoracines, et la bordure noire de sa caudale. Il vit dans la Méditerranée, comme l'osbeck et le marseillais, auquel nous avons voulu donner un nom spécifique qui indiquât la partie de cette mer dans laquelle il paroît avoir été particulièrement rencontré. Quant à l'*osbeck*, nous l'avons ainsi nommé pour éviter la confusion qu'auroit pu introduire dans la nomenclature la conservation de son nom de *spare rayé*, et pour témoigner la reconnoissance des amis de l'histoire naturelle envers le savant Osbeck, qui l'a fait connoître.

Ce spare osbeck présente de chaque côté une tache noire située au-dessus de la ligne latérale.

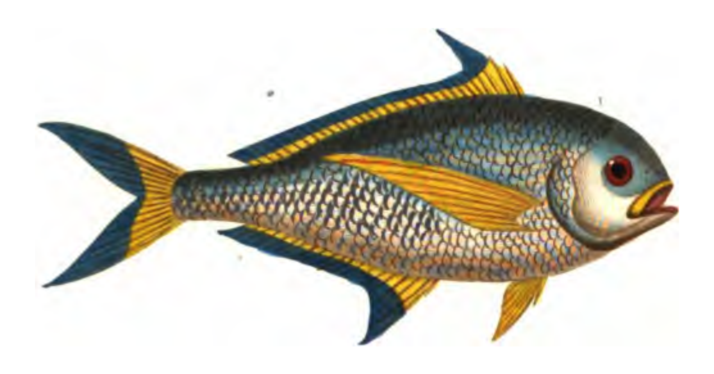
Le marseillais montre deux croissans sur la partie supérieure de sa tête, l'un placé entre les yeux, et l'autre au-dessous du premier. La dorsale est bleue avec du vert à sa base; les thoracines sont bleuâtres; l'anale et la caudale sont d'un vert pâle. La longueur ordinaire de ce spare est de trois ou quatre décimètres.

---

5 rayons à la membrane branchiale du spare bigarré.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'osbeck.
6 rayons à chaque nageoire pectorale.

6 rayons à la membrane branchiale du spare marseillais.
14 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
14 rayons à la nageoire de la queue.





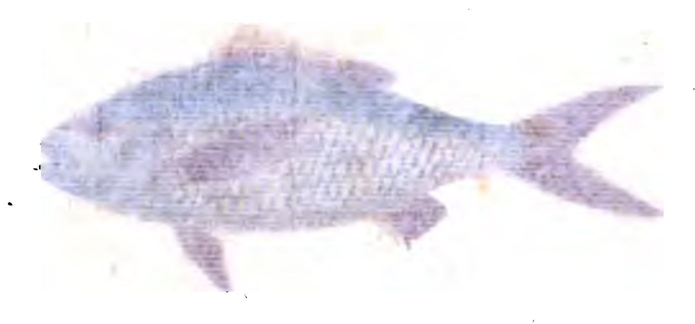


Prêtre pinx.t Plee père Sculp.t

1. Le Spare castagnole....... Page 57.
2. Le Spare queue rouge .... 59.
3. Le Spare rayé.................. 62.

Le ramak a les nageoires de la même couleur que le harak, et







... pinx.

1. Le Spare castag... .... [illegible]
2. Le Spare queue rouge.............. 59.
3. Le Spare rayé..................... 62.

LE SPARE CASTAGNOLE,

LE SPARE BOGARAVÉO,

LE SPARE MAHSÉNA, LE SPARE HARAK, LE SPARE RAMAK, ET LE SPARE GRAND-ŒIL.

C'est dans l'Océan atlantique que l'on a observé la castagnole. Ce spare a la mâchoire inférieure garnie de deux rangées de dents minces, recourbées et inégales : un rang de dents semblables paroît à la mâchoire supérieure. Le corps est plus haut dans sa partie antérieure que dans sa partie postérieure; les écailles sont molles et lisses; l'anus est plus près de la tête que de la caudale. En général, la forme de la castagnole est facile à distinguer de celle des autres poisons. Ses nageoires sont bleues, excepté les pectorales et les thoracines, dont la couleur est jaune.

Le bogaravéo, qui a été vu par Brunnich dans la Méditerranée, a la ligne latérale brune, et une longueur d'un décimètre ou environ.

Le mahséna, le harak, le ramak et le grand-œil habitent dans la mer d'Arabie. Ils ont été décrits par Forskael, à l'exemple duquel Gmelin et le professeur Bonnaterre les ont inscrits parmi les sciènes. Mais les principes d'après lesquels j'ai cru que l'on devoit classer les poissons m'ont obligé à les comprendre parmi les véritables spares.

Des mollusques proprement dits et des animaux à coquille servent de nourriture au mahséna, qui fréquente beaucoup les rivages. Il a le sommet de la tête élevé, le corps peu allongé, et les nageoires garnies de filamens.

Le harak, dont les nageoires sont rougeâtres, montre d'ailleurs dans sa conformation, ainsi que dans ses habitudes, beaucoup de rapports avec le mahséna.

Le ramak a les nageoires de la même couleur que le harak, et

Le ramak a les nageoires de la même couleur que le harak, et comme ce dernier spare, ressemble beaucoup au mahséna. Au reste, nous pensons, avec Gmelin et le professeur Bonnaterre, que la sciène *dib* de Forskael [1], n'est qu'une variété du ramak [2].

La nageoire du dos et l'anale du spare grand-oeil sont terminées, du côté de la caudale, par une sorte de lobe. Sa couleur générale est relevée par des raies; et ses nageoires sont violettes, ou d'un rouge pâle.

---

[1] Sciæna laminâ transversâ in utraque maxilla. *Forskael, Faun. Arab.* p. 53.

[2] 5 rayons à la membrane branchiale de la castagnole.
20 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
22 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du bogaravéo.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du mahséna.
13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du harak.
13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du ramak.
13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du spare grand-œil.
13 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

LE SPARE QUEUE-ROUGE,

LE SPARE QUEUE-D'OR [1],

LE SPARE CUNING [2], LE SPARE GALONNÉ, LE SPARE BRÈME [3], ET LE SPARE GROS-ŒIL.

Nous devons à Bloch la connoissance de ces six spares. Le premier, qui habite la mer du Japon, a les yeux grands et presque verticaux, et le corps très-élevé au-devant de la nageoire dorsale.

Le spare queue-d'or vit dans la mer qui baigne les côtes du Brésil. Ses couleurs sont régulières, brillantes et magnifiques : le tableau générique en indique les nuances et la disposition. Quelques individus, au lieu d'un violet argenté, présentent, sur une grande partie de leur surface, un rouge clair, ou couleur de rose animé; mais les tons dont ce spare resplendit sont, en général, si éclatans, que Pison a cru devoir attribuer à leur vivacité la phosphorescence dont jouissent les spares queue-d'or, indépendamment de toute réflexion de lumière due à leurs écailles luisantes et colorées. Cependant cette qualité phosphorique est élevée dans ces animaux, ainsi que dans plusieurs autres poissons, à un degré assez haut pour que la réunion d'un très-grand nombre de ces osseux répande une clarté à l'aide de laquelle on peut lire au milieu d'une nuit très-obscure. Le spare queue-d'or a reçu dans cette propriété phosphorique un présent funeste : on le pêche avec bien plus de facilité que s'il en étoit privé. La lumière qu'il produit, quelque douce ou foible qu'elle

[1] *Acara pitanga, acara pitamba*, au Brésil; *rabirrubia*, à la Havane.

[2] *Ikan tembrae cuning*, dans les Indes orientales.

[3] *Brème de mer, carpe de mer*, sur plusieurs côtes de France.

puisse être, le trahit, lors même que son instinct l'entraîne dans la mer à quelque profondeur, comme dans un asile assuré; et on le recherche d'autant plus, qu'il réunit à une chair des plus délicates et des plus agréables une grandeur considérable. Marcgrave l'a vu offrir une longueur de six ou sept décimètres. Le prince Maurice de Nassau a laissé un très-beau dessin de ce spare, dont Marcgrave, et, d'après lui, Jonston, Willughby et Ruysch, ont aussi donné la figure.

Les Indes orientales nourrissent le cuning. La tête de ce spare est petite et comprimée. Un rang de petites dents garnit l'une et l'autre des deux mâchoires. La langue et le palais sont lisses. La ligne latérale est presque droite. Un sillon longitudinal reçoit la nageoire du dos, à la volonté de l'animal. Les nageoires sont jaunes.

Le spare galonné a le corps beaucoup plus élevé que le cuning. Il préfère la mer du Brésil, comme la queue-d'or. Toutes ses nageoires sont jaunes ou dorées, ainsi que les galons ou raies longitudinales dont il est paré. Il ne parvient ordinairement qu'à la longueur de deux décimètres. Il séjourne auprès des rivages rocailleux où l'eau est pure, et où il peut trouver pour sa nourriture une grande quantité d'œufs de poisson. D'après cette habitude il n'est pas surprenant que Marcgrave et Pison, qui ont donné la figure de cet osseux, ainsi que le prince Maurice, Jonston et Ruysch, et d'après lesquels Klein et Willughby en ont parlé, lui aient attribué une saveur des plus agréables et supérieure même à celle de la carpe.

Le spare brème a la tête comprimée et petite; la langue et le palais lisses; les deux mâchoires également avancées; les opercules couverts de très-petites écailles, et composés chacun de trois pièces; le corps et la queue très-élevés, le ventre arrondi; la ligne latérale bordée de points noirs en haut et en bas; et toutes les nageoires d'un rouge de brique, excepté la dorsale, qui est rougeâtre à sa base, d'un vert bleuâtre sur la plus grande partie de sa surface, et lisérée de noir.

Ce spare brème se trouve dans le canal qui sépare la France de l'Angleterre. On le voit aussi auprès de presque toutes les côtes occidentales de France, et même dans le voisinage du cap de Bonne-Espérance. Il détruit une grande quantité de frai et de jeunes poissons. Il a la chair blanche, mais molle : cependant il est assez bon à manger lorsqu'il est grand et qu'il a vécu dans

des endroits pierreux. On le prend pendant l'été avec des filets ou des lignes ; et l'on profite souvent, pour le pêcher, des temps d'orage et de tempête, pendant lesquels il se réfugie près des rivages et sur les bas-fonds [1].

Le spare gros-oeil a, en effet, l'œil très-gros, ainsi que le montre le tableau générique : le diamètre de l'orbite est à peu près égal à la moitié du grand diamètre de l'ouverture de la bouche. Les mâchoires sont aussi avancées l'une que l'autre ; la langue est lisse ; l'extrémité de la queue est beaucoup moins haute que le corps et la partie antérieure de cette même queue. Les couleurs sont très-riches : les raies longitudinales rouges ou jaunes, que le tableau générique indique, règnent sur un fond jaune doré ; les nageoires sont variées de jaune et de rouge ; la caudale est jaune à sa base et grise à son extrémité.

---

[1] 15 rayons à chaque nageoire pectorale du spare queue-rouge.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque nageoire pectorale du spare queue-d'or.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du cuning.
18 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à chaque nageoire pectorale du galonné.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du spare brème.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du spare gros-œil.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

LE SPARE RAYÉ,

LE SPARE ANCRE,

LE SPARE TROMPEUR, LE SPARE PORGY, LE SPARE ZANTURE, ET LE SPARE DENTÉ[1].

Les eaux du Japon nourrissent, suivant Bloch, le spare rayé. Chaque narine de ce spare n'a qu'un orifice. Les mâchoires sont à peu près aussi avancées l'une que l'autre. Le devant de chacune de ces mâchoires présente des dents plus longues que celles des côtés. Les trois raies larges et bleues que l'on voit régner sur le corps et la queue de l'animal sont relevées par l'éclat des écailles, qui sont dorées sur la partie supérieure du poisson, et argentées sur l'inférieure. Les nageoires pectorales et les thoracines montrent des nuances rougeâtres : les autres nageoires sont variées de bleu et de jaune.

Le nom d'*ancre*, donné par Bloch au second des spares décrits dans cet article, vient de la forme de plusieurs dents de la mâchoire inférieure de cet osseux, lesquelles sont courbées en deux sens. La tête de ce poisson est grande et comprimée. Une dent plus grande que les voisines, et tournée en avant, se montre à la mâchoire supérieure, auprès de l'angle des deux mâchoires. On ne voit qu'un orifice pour chaque narine. Les écailles sont grandes et lisses. Des teintes rougeâtres paroissent sur la tête et sur les nageoires, excepté sur la dorsale, qui est bleuâtre et tachetée de brun.

---

[1] *Dentale*, dans quelques départemens de France; *dentillac*, *marmo*, dans quelques départemens méridionaux de France; *dentice*, dans la Ligurie et en Sardaigne; *dentici*, à Malte; *dentelé*, dans plusieurs parties de l'Italie; *synagrida*, par les Grecs modernes; *zahn brachsem*, ou *zahn brassem*, en Allemagne; *taan braasem*, en Hollande; *sea-rough*, en Angleterre.

Le *spare trompeur* est très-remarquable par sa forme, ainsi que par les habitudes qui en découlent, et qui lui ont fait donner le nom qu'il porte. Son museau, très-allongé, semblable à un tube, et terminé par la petite ouverture de sa bouche, lui sert d'instrument de projection, pour lancer en petites gouttes l'eau qu'il introduit dans le fond de sa gueule par les orifices des branchies. C'est avec ces petits projectiles fluides qu'il attaque les insectes qui voltigent au-dessus de la surface de la mer, dans l'endroit où il se tient en embuscade; qu'il les tue, ou les étourdit, ou les mouille, et les met toujours hors d'état de s'envoler et d'échapper à sa poursuite. Il est lui-même très-recherché dans les grandes Indes, qu'il habite; et sa proie est vengée par les pêcheurs de ces belles contrées, où l'on aime beaucoup à se nourrir de poisson. Sa chair est, en effet, très-agréable au goût: mais son volume est peu considérable; il ne parvient ordinairement qu'à la longueur de trois décimètres. Des deux lignes latérales qu'il présente, la supérieure suit, à peu près, la courbure du dos; l'inférieure est droite. Les écailles sont grandes et bordées de verdâtre; les nageoires jaunes; et la dorsale et l'anale ornées de bandelettes vertes.

La couleur générale du porgy est bleuâtre; son séjour, la Caroline. Catesby et Garden l'ont fait connoître.

Le zanture, que l'on trouve dans les mers voisines de la Caroline et de la Jamaïque, a de très-grands rapports avec le porgy.

Le denté en a d'assez remarquables avec le hurta; et de plus, pour éviter toute équivoque, il est bon d'observer qu'il paroît que ce spare n'a pas reçu des anciens naturalistes grecs le même nom à tout âge. Dans sa jeunesse, il a été nommé par eux *synagris;* et dans un âge plus avancé, *synodon*. Mais il ne faut pas le confondre avec le spare auquel nous avons conservé la dénomination de *synagre*, d'après Linné, Daubenton, Bonnaterre, etc., et qui a été vu par Catesby dans les eaux de la Caroline, ni avec celui que nous nommons, ainsi que Bloch, *cynodon*, ou *dent de chien*.

Au reste, le denté a la tête comprimée; les deux mâchoires également avancées, et garnies chacune d'une rangée de dents pointues et recourbées; la langue et le palais lisses; l'ouverture de chaque narine double; la tête variée de doré, d'argenté et de vert; des points bleus plus ou moins apparens sur les côtés; la nageoire dorsale et la caudale jaunes à leur base, et bleues à leur

extrémité; les pectorales rougeâtres; les thoracines et l'anale d'un jaune foncé; quatre cœcums auprès du pylore; et la vessie natatoire divisée en deux portions [1].

Ce poisson change de couleur avec l'âge : il devient pourpre lorsqu'il est vieux; ce qui a dû porter les anciens à donner à ce spare, suivant le nombre de ses années, le nom de *synagre* ou celui de *synodon*. On dit que ses teintes varient aussi avec les saisons, et qu'il est blanc ou presque blanc en hiver.

Le denté habite non-seulement dans la Méditerranée, où il a été observé par les anciens naturalistes grecs, mais dans la mer d'Arabie et dans celle de la Jamaïque. Il est très-commun auprès de l'île de Sardaigne, de la Campagne de Rome, de Venise, de la Dalmatie, et des côtes de l'Archipel et de Syrie, ou, du temps de Jove, on prenoit une assez grande quantité d'individus de cette espèce pour en faire mariner un nombre très-considérable,

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du spare rayé.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du spare ancre.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

11 rayons à chaque nageoire pectorale du spare trompeur.
6 rayons à chaque thoracine.
11 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du porgy.
17 rayons à chaque nageoire pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
19 rayons à la nageoire de la queue.

17 rayons à chaque nageoire pectorale du santure.
6 rayons à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du spare denté.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

que l'on transportoit dans des contrées très-éloignées du lieu où on les avoit pêchés. Il pèse communément de deux à cinq myriagrammes, quelquefois de onze à douze; et Duhamel rapporte qu'un de ses correspondans en avoit vu un du poids de trente-huit. On le prend à la ligne, et avec toute sorte de filets. Au printemps, on le trouve dans les bas-fonds voisins des rivages; et il se réfugie dans les profondeurs de la mer, soit pendant l'hiver pour échapper à un froid trop rigoureux, soit pendant l'été pour se dérober à l'influence funeste des rayons du soleil.

LE SPARE FASCÉ

LE SPARE FAUCILLE,

LE SPARE JAPONAIS, LE SPARE SURINAM, LE SPARE CYNODON [1], ET LE SPARE TÉTRACANTHE.

Bloch a publié, le premier, la description de ces six espèces de poissons.

Le fascé a la tête comprimée; l'ouverture de la bouche assez grande; les mâchoires d'égale longueur; la langue et le palais lisses; chaque narine indiquée par un seul orifice; les écailles larges, lisses et minces; une bande noire sur la caudale, dont l'extrémité est d'ailleurs très-brune, et de petites taches sur un liséré très-brun qui garnit la dorsale et la nageoire de l'anus.

Il se trouve au Japon.

Le spare faucille habite dans la mer des Antilles, et a été dessiné par Plumier. Ce beau spare est couvert d'écailles brillantes de l'éclat de l'or, et du vert de l'émeraude. Sa tête est grande. Deux dents fortes et recourbées garnissent, des deux côtés, la

[1] *Ican cacatoea ija*, au Japon; *papapeyfish*, par les Hollandais du Japon.

partie postérieure de chaque mâchoire. Chaque narine a un orifice double. Les opercules sont revêtus de petites écailles. Le ventre est court, gros et arrondi [1].

Le nom du spare japonais apprend quelle est sa patrie. On doit remarquer la langue et le palais de ce poisson, qui sont lisses, l'orifice unique de chacune de ses narines, la compression de son corps, la largeur et la surface unie de ses écailles, le jaune de ses opercules, et la couleur de ses nageoires, qui sont variées de rouge et de gris.

Nous n'avons pas besoin de dire que les eaux de Surinam sont celles que préfère le spare qui porte le nom de cette contrée. Ce poisson a l'ouverture de la bouche petite. On ne voit qu'un orifice à chacune de ses narines. Les écailles sont lisses et minces; des raies brunes règnent sur les nageoires, qui sont jaunes.

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du spare fascé.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du spare faucille.
10 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du spare japonais.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 ou 6 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du spare surinam.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du cynodon.
16 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

13 rayons à chaque pectorale du tétracanthe.
22 rayons à la caudale.

On a observé dans la mer du Japon le cynodon, dont les yeux sont ovales et très-grands, les narines percées chacune d'un seul orifice, les deux mâchoires d'égale longueur, les écailles lisses et petites, la dorsale ainsi que l'anale variées de jaune et de rouge.

Et enfin Plumier a dessiné dans les Antilles le tétracanthe, qui se plaît dans les eaux de ces îles, parvient à une grandeur considérable, et réunit aux traits présentés par le tableau générique un orifice double pour chaque narine, de petites écailles sur les opercules, un tronc élevé, et une tache presque ronde, argentée, d'autant plus éclatante qu'elle est bordée de noir, et placée à l'origine de la ligne latérale.

LE SPARE VERTOR,

LE SPARE MYLOSTOME,

LE SPARE MYLIO, LE SPARE BRETON, ET LE SPARE RAYÉ D'OR.

Nous avons trouvé dans les manuscrits de Commerson la description de ces cinq spares.

Le vertor habite dans le grand Océan, auprès des côtes de la Nouvelle-Guinée, où Commerson a vu des myriades d'individus de cette espèce, et où il n'en a remarqué aucun qui eût plus d'un demi-décimètre de long. Son dos est caréné et son ventre arrondi, comme le dos et le ventre de plusieurs spares. Les deux mâchoires présentent à peu près la même longueur. La lèvre supérieure est extensible. De petites écailles couvrent toute la surface de l'animal. On voit à l'angle extérieur de chaque thoracine une lame écailleuse allongée et aiguillonnée, que Commerson regardoit comme un caractère distinctif de tous les spares; mais ce naturaliste n'avoit pas observé un grand nombre de ces osseux. Les vertors suivoient en troupes si considérables le vaisseau de ce voyageur, au milieu du mois d'août 1768, lorsqu'il alloit vers les

rivages de la Nouvelle-Guinée, qu'on ne pouvoit pas enfoncer un seau dans la mer pour y puiser de l'eau, sans en retirer plusieurs de ces petits poissons, distingués par la beauté de leurs nuances que le bleu noirâtre de la base des pectorales fait ressortir avec encore plus d'éclat.

Le mylostome a été pêché sous les yeux de Commerson auprès des côtes des îles Praslin, au mois de juillet 1768 Le goût de ce thoracin est assez agréable. Ce poisson a beaucoup de rapports avec la dorade; mais son front est beaucoup plus près d'être vertical que celui de ce dernier spare. Les deux mâchoires sont également avancées, et hérissées de dents très-petites et serrées comme celles d'une lime. La langue est courte, large, pointue et cartilagineuse. Deux orifices appartiennent à chaque narine. Les yeux sont très-gros et saillans. Les écailles qui recouvrent les opercules, le corps et la queue, sont rayonnées, et un peu crénelées dans leur bord postérieur. La couleur générale est d'un jaune foncé, plus clair sur les pectorales, mêlé avec du vert sur une grande partie de la dorsale et de la caudale, et qui s'étend jusqu'au bord intérieur de la mâchoire inférieure, à la langue, au palais et au gosier. Deux taches noirâtres sont placées sur l'extrémité de la queue, de manière à se réunir, et à y représenter, suivant les expressions de Commerson, *une paire de lunettes*.

La mer voisine de l'île de France nourrit le mylio, qui ressemble beaucoup au mylostome, et qui parvient à la grandeur d'un cyprin de taille moyenne. Les écailles qui revêtent ses opercules, son corps et sa queue, sont larges, lisses et brillantes. Six dents saillantes en avant garnissent l'extrémité des deux mâchoires, dont l'inférieure est la plus courte; la lèvre supérieure est extensible.

Le fond de la couleur de ce mylio est argenté; les pectorales, une portion de la dorsale et la caudale, sont jaunes; les thoracines, la plus grande partie de l'anale, le bord supérieur de la dorsale, et l'extrémité de la caudale, offrent une teinte noirâtre; et chaque joue présente une tache très-dorée [1].

---

[1] 18 rayons à chaque nageoire pectorale du vertor.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

Le breton se trouve parmi les poissons littoraux de l'île de France; il y est cependant assez rare. On vante la bonté de sa chair; mais il ne parvient ordinairement qu'à la longueur de deux ou trois décimètres. La lèvre supérieure est si extensible, qu'elle s'allonge quelquefois d'un neuvième et même d'un huitième de la longueur totale de l'animal. Chaque mâchoire est garnie de très-petites dents.

Le spare rayé d'or a deux ou trois décimètres de longueur, les deux mâchoires presque également avancées, le dos brun, et les côtés argentés.

---

16 rayons à chaque nageoire pectorale du mylostome.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque nageoire pectorale du mylio.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

17 rayons à chaque nageoire pectorale du spare breton.
6 rayons à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du spare rayé d'or.
15 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

LE SPARE CATESBY,

LE SPARE SAUTEUR,

LE SPARE VENIMEUX, LE SPARE SALIN[1], LE SPARE JUB[2], ET LE SPARE MÉLANOTE.

Nous devons à Catesby la connoissance du spare auquel nous avons donné le nom de ce voyageur, ainsi que celle du sauteur et du venimeux. Ces trois espèces habitent dans les eaux de l'Amérique septentrionale un peu voisines des tropiques, et particulièrement dans celles de la Caroline. Le premier de ces trois spares a ordinairement trois ou quatre décimètres de longueur. Sa gueule est grande et rouge à l'intérieur; et les écailles qui recouvrent son corps et sa queue sont larges, brunes, et bordées de jaune.

Le sauteur, qui doit son nom spécifique à la facilité avec laquelle il s'élance, comme plusieurs autres poissons, au-dessus de la surface de l'eau, présente sur ses opercules un mélange de blanc, de rouge et de jaune. La couleur générale de sa partie supérieure est brune. Il se plaît dans les climats chauds. Il n'a souvent que deux décimètres de longueur. Mais la rapidité et la force avec lesquelles il agite sa queue lui donnent, indépendamment de la faculté de sauter, et de s'élever presque verticalement à une hauteur plus ou moins remarquable, celle de nager avec vitesse, et de suivre les vaisseaux, même lorsque leurs voiles sont enflées par le vent le plus favorable.

---

[1] *Pacu, selumixira*, au Brésil; *sellema*, *selim*, par les Portugais du Brésil.

[2] *Guatumpa juba*, au Brésil.

La longueur ordinaire du venimeux est depuis six jusqu'à dix décimètres, et par conséquent très-considérable. Il a été regardé comme renfermant un poison dangereux; et de là vient le nom spécifique qu'il porte. Mais il paroît qu'il n'est pas venimeux ou malfaisant dans toutes les contrées ni dans toutes les saisons où on le pêche, et par conséquent qu'il ne doit ses qualités funestes qu'à la nature des alimens qu'il préfère dans certaines circonstances, et qui, innocens pour ce thoracin, sont mortels pour l'homme ou pour plusieurs animaux. Cet osseux est dès-lors un nouvel exemple de ce que nous avons dit dans notre *Discours sur la nature des poissons*, de l'essence et de l'origine de leurs sucs vénéneux; mais il n'en doit pas moins être l'objet de l'examen le plus attentif, ou plutôt des épreuves les plus rigoureuses, avant qu'on ne puisse avec prudence se nourrir de sa chair, dont il sera toujours bien plus sûr de se priver.

La patrie du *salin* est le Brésil. Ce spare, dont Marcgrave et le prince Maurice de Nassau ont laissé chacun un dessin, a la tête petite, la couleur générale d'un bleu argenté, toutes les nageoires jaunes ou dorées, des intestins très-larges, un ovaire très-grand, et une longueur de trois ou quatre décimètres. Il quitte la mer au printemps pour remonter dans les rivières, et ne revient dans l'Océan que vers la fin de l'automne.

Le *jub* habite le Brésil comme le salin. La nuque de ce poisson est très-relevée; son dos d'un violet noirâtre; et chacune de ses nageoires variée de jaune et d'orangé. Ce spare devient deux fois plus grand que le salin; mais il ne monte pas, comme ce dernier, dans les rivières. Il s'arrête entre les rochers voisins des embouchures des fleuves; il y passe même très-souvent l'hiver; et on y pêche un nombre d'autant plus grand d'individus de cette espèce, que la chair du jub est très-bonne à manger, et que celle des joues de cet osseux, ainsi que de sa langue, a été regardée comme une nourriture des plus délicates. Le prince Maurice a fait un dessin de ce spare; on en trouve un autre, mais mauvais, dans Marcgrave, qui en a donné aussi une description. Le dessin de Marcgrave a été copié par Pison; sa description par Willughby: l'un et l'autre l'ont été par Jonston et par Ruysch. Bloch a publié le dessin du prince Maurice.

C'est dans le Japon que vit la mélanote. Ce thoracin a les dents petites; et chacune de ses narines n'a qu'un orifice. Ses autres

le grand Océan équinoxial, et figurés par les soins de Commerson, qui en transmit dans le temps, à Buffon, les dessins que j'ai fait graver. Les dents incisives et molaires qui garnissent la bouche du premier de ces spares, et dont on peut voir la forme représentée sur la même planche que ce bufonite, ont tant de ressemblance avec celles de la vraie dorade, qu'il ne m'a pas paru invraisemblable que dans quelques circonstances on ait pris, ou l'on prît à l'avenir, des dents fossiles de bufonite pour des dents de dorade; et comme cette erreur peut être de quelque importance relativement aux conséquences que le géologue tire quand il compare la patrie actuelle d'une espèce de poisson avec les pays où il trouve des dépouilles de cette même espèce, j'ai désiré que le nom du spare dont la conformation pouvoit entraîner une méprise fâcheuse indiquât l'attention avec laquelle on doit observer tous ses traits; et je l'ai appelé *bufonite* par allusion à un des noms donnés à ces molaires fossiles de la véritable dorade, qui diffèrent à peine de celles du spare dont je publie le premier la description.

Au reste, les pectorales du bufonite sont allongées et très-

---

13 rayons à chaque pectorale du spare demi-lune.

10 rayons à chaque pectorale du spare holocyanéose.
12 rayons à la nageoire de la queue.

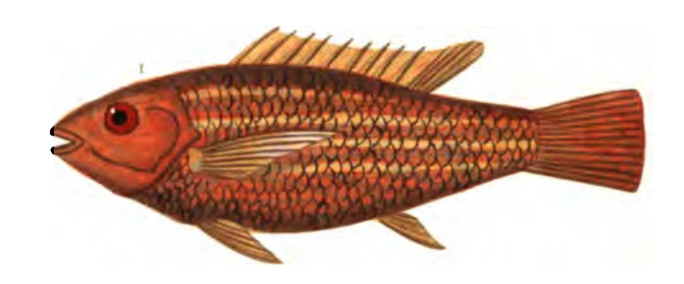
13 rayons à chaque pectorale du lépisure.
17 rayons à la caudale.

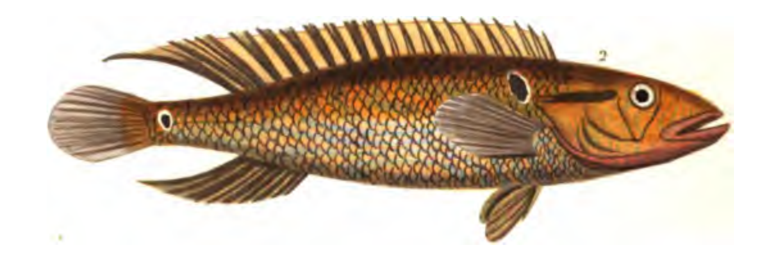
11 rayons à chaque pectorale du bilobé.
21 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à chaque pectorale du spare cardinal.
6 rayons à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

9 rayons à chaque pectorale du bufonite.
6 rayons à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

11 rayons à chaque pectorale du spare perroquet.
19 rayons à la caudale.







Prêtre pinx. *Plée père Sculp.*

1. Le Spare maron........... Page 75.
2. Le Spare paon.................. 77.
3. Le Spare zone phore............ 79.

...it dans la Méditerranée, où il a été bien observé ... temps d'A... Il ...

...est jeune ... les ...

... mais il ... pe...

... mer; et l'on a ... que ...

... de sa ...

... animaux à ...

... vitaux sont ... pour ...

... quelque ... après sa mort, et que ...

... qu'il a été ...

... Toscane; ...

15 rayons à la nageoire de la queue.

1.







2. Le Spare paon .... 77.
3. Le Spare zone phore .... 79.

pointues ; et chacune de ses narines a deux orifices inégaux en grandeur.

Le perroquet a, comme le bufonite, les pectorales pointues ; sa dorsale est d'ailleurs basse et allongée.

LE SPARE ORPHE,

LE SPARE MARRON [1],

LE SPARE RHOMBOIDE, LE SPARE BRIDÉ, LE SPARE GALILÉEN, ET LE SPARE CARUDSE.

L'ORPHE vit dans la Méditerranée, où il a été bien observé, même dès le temps d'Aristote. Il croît avec beaucoup de vitesse, pendant qu'il est jeune. Il fréquente les rivages lorsque la belle saison règne : mais il se retire pendant l'hiver dans les profondeurs de la mer ; et l'on a écrit que son instinct le portoit à choisir pour le lieu de sa retraite les cavernes soumarines où abondoient les animaux à coquille. L'orphe perd difficilement la vie ; ses mouvemens vitaux sont même assez intenses pour que son irritabilité subsiste quelque temps après sa mort, et que ses membres palpitent fortement après qu'il a été disséqué [2].

---

[1] *Castagnole*, en Ligurie et en Toscane ; *monachelle*, en Sicile.

[2] 16 rayons à chaque pectorale de l'orphe.
6 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du spare marron.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

La Méditerranée est la patrie du spare marron, comme de l'orphe. Ce spare marron a la tête petite, le museau court, le second rayon de chaque thoracine terminé ordinairement par un filament, une épaisseur un peu considérable, et une longueur d'un ou deux décimètres. Les raies longitudinales qu'il présente sont d'une teinte plus claire que la couleur générale brune qui le distingue, et que rappelle son nom spécifique. Les individus de cette espèce vont souvent par troupes nombreuses. On prétend que, comme plusieurs autres poissons dont nous avons déjà parlé, ils peuvent produire un bruissement très-sensible en faisant siffler contre les opercules de leurs branchies les gaz qui sortent avec rapidité de leur estomac et de leurs intestins, lorsque ces animaux compriment vivement ces derniers organes. On a aussi écrit, et cette opinion paroît venir d'Aristote, que le spare marron devoit être compté parmi les poissons dont l'ouïe est la plus fine.

C'est dans les mers de l'Amérique septentrionale que l'on trouve le rhomboïde et le bridé.

Le galiléen est du petit nombre des thoracins qui ont plus de six rayons à chaque thoracine. Son nom spécifique annonce qu'il habite dans la Galilée : on l'y a vu dans le lac de Génézareth ; et quelques auteurs se sont plus à écrire que l'on devoit rapporter

---

6 rayons à la membrane branchiale du spare rhomboïde.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du spare bridé.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la nageoire de la queue.

11 rayons à chaque pectorale du spare galiléen.
20 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du caradse.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la nageoire de la queue.

à cette espèce les poissons pris en si grand nombre dans ce même lac de Galilée, lors d'une fameuse pêche dont saint Luc a parlé.

Le carudse, que l'on a observé dans la mer qui baigne les côtes de la Norwége, a les opercules garnis de petites écailles, et sa couleur générale est grise. Si les opercules de ce poisson sont dentelés, ainsi que Bloch l'a écrit, et ainsi que le montre la figure publiée par ce naturaliste, il faudra placer ce carudse parmi les lutjans, dans le genre desquels il a été inscrit par le célèbre ichthyologiste de Berlin.

LE SPARE PAON [1],

LE SPARE RAYONNÉ [2],

LE SPARE PLOMBÉ, LE SPARE CLAVIÈRE [3], LE SPARE NOIR [4], ET LE SPARE CHLOROPTÈRE [5].

Le spare paon, que l'on a pêché auprès des rivages pierreux de Surinam, présente un corps gros et allongé, une tête étroite par-devant et large par-derrière, une bouche assez grande, et des dents pointues. Sa mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure. Chacune de ses narines n'a qu'un orifice. Son ventre

[1] *Stone perch*, en Angleterre; *stein barsch*, *stein brachsem*, en Allemagne.

[2] *Pudding fish*, en anglais.

[3] *Rochau*, dans quelques départemens méridionaux de France.

[4] *Ikan cacatoea* au Japon; *der schwarze papageyfish*, par les Hollandais; *der schwarz flosser*, par les Allemands; *the black fin*, par les Anglais.

[5] *De groene papageyvisch*, par les Hollandais au Japon; *der grün flosser*, par les Allemands; *the green fin*, par les Anglais.

est très-long; sa couleur générale est brune; et sa chair blanche, grasse et succulente.

Le spare rayonné vit dans les eaux de la Caroline. Il a la lèvre supérieure extensible; les deux dents de devant plus grandes que les autres; les côtés pourpres, et le ventre roux.

Le plombé appartient à la Méditerranée; et sa longueur n'est le plus souvent que de trois ou quatre décimètres.

Il est difficile de voir un plus beau poisson que la clavière. Ce spare brille de tous les reflets de l'émeraude et du saphir, fondus dans des nuances noires ou brunes, et dans les teintes les plus agréables de l'améthyste et du grenat. Sa queue est couleur d'indigo. Il a d'ailleurs la chair tendre, délicate et salubre. Il étoit très-commun auprès de Marseille et d'Antibes, du temps de Rondelet.

La tête et les opercules du spare noir sont dénués de petites écailles; la pièce postérieure de chaque opercule présente une prolongation qui paroît comme tronquée; chaque narine n'a qu'un orifice; des conduits terminés chacun par un pore, et destinés à répandre sur la surface de l'animal cette humeur huileuse et gluante dont nous avons parlé si souvent, sont disposés en rayons autour de chaque œil. Ces canaux, les opercules, le ventre et la queue, sont verts; la partie supérieure de l'animal est d'un rouge brun; les pectorales sont jaunes ou brunes.

Ce spare est du Japon, ainsi que le chloroptère [1].

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du spare paon.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du spare rayonné.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
17 rayons à la nagoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du spare plombé.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

Ce dernier a la tête comprimée, brune, et rayée de bleu; les deux mâchoires également avancées; une dent saillante et recourbée à chaque angle de la bouche; deux orifices à chaque narine; les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; et l'anus plus proche de la tête que de la caudale.

LE SPARE ZONÉPHORE,

LE SPARE POINTILLÉ[1],

LE SPARE SANGUINOLENT[2], LE SPARE ACARA, LE SPARE NHOQUUNDA, ET LE SPARE ATLANTIQUE.

Nous avons donné le nom de *zonéphore*, ou de *porte ceinture*, au premier de ces six spares, pour désigner les cinq ou six bandes qui forment comme autant de ceintures autour du corps de ce poisson. Le Japon est la patrie de cet osseux. La grosseur des

5 rayons à la membrane branchiale du spare noir.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du spare chloroptère.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

[1] *Ikan soe salat, luccesie mera*, aux Indes orientales; *roode jacob evertsen*, *sousalat visch*, par les Hollandais des Grandes-Indes; *negro-fish*, par les Anglais.

[2] *Jacob evertsen rouge*; *blut barsch*, par les Allemands; *the hind*, par les Anglais; *poisson couronné*, à la Martinique, suivant Plumier.

lèvres de ce spare lui donne quelques rapports particuliers avec les labres. Les deux mâchoires sont également avancées, et armées, chacune dans leur partie antérieure, de deux dents très-allongées. Chaque narine a deux orifices. La ligne latérale est interrompue ; le dos caréné; le ventre arrondi ; et toutes les nageoires sont brunes, excepté la dorsale et l'anale, dont la couleur est noirâtre.

Le pointillé habite non-seulement dans la mer des Moluques, où il a été observé par Valentyn, mais encore dans celle des Antilles, où Plumier l'a trouvé, et dans les eaux de la Caroline, où Catesby l'a vu.

Il parvient à la grandeur de quatre ou cinq décimètres; et l'éclat de l'argent mêlé à celui du rubis, au milieu duquel on croiroit voir briller un grand nombre de petits saphirs, le rend un des plus beaux poissons des mers voisines des tropiques.

Sa chair est de bon goût. Les écailles dont il est revêtu sont grandes; ses nageoires sont arrondies; et sa ligne latérale est presque droite.

Le spare sanguinolent, dont le nom annonce la vivacité des nuances rouges qui scintillent seules sur sa surface, habite dans les deux Indes; Plumier l'a vu auprès des Antilles, et Catesby auprès des îles Bahama : on le trouve souvent dans les bas-fonds voisins des rivages. Sa chair n'est pas désagréable à manger; et sa longueur est quelquefois de sept ou huit décimètres.

La tête et l'ouverture de la bouche sont grandes; les deux mâchoires aussi avancées l'une que l'autre; les yeux rapprochés du sommet de la tête ; et les écailles assez larges.

L'acara est pêché dans les rivières du Brésil. Il est gros ; mais sa longueur n'excède guère deux ou trois décimètres. Sa chair est bonne à manger. Le prince Maurice de Nassau en a laissé un dessin ; celui que Marcgrave en a donné a été copié par Willughby, Jonston et Ruysch. Les nageoires de ce poisson sont d'une couleur brune mêlée de jaune.

Le nhoquunda vit dans les mêmes rivières, parvient à la même longueur, a la même saveur, et a été dessiné ou figuré par les mêmes auteurs que l'acara. Les deux rangs de taches ovales, dont l'un est situé sur un côté, et l'autre sur le côté opposé de l'animal, ne servent pas peu à distinguer ce spare, dont la tête, le corps et la queue sont allongés, les mâchoires également

avancées, et les narines percées chacune de deux ouvertures; l'anus est deux fois aussi éloigné de la tête que de la caudale [1].

A l'égard du spare atlantique, son nom spécifique indique la mer dans laquelle on le trouve; mais c'est le plus souvent le voisinage des Antilles qu'il préfère. Son corps est allongé; et l'orifice de chaque narine est double.

Nous avons trouvé dans les peintures sur vélin du Muséum, exécutées d'après les dessins de Plumier, la figure d'un spare que nous regardons comme une variété de l'atlantique. La couleur générale de ce poisson est mêlée de brun ou de noir; et chacune de ses taches rouges est chargée, dans le centre, d'un point plus rouge encore. Plumier l'a nommé *turdus alius niger, maculis purpureis oculatus*.

---

[1] 12 rayons à chaque nageoire pectorale du zonéphore.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la nageoire de la queue.

10 rayons à chaque pectorale du spare pointillé.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

10 rayons à chaque pectorale du spare sanguinolent.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque pectorale du spare acara.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

12 rayons à chaque pectorale du spare nhoqunuda.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à chaque pectorale du spare atlantique.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

LE SPARE CHRYSOMÉLANE,

LE SPARE HÉMISPHÈRE,

LE SPARE PANTHÉRIN, LE SPARE BRACHION, LE SPARE MÉACO, ET LE SPARE DESFONTAINES.

Nous devons à Plumier un dessin du *chrysomélane*, qui, dans les eaux de l'Amérique équinoxiale, parvient à une longueur de quatre ou cinq décimètres. La mâchoire inférieure de ce poisson est plus avancée que la supérieure; les lèvres sont grosses; l'œil est grand; et toutes les nageoires sont comme marbrées de couleur de chair, et de gris ou de bleu.

Le spare *hémisphère* habite dans le grand Océan équinoxial, où il a été observé par Commerson, qui en a transmis une figure dans ses manuscrits, avec un dessin du *panthérin*, et un dessin du *brachion*, que l'on trouve l'un et l'autre dans les eaux où l'on pêche le spare hémisphère. Ce dernier thoracin a la dorsale et l'anale très-longues et très-larges ou très-hautes; cette nageoire de l'anus est d'ailleurs parsemée de petites taches.

La tête du méaco est comprimée; et ses nageoires sont tachetées de brun: le nom que nous lui avons donné rappelle une grande ville du Japon, et indique qu'on le pêche dans les eaux de cette contrée, où Thunberg l'a observé [1].

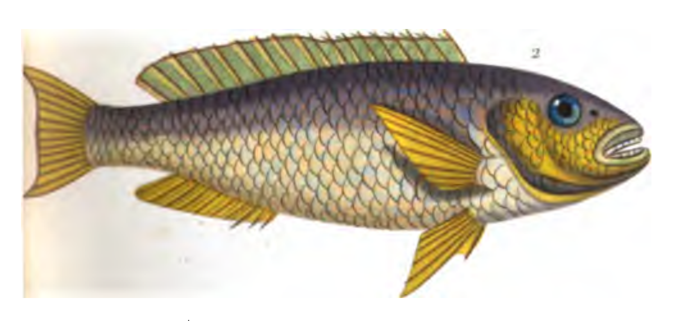
---

[1] 9 ou 10 rayons à chaque pectorale du spare chrysomélane.
6 rayons à chaque thoracine.
12 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque pectorale du spare hémisphère.
6 rayons à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

23 rayons à la caudale.







De Sève pinx.t Plée Fils Sculp.t

1. Le Spare chrysomelane..... Page 82
2 Le Spare abigaard............. 84
3 Le Dipterodon apron 88

Quant au spare desfontaines, nous le dédions, par la dénomination que nous lui donnons, à notre célèbre et excellent ami Desfontaines, notre confrère à l'Institut, et notre collègue au Muséum d'histoire naturelle, qui l'a trouvé dans les eaux thermales, pendant son intéressant voyage en Barbarie. M. Desfontaines a vu ce poisson dans les eaux chaudes des deux fontaines de la ville de Cafsa au royaume de Tunis. Ces eaux firent monter le thermomètre de Réaumur à 30 degrés au-dessus de la glace, dans le mois de janvier ou de nivose, saison où, dans cette partie de l'Afrique, la température de l'atmosphère varie pendant le jour de dix à quinze degrés. Ces eaux chaudes sont fumantes, mais elles n'ont pas paru minérales à M. Desfontaines; et lorsqu'on les a laissées se refroidir, elles sont bonnes, très-limpides, et les seules dont fassent usage pour leur besoin les habitans de la ville de Cafsa et des environs. Nous consignons ce fait important[1], avec d'autant plus de soin dans cette Histoire, que M. Desfontaines a trouvé la même espèce de spare[2] dans les ruisseaux d'eau froide et saumâtre qui arrosent les plantations de dattiers à Tozzer.

---

12 rayons à chaque pectorale du spare panthérin.
11 ou 12 rayons à la nageoire de la queue.

11 rayons à chaque pectorale du spare brachion.
20 rayons à la caudale.

9 rayons à chaque pectorale du mésco.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

13 rayons à chaque pectorale du spare desfontaines.
6 rayons à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

[1] Voyez le Discours sur la nature des poissons, et l'article du *spare dorade*.

[2] Note manuscrite communiquée par M. Desfontaines.

LE SPARE ABILDGAARD,

LE SPARE QUEUE-VERTE,

ET LE SPARE ROUGEOR.

Le premier de ces spares habite auprès de Sainte-Croix en Amérique. La tête de ce poisson est grande, large et comprimée; ses lèvres sont grosses; l'orifice de chacune de ses narines est double. Un individu de cette espèce avoit été adressé au professeur Abildgaard, ami de Bloch, à qui nous devons la connoissance du spare qu'il a dédié à son ami, ainsi que celle du spare queue-verte.

Ce dernier osseux se trouve et dans les eaux des Antilles, et dans celles du Japon. Il a la tête étroite; l'ouverture de la bouche petite; les deux mâchoires également avancées; un seul orifice à chaque narine; une partie de l'anale garnie d'écailles; les thoracines pointues; de petites taches d'une nuance pâle auprès du museau; les mâchoires et presque tous les os d'une couleur verte.

Plumier a laissé dans ses manuscrits un dessin du rougeor, que nous avons nommé ainsi à cause de ses belles teintes, et qui vit dans l'Amérique équinoxiale, ou dans les environs de cette partie du Nouveau-Monde.

Ce spare devient assez grand; son iris est doré; ses pectorales sont nuancées d'or et de brun, et ses autres nageoires variées d'or, de brun et de rouge [1].

---

[1] 12 rayons à chaque pectorale du spare abildgaard.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du spare queue-verte.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

12 ou 13 rayons à chaque pectorale du rougeor.
17 rayons à la caudale.

CENT DOUZIÈME GENRE.

LES DIPTÉRODONS.

Les lèvres supérieures peu extensibles, ou non extensibles; ou des dents incisives, ou des dents molaires, disposées sur un ou plusieurs rangs; point de piquans ni de dentelure aux opercules; deux nageoires dorsales; la seconde nageoire du dos éloignée de celle de la queue, ou la plus grande hauteur du corps proprement dit, supérieure, égale, ou presque égale, à la longueur de ce même corps.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE DIPTÉRODON PLUMIER.	Quatre rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; dix-huit rayons à la seconde; les pectorales grandes et triangulaires.
2. LE DIPTÉRODON NOTÉ.	Cinq rayons à la première dorsale; dix-huit à la seconde; un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à chaque thoracine; la tête comprimée et couverte de lames écailleuses, argentées et très-allongées.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. Le diptérodon hexacanthe.	Six rayons aiguillonnés à la première dorsale ; un rayon aiguillonné et huit rayons articulés à la seconde ; chaque mâchoire garnie d'une rangée d'incisives comprimées et triangulaires.
4. Le diptérodon apron.	Huit rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos ; treize rayons à la seconde ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; la queue très-allongée ; les écailles grandes, dures et rudes.
5. Le diptérodon zingel.	Seize rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos ; dix-neuf rayons à la seconde ; la caudale en croissant ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
6. Le diptérodon queue-jaune.	Onze rayons à la première dorsale ; vingt-trois à la seconde ; la caudale jaune et rectiligne.

LE DIPTÉRODON PLUMIER,

LE DIPTÉRODON NOTE,

ET LE DIPTÉRODON HEXACANTHE.

On trouve parmi les manuscrits de Plumier la figure du diptérodon auquel nous avons cru devoir donner le nom du voyageur naturaliste qui l'avoit découvert. Ce poisson a l'œil gros; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; des incisives comprimées, pointues, triangulaires, et placées à des distances égales l'une de l'autre; chaque opercule composé de deux pièces, dont la seconde se termine en pointe, et dénué, ainsi que la tête proprement dite, d'écailles semblables à celles du dos; des raies longitudinales sur les joues; des gouttes irrégulières sur les opercules; et des taches figurées comme de petites raies longitudinales sur le corps et sur la queue.

La patrie du diptérodon plumier est l'Amérique; celle du noté est la mer qui baigne le Japon. Les opercules et la queue de ce diptérodon japonais sont tachetés de noir.

L'hexacanthe[1] habite dans le grand Océan équinoxial, où il a été vu par Commerson, qui en a laissé un dessin dans ses manuscrits. Les naturalistes n'ont encore publié aucune description de cet hexacanthe, non plus que du diptérodon plumier.

Deux ou trois pièces composent chaque opercule de l'hexacanthe; la dernière de ces pièces est terminée par une petite pro-

[1] Le mot *hexacanthe* (six aiguillons) désigne le nombre de rayons aiguillonnés qui composent la première nageoire du dos. Le nom générique *diptérodon* rappelle les deux nageoires du dos, et la forme des dents assez semblables à celles d'un grand nombre de spares : δὶς, en grec, veut dire *deux*; πτερυξ, *nageoire*; et ὀδους, *dent*.

longation arrondie; et de petites écailles les recouvrent. La mâchoire inférieure est un peu plus longue que la supérieure; une bande transversale d'une couleur foncée est située très-près de la nageoire de la queue [1].

LE DIPTÉRODON APRON [1].

ET LE DIPTÉRODON ZINGEL [2].

L'APRON a la tête large; l'ouverture de la bouche est placée au-dessous du museau, petite, et en forme de croissant; chaque narine a un double orifice; une seule plaque ou lame compose chaque opercule; l'anus est plus près de la tête que de la caudale, qui est fourchue. La couleur générale est jaunâtre, le dos noir, le ventre blanc; trois ou quatre bandes transversales et noires relèvent le ton de la couleur générale; et les nageoires sont jaunes.

L'apron habite dans le Rhône et dans d'autres rivières de France, en Allemagne, et particulièrement dans quelques lacs et

---

[1] 4 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à la nageoire de l'anus du diptérodon plumier.
13 rayons à la nageoire de la queue.

10 rayons à chaque pectorale du diptérodon noté.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
14 rayons à celle de la queue.

7 rayons à chaque pectorale du diptérodon hexacanthe.
6 rayons à chaque thoracine.
9 rayons à la nageoire de l'anus.
12 rayons à la caudale.

[1] *Zindel*, en Suisse; *strœber*, *pfeiferl*, *strœber bach*, en Allemagne; *alabuga*, en Tartarie; *berschik*, chez les Calmouques.

[2] *Cingle*, dans quelques contrées de France; *holez*, en Hongrie.

dans plusieurs rivières de la Bavière, dans le Wolga et dans le Jaïk, qui portent leurs eaux à la mer Caspienne. Il parvient à la longueur de deux ou trois décimètres. Ses œufs sont petits et blanchâtres; il les dépose ou les féconde au commencement du printemps; et c'est alors qu'on le pêche avec des filets ou à l'hameçon, parce que, dans toute autre saison, il se tient presque toujours au fond de l'eau. On le prend cependant quelquefois pendant l'hiver, au-dessous des glaces. Il se nourrit d'insectes et de vers. Il arrive souvent qu'en les cherchant dans la vase il avale un peu de limon; et comme ce limon est mêlé avec des paillettes d'or dans quelques-unes des rivières qu'il habite, on a trouvé dans son estomac de ces paillettes métalliques; et c'est ce qui a fait dire au vulgaire des pêcheurs, dans certaines contrées, qu'il se nourrissoit de molécules d'or. Sa chair est saine et de bon goût. Il perd difficilement la vie, lorsqu'il est retenu hors de l'eau; et voilà pourquoi on peut facilement le transporter d'une rivière ou d'un étang dans un autre sans le faire périr, surtout lorsque la température de l'atmosphère n'est ni trop froide ni trop chaude.

Le zingel a la tête grosse et aplatie de haut en bas; l'ouverture de la bouche large et placée au-dessous du museau; le palais garni, comme les mâchoires, de dents pointues; la langue dure et un peu libre dans ses mouvemens; chaque narine garnie de deux orifices; ces orifices et les yeux situés dans la partie supérieure de la tête; l'opercule formé d'une seule pièce; les écailles dures, dentelées, et fortement attachées à la peau; la couleur générale jaune, avec le ventre blanchâtre, des taches et des bandes transversales brunes.

On voit le zingel dans l'Allemagne méridionale, particulièrement dans le Danube, et dans d'autres rivières, ainsi que dans plusieurs lacs de la Bavière et de l'Autriche. Il présente souvent une longueur de quatre ou cinq décimètres, et son poids est alors d'un ou deux kilogrammes. Sa chair est blanche, ferme, agréable au goût, facile à digérer. Ses habitudes ressemblent beaucoup à celles de l'apron. Il est néanmoins vorace; et, excepté le brochet, presque tous les poissons qui vivent dans les mêmes eaux que ce diptérodon craignent de l'attaquer [1], à cause de la

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale de l'apron.
11 rayons à chaque pectorale.

force de ses piquans et de la rudesse de ses écailles : aussi multiplie-t-il beaucoup, malgré la guerre que les pêcheurs lui font.

Le canal intestinal du zingel offre trois cœcums ou appendices, et trois sinuosités. Ses œufs sont jaunes et de la grosseur des graines de pavot. La vessie natatoire est blanche, mais pointillée de noir.

LE DIPTÉRODON QUEUE-JAUNE.

Ce diptérodon a été observé dans les mers voisines de la Caroline. Il a la tête argentée, et le corps parsemé de traits et de points noirs [1].

---

6 rayons à chaque thoracine.
9 rayons à la nageoire de l'anus.
18 rayons à la caudale.

42 vertèbres à l'épine du dos, et 16 côtes de chaque côté de la colonne vertébrale.

14 rayons à chaque pectorale du zingel.
6 rayons à chaque thoracine.
13 rayons à la nageoire de l'anus.
14 rayons à celle de la queue.

44 vertèbres à l'épine du dos, et 22 côtes de chaque côté de la colonne vertébrale.

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du diptérodon queue-jaune.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à l'anale.
19 rayons à la nageoire de la queue.

CENT TREIZIÈME GENRE.

LES LUTJANS.

Une dentelure à une ou à plusieurs pièces de chaque opercule; point de piquans à ces pièces; une seule nageoire dorsale; un seul barbillon ou point de barbillon aux mâchoires.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE LUTJAN VIRGINIEN.	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; des raies longitudinales bleues; deux bandes transversales brunes, l'une sur la tête, et l'autre sur la poitrine.
2. LE LUTJAN ANTHIAS.	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale; le second aiguillon de la dorsale très-long; la tête, le corps et la queue rouges.
3. LE LUTJAN DE L'ASCENSION.	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; quatorze rayons à l'anale; huit

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. Le lutjan de l'Ascension	rayons à chaque thoracine ; les écailles dentelées ; deux dents plus grandes que les autres ; la partie supérieure de l'animal rougeâtre ; l'inférieure blanchâtre.
4. Le lutjan stigmate.	Dix-huit rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus ; une empreinte sur chaque opercule ; des filamens aux rayons de la dorsale.
5. Le lutjan strié.	Treize rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; le second rayon de l'anale très-fort.
6. Le lutjan pentagramme	Dix-sept rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; des filamens aux rayons de la nageoire du dos ; cinq raies longitudinales alternativement blanches et brunes.
7. Le lutjan argenté.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les orifices des narines tubuleux ; les dents très-effilées ; la couleur générale d'une blancheur éclatante ; une tache noire sur la partie antérieure de la nageoire du dos.
8. Le lutjan serran.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale ; les dents du milieu des mâchoires aiguës, et plus petites que les autres ; les côtés de la tête rouges ; des raies longitudinales rouges, ou jaunes et violettes.

CENT TREIZIÈME GENRE.

LES LUTJANS.

Une dentelure à une ou à plusieurs pièces de chaque opercule; point de piquans à ces pièces; une seule nageoire dorsale; un seul barbillon ou point de barbillon aux mâchoires.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. Le lutjan virginien.	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; des raies longitudinales bleues; deux bandes transversales brunes, l'une sur la tête, et l'autre sur la poitrine.
2. Le lutjan anthias.	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale; le second aiguillon de la dorsale très-long; la tête, le corps et la queue rouges.
3. Le lutjan de l'Ascension	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; quatorze rayons à l'anale; huit

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
14. Le lutjan diagramme.	Neuf rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; les écailles dures et dentelées; la dorsale échancrée; la couleur générale blanche; des raies longitudinales brunes; des raies obliques et brunes sur la nageoire de la queue.
15. Le lutjan Bloch.	Neuf rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; le devant de la tête dénué de petites écailles; les dents des deux mâchoires courtes et recourbées; celles de la mâchoire d'en-haut répondant aux intervalles de celles d'en-bas; le dos arrondi; le ventre caréné; la couleur générale blanche; le dos jaunâtre; des bandes étroites, transversales et bleues, placées au-dessus de la ligne latérale; des raies jaunes et longitudinales, situées au-dessous de cette même ligne.
16. Le lutjan verrat.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; le museau proéminent; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; quatre grandes dents pointues et recourbées, placées sur le devant de chaque mâchoire; la partie supérieure de l'animal d'une couleur pourpre ou violette; l'inférieure argentée.
17. Le lutjan macrophthalme.	Dix rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à celle de l'anus, la caudale

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
17. LE LUTJAN MACROPHTHALME.	en croissant ; les yeux très-grands ; toute la tête revêtue de petites écailles ; un seul orifice à chaque narine ; l'anus beaucoup plus près de la tête que de la caudale ; le dos jaunâtre ; le ventre blanc.
18. LE LUTJAN VOSMAER.	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale en croissant ; les deux mâchoires également avancées ; deux orifices à chaque narine ; la couleur générale rouge ; le ventre d'un jaune violet ; une raie jaune, longitudinale, et parallèle à la ligne latérale.
19. LE LUTJAN ELLIPTIQUE.	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale en croissant ; toute la tête couverte de petites écailles ; une ellipse grande et violette placée sur la partie supérieure de l'animal.
20. LE LUTJAN JAPONAIS.	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus ; la caudale en croissant ; les deux mâchoires également avancées ; toute la tête couverte de petites écailles ; un seul orifice à chaque narine ; la partie supérieure du poisson, jaune ; les côtés d'un jaune moins foncé ; le ventre rougeâtre ; presque toutes les nageoires rouges.
21. LE LUTJAN HEXAGONE.	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la dorsale échancrée ; chacune

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
21. Le lutjan hexagone.	des deux faces latérales de l'animal représentant un hexagone allongé; toutes les pièces de chaque opercule dentelées; des lames dentelées autour des yeux; plusieurs rangs de dents mousses à chaque mâchoire.
22. Le lutjan croissant.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; sept rayons à chaque thoracine; les deux mâchoires égales; des dents crochues et fortes à la mâchoire supérieure; le sommet de la tête dénué de petites écailles; les opercules revêtus d'écailles semblables à celles du dos; une tache noire, en forme de croissant, sur la caudale.
23. Le lutjan galon-d'or.	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; un aiguillon tourné vers le museau au-dessous de chaque œil; une raie longitudinale d'un jaune doré, la couleur générale blanchâtre.
24. Le lutjan gymnocéphale.	Huit rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; deux ou trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la tête et les opercules dénués de petites écailles; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la dorsale échancrée; la portion antérieure de cette nageoire, très-haute et triangulaire; le second aiguillon de cette portion antérieure, plus long que les autres rayons de cette nageoire du dos.
25. Le lutjan triangle.	Trente-six rayons à la dorsale; un ou deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la dorsale

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
25. LE LUTJAN TRIANGLE.	un peu échancrée; la tête et les opercules couverts d'écailles semblables à celles du dos; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; la lèvre supérieure double; une tache foncée, bordée d'une couleur très-claire, et triangulaire, à la base de la nageoire de la queue.
26. LE LUTJAN MICROSTOME.	Neuf rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale; l'anale en forme de faux; la tête conique et allongée; l'ouverture de la bouche petite; une dentelure auprès de la nuque; les pectorales étroites; un grand nombre de taches foncées, irrégulières et très-petites, sur le corps et sur la queue.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, ou terminée par une ligne droite, ou arrondie.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
27. LE LUTJAN DÉCACANTHE.	Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; des filamens à la dorsale; de petites écailles sur la membrane de cette même nageoire du dos; des raies longitudinales alternativement blanches et brunes.
28. LE LUTJAN SCINA.	Dix-huit rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; les dents antérieures très-grandes; un enfoncement entre les yeux, et un sillon

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
28. LE LUTJAN SCINA.	au-devant de l'enfoncement; la ligne latérale interrompue, le corps varié de verdâtre, de blanc et de jaune.
29. LE LUTJAN LAPINE.	Quinze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; une petite bosse au-devant des narines; la dernière pièce de chaque opercule échancrée; la partie supérieure du poisson brune, l'inférieure blanchâtre; les côtés d'un vert jaunâtre; trois raies longitudinales composées chacune d'une double rangée de petites taches rouges.
30. LE LUTJAN RAMEUX.	Neuf rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; les mâchoires également avancées; la lèvre supérieure extensible; quatre dents quatre fois plus grandes que les autres, au milieu de chaque mâchoire; la ligne latérale élevée, et rameuse vers le haut; les filamens des premiers aiguillons de la nageoire du dos, deux fois plus longs que le rayon auquel ils sont attachés; les écailles grandes, arrondies, et non dentelées.
31. LE LUTJAN ŒILLÉ.	Quatorze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale; le dos d'un brun jaunâtre; des raies bleues sur la tête; une tache bleue, allongée, bordée de rouge, au-dessus et au-dessous de laquelle aboutit un trait écarlate, et placée derrière ou auprès de chaque œil.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
52. Le lutjan bossu.	Seize rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; les écailles grandes; la nuque et le dos très-élevés; la couleur générale variée d'or et d'azur; un croissant d'une couleur foncée au-dessus des yeux; les nageoires du dos et de l'anus, d'un vert de mer tacheté de noir.
53. Le lutjan olivâtre.	Quinze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; les dents de devant aiguës; les deux du milieu éloignées l'une de l'autre; la couleur générale d'un vert d'olive; une tache bleue et bordée de rouge, à l'extrémité de chaque opercule; une tache noire presque au bout de la queue.
54. Le lutjan brunnich.	Seize rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la tête pointue; l'ouverture de la bouche petite; la couleur générale brune; des raies bleues et tortueuses sur la tête; des raies et des taches bleues sur le corps et sur la queue.
55. Le lutjan marseillais.	Quatorze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; une seule rangée de dents; les dents antérieures plus grandes que les autres; la couleur générale olivâtre, avec neuf ou dix raies bleues et longitudinales de chaque côté, ou présentant une sorte de réseau, composé de rouge foncé et d'argenté verdâtre; les pectorales bleues.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
36. Le lutjan adriatique.	Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; les dents très-menues; des raies jaunes et obliques sur la tête; une tache noire vers l'extrémité de la dorsale; quatre bandes transversales, larges et brunes; les thoracines noires.
37. Le lutjan magnifique.	Douze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; la couleur générale argentée; huit bandes transversales brunes; les rayons aiguillonnés de la dorsale argentés sur les côtés.
38. Le lutjan polymne.	Onze rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; deux ou trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus; les deux mâchoires également avancées, et garnies d'un grand nombre de petites dents; un seul orifice à chaque narine; la tête couverte d'écailles petites et dentelées; la dernière pièce de chaque opercule, plus dentelée que la première; la ligne latérale interrompue; la couleur générale d'un brun clair, avec trois bandes transversales, larges, blanches, et bordées de noir.
39. Le lutjan paupière.	Douze rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la dorsale; deux ou trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la ligne latérale très-courbe; une tache brune sur l'œil.
40. Le lutjan noir.	Huit rayons aiguillonnés et trente-trois rayons articulés à la dorsale; vingt-six rayons à l'anale; la der-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
40. Le lutjan noir.	nière pièce de chaque opercule ciliée; la ligne latérale droite; la couleur générale noire; les nageoires rayées ou tachetées de blanc.
41. Le lutjan chrysoptère.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; la dernière pièce de chaque opercule festonnée; l'ouverture de la bouche petite; la mâchoire d'en-haut un peu plus avancée que celle d'en-bas; l'une et l'autre garnies d'une seule rangée de dents pointues et recourbées; le dos arrondi et très-élevé; la ligne latérale droite; les thoracines dorées et tachetées de brun.
42. Le lutjan méditerranéen.	Seize rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; l'ouverture de la bouche petite; la tête dénuée de petites écailles; les rayons de la nageoire du dos garnis de filamens; cette nageoire plus haute du côté de la caudale que de celui du museau; la couleur générale verte; des bandes transversales étroites, tortueuses, et bleues sur la tête; des raies longitudinales, et d'une nuance obscure, sur la partie supérieure de l'animal; des raies longitudinales et bleues sur l'inférieure; une tache noire sur chaque pectorale.
43. Le lutjan rayé.	Douze rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; les dents grandes; des raies longitudinales, ou des bandes transversales blanches et brunes, et placées à une égale distance l'une de l'autre.
44. Le lutjan écriture.	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
44. Le lutjan écriture.	articulés à la nageoire de l'anus; les yeux saillans; des filamens aux rayons aiguillonnés de la nageoire du dos; des traits semblables à des lettres sur la tête; le dos roussâtre; des bandes transversales brunes; les pectorales et la caudale jaunes.
45. Le lutjan chinois.	Dix rayons aiguillonnés et vingt-six rayons articulés à la nageoire du dos; deux ou trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale lancéolée; la dorsale étendue depuis la nuque jusqu'auprès de la caudale; la mâchoire inférieure plus courte que la supérieure; la langue, le palais, les nageoires, et une grande partie du corps et de la queue, d'un jaune plus ou moins foncé.
46. Le lutjan pique.	Douze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; la nuque élevée; les deux mâchoires également avancées; les dents antérieures plus grandes que celles au-devant desquelles elles sont placées, et qui sont très-nombreuses; une dentelure à la partie du corps la plus voisine des opercules; le second aiguillon de l'anale long et fort; la partie supérieure de l'animal jaune, l'inférieure argentée; des taches ou raies cendrées.
47. Le lutjan selle.	Dix rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; les dents courtes, larges et

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
47. Le lutjan selle.	pointues; un seul orifice à chaque narine : toutes les pièces de chaque opercule et une partie de l'orbite de l'œil très-dentelées ; les bases de la dorsale, de l'anale et de la caudale, garnies d'écailles dentelées comme celles du dos; la couleur générale rougeâtre; une grande tache noire placée sur le dos et sur l'origine de la queue, et s'étendant assez bas de chaque côté.
48. Le lutjan deux-dents.	Neuf rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; les deux mâchoires aussi longues l'une que l'autre; la mâchoire supérieure armée seulement de dents; l'inférieure garnie d'une rangée de dents courtes et arrondies; les écailles unies; la ligne latérale interrompue; la partie supérieure de l'animal rouge, l'inférieure argentine; le menton et les nageoires verts.
49. Le lutjan marqué.	Quatorze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos, trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie ; une rangée de pores au-dessous de chaque œil; les écailles molles et lisses; la couleur générale jaunâtre; plusieurs taches brunes et irrégulières ; une tache noire sur chaque côté de l'extrémité de la queue.
50. Le lutjan linke.	Quinze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; les mâchoires aussi avancées l'une que l'autre, et garnies chacune d'un rang de dents fortes, pointues

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
50. Le lutjan linke.	et recourbées; le palais et la langue lisses; un seul orifice à chaque narine; la couleur générale d'un blanc violet; la tête grise; le museau violet.
51. Le lutjan surinam.	Quatorze rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; point de dents à la mâchoire d'en-haut; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure, et hérissée d'un grand nombre de dents petites, pointues et serrées; deux orifices à chaque narine; les écailles dures et dentelées; de petites écailles sur une partie de la dorsale, de l'anale et de la caudale; la couleur générale rougeâtre; des taches et des bandes transversales brunes.
52. Le lutjan verdatre.	Seize rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; les lèvres épaisses; les mâchoires aussi avancées l'une que l'autre, et garnies toutes les deux d'une rangée de dents pointues et serrées; le palais et la langue lisses; des dents arrondies auprès du gosier; un seul orifice à chaque narine; les écailles lisses et minces; la ligne latérale interrompue; la couleur générale jaunâtre; les nageoires vertes.
53. Le lutjan groin.	Quinze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; le museau allongé; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les deux mâchoires armées de dents menues, pointues et très-serrées; un seul orifice à chaque narine; le dos violet; les côtés jaunâtres.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
54. Le lutjan norwégien.	Seize rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; les deux mâchoires égales en longueur, et garnies chacune d'un rang de petites dents très-serrées; des dents arrondies au gosier; les lèvres grosses; un seul orifice à chaque narine; plusieurs pores autour des yeux; la dernière pièce de l'opercule terminée par une prolongation arrondie; les écailles dures, dentelées, et fortement attachées à la peau; la nuque et le dos violets; les côtés et le ventre jaunes et tachetés de violet.
55. Le lutjan jourdin.	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la tête comprimée et toute garnie de petites écailles; la nuque élevée; les deux mâchoires également avancées, et hérissées d'un grand nombre de petites dents; un seul orifice à chaque narine; les écailles dures et dentelées; le dos caréné; le ventre arrondi; la couleur générale d'un brun mêlé de reflets dorés; deux bandes transversales blanches.
56. Le lutjan argus.	Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la tête, le corps et la queue, couverts d'écailles dures, très-petites et dentelées; la mâchoire inférieure plus longue que celle d'en-haut; deux orifices à chaque narine; la couleur générale bleue; des taches petites, brunes et en forme de cercle.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
57. LE LUTJAN JOHN.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; toute la tête revêtue de petites écailles; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; les dentelures de la pièce antérieure de l'opercule très-profondes; la couleur générale argentée; des taches noires sur le dos.
58. LE LUTJAN TORTUE.	Dix-huit rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale; dix rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la tête couverte en entier de petites écailles; un seul orifice à chaque narine; les deux mâchoires presque également avancées; plusieurs rangées de dents serrées; une dentelure auprès de chaque œil; la pièce postérieure de chaque opercule dentelée; la couleur générale brune.
59. LE LUTJAN PLUMIER.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; toute la tête garnie de petites écailles; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; deux orifices à chaque narine; la couleur générale jaune; huit ou neuf bandes transversales brunes; une grande tache noire entre la dorsale et la caudale.
60. LE LUTJAN ORIENTAL.	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; de petites écailles

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
60. Le lutjan oriental.	sur la tête ; la nuque élevée ; la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure ; une seule ouverture à chaque narine ; les yeux rapprochés ; la couleur générale blanche ; le dos et la tête jaunâtres ; quatre raies longitudinales et brunes de chaque côté de l'animal.
61. Le lutjan tacheté.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; toute la tête couverte de petites écailles ; la nuque et le dos très-élevés ; les deux mâchoires presque également avancées ; les dents pointues et très-courtes ; un seul orifice à chaque narine ; les yeux rapprochés ; des taches très-grandes, irrégulières et noires ; presque toutes les nageoires rougeâtres.
62. Le lutjan orange.	Douze rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; la partie antérieure de la tête presque verticale ; toute la tête garnie de petites écailles ; l'ouverture de la bouche très-petite ; les dents très-courtes ; un seul orifice à chaque narine ; les écailles petites, dures et dentelées ; l'anus à une distance à peu près égale entre la tête et la caudale ; la couleur générale orange ; des taches très-grandes et noirâtres.
63. Le lutjan blancor.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; sept rayons à chaque thoracine ; plusieurs rangs de dents ; les dents extérieures plus grandes et recourbées ; les deux

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
63. Le lutjan blancor.	dents antérieures de la mâchoire supérieure plus longues que les autres; les écailles des opercules, du corps et de la queue, très-rapprochées les unes des autres, et un peu dentelées; la couleur générale blanche ou blanchâtre; des raies d'or sur la tête; neuf ou dix raies longitudinales et dorées de chaque côté du poisson.
64. Le lutjan perchot.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale très-grande à proportion du corps, et arrondie; un rayon aiguillonné et quatre rayons articulés à chaque thoracine; les opercules ciselés; la dernière pièce de chacun de ces opercules dentelée; les écailles dentelées et très-rapprochées les unes des autres; les dents à peine sensibles; la couleur générale orange; trois bandes transversales bleuâtres et bordées de noir.
65. Le lutjan jaunellipse.	Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés et rameux à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de l'anus; toute la tête couverte d'écailles un peu dentelées, comme celles du corps et de la queue; la lèvre supérieure extensible; la mâchoire d'en-bas plus allongée que celle d'en-haut; les dents petites et rapprochées les unes des autres; la caudale arrondie; la couleur générale rouge ou rougeâtre; une raie longitudinale et d'un rouge clair de chaque côté de l'animal; un trait elliptique rouge en dehors et jaune en dedans auprès de chaque œil.
66. Le lutjan grimpeur.	Dix-sept rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos; dix rayons aiguillonnés et huit

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
66. Le lutjan grimpeur.	rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; trois pièces à chaque opercule ; les opercules garnis de petites écailles le plus souvent dentelées, comme celles du corps et de la queue ; les petits piquans des opercules très-nombreux ; la partie supérieure de l'animal d'un vert obscur, l'inférieure dorée.
67. Le lutjan chétodonoïde.	Quinze rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la nageoire du dos ; quatre rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de l'anus ; un rayon aiguillonné et six rayons articulés à chaque thoracine ; la caudale arrondie ; six pores assez grands à la mâchoire inférieure ; l'intérieur des lèvres granulé ; le dessus de la tête relevé de manière qu'elle soit terminée, dans sa partie antérieure, par une ligne droite.
68. Le lutjan diacanthe.	Onze rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus ; chaque mâchoire garnie d'un rang de dents crochues, un peu grandes, éloignées les unes des autres, et hérissée de plusieurs rangées de petites dents ; la ligne latérale courbée vers le dos, et ensuite vers la nageoire de l'anus ; de petites taches très-foncées sur les côtés de l'animal et sur les nageoires.
69. Le lutjan cayenne.	Onze rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la dorsale ; deux rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; la mâchoire d'en-bas un peu plus avancée que celle d'en-haut ; les dents égales et serrées ; la langue un peu libre dans ses mouvemens.

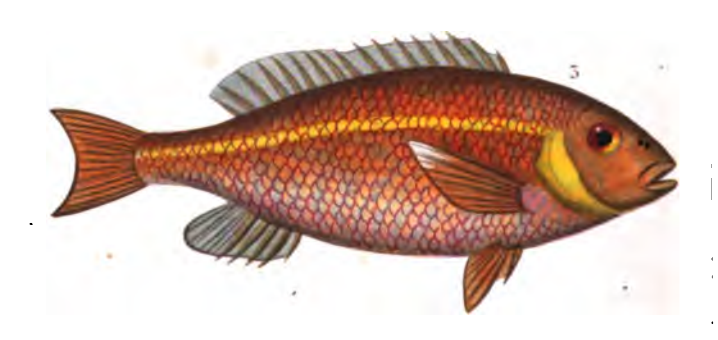
TROISIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, divisée en trois lobes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
70. LE LUTJAN TRIDENT.	Onze rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; les troisième et quatrième rayons aiguillonnés de la nageoire du dos garnis d'un long filament ; sept bandes transversales bleues.
71. LE LUTJAN TRILOBÉ.	Six rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos ; un un ou deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; deux orifices à chaque narine ; toute la tête couverte d'écailles semblables à celles du dos ; la seconde pièce de chaque opercule non dentelée, et très-prolongée vers la queue ; la nuque très-élevée et arrondie ; le ventre gros.







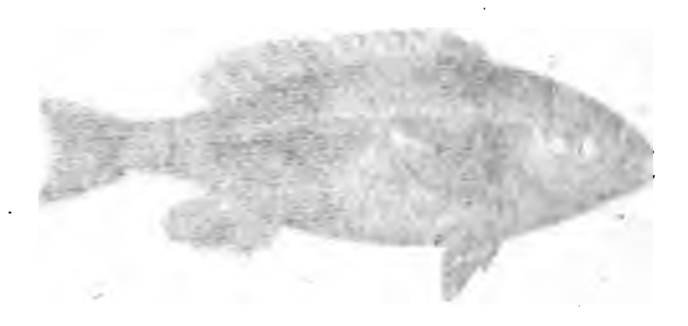
Prêtre pinx.t *Plée Fils Sculp.t*

1. Le Lutjan anthias.......... Page 109
2. Le Lutjan diagrame 177
3. Le Lutjan vosmaer 119

t
a
a
it
ie
is
r
re
ir
n
s.
ia
er
se
s,
se
e,
on

es,
n;
red





Prêtre,

LE LUTJAN VIRGINIEN,

LE LUTJAN ANTHIAS[1],

LE LUTJAN DE L'ASCENSION, LE LUTJAN STIGMATE, ET LE LUTJAN STRIÉ.

Les lutjans ont beaucoup de rapports avec les spares; ils ont reçu, comme ces derniers, des armes remarquables, au moins relativement à leur force et à leur grandeur. Mais celles des spares, consistant dans plusieurs rangées de dents, propres à déchirer une victime, ou à écraser de dures enveloppes sous lesquelles leur proie tâche en vain de trouver un abri, paroissent destinées pour l'attaque plutôt que pour la défense, pendant que les lutjans, n'ayant ordinairement à la place de ces instrumens puissans que les piquans de leurs nageoires et ceux de leurs opercules, ne pouvant user avec avantage de ces aiguillons que contre l'ennemi qui les atteint et les saisit, ne semblent armés que pour se garantir des efforts d'un dangereux adversaire, arrêter son attaque, et le contraindre à cesser sa poursuite et ses combats. Les spares provoquent et les lutjans attendent les habitans des eaux qui leur font la guerre; tel est du moins le premier aperçu qui se présente, lorsqu'on les compare. On se presse d'en conclure que les lutjans sont moins voraces, moins agités, plus pacifiques, plus sociables que les spares; et la philosophie se plaît d'autant plus à embrasser cette idée de paix, à la produire, à l'embellir, à la métamorphoser, pour ainsi dire, en une leçon

[1] Ἱερὸς ἰχθὺς, poisson sacré; καλλίθυς, beau poisson; καλλιώνυμος, d'un beau nom; ἐλλοπα; αὐλοπίας, par Aristote; αὐλωπὸν par Oppien; *meerscharer*, *meerheiliger*, *rundkopf*, *rothling*, par les Allemands; *the red grunt*, par les Anglais.

heureuse donnée par la Nature elle-même, que les lutjans montrent presque tous une parure agréable et riante. Et quel charme secret n'éprouve-t-on pas toutes les fois qu'on voit l'image du bon goût, la convenance dans les assortimens, l'élégance dans les ornemens, et la belle distribution des couleurs éclatantes ou suaves, réunies avec la douceur des moeurs et la bonté des habitudes ?

Parmi ces intéressans lutjans, le premier qui s'offre à nous, et auquel on a donné le nom de *virginin*, habite non-seulement dans la Virginie, mais dans plusieurs autres contrées de l'Amérique septentrionale.

L'anthias, qui le suit, vit dans la Méditerranée. Son nom doit venir de ἄνθος, qui en grec signifie *fleur;* et cette dénomination, ainsi que celle de *beau poisson* et de *poisson d'un beau nom* [1], par lesquelles le désignoit ce peuple spirituel et sensible à tous les genres de beauté, qui habitoit la Grèce, indique le charmant assemblage des nuances variées et des couleurs rivales de celles des fleurs, qui chatoient sur les écailles de l'anthias, et le rayon allongé de sa nageoire dorsale, qui s'élève au milieu de ses reflets agréables comme une anthère ou un pistil au sein d'un beau calice. Tous les tons que le rouge peut présenter, depuis l'éclat du rubis ou celui du grenat, jusqu'aux demi-teintes du rose le plus tendre, se mêlent en effet sur la surface de l'anthias avec le brillant de l'argent; et la vivacité scintillante ou la douce fusion de ces nuances toutes gracieuses plaisent d'autant plus à l'oeil, qu'elles se marient avec le feu de la topaze qui resplendit par reflets fugitifs sur les grandes nageoires de ce poisson favorisé par la Nature.

Peut-être sa parure n'a-t-elle pas peu contribué à le faire regarder comme *sacré* [2] par un peuple qui avoit divinisé la beauté, et qui ne pouvoit voir qu'avec enthousiasme les emblèmes de sa divinité chérie; et c'est vraisemblablement par suite de cette espèce de consécration que les anciens Grecs pensoient qu'aucun animal dangereux ne pouvoit habiter dans les mêmes eaux que l'anthias, et que les plongeurs pouvoient descendre sans

---

[1] Voyez la note de la page 111.

[2] *Ibid.*

crainte jusqu'au fond des mers, dans tous les endroits où ils rencontroient ce lutjan privilégié.

Quoi qu'il en soit, voyons rapidement les formes principales de ce poisson.

Sa tête est courte et toute couverte de petites écailles ; sa mâchoire inférieure, plus avancée que celle d'en-haut, est garnie, ainsi que cette dernière, d'un rang de dents pointues, recourbées, et séparées les unes des autres par d'autres dents plus petites, serrées et très-aiguës; la langue ne présente aucune aspérité; chaque narine n'a qu'un orifice, et la ligne latérale est interrompue.

Plusieurs des auteurs grecs et latins qui ont parlé de l'anthias, et particulièrement Oppien et Pline, se sont occupés de la manière de le pêcher. Selon ce que rapporte le naturaliste romain, les lutjans de cette espèce étoient très-communs auprès des îles et des écueils voisins des côtes de l'Asie mineure. Un pêcheur, toujours vêtu du même habit, se promenoit dans une petite barque pendant plusieurs jours de suite, et chaque jour à la même heure, dans un espace déterminé auprès de ces écueils ou de ces îles, il jetoit aux anthias quelques-uns des alimens qu'ils préfèrent. Pendant quelque temps, cette nourriture étoit suspecte à des animaux qui, armés pour se défendre, bien plutôt que pour attaquer, doivent être plus timides, plus réservés, plus précautionnés, plus rusés que plusieurs autres habitans des mers. Cependant, au bout de quelques jours, un de ces poissons se hasardoit à saisir quelques parcelles de la pâture qui lui étoit offerte : le pêcheur l'examinoit avec attention, comme l'auteur de son espoir et de ses succès, et l'observoit assez pour le reconnoître facilement. L'exemple de l'individu plus hardi que les autres n'avoit pas d'abord d'imitateurs : mais après quelque temps il ne paroissoit qu'avec des compagnons dont le nombre augmentoit peu à peu ; et enfin il ne se montroit qu'avec une troupe nombreuse d'autres anthias qui se familiarisoient bientôt avec le pêcheur, et s'accoutumoient à recevoir leur nourriture de sa main. Ce même pêcheur cachant alors un hameçon dans l'aliment qu'il présentoit à ces animaux trompés, les retenoit, les enlevoit, les jetoit avec vitesse et facilité dans son petit bâtiment, mais avoit un grand soin de ne pas saisir l'anthias imprudent auquel il devoit la bonté de sa pêche, et dont la prise auroit à

l'instant mis en fuite tous ceux qui ne s'étoient avancés vers le navire qu'en imitant sa témérité, et en se mettant, en quelque sorte, sous sa conduite.

Oppien raconte que lorsque dans d'autres circonstances un anthias est pris à l'hameçon, ses compagnons s'empressent de l'aider à le détacher du fatal crochet, ou de la ligne, en le poussant avec le dos; et que même quelquefois l'individu retenu par la corde, la coupe avec l'aiguillon long et *dentelé* de sa nageoire dorsale. Si ce dernier fait étoit vrai, il faudroit l'attribuer à un autre poisson que l'anthias, et peut-être à quelques grands silures; car le long aiguillon de la dorsale du lutjan dont nous nous occupons, quoique fort et en quelque sorte un peu tranchant [1], ne présente aucune dentelure. C'est aussi à des espèces différentes de celle que nous décrivons qu'il faut rapporter ce qu'Elien et d'autres anciens ont écrit des couleurs, de quelques formes et des dimensions des anthias, desquels ils ont dit que si la taille de ces animaux étoit inférieure à celle des thons, ils l'emportoient par leur force sur ces derniers osseux [2]. Au reste,

---

[1] C'est cet aiguillon qu'on a comparé à un rasoir, et qui a fait donner, par plusieurs naturalistes, le nom de *barbier* à notre anthias.

[2] 18 rayons à chaque pectorale du lutjan virginien.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan anthias.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

8 rayons à la membrane branchiale du lutjan de l'Ascension.
16 rayons à chaque pectorale.
26 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque pectorale du lutjan stigmate.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

15 rayons à chaque pectorale du lutjan strié.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

on pourra recueillir beaucoup de lumières à ce sujet dans l'ouvrage de l'habile professeur Schneider, intitulé *Synonymie des poissons d'Artedi, etc.*, p. 81.

N'oublions pas de dire que l'anthias vit de petits crustacées et de jeunes poissons.

Le lutjan de l'Ascension se trouve auprès de l'île du même nom, dans l'Océan atlantique. Les deux pièces de chacun de ses opercules sont dentelées; et le second aiguillon de sa dorsale présente aussi une dentelure.

Les Indes sont les contrées préférées par le lutjan stigmate. L'empreinte que montre ce poisson ressemble à celle qu'auroit laissée un fer chaud

Le lutjan strié présente sur son corps plusieurs petits traits; et c'est dans l'Amérique septentrionale qu'il a été pêché.

LE LUTJAN PENTAGRAMME,

LE LUTJAN ARGENTÉ,

LE LUTJAN SERRAN, LE LUTJAN ÉCUREUIL [1], LE LUTJAN JAUNE, LE LUTJAN ŒIL-D'OR, ET LE LUTJAN NAGEOIRES-ROUGES.

Nous ne connoissons pas la patrie du pentagramme; l'argenté, dont la partie antérieure du dos est carénée, vit dans les eaux de l'Amérique; on pêche dans la Méditerranée le serran, qui présente souvent un filament derrière chaque rayon aiguillonné de sa dorsale; et l'on trouve aux Moluques, dans plusieurs autres contrées orientales, dans les îles de Bahama et dans les

[1] *Grunt*, en Angleterre et à la Caroline; *inkhoorn-visch*, en Hollande; *squirrel-fisch*, en Suède; *blaukopf*, *eichhorn-fisch*, *rothmund* en Allemagne.

Antilles, le lutjan écureuil [1], que Linné avoit nommé *le beau*, à cause des nuances et de la distribution de ses couleurs, et qui en effet charme l'œil par la dorure de ses écailles qu'une bordure brune rend plus éclatante dans leur centre, par le bleu de plusieurs raies qui règnent de chaque côté du corps et de la queue, et se marient très-bien avec celles de la tête, et par le jaune doré de toutes les nageoires. La tête de ce lutjan est couverte de petites écailles dures et souvent dentelées, comme celles du dos. La langue est large et lisse; les deux mâchoires sont aussi avancées l'une que l'autre; l'on voit deux orifices à chaque narine.

---

[1] 15 rayons à chaque pectorale du lutjan pentagramme.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du lutjan argenté.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale du lutjan serran.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan écureuil.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

17 rayons à chaque pectorale du lutjan jaune.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque pectorale du lutjan œil-d'or.
6 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du lutjan nageoires-rouges.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

Le lutjan jaune, qui se plaît dans les eaux des Antilles, a aussi deux orifices à chaque narine : il a de plus les yeux très-grands; la dernière pièce de chaque opercule terminée par une pointe molle ; de petites écailles sur une portion de l'anale, ainsi que de la caudale, et toutes les nageoires d'un jaune couleur d'or.

Bloch a fait connoître le lutjan œil-d'or, d'après un individu de la collection de M. Linke de Leipsick. La tête de ce poisson est allongée ; chacune de ses narines a deux orifices ; sa ligne latérale est interrompue ; ses pectorales, ses thoracines et son anale sont d'un jaune mêlé de violet; et sa dorsale, ainsi que sa caudale, d'une nuance brune.

Au lieu de cette teinte obscure, les nageoires du *lutjan nageoires-rouges* brillent d'une belle couleur de vermillon. Bloch avoit reçu du Japon un individu de cette espèce. Les deux mâchoires de ce poisson sont également avancées ; sa langue est lisse ; ses yeux sont gros ; un sillon longitudinal peut recevoir la nageoire dorsale ; de petites écailles sont placées sur la base de la caudale, et sur celle de la nageoire de l'anus.

LE LUTJAN HAMRUR,

LE LUTJAN DIAGRAMME [1],

LE LUTJAN BLOCH, LE LUTJAN VERRAT, ET LE LUTJAN MACROPHTALME.

Le hamrur, que Forskael a vu auprès des rivages de l'Arabie, a les dents des deux mâchoires petites, égales, fortes, renflées, et un peu éloignées les unes des autres ; la dernière pièce de ses

[1] *Ikan warna, warna roepanja*, dans les Indes orientales ; *prique*, dans plusieurs contrées de l'Inde ; *titel barsch*, *gestreifte rothling*, par les Allemands.

opercules est terminée en pointe ; et ses pectorales, dont la couleur est rougeâtre, sont plus courtes de la moitié que ses thoracines.

Le diagramme habite les eaux des Grandes-Indes ; sa chair est ferme, grasse, et de très-bon goût ; il parvient à une longueur de trois ou quatre décimètres ; et il est assez courageux pour attaquer des poissons plus grands que lui. Sa tête est entièrement couverte de petites écailles ; les deux mâchoires sont aussi avancées l'une que l'autre ; les dents petites et nombreuses ; le palais et la langue lisses ; les narines percées chacune de deux orifices, et les yeux gros et un peu rapprochés.

Le lutjan bloch a la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; le palais hérissé de dents très-petites ; deux orifices à chaque narine ; la dernière pièce de chaque opercule terminée par une prolongation un peu membraneuse ; les nageoires rougeâtres ; la partie antérieure de la dorsale d'un bleu clair ou grisâtre.

Ce poisson a été observé dans le Japon ; et c'est le nom de *lutjang* qu'il y porte, que Bloch a attribué à un genre particulier, et que nous avons donné au genre dont nous nous occupons.

Le Japon est aussi la patrie du verrat.

Ce dernier lutjan a le palais revêtu de dents petites et arrondies ; on ne compte qu'un orifice à chaque narine. Les écailles sont fortes et dentelées ; on en voit de semblables à celles du dos, sur une partie de la dorsale, de l'anale et de la caudale. Cette nageoire de la queue, la base des pectorales, et la dernière portion de la nageoire du dos, ainsi que de celle de l'anus, brillent d'un beau rouge : on remarque des teintes dorées sur la partie inférieure de l'animal [1].

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du lutjan hamrur.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du lutjan diagramme.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la nageoire de la queue.

C'est encore au Japon que l'on trouve le macrophthalme, dont le nom indique la grosseur très-remarquable des yeux [1]. Ses deux mâchoires sont d'une longueur égale; ses dents très-petites; les écailles dentelées et dures; les pectorales et les thoracines rouges; et la base de la dorsale, celle de l'anale, et l'extrémité de la caudale, d'un jaune ou d'un gris mêlé de bleu.

LE LUTJAN VOSMAER,

LE LUTJAN ELLIPTIQUE,

LE LUTJAN JAPONAIS, LE LUTJAN HEXAGONE, ET LE LUTJAN CROISSANT.

Les trois premiers de ces lutjans sont du Japon. Nous en devons la connoissance à Bloch, qui les a placés dans le genre particulier auquel il a donné le nom d'*anthias*, parce que leur tête

---

6 rayons à la membrane branchiale du lutjan bloch.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan verrat.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan macrophthalme.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

[1] Le diamètre de l'œil du macrophthalme est plus grand que la distance qui sépare la ligne latérale de ce lutjan, de sa nageoire du dos.

est entièrement couverte de petites écailles. Mais les principes de distribution méthodique que nous avons cru devoir suivre ne nous ont pas permis d'adopter ce genre d'anthias, et nous avons inscrit parmi les vrais lutjans les trois poissons japonais dont nous parlons dans cet article.

Le vosmaer a de très-petites dents ; les pectorales, les thoracines et la caudale, rouges ; la dorsale et l'anale bleues, avec des teintes rougeâtres sur quelques rayons.

Le lutjan elliptique présente un rang de dents courtes et pointues à chacune de ses mâchoires, qui sont égales en longueur. On ne compte qu'un orifice à chaque narine. L'ellipse violette que l'on voit sur le dos de l'animal est le plus souvent double; la partie supérieure du poisson est d'un vert jaunâtre plus ou moins mêlé de brun ; la dorsale, les pectorales et la caudale sont violettes ; les thoracines sont variées de jaune et de violet; l'anale est noire dans sa partie antérieure, et jaune dans l'autre.

Des raies étroites, obliques et verdâtres, règnent fréquemment sur le dos du japonais ; et le devant de sa dorsale est d'un violet mêlé de gris ou de blanc [1].

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du lutjan vosmaer.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan elliptique.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du lutjan japonais.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque pectorale du lutjan hexagone.
1 rayon aiguillonné et 7 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale du lutjan croissant.
16 rayons à chaque pectorale.
17 rayons à la nageoire de la queue.

L'hexagone a l'œil très-grand; les écailles fortement striées; le diamètre vertical de la queue bien inférieur à celui du corps. On n'a point encore publié de description de cette espèce, dont nous avons trouvé un individu parmi les poissons desséchés qui font partie de la belle collection donnée par la Hollande à la France.

Les nageoires du lutjan croissant sont rougeâtres, excepté les thoracines, qui offrent une couleur d'or ou d'orange. La patrie de ce dernier poisson est l'île de Sumatra.

LE LUTJAN GALON-D'OR,

LE LUTJAN GYMNOCÉPHALE,

LE LUTJAN TRIANGLE, ET LE LUTJAN MICROSTOME.

Les eaux de Sumatra nourrissent le lutjan galon-d'or. Indépendamment du ruban doré qui nous a indiqué son nom spécifique, sa couleur blanchâtre est relevée par le beau jaune de ses pectorales et de sa nageoire de la queue : la dorsale et les thoracines sont d'un brun mêlé de blanc.

Aucun naturaliste n'a encore publié la description du gymnocéphale, du triangle, ni du microstome, dont nous avons vu des dessins parmi les manuscrits de Commerson, et qui vivent dans le grand Océan équinoxial, ou dans les parties de ce grand Océan voisines des tropiques.

Le gymnocéphale a les dents égales et pointues, les deux premières pièces de chaque opercule dentelées, et les narines percées chacune d'un seul orifice [1].

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du lutjan galon-d'or.
18 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

On doit remarquer sur le lutjan triangle la forme de sa caudale qui est en croissant, la double ouverture de chacune de ses narines, l'échancrure de la dernière pièce de l'opercule qui, au-dessous de cette sorte d'entaille, montre une prolongation arrondie, et les très-petites taches dont sont marquées presque toutes les écailles de la partie supérieure du poisson.

Les dents du microstome [1] sont petites et déliées; et son anus est plus près de la tête que de la nageoire de la queue.

LE LUTJAN DÉCACANTHE,

LE LUTJAN SCINA,

LE LUTJAN LAPINE, LE LUTJAN RAMEUX, LE LUTJAN ŒILLÉ, LE LUTJAN BOSSU, ET LE LUTJAN OLIVATRE.

On a observé en Amérique le lutjan décacanthe, dont la couleur générale est d'un brun jaunâtre [2].

Le lutjan scina et le lutjan lapine habitent dans la Propontide,

---

7 rayons à chaque nageoire thoracine du lutjan gymnocéphale.

8 ou 9 rayons à chaque pectorale du lutjan triangle.
17 rayons à la caudale.

9 ou 10 rayons à chaque pectorale du lutjan microstome.

[1] *Microstome* signifie petite bouche, et *gymnocéphale*, tête nue, ou dénuée de petites écailles. Μικρος, en effet, veut dire, en grec, *petit*; στομα, *bouche*; γυμνος, *nu*, et κεφαλη, *tête*.

[2] 6 rayons à la membrane branchiale du lutjan décacanthe.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

et particulièrement auprès de Constantinople. Le scina a le dessous du corps et de la queue blanc, avec des raies jaunes et un peu tortueuses; les pectorales jaunes et sans tache; les autres nageoires jaunâtres et tachées de bleu. La tête du lutjan lapine présente des taches rouges sur le côté, et une raie petite, ondée, et bleue au-dessous de l'œil; ses pectorales sont jaunes; ses thoracines bleues; et ses autres nageoires violettes avec des taches bleues. Forskael a le premier publié la description de ces deux lutjans, ainsi que du rameux et de l'œillé, dont l'un vit dans la mer d'Arabie, et l'autre dans celle de Syrie. Le rameux est d'un vert mêlé de brun : il a des taches violettes sur le sommet de la tête, au-dessous des yeux, et sur les nageoires. L'œillé, qui préfère les eaux de la Syrie, montre auprès de chaque œil une tache ronde et couleur d'écarlate, qui se marie très-bien avec la tache bleue et bordée de rouge qu'indique pour ce poisson le tableau générique des lutjans.

---

14 rayons à chaque pectorale du lutjan scina.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

15 rayons à chaque pectorale du lutjan lapine.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan rameux.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à la nageoire de la queue.

11 rayons à chaque pectorale du lutjan œillé.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque pectorale du lutjan bossu.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan olivâtre.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à la nageoire de la queue.

On a pêché le bossu auprès des côtes d'Angleterre. Les pectorales de ce thoracin sont jaunes; la base de ces pectorales offre des bandes étroites, transversales et rouges; les thoracines et la nageoire de la queue sont verdâtres.

A l'égard de l'olivâtre, qu'on rencontre dans la Méditerranée, comptons parmi ses principaux attributs les teintes argentées de sa tête, celles de sa caudale, qui est roussâtre, et la couleur de ses autres nageoires, qui est semblable à celle du corps.

LE LUTJAN BRUNNICH,

LE LUTJAN MARSEILLAIS,

LE LUTJAN ADRIATIQUE, LE LUTJAN MAGNIFIQUE, ET LE LUTJAN POLYMNE [1].

Le brunnich ne parvient ordinairement qu'à la longueur d'un décimètre; il est allongé et un peu comprimé : sa dorsale, son anale et sa caudale sont brunes ou rousses, et tachées de bleu; les pectorales rousses à leur base, et bleues à leur sommet; les thoracines rouges et sans tache. Il a été observé par Brunnich dans la Méditerranée, ainsi que le marseillais. Ce dernier lutjan est aussi petit et aussi comprimé que le premier; mais sa forme générale est moins allongée. On voit souvent une tache noire vers l'extrémité postérieure de sa nageoire du dos.

C'est encore le savant Brunnich qui a décrit le premier le lutjan adriatique. Il l'a vu dans la mer de ce nom auprès de Spalatro. La longueur ordinaire de ce poisson est à peu près égale à celle

---

[1] *Tontelton*, dans les Grandes-Indes et en Angleterre; *den weisband*, en Allemagne; *genaarde baarr*, en Hollande.

du marseillais et du brunnich. Sa nageoire de l'anus est noire à la base, et jaune à son bord extérieur [1].

L'éclat de l'argent dont brille le magnifique m'a indiqué le nom spécifique que j'ai cru devoir lui donner. Ce lutjan habite dans les eaux de l'Amérique; et les orifices de ses narines sont placés comme au bout d'un très-petit tube [2].

Les grandes Indes sont la patrie du polymne. La tête de ce poisson est petite; la nuque élevée; la langue lisse, ainsi que le palais; le dos caréné; le ventre arrondi.

Bloch a décrit une variété de ce beau lutjan. Elle diffère du polymne que nous tâchons de faire connoître, par les quatre caractères suivans : premièrement, le corps et la queue sont plus

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du lutjan brunnich.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan marseillais.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du lutjan adriatique.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque pectorale du lutjan magnifique.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du lutjan polymne.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

[2] Je n'ai pas vu d'individu de l'espèce du magnifique : si ce lutjan, contre mon opinion, n'avoit pas de dentelure aux opercules, il faudroit le placer parmi les labres ou parmi les spares, suivant les caractères que l'observation feroit reconnoître dans ce thoracin.

allongés que ceux de ce même polymne; secondement, toutes les nageoires sont bordées de noir; troisièmement, la partie postérieure de la dorsale, les pectorales, les thoracines, l'anale et la caudale, sont cendrées; et quatrièmement, la ligne latérale n'est pas interrompue.

LE LUTJAN PAUPIÈRE,

LE LUTJAN NOIR[1],

LE LUTJAN CHRYSOPTÈRE, LE LUTJAN, MÉDITERRANÉEN, ET LE LUTJAN RAYÉ.

Le lutjan paupière, qui habite en Amérique, ne présente jamais que de petites dimensions.

Le noir et le chrysoptère ont été vus particulièrement dans les eaux de la Caroline, l'un par Garden, et l'autre par ce même observateur et par Catesby. Le second de ces lutjans a la tête allongée, et couverte en entier de petites écailles, et l'anale ainsi que la caudale tachetées de brun.

Nous n'avons pas besoin de dire que le méditerranéen vit dans la Méditerranée. Il n'a point de petites écailles sur la partie supérieure de la tête, et ses pectorales, ses thoracines, son anale et sa caudale sont rousses ou jaunes[2].

---

[1] *Black fish*, dans la Caroline, suivant Garden.

[2] 15 rayons à chaque pectorale du lutjan paupière.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du lutjan noir.
20 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

Le lutjan rayé a été pêché en Amérique. On a remarqué la force du second rayon aiguillonné de sa nageoire de l'anus. Il nous semble que c'est avec raison que les professeurs Gmelin et Bonnaterre ont rapporté à cette espèce le poisson du Japon, décrit par le savant Houttuyn, dans les *Mémoires de Harlem*, tome XX, page 326, et qui avoit un peu plus de deux décimètres de longueur.

LE LUTJAN ÉCRITURE,

LE LUTJAN CHINOIS,

LE LUTJAN PIQUE, LE LUTJAN SELLE, ET LE LUTJAN DEUX-DENTS.

On ne connoît pas la patrie du lutjan écriture; il seroit superflu de dire quelle est celle du chinois. Ce dernier poisson a de petites dents aux deux mâchoires, et la nageoire du dos échancrée.

On trouve au Japon le lutjan pique, dont le nom a été imaginé pour désigner la longueur et la forme du second aiguillon de son anale, lequel a paru présenter une petite image du fer d'une pique. Le palais de ce thoracin est revêtu de dents très-petites; ses yeux sont un peu saillans; la nageoire du dos est ta-

---

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan méditerranéen.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la nageoire de la queue.

6 ou 7 rayons à la membrane branchiale du lutjan rayé.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

chetée de brun; les pectorales, les thoracines et la caudale sont rouges; l'anale est bleuâtre.

La langue du lutjan selle est courte, épaisse et lisse, de même que son palais; la nuque est relevée; la grande tache noire placée sur le dos, et descendant des deux côtés de l'animal, comme une selle, s'étend d'autant plus, à proportion des dimensions du poisson, que l'individu est moins jeune et plus grand. Toutes les nageoires de ce thoracin sont d'un gris bleuâtre. On a pêché cet osseux dans les Indes orientales [1].

Le lutjan deux-dents habite dans l'Océan atlantique boréal, et par conséquent dans une mer bien éloignée de celle dans laquelle on a observé le lutjan selle. Il n'y a qu'un seul orifice à chaque narine du premier de ces deux poissons; cette ouverture est très-proche de l'œil. Une tache noire marque la base de chaque pectorale; chaque écaille montre une petite raie longitudinale, et d'un jaune pâle.

---

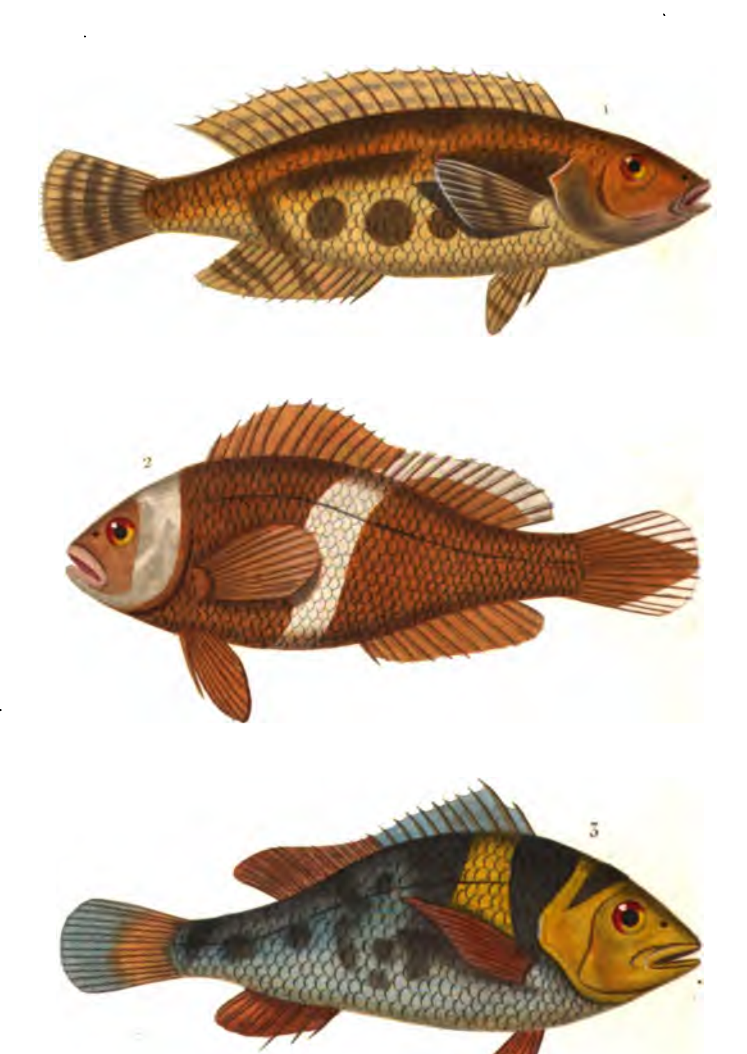
[1] 7 rayons à la membrane branchiale du lutjan écriture.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

18 rayons à chaque pectorale du lutjan chinois.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque pectorale du lutjan pique.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du lutjan selle.
19 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan deux-dents.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.



Pretre pinx.t *Paud Sculp.t*

1 Le Lutjan marque. . . . . Page 129
2 Le Lutjan jourdin 131
3. Le Lutjan tacheté 133



Pretre

[illegible]

[illegible] jourdin . . . . 13[illegible]

3. Le Lutjan tacheté 133

LE LUTJAN MARQUÉ,

LE LUTJAN LINKE,

LE LUTJAN SURINAM [1], LE LUTJAN VERDATRE, LE LUTJAN GROIN, ET LE LUTJAN NORWÉGIEN.

Le marqué n'a qu'une rangée de dents serrées et pointues à chacune de ses mâchoires; sa langue et son palais sont lisses; chaque narine n'a qu'un orifice; les Indes orientales sont sa patrie.

Bloch, qui a décrit le premier le lutjan linke, a donné à ce poisson le nom de M. Linke son ami, de qui il avoit reçu un individu de cette espèce; mais il ignoroit dans quelles eaux cet individu avoit été pêché.

Le lutjan surinam, dont la patrie est indiquée par le nom que porte ce thoracin, a la langue lisse, mais le palais rude au toucher; chaque opercule composé de trois pièces; les nageoires bleues; et la caudale rouge dans sa partie supérieure [2].

---

[1] *Stein kahlkopf* par les Allemands; *steen kaal kop*, par les Hollandais.

[2] 5 rayons à la membrane branchiale du lutjan marqué.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque pectorale du lutjan linke.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

On ne doit pas oublier de remarquer, sur le lutjan verdâtre, la forme de la dernière pièce de chaque opercule, qui se termine en pointe; les raies violettes qui règnent sur la tête, les côtés, la dorsale et l'anale; ni les deux bandes transversales, étroites, courbes, et d'un violet plus ou moins foncé, que l'on peut voir sur la caudale.

Le palais et la langue du lutjan groin sont doux au toucher, et ses nageoires courtes.

Le lutjan norwégien a aussi sa langue et son palais très-lisses; une petite membrane s'avance un peu au-dessus de chaque oeil de ce poisson; une humeur gluante sort des pores que l'on peut compter auprès de cet organe; les rayons aiguillonnés de la dorsale sont garnis chacun d'un filament; une nuance bleue distingue les pectorales et les thoracines; l'anale et la caudale sont violettes à leur extrémité.

---

6 rayons à la membrane branchiale du lutjan surinam.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan verdâtre.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan groin.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan norwégien.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

LE LUTJAN JOURDIN[1],

LE LUTJAN ARGUS,

LE LUTJAN JOHN, LE LUTJAN TORTUE, LE LUTJAN PLUMIER, ET LE LUTJAN ORIENTAL.

Le lutjan jourdin a beaucoup de rapports avec le lutjan polymne. Son palais et sa langue sont dénués de petites dents, mais son gosier en est entouré. Les deux pièces de chaque opercule sont dentelées et la postérieure l'est profondément. Les deux côtés de la caudale sont blancs, de manière à faire présenter, par la couleur brune du milieu de cette nageoire, la figure d'un fer de lance. On voit aussi sur le haut de la partie postérieure de la dorsale une teinte blanche qui se réunit et se confond avec la seconde bande transversale. Valentyn, qui a donné le premier un dessin de ce beau poisson que l'on trouve dans les eaux de l'île d'Amboine, dit que ce thoracin parvient à la longueur de deux ou trois décimètres, et que les reflets dorés dont il brille jettent un tel éclat, que, lorsqu'on voit plusieurs individus de cette espèce nager ensemble, ils offrent un petit spectacle des plus agréables.

L'argus est remarquable par ses taches brunes en forme de cercle ou d'anneau, et par conséquent un peu semblables à une prunelle entourée de son iris; il a d'ailleurs sur la tête et sur les nageoires d'autres taches de la même couleur, rondes, mais plus petites, et non percées dans leur centre. Les deux mâchoires de ce poisson sont garnies de dents aiguës et égales.

Le lutjan john a reçu de Bloch le nom qu'il porte; et ce savant naturaliste le lui a donné pour exprimer sa reconnoissance en-

[1] *Doppel band*, par les Allemands.

vers son ami, le missionnaire John, qui lui avoit envoyé un individu de cette espèce. Ce thoracin vit à Tranquebar. Il a la chair blanche et de bon goût. La mâchoire supérieure est garnie de dents aiguës et séparées les unes des autres, parmi lesquelles deux attirent l'œil par leur longueur. L'orifice de chaque narine est double. Chaque opercule est terminé par une prolongation pointue. Une partie de la caudale est couverte de petites écailles. Cette même caudale, les pectorales et les thoracines sont rouges, pendant que le bleu et l'orangé distinguent la dorsale et la nageoire de l'anus [1].

On trouve dans le Japon, aussi-bien que sur la côte de Coromandel, le lutjan tortue. Ses écailles sont grandes; et son crâne a paru assez dur au naturaliste Bloch pour qu'il ait cru devoir

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du lutjan jourdin.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale du lutjan argus.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du lutjan john.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan tortue.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque pectorale du lutjan plumier.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan oriental.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
21 rayons à la nageoire de la queue.

désigner la manière d'être de cette boîte osseuse, par le nom de *tortue* qu'il a donné à l'animal.

Les nageoires du lutjan plumier sont rougeâtres, et, suivant le célèbre voyageur dont nous avons cru devoir lui faire porter le nom, sa chair est de bon goût et facile à digérer. On le pêche dans la partie de l'Océan atlantique qui entoure les Antilles.

L'oriental, dont la dénomination annonce qu'il habite les Indes orientales, a chaque opercule terminé par une prolongation anguleuse; les pectorales, les thoracines et la caudale, rouges ou rougeâtres; la dorsale et l'anale rouges du côté de la tête, et jaunes vers la nageoire de la queue, sur laquelle on voit des taches noires et petites, ainsi que sur la nageoire du dos.

Bloch a publié le premier la description des six lutjans dont nous venons de parler.

LE LUTJAN TACHETÉ,

LE LUTJAN ORANGE [1],

LE LUTJAN BLANCOR, LE LUTJAN PERCHOT [2], LE LUTJAN JAUNELLIPSE, LE LUTJAN GRIMPEUR, LE LUTJAN CHÉTODONOIDE, LE LUTJAN DIACANTHE, ET LE LUTJAN CAYENNE.

Le tacheté se trouve dans les Indes orientales, et a les écailles dures et argentées.

L'orange habite dans les eaux du Japon.

Le blancor a été vu par Commerson auprès des rivages de

---

[1] *Mongrel*, par les Anglais.

[2] *Perchot de la Nouvelle-Bretagne.*

la Nouvelle-France, pendant l'été de cette contrée. Il parvient à deux ou trois décimètres de longueur. Le dessus de la tête et du dos de ce poisson est brunâtre; ses nageoires sont jaunes, excepté la caudale, qui est noire et terminée par une raie blanche, le haut de la partie antérieure de la dorsale, qui est rouge, et le haut de la partie postérieure de cette même nageoire, qui est noir. Ce lutjan a des écailles allongées auprès de ses thoracines. Commerson a écrit que la chair de ce poisson n'étoit ni mal-saine ni désagréable au goût.

Le perchot habite auprès des rivages de la Nouvelle-Bretagne, et particulièrement dans le port Praslin, où Commerson jeta l'ancre avec notre célèbre Bougainville, en juillet 1768. Ce poisson, qui parvient à peine à la longueur d'un décimètre, et qui ne peut pas être recherché pour la table à cause de sa petitesse, vit au milieu des rochers, où il se cache parmi les coraux. Ses belles couleurs orange et bleue non-seulement se font ressortir mutuellement d'une manière très-gracieuse par leurs nuances et par leur distribution, mais encore sont relevées par le liséré noir des trois bandes transversales, et par une bordure noire que l'on voit à l'extrémité de chaque nageoire. L'iris brille de l'éclat d'un petit rubis.

La tête est un peu épaisse ; le museau arrondi; la mâchoire supérieure extensible, et moins avancée que l'inférieure; la langue courte, dure, et à demi cartilagineuse; le dos élevé et caréné.

On peut croire, d'après les manuscrits de Commerson, que le lutjan auquel nous avons donné le nom de *jaunellipse*, et que ce voyageur a vu près des côtes de l'île de France, en décembre 1769, est très-rare auprès de ces rivages, puisque notre naturaliste ne l'y a observé qu'une fois. Ce poisson est moins petit que le perchot; mais sa longueur ordinaire ne paroît pas aller jusqu'à deux décimètres. Il a la nageoire du dos et celle de la queue d'un rouge brillant; les pectorales et les thoracines sont d'un rouge pâle; des nuances brunes sont répandues sur l'anale; des taches noires paroissent sur la membrane de la partie de la nageoire du dos qui n'est soutenue que par des rayons articulés; une ligne noire règne au-dessous de la gorge; et cinq ou six taches rouges sont placées sur chaque opercule.

Les petites dents qui hérissent chaque mâchoire sont situées derrière d'autres dents un peu plus grandes, et séparées les unes

des autres. Chaque opercule se termine par une prolongation anguleuse.

Le grimpeur a été vu à Tranquebar, en novembre 1791. Le lieutenant anglais Daldorff a observé la faculté remarquable qui a fait donner à ce lutjan le nom spécifique que nous lui avons conservé. Un individu de cette espèce, surpris dans une fente de l'écorce d'un palmier éventail, à deux mètres, ou environ, au-dessus de la surface d'un étang, s'efforçoit de monter. Suspendu à droite et à gauche par la dentelure de ses opercules, il agitoit sa queue, s'accrochoit avec les rayons aiguillonnés de la nageoire du dos et de celle de l'anus, détachoit alors ses opercules, se soulevoit sur ses deux nageoires anale et dorsale, s'attachoit de nouveau, et plus haut que la première fois, avec les dentelures des opercules de ses branchies, et, par la répétition de ces mouvemens alternatifs, grimpoit avec assez de facilité. Il employa les mêmes manœuvres pour ramper sur le sable où on le plaça, et où il vécut hors de l'eau pendant plus de quatre heures.

Cette manière de se mouvoir est curieuse : elle est une nouvelle preuve du grand usage que les poissons peuvent faire de leur queue. Cet instrument de natation, qui, devenant quelquefois une arme funeste à leurs ennemis, leur sert souvent pour s'élancer [1], et dans certaines circonstances pour ramper [2], peut donc aussi être employé par ces animaux pour grimper à une hauteur assez grande.

Les habitans de Tranquebar croient que les petits piquans dont la réunion forme la dentelure des opercules sont venimeux. On ne pourroit le supposer qu'en regardant ces pointes comme propres à faire entrer dans les petites plaies que l'on doit leur rapporter, quelques gouttes de l'humeur visqueuse et noirâtre dont le grimpeur est enduit, qui est plus abondante auprès des opercules que sur plusieurs autres portions de la surface de l'animal, parce que les pores d'où elle coule sont plus gros et plus nombreux sur la tête que sur le corps et sur la queue, et qui pourroit contracter de temps en temps une qualité vénéneuse [3].

---

[1] Voyez l'article du *saumon*.

[2] Voyez l'article de l'*anguille*.

[3] Voyez le Discours sur la nature des poissons.

La longueur ordinaire du lutjan grimpeur est d'un palme. Il peut coucher sa dorsale et son anale dans un sillon longitudinal [1].

Le chétodonoïde a les lèvres charnues et extensibles. Il présente sur presque toute sa surface des taches blanches très grandes, et chargées d'une ou de plusieurs petites taches foncées. La collection du Muséum d'histoire naturelle renferme un individu de cette espèce, dont on n'a pas encore publié de description.

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du lutjan tacheté.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan orange.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du lutjan blancor.
15 rayons à chaque pectorale.
13 rayons à la caudale.

4 rayons à la membrane branchiale du lutjan perchot.
14 rayons à chaque pectorale.
15 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du lutjan jaunellipse.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

12 rayons à chaque pectorale du lutjan grimpeur.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du chétodonoïde.
16 rayons à chaque pectorale.
19 rayons à la caudale.

19 rayons à chaque pectorale du lutjan diacanthe.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine du lutjan cayenne.

La première pièce de l'opercule du diacanthe est la seule dentelée. Nous avons décrit ce thoracin d'après un individu desséché, mais très-bien conservé, de la collection hollandaise cédée à la France.

Le nom de *lutjan cayenne* indique la patrie de cette espèce, dont un individu a été envoyé au Muséum par le naturaliste Leblond.

LE LUTJAN TRIDENT,

ET LE LUTJAN TRILOBÉ.

Le trident et le trilobé appartiennent au troisième sous-genre des lutjans, dont le caractère distinctif consiste dans les trois lobes ou dans la double échancrure de la nageoire de la queue, qui, par cette conformation, ressemble un peu à un trident, ou à une fourche à trois pointes. Le premier de ces deux thoracins a la tête peinte de couleurs variées et agréables; il vit dans la mer qui baigne la Caroline, et a été observé par le docteur Garden. Nous ne connoissons pas la patrie du second, que nous avons décrit d'après un bel individu de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Les dents qui garnissent ses mâchoires sont très-petites et égales. On n'aperçoit pas de ligne latérale. La nageoire dorsale présente un grand nombre de taches ou plutôt de raies inégales, irrégulières, et placées entre les rayons [1].

---

[1] 16 rayons à chaque pectorale du lutjan trident.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque pectorale du lutjan trilobé.
6 rayons à chaque thoracine.
21 ou 22 rayons à la caudale.

CENT QUATORZIÈME GENRE.

LES CENTROPOMES.

Une dentelure à une ou plusieurs pièces de chaque opercule ; point d'aiguillon à ces pièces ; un seul barbillon, ou point de barbillon, aux mâchoires ; deux nageoires dorsales.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE CENTROPOME SANDAT.	Quatorze rayons aiguillonnés à la première dorsale ; vingt-trois rayons à la seconde nageoire du dos ; quatorze rayons à la nageoire de l'anus ; la caudale en croissant ; la tête allongée, et dénuée de petites écailles, ainsi que les opercules ; le corps et la queue allongés ; deux orifices à chaque narine ; le dos varié par des taches ou bandes courtes, irrégulières et transversales, d'un noir mêlé de bleu et de rougeâtre.
2. LE CENTROPOME HOBER.	Huit rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos ; un rayon aiguillonné et quatorze rayons articulés

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. Le centropome hober.	à la seconde; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; l'opercule un peu échancré par-derrière; les dents fortes et un peu éloignées l'une de l'autre; la couleur générale jaunâtre; des raies longitudinales dorées; une tache noire sur chaque côté.
3. Le centropome safga.	Huit rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; le corps et la queue allongés; la couleur argentée et sans taches.
4. Le centropome alburne.	Un rayon aiguillonné et neuf rayons articulés à la première dorsale; un rayon aiguillonné et vingt-trois rayons articulés à la seconde; un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à l'anale; trois rayons à la membrane des branchies; plusieurs bandes obliques et brunes.
5. Le centropome lophar.	Sept rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; vingt-sept rayons à la seconde; vingt-six à la nageoire de l'anus; les thoracines réunies par une membrane; la couleur générale argentée.
6. Le centropome arabique	Six rayons aiguillonnés à la première dorsale; un rayon aiguillonné et dix rayons articulés à la seconde; deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; les écailles larges, dentelées et peu attachées à la peau; l'entre-deux des yeux creusé par un sillon qui se divise en deux, à chacune de ses extrémités; la couleur générale argentée; seize ou dix-sept raies longitudinales et noires de chaque côté du corps.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
7. Le centropome rayé.	Huit rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; un rayon aiguillonné et douze rayons articulés à la seconde; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; un seul orifice à chaque narine; le bord postérieur de l'opercule échancré; la couleur générale argentée; le dos violet; des raies longitudinales jaunes.
8. Le centropome loup.	Neuf rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; quatorze rayons à la seconde; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; les deux mâchoires également avancées; les dents des mâchoires, courtes et pointues; le palais et les environs du gosier hérissés de petites dents; deux orifices à chaque narine; les yeux très-rapprochés; plusieurs pores muqueux à la mâchoire inférieure; les écailles petites; la couleur générale blanche; le dos brunâtre; les dorsales et l'anale rougeâtres; les pectorales et les thoracines jaunes; la caudale noirâtre.
9. Le centropome onze-rayons.	Huit rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; un rayon aiguillonné et dix rayons articulés à la seconde; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; le museau allongé; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; un seul orifice à chaque narine; de petites écailles sur une partie de la caudale et de la seconde nageoire du dos; la ligne latérale noire; la couleur générale rouge.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
10. Le centropome plumier.	Neuf rayons aiguillonnés à la première dorsale ; deux rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la seconde ; deux rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant ; deux orifices à chaque narine ; le premier rayon aiguillonné de la nageoire de l'anus très-gros et très-long ; la couleur générale blanche; des bandes transversales brunes ; des raies longitudinales jaunes.
11. Le centropome mulet.	Neuf rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; treize rayons à la seconde; treize rayons à la nageoire de l'anus ; sept rayons à la membrane branchiale ; deux orifices à chaque narine; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; les dents fines et très-serrées; les écailles fortement attachées à la peau ; la ligne latérale droite ; le dos brun ; les côtés gris.
12. Le centropome ambasse.	Sept rayons aiguillonnés à la première dorsale ; un rayon aiguillonné et onze rayons articulés à la seconde ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale ; les deux premières pièces de chaque opercule dentelées ; la mâchoire supérieure un peu extensible, et plus courte que l'inférieure ; les deux mâchoires et une grande partie du palais, hérissées de très-petites dents; la langue dure; les tégumens du ventre très-transparens ; le péritoine argenté ; la partie supérieure de l'animal d'un vert brunâtre.
13. Le centropome de roche.	Neuf rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; un rayon aiguillonné et douze rayons articulés à la

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
13. LE CENTROPOME DE ROCHE.	seconde; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la dernière pièce de chaque opercule échancrée; la couleur générale bleuâtre; presque toutes les écailles noires ou noirâtres dans leur centre et dans leur circonférence.
14. LE CENTROPOME MACRODON.	Six rayons aiguillonnés à la première dorsale; un rayon aiguillonné et dix rayons articulés à la seconde; deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; le museau allongé; l'ouverture de la bouche grande; chaque mâchoire garnie d'un seul rang de dents longues, aiguës, et séparées l'une de l'autre; six dents à la mâchoire d'en-haut, huit dents à celle d'en-bas; les deux dents antérieures de la mâchoire d'en-bas, plus grandes que les autres; la couleur générale blanchâtre; huit ou neuf raies longitudinales brunes de chaque côté du poisson; la première dorsale presque toute noire; les autres nageoires rouges.
15. LE CENTROPOME DORÉ.	La couleur générale d'un rouge de cuivre doré et sans taches; la première dorsale et la base de la caudale noires; les autres nageoires rouges.
16. LE CENTROPOME ROUGE.	La première dorsale composée uniquement de rayons aiguillonnés; un rayon aiguillonné et quatorze rayons articulés à la seconde nageoire du dos; un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à chaque thoracine; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à l'anale; la mâchoire inférieure plus avancée

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
16. LE CENTROPOME ROUGE.	que la supérieure ; quatre grandes dents à chaque mâchoire ; les écailles dentelées ; presque toute la surface de l'animal, d'un rouge plus ou moins vif et quelquefois doré.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie, et non échancrée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
17. LE CENTROPOME NILOTIQUE.	Huit rayons aiguillonnés à la première dorsale; un rayon aiguillonné et huit rayons articulés à la seconde ; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale ; la couleur générale brune.
18. LE CENTROPOME ŒILLÉ.	Dix rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos ; un rayon aiguillonné et vingt-quatre rayons articulés à la seconde ; un rayon aiguillonné et neuf rayons articulés à l'anale ; une tache ronde, noire, et bordée de blanc, auprès de la caudale.

LE CENTROPOME SANDAT[1],

LE CENTROPOME HOBER,

LE CENTROPOME SAGFA, LE CENTROPOME ALBURNE, LE CENTROPOME LOPHAR, LE CENTROPOME ARABIQUE, ET LE CENTROPOME RAYÉ.

Le sandat habite dans les eaux douces de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Pologne, de la Russie, de la Suède et du Danemarck. Le grand nombre de noms vulgaires qu'il porte prouve combien il est recherché; et l'on ne sera pas surpris qu'il soit l'objet d'une poursuite particulière, et qu'on le pêche avec autant de soin que de constance, lorsqu'on saura que sa chair est blanche, tendre, très-agréable au goût, facile à digérer, et qu'il parvient à un très-grand volume. Il présente quelquefois une longueur d'un mètre, et même d'un mètre et demi. On prend dans le Danube des individus de cette espèce qui pèsent dix kilogrammes, et le professeur Bloch en a vu un du poids de onze kilogrammes, qui venoit du lac Schwulow en Saxe. Ce centropome[2] ressemble au brochet par les dimensions de son corps, la forme et les dimen-

---

[1] *Zander*, dans plusieurs contrées de Prusse; *zander*, *xant*, *sand baarsch*, en Poméranie; *sandat* et *sandart*, dans le Holstein, le Mecklembourg, la Poméranie, etc.; *sandat* et *sander* en Livonie; *stahrks*, *kahha*, en Estonie; *sudacki*, en Russie; *sedax*, en Pologne; *zant* et *zahnt*, en Silésie; *schiel*, en Autriche; *nagmaul*, *schindel*, en Bavière; *santor*, dans le Danemarck; *gios* ou *gioes*, en Suède.

[2] Le nom générique *centropome* désigne la dentelure des opercules. Κεντρον, en grec, signifie *aiguillon*, ou *piquant*; et πωμα, *opercule*.

David

1. Le Centropome sandat . . . . Page 144
2. Le Centropome loup 150
3. Le Centropome nilotique. 156







David Sculp.

1. Le Centropome sandat .... Page 144
2. Le Centropome loup 150
3. Le Centropome nilotique. 156

sions de sa tête, la prolongation de son museau, la disposition, la grosseur et la force de ses dents. Il a d'ailleurs beaucoup de rapports avec la persèque perche, par la dentelure de ses opercules, le nombre et la place de ses nageoires dorsales, la dureté et la rudesse de ses écailles : aussi presque tous les auteurs latins qui en ont parlé lui ont-ils donné le nom de *lucioperca* (brochet-perche), que Linné lui a conservé. La grande ouverture de sa gueule annonce d'ailleurs sa voracité, et la ressemblance de ses habitudes avec celles de la perche, et surtout avec celles du brochet.

Sa mâchoire supérieure, plus avancée que l'inférieure, lui donne plus de facilité pour saisir la proie sur laquelle il se jette. Elle est garnie, ainsi que cette dernière, de quarante dents ou environ : ces dents sont inégales et très-propres à percer, retenir et déchirer une victime. On voit aussi de petites dents dans quelques endroits du palais et auprès du gosier.

L'iris de ce centropome est d'un rouge brun, et son œil paroît très-nébuleux. La partie inférieure du poisson est blanchâtre; une nuance verdâtre est répandue sur quelques portions de la tête et des opercules; les pectorales sont jaunes; les thoracines, l'anale et la caudale grises; les deux dorsales grises et tachetées d'un brun très-foncé.

Nous suivons pour le sandat la règle que nous nous sommes imposée pour tant d'autres espèces, afin de ne pas allonger sans nécessité l'ouvrage que nous offrons au public. Nous avons cru ne devoir pas répéter dans l'histoire de ces animaux ce que nous dirons de leurs caractères extérieurs dans les tables génériques sur lesquelles nous les avons inscrits.

L'œsophage du sandat est grand, ainsi que son estomac, son foie, et sa vésicule du fiel, qui est de plus jaune et transparente. Les organes relatifs à la digestion sont donc ceux d'un animal qui peut beaucoup détruire à proportion du volume de son corps; et si son canal intestinal proprement dit n'est pas aussi long que l'ensemble du poisson, ce tube est garni, auprès du pylore, de six cœcums ou appendices.

Le péritoine est d'une couleur argentée et brillante.

Le sandat ne vient pas fréquemment auprès de la surface de l'eau : peut-être l'apparence nébuleuse de ses yeux indique-t-elle

dans ces organes une sensibilité ou une foiblesse qui rend le voisinage de la lumière plus incommode ou moins nécessaire pour ce centropome. Quoi qu'il en soit, il vit ordinairement dans les profondeurs des lacs qu'il habite; et comme il a besoin d'un fluide assez pur, on ne le trouve communément que dans les lacs qui renferment beaucoup d'eau, dont le fond est de sable ou de glaise, et qui reçoivent de petites rivières, ou au moins de petits ruisseaux. Il se plaît dans les étangs où vivent les poissons qui aiment, comme lui, à se tenir au fond de l'eau; et voilà pourquoi il préfère ceux qui nourrissent des éperlans. Il croît très-vite, lorsqu'il trouve facilement la quantité de nourriture dont il a besoin. Il dévore un grand nombre de petits poissons, même de ceux qui ont de la force et quelques armes pour se défendre. Il attaque avec avantage quelques perches et quelques brochets; mais il n'est pour ces animaux un ennemi dangereux que lorsqu'il jouit de presque toutes ses facultés. Pendant qu'il est encore jeune, il succombe au contraire très-souvent sous la dent du brochet et de la perche, comme sous celle des silures, et sous le bec de plusieurs espèces d'oiseaux d'eau qui plongent avec vitesse, et le poursuivent jusque dans ses asiles les plus reculés. Il abandonne ces retraites écartées dans le temps de son frai, qui a lieu ordinairement vers le milieu du printemps. Sa femelle dépose alors ses œufs sur les broussailles, les pierres, ou les autres corps durs qu'elle rencontre auprès des bords de son lac ou de son étang, et qui peuvent soumettre ces œufs à l'influence salutaire des rayons du soleil, de la température de l'air, ou des fluides de l'atmosphère. Ces œufs sont d'un jaune blanchâtre. L'ovaire qui les renferme est composé de deux portions distinctes par le haut et réunies par le bas. Le conduit par lequel ils en sortent aboutit à un orifice particulier situé au-delà de l'anus; et cette conformation, que l'on peut observer dans un grand nombre d'espèces de poissons, doit être remarquée. Ces mêmes œufs sont très-petits, et par conséquent très-nombreux; néanmoins les sandats ne paroissent pas se multiplier beaucoup, apparemment parce qu'ils s'attaquent mutuellement, et parce qu'ils tombent souvent dans les filets des pêcheurs, particulièrement dans la saison du frai, où les sensations qu'ils éprouvent les rendent plus hardis et plus vagabonds. Ils ont cependant un grand moyen d'échapper à la poursuite des pêcheurs ou des animaux qui leur font la guerre : ils nagent avec facilité, et s'élèvent ou s'abaissent au milieu des eaux

avec promptitude. Ils sont aidés, dans leur fuite du fond des eaux vers la surface des lacs, par une vessie natatoire placée près du dos, qui égale presque toute la longueur du corps proprement dit, dont l'enveloppe consiste dans une peau très-dure, et qui se sépare, du côté de la tête, en deux portions ou appendices, lesquels lui donnent la forme d'un *cœur* tel que celui que les peintres représentent. Le canal pneumatique de cette vessie est situé vers le haut de la partie antérieure de cet organe, que l'on ne peut détacher que difficilement des parties de l'animal auxquelles il tient, parce que sa dernière membrane appartient aussi au péritoine.

Le sandat meurt promptement, lorsqu'on le tire du lac ou de l'étang qui l'a nourri, et qu'on le met dans un vase rempli d'eau. Il expire surtout très-vite, si on le retient hors de l'eau, principalement lorsqu'une température chaude hâte le dessèchement si funeste aux poissons, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois dans cet ouvrage. On ne peut donc le transporter en vie qu'à de petites distances, avec beaucoup de précautions, et lorsque la saison est froide; et cependant, comme le sandat est un des poissons les plus précieux pour l'économie publique et privée, et de ceux qu'il faut le plus chercher à introduire de proche en proche dans tous les lacs et dans tous les étangs, nous ne devons pas négliger de recommander, avec Bloch, de se servir des œufs fécondés de ce centropome pour répandre cette espèce.

Immédiatement après l'époque où les mâles se seront débarrassés de leur laite, on prendra de petites branches sur lesquelles on découvrira des œufs de sandat; on les mettra dans un vase plein d'eau, et on les transportera dans l'étang ou dans le lac que l'on voudra peupler d'individus de l'espèce dont nous nous occupons, et où l'on ne manquera pas de fournir aux jeunes poissons qui seront sortis de ces œufs, de petits éperlans, des goujons, ou d'autres cyprins à petites dimensions, dont ils puissent se nourrir sans peine.

On pêche les sandats non-seulement avec des filets, et notamment avec des *collerets* ou petites *seines* [1], mais encore avec des hameçons et des lignes de fond. Il ne faut pas les garder long-

---

1 Voyez la description de la seine dans l'article de la *raie bouclée*.

temps dans des réservoirs, ou dans des *bannetons*, parce que, ne voulant pas manger dans ces enceintes ou prisons réservée, ils y perdent bientôt de leur graisse et du bon goût de leur chair.

Lorsqu'ils sont morts, on les envoie au loin, salés ou fumés, ou empaquetés dans des herbes ou de la neige.

Nous croyons devoir rapporter à une variété du sandat le poisson décrit par le célèbre Pallas dans le premier volume de ses Voyages, et inscrit parmi les persèques ou perches dans l'édition de Linné, que nous devons au professeur Gmelin [1].

Ce thoracin a tant de rapports avec le sandat et la perche ordinaire, ou la perche d'eau douce, qu'on l'a regardé comme un métis provenant du mélange de ces deux espèces. Sa couleur générale est d'un vert doré, relevé par des bandes transversales ou places noires, au nombre de cinq ou six. On remarque aussi cinq bandes sur les dorsales, qui sont soutenues par des rayons très-forts. Les écailles sont grandes et rudes. Les deux dents de devant de la mâchoire inférieure surpassent les autres dents en grandeur. Ce poisson vit dans le Wolga et dans d'autres fleuves du bassin de la Caspienne.

Le hober, que l'on trouve dans la mer d'Arabie, a été bien moins observé que le sandat. On en doit la connoissance à Forskael. Ce poisson a les deux dorsales arrondies ; le premier de ces deux instrumens de natation, brunâtre, le second jaune, et toutes les autres nageoires jaunâtres.

Le safga habite les mêmes eaux que le hober.

On pêche dans la mer qui arrose la Caroline l'alburne, que Catesby et Garden ont observé. Ce poisson est remarquable par la conformation de sa première dorsale, qui ne présente qu'un rayon aiguillonné, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau générique des centropomes. Il montre à sa mâchoire inférieure cinq ou six excroissances. L'échancrure de sa caudale est peu pro-

---

[1] 13 rayons à la première dorsale.
23 rayons à la seconde.
6 rayons à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

fonde. Sa couleur générale est d'un brun clair; et sa longueur, de trois ou quatre décimètres.

Le lophar a été pêché dans la Propontide, auprès de Constantinople. Il a beaucoup de rapports avec le hareng, et par sa conformation générale, et par ses dimensions. Des sillons longitudinaux sont tracés dans l'entre-deux de ses yeux. La base de la seconde dorsale et celle de l'anale sont charnues, ou plutôt adipeuses. Le dos est d'un vert brun; et l'extrémité de la caudale, noirâtre [1].

Il est superflu de dire que l'arabique vit près des rivages de l'Arabie. On voit derrière ses yeux trois stries relevées et osseuses. La mâchoire supérieure est armée de six dents longues, droites

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du centropome sandat.
15 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à chaque thoracine.
22 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale du centropome hober.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

22 rayons à chaque pectorale du centropome alburne.
6 rayons à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale du centropome lophar.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque pectorale du centropome arabique.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du centropome rayé.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

et écartées l'une de l'autre. On en compte huit d'analogues à la mâchoire inférieure. La langue est lisse; mais le palais est hérissé de dents petites, déliées et très-nombreuses. Les deux segmens de la caudale ont la forme d'un fer de lance, de même que les pectorales. Les dorsales, les thoracines et l'anale sont triangulaires. Toutes les nageoires offrent d'ailleurs un brun mêlé de jaune, excepté la première dorsale, qui est brune; et une tache noire, bordée d'or, brille sur le milieu de la queue.

La Méditerranée est la patrie du centropome rayé. Une petite pièce dentelée est placée au-dessus de l'extrémité de chaque opercule de ce poisson. La plus grande partie de la tête et les nageoires sont jaunes ou couleur d'or.

LE CENTROPOME LOUP[1],

LE CENTROPOME ONZE-RAYONS,

LE CENTROPOME PLUMIER, ET LE CENTROPOME MULET.

On trouve le loup non-seulement dans l'Adriatique et dans toute la Méditerranée, mais encore dans les eaux de l'Océan qui arrosent les côtes de l'Europe, particulièrement dans le golfe de Gascogne, dans la Manche ou canal de France et d'Angleterre, et dans le golfe Britannique. Il devient grand; et selon Duhamel, on en prend quelquefois auprès de l'embouchure de la Loire,

---

[1] *Bar, loubine, brigne*, sur les côtes de France voisines de la Loire et de la Garonne; *loup*, sur plusieurs côtes françaises de l'Océan ou de la Méditerranée; *dréligny*, *loupasson*, *lubin* ou *lupin*, dans plusieurs départemens méridionaux de France; *lupo*, en Espagne; *louvazzo*, dans la Ligurie; *araneo*, en Toscane; *spigola*, *lupasso*, par les Romains; *bronchini*, *varolo*, à Venise; *cavalla*, à Spalatro; *salmbarsch*, *lachsumber*, par les Allemands; *basse*, *bosse*, par les Anglais; *zee snoech*, par les Hollandais.

qui pèsent jusqu'à quinze kilogrammes. Il se plaît dans le voisinage des fleuves et des grandes rivières ; mais il ne s'engage que rarement dans leur lit. Il a la chair très-délicate ; et par conséquent il doit être très-recherché. Les anciens Romains le payoient très-cher ; ils le comptoient, avec la murénophis hélène, le mulle rouget, l'acipensère esturgeon, et le muge qu'ils nommoient *myxo*, parmi les poissons les plus précieux. Ils désiroient surtout de montrer sur leurs tables, et dans leurs festins les plus splendides, les loups que l'on prenoit dans le Tibre, entre les deux ponts de Rome. Cependant on a toujours dû préférer, suivant Rondelet, ceux de ces poissons qui vivent auprès de l'embouchure des fleuves à ceux qui remontent dans les rivières, ceux que l'on trouve dans les étangs salés à ceux que l'on prend auprès de l'embouchure des fleuves, et ceux que l'on rencontre dans la haute mer à ceux qui ne quittent pas les étangs salés. Au reste, Pline nous apprend que les anciens gourmets de Rome et d'Italie attachoient moins de prix aux loups ordinaires qu'à ceux qu'ils nommoient laineux (*lanati*) à cause de leur blancheur, de la mollesse et vraisemblablement de la graisse de leur chair.

C'est auprès des endroits où les rivières se jettent dans la mer que le loup dépose ses œufs, quelquefois deux fois par an. Ces œufs ont été souvent employés, comme ceux d'autres poissons, à faire cette préparation que l'on nomme *boutargue* ou *botargo*.

Ce centropome est très-hardi : il est de plus très-vorace ; et voilà pourquoi on lui a donné le nom de *loup*. Il nage fréquemment très-près de la surface de la mer. Plusieurs auteurs anciens se sont plus à lui attribuer la finesse de l'instinct, aussi-bien que le courage de la force ; et ils ont écrit que lorsqu'on vouloit le prendre avec des filets, il savoit creuser dans le sable, en agitant vivement sa queue, une sorte de sillon dans lequel il s'enfonçoit pour laisser passer au-dessus de lui la nappe verticale dans laquelle on cherchoit à l'envelopper.

On le pêche pendant toute l'année, et avec plusieurs sortes de filets ; mais la saison la plus favorable pour le prendre est communément la fin de l'été.

Nous avons exposé ses principaux caractères extérieurs dans le tableau générique. Nous aurions pu y parler encore d'une tache noire que l'on voit à la pointe postérieure de chaque opercule de ce centropome.

On compte six cœcums auprès de son pylore ; son foie présente deux lobes ; sa vésicule du fiel est grande ; et sa vessie natatoire, qui n'offre aucune division intérieure, est attachée aux côtes.

La Jamaïque est la patrie du centropome onze-rayons, qui y vit auprès des fonds pierreux. Ce poisson a la nuque très-relevée ; les dents très-petites, nombreuses et serrées ; l'opercule terminé par une prolongation un peu arrondie, et surmonté par-derrière d'une petite pièce écailleuse et dentelée ; le corps gros ; le ventre rond ; le dos arrondi et bleuâtre ; les côtés argentés ; les pectorales et les thoracines d'un rouge brun ; la caudale grise ou bleue à son extrémité.

La mer des Antilles nourrit le centropome plumier, qui, par conséquent, habite très-près du onze-rayons. Bloch en a publié la description d'après un dessin de Plumier, le célèbre voyageur et l'habile naturaliste. Les deux mâchoires de ce thoracin sont aussi avancées l'une que l'autre ; le dos est brun ; les nageoires sont jaun ' la première dorsale est bordée de brun ou de noir.

J'ai reçu de MM. Noël de Rouen et Metaihe la description du poisson auquel j'ai conservé le nom de *mulet*, qui lui avoit été donné par ces observateurs, et que j'ai dû placer dans le genre des centropomes, d'après sa conformation. Ce thoracin abandonne la mer pour remonter dans les rivières, lorsque l'été succède au printemps. Le temps le plus chaud paroît être celui qu'il préfère pour ce voyage annuel, qu'il termine lorsque l'automne arrive. Il est très-commun dans la Seine, depuis le solstice de l'été jusqu'à l'équinoxe de l'automne. Sa chair est excellente un mois après son entrée dans l'eau douce. Il se nourrit de débris ou de résidus de corps organisés. Il va par troupes très-nombreuses : aussi en prend-on quelquefois quatre ou cinq cents d'un seul coup de filet. Ses mouvemens sont très-vifs ; et les sauts élevés et fréquens qu'il fait au-dessus de la surface de la rivière l'annoncent de loin aux pêcheurs. Lorsqu'on le trouve dans une eau bourbeuse, on le pêche avec la *seine ;* mais lorsqu'il est dans les eaux très-claires, on cherche plutôt à le prendre avec le filet nommé *vergaut*. Il parvient souvent à la longueur de six décimètres ; et alors il a plus de trois décimètres de tour dans la partie la plus grosse de son corps. Chacun de ses opercules est composé de trois pièces. Sa langue est large, et son

palais lisse dans presque toute sa surface. Six appendices sont placés auprès de son pylore. Sa vessie natatoire a près de deux décimètres de longueur [1].

LE CENTROPOME AMBASSE,

LE CENTROPOME DE ROCHE,

LE CENTROPOME MACRODON, LE CENTROPOME DORÉ, ET LE CENTROPOME ROUGE.

Les cinq centropomes dont nous allons parler ont été observés, par Commerson, dans les eaux douces des îles de France et de la Réunion, ou dans la mer qui en baigne les rivages. La description n'en a encore été publiée par aucun naturaliste.

L'ambasse se trouve dans l'étang de l'île de la Réunion, sur

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du centropome loup.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du centropome onze-rayons.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

13 rayons à chaque pectorale du centropome plumier.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
22 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque nageoire pectorale du centropome mulet.
5 rayons à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.
24 vertèbres.

le bord duquel on voyoit, du temps de Commerson, un château nommé *Gol*. On pêchoit dans cet étang un grand nombre d'individus de cette espèce. Leur longueur étoit presque toujours au-dessous de deux décimètres ; mais ils étoient cependant très-recherchés par les habitans de l'île, qui les préparoient d'une manière analogue à celle dont on prépare les anchois en Europe, les employoient également à relever le goût des mets, et les trouvoient même d'une saveur plus agréable et plus appétissante que ces derniers poissons.

L'ambasse a deux callosités sur la partie antérieure du palais, et une tache noire, quelquefois très-foible, au plus haut de la première dorsale, qui est triangulaire.

Le centropome de roche parvient à des dimensions plus considérables que l'ambasse ; il est souvent long de quatre ou cinq décimètres. Il se tient dans les eaux douces, ou auprès des embouchures des rivières. Commerson l'a vu particulièrement dans *la ravine du Gol* de l'île de la Réunion. Sa chair est de très-bon goût. De petites taches noires sont répandues sur les opercules ; les écailles qui garnissent le dessous de la poitrine ne sont noires qu'à leur base ; une nuance brune, plus ou moins foncée, est répandue sur les nageoires et sur la membrane des branchies ; et la caudale ne présente qu'une légère échancrure.

Le macrodon n'a pas ordinairement trois décimètres de longueur. Plusieurs dents très-petites sont placées dans les intervalles qui séparent les grandes dents de la mâchoire inférieure. La lèvre d'en-haut peut s'étendre à la volonté de l'animal. Le palais est relevé par deux bosses, dont la postérieure est hérissée de petites dents : on n'en voit pas sur la langue, qui s'arrondit et s'élargit un peu par-devant. Les yeux sont très-grands ; les écailles larges, et foiblement attachées à la peau ; les secondes pièces des opercules anguleuses du côté de la queue ; le péritoine est argenté.

Le centropome doré ne parvient qu'à de petites dimensions. Il a été vu très-souvent par Commerson, qui cependant ne lui a jamais trouvé une longueur égale à deux décimètres.

Le centropome rouge est long de plus de trois décimètres. Sa saveur est très-agréable au goût, et sa parure des plus riches ; toute sa surface présente un mélange de rose, de rouge et de doré, relevé par une très-grande variété de reflets, par un liséré

blanc qui borde une grande partie du contour de la seconde dorsale, des pectorales, de l'anale et de la caudale, et par une superbe tache noire placée à l'extrémité de l'opercule et à la base de chaque pectorale. Les nuances de ce beau centropome brillent d'autant plus, que les écailles qui en réfléchissent l'éclat offrent une grande largeur. La dentelure de ces écailles est d'ailleurs si forte, que l'on ne peut toucher le poisson sans être blessé, à moins que la main n'aille dans le sens de la tête à la queue. Toutes les lames qui revêtent la tête sont aussi très-dentelées dans leur circonférence. La mâchoire supérieure, dont le poisson peut étendre la lèvre, paroît comme tronquée lorsque l'animal ne meut pas cette lèvre d'en-haut. Outre les huit grandes dents indiquées par le tableau générique, le centropome rouge a un grand nombre de petites dents à chaque mâchoire et auprès du gosier; mais son palais est lisse. Les yeux, très-grands relativement au volume de la tête, ont de diamètre le neuvième, ou à peu près, de la longueur totale du poisson. Deux plaques écailleuses et dentelées sont situées de chaque côté, au-dessus de l'ouverture branchiale; et la ligne latérale est composée d'une série de très-petites lignes [1].

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du centropome ambasse.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

6 rayons à la membrane branchiale du centropome de roche.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale du centropome macrodon.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du centropome rouge.
15 rayons à chaque pectorale.
19 rayons à la caudale.

LE CENTROPOME NILOTIQUE,

ET LE CENTROPOME ŒILLÉ [1].

Le nilotique habite dans le Nil; mais on le trouve aussi dans la mer Caspienne. Ses deux nageoires dorsales sont très-rapprochées l'une de l'autre [2].

L'œillé a été observé dans la Caroline par le docteur Garden. Le premier rayon de la première dorsale et celui de chaque thoracine sont très-courts. On ne voit qu'un petit intervalle entre les dèux nageoires du dos.

---

[1] *Bass*, à la Caroline.

[2] 16 rayons à chaque pectorale du centropome nilotique.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du centropome œillé.
16 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

CENT QUINZIÈME GENRE.

LES BODIANS.

Un ou plusieurs aiguillons, et point de dentelure aux opercules; un seul barbillon, ou point de barbillon, aux mâchoires; une seule nageoire dorsale.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. Le bodian œillère.	Deux rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à la nageoire du dos; seize rayons à celle de l'anus: une sorte de valvule au-dessus de chaque œil.
2. Le bodian louti.	Neuf rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; des dents fortes, coniques, et séparées l'une de l'autre; un grand nombre d'autres dents très-déliées, très-serrées les unes contre les autres, et flexibles; trois aiguillons sur la dernière pièce de chaque opercule; la couleur générale d'un rouge foncé; de petites taches violettes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. Le bodian jaguar.	Onze rayons aiguillonnés et dix sept rayons articulés à la nageoire dorsale; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; cinq aiguillons à la pièce antérieure de chaque opercule; toute la surface de l'animal d'un rouge plus ou moins vif, excepté la partie antérieure de la nageoire du dos, qui est jaune.
4. Le bodian macrolépidote.	Quatorze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; un ou deux aiguillons à la pièce postérieure de chaque opercule; les écailles grandes, striées en rayons, dentelées et bordées de gris.
5. Le bodian argenté.	Neuf rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la tête allongée et comprimée; de petites dents à chaque mâchoire; la mâchoire d'en-bas plus avancée que celle d'en-haut; un ou deux aiguillons aplatis à la pièce postérieure de chaque opercule; les écailles petites, molles et gentées.
6. Le bodian bloch.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; chaque mâchoire garnie de plusieurs rangs de dents, les antérieures plus grandes que les autres; un aiguillon à la dernière pièce de chaque opercule; les nageoires pointues; les écailles très-douces au toucher, dorées et bordées de rouge; celles de la partie supérieure du corps proprement dit, pourpres et bordées de bleu.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
7. LE BODIAN AYA.	Neuf rayons aiguillonnés et dix-huit rayons articulés à la nageoire du dos; un rayon aiguillonné et huit rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; chaque opercule terminé par un aiguillon long et aplati; la couleur générale rouge; le dos couleur de sang; le ventre argenté.
8. LE BODIAN TACHETÉ.	Sept rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; la tête courte et grosse; trois aiguillons grands et recourbés vers le museau, à la seconde pièce de chaque opercule; deux aiguillons aplatis à la troisième; la couleur générale jaune; des taches petites et bleues sur toute la surface de l'animal.
9. LE BODIAN VIVANET.	Onze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; l'œil gros; les lèvres épaisses; deux aiguillons aplatis et larges à la dernière pièce de chaque opercule; la couleur générale jaune; la partie supérieure de l'animal violette.
10. LE BODIAN FISCHER.	Neuf rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à celle de l'anus; quatre ou six dents plus grandes que les autres, à l'extrémité de la mâchoire supérieure; un seul aiguillon à la dernière pièce de chaque opercule; les écailles rhomboïdales, dentelées, et placées obliquement.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
11. Le bodian décacanthe.	Dix rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale ; un seul aiguillon à la dernière pièce de chaque opercule ; le museau un peu pointu.
12. Le bodian lentjan.	Dix rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les dents fortes ; deux aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule.
13. Le bodian grosse-tête.	Dix rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos ; dix rayons à celle de l'anus ; la caudale en croissant ; la tête grosse ; la nuque élevée et arrondie ; les dents des mâchoires égales et menues ; un aiguillon aplati à la dernière pièce de chaque opercule, qui se termine par une prolongation anguleuse ; les écailles petites ; la partie postérieure de la queue d'une couleur plus claire que le corps proprement dit.
14. Le bodian cyclostome.	Huit rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale ; la caudale en croissant ; la mâchoire supérieure beaucoup plus courte que l'inférieure, conformée de manière à représenter une très-grande portion de cercle, et garnie, de chaque côté, de deux dents longues, pointues, et tournées en avant ; la mâchoire inférieure armée de plusieurs dents fortes, longues et crochues ; un

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
14. Le bodian cyclostome.	aiguillon aplati à la dernière pièce de chaque opercule, qui se termine par une prolongation anguleuse; quatre ou cinq bandes transversales, irrégulières, et très-inégales en longueur ainsi qu'en largeur.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie, et non échancrée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
15. Le bodian rogaa.	Neuf rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les thoracines arrondies; des dents très-nombreuses, très-déliées, flexibles et mobiles; la mâchoire supérieure plus courte que l'inférieure; trois aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule; point de ligne latérale apparente; la couleur générale d'un roux noirâtre; les nageoires noires.
16. Le bodian lunaire.	Neuf rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; les thoracines triangulaires; la couleur générale noirâtre; les pectorales noires à la base, et jaunes au bout opposé; une raie longitudinale rouge sur la dorsale et l'anale; le bord postérieur de la dorsale blanc et transparent; un croissant blanc et transparent sur la caudale, qui est roussâtre et rectiligne.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
17. Le bodian mélanoleuque.	Huit rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos ; un rayon aiguillonné et neuf rayons articulés à l'anale ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; deux orifices à chaque narine ; deux pièces à chaque opercule ; trois aiguillons placés vers le bas de la première pièce, et deux autres aiguillons au bord postérieur de la seconde ; la couleur générale d'un blanc d'argent ; six ou sept bandes transversales, irrégulières et noires.
18. Le bodian jacob-évertsen.	Neuf rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; deux grandes dents et un grand nombre de petites à chaque mâchoire ; la mâchoire d'en-bas plus avancée que celle d'en-haut ; trois aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule ; la couleur générale d'un brun jaunâtre ; un grand nombre de taches brunes, petites, rondes ; plusieurs de ces taches, blanches dans le centre.
19. Le bodian bœnak.	Neuf rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; chaque mâchoire garnie de dents pointues, petites, et toutes plus courtes que les deux antérieures ; la mâchoire d'en-bas plus avancée que celle d'en-haut ; un seul orifice à chaque narine ; trois aiguillons aplatis à la dernière pièce de chaque opercule ; les écailles petites et dentelées ; la couleur gé-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
19. Le bodian bænak.	nérale d'un roux foncé ; sept ou huit bandes transversales, brunes, étroites, et dont quelques-unes se divisent en deux ou trois.
20. Le bodian hiatule.	La tête allongée ; le museau pointu ; la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure ; des dents pointues, égales, et un peu séparées les unes des autres, à chaque mâchoire ; la caudale arrondie ; deux aiguillons au bord postérieur de chaque opercule ; le ventre gros ; des raies longitudinales et rousses sur le dos, qui est d'un rouge foncé ; la dorsale jaune et tachetée de roux.
21. Le bodian apua.	Sept rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure, et garnie, comme cette dernière, de dents pointues qui s'engrènent avec celles qui leur sont opposées, et dont les deux antérieures sont les plus grandes ; deux orifices à chaque narine ; un aiguillon à la pièce postérieure de chaque opercule ; la couleur générale rouge ; un grand nombre de points noirs ; des taches noires sur le dos ; une bordure noire et lisérée de blanc, à l'extrémité de la caudale, à l'anale, aux thoracines, et à la partie postérieure de la dorsale.
22. Le bodian étoilé.	Douze rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la dorsale ; deux rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; la tête courte ;

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
22. LE BODIAN ÉTOILÉ.	le museau plus avancé que l'ouverture de la bouche ; trois ou quatre aiguillons à la première et à la seconde pièce de chaque opercule ; six ou sept aiguillons disposés en rayons le long du contour inférieur et postérieur de l'œil ; la couleur générale dorée.
23. LE BODIAN TÉTRACANTHE.	Quatre rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la nageoire du dos ; dix-sept rayons à la nageoire de l'anus ; deux aiguillons à la pièce postérieure de chaque opercule.
24. LE BODIAN SIX-RAIES.	Sept rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; neuf rayons à l'anale ; la caudale arrondie ; deux aiguillons à la pièce postérieure de chaque opercule ; trois raies longitudinales et blanches de chaque côté du corps.

LE BODIAN ŒILLÈRE,

LE BODIAN LOUTI,

LE BODIAN JAGUAR[1], LE BODIAN MACROLÉPIDOTE, LE BODIAN ARGENTÉ, LE BODIAN BLOCH[2], ET LE BODIAN AYA[3].

La conformation des yeux du bodian œillère mérite l'attention des physiciens. D'après la description que l'illustre Pallas a donnée de ce poisson, et d'après un dessin colorié que le célèbre naturaliste Bodaert a fait lui-même, et qu'il a bien voulu m'envoyer dans le temps, ce thoracin présente au-dessus de chaque œil une pièce membraneuse un peu ovale, qui n'est attachée que par son extrémité antérieure, sur laquelle elle joue comme sur une charnière, et qui en s'écartant ou se rapprochant de la tête par son extrémité postérieure, et en s'abaissant ou en s'élevant, découvre l'organe de la vue, ou le cache en entier et fait l'office des œillères dont on couvre les yeux des chevaux ombrageux.

Cette sorte de paupière mobile à la volonté de l'animal, garantit l'œil des effets funestes de la lumière éblouissante que répand sur la surface de la mer le soleil de la zone torride, et qui est souvent d'autant plus vive autour du bodian dont nous nous occupons, que ce poisson se plaît au milieu des rochers, sur des bas-fonds pierreux, et dans les endroits où les rayons solaires

---

[1] *Jaguar uaca*, au Brésil.

[2] *Aipimixira*, *tetimixira*, au Brésil; *pudiano vermelho*, *bodiano vermelho*, par les Portugais.

[3] *Acara aya*, *garanha*, au Brésil.

n'ayant à traverser, pour arriver à ses organes, que des couches d'eau assez minces, sont réfléchis, rapprochés et réunis en différens foyers, par les surfaces blanches, unies, polies, et diversement concaves, des roches du rivage et du fond de l'Océan.

L'organe de la vue du bodian oeillère, préservé de l'action de la lumière pendant tout le temps où ce thoracin n'a besoin ni de diriger sa route, ni de poursuivre une petite proie, ni d'éviviter un ennemi, doit donc être, tout égal d'ailleurs, très-délicat ; il est d'autant plus propre à lui faire distinguer les objets qu'il recherche ou qu'il fuit, que cet organe est grand et saillant.

Cette paupière membraneuse présente une couleur d'un beau jaune ; la tête est arrondie par-devant, et presque noire ; le corps et la queue sont d'un brun jaunâtre ; deux aiguillons arment la dernière pièce de chaque opercule ; un ou plusieurs petits sillons règnent sur le dessus de la tête ; la ligne latérale, blanche ou argentée, commence par quatre ou cinq papilles ou tubercules ; les nageoires sont noirâtres. La longueur ordinaire de l'animal est d'un décimètre ; et c'est particulièrement à Amboine que le bodian oeillère a été pêché.

Le louti vit dans la mer d'Arabie, où il se plaît parmi les madrépores et les coraux. Chacune de ses nageoires est bordée de jaune. Il parvient quelquefois jusqu'à la longueur remarquable de douze ou treize décimètres. Ses écailles sont petites, arrondies et striées. La lèvre supérieure est moins avancée que celle d'en-bas ; mais elle peut être étendue par le bodian.

Le jaguar habite dans la mer du Brésil ; il aime à demeurer au milieu des écueils, et par conséquent auprès des côtes. Il paroît préférer surtout le voisinage de l'embouchure des rivières ; et c'est dans ce voisinage qu'il s'engraisse, et que sa chair acquiert un goût encore plus agréable qu'à l'ordinaire, lorsque, dans la saison des pluies, les fleuves débordés entraînent jusqu'à la mer une grande quantité de substances organiques et nutritives, dont le jaguar retire un aliment salutaire et abondant.

Ce bodian a la mâchoire d'en-haut plus avancée que celle d'en-bas ; plusieurs rangs de dents presque égales, pointues, et séparées l'une de l'autre ; deux orifices à chaque narine ; les écailles dentelées, et le lobe supérieur de sa caudale plus long que l'inférieur. Le prince Maurice de Nassau a laissé de ce poisson un dessin qui a été copié par Bloch, et qui l'avoit été auparavant

par Marcgrave, d'après lequel Pison, Willughby, Jonston et Ruysch paroissent avoir représenté ce bodian.

On peut croire que le macrolépidote a été pêché dans les Grandes-Indes. Les deux mâchoires sont aussi avancées l'une que l'autre, et garnies de dents très-serrées; on ne voit qu'un orifice à chaque narine; la ligne latérale est droite, et aboutit à la fin de la dorsale, où elle se perd. On aperçoit du rougeâtre sur la tête et sur le dos de l'animal; les pectorales et les thoracines sont jaunes; la dorsale et l'anale sont brunes; et la caudale est brune comme la dorsale, mais jaune dans son milieu.

L'argenté a la langue et le palais très-lisses; un seul orifice à chaque narine; les nageoires jaunâtres; et la caudale bordée de bleu ou de cramoisi. Il paroît qu'on l'a observé dans la Méditerranée.

Le prince Maurice de Nassau, Marcgrave, Pison, Willughby, Jonston, Ruysch et Bloch, ont fait dessiner le poisson auquel j'ai donné un nom spécifique qui rappelle celui du savant ichthyologiste de Berlin. J'ai voulu, par cette nouvelle marque d'estime pour ce naturaliste, indiquer l'espèce dont le nom vulgaire a été employé par lui pour désigner le genre entier des bodians, qu'il a proposé le premier, et que j'ai adopté, après avoir fait subir quelques modifications à cette partie de sa classification.

Le bodian bloch a été vu dans la mer du Brésil; il y parvient à la grandeur du cyprin carpe, et y a été très-recherché à cause de la bonté de sa chair. Chaque narine de ce poisson ne présente qu'un orifice; du pourpre, du rouge, et du jaune doré, resplendissent sur ses nageoires.

La figure de l'aya a été donnée par Marcgrave, Pison, Willughby, Jonston, Ruysch, le prince de Nassau, et Bloch, qui a fait copier le dessin du prince Maurice. On le trouve dans les lacs du Brésil. Il y parvient fréquemment à la longueur d'un mètre; et il y multiplie si fort, qu'on envoie au loin un grand nombre d'individus de cette espèce, salés ou séchés au soleil. Il seroit très-utile et peut-être assez facile d'acclimater ce grand et beau bodian, dont la chair est très-agréable au goût, dans les eaux douces de l'Europe, et particulièrement dans les lacs et dans les étangs de cette partie du globe. Au reste, nous n'avons pas besoin de répéter ici ce que nous avons déjà écrit sur l'acclima-

tion des poissons, dans plus d'un endroit de l'histoire de ces animaux [1].

L'aya a l'ouverture de la bouche assez grande; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; les deux mâchoires garnies d'un rang de dents cunéiformes, dont les deux antérieures sont les plus grosses; et deux orifices à chaque narine.

---

[1] 16 rayons à chaque pectorale du bodian œillère.
6 rayons à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale du bodian louti.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

15 rayons à chaque pectorale du bodian jaguar.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

4 rayons à la membrane branchiale du bodian macrolépidote.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
22 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du bodian argenté.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
22 rayons à la caudale.

13 rayons à chaque pectorale du bodian bloch.
6 rayons à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du bodian aya.
16 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

LE BODIAN TACHETÉ,

LE BODIAN VIVANET[1],

LE BODIAN FISCHER, LE BODIAN DÉCACANTHE, LE BODIAN LENTJAN, LE BODIAN GROSSE-TÊTE, ET LE BODIAN CYCLOSTOME.

Le tacheté a été vu dans le Japon. Ses deux mâchoires sont également avancées. Les dents antérieures surpassent les autres en longueur. Il n'y a qu'un orifice à chaque narine. Les écailles sont petites, dures et dentelées; les pectorales, les thoracines et la caudale, d'un rouge brun; la dorsale et l'anale bleues, et bordées d'un brun rougeâtre.

Le vivanet vit dans les eaux de la Martinique. Ses pectorales et sa caudale sont très-grandes, et doivent lui donner une natation rapide; les premières sont, de plus, triangulaires; deux raies longitudinales, assez larges, dorées, et dont la supérieure offre souvent des nuances très-foibles, accompagnent la ligne latérale; les nageoires sont variées de jaune et de violet[2].

---

[1] *Vivanet gris.*

[2] 7 rayons à la membrane branchiale du bodian tacheté.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
21 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à chaque pectorale du bodian vivanet.
6 rayons à chaque thoracine.
14 ou 15 rayons à la caudale.

Aucun naturaliste n'a encore publié la description du fischer, ni des autres quatre bodians dont la notice suit celle de ce thoracin. Nous avons désiré que le nom spécifique de ce poisson fût un témoignage de notre estime et de notre attachement pour le naturaliste Fischer, bibliothécaire de Mayence, qui chaque jour acquiert, par son zèle et par ses ouvrages, de nouveaux droits à la reconnoissance des amis des sciences, et s'efforce de donner une nouvelle activité au noble et si utile commerce des lumières entre la France et l'Allemagne.

Le bodian fischer a le corps et la queue allongés, et les rayons aiguillonnés de sa dorsale très-éloignés l'un de l'autre. Nous faisons connoître ce poisson d'après un individu de cette espèce compris dans la belle collection zoologique cédée par la Hollande à la France.

Cette même collection renfermoit des individus de l'espèce que nous avons nommée *décacanthe*, et de celle que nous appelons *lentjan*, parce qu'une note manuscrite nous a appris qu'elle avoit reçu ce nom de *lentjan* dans le pays qu'elle habite.

A l'égard du *bodian grosse-tête* et du *cyclostome*, nous en avons trouvé des dessins parmi les manuscrits de Commerson.

---

16 rayons à chaque pectorale du bodian fischer.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque pectorale du bodian décacanthe.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

13 rayons à chaque pectorale du bodian lentjan.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

9 ou 10 rayons à chaque pectorale du bodian grosse-tête.
14 ou 15 rayons à la nageoire de la queue.

11 ou 12 rayons à chaque pectorale du bodian cyclostome.
12 ou 13 rayons à la caudale.

LE BODIAN ROGAA,

LE BODIAN LUNAIRE,

LE BODIAN MÉLANOLEUQUE, LE BODIAN JACOB-ÉVERTSEN[1], LE BODIAN BÆNAK[2], LE BODIAN HIATULE, LE BODIAN APUA[3], ET LE BODIAN ÉTOILÉ.

La mer d'Arabie nourrit le rogaa et le lunaire.

Le rogaa a les lèvres très-grosses, et la supérieure extensible; le devant de ses mâchoires présente souvent deux dents fortes et un peu coniques; sa longueur est ordinairement de six ou sept décimètres; il se plaît au milieu des coraux et des madrépores.

Le mélanoleuque a été vu par Commerson, près des rivages de l'île de France. Ses couleurs blanche et noire m'ont indiqué le nom spécifique que j'ai cru devoir lui donner[4]. Ses nageoires sont jaunâtres; ses pectorales et ses thoracines offrent à leur base une tache noire; le bout de son museau brille d'un beau jaune. Le corps et la queue sont allongés; la lèvre supérieure est extensible; les mâchoires sont garnies de plusieurs rangs de dents inégales; on voit de petites dents sur une partie du palais, et la longueur ordinaire de l'animal est de quatre ou cinq décimètres.

---

1 *The jew fish*, par les Anglais; *ican ocara*, au Japon; *ganimin*, par les Malais.

2 *Ycan bænak*, au Japon.

3 *Pirati apia*, *pirati apua*, par les Brasiliens.

4 Μελας, en grec, signifie *noir*; et λευκος, *blanc*.

Le jacob-évertsen a deux orifices à chaque narine; la ligne latérale est large. La dorsale, la caudale, et la nageoire de l'anus, sont couvertes en partie de petites écailles; elles sont d'ailleurs jaunes et bordées de violet : une nuance jaune distingue les pectorales et les thoracines.

Le nom que porte ce bodian est celui d'un matelot de Hollande, dont le visage gâté par la petite vérole présentoit des taches semblables à celles de ce poisson, et que d'autres marins hollandais avoient sous les yeux, lorsqu'ils découvrirent l'espèce dont nous nous occupons; ce nom de *jacob-évertsen* a même été donné depuis, par plusieurs navigateurs bataves, à des espèces différentes du bodian dont nous parlons, mais qui montroient sur leur surface un grand nombre de petites taches.

On trouve les jacob-évertsens auprès de l'île de Sainte-Hélène, où l'on en pêche beaucoup, dans les Grandes-Indes, et dans la mer du Japon. Ils vivent de proie, sont très-goulus, se jettent imprudemment sur les lignes, et sont pris facilement dans toutes les saisons. Ils remontent les fleuves dans le temps de la ponte des œufs, qu'ils déposent par préférence sur les fonds pierreux. Ils parviennent souvent dans l'Asie à la longueur de treize ou quatorze décimètres; ils y sont très-gras, très-agréables au goût, et très-recherchés surtout par les Européens. Bloch pense que l'on doit les regarder comme de la même espèce que le *jew-fish*, dont Brown a parlé, qui, suivant ce dernier auteur, vit dans les eaux de la Jamaïque, et qui y pèse quelquefois cent cinquante myriagrammes. Le prince Maurice de Nassau, Bontius, Renard et Nieuhof, ont laissé des dessins de ces poissons, dont Willughby et Seba ont fait copier la figure [1].

Le bænak a la tête étroite et allongée; l'ouverture de la bouche petite; les yeux rapprochés du sommet; les nageoires d'un jaune plus ou moins mêlé de brun; la dorsale et les pectorales relevées par des prolongations de quelques-unes des bandes transversales que le tableau générique indique; et une bande transversale et courbe placée sur la caudale.

Il a été envoyé du Japon à Bloch, qui a reçu aussi du même pays une variété de ce bodian, distinguée des autres individus

---

[1] Les dessins de Bontius, de Renard et de Nieuhof, sont très-imparfaits.

de cette espèce par des raies d'une nuance claire, que l'on aperçoit très-difficilement[1].

L'hiatule se trouve dans la Méditerranée. Nous n'avons pas besoin de faire observer que ce bodian est d'une espèce bien différente de celle que nous avons décrite sous le nom de *hiatule gardénienne*.

On voit l'apua dans le Brésil : ce thoracin y recherche pendant l'été l'eau salée qui baigne les rivages et les écueils de la mer, et pendant l'hiver l'eau douce des rivières. Sa chair est grasse, et

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du bodian rogaa.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale du bodian lunaire.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 4 ou 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du bodian mélanoleuque.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du bodian jacob-évertsen.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du bodian bœnak.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque pectorale du bodian apua.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

4 rayons à la membrane branchiale du bodian étoilé.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

d'un goût exquis. Sa pèche est très-abondante, et d'autant plus utile que son poids ordinaire est de deux ou trois kilogrammes.

Le prince Maurice, Marcgrave, Pison, Willughby, Jonston, Ruysch et Bloch, ont fait faire des dessins de ce poisson, dont Klein s'est aussi occupé.

C'est du cap de Bonne-Espérance qu'on a apporté en Europe l'étoilé. Ses dents sont très-petites; sa langue et son palais très-lisses; ses narines percées chacune d'une seule ouverture.

LE BODIAN TÉTRACANTHE,

ET LE BODIAN SIX-RAIES.

On n'a pas encore publié de description de ces deux bodians[1]; nous avons vu un individu de chacune de ces espèces dans la collection du Muséum national d'histoire naturelle. La première a la tête un peu déprimée et plus large que le corps; la lèvre supérieure épaisse et extensible; les dents aiguës, crochues et inégales. La seconde a l'ouverture de la bouche très-grande, et la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure.

---

[1] 8 rayons à la membrane branchiale du bodian tétracanthe.
17 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

8 rayons à la membrane branchiale du bodian six-raies.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

CENT SEIZIÈME GENRE.

LES TÆNIANOTES.

Un ou plusieurs aiguillons, et point de dentelure, aux opercules; un seul barbillon, ou point de barbillon, aux mâchoires; une nageoire dorsale étendue depuis l'entre-deux des yeux jusqu'à la nageoire de la queue, ou très-longue et composée de plus de quarante rayons.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant..

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE TÆNIANOTE LARGE-RAIE.	Quarante-huit rayons à la nageoire du dos et à celle de l'anus; la couleur générale bleue; une raie longitudinale noire et très-large, de chaque côté du corps.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie, et non échancrée.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
2. LE TÆNIANOTE TRIACANTHE.	La caudale arrondie; trois aiguillons à la première pièce de chaque opercule.

LE TÆNIANOTE LARGE-RAIE.

Les tænianotes n'ont encore été décrits par aucun auteur; je les ai compris dans un genre particulier, auquel j'ai donné le nom de *tænianote*, pour désigner la très-grande longueur de leur nageoire dorsale, dont l'étendue forme un des caractères d'istinctifs de ce groupe [1].

Commerson a vu, dans le marché au poisson de l'île de France, des individus de l'espèce que je nomme *large-raie*. Leur longueur étoit de quatre à cinq décimètres; leur saveur peu agréable; et l'on trouvoit dans leur estomac des débris de coraux et des fragmens de coquilles. Les dents du tænianote que nous décrivons sont cependant très-petites; et sa langue, ainsi que son palais, n'offrent ni dents ni aspérités : la dureté des mâchoires, la constance des efforts et le nombre des dents suppléent, dans ce thoracin, à la grandeur de ces derniers instrumens, et sont une nouvelle preuve de la réserve avec laquelle on doit, dans l'étude de l'histoire naturelle, conclure l'existence des habitudes, de celle des formes dont elles paroissent le plus dépendre, ou l'existence de ces formes, de celle de ces habitudes.

Le large-raie [2] a deux orifices à chaque narine; les yeux un peu rapprochés l'un de l'autre; les écailles très-petites, mais rudes et dentelées; un aiguillon à la pièce postérieure de chaque opercule, qui d'ailleurs se termine en pointe; le ventre argenté; la nageoire du dos et les pectorales variées de brun et de bleu; les thoracines et l'anale blanchâtres; la caudale distinguée par la

---

[1] *Ταινια*, en grec, signifie *bande* ou *ruban*; et *νωτος*, *dos*.

[2] 6 rayons à la membrane branchiale.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

prolongation de la raie longitudinale large et noire qui règne sur le corps et la queue, et par une tache blanche et grande, placée sur le lobe inférieur.

LE TÆNIANOTE TRIACANTHE.

Cette espèce a le corps allongé et très-comprimé. Sa nageoire du dos ressemble à une longue bande, plus élevée vers le crâne et la nuque que vers la fin du corps et au-dessus de la queue. La partie antérieure de ce remarquable instrument de natation est arrondie; et les premiers rayons qui la soutiennent sont un peu séparés l'un de l'autre. L'ouverture de la bouche et les dents sont très-petites. La mâchoire inférieure avance plus que celle d'en-haut.

Un tænianote triacanthe étoit conservé dans de l'alcool, parmi les poissons qui faisoient partie de la nombreuse collection d'histoire naturelle donnée par la Hollande à la France [1].

[1] 25 rayons à la nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
8 rayons à la nageoire de l'anus.

CENT DIX-SEPTIÈME GENRE.

LES SCIÈNES.

Un ou plusieurs aiguillons, et point de dentelure, aux opercules; un seul barbillon, ou point de barbillon, aux mâchoires; deux nageoires dorsales.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. La Sciène abusamf.	Dix rayons aiguillonnés à la première dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; des dents molaires arrondies; des dents antérieures fortes et coniques; un aiguillon à la pièce postérieure de chaque opercule; la couleur générale verte; un grand nombre de petites taches blanches.
2. La Sciène coro.	Dix rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la seconde; onze rayons à celle de l'anus; la caudale en croissant; la tête et les opercules dénués de petites écailles; les dents petites et pointues; un aiguillon à la seconde pièce de chaque opercule; la couleur générale argentée; huit bandes transversales, étroites et brunes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. LA SCIÈNE CILIÉE.	Un rayon aiguillonné et six rayons articulés à première dorsale; huit rayons à la seconde; sept rayons à l'anale; la mâchoire supérieure arrondie et plus avancée que l'inférieure; deux aiguillons à la pièce postérieure de chaque opercule; presque toutes les écailles divisées en deux portions par une arête transversale; la première de ces portions unie, et la seconde finement striée et ciliée.
4. LA SCIÈNE HEPTACANTHE.	Sept rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; neuf rayons à la seconde; sept rayons à la nageoire de l'anus; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; des dents fortes à chaque mâchoire; deux aigillons, dont un très-petit, à la dernière lame de chaque opercule.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie, et non échancrée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
5. LA SCIÈNE CHROMIS.	Dix rayons à la première dorsale; un rayon aiguillonné et vingt-un rayons articulés à la seconde; deux rayons aiguillonnés et cinq rayons articulés à l'anale; un aiguillon à chaque opercule; le second rayon aiguillonné de l'anale, long, épais, comprimé, et très-fort; des bandes transversales brunes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
6. La sciène croker.	Dix rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; un rayon aiguillonné et vingt-huit rayons articulés à la seconde; deux rayons aiguillonnés et dix-huit rayons articulés à l'anale; cinq petits aiguillons à la pièce antérieure de chaque opercule; le corps ondulé de brun.
7. La sciène umbre.	Dix rayons à la première nageoire du dos; vingt-quatre à la seconde; deux rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; deux aiguillons à la pièce postérieure de chaque opercule; le dos noir; le ventre argenté.
8. La sciène cylindrique.	Cinq rayons aiguillonnés à la première dorsale; vingt-un rayons articulés à la seconde; un rayon aiguillonné et dix-sept rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; deux aiguillons à la pièce postérieure de chaque opercule; la forme générale cylindrique; la tête, le dos, onze bandes transversales, et deux raies longitudinales, d'un brun plus ou moins foncé.
9. La sciène sammara.	Dix rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; un rayon aiguillonné et quatorze rayons articulés à la seconde; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; un aiguillon à la première pièce de chaque opercule; deux aiguillons à la pièce postérieure; le dos d'un rouge de cuivre; un grand nombre de taches rondes, blanches, et bordées de noir.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
20. La Sciène pentadactyle.	Sept rayons à la première dorsale ; dix rayons à la seconde et à l'anale ; cinq rayons à chaque thoracine ; la caudale arrondie ; un aiguillon recourbé à la pièce antérieure de chaque opercule ; les pectorales très-larges ; la ligne latérale insensible.
21. La Sciène rayée.	Six rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos ; quinze rayons articulés à la seconde ; dix rayons à la nageoire de l'anus ; la caudale un peu arrondie ; trois aiguillons à la première et à la dernière pièce de chaque opercule ; la couleur générale noirâtre ; des raies longitudinales blanches.

LA SCIÈNE ABUSAMF,

LA SCIÈNE CORO[1],

LA SCIÈNE CILIÉE, ET LA SCIÈNE HEPTACANTHE.

Les sciènes ne diffèrent des bodians que par le nombre de leurs nageoires dorsales : elles en ont deux, pendant que l'on n'en voit qu'une sur les bodians; elles ont donc avec ces derniers le même degré d'affinité que les cheilodiptères avec les labres, les ostorhinques avec les scares, les diptérodons avec les spares, les centropomes avec les lutjans, et les persèques avec les holocentres.

Les habitudes de la sciène umbre, dont nous tâcherons de présenter quelques traits, nous donneront une idée de celles des autres sciènes. Mais l'umbre n'appartient qu'au second sous-genre de ces thoracins : avant de nous en occuper, jetons un coup d'œil sur les sciènes du premier sous-genre.

L'abusamf vit dans la mer d'Arabie, et le coro dans celle du Brésil.

Ce dernier poisson parvient à la longueur de quatre ou cinq décimètres; les deux mâchoires sont aussi avancées l'une que l'autre; la caudale brille de l'éclat de l'or. On pêche cette sciène dans toutes les saisons; mais elle est peu recherchée, parce que sa chair est dure et sèche. Le prince Maurice de Nassau, Marcgrave, Pison, Willughby, Jonston, Ruysch, Klein et Bloch, ont décrit ou fait dessiner le coro.

La ciliée et l'heptacanthe n'ont pas encore été décrites. Nous avons trouvé un individu de chacune de ces deux espèces parmi les poissons desséchés qui font partie de la collection hollandaise donnée à la France. Le tableau générique indique la forme re-

[1] *Corocoro*, *corocoraca*, au Brésil.

marquable des écailles de la ciliée. Disons de plus que ces écailles présentent la figure d'un trapèze : celles qui garnissent la ligne latérale offrent des arêtes disposées comme des rayons divergens ; d'autres écailles plus petites couvrent la base de la nageor e de la queue [1].

---

[1] 8 rayons à la membrane branchiale de la sciène abusamf.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

12 rayons à chaque pectorale de la sciène coro.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

15 rayons à chaque pectorale de la sciène ciliée.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale de la sciène heptacanthe.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la nageoire de la queue.

LA SCIÈNE CHROMIS[1],

LA SCIÈNE CROKER,

LA SCIÈNE UMBRE[2], LA SCIÈNE CYLINDRIQUE, LA SCIÈNE SAMMARA, LA SCIÈNE PENTADACTYLE, ET LA SCIÈNE RAYÉE.

On peut voir dans Schneider combien il est difficile de déterminer à quels poissons les anciens auteurs grecs et latins ont donné le nom de *chromis*, ou *cromis*. Il nous semble qu'ils l'ont attribué à plus d'une espèce de ces animaux; mais, quoi qu'il en soit, Linné s'en est servi pour désigner un thoracin auquel nous avons cru devoir le conserver, quoique ce thoracin soit très-différent des espèces qui vivent dans la Méditerranée, et que les anciens ont pu connoître. Cette application que le grand naturaliste de Suède a faite du nom de *chromis* à un osseux de l'Amérique, est venue de ce que ce poisson fait entendre une sorte de bruissement, qui a rappelé un prétendu son produit par le *chromis* des Grecs; et c'est ce même bruissement qui a fait nommer *tambour* cette sciène américaine. Elle vit dans les eaux de la Caroline et dans celles du Brésil. Ses mâchoires sont armées de petites dents; et sa couleur générale est argentée.

---

[1] *Drum*, dans la Caroline.

[2] *Corbeau*, *corp*, *durdo*, *verge*, dans plusieurs départemens de France; *umbrina*, en Sardaigne; *corvo di fortiera*, *corvo*, en Italie; *figaro*, dans la Ligurie; *schwartz umber*, en Allemagne; *black umber*, en Angleterre; *gnotidia*, lorsqu'elle est très-jeune, sur plusieurs côtes de la Grèce, suivant Rondelet; *mylloi*, lorsqu'elle est moins jeune (ibid. id.); *platistakoi*, lorsqu'elle est âgée (ibid. id.)

La Caroline est aussi là patrie de la sciène croker. Ce poisson a la gueule large; les mâchoires hérissées de plusieurs rangées de très-petites dents; une tache brune auprès des nageoires pectorales; et sa longueur est souvent de près d'un mètre.

La sciène umbre a été souvent confondue avec notre persèque umbre. Il est cependant très-aisé de distinguer ces deux poissons l'un de l'autre. Indépendamment de plusieurs autres différences, la sciène umbre a les deux mâchoires également avancées, et la persèque umbre a la mâchoire d'en-haut plus longue que celle d'en-bas. On ne voit aucun barbillon auprès de l'ouverture de la bouche de la première : la mâchoire inférieure de la seconde est garnie d'un barbillon. D'ailleurs la sciène umbre a des piquans sans dentelure aux opercules de ses branchies; la persèque umbre présente dans ses opercules, comme la perche et toutes les véritables persèques, une dentelure et des piquans. Elles appartiennent donc non-seulement à deux espèces distinctes, mais même à deux genres différens.

Nous n'avons pas cru cependant qu'il nous suffît de montrer les grandes dissemblances qui séparent ces deux thoracins : nous avons voulu rapporter à chacun de ces animaux les passages des auteurs qui ont trait à ses formes ou à ses habitudes, et qui ont été cités par les principaux naturalistes modernes; nous avons tâché de rectifier les erreurs qui se sont glissées dans ces citations, particulièrement dans celles qui ont été faites par Artédi et par les naturalistes qui l'ont copié. Les notes de cet ouvrage qui présentent la synonymie relative à cette sciène et à cette persèque offrent le résultat de notre travail à cet égard. La sciène umbre est le *poisson corbeau*, le *coracin* des Grecs, des Latins, et des naturalistes des derniers siècles; la persèque umbre est la véritable *umbre* de ces mêmes auteurs. La première est aussi le *corp* de Rondelet et de plusieurs autres écrivains; et il auroit été à désirer que, dans des ouvrages d'histoire naturelle très-recommandables, on n'eût pas appliqué à la persèque umbre cette dénomination de *corp*, qui n'auroit dû appartenir qu'à la sciène dont nous écrivons l'histoire.

Cette sciène a la tête courte, et toute couverte, ainsi que la base de la seconde dorsale, de l'anale et de la caudale, d'écailles semblables à celles du dos; chaque narine percée de deux orifices; deux rangs de dents petites et pointues à la mâchoire d'en-haut;

un grand nombre de dents plus petites à celle d'en-bas; les écailles finement dentelées, les thoracines très-noires; les autres nageoires noires avec un peu de jaune à leur base; les côtés du corps et de la queue parsemés d'une très-grande quantité de points noirs presque imperceptibles; et des reflets dorés qui brillent au milieu des différentes nuances noirâtres dont elle est variée.

C'est le beau noir dont l'umbre est parée, qui l'a fait, dit-on, comparer au corbeau, *corax* en grec, et l'a fait nommer *coracinus*. Le poëte grec Marcellus, de Séide en Pamphylie, lui a donné le nom d'*argiodonte*[1], à cause de la blancheur des dents de ce poisson, que l'on avoit d'autant plus observée, que la couleur générale de l'animal est noire.

Elle parvient à la longueur de trois ou quatre décimètres. Son canal intestinal n'est pas long; mais son estomac est grand, le foie volumineux, et le pylore entouré de sept ou huit cœcums.

Elle habite dans la Méditerranée, et notamment dans l'Adriatique; elle remonte aussi dans les fleuves. On la trouve particulièrement dans le Nil, et il paroît qu'elle se plaît au milieu des algues ou d'autres plantes aquatiques.

Aristote la regardoit comme un des poissons qui croissent le plus vite.

Les individus de cette espèce vivent en troupes. Les femelles portent leurs oeufs pendant long-temps; elles aiment à les déposer près des rivages ombragés, et sur les bas-fonds tapissés de végétaux ou garnis d'éponges; elles s'en débarrassent pendant l'été ou au commencement de l'automne, suivant le climat dont elles subissent l'influence; et c'est pendant qu'elles sont encore pleines que leur chair est ordinairement le plus agréable au goût.

Plus l'eau de la mer ou celle des rivières est échauffée par les rayons du soleil, et plus elle convient aux umbres : aussi ces sciènes, plus sensibles au froid que beaucoup d'autres poissons, s'enfoncent-elles dans les profondeurs de la mer ou des grands fleuves, dès les premières gelées de l'hiver. On ne peut alors les prendre que rarement et difficilement; et on ne peut même y

---

[1] Αργος, en grec, signifie *blanc*.

parvenir dans ce temps de leur retraite, que lorsque leur asile n'est pas inaccessible à la *traine* [1] ou au *boulier* [2].

Dans les autres saisons, on les prend avec plusieurs sortes de filets, ou on les pêche avec des lignes que l'on garnit souvent de portions de crustacée. Elles aiment en effet à se nourrir de cancres, aussi-bien que d'animaux à coquille, et d'autres habitans des eaux, foibles et petits.

Dès le temps de Pline, les umbres du Nil étoient recherchées, comme l'emportant sur les autres par la bonté de leur goût. Toutes celles que l'on trouvoit dans les fleuves, les rivières ou les lacs, étoient, en général, préférées à celles que l'on prenoit dans la mer; et les jeunes étoient plus estimées que les plus âgées.

Dans tous les pays où l'on en pêchoit une très-grande quantité, on les conservoit pour les transporter au loin, en les imprégnant de sel. Celles que l'on avoit ainsi préparées en Égypte recevoient des anciens Grecs, suivant le fameux philosophe Xénocrate, le nom particulier de *coraxidia;* et ces mêmes Grecs nommoient *tarichion* CORAXINIDON, le *garum* que l'on faisoit avec ces sciènes imbibées de sel. La variété de la sciène umbre, dont plusieurs auteurs ont parlé, et qui est distinguée par ses nuances blanches, étoit moins recherchée que les umbres ordinaires ou umbres noires. Au reste, il est bon de remarquer que l'on a vu dans l'espèce de poisson noir dont nous nous occupons une variété plus ou moins blanche, de même que l'on voit des individus blancs dans les espèces de mammifères et d'oiseaux dont le noir est la couleur générale.

Suivant Bloch, on emploie maintenant, pour conserver les umbres que l'on a prises, une autre préparation : on les grille et on les met dans du vinaigre épicé.

Indépendamment du goût agréable des sciènes umbres, les anciens avoient un motif très-puissant pour les pêcher; ils s'étoient persuadés que ces poissons jouissoient de facultés très- ex-

---

[1] *Traine* est un des noms du filet appelé *seine*. Voyez l'article de la *raie bouclée*.

[2] Le *boulier* est un filet dont on peut voir la description à l'article du *scombre thon*.

traordinaires : ils ont écrit que des frictions faites avec ces sciènes salées étoient un excellent remède contre la morsure du scorpion, et même contre le charbon pestilentiel, et que le foie de ces osseux éclaircissoit ou amélioroit la vue.

La sciène cylindrique a la partie antérieure de la tête dénuée de petites écailles ; la bouche grande ; les lèvres grosses ; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure, et garnie, comme cette dernière, de dents petites et pointues ; un seul orifice à chaque narine ; les écailles dures et dentelées ; la ligne latérale droite ; l'anus plus proche de la tête que de la caudale ; la première dorsale noire ; les pectorales et les thoracines jaunes ; la seconde nageoire du dos, l'anale et la caudale jaunâtres, et pointillées de noir.

La mer d'Arabie est la patrie de la sciène sammara. Ses côtés sont argentés, et présentent chacun dix petites raies longitudinales. Les pectorales sont rousses ; les thoracines blanches ; la seconde nageoire du dos, l'anale et la caudale transparentes. De plus, les deux côtés de la caudale, le premier et le dernier rayon de l'anale, ainsi que le second et le troisième de la seconde dorsale, brillent d'un beau rouge [1].

Commerson a vu dans les embouchures limoneuses des petites rivières de l'île de France, qui se jettent dans la mer et reçoivent un peu d'eau salée, la sciène à laquelle nous avons donné le nom de *pentadactyle*, ou de *poisson à cinq doigts*, pour désigner les cinq rayons de ses thoracines. On sait que les thoracines ont été, en effet, comparées à des pieds, et leurs rayons à des doigts. La langue de cette sciène est lisse [2] ; l'aiguillon de l'opercule très-

---

[1] Nous n'avons pas vu d'individus de l'espèce de la sammara. Si, contre notre opinion, ce poisson avoit les opercules dentelés, il faudroit le placer parmi les persèques.

[2] 18 rayons à chaque pectorale de la sciène chromis.
6 rayons à chaque thoracine.
19 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale de la sciène croker.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

petit dans les jeunes individus; et la longueur ordinaire de l'animal, de quinze ou vingt centimètres.

Commerson a trouvé dans les mêmes eaux, ou à peu près, la sciène rayée. On voit une tache blanche sur la première dorsale et sur les thoracines de ce poisson. La mâchoire supérieure est extensible, et plus courte que l'inférieure, au-dessous de laquelle on aperçoit un très-petit barbillon. Les deux mâchoires sont garnies de dents très-courtes, et pressées comme celles d'une lime. Les écailles sont très-lisses et très-petites. Cette sciène offre des dimensions à peu près semblables à celles de la pentadactyle.

---

6 rayons à la membrane branchiale de la sciène umbre.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale de la sciène cylindrique.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
23 rayons à la caudale.

8 rayons à la membrane branchiale de la sciène sammara.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 7 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale de la sciène pentadactyle.
16 rayons à chaque pectorale.
26 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque pectorale de la sciène rayée.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

CENT DIX-HUITIÈME GENRE.

LES MICROPTÈRES.

Un ou plusieurs aiguillons, et point de dentelure, aux opercules ; un barbillon, ou point de barbillon, aux mâchoires ; deux nageoires dorsales ; la seconde très-basse, très-courte, et comprenant au plus cinq rayons.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE MICROPTÈRE DOLOMIEU.	Dix rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la première nageoire du dos ; quatre rayons à la seconde ; deux rayons aignillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale en croissant ; un ou deux aiguillons à la seconde pièce de chaque opercule.

LE MICROPTÈRE DOLOMIEU.

JE désire que le nom de poisson, qu'aucun naturaliste n'a encore décrit, rappelle ma tendre amitié et ma profonde estime pour l'illustre Dolomieu, dont la victoire vient de briser les fers. En écrivant mon Discours sur la durée des espèces, j'ai exprimé la vive douleur que m'inspiroit son affreuse captivité, et l'admiration pour sa constance héroïque, que l'Europe mêloit à ses vœux pour lui. Qu'il m'est doux de ne pas terminer l'immense tableau que je tâche d'esquisser, sans avoir senti le bonheur de le serrer de nouveau dans mes bras !

Les microptères ressemblent beaucoup aux sciènes : mais la petitesse très-remarquable de leur seconde nageoire dorsale les en sépare ; et c'est cette petitesse que désigne le nom générique que je leur ai donné [1].

La collection du Muséum national d'histoire naturelle renferme un bel individu de l'espèce que nous décrivons dans cet article. Cette espèce, qui est encore la seule inscrite dans le nouveau genre des microptères, que nous avons cru devoir établir, a les deux mâchoires, le palais et la langue, garnis d'un très-grand nombre de rangées de dents petites, crochues et serrées ; la langue est d'ailleurs très-libre dans ses mouvemens ; et la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en-haut. La membrane branchiale disparoît entièrement sous l'opercule, qui présente deux pièces, dont la première est arrondie dans son contour, et la seconde anguleuse. Cet opercule est couvert de plusieurs écailles ; celles du dos sont assez grandes et arrondies. La hauteur du corps proprement dit excède de beaucoup celle de l'origine de la queue. La ligne latérale se plie d'abord vers le bas, et se relève ensuite pour suivre la courbure du dos. Les nageoires pectorales et celle de l'anus sont très-arrondies ; la première du dos ne commence qu'à une assez grande distance de la queue. Elle cesse d'être attachée au dos de l'animal, à l'endroit où elle parvient au-dessus de l'anale : mais elle se prolonge en bande pointue et flottante jusqu'au-dessus de la seconde nageoire dorsale, qui est très-basse et très-petite, ainsi que nous venons de le dire et que l'on croiroit au premier coup d'œil entièrement adipeuse [2].

---

[1] *Μικρος*, en grec, signifie *petit*.

[2] 5 rayons à la membrane branchiale.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
7. L'HOLOCENTRE JARBUA.	Douze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale en croissant ; un long aiguillon à la dernière pièce de chaque opercule ; deux orifices à chaque narine ; trois raies noires, courbes, presque parallèles au bord inférieur du poisson, et situées de chaque côté de l'animal.
8. L'HOLOCENTRE VERDATRE.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale ; la caudale en croissant ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; deux orifices à chaque narine ; les yeux grands et rapprochés ; deux ou trois aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule ; les écailles dures et dentelées ; la couleur générale verdâtre.
9. L'HOLOCENTRE TIGRÉ.	Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale en croissant ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; deux orifices à chaque narine ; trois aiguillons aplatis à la dernière pièce de chaque opercule ; les écailles fines et dentelées ; sept ou huit bandes transversales, jaunâtres, inégales, et très-irrégulières.
10. L'HOLOCENTRE CINQ-RAIES.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale ; la caudale en croissant ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure ;

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
10. L'HOLOCENTRE CINQ-RAIES.	deux orifices à chaque narine; un grand et deux petits aiguillons aplatis à la dernière pièce de chaque opercule; cinq raies longitudinales, étroites, égales et bleues, de chaque côté de l'animal.
11. L'HOLOCENTRE BENGALI.	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; les deux mâchoires également avancées; deux orifices à chaque narine; deux aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule; la couleur générale rougeâtre; quatre raies longitudinales, étroites, bleues et bordées de brun, de chaque côté de l'animal.
12. L'HOLOCENTRE ÉPINÉPHÈLE.	Douze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; toute la tête couverte de petites écailles; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; un seul orifice à chaque narine; une membrane transparente sur chaque œil; deux aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule, sept bandes transversales larges, régulières, brunes, et étendues de chaque côté sur la base de la dorsale, et sur le corps ou la queue.
13. L'HOLOCENTRE POST.	Quinze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de l'anus; les deux mâchoires également avancées; de petits enfoncemens creusés sur quelques parties de la tête; la couleur générale d'un jaune verdâtre, ou doré; un grand nombre de petites taches noires.

ESPECES.	CARACTÈRES.
14. L'HOLOCENTRE NOIR.	Le corps et la queue étroits; les dents et les écailles très-petites; des enfoncemens sur quelques parties de la tête; les deux mâchoires également avancées; la couleur noire.
15. L'HOLOCENTRE ACÉRINE.	Dix-huit rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; des enfoncemens sur quelques parties de la tête, qui est allongée; les deux mâchoires également avancées.
16. L'HOLOCENTRE BOUTTON.	Dix rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; un aiguillon tourné vers le museau, à la dernière pièce de que opercule; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, qui est extensible; deux orifices à chaque narine; la tête et les opercules garnis de petites écailles; les écailles qui revêtent le corps et la queue, rayonnées et dentelées; la tête et le ventre rouges; le dos, les côtés et la caudale, d'un brun doré.
17. L'HOLOCENTRE JAUNE ET BLEU.	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; trois aiguillons à la dernière prèce de chaque opercule; la tête et les deux opercules couverts de petites écailles; deux orifices à chaque narine; une membrane transparente au-dessus de chaque œil; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, qui est extensible; la couleur générale bleuâtre; les nageoires jaunes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
18. L'HOLOCENTRE QUEUE-RAYÉE.	Dix rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus; deux aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule; deux orifices à chaque narine; les thoracines composées chacune de cinq rayons, et attachées au ventre par une membrane; l'anus situé plus près de la tête que de la caudale; la couleur générale bleuâtre; la queue rayéee longitudinalement et alternativement de blanc et de noir.
19. L'HOLOCENTRE NÉGRILLON.	Douze rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire de l'anus; un ou deux aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule; une petite pièce dentelée auprès de chaque œil; deux orifices à chaque narine; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, qui est un peu extensible; une lame écailleuse à chaque extrémité de la base de chaque thoracine; toute la surface de l'animal d'un noir bleuâtre.
20. L'HOLOCENTRE LÉOPARD.	Huit rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; un rayon aiguillonné et huit rayons articulés à l'anale; un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à chaque thoracine; la caudale en croissant; quatre grands aiguillons à la première pièce, et un aiguillon à la seconde pièce de chaque opercule; un grand nombre de petites taches sur toute la surface de l'animal.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
21. L'HOLOCENTRE CILIÉ.	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus ; plusieurs rangs de dents très-petites et presque cétacées ; un petit aiguillon à la dernière pièce de chaque opercule ; les écailles ciliées.
22. L'HOLOCENTRE THUNBERG.	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus ; sept rayons articulés à chaque thoracine ; un aiguillon à la dernière pièce de chaque opercule ; la partie postérieure de la queue beaucoup plus basse que l'antérieure ; les écailles striées et dentelées ; la couleur générale argentée et sans taches.
23. L'HOLOCENTRE BLANC-ROUGE.	Douze rayons aiguillonnés à la dorsale ; plusieurs assemblages d'aiguillons entre les yeux ; ces organes très-grands ; la couleur générale rouge ; huit ou neuf raies longitudinales et blanches de chaque côté du poisson.
24. L'HOLOCENTRE BANDE-BLANCHE.	Onze rayons aiguillonnés à la dorsale ; des aiguillons devant et derrière les yeux ; ces organes très-grands ; l'iris noir ; la couleur générale rouge ; une bande transversale, courbe, et blanche près de l'extrémité de la queue.
25. L'HOLOCENTRE DIACANTHE.	Treize rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à celle de

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
25. L'HOLOCENTRE DIACANTHE.	l'anus; les écailles très-larges et bordées de blanc; des gouttes blanches et très-petites sur la tête, le corps et la queue; une tache noire sur la seconde pièce de chaque opercule.
26. L'HOLOCENTRE TRIPÉTALON.	Onze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; un aiguillon à la troisième pièce de chaque opercule; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la lèvre d'en-haut double; les écailles ovales et dentelées.
27. L'HOLOCENTRE TÉTRACANTHE.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à chaque thoracine; une pièce dentelée au-dessus de chaque pectorale et auprès de chaque œil; un grand et deux petits aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule; des taches sur la dorsale et sur la nageoire de la queue.
28. L'HOLOCENTRE ACANTHOPS.	Treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; une plaque festonnée et garnie de piquans le long de la demi-circonférence inférieure de l'œil; un ou deux aiguillons à la seconde pièce de chaque opercule; un aiguillon tourné obliquement vers le haut, et situé au-dessus de la base de chaque pectorale; de petites taches sur la dorsale et la caudale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
29. L'HOLOCENTRE RADJABAN.	Dix rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale ; le devant de la tête presque perpendiculaire au plus long diamètre du corps ; la nageoire du dos s'étendant presque depuis la nuque jusqu'à la caudale ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure ; deux ou trois aiguillons à la seconde pièce de chaque opercule ; des taches sur la dorsale et sur la nageoire de la queue.
30. L'HOLOCENTRE DIADÈME.	Onze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; les opercules couverts de petites écailles ; un aiguillon à la première, et un second aiguillon à la seconde pièce de chaque opercule ; la partie antérieure de la dorsale arrondie, plus basse que l'autre partie, soutenue par des aiguillons plus hauts que la membrane, noire, et présentant une raie longitudinale blanche.
31. L'HOLOCENTRE GYMNOSE.	Treize rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure ; un aiguillon à chaque opercule ; la tête, le corps et la queue, dénués d'écailles facilement visibles.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie, et non échancrée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
32. L'HOLOCENTRE MARIN.	Quinze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la mâchoire d'en-bas plus avancée que celle d'en-haut; deux aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule; la couleur générale rouge; des bandelettes bleues et d'autres bandelettes rouges sur la tête et sur la partie antérieure du ventre.
33. L'HOLOCENTRE TÉTARD.	Quatorze rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale; deux aiguillons recourbés auprès de chaque œil; la nageoire dorsale étendue depuis l'entre-deux des yeux jusqu'à une petite distance de la caudale; la ligne latérale droite; deux séries de petits points sur chaque nageoire.
34. L'HOLOCENTRE PHILADELPHIEN.	Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; les écailles ciliées; une tache noire au milieu de la nageoire du dos; des taches et des bandes transversales noires de chaque côté du poisson; la partie inférieure de l'animal, rouge ou rougeâtre.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
35. L'HOLOCENTRE MEROU.	Onze rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; le corps et la queue comprimés; trois aiguillons à chaque opercule; les deux mâchoires également avancées; la couleur générale rougeâtre; des taches brunes et nébuleuses.
36. L'HOLOCENTRE FORSKAEL	Onze rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; deux sillons longitudinaux entre les yeux ; chaque pectorale attachée à une petite prolongation charnue; les écailles petites; la couleur générale rouge; trois ou quatre bandes transversales et blanches.
37. L'HOLOCENTRE TRIACANTHE.	Dix rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; les deux mâchoires également avancées; deux orifices à chaque narine; un aiguillon aplati à la dernière pièce de chaque opercule ; les écailles petites et dentelées; la couleur générale blanchâtre; cinq ou six bandes transversales et brunes.
38. L'HOLOCENTRE ARGENTÉ.	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; trois aiguillons à l'avant-dernière pièce de chaque opercule; la couleur générale jaune;

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
38. L'HOLOCENTRE ARGENTÉ.	une raie longitudinale, un peu large et argentée, de chaque côté du corps.
39. L'HOLOCENTRE TAUVIN.	Onze rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, et présentant, ainsi que cette dernière, deux dents plus grandes que les autres, fortes et coniques.
40. L'HOLOCENTRE ONGO.	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; deux aiguillons à chaque opercule, qui se termine en pointe ; les écailles petites et non dentelées ; la couleur générale d'un brun mêlé de verdâtre ; des taches ou des bandes transversales jaunes aux nageoires du dos, de l'anus et de la queue.
41. L'HOLOCENTRE DORÉ.	Neuf rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus ; la caudale arrondie ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; deux orifices à chaque narine ; la langue lisse, longue, et très-mobile ; trois aiguillons aplatis à chaque opercule, qui se termine en pointe membraneuse ; un filament à chaque rayon aiguillonné de la dorsale ; la couleur générale dorée ; une bordure noire à la partie antérieure de la dorsale ; une grande quantité de petits points bruns ou rougeâtres.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
42. L'HOLOCENTRE QUATRE-RAIES.	Douze rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; l'ouverture de la bouche petite; les deux mâchoires également avancées; deux orifices à chaque narine; un aiguillon à chaque opercule, qui est arrondi du côté de la queue; les écailles très-tendres; la couleur générale d'un gris mêlé de rouge; une tache noire sur la partie antérieure de la nageoire du dos; quatre raies noires et longitudinales, et une tache de la même couleur, de chaque côté de l'animal.
43. L'HOLOCENTRE A BANDES.	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; l'ouverture de la bouche assez grande; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la tête, le corps et la queue allongés; deux orifices à chaque narine; douze aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule, qui se termine par une prolongation arrondie; les écailles dures et dentelées; la couleur générale d'un jaune verdâtre; des bandes brunes, transversales et fourchues.
44. L'HOLOCENTRE PIRAPIXANGA.	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; les deux mâchoires également avancées; deux orifices à chaque narine; un aiguillon aplati à la dernière pièce de chaque opercule, qui se termine en pointe; la couleur générale jaune; un grand nombre de taches petites et arrondies, les unes rouges et les autres noires.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
45. L'HOLOCENTRE LANCÉOLÉ.	Onze rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; les autres nageoires terminées en pointe ; les deux mâchoires également avancées ; deux orifices à chaque narine ; les écailles petites, molles, et non dentelées ; trois aiguillons à chaque opercule ; la couleur générale argentée ; des taches et des bandes transversales brunes.
46. L'HOLOCENTRE POINTS-BLEUS.	Onze rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; un aiguillon à la seconde pièce de chaque opercule ; la couleur générale bleue ; des taches jaunes et grandes sur le corps et sur la queue ; des taches bleues, très-petites et rondes, sur les nageoires.
47. L'HOLOCENTRE BLANC ET BRUN.	Onze rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; le dos caréné ; le ventre arrondi ; les deux mâchoires également avancées ; deux aiguillons déliés à chaque opercule, qui se termine en pointe ; les écailles très-petites ; la couleur générale brune ; des taches irrégulières et blanches.
48. L'HOLOCENTRE SURINAM.	Douze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; l'ou-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
48. L'HOLOCENTRE SURINAM.	verture de la bouche étroite; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; un seul orifice à chaque narine; un aiguillon à la seconde pièce de chaque opercule; les écailles dentelées, et très-adhérentes à la peau; la tête couleur de sang; le corps marbré de brun, de violet et de jaune.
49. L'HOLOCENTRE ÉPERON.	Huit rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; deux orifices à chaque narine; quatre aiguillons très-longs, et dirigés un en arrière et trois vers le bas à la première pièce de chaque opercule; un aiguillon très-long à la seconde pièce, laquelle s'élève et s'abaisse au-dessus d'une lame dentelée; les écailles argentées et bordées de jaune; le dos varié de brun et de violet.
50. L'HOLOCENTRE AFRICAIN.	Onze rayons aiguillonnés et dix-huit rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; une membrane transparente sur chaque œil; la tête et les opercules couverts de petites écailles; le corps et la queue revêtus d'écailles dentelées, et plus petites que celles de la seconde pièce de chaque opercule; un aiguillon à cette seconde pièce, qui se termine en pointe; deux orifices à chaque narine; la couleur générale brune.
51. L'HOLOCENTRE BORDÉ.	Onze rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
51. L'HOLOCENTRE BORDÉ.	huit rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; une membrane transparente sur chaque œil; la tête et les opercules couverts, ainsi que le corps et la queue, d'écailles dures et petites; trois aiguillons à la seconde pièce de chaque opercule, qui se termine en pointe; un seul orifice à chaque narine; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les nageoires rouges; une bordure noire à la partie antérieure de la nageoire du dos.
52. L'HOLOCENTRE BRUN.	Dix rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; une membrane transparente sur chaque œil; la tête et les opercules couverts de petites écailles; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; une seule ouverture à chaque narine; trois aiguillons à la seconde pièce de chaque opercule; les écailles dentelées; la couleur générale jaunâtre; des taches et des bandes transversales brunes; les nageoires variées de jaune et de noirâtre.
53. L'HOLOCENTRE MERRA.	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la tête et les opercules garnis de petites écailles; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; un seul orifice à chaque narine; une membrane transparente au-dessus de chaque œil; trois aiguillons à la seconde pièce de chaque opercule; les écailles dures, dentelées, et très-petites; des taches rondes ou

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
53. L'HOLOCENTRE MERRA.	hexagones, brunes, très-rapprochées les unes des autres, et répandues sur toute la surface de ce poisson.
54. L'HOLOCENTRE ROUGE.	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; une membrane transparente sur chaque œil; la tête, les opercules, le corps et la queue, couverts d'écailles dures, petites et dentelées; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; deux ouvertures à chaque narine; deux aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule, qui finit en pointe; la couleur générale d'un rouge vif, la base des nageoires jaune.
55. L'HOLOCENTRE ROUGE-BRUN.	Neuf rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; sept rayons à chaque thoracine; la caudale arrondie; la mâchoire supérieure extensible; trois aiguillons aplatis à la dernière pièce de chaque opercule, qui se termine en pointe; le dos brun; des taches rouges sur les côtés; deux bandes rouges ou rougeâtres sur la caudale; une tache noire au-delà de la nageoire du dos.
56. L'HOLOCENTRE SOLDADO.	Onze rayons aiguillonnés et vingt-neuf rayons articulés à la dorsale, deux rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; le second rayon aiguillonné de la nageoire de l'anus, long, fort et aplati; deux aiguillons à chaque opercule.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
57. L'HOLOCENTRE BOSSU.	Quatorze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus; un aiguillon à la seconde pièce de chaque opercule; une lame dentelée au-dessus de cette seconde pièce; la ligne qui s'étend depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la dorsale formant un angle de plus de quarante-cinq degrés avec l'axe du corps et de la queue; l'extrémité postérieure de l'anale, et celle de la dorsale, arrondie, ainsi que les thoracines.
58. L'HOLOCENTRE SONNERAT.	Dix rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à celle de l'anus; la première pièce de chaque opercule crénelée; deux aiguillons très-inégaux en longueur, au-dessous de chaque œil; la dorsale très-longue, et s'arrondissant du côté de la caudale, ainsi que la nageoire de l'anus; trois bandes transversales, bordées d'une couleur foncée.
59. L'HOLOCENTRE HEPTADACTYLE.	Huit rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; sept rayons à chaque thoracine; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la lèvre d'en-haut double; trois aiguillons tournés vers le museau, et un aiguillon tourné vers la queue, à la première pièce de chaque opercule; un aiguillon à la seconde pièce; une lame profondément dentelée au-dessus de cette seconde pièce; une seconde lame au dessus de chaque pectorale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
60. L'HOLOCENTRE PANTHÉRIN.	Dix rayons aiguillonnés à la dorsale ; deux rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; les dents séparées l'une de l'autre, presque égales, et placées sur un seul rang à chaque mâchoire ; trois aiguillons à la seconde pièce de chaque opercule, qui se termine en pointe ; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en-haut ; des taches petites, presque égales et rondes, sur la tête, le corps et la queue.
61. L'HOLOCENTRE ROSMARE.	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; deux aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule, qui finit en pointe ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure ; une dent longue, forte et conique, paroissant seule de chaque côté de la mâchoire d'en-haut ; les écailles petites.
62. L'HOLOCENTRE OCÉANIQUE.	Onze rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en-haut ; chaque mâchoire garnie d'un seul rang de dents égales ; la lèvre supérieure épaisse et double ; trois aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule, qui se termine en pointe ; cinq bandes transversales, courtes et noirâtres.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
63. L'HOLOCENTRE SALMOÏDE.	Onze rayons aiguillonnés à la dorsale; la caudale arrondie; le museau aplati et comprimé; la mâchoire d'en-haut plus avancée que celle d'en-bas; plusieurs rangées de dents; trois aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule, qui se termine en pointe; un grand nombre de taches très-petites, rondes, et presque égales, sur la tête, le corps, la queue et les nageoires.
64. L'HOLOCENTRE NORWÉGIEN.	Quinze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; un très-grand nombre de petites dents à chaque mâchoire; des piquans au-dessus et au-dessous des yeux; la nageoire du dos très-longue; la couleur rouge.

L'HOLOCENTRE SOGO [1],

L'HOLOCENTRE CHANI,

L'HOLOCENTRE SCHRAITSER [2], L'HOLOCENTRE CRÉNELÉ, L'HOLOCENTRE GHANAM, L'HOLOCENTRE GATERIN, ET L'HOLOCENTRE JARBUA.

QUELLE variété admirable dans la parure des poissons! toujours magnifique et élégante, composée ou simple, brillante ou gracieuse, elle est si diversifiée, cette parure remarquable, ou par les nuances qui la composent, ou par la distribution de ses teintes, que nous parcourons en vain un nombre immense d'espèces différentes; nous avons toujours sous les yeux un assortiment nouveau de couleurs et de tons. Aucune espèce ne ressemble à une autre par la disposition, par les reflets, par l'éclat de ses nuances. Et que l'on ne soit pas étonné que les sept couleurs du prisme suffisent pour produire, entre les mains de la Nature, cette merveilleuse diversité. Lorsqu'on rappelle la quantité prodigieuse de dégradations que chaque couleur peut présenter, toutes les combinaisons qui proviennent des mélanges de ces dégradations, employées deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, et fondues successivement les unes dans les autres, jusqu'à ce qu'on ait épuisé toutes les différences que ces rapproche-

---

[1] *Schouverdick*, par les Hollandais des Grandes-Indes; *ican badoeri jang ongoe*, par les naturels des Indes orientales; *the welshman*, par les Anglais de la Jamaïque; *the squirrel*, par les Anglais de la Caroline, *marignan*, dans quelques Antilles.

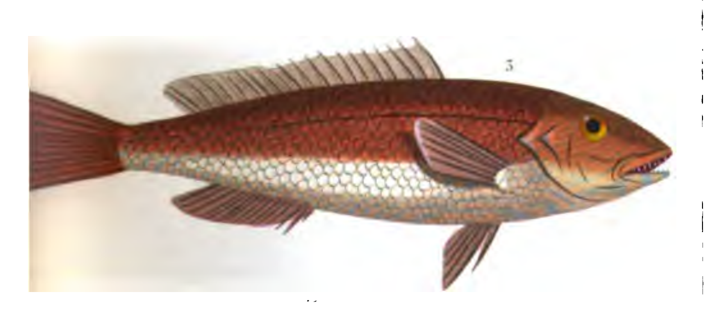
[2] *Schratzel*, *scrafen*, *schrazen*, *schranz*, dans plusieurs contrées de l'Allemagne.

1. L'Holocentre sogo..............212
2. L'Holocentre verdatre..............218
3. L'Holocentre blanc rouge...........226

lamagne.







1 L'Holocentre sogo. 212
2 L'Holocentre verdatre. 218
3 L'Holocentre blanc rouge. 226

mens peuvent faire naître; lorsqu'enfin on multiplie tous ces produits par des quantités bien plus grandes encore, par toutes les sortes de distributions de nuances qui peuvent être réalisées, on parvient à des nombres que l'esprit ne peut saisir dans leur ensemble, dont l'imagination la plus vive ne découvre qu'une portion de la série presque infinie, et dont on ne détermine toute l'étendue qu'en usant de toutes les ressources que l'on peut devoir à la science du calcul.

Le genre des holocentres va nous fournir de nouveaux exemples de l'emploi qu'a fait la Nature, de ces combinaisons de distributions uniformes ou différentes avec des nuances diverses ou semblables. Le sogo est un de ces exemples les plus frappans. Nous avons déjà vu un bien grand nombre de poissons briller de l'éclat de l'or, des diamans et des rubis; nous allons encore voir sur le sogo les feux des rubis, des diamans ou de l'or. Mais quelle nouvelle disposition de nuances animées ou radoucies! le rouge le plus vif se fond dans le blanc pur du diamant, en descendant de chaque côté de l'animal, depuis le haut du dos jusqu'au-dessous du corps et de la queue, et en se dégradant par une succession insensible de teintes amies et de reflets assortis. Au milieu de ce fond nuancé s'étendent, sur chaque face latérale du poisson, six ou sept raies longitudinales et dorées; la couleur de l'or se mêle encore au rouge de la tête et des nageoires, particulièrement à celui qui colore la dorsale, l'anale et la caudale; et son œil très-saillant montre un iris argentin entouré d'un cercle d'or.

Ce beau sogo doit charmer d'autant plus les regards lorsqu'il nage dans une eau limpide, pendant que le soleil brille dans toute sa splendeur au milieu d'un ciel azuré, que ses nageoires sont longues, que leurs mouvemens en sont plus rapides, et que, réfléchissant plus fréquemment, et par des surfaces plus étendues, les rayons de l'astre de la lumière, elles scintillent plus vivement, et effacent avec plus d'avantage l'éclat des métaux polis et des pierres orientales les plus précieuses.

On devroit le multiplier dans ces lacs charmans qu'un art enchanteur contourne maintenant avec tant de goût au milieu d'une prairie émaillée, et à côté d'arbres et touffus et fleuris, dans ces jardins avoués par la Nature et parés de toutes ses grâces, d'où le sentiment n'est jamais exilé par une froide mono-

mètres : mais on compte dans cette espèce trois variétés assez remarquables pour qu'elles aient reçu chacune un nom particulier. La première, que l'on nomme *abu-mgaterin*, n'a qu'un décimètre de longueur ; et chacun de ses côtés présente quatre raies longitudinales brunes et mouchetées de noir : les pêcheurs de la mer d'Arabie disent (et leur opinion me paroît très-vraisemblable) que l'abu-mgaterin n'est qu'un gaterin très-jeune, qui perd en grandissant ses raies mouchetées et brunes. La seconde variété est appelée *sofat ;* sa longueur est de douze décimètres ; ses nageoires sont noires au lieu d'être rouges ; et son goût est très-agréable. La troisième variété, à laquelle on a donné le nom de *fœtela*, est aussi d'une saveur très-recherchée ; mais elle parvient à des dimensions bien plus grandes que la seconde ; elle est quelquefois longue de trois ou quatre mètres. Sa grandeur, son poids, et la bonté de sa chair, doivent la rendre l'objet d'une pêche assidue ; et comme elle a de plus que les autres variétés, et même que le gaterin proprement dit, des ramifications très-sensibles aux rayons aiguillonnés de la dorsale, et qu'elle offre ainsi un trait d'un développement plus étendu et d'une conformation plus complète, ne pourroit-on pas croire que la *fœtela* n'est que la sofat parvenue à un âge plus avancé et à plus grand accroissement ; que la sofat n'est qu'un gaterin plus âgé ; et que par conséquent, à mesure que l'holocentre dont nous parlons grandit en acquérant des années, il s'appelle d'abord *abu-mgaterin*, ensuite *gaterin*, ensuite *sofat*, et enfin *fœtela ?* Au reste, le gaterin se plaît au milieu des coraux et près des rivages.

Ces mêmes rivages arabiques servent d'asile au jarbua, que l'on trouve aussi dans le grand Océan, aux environs des tropiques, où Commerson en a fait faire un dessin que nous avons fait graver. On pêche également cet holocentre dans les eaux du Japon : mais comme il y est très-abondant et qu'il a la chair maigre, il y est dédaigné par les gens riches, qui l'abandonnent pour la nourriture de leurs esclaves ; et c'est ce qui a fait donner à ce poisson, par les Hollandais des grandes Indes, le nom d'*esclave*, que Bloch lui a conservé.

Ce jarbua a la tête courte et comprimée ; des dents petites et séparées l'une de l'autre, à chaque mâchoire ; la langue lisse ; le palais rude ; chaque opercule garni de très-petites écailles ; la couleur générale argentée ; les pectorales et les thoracines jau-

nâtres; une raie longitudinale et noire [1], et deux raies noires et obliques sur la caudale, dont les deux pointes sont de la même nuance que ces raies; et plusieurs taches noires et irrégulières sur la nageoire du dos.

---

[1] 8 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre sogo.
17 rayons à chaque pectorale.
29 rayons à la caudale.

15 rayons à chaque pectorale de l'holocentre chani.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre schraitser.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre crénelé.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre gaterin.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
27 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre jarbua.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

L'HOLOCENTRE VERDATRE,

L'HOLOCENTRE TIGRÉ [1],

L'HOLOCENTRE CINQ-RAIES, L'HOLOCENTRE BENGALI, L'HOLOCENTRE ÉPINÉPHÈLE, L'HOLOCENTRE POST [2], L'HOLOCENTRE NOIR, ET L'HOLOCENTRE ACERINE.

Il paroît que le verdâtre se trouve dans les Indes occidentales. Ses deux mâchoires sont garnies de dents pointues, dont les deux antérieures sont les plus grandes; la ligne latérale est hérissée d'écailles petites et aiguës; des raies jaunâtres règnent sur les opercules; le dos présente des taches ou bandes transversales et irrégulières d'un vert foncé; on voit des teintes jaunes à la base des nageoires, particulièrement à celle des pectorales et des thoracines.

---

[1] *Ikan makekae*, aux Indes orientales; *marquille*, par les Hollondais des Indes orientales.

[2] *Perche goujonnière*, *gremillet*, par les pêcheurs de la Seine inférieure; *gremille*, sur les bords de la Moselle et des rivières qui se jettent dans cette dernière. (Lettre écrite à Lacepède, en 1788, par dom Fleurand, Bénédictin de Lay, dans la ci-devant Lorraine. Cet estimable savant croyoit que ce nom *gremille* a une origine celtique.) *Petite perche*, dans plusieurs contrées de France; *cerna*, à Malte; *kaul baarsch*, en Allemagne; *pfaffenlaus*, *rotzwolf*, en Autriche; *schroll*, en Bavière; *stuer*, *stuer bass*, à Hambourg; *kaulbarsch*, en Livonie; *rissis*, *ullis*, chez les Lettes; *kiis*; en Estonie; *jerscha*, en Russie; *giers*, *schnorgers*, en Suède; *horcke*, *tarrike*, *stibling*, en Danemarck; *kulebars*, *aboruden-flos*, en Norwége; *post*, *posch* ou *poschje*, en Hollande; *pope*, *k..ffe* ou *ruffe*, en Angleterre.

Valentyn, Renard, Klein, Seba et Bloch ont donné chacun une figure de l'holocentre tigré Ce poisson des Indes orientales a la chair délicate. Sa tête est longue et comprimée; les dents sont pointues et inégales; la langue est lisse, et le palais rude; la couleur générale est bleuâtre; on voit une raie brune passer au-dessus de chaque œil, et s'avancer vers le museau. Indépendamment des bandes transversales qu'indique le tableau générique, la tête, le corps, la queue et les nageoires sont parsemés de taches brunes, presque toutes arrondies.

Le Japon est la patrie de l'holocentre cinq-raies. Il a la tête courte et comprimée; un rang de dents séparées l'une de l'autre, à chaque mâchoire; un grand nombre d'autres dents serrées et placées sans ordre, à la mâchoire supérieure, ainsi qu'au palais; la première pièce de chaque opercule, échancrée de manière à recevoir une sorte d'aiguillon tourné vers le museau, et attaché à la seconde pièce, laquelle d'ailleurs se termine en pointe membraneuse. La nuance générale du poisson est jaunâtre; et un rouge foncé colore les nageoires.

Le nom du bengali annonce le pays dans lequel on l'a pêché. Sa langue est lisse; mais son palais est hérissé de dents courtes et menues. On trouve des dents semblables à la mâchoire supérieure, à la suite d'une rangée d'autres dents plus longues et recourbées, que l'on voit également à la mâchoire d'en-bas. La première pièce de chaque opercule reçoit dans une échancrure, et comme celle de l'holocentre cinq-raies, une sorte de crochet ou d'aiguillon qui tient à la seconde pièce. Par le moyen de ce mécanisme, l'animal, en ouvrant la bouche, presse cette seconde pièce contre son corps, de manière à clore très-exactement l'ouverture branchiale. Une plaque dentelée est d'ailleurs placée au-dessus de l'échancrure de cette pièce postérieure. Les écailles sont petites et dentelées. Le jaune et le bleu règnent sur les nageoires.

L'épinéphèle habite dans les eaux de la Jamaïque. Ses yeux et ceux de quelques autres holocentres sont voilés par une membrane transparente, comme ceux des murènes et de plusieurs autres poissons. Cette conformation dans l'organe de la vue de ces holocentres avoit engagé Bloch à les comprendre dans un genre particulier. Nos principes de distribution ne nous ont pas permis d'admettre ce genre; mais nous avons été bien aises de le rappeler, en donnant le nom générique de cette petite famille à

la première espèce de ce groupe qui se présente à nous dans l'examen que nous faisons des divers holocentres. L'épinéphèle a le palais hérissé de petites dents ; la langue lisse ; les deux mâchoires garnies de dents assez courtes ; le ventre arrondi ; l'anus plus voisin de la tête que de la caudale. Deux raies longitudinales et brunes s'étendent sur chaque côté de l'animal, dont la couleur générale est blanchâtre. On voit des teintes jaunes sur la tête et sur les nageoires.

Le post se trouve dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe. Il y vit dans les rivières et dans les lacs dont le fond est de sable ou de glaise, et dont les eaux sont claires et pures. Il est surtout très-multiplié dans la Prusse. Il ne parvient ordinairement qu'à la longueur de deux ou trois décimètres ; mais cependant il y a, auprès de Prenzlow, des lacs où on a pris des individus de cette espèce d'une grandeur bien supérieure.

Les ennemis dont il est le plus souvent obligé d'éviter la poursuite, surtout lorsqu'il ne présente que de petites dimensions, sont le brochet, la perche, la lote, l'anguille, et les grands oiseaux d'eau. Il se nourrit de vers, d'insectes aquatiques, et de poissons très-jeunes, et par conséquent très-petits. C'est au printemps qu'il quitte les lacs pour remonter dans les rivières, au séjour desquelles il préfère de nouveau celui des lacs lorsque l'hiver approche. C'est aussi dans le printemps qu'il fraie. Il dépose ses œufs sur des bancs de sable, ou sur les corps durs qu'il trouve dans les eaux qu'il habite ; et il les place à une profondeur telle, qu'ils ne soient communément ni au-dessus d'un ou deux mètres de profondeur, ni au-dessous de trois ou quatre. Ces œufs sont petits et d'un blanc mêlé de jaune. Bloch en a compté soixante-quinze mille six cents dans un ovaire qui ne pesoit pas tout-à-fait quatre grammes. On a écrit que le post ne croissoit que lentement ; et comme d'ailleurs les individus de cette espèce sont très-recherchés, on pourroit croire que c'est à cause de la lenteur de leur développement qu'on n'en trouve que très-rarement de parvenus à des dimensions et à un poids considérables.

On prend le post à l'hameçon et au filet, particulièrement au trémail [1]. Mais c'est principalement pendant l'hiver, et par con-

[1] Voyez une courte description du trémail à l'article du *gade colin*.

séquent lorsqu'il est descendu dans les lacs, qu'on le recherche avec le plus d'avantage. On le pêche avec beaucoup de succès sous la croûte glacée de ces lacs d'eau douce. On le poursuit avec d'autant plus de constance et de soin, que sa chair est tendre, de bon goût, et facile à digérer : elle devient même exquise dans certaines eaux; et l'on cite en Allemagne, comme excellens à manger, les posts des lacs *Golis* et *Wandelitz*.

M. Noël de Rouen nous écrit que dans la Seine, dont les pêcheurs nomment le post *perche goujonnière*, parce que sa longueur excède rarement celle du plus grand goujon, on ne prend guère cet holocentre qu'auprès de l'embouchure de l'Eure, où on le trouve au milieu de petits barbeaux et de jeunes cyprius brêmes.

La bonté de l'aliment que donne le post, la salubrité de sa chair, et sa petitesse, ainsi que sa foiblesse ordinaire, le font préférer à beaucoup d'autres poissons par ceux qui cherchent à peupler un étang de la manière la plus convenable. En l'y renfermant, on n'y introduit pas un ennemi dévastateur. C'est pendant le printemps ou l'automne qu'on le transporte communément des lacs ou des rivières dans les étangs où l'on veut le voir multiplier. On le prend pour cet objet dans les lacs peu profonds, plutôt que dans ceux dont le fond est très-éloigné de la surface de l'eau, parce que les filets dont on est le plus souvent obligé de se servir pour le pêcher dans ces derniers le fatiguent au point de lui ôter la faculté de vivre, même pendant quelques heures, hors de son fluide natal. Le post cependant, lorsqu'il n'a pas été tourmenté par la manière dont on l'a pêché, perd difficilement la vie. On peut, pendant l'hiver, le faire parvenir vivant à d'assez grandes distances : un froid très-rigoureux ne suffit pas pour le faire périr ; et on l'a vu souvent, privé de tout mouvement et entièrement gelé en apparence, retrouver promptement la vie et son agilité, après avoir été plongé pendant quelques momens dans de l'eau froide, mais liquide [1].

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre verdâtre.

14 rayons à chaque pectorale.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

18 rayons à la nageoire de la queue.

Le corps et la queue du post sont allongés et visqueux. J'ai voulu, pendant quelque temps, placer ce thoracin parmi les lutjans, parce qu'on pourroit à la rigueur ne vouloir reconnoître dans ses opercules qu'une simple dentelure ; je l'ai inscrit cependant parmi les véritables holocentres, non-seulement parce qu'un grand nombre de traits de sa conformation le rapprochent, aussi-bien que plusieurs de ses habitudes, de ces holocentres, ainsi que des vraies persèques, mais encore parce que, dans la plupart des individus de cette espèce, plusieurs des pointes de

---

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre tigré.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre cinq-raies.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre bengali.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre épinéphèle.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre post.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre acerine.
25 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

la dentelure sont assez grandes pour être regardées comme de véritables aiguillons. Au reste, la tête de ce poisson est un peu déprimée. Le palais et le gosier sont garnis, comme les mâchoires, de dents petites et très-pointues. Le dos est noirâtre. Le pylore n'est entouré que de trois cœcums. On compte quinze côtes de chaque côté de l'épine dorsale, qui comprend trente vertèbres.

Le noir est ordinairement long de quatre ou cinq décimètres, et par conséquent plus grand que les individus de l'espèce du post que l'on rencontre le plus souvent.

On trouve l'acerine dans la mer Noire, et pendant l'été, dans les grands fleuves qui y ont leur embouchure. Sa tête est plus allongée que celle du post; mais elle a de grands rapports avec cette espèce, qu'elle devroit suivre, ainsi que le noir, dans le genre des lutjans, si l'on aimoit mieux comprendre le post dans cette famille que dans celle des holocentres.

L'HOLOCENTRE BOUTTON,

L'HOLOCENTRE JAUNE ET BLEU,

L'HOLOCENTRE QUEUE-RAYÉE, L'HOLOCENTRE NÈGRILLON, L'HOLOCENTRE LÈOPARD, L'HOLOCENTRE CILIÈ, ET L'HOLOCENTRE THUNBERG.

C'est dans les manuscrits de Commerson que nous avons trouvé la description des quatre premiers de ces holocentres: aucun auteur n'en a encore parlé. Le *boutton*, dont le nom spécifique indique le pays natal, a deux ou trois décimètres de longueur. Sa caudale est jaunâtre. Ses thoracines et son anale présentent la même couleur que la nageoire de la queue; mais leurs premiers rayons sont rougeâtres. Cette nuance rouge paroît sur

la base des pectorales, que distingue de plus une petite tache d'un pourpre foncé; le reste de la surface de ces organes est jaune, de même que le bord supérieur de la dorsale, qui d'ailleurs est transparente. Les dents antérieures sont un peu longues; les autres très-petites, et serrées les unes contre les autres, comme celles d'une lime. On voit aussi de très-petites dents au fond du palais et du gosier : mais la langue est lisse; elle est en outre courte, un peu large et très-blanche. La première pièce de chaque opercule montre une échancrure propre à recevoir l'aiguillon de la seconde pièce, laquelle se termine en pointe. Les Indiens des Moluques apportèrent plusieurs individus de cette espèce au vaisseau sur lequel Commerson parcouroit le grand Océan, avec notre Bougainville, en 1768; et ce voyageur dit dans ses manuscrits que ces individus étoient mêlés avec plusieurs autres poissons séchés, très-bien préparés, et étendus entre deux bâtons qui les fixoient.

Le jaune et bleu habite dans les eaux qui baignent l'île de France. Il est ordinairement plus grand que le boutton. Quelquefois l'extrémité de ses pectorales est noire; le bord de la mâchoire supérieure jaunâtre; l'entre-deux des yeux peint de la même couleur, et une tache ovale de la même teinte placée sur le derrière de l'occiput : mais il n'offre d'ailleurs que les deux nuances indiquées par le nom spécifique que je lui ai donné.

Les deux mâchoires sont hérissées de dents très-menues, très-courtes, très-serrées, au-devant desquelles la mâchoire d'en-haut en présente quatre plus épaisses et un peu plus longues. Des éminences osseuses situées sur le palais, et la circonférence du gosier, sont également garnies de dents très-petites et très-fines; mais on n'en voit pas sur la langue, qui est courte, large à son extrémité, un peu cartilagineuse, assez libre dans ses mouvemens, et blanchâtre. Les premiers rayons de la dorsale sont garnis chacun d'un filament. Le péritoine est blanc; le canal intestinal trois fois recourbé; la vessie natatoire adhérente au dos. L'animal vit de petits crabes et de jeunes poissons qu'il avale tout entiers. Sa chair est agréable et saine.

L'holocentre queue-rayée est communément moins grand que le boutton. Les raies longitudinales blanches et noires qu'il a sur la queue varient pour le nombre depuis trois jusqu'à dix. La mâchoire supérieure est extensible et un peu plus courte que

celle d'en-bas : l'une et l'autre présentent, ainsi que le devant du palais, un grand nombre de petites dents semblables à celles d'une scie. La langue est lisse. L'île de France est sa patrie.

Le négrillon a la tête petite ; le dos très-élevé ; les dents menues, blanchâtres, rapprochées et arrangées comme celles d'un peigne ; la langue et le palais sans aspérités ; et la ligne latérale si courte, qu'elle se termine à l'extrémité de la nageoire du dos.

Aucun naturaliste n'a encore rien publié au sujet du léopard et du cilié. Le premier de ces deux holocentres a la lèvre supérieure double ; la mâchoire d'en-haut, qui est un peu moins avancée que celle d'en-bas, montre, ainsi que cette dernière, six dents fortes, grandes et crochues, et plusieurs rangs de dents plus petites.

Le corps et la queue du cilié sont allongés [1].

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre boutton.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre jaune et bleu.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre queue-rayée.
16 rayons à chaque pectorale.
15 rayons à la nageoire de la queue.

5 ou 6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre négrillon.
20 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque pectorale de l'holocentre léopard.
18 rayons à la nageoire de la queue.

Le thunberg, auquel nous avons donné le nom du savant voyageur qui l'a fait connoître, n'a qu'une nageoire dorsale, quoiqu'il paroisse en avoir deux. Sa lèvre supérieure est double; on voit au moins trois dents mousses de chaque côté de la mâchoire d'en-bas; le dos est élevé.

Cet holocentre vit dans la mer du Japon.

L'HOLOCENTRE BLANC-ROUGE,

L'HOLOCENTRE BANDE-BLANCHE,

L'HOLOCENTRE DIACANTHE, L'HOLOCENTRE TRIPÉTALE, L'HOLOCENTRE TÉTRACANTHE, L'HOLOCENTRE ACANTHOPS, L'HOLOCENTRE RADJABAN [1], L'HOLOCENTRE DIADÊME, ET L'HOLOCENTRE GYMNOSE.

Ces neuf espèces sont encore inconnues des naturalistes. Nous avons trouvé une figure de la première à la page 25 d'un cahier de manuscrits chinois, déposé dans la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, et que nous avons déjà cité à l'article du *spare chinois* et à celui du *spare cardinal*. La page 112 de ce

---

17 rayons à chaque pectorale de l'holocentre cilié.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre thunberg.
13 rayons à chaque pectorale.
18 rayons à la nageoire de la queue.

[1] *Ikan radjaban*, aux Indes orientales.

même manuscrit présente l'image de la seconde de ces neuf espèces. Nous avons vu des individus des cinq espèces suivantes dans la collection d'objets d'histoire naturelle donnée à la France par la république batave; et les manuscrits de Commerson renfermoient deux dessins qui représentoient les deux dernières.

Le blanc-rouge et l'holocentre bande-blanche vivent donc dans les eaux de la Chine.

L'holocentre diacanthe, que nous avons ainsi nommé à cause des deux rayons aiguillonnés de sa nageoire de l'anus, a deux pièces à chacun de ses opercules.

Le tripétale, dont le nom spécifique désigne les trois pièces de son opercule, montre plusieurs rangs de petites dents, et de plus une dent assez grosse auprès de chacune des deux extrémités de la mâchoire inférieure opposées au museau.

Le tétracanthe, dont le nom indique les quatre rayons aiguillonnés de sa nageoire de l'anus, a la mâchoire d'en-bas plus avancée que celle d'en-haut : ses dents sont petites; des lames écailleuses et dont la surface offre des stries disposées en rayons, couvrent le dessus des yeux; une grande partie de la portion de la dorsale, que soutiennent des rayons aiguillonnés, est très-distincte du reste de cette nageoire.

L'œil de l'acanthops est gros; et sa ligne latérale très-marquée [1].

Les deux mâchoires du radjaban sont garnies de plusieurs rangs de dents serrées et presque égales les unes aux autres; la grosseur des yeux est remarquable; on voit une lame écailleuse et dentelée au-dessus de la dernière pièce de chaque opercule; et la ligne latérale est presque droite.

Six ou sept raies étroites et longitudinales parent chaque côté de l'holocentre diadème. Les bandes noires et blanches qui décorent la partie antérieure de sa nageoire dorsale représentent le bandeau auquel les anciens donnoient le nom de *diadême*; et

---

[1] La dénomination d'*acanthops* désigne les aiguillons que l'on voit auprès des yeux de l'holocentre auquel elle appartient. Ἄκανθα, en grec, signifie *aiguillon*; et ὤψ, signifie *œil*.

les rayons aiguillonnés [1] qui s'élèvent dans cette même partie au-dessus de la membrane, rappellent les pointes dont ce bandeau étoit quelquefois orné.

Les dents du gymnose sont petites et aiguës; l'extrémité antérieure de la mâchoire d'en-haut en présente de plus grandes que les autres [2].

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre diacanthe.
16 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

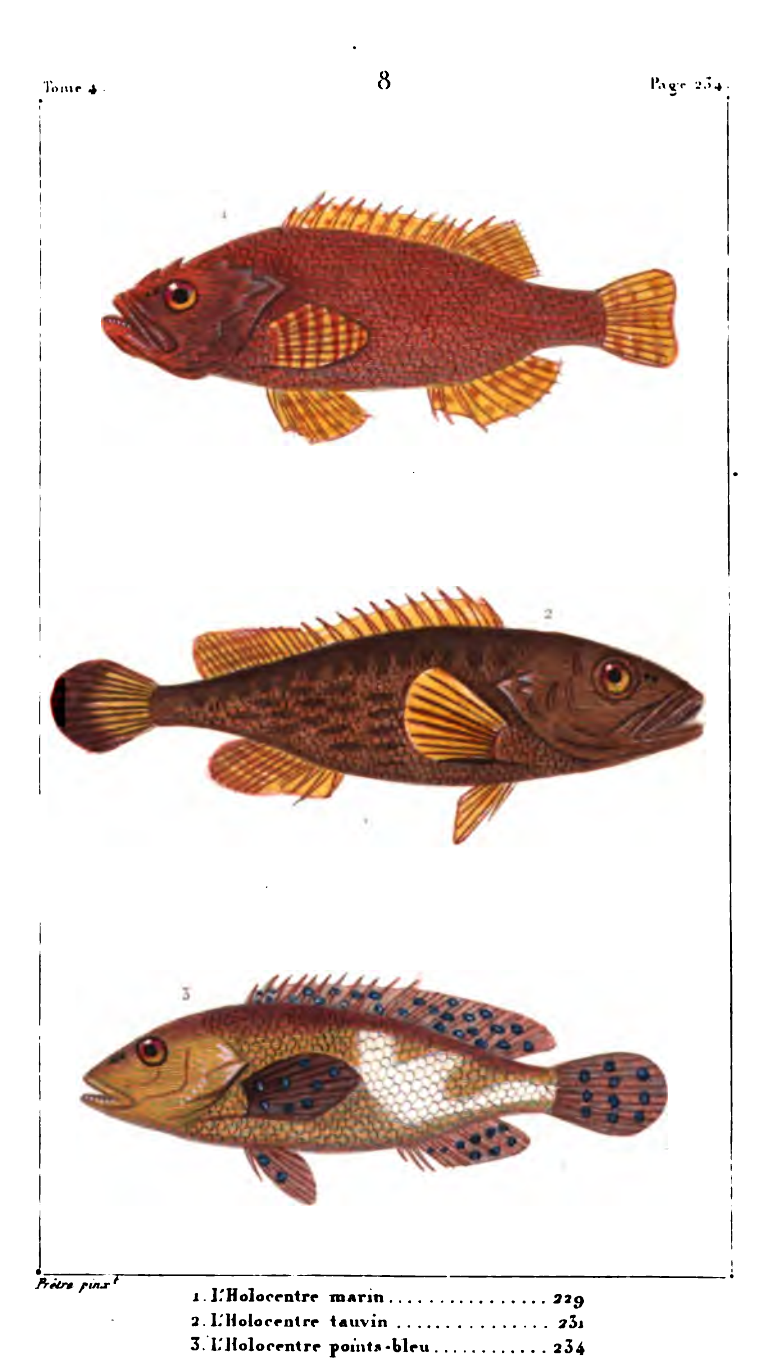
16 rayons à chaque pectorale de l'holocentre tripétale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

12 rayons à chaque pectorale de l'holocentre tétracanthe.
17 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque pectorale de l'holocentre acanthops.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale de l'holocentre radjaban.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

[2] 15 rayons à chaque pectorale de l'holocentre gymnose.
6 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.



*Prêtre pinx*t

1. L'Holocentre marin 229
2. L'Holocentre tauvin 231
3. L'Holocentre points-bleu 234



[illegible] 229
2. L'Holocentre tauvin 231
3. L'Holocentre points-bleu 234

L'HOLOCENTRE MARIN[1],

L'HOLOCENTRE TÉTARD,

L'HOLOCENTRE PHILADELPHIEN[2], L'HOLOCENTRE MEROU; L'HOLOCENTRE FORSKAEL, L'HOLOCENTRE TRIACANTHE, ET L'HOLOCENTRE ARGENTÉ.

On pêche l'holocentre marin dans la Méditerranée, et peut-être dans la partie de l'Océan qui baigne la Norwége, ainsi que dans plusieurs autres portions de cet Océan atlantique. Son museau est allongé et pointu; sa dorsale, son anale et sa caudale sont souvent jaunes et mouchetées d'un jaune plus foncé; l'on voit quelquefois des raies rouges sur ses pectorales. Sa longueur ordinaire est de trois ou quatre décimètres[3].

[1] *Percia*, dans les environs de Rome.

[2] *Chub*, dans quelques contrées de l'Amérique septentrionale.

[3] 7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre marin.
19 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la nageoire de la queue.

8 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre tétard.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 4 ou 5 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

Le tétard habite dans l'Inde ; sa tête, son corps et sa queue sont parsemés de taches brunes et presque rondes.

Le philadelphien vit dans l'Amérique septentrionale.

On a pêché le merou dans la Méditerranée. Cet holocentre est long d'un mètre : aussi lui a-t-on donné le nom de *géant*. Le dessous de sa tête est rouge ; l'ouverture de sa bouche, grande ; sa langue lisse ; son palais hérissé de petites dents, ainsi que son gosier ; chacune de ses mâchoires garnie de plusieurs rangées de dents aiguës ; le devant de sa mâchoire supérieure, armé de quatre dents coniques et plus longues que les autres, sa dorsale bordée de filamens.

Le forskael est encore plus grand que le merou . sa longueur surpasse douze décimètres. Les deux mâchoires sont également

---

7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre philadelphien.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
11 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre merou.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre forskael.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

4 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre triacanthe.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre argenté.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

avancées, et présentent chacune deux dents coniques; on voit de plus à la mâchoire supérieure plusieurs rangs de dents flexibles et très-fines ; la mâchoire d'en-bas montre un rang de ces dents très-déliées. Ce poisson a été observé dans la mer d'Arabie.

Le triacanthe a la langue lisse; le palais et les mâchoires hérissés de dents petites et communément très-serrées; les thoracines d'une couleur foncée; les autres nageoires d'une nuance plus claire.

L'or et l'argent brillent sur les écailles de l'argenté; d'ailleurs le dessus de sa tête est violet; la dorsale, l'anale et la caudale sont d'un bleu clair; les pectorales, ainsi que les thoracines, jaunes; des dents petites et aiguës distribuées le long de chaque mâchoire; la langue est lisse, et le palais rude.

L'HOLOCENTRE TAUVIN,

L'HOLOCENTRE ONGO[1],

L'HOLOCENTRE DORÉ, L'HOLOCENTRE QUATRE-RAIES, L'HOLOCENTRE A BANDES, L'HOLOCENTRE PIRAPIXANGA[2], ET L'HOLOCENTRE LANCÉOLÉ.

Les rivages couverts de coraux et de madrépores, de la mer d'Arabie, nourrissent le tauvin, dont la chair est peu agréable au goût, et dont toutes les écailles sont petites et dentelées. La base de la langue et le gosier sont garnis de dents menues et

---

[1] *Ikan ongo*, au Japon.

[2] *Gatt-visch*, par les Hollandais; *pesche gatto*, par les Portugais

flexibles. La lèvre supérieure est extensible. On voit trois aiguillons sur la partie postérieure de chaque opercule. La couleur brune de l'animal est relevée par des taches arrondies et noirâtres; et ces taches sont bordées de blanc, dans une partie de leur circonférence, au-dessus de presque toutes les nageoires.

Les six autres espèces d'holocentres dont nous parlons dans cet article ont été décrites pour la première fois par Bloch.

L'ongo vit dans les eaux du Japon. Chacune de ses mâchoires présente un rang de dents courtes et pointues; le palais est lisse; chaque narine a deux orifices; l'iris, les pectorales et les thoracines, brillent de la couleur de l'or.

Le doré des Indes orientales a les écailles très-petites, mais plus éclatantes encore que les thoracines et les pectorales de l'ongoi Les dents des deux mâchoires sont petites, pointues, et presque toutes d'une longueur égale; le palais est garni de dents, comme les mâchoires; une belle couleur d'écarlate borde les nageoires du dos, de l'anus et de la queue; les pectorales sont d'un violet pâle, et les thoracines d'un rouge foncé.

Le quatre-raies habite dans les Indes orientales, comme le doré; mais sa parure n'est pas aussi magnifique. Sa dorsale peut être couchée dans une sorte de sillon longitudinal; et sa ligne latérale est tortueuse [1].

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre tauvin.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre ongo.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre doré.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

L'holocentre à bandes a le museau avancé, le palais garni de petites dents, et la langue lisse.

Le pira-pixanga est un poisson du Brésil : il vit dans la mer au milieu des écueils; et voilà pourquoi les Hollandais et les Portugais l'ont nommé *poisson de roche*. Il ne parvient pas à de très-grandes dimensions; mais sa chair est blanche, ferme, de bon goût, et très-saine : aussi le pêche-t-on dans toutes les saisons; on le prend avec des filets. Pison dit que cet animal perd difficilement la vie; qu'il a trouvé un pira-pixanga qui n'avoit pas cessé de vivre trois heures après avoir été tiré de l'eau; qu'il l'a ouvert au bout de deux heures, et que le cœur de ce poisson palpitoit encore. Marcgrave en a donné une figure, qui a été copiée par Pison, Willughby, Jonston et Ruysch. Klein et Gronou en ont parlé; et le prince Maurice de Nassau en a laissé, dans ses manuscrits, un dessin qui a été publié par Bloch. Ses écailles sont dures et dentelées; son dos est élevé et arrondi; la tête, le corps et la queue sont allongés.

Les Indes orientales sont la patrie du lancéolé. Plusieurs rangées de dents petites et pointues garnissent les mâchoires; le palais est rude; la langue est lisse et un peu libre dans ses mouvemens.

---

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre quatre-raies.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre à bandes.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à chaque pectorale de l'holocentre pira-pixanga.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre lancéolé.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la nageoire de la queue.

L'HOLOCENTRE POINTS-BLEUS,

L'HOLOCENTRE BLANC ET BRUN,

L'HOLOCENTRE SURINAM, L'HOLOCENTRE ÉPERON, L'HOLOCENTRE AFRICAIN, L'HOLOCENTRE BORDÉ, L'HOLOCENTRE BRUN, L'HOLOCENTRE MERRA, ET L'HOLOCENTRE ROUGE.

BLOCH a fait connoître les neuf holocentres dont cet article renferme la notice. Celui de ces poissons auquel il a donné le nom de *points-bleus* a des dents très-fines aux mâchoires, la langue lisse, le palais rude, les écailles extrêmement petites, et les nageoires très-brunes.

Le blanc et brun se trouve dans les Indes orientales. Les dents qui garnissent les mâchoires sont égales et pointues; la langue est lisse; le palais paroît rude au toucher; les couleurs sont remarquables par leur distribution, et par les contrastes que forment leurs nuances.

Le surinam parvient à la grandeur de la perche d'Europe; sa chair est grasse, et très-agréable au goût: son nom annonce le pays qu'il habite. Les deux mâchoires sont garnies de dents courtes, grosses et recourbées; et de plus la mâchoire supérieure est hérissée de dents très-fines, placées derrière les premières; le palais et la langue sont lisses. On voit de petites écailles sur la base des nageoires du dos, de l'anus et de la queue; ces nageoires sont, ainsi que les autres, variées de jaune, de brun et de violet; une bande brune transversale, et figurée en portion de cercle, est placée sur la caudale.

Le Japon est la patrie de l'éperon. Indépendamment des aiguillons dont la position et la forme lui ont fait donner le nom

qu'il porte, et sont exposées dans le tableau générique, il présente une tête un peu aplatie et comprimée; des dents très-fines, même à peine visibles, et très-nombreuses, distribuées sur le palais et le long des deux mâchoires; une strie longitudinale sur chaque écaille; un mélange de violet et de jaune sur les nageoires; deux raies longitudinales ou deux bandes transversales brunes sur ces mêmes nageoires, excepté la caudale, sur laquelle règnent trois de ces bandes transversales.

L'holocentre africain parvient à une grandeur considérable. Bloch l'a compris avec le bordé, le brun, le merra et le rouge, dans le genre particulier qu'il a proposé de nommer *épinéphèle*, ou *taie*, mais que nous n'avons pas cru devoir adopter. L'africain vit près des rivages occidentaux d'Afrique, voisins de la zone torride; il se plaît dans les bas-fonds; on l'a pêché particulièrement à Acara, sur la côte de Guinée. Il se nourrit de mollusques et d'écrevisses; et sa chair est blanche, délicate et saine. On doit observer, indépendamment des traits indiqués dans le tableau générique, les dents de chaque mâchoire, qui sont très-petites; celles qui forment un arc sur le palais; la langue, qui est lisse; la partie antérieure de la queue, qui est très-haute; les petites écailles placées sur les nageoires du dos, de la poitrine, de l'anus et de la queue; la couleur des thoracines, qui est orangée; et celle des pectorales, qui est d'un jaune de soufre [1].

---

[1] 12 rayons à chaque pectorale de l'holocentre points-bleus.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
13 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre blanc et brun.
13 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre surinam.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

Le bordé a quatre grandes dents à la partie antérieure de chaque mâchoire.

Les eaux de la Norwége nourrissent le brun. Cet holocentre montre des dents petites et égales, et cinq ou six raies bleues disposées sur chaque opercule, de manière à tendre vers l'œil, comme vers un centre.

La langue du merra est lisse; son palais hérissé de petites dents; et chacune de ses mâchoires garnie de dents courtes et

---

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre éperon.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre africain.
19 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
29 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre bordé.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre brun.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre merra.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre rouge.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

pointues. Seba et Klein ont donné chacun une figure de cet holocentre, que l'on a vu dans les eaux du Japon.

C'est dans ces mêmes eaux que se trouve le rouge. Ce poisson n'a que de petites dents à chaque mâchoire; la base de sa dorsale, de sa caudale, et de sa nageoire de l'anus, est couverte de petites écailles; et l'iris est jaune du côté de la prunelle, et bleu dans sa circonférence.

L'HOLOCENTRE ROUGE-BRUN,

L'HOLOCENTRE SOLDADO[1],

L'HOLOCENTRE BOSSU, L'HOLOCENTRE SONNERAT[2], L'HOLOCENTRE HEPTADACTYLE, L'HOLOCENTRE PANTHÉRIN, L'HOLOCENTRE ROSMARE, L'HOLOCENTRE OCÉANIQUE, L'HOLOCENTRE SALMOIDE, ET L'HOLOCENTRE NORWÉGIEN.

La description des neuf premiers holocentres dont nous allons parler n'a encore été publiée par aucun auteur. J'ai décrit le rouge-brun d'après les manuscrits du célèbre Commerson, qui l'a observé, en octobre 1769, dans les mers voisines de l'île de France. Ce poisson y est quelquefois assez rare. Sa chair est de bon goût et facile à diriger. Sa plus grande longueur n'excède guère deux décimètres. On voit auprès de chaque oeil de cet animal une tache noirâtre et un peu vague. Sa dorsale et son anale sont rayées, tachées et bordées de rouge; ses thoracines présen-

---

[1] *Soldadoe.*

[2] *Tanda tanda, kakatoea itam.*

tent une couleur de minium ; et ses pectorales sont jaunâtres, avec de petites taches rouges à leur base. Des dents déliées, recourbées et très-serrées, garnissent ses mâchoires. D'autres dents plus petites hérissent une sorte de tubérosité placée au milieu du palais, et les environs du gosier. La langue est blanchâtre et lisse, ou à peu près. La ligne latérale paroît composée de petites lignes qui ne se touchent pas, et les écailles sont petites et rudes.

Des deux soldados que nous avons examinés, un avoit fait partie des poissons secs de la collection donnée par la Hollande à la France, et l'autre nous avoit été envoyé de Cayenne par M. Leblond. La mâchoire inférieure de ces holocentres étoit plus avancée que la supérieure : on comptoit sur ces mâchoires un grand nombre de dents inégales, fortes, pointues, assez grandes surtout vers le bout du museau, et distribuées en plusieurs rangs à la mâchoire d'en-haut, où les intérieures étoient très-pressées ; des écailles très-argentées rendoient très-brillans les opercules, la mâchoire d'en-bas, la ligne latérale, et la partie de la membrane branchiale que l'opercule ne recouvroit pas.

Le bossu a les dents petites, serrées et égales. Nous avons vu des individus de cette espèce et des deux suivantes parmi les poissons de la belle collection hollandaise.

Le sonnerat, auquel nous avons donné le nom d'un voyageur dont les observations, les ouvrages et les envois ont enrichi la science et le Muséum du royaume, a le corps long et comprimé, la couleur générale jaunâtre, et ses bandes transversales d'un blanc ou d'un argenté très-éclatant. Il nous a été envoyé de l'île de France.

L'heptadactyle [1], dont le nom indique que les rayons de ses thoracines, ces rayons analogues aux doigts des pieds, sont au nombre de sept, a au palais, ainsi qu'aux deux mâchoires, plusieurs rangs de dents petites et égales. Sa dorsale est divisée en deux parties presque assez distinctes pour représenter deux nageoires contiguës. Et comme nous avons été à même d'examiner plusieurs de ces heptadactyles, nous avons pu nous assurer d'un fait curieux, et qui pourroit être de quelque utilité pour l'auteur d'une méthode ichthyologique : c'est que, dans les deux lames dentelées que l'on voit auprès de chaque opercule, le nombre

---

[1] *Hepta* signifie *sept*, et *dactylos* signifie *doigt*.

des dents ou pointes augmente avec l'âge. Nous n'en avons, par exemple, compté que six dans la lame la plus voisine de la pectorale, sur un jeune heptadactyle dont la longueur n'égaloit pas encore deux décimètres, et nous n'en avons trouvé que trois dans la seconde lame, pendant que, sur un individu plus âgé et long de quatre décimètres, la lame située auprès de la pectorale nous en a présenté dix, et l'autre lame nous en a offert cinq.

Commerson nous a laissé une figure du panthérin, d'après laquelle on doit croire que les écailles de ce poisson sont très-difficiles à voir [1]. La disposition des taches de cet osseux nous a suggéré le nom que nous lui avons donné : de même que nous avons

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre rouge-brun.
16 rayons à chaque nageoire pectorale.
18 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre soldado.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque pectorale de l'holocentre bossu.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la candale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre sonnerat.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque pectorale de l'holocentre heptadactyle.
17 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque pectorale de l'holocentre panthérin.

10 rayons à chaque pectorale de l'holocentre rosmare.

14 rayons à chaque pectorale de l'holocentre océanique.
16 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre norwégien.
19 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

cru devoir employer celui de *rosmare* pour l'espèce suivante; afin d'indiquer le rapport que donnent à ce dernier holocentre la figure et la disposition de ses deux dents supérieures, avec le *morse rosmarus* ou *vache marine*, dont les laniaires supérieures sont longues, tournées vers le bas, et au nombre de deux.

La première partie de la dorsale de cet holocentre rosmare est plus basse que la seconde, et vraisemblablement bordée de brun ou de noir.

C'est encore Commerson qui nous a transmis un dessin de ce rosmare, de l'océanique, et du salmoïde.

L'océanique a, comme le rosmare, la première partie de la nageoire du dos moins haute que la seconde, et bordée d'une couleur foncée. Il vit dans le grand Océan, auprès de la ligne ou des tropiques; et c'est aussi dans ce grand Océan que l'on a rencontré le salmoïde, dont nous avons tiré le nom spécifique de la ressemblance de sa tête avec celle du saumon.

Une mer bien plus rapprochée du pôle est la patrie du norwégien : il habite dans celle qui sépare le Groenland de la Norwége. Son opercule se termine par une longue épine. Les ouvertures de ses narines sont doubles; et on a même écrit qu'elles étoient triples, ce qui nous paroîtroit extraordinaire. L'erreur de ceux qui auront cru voir trois orifices pour chaque narine sera venue de l'altération de l'individu qu'ils auront examiné. Les écailles sont arrondies, grandes, et fortement attachées; les pectorales allongées; et la dorsale s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue.

CENT VINGTIÈME GENRE.

LES PERSÈQUES.

Un ou plusieurs aiguillons, et une dentelure aux opercules ; un barbillon, ou point de barbillon, aux mâchoires ; deux nageoires dorsales.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. La persèque perche.	Quinze rayons à la première nageoire du dos ; quatorze rayons à la seconde ; deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les deux mâchoires également avancées ; les thoracines rouges.
2. La persèque américaine.	Neuf rayons à la première dorsale, treize à la seconde ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; le corps allongé ; point de bandes transversales, ni de raies longitudinales.

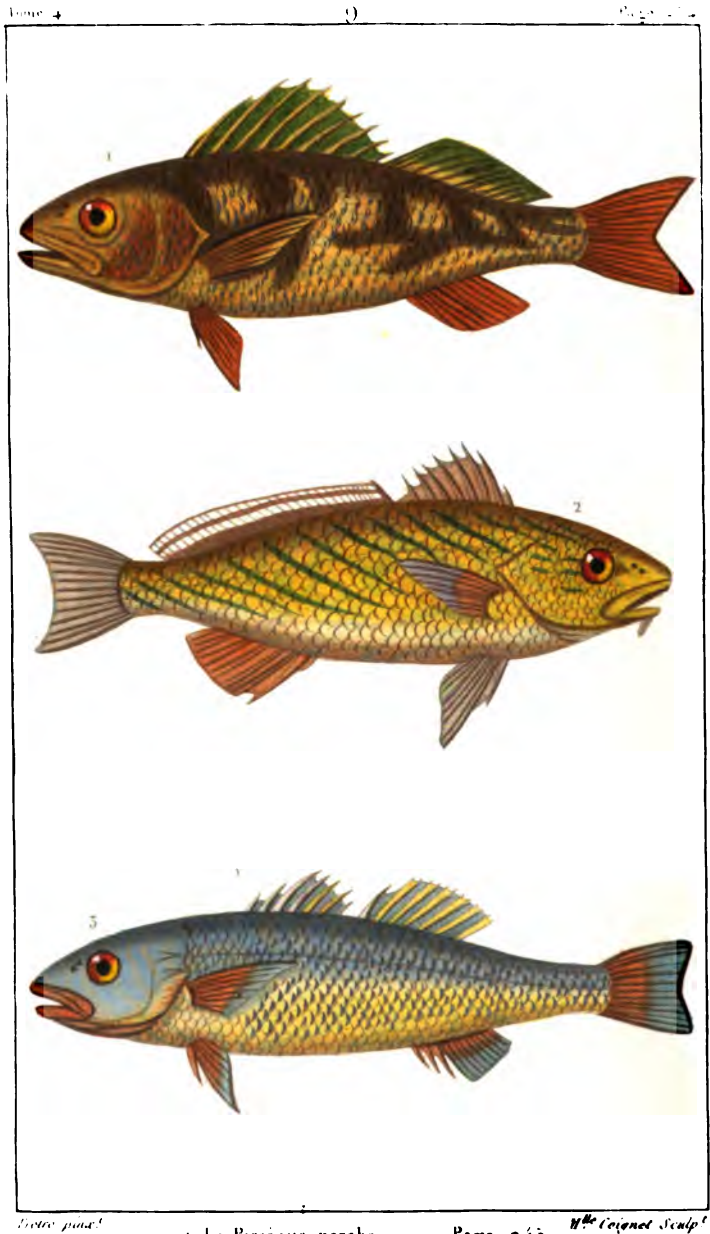
ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. La persèque brunnich.	Neuf rayons à la première dorsale ; vingt-trois à la seconde ; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure ; le rayon aiguillonné de chaque thoracine, dentelé sur son bord antérieur.
4. La persèque umbre.	Dix rayons à la première nageoire du dos ; vingt-six à la seconde ; deux rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à celle de l'anus ; un barbillon au bout de la mâchoire inférieure.
5. La persèque diacanthe.	Neuf rayons à la première dorsale ; treize à la seconde ; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à l'anale ; deux orifices à chaque narine ; deux aiguillons à chaque opercule ; un grand nombre de raies longitudinales, étroites et dorées.
6. La persèque pointillée.	Neuf rayons à la première nageoire du dos ; douze à la seconde ; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; un seul orifice à chaque narine ; deux ou trois aiguillons à chaque opercule ; un grand nombre de points noirs sur la partie supérieure de l'animal.
7. La persèque murdjan.	Dix rayons à la première dorsale ; quinze à la seconde ; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale ; le sommet de la tête déprimé, et marqué par quatre raies saillantes et longitudinales ; la lèvre supérieure extensible, et moins avancée que l'inférieure ; un aiguillon à chaque opercule ; les nageoires rouges.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
8. LA PERSÈQUE PORTE-ÉPINE.	Dix rayons à la première nageoire du dos; quinze à la seconde; quatre rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; une fossette allongée et profonde, et deux petits faisceaux de stries saillantes sur le sommet de la tête; un aiguillon blanc, fort et très-long, à la première pièce de chaque opercule; la nuque relevée en bosse.
9. LA PERSÈQUE KORKOR.	Onze rayons à la première dorsale; quinze à la seconde; trois rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à l'anale; la couleur générale d'un bleu argenté; trois ou quatre ou cinq raies longitudinales et brunes de chaque côté du corps et de la queue.
10. LA PERSÈQUE LOUBINE.	Huit rayons à la première nageoire du dos; onze à la seconde; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de l'anus; les deux mâchoires arrondies par-devant, et échancrées; l'inférieure beaucoup plus avancée que la supérieure; deux aiguillons à la première pièce de chaque opercule; les écailles rhomboïdales et ciliées; la ligne latérale s'étendant sur la caudale, jusqu'à l'angle rentrant de cette nageoire.
11. LA PERSÈQUE PRASLIN.	Dix rayons à la première dorsale; treize à la seconde; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à chaque thoracine; deux aiguillons à la seconde pièce de chaque opercule; quatorze raies longitudinales, alternativement brunes et blanchâtres, de chaque côté de l'animal.

SECOND SOUS-GENRE.

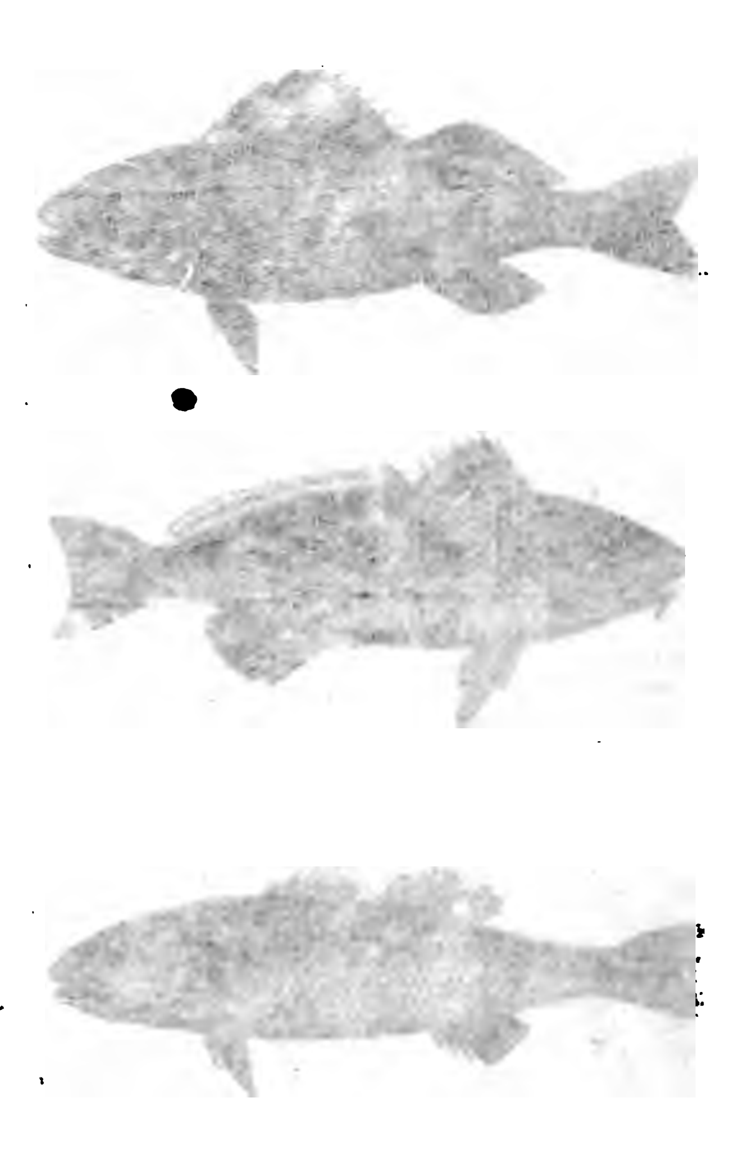
La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie, et non échancrée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
12. LA PERSÈQUE TRIACANTHE.	Six rayons à la première nageoire du dos; quatorze à la seconde; neuf rayons à la nageoire de l'anus; trois aiguillons à chaque pièce de chaque opercule; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les écailles petites et relevées par une arête; la caudale arrondie; huit raies longitudinales et blanches.
13. LA PERSÈQUE PENTACANTHE.	Cinq rayons à la première dorsale; quatorze à la seconde; dix rayons à l'anale; deux ou trois aiguillons à la dernière pièce de chaque opercule; la mâchoire inférieure beaucoup plus avancée que la supérieure; les écailles très-petites; la caudale arrondie; la ligne latérale courbée vers le bas, ensuite vers le haut, et de nouveau vers le bas; quatre raies longitudinales et blanches de chaque côté de l'animal.
14. LA PERSÈQUE FOURCROY.	Dix rayons à la première nageoire du dos; vingt-huit à la seconde; deux rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de l'anus; un aiguillon à la seconde pièce de chaque opercule; les écailles arrondies et dentelées; la caudale en forme de fer de lance; de petites écailles sur la base de cette nageoire, ainsi que sur celle des pectorales, et de la nageoire du dos.



Prêtre pinx. Mlle Coignet Sculp.

1. Le Persèque perche...... Page 243
2. La Perseque umbre............234
3. La Perseque diacanthe.........236



2. La Perseque umbre 254
3. La Perseque diacanthe. 256

LA PERSÈQUE PERCHE[1].

La Nature nous a environnés de merveilles. Est-il autour de nous un de ses ouvrages dont l'observation attentive ne puisse nous dévoiler un phénomène curieux, et nous donner un plaisir et bien vif et bien doux ? et cependant combien peu d'objets nous connoissons encore parmi ces productions si intéressantes qui se présentent sans cesse à nos regards ! quel grand nombre de preuves ne pourrions-nous pas offrir de cette vérité, qui, n'accusant que notre indifférence, la changera par cela seul en zèle courageux, et nous promet pour l'avenir des jouissances si variées et des connoissances si utiles !

Contentons-nous de faire remarquer celle que nous fournit le sujet de cet article.

La perche habite parmi nous ; elle peuple nos lacs et nos rivières ; elle est servie sur toutes nos tables : qu'il est néanmoins bien peu d'hommes, même parmi les naturalistes instruits, qui en aient étudié l'intéressante histoire !

Tâchons d'en présenter les faits les plus dignes de l'attention des physiciens ; mais jetons auparavant les yeux sur quelques-uns des organes principaux de cet animal remarquable.

La perche attire les regards par la nature et par la disposition

---

[1] *Persega*, en Italie ; *pesce parsico*, dans quelques îles de la Méditerranée ; *heverling*, à l'âge d'un an, en Suisse ; *egle* ou *eglen*, à l'âge de deux ans (ibid) ; *stichling*, à l'âge de trois ans (ibid) ; *keeling* ou *bersich*, à l'âge de quatre ans (ibid) ; *ringel-persing*, *bunt-baarsch*, en Allemagne ; *bürstel*, en Bavière ; *berstling*, *perschling*, *warschieger*, en Autriche ; *wretensa*, en Hongrie ; *barsch*, *perseke*, en Prusse ; *bars*, *baarsch*, *stockbaarsch*, en Poméranie ; *assure* ou *assaris*, chez les Lettes ; *ahwen*, en Estonie ; *ovium*, en Pologne ; *okum*, en Russie ; *abborre*, en Suede ; *tryde*, *skybbo*, en Norwége ; *ferskvands aborre*, *aborn*, en Danemarck ; *baars*, en Hollande ; *perch*, en Angleterre.

de ses couleurs, surtout lorsqu'elle vit au milieu d'une onde pure. Elle brille d'une couleur d'or mêlée de jaune et de vert, que rendent plus agréable à voir, et le rouge répandu sur toutes les nageoires, excepté sur celle du dos, et des bandes transversales larges et noirâtres. Ces bandes sont inégales en longueur, ordinairement au nombre de six; et ressemblant le plus souvent à des reflets qui ne paroissent que sous certains aspects, plutôt qu'à des couleurs fortement prononcées, elles se fondent d'une manière très-douce dans le vert doré du dos et des côtés de l'animal. L'iris est bleu à l'extérieur, et jaune à l'intérieur. Les deux dorsales sont violettes; et la première de ces deux nageoires montre une tache noire à son extrémité postérieure.

Les dents qui garnissent les deux mâchoires sont petites, mais pointues; d'autres dents sont répandues sur le palais et autour du gosier; la langue seule est lisse. On compte deux orifices à chaque narine; l'on voit, de chaque côté, auprès de ces orifices, entre l'œil et le bout du museau, trois ou quatre pores assez grands, destinés à filtrer une humeur visqueuse. La première pièce de chaque opercule est dentelée, et de plus garnie, vers le bas, de six ou sept aiguillons; la seconde ou troisième pièce se termine en une sorte de pointe ou d'apophyse aiguë; et tout l'opercule est couvert de petites écailles. La partie osseuse de chaque branchie présente, dans sa concavité, un double rang de tubercules presque égaux et semblables les uns aux autres, excepté ceux de la première, dont les extérieurs sont aigus et trois ou quatre fois plus longs que les autres. Des écailles dures, dentelées, et fortement attachées à la peau, recouvrent le corps et la queue.

L'estomac est assez grand; le canal intestinal qui le suit est deux fois recourbé; trois appendices ou cœcums sont placés un peu au-delà du pylore; la vessie est cylindrique et composée d'une membrane très-mince; le foie se partage en deux lobes, dont le gauche est le plus grand, et entre lesquels on distingue une vésicule du fiel, transparente et jaunâtre. La laite des mâles est double; mais l'ovaire des femelles n'est composé que d'un sac membraneux. L'épine dorsale comprend quarante ou quarante-une vertèbres, et soutient dix-neuf côtes de chaque côté.

La perche ne parvient guère dans les contrées tempérées, et

particulièrement dans celles que nous habitons, qu'à la longueur de six ou sept décimètres, et elle pèse alors deux kilogrammes, ou à peu près : mais, dans les pays plus rapprochés du nord, elle présente des dimensions bien plus considérables. On en a pêché en Angleterre du poids de quatre ou cinq kilogrammes. On en trouve, en Sibérie et dans la Laponie, d'une grandeur telle, que plusieurs écrivains les ont nommées monstrueuses. Suivant Bloch, on conserve dans une église de Laponie une tête de perche de plus de trois décimètres de longueur; et l'on peut d'autant plus, d'après ces faits, croire que les eaux des climats les plus froids sont celles qui, tout égal d'ailleurs, conviennent le mieux à l'espèce dont nous parlons, qu'on ne peut pas dire que la grandeur des perches du nord de l'Europe dépende des soins que les Lapons ou les habitans de la Sibérie se sont donnés pour améliorer les poissons de leur patrie.

Les perches se plaisent beaucoup dans les lacs. Elles les quittent néanmoins pour remonter dans les rivières et dans les ruisseaux, lorsqu'elles doivent frayer. On ne les voit guère que dans les eaux douces. Cependant nous lisons dans l'édition de Linné donnée par le professeur Gmelin, qu'on les rencontre aussi dans la mer Caspienne. Peut-être les individus qu'on y a pêchés n'étoient-ils que par accident dans cette mer, où ils avoient pu être entraînés, par exemple, lors de quelque grande inondation, par le courant rapide des fleuves qui s'y jettent.

Au reste, la perche habite dans presque toute l'Europe; et si elle est assez rare vers l'embouchure des rivières, et notamment vers celle de la Seine [1], ou d'autres fleuves de France, elle est commune auprès de leurs sources, dans les lacs dont elles tirent leur origine, particulièrement dans celui de Zurich.

Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait été bien connue des anciens Grecs et des anciens Romains.

Elle nage avec beaucoup de rapidité, et se tient habituellement assez près de la surface. La vessie natatoire qui l'aide dans ses mouvemens et dans sa suspension au milieu des eaux est grande, mais conformée d'une manière particulière; elle est composée

---

[1] Note communiquée par M. Noël.

d'une membrane qui, dans toute la longueur de l'abdomen, est placée contre le dos, et attachée par ses deux bords.

La perche ne fraie qu'à l'âge de trois ans. C'est au printemps qu'elle cherche à déposer ou à féconder ses œufs; mais ce temps est toujours retardé lorsqu'elle vit dans des eaux profondes qui ne reçoivent que lentement l'influence de la chaleur de l'atmosphère. La manière dont la femelle se débarrasse des œufs dont le poids l'incommode doit être rapportée. Elle se frotte contre des roseaux, ou d'autres corps aigus; on dit même qu'elle fait pénétrer la pointe de ces corps jusqu'au sac qui forme son ovaire, et que c'est en accrochant à cette pointe cette enveloppe membraneuse, en s'écartant un peu ensuite, et en se contournant en différens sens, que, dans plusieurs circonstances, elle se délivre de son faix. Mais, quoi qu'il en soit à cet égard, cette peau très-souple, qui renferme les œufs, a quelquefois une longueur de deux ou trois mètres; et, dès le temps d'Aristote, on savoit que les œufs de la perche, retenus les uns contre les autres, soit par une membrane commune, soit par une grande viscosité, formoient dans l'eau une sorte de chaîne semblable à celle des œufs des grenouilles, et pouvoient être facilement rapprochés, réunis, et retirés de l'eau par le moyen d'un bâton ou d'une branche d'arbre.

Ces œufs sont souvent de la grosseur des graines de pavot; mais lorsqu'ils sont encore renfermés dans le corps de la femelle, ils n'ont que le très-petit volume de la poudre fine à tirer. Le nombre de ces œufs varie suivant les individus, et même selon quelques circonstances particulières et passagères. Harmer, Bloch et Gmelin ont écrit que l'on devoit à peine supposer trois cent mille œufs dans une perche de vingt-cinq décagrammes (ou une demi-livre) de poids. Mais voici une observation d'après laquelle nous devons croire qu'en général les perches femelles pondent un plus grand nombre d'œufs qu'on ne l'a pensé. M. Picot de Genève, le digne ami de feu l'illustre Saussure, m'écrivit, en mai 1798, qu'il venoit d'ouvrir une perche du lac sur les bords duquel il habite; que ce poisson pesoit six cent cinquante grammes ou environ; qu'il avoit trouvé dans l'intérieur de cette persèque une bourse qui contenoit tous les œufs; que ses œufs pesoient le quart du poids total de l'animal, et que leur nombre étoit de neuf cent quatre-vingt-douze mille.

Communément les oeufs de perche éclosent quoique la chaleur du printemps soit encore très-foible; et n'est-ce pas une nouvelle preuve de la convenance de l'espèce avec les climats très-froids ?

Le poisson que nous décrivons vit de proie. Il ne peut attaquer avec avantage que de petits animaux ; mais il se jette avec avidité non-seulement sur des poissons très-jeunes ou très-foibles, mais encore sur des campagnols aquatiques, des salamandres, des grenouilles, des couleuvres encore peu développées. Il se nourrit aussi quelquefois d'insectes ; et lorsqu'il fait très-chaud, on le voit s'élever à la surface des lacs ou des rivières, et s'élancer avec agilité pour saisir les cousins qui se pressent par milliers au-dessus de ces rivières ou de ces lacs.

La perche est même si vorace, qu'elle se précipite fréquemment et sans précaution sur des ennemis dangereux pour elle par leurs armes, s'ils ne le sont pas par leur force. Elle veut souvent dévorer des épinoches ; mais ces derniers poissons s'agitant avec vitesse, font pénétrer leurs piquans dans le palais de la perche, qui dès-lors ne pouvant ni les avaler, ni les rejeter, ni fermer sa bouche, est contrainte de mourir de faim.

Lorsqu'elle peut se procurer facilement la nourriture qui lui est nécessaire, et qu'elle vit dans les eaux qui lui sont le plus favorables, elle est d'un goût exquis. Sa chair est d'ailleurs blanche, ferme, et très-salubre. Les Romains la recherchoient dans le temps où le luxe de leur table étoit porté au plus haut degré ; et le consul Ausone, dans son poëme sur *la Moselle*, la compare au mulle rouget, et la nomme *délices des festins*.

Les perches du Rhin sont particulièrement très-estimées. Un ancien proverbe très-répandu en Suisse prouve la bonne idée qu'on a toujours eue de leurs qualités agréables et salutaires ; et on a fait pendant long-temps à Genève un mets très-délicat de très-petites perches du lac Léman, que l'on appeloit *mille-cantons* lorsqu'on les avoit ainsi préparées.

Les Lapons, dont le pays nourrit un très-grand nombre de grandes perches, ainsi que nous venons de le dire, se servent de la peau de ces animaux pour faire une colle qui leur est très-utile. Ils commencent par faire sécher cette peau ; ils la ramollissent ensuite dans de l'eau froide, jusqu'au point nécessaire pour

en détacher les écailles ; ils la renferment dans une vessie de renne, ou l'enveloppent dans un morceau d'écorce de bouleau ; ils la placent dans un vase rempli d'eau bouillante, au fond de laquelle ils la maintiennent par le moyen d'une pierre ou d'un autre corps pesant ; et lorsqu'une ébullition d'une heure l'a pénétrée et ramollie de nouveau, elle est devenue assez visqueuse pour être employée à la place de la colle ordinaire d'acipensère huso. C'est par le moyen de cette substance que les Lapons donnent particulièrement beaucoup de durée à leurs arcs, qu'ils font de bouleau ou d'épine. Bloch, qui rapporte les manipulations dont nous venons de parler, ajoute, avec raison, qu'on devroit, à l'imitation des habitans de la Laponie, faire une colle utile de la peau des perches, dans toutes les circonstances où, à cause de la chaleur, d'autres accidens de l'atmosphère, ou de la distance du lieu de la pêche à des endroits peuplés, on ne peut pas vendre d'une manière avantageuse ceux de ces animaux que l'on a pris. Il croit aussi, avec toute raison, qu'en variant les procédés, on feroit avec cette peau une colle aussi bonne que celle que donne la vessie natatoire des acipensères ; et voilà une nouvelle preuve de ce que nous avons dit au commencement de cet ouvrage [1], sur la facilité avec laquelle on peut convertir en excellente colle non-seulement la vessie natatoire, mais toutes les membranes de tous les poissons tant de mer que d'eau douce.

On prend les perches de plusieurs manières. On les pêche pendant l'hiver, au *coleret* [2] ; et pendant l'été, avec un autre filet qui ressemble beaucoup au *tramail* [3], et que l'on nomme *filet à perches*. On a remarqué dans beaucoup de pays que, lorsque ces poissons entrent dans le filet, ils nagent quelquefois si rapidement,

---

[1] Article de l'*acipensère huso*. D'après l'indication qu'il avoit bien voulu me demander, mon confrère M. Rochon, de l'Institut national, a employé avec succès la colle faite avec des membranes de plusieurs espèces de poissons, pour garnir les toiles de cuivre qu'il a subsistuées au verre dans les fanaux des vaisseaux.

[2] Voyez la description du *coleret*, dans l'article du *centropome sandat*.

[3] On trouvera une description du *tramail* ou *trémail*, dans l'article du *gade colin*.

qu'ils se donnent des coups violens contre les mailles, s'étourdissent, se renversent sur le dos, et flottent comme morts. Mais l'hameçon est l'instrument le plus favorable à la pêche de ces animaux : on le garnit ordinairement d'un très-petit poisson, ou d'un lombric, ou d'une patte d'écrevisse.

Les pêcheurs cependant ne sont pas les seuls ennemis que la perche doive redouter; elle est la proie, non-seulement des grands poissons, et particulièrement des grosses anguilles, mais encore des canards, et d'autres oiseaux d'eau. De petits animaux, et notamment des cloportes, s'attachent quelquefois à ses branchies, et déchirant, malgré tous ses efforts, son organe respiratoire, lui donnent bientôt la mort.

Parmi les différentes maladies auxquelles elle est aussi exposée, de même que presque toutes les autres espèces de poissons, il en est une qui produit un effet singulier. Elle gagne cette maladie lorsqu'elle séjourne pendant long-temps dans une eau dont la surface est gelée, et dont, par conséquent, les miasmes retenus par la glace ne peuvent pas se dissiper dans l'atmosphère [1]. Elle devient alors enflée à un tel degré, que la peau de l'intérieur de sa bouche se gonfle, et sort en forme de sac. Un gonflement semblable a aussi lieu quelquefois à l'extrémité de son rectum; et c'est l'espèce de poche que produit à l'extérieur la tension et la sortie de la membrane intestinale, qui a été prise par des pêcheurs pour la vessie natatoire de l'animal, que la maladie auroit détachée et poussée en dehors.

De plus, quelques accidens particuliers peuvent agir sur les parties osseuses, ou plutôt sur les muscles de la perche, de manière à fléchir et courber son épine du dos. Elle est alors non pas *bossue*, ainsi qu'on l'a écrit, mais *contrefaite*.

Elle peut néanmoins résister avec plus de facilité que plusieurs autres poissons à beaucoup de maladies et d'ennemis. Elle a la vie dure; et lorsque, dans un temps frais, on l'a mise dans de l'herbe, on peut la transporter vivante à plusieurs kilomètres.

On a eu tort de regarder comme différentes les unes des autres les perches des lacs et celles des rivières, puisque les mêmes

---

[1] Voyez ce que nous avons écrit sur les maladies des poissons, dans le Discours intitulé, *Des effets de l'art de l'homme sur la nature des poissons.*

individus habitent, suivant les saisons, dans les rivières et dans les lacs; mais on peut distinguer plusieurs variétés de perches plus ou moins passagères, d'après la couleur, le nombre ou l'absence des bandes transversales. On a vu ces bandes, au lieu de montrer la couleur noirâtre qu'elles présentent le plus souvent, offrir une nuance blanche, ou d'un vert foncé, ou d'un bleu mêlé de noir. De plus, Blasius et Jonston ont trouvé des perches avec douze bandes transversales; Aldrovande, Willughby, Klein et Gronou, avec neuf; Schæffer, avec huit; j'en ai compté sept sur un individu de l'espèce que nous décrivons; Pennant a vu des perches qui n'en avoient que quatre; et Richter, Marsigli et Bloch en ont observé qui n'offroient aucune bande [1].

LA PERSÈQUE AMÉRICAINE,

ET LA PERSÈQUE BRUNNICH.

Le nom de l'américaine indique sa patrie. Elle vit dans les eaux à demi salées du nouveau continent, c'est-à-dire, dans la partie des fleuves la plus voisine de leur embouchure, et où parviennent les hautes marées, ou dans les lacs qui reçoivent des rivières, et qui cependant communiquent avec la mer. Elle a beaucoup de rapports avec la perche : mais indépendamment de plusieurs de ses proportions qui sont différentes, et particulièrement du peu d'élévation de son dos, indépendamment encore de l'absence de toute bande transversale, elle ne montre aucune tache à l'extrémité de la première nageoire du dos, et elle a la lèvre infé-

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale de la persèque perche.
14 rayons à chaque pectorale.
5 ou 6 rayons à chaque thoracine.
25 rayons à la nageoire de la queue.

rieure, le dessous de la gorge, la membrane branchiale et l'opercule, d'une belle couleur rouge. On ne compte qu'un rayon aiguillonné à la seconde dorsale [1].

La persèque brunnich, qui a été décrite pour la première fois par le naturaliste dont je lui ai donné le nom, habite dans la Méditerranée. Elle brille de l'éclat de l'argent et de celui du rubis, toute sa surface réfléchissant diverses nuances variées de rouge et de blanc argentin. Son corps et sa queue sont très-comprimés; le dos est élevé; les écailles sont très-petites, mais très pointues, et par conséquent très-rudes au toucher; le museau est pointu; l'iris blanc; et la longueur totale de l'animal n'excède pas communément cinq centimètres.

---

[1] 15 rayons à chaque pectorale de la persèque américaine.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de la persèque brunnich.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
24 rayons à la nageoire de la queue.

Nota. Tous les rayons de la première dorsale sont aiguillonnés, et tous ceux de la seconde articulés.

LA PERSÈQUE UMBRE[1].

Nous avons déjà dit, à l'article de la sciène umbre, combien cette sciène et la persèque dont nous allons parler ont été fréquemment confondues, et quel soin nous avons cru devoir nous donner, non-seulement pour reconnoître et indiquer leurs véritables caractères distinctifs, mais encore pour rapporter à chacune de ces deux espèces les passages dans lesquels les naturalistes tant anciens que modernes les ont eues en vue. La ressemblance des noms donnés à cette persèque et à cette sciène a introduit la confusion que nous avons voulu dissiper. Il résulte de nos recherches, ainsi qu'on a déjà pu le voir, que notre sciène umbre est le *corbeau marin* ou le *poisson corbeau* de la plupart des auteurs, et que la persèque décrite dans cet article est la véritable *umbre* de ces mêmes auteurs, et même leur vraie *sciène*, au moins si on ne prend ce dernier mot que pour une dénomination spécifique. Mais cette *sciène* ou *umbre* des auteurs ne peut pas être inscrite dans un genre différent de celui des vraies *persèques*, auxquelles elle ressemble par tous les traits génériques que tout bon méthodiste admettroit comme tels. Nous n'avons donc pas pu la comprendre dans le groupe de thoracins auquel nous avons réservé le nom générique de *sciène;* et c'est à la suite de la perche, de la persèque américaine, et de la persèque brunnich, que nous avons dû placer sa notice.

Notre persèque umbre, l'umbre des auteurs, vit dans la Mé-

[1] *Ombre*, *maigre*, dans plusieurs contrées de France; *daine*, dans plusieurs départemens méridionaux de France; *umbrino*, sur plusieurs côtes septentrionales de la Méditerranée; *corvo*, *corvetto*, à Rome. (*Nota.* Ces noms de *corvo* et de *corvetto* ont été aussi donnés à notre sciène umbre.) *Millocono*, en Grèce; *schifisch*, par les Arabes; *bartumber*, *meerasche*, en Allemagne; *bearded umber*, *crow fish*, en Angleterre.

diterranée, où elle a été observée dès le temps d'Aristote : mais on la trouve aussi dans la mer des Antilles, où Plumier en a fait un dessin que Bloch a copié. Elle parvient quelquefois, suivant Hasselquist, qui l'a vue en Egypte, jusqu'à la longueur de six ou sept décimètres.

Sa tête est comprimée et toute couverte de petites écailles. Les deux mâchoires, dont l'inférieure est la plus courte, sont garnies de dents très-petites et semblables à celles d'une lime. Chaque narine a deux orifices. Le barbillon qui pend au-dessous du museau est gros, mais très-court. Un aiguillon arme la dernière pièce de chaque opercule. Le dos et le ventre sont arrondis. La hauteur de l'animal est assez grande. Le corps et la queue sont comprimés; les écailles larges, rhomboïdales, et un peu dentelées; les rayons de la première nageoire du dos aiguillonnés ; ceux de la seconde articulés, excepté le premier. La couleur générale de l'animal est jaune. Des raies bleues vers le haut, et argentines vers le bas, s'étendent obliquement sur chaque côté du poisson. Une tache noire paroît à l'extrémité de chaque opercule. Les pectorales, les thoracines et la caudale sont noirâtres ; l'anale est rougeâtre ; les dorsales sont brunes ; et deux raies longitudinales et blanches règnent sur la seconde nageoire du dos.

L'umbre a d'ailleurs le péritoine fort et argenté; l'estomac allongé; six appendices auprès du pylore; le canal intestinal proprement dit, recourbé trois fois ; le foie divisé en deux lobes, au plus long desquels la vésicule du fiel est attachée ; l'ovaire ou la laite double ; et la vessie natatoire large, simple et formée par une membrane épaisse [1].

Cette persèque se plaît dans les endroits pierreux, et se retire pendant l'hiver dans les profondeurs voisines des rivages. Il arrive souvent qu'elle ne fraie qu'en automne. Elle aime à déposer ses œufs sur les éponges qui croissent près des côtes. Elle se nourrit d'algues et de vers. Vraisemblablement elle mange

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale de la persèque umbre.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

aussi de petits poissons. Sa chair est ferme, mais facile à digérer; et il paroît que sa tête étoit très-recherchée par les anciens Romains.

LA PERSÈQUE DIACANTHE,

LA PERSÈQUE POINTILLÉE,

LA PERSÈQUE MURDJAN, LA PERSÈQUE PORTE-ÉPINE, LA PERSÈQUE KORKOR, LA PERSÈQUE LOUBINE, ET LA PERSÈQUE PRASLIN[1].

La diacanthe a les deux mâchoires aussi avancées l'une que l'autre ; les dents qui les garnissent sont petites ; les écailles dures, dentelées, et étendues jusque sur la base de la caudale, et sur celle de la seconde nageoire du dos ; le corps et la queue comprimés et allongés. On ne voit que des rayons aiguillonnés à la première dorsale ; on n'en compte qu'un à la seconde. Ces nageoires sont bleuâtres : les pectorales, les thoracines, l'anale et la caudale offrent la même teinte ; mais leur base est rougeâtre. La couleur générale de l'animal est d'un argentin plus ou moins mêlé de bleu.

La diacanthe habite la Méditerranée, comme la pointillée. Cette dernière montre du bleuâtre sur le dos, de l'argenté sur les côtés, du rougeâtre sur les pectorales et sur les thoracines, ainsi que sur l'anale et la caudale, dont l'extrémité est bleuâtre, et un mélange de jaune et de bleu sur les deux dorsales. Tous les rayons de la première de ces deux nageoires du dos, et le pre-

[1] *Perche d'Utopie et de la Nouvelle-Bretagne.*

mier de la seconde, sont aiguillonnés; les dents petites et nombreuses; et les deux mâchoires égales en longueur.

Les trois persèques suivantes ont été observées par Forskael dans la mer d'Arabie, dont elles fréquentent les rivages, au moins pendant une grande partie de l'année.

La murdjan est revêtue d'écailles larges, brillantes et dentelées; ses thoracines sont bordées de blanc; les raies saillantes et longitudinales du sommet de sa tête se ramifient par-derrière; on voit autour de chaque œil une sorte d'anneau osseux, festonné et même dentelé par le bas; les dents sont petites, nombreuses et serrées; la langue est rouge et très-rude; le corps est élevé et comprimé; il n'y a que des rayons aiguillonnés à la première dorsale, et la seconde n'en renferme qu'un.

On peut remarquer la même nature de rayons dans les dorsales de la persèque porte-épine. Ce thoracin présente une couleur générale d'un rouge plus ou moins vif; des écailles grandes et dentelées; un cercle osseux et garni de petits piquans autour de chaque œil; une queue très-allongée.

La korkor a beaucoup de rapports avec la persèque porte-épine, ainsi qu'avec la murdjan; de même que ces deux poissons, elle ne montre que des rayons aiguillonnés dans sa première dorsale, et n'en a qu'un dans la seconde. Elle se nourrit de plantes marines; et lorsqu'on la tire de l'eau, elle fait entendre un petit bruissement semblable à celui dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, en traitant, par exemple, des balistes, des trigles, et d'autres poissons osseux ou cartilagineux. Nous n'avons pas vu d'individu de l'espèce de la korkor; et nous n'avons pas besoin de dire que si, contre notre opinion, cette persèque n'avoit pas la caudale échancrée, il faudroit la placer dans le second sous genre, tout comme il faudroit la retrancher du genre des persèques, et la transporter dans celui des cheilodiptères, ou des centropomes, ou des sciènes, si ses opercules ne présentoient pas la dentelure et les aiguillons que nous avons dû supposer dans les lames qui les composent.

M. Leblond nous a envoyé de Cayenne des individus mâles de l'espèce que l'on y nomme *loubine*, et dont la description n'a encore été publiée par aucun naturaliste. La première dorsale ne comprend que des rayons aiguillonnés; la seconde n'en con-

tient qu'un. La troisième pièce de chaque opercule est terminée par un appendice membraneux et allongé. Les mâchoires ne sont point ar mées de dents dans l'endroit où elles sont échancrées; mais sur leurs autres parties elles sont hérissées de dents égales, très-petites, très-nombreuses, et semblables à d'autres dents qui garnissent une éminence de la partie antérieure du palais. La tête, le corps et la queue sont allongés et comprimés.

La persèque que nous nommons *praslin*, a été observée pour la première fois, et dans le port de ce nom, par Commerson, en juillet 1768, lors de la célèbre expédition de notre Bougainville. Nous en avons trouvé la description dans les manuscrits du voyageur naturaliste qui accompagnoit notre collègue.

Ce thoracin parvient à la longueur de trois décimètres; il se plaît au milieu des coraux et des madrépores qui bordent les rivages de la Nouvelle-Bretagne. Le goût de sa chair est très-agréable. Toutes ses nageoires sont d'un jaune mêlé de rouge. Des sillons et des stries relevées font paroître sa taille comme ciselée. La lèvre supérieure est extensible. Des dents petites, serrées et semblables à celles d'une lime, garnissent les deux mâchoires. Une lame osseuse, dentelée et demi-circulaire, est placée au-dessous de chaque œil. Tous les rayons de la première dorsale[1], et le premier de la seconde, sont aiguillonnés. La première de ces

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale de la persèque diacanthe.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale de la persèque pointillée.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale de la persèque murdjan.
15 rayons à chaque pectorale
1 rayon aiguillonné et 7 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la nageoire de la queue.

deux nageoires du dos est bordée vers le haut de pourpre, et vers le bas, de rouge. La couleur générale de l'animal est rougeâtre; une tache pourpre distingue la nageoire de l'anus.

LA PERSÈQUE TRIACANTHE,

LA PERSÈQUE PENTACANTHE,

ET LA PERSÈQUE FOURCROI.

Aucune de ces trois persèques n'est encore connue des naturalistes : nous en avons trouvé des individus très-bien conservés dans la collection cédée à la France par la Hollande; et nous avons dédié la plus belle de ces trois espèces à notre célèbre con-

---

8 rayons à la membrane branchiale de la persèque porte-épine.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 7 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de la persèque korkor.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale de la persèque loubine.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
21 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale de la persèque praslin.
14 rayons à chaque pectorale.
20 rayons à la nageoire de la queue.

frère Fourcroy, qui ne s'est pas contenté de faire faire de très-grands progrès à la chimie, et d'élever un beau monument en l'honneur de cette science, mais qui a rendu de si grands services à l'histoire naturelle, et auquel nous sommes bien aises de donner un témoignage public de notre haute estime et de notre ancienne amitié.

La persèque triacanthe a la lèvre supérieure double; les dents petites, aiguës, et distribuées en plusieurs rangs, le long des mâchoires, sur la langue, au palais, auprès du gosier; et la couleur générale plus ou moins foncée.

La pentacanthe présente une lèvre supérieure extensible, les dents très-petites, et une raie longitudinale et blanche sur le dos [1].

La persèque fourcroy a le museau avancé; la lèvre supérieure double et extensible; un sillon longitudinal sur la tête; les yeux gros; les dents très-menues; les écailles dentelées.

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale de la persèque triacanthe.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale de la persèque pentacanthe.
14 rayons à chaque pectorale.
15 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale de la persèque fourcroi.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

CENT VINGT-UNIÈME GENRE.

LES HARPÉS.

Plusieurs dents très-longues, fortes et recourbées, au sommet et auprès de l'articulation de chaque mâchoire; des dents petites, comprimées et triangulaires, de chaque côté de la mâchoire supérieure, entre les grandes dents voisines de l'articulation et celles du sommet; un barbillon comprimé et triangulaire de chaque côté et auprès de la commissure des lèvres; les thoracines, la dorsale et l'anale, très-grandes, et en forme de faux; la caudale convexe dans son milieu, et étendue en forme de faux très-allongée, dans le haut et dans le bas; l'anale attachée autour d'une prolongation charnue, écailleuse, très-grande, comprimée et triangulaire.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE HARPÉ BLEU-DORÉ.	Huit rayons à la membrane des branchies; la partie supérieure du corps, d'un beau bleu; l'inférieure dorée.

LE HARPÉ BLEU-DORÉ.

Nous cessons de nous occuper des dix-sept genres sur la composition et la nomenclature desquels nous avons fait quelques réflexions particulières dans l'article qui précède le tableau méthodique du genre des labres.

Ces dix-sept genres comprennent quatre cent soixante-onze espèces, parmi lesquelles il en est cent quarante-trois dont nous aurons les premiers publié la description.

Le harpé bleu-doré devra aussi être compté parmi les espèces de poissons que nous aurons fait connoître aux naturalistes.

Ce superbe thoracin est très-bien représenté dans les peintures sur vélin qui sont déposées au Muséum d'histoire naturelle, et qui ont été exécutées avec beaucoup de soin d'après les dessins du célèbre Plumier.

Ce magnifique harpé ne montre que deux couleurs; mais ces couleurs sont celles de l'or et du saphir le plus pur. Elles sont d'ailleurs d'autant plus éclatantes, que les écailles qui les réfléchissent offrent une surface large et polie. La première de ces deux belles nuances resplendit sur les lèvres, sur l'iris, sur les côtés, sur la partie inférieure du corps et de la queue, sur le haut de la dorsale, et à l'extrémité de la prolongation en forme de faux qui termine cette même dorsale, les thoracines, l'anale et les deux bouts de la nageoire de la queue. Le reste de la surface de l'animal est peint d'un azur que des reflets dorés animent et varient [1].

---

[1] 10 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à la dorsale du harpé bleu-doré.
10 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
2 ou 3 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à l'anale.
15 rayons à la nageoire de la queue.

Il n'y a qu'un orifice pour chaque narine. La tête et les deux premières pièces de chaque opercule sont dénuées de petites écailles; mais on en voit plusieurs rangs sur la base de la nageoire du dos. Le diamètre vertical de la queue va en augmentant depuis le second tiers de la longueur de cette partie, jusqu'à la base de la caudale.

CENT VINGT-DEUXIÈME GENRE.

LES PIMÉLEPTÈRES.

La totalité ou une grande partie de la dorsale, de l'anale et de la nageoire de la queue, adipeuse, ou presque adipeuse; les nageoires inférieures situées plus loin de la gorge que les pectorales.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE PIMÉLEPTÈRE BOSQUIEN.	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale fourchue; un très-grand nombre de raies longitudinales brunes.

LE PIMÉLEPTÈRE[1] BOSQUIEN[2].

La position des nageoires inférieures de cet osseux est remarquable. Elles sont en effet plus éloignées de la gorge que dans les autres thoracins. Mon savant confrère M. Bosc, auquel nous devrons la connoissance de ce poisson, lui a donné le nom générique de *gastérostée ;* mais il a remarqué avec son habileté ordinaire, et indiqué dans son manuscrit, les caractères qui éloignent cet osseux des véritables gastérostées, et marquent la place de cette espèce dans un genre particulier.

Il l'a vu et dessiné dans l'Amérique septentrionale. Il nous a appris que les habitudes de ce piméleptère avoient beaucoup d'analogie avec celles du *centronote pilote*, que les naturalistes nommoient, avant moi, *gastérostée conducteur*. Le piméleptère bosquien suit en effet les vaisseaux qui traversent l'Océan atlantique boréal. Il se tient particulièrement auprès du gouvernail, où il saisit avec avidité les fragmens de substances nutritives que l'on jette dans la mer. Il est difficile de le prendre à l'hameçon, parce qu'il a l'adresse d'emporter l'appât, sans être retenu par le crochet. Les Anglais, suivant mon confrère, n'aiment pas à s'en nourrir; mais les Français le recherchent.

La tête du bosquien est petite ; il peut allonger ses lèvres; ses dents sont petites et obtuses; sa langue est ovale; l'iris présente une couleur brune mêlée de blanc; on voit une petite raie argentée au-dessous; les écailles qui recouvrent le corps et la queue sont arrondies, larges, argentines, brunes sur leurs côtés; et ce

---

[1] Le nom générique que nous donnons à ce poisson, vient de πιμελὴ, qui en grec, signifie *graisse*, et de πτερὸν. qui signifie *nageoire*.

[2] Gasterosteus atherinus, pinnis dorsalibus indivisis. . . . . caudâ furcatâ, corpore argenteo, vittis numerosis fuscis. *Bosc, notes manuscrites qu'il a bien voulu me communiquer.*

sont les séries de ces places brunes qui forment les raies longitudinales sur le tableau générique. La partie postérieure de la nageoire du dos, presque toute l'anale, et la caudale, sont adipeuses. La longueur ordinaire de l'animal est de près de vingt centimètres; sa hauteur de six ou sept, et sa largeur de deux ou trois[1].

CENT VINGT-TROISIÈME GENRE.

LES CHEILIONS.

Le corps et la queue très-allongés ; le bout du museau aplati ; la tête et les opercules dénués de petites écailles ; les opercules sans dentelure et sans aiguillons, mais ciselés ; les lèvres, et surtout celle de la mâchoire inférieure, très-pendantes ; les dents très-petites ; la dorsale basse et très-longue ; les rayons aiguillonnés ou non articulés de chaque nageoire, aussi mous ou presque aussi mous que les articulés ; une seule dorsale, les thoracines très-petites.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE CHEILION DORÉ.	Toute la surface de l'animal d'un jaune doré ; quelques points noirs répandus sur la ligne latérale.
2. LE CHEILION BRUN.	La couleur générale d'un brun livide ; les thoracines blanches ; des taches blanches sur la dorsale et sur la nageoire de l'anus.

[1] 4 rayons à la membrane branchiale du pimélèptère bosquien.
15 rayons à chaque pectorale.
5 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

LE CHEILION DORÉ[1],

ET LE CHEILION BRUN[2].

C'est dans les manuscrits de Commerson que nous avons trouvé la description de ces deux espèces de thoracins, dont les naturalistes ignorent encore l'existence, et pour lesquelles nous avons dû établir un genre particulier.

Commerson en a vu des individus dans le marché au poisson ou dans les barques des pêcheurs de l'île Maurice.

La chair du cheilion doré est blanche et agréable au goût, mais peu recherchée, parce que ce poisson est très-commun. La longueur ordinaire de l'animal est de quatre décimètres, ou environ. La mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure; et la lèvre d'en-haut extensible. On ne voit qu'une rangée de dents à chaque mâchoire; il n'y en a pas au palais. La langue est à demi cartilagineuse, et un peu libre dans ses mouvemens; mais la pointe en est cachée au-dessous d'une petite membrane tendue à l'angle formé vers le bout du museau par les deux côtés de la mâchoire d'en-bas. Les yeux sont rapprochés l'un de l'autre; les écailles qui recouvrent le corps et la queue, lisses, et arrondies dans leur contour; les opercules composés de deux pièces, et terminés par un appendice membraneux; les rayons de la dorsale dénués de filamens. La caudale est arrondie; et la membrane qui forme la vessie natatoire est attachée au-dessous de l'épine dorsale.

Le cheilion brun est moins grand que le doré de trois décimètres.

---

[1] *Le jaunet.*

[2] Le nom générique *cheilion*, ou *cheilio*, désigne les lèvres pendantes des poissons décrits dans cet article : *χεῖλος*, en grec signifie, *lèvre*.

La partie de son museau qui est aplatie est assez courte. Ses pectorales sont transparentes; et son iris brille d'un rouge de feu. Il a d'ailleurs les plus grands rapports avec le doré [1].

CENT VINGT-QUATRIÈME GENRE.

LES POMATOMES.

L'opercule entaillé dans le haut de son bord postérieur, et couvert d'écailles semblables à celles du dos; le corps et la queue allongés; deux nageoires dorsales; la nageoire de l'anus très-adipeuse.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
Le pomatome skib.	Sept rayons aiguillonnés à la première dorsale; trois entailles à chaque opercule; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la caudale très-fourchue.

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du cheilion doré et du cheilion brun.
23 rayons à la nageoire du dos.
11 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
15 rayons à l'anale.
12 rayons articulés à la nageoire de la queue.

LE POMATOME SKIB[1].

Nous devons la connoissance de ce poisson à notre savant confrère M. Bosc, qui a bien voulu nous communiquer un dessin et une description de cette espèce, dont il a observé les formes et les habitudes, avec son habileté ordinaire, pendant le séjour qu'il a fait dans les Etats-Unis.

Ce pomatome[2] habite dans les baies et vers les embouchures des rivières de la Caroline. On ne l'y trouve cependant qu'assez rarement. Il saute et s'élance fréquemment à une distance plus ou moins grande ; et cette faculté ne doit pas surprendre dans un poisson dont la queue est conformée de manière à pouvoir être agitée avec rapidité. La chair du skib est très-agréable au goût.

Les mâchoires sont garnies chacune d'une rangée de dents aplaties, presque égales, et un peu séparées les unes des autres. La seconde dorsale est plus longue que la première, et d'une étendue à peu près égale à celle de la nageoire de l'anus. Celle-ci est si adipeuse, qu'on peut à peine distinguer les rayons qui la composent.

L'animal est verdâtre dans sa partie supérieure, et argenté

---

[1] *Pomatomus skib.*

Skibjack, dans la Caroline.

Perca skibea, pinnis dorsalibus distinctis, secundâ viginti-quator radiis, corpore argenteo, caudâ bifurcâ.

[2] Ce nom générique désigne la forme de l'opercule : *πωμα*, en grec, signifie *opercule*, et *τομη*, *incision*.

dans sa partie inférieure. L'iris est jaune; et l'on voit une tache noire sur la base des pectorales, qui sont jaunâtres [1].

CENT VINGT-CINQUIÈME GENRE.

LES LÉIOSTOMES.

Les mâchoires dénuées de dents, et entièrement cachées sous les lèvres; ces mêmes lèvres extensibles; la bouche placée au-dessous du museau; point de dentelure ni de piquans aux opercules; deux nageoires dorsales.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE LÉIOSTOME QUEUE-JAUNE.	Dix rayons à la première nageoire du dos, qui est triangulaire; trente-deux à la seconde; quatorze à celle de l'anus; la caudale échancrée en croissant; les écailles arrondies.

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du pomatome skib.
24 rayons à la seconde dorsale.
15 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
26 rayons à la nageoire de l'anus.
18 rayons à la nageoire de la queue.

LE LÉIOSTOME QUEUE-JAUNE[1].

C'est encore à mon confrère M. Bosc que nous devons la connoissance de ce thoracin. Cet habile naturaliste lui a donné, dans ses notes manuscrites, le nom de *perche* ou *persèque*; mais il y a témoigné le désir de le voir placé dans un genre particulier, à cause des traits remarquables qui séparent ce poisson des persèques ou perches, et que personne ne pouvoit mieux saisir que ce savant. Le défaut de dents aux mâchoires et de dentelure aux opercules est celui de ces traits distinctifs qu'il a principalement indiqué, comme devant séparer le poisson décrit dans cet article, des véritables perches ou persèques : et c'est aussi à cause de ce défaut de dents que nous avons donné à cet osseux le nom générique de *léiostome*[2]. Nous lui avons conservé le nom spécifique de *queue-jaune* qu'il porte à la Caroline, où M. Bosc l'a observé. Il a en effet la nageoire de la queue, ainsi que les autres nageoires, jaunes ou jaunâtres; elles sont d'ailleurs pointillées de noir. Une couleur brune argentine règne sur la partie supérieure de l'animal, et un blanc argenté sur l'inférieure. L'iris est jaune. Les yeux sont gros. Chaque narine a un orifice double. Le bout du museau est mousse. La tête, le corps et la queue sont comprimés[3].

---

1 *Leiostomus xanthurus.*

Yellow tail, dans la Caroline.

Perca edentula. — Perca pinnarum dorsalium secundâ, radiis triginta duobus, naso obtuso, dentibus nullis. *Bosc, manuscrits déjà cités.*

2 Le nom générique de *léistome* désigne le défaut de dents : λειος, en grec, signifie *lisse, sans aspérités, sans dents*; et στομα, signifie *bouche*.

3 7 rayons à la membrane branchiale du léiostome queue-jaune.
18 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

Le léiostome queue-jaune n'a souvent qu'un décimètre, ou environ, de longueur; et alors sa plus grande hauteur est cependant de près de quatre centimètres. Ce poisson, dont la chair est agréable au goût, vit dans les eaux douces de la Caroline.

CENT VINGT-SIXIÈME GENRE.

LES CENTROLOPHES.

Une crête longitudinale, et un rang longitudinal de piquans très-séparés les uns des autres, et cachés en partie sous la peau, au-dessus de la nuque; une seule nageoire du dos; cette dorsale très-basse et très-longue; les mâchoires garnies de dents très-petites, très-fines, egales, et un peu écartées les unes des autres; moins de cinq rayons à la membrane branchiale.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE CENTROLOPHE NÈGRE.	Trente-neuf rayons à la dorsale; la caudale fourchue; la couleur noire.

LE CENTROLOPHE NÈGRE.

M. Noël de Rouen m'a envoyé un individu très-bien conservé de cette espèce que les naturalistes ne connoissent pas encore, et que sa conformation singulière m'a fait inscrire dans un genre particulier. Ce poisson venoit d'être pêché à Fécamp, où personne ne s'est souvenu d'en avoir vu de semblable. Les pêcheurs l'ont nommé *le nègre*, à cause de sa couleur noire; et nous avons cru devoir adopter cette dénomination spécifique.

Ce centrolophe [1] parvient au moins à la longueur de trois décimètres. Son museau est arrondi; sa mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; l'orifice de chaque narine double; le palais lisse, ainsi que la langue, qui est libre dans ses mouvemens, blanche et légèrement pointillée de noir. Les yeux sont très-gros; les piquans placés entre la petite crête et la nageoire dorsale sont au nombre de trois, et situés verticalement, ou dirigés en avant. Des écailles très-petites, rhomboïdales et fortement attachées, couvrent la tête, les opercules, le corps et la queue; mais celles qui revêtent la tête ont des dimensions encore moins considérables que les autres, et une figure peu déterminée. L'anale est très-basse, comme la dorsale. La ligne latérale est fléchie vers l'anus, au lieu de suivre la courbure du dos [2].

---

[1] Le mot *centrolophe* désigne les piquans et la crête de la nuque: κεντρον, en grec, signifie *aiguillon*; et λοφος, *crête*.

[2] 4 rayons à la membrane branchiale du centrolophe nègre.
17 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
21 rayons à l'anale.
23 rayons à la nageoire de l'anus.

CENT VINGT-SEPTIÈME GENRE.

LES CHEVALIERS.

Plusieurs rangs de dents à chaque mâchoire; deux nageoires dorsales; la première presque aussi haute que le corps, triangulaire, et garnie de très-longs filamens à l'extrémité de chacun de ses rayons; la seconde basse et très-longue; l'anale très-courte, et moins grande que chacune des thoracines; cette anale, les deux nageoires du dos, et celle de la queue, couvertes presque en entier de petites écailles; l'opercule sans piquans ni dentelure; les écailles grandes et dentelées.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE CHEVALIER AMÉRICAIN.	La tête et les opercules garnis de petites écailles; la caudale lancéolée; trois bandes noires et bordées de blanc de chaque côté de l'animal.

LE CHEVALIER AMÉRICAIN[1].

De même que le plus grand charme de l'art vient de la perfection avec laquelle il imite la Nature, de même nous recevons souvent un plaisir particulier des ouvrages de la Nature qui nous

[1] *Poisson rayé; poisson à rubans*, de la Caroline; *serrana*, par les Espagnols de la Barbade.

offrent ces sortes de singularité remarquable, de contraste frappant, de régularité recherchée, de symétrie rigoureuse, que nous présentent un si grand nombre de productions de l'art. Cette métamorphose, si je puis parler ainsi, ce déguisement, ou cet échange de qualités, nous donnent une satisfaction assez vive, et l'on diroit que notre amour-propre se complaît, en les considérant, dans cette illusion qui lui montreroit d'un côté l'art s'élevant jusqu'à la Nature, et de l'autre la Nature descendant jusqu'à l'art

Parmi les êtres organisés qui ne tiennent leurs ornemens que des mains de cette Nature aussi admirable par la variété que par la magnificence de ses œuvres, le poisson que nous décrivons doit principalement attirer les regards, comme ayant reçu pour sa parure des nuances et une distribution de couleurs qu'on ne croiroit rapporter qu'au caprice, ou, si on l'aime mieux, au goût recherché de l'art.

En effet, au-dessus de la couleur d'or diversifiée dans ses tons, dont brille presque toute sa surface, on voit de chaque côté trois bandes d'un beau noir, lisérées de blanc, et qui, par cette bordure tranchante, se détachent davantage du riche fond qui les entoure. La première et la moins large de ces bandes est transversale, un peu courbe, et passe au-dessus du globe de l'œil; la seconde s'étend, en serpentant un peu, depuis le sommet de la tête jusqu'auprès de la base des thoracines; la troisième, qui est la plus large, commence à l'extrémité supérieure de la première nageoire dorsale, descend obliquement vers la tête, se recourbe vers la queue lorsqu'elle est parvenue au dos de l'animal, s'avance ensuite longitudinalement jusqu'à la caudale, au bout de laquelle elle parvient sans s'affoiblir. Six autres bandes brunes et inégales relèvent le jaune doré de la nageoire du dos, et se répandent de chaque côté sur le dos du poisson. L'iris est orangé. Cet assortiment de couleurs, et surtout les trois longues bandes noires et bordées de blanc, font paroître l'américain comme décoré de rubans, ou de cordons de chevalerie; et c'est apparemment cette disposition de nuances qui a suggéré à Bloch le nom générique de ce thoracin [1].

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du chevalier américain.
11 rayons à la première dorsale.
50 rayons à la seconde.

La tête est petite et comprimée; le museau arrondi; l'orifice de chaque narine double; le corps élevé; la queue beaucoup moins haute; la ligne latérale droite.

Ce beau poisson vit dans les eaux de la Caroline, de la Havane, de la Guadeloupe, et d'autres pays du nouveau continent.

CENT VINGT-HUITIÈME GENRE.

LES LÉIOGNATHES.

Les mâchoires dénuées de dents proprement dites; une seule nageoire du dos; un aiguillon recourbé et très-fort, des deux côtés de chacun des rayons articulés de la dorsale; un appendice écailleux, long et aplati, auprès de chaque thoracine; l'opercule denué de petites écailles, et un peu ciselé; la hauteur du corps égale ou presque égale à la moitié de la longueur totale du poisson.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE LÉIOGNATHE ARGENTÉ.	Cinq rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la dorsale, qui est en forme de faux, ainsi que la nageoire de l'anus; la caudale fourchue.

LE LÉIOGNATHE ARGENTÉ.

BLOCH a décrit le premier ce poisson, qu'il a inscrit parmi les scombres. Ce thoracin, en effet, a beaucoup de rapports avec ces

16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
18 rayons à celle de la queue.

poissons ; et c'est ce qui nous auroit déterminés à lui donner le nom spécifique de *scombéroïde*, si nous n'avions pas employé déjà cette dénomination pour désigner un genre voisin de celui des scombres : mais il diffère de ces animaux par trop de traits remarquables pour que nous n'ayons pas dû, d'après nos principes de distribution méthodique, le placer dans un genre particulier. Un seul de ces traits, le défaut absolu de dents, auroit suffi pour rendre cette séparation nécessaire ; et voilà pourquoi nous avons choisi pour l'argenté dont nous traitons dans cet article le nom générique de *léiognathe*, qui indique des *mâchoires lisses* ou *non armées de dents*[1].

L'argenté a d'ailleurs l'ouverture de la bouche petite ; la tête, le corps et la queue, très-comprimés ; deux orifices à chaque narine ; l'anus à une distance à peu près égale du bout du museau et de l'extrémité supérieure ou inférieure de la caudale ; les écailles minces et argentées ; la nageoire de la queue violette, en tout ou en partie ; les autres nageoires, les opercules et le dessous de la poitrine, dorés ; le dos violet ; plusieurs bandes transversales, brunes, et souvent rapprochées deux à deux[2].

Le léiognathe parvient à la longueur de trois ou quatre décimètres. Il vit auprès de Tranquebar ; il n'entre que rarement dans les rivières. On le prend dans toutes les saisons ; mais il est surtout très-aisé de le pêcher pendant l'hiver. Sa chair est grasse et de bon goût ; et comme les individus de cette espèce sont très-nombreux, la pêche de ce thoracin est très-utile aux habitans des rivages dont il s'approche.

---

[1] *Λειος*, en grec, veut dire *lisse* ; et *γναθος*, *mâchoire*.

[2] 7 rayons à la membrane branchiale du léiognathe argenté.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
24 rayons à celle de la queue.

CENT VINGT-NEUVIÈME GENRE.

LES CHÉTODONS.

Les dents petites, flexibles et mobiles ; le corps et la queue très-comprimés ; de petites écailles sur la dorsale ou sur d'autres nageoires, ou la hauteur du corps supérieure ou du moins égale à sa longueur ; l'ouverture de la bouche petite ; le museau plus ou moins avancé ; une seule nageoire dorsale ; point de dentelure ni de piquans aux opercules.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE CHÉTODON BORDÉ.	Douze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos ; seize rayons articulés à l'anale ; huit rayons articulés à chaque thoracine ; toutes ces nageoires bordées d'une couleur très-foncée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. Le chétodon curaçao.	Treize rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus; un seul orifice à chaque narine; les deux mâchoires également avancées; les lèvres épaisses; toutes les nageoires jaunes.
3. Le chétodon maurice.	Onze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus; l'extrémité des nageoires du dos et de l'anus arrondie; la couleur générale bleuâtre; six bandes transversales étroites, et d'une couleur très-foncée, de chaque côté de l'animal.
4. Le chétodon bengali.	Treize rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; la dernière pièce de chaque opercule terminée en pointe, ainsi que l'extrémité de la nageoire du dos, et de celle de l'anus; la couleur générale bleuâtre; cinq bandes jaunâtres, transversales, et étendues jusqu'au bord inférieur du poisson.
5. Le chétodon faucheur.	Huit rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à l'anale; les pectorales en forme de faux; la couleur générale argentée; un grand nombre de taches ou points bruns.
6. Le chétodon rondelle.	Vingt-trois rayons aiguillonnés et trois rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix-neuf

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
6. Le chétodon rondelle.	rayons articulés à celle de l'anus; la couleur générale grisâtre; cinq bandes transversales.
7. Le chétodon sargoïde.	Treize rayons aiguillonnés à la dorsale; un rayon aiguillonné à chaque thoracine; un enfoncement au-devant des yeux; l'ouverture de la bouche très-petite; la lèvre supérieure grosse; la dernière pièce de chaque opercule arrondie, ainsi que l'extrémité des nageoires du dos et de l'anus; les pectorales et les thoracines sans bordure; la tête, six bandes transversales, et la bordure de la dorsale, de l'anale et de la caudale, d'un beau violet.
8. Le chétodon cornu.	Trois rayons aiguillonnés et quarante-un rayons articulés à la nageoire du dos; le troisième rayon de cette nageoire plus long que la tête, le corps et la queue pris ensemble; la caudale en croissant; le museau cylindrique.
9. Le chétodon tacheté.	Treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; sept rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; le premier et le second rayon de chaque thoracine aiguillonnés; le second, le troisième et le quatrième articulés; la caudale en croissant; deux orifices à chaque narine; le corps, la queue et la caudale, parsemés de taches presque égales, petites, rondes, et d'un rouge brun.
10. Le chétodon tache-noire.	Treize rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à la nageoire de l'a-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
10. LE CHÉTODON TACHE-NOIRE.	nus; la caudale en croissant; deux orifices à chaque narine; une bande transversale, large et noire, au-dessus de la nuque, de l'œil et de l'opercule; une tache noire, grande et arrondie, sur la ligne latérale.
11. LE CHÉTODON SOUFFLET.	Onze rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale en croissant; le museau cylindrique et très-allongé; l'ouverture de la bouche petite; la couleur générale citrine.
12. LE CHÉTODON CANNELÉ.	Treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; sept rayons aiguillonnés à la nageoire de l'anus; un seul rayon aiguillonné à chaque thoracine; tous les rayons aiguillonnés, plus ou moins cannelés; la couleur générale d'un jaune verdâtre; un grand nombre de taches.
13. LE CHÉTODON PENTACANTHE.	Cinq rayons aiguillonnés et trente-deux rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la seconde pièce de chaque opercule terminée par un appendice triangulaire.
14 LE CHÉTODON ALLONGÉ.	Trente-sept rayons à la nageoire du dos; vingt-quatre à l'anale; la caudale en croissant; la nuque très-élevée; le corps et la queue un peu allongés; l'ouverture de la bouche très-étroite; les écailles très-petites.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, non échancrée, et rectiligne ou arrondie.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
15. Le chétodon pointu.	Trois rayons aiguillonnés et vingt-cinq rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire de l'anus; le troisième rayon de la dorsale très-allongé; trois bandes transversales.
16. Le chétodon queue-blanche.	Neuf rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; le premier rayon aiguillonné de la dorsale couché le long du dos; le corps noir; la queue blanche.
17. Le chétodon grandes-écailles.	Onze rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à l'anale; le quatrième rayon de la dorsale terminé par un filament plus long ou aussi long que le corps et la queue; les écailles grandes; deux bandes transversales très-larges.
18. Le chétodon argus.	Onze rayons aiguillonnés et vingt-sept rayons articulés à la nageoire du dos; quatre rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire de l'anus; le corps et une grande partie de la queue très-élevés; deux orifices à chaque narine; la couleur générale violette; un grand nombre de taches arrondies, petites et brunes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
19. LE CHÉTODON VAGABOND.	Treize rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; la tête et les opercules couverts de petites écailles; deux orifices à chaque narine; le museau cylindrique; la couleur générale jaunâtre; une bande transversale et noire au-dessus de chaque œil.
20. LE CHÉTODON FORGERON.	Neuf rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à l'anale; le troisième rayon de la dorsale beaucoup plus long que les autres; six bandes transversales, inégales en largeur; ces bandes d'un bleu très-foncé, ainsi que la dorsale, la caudale et l'anale; les pectorales et les thoracines noires.
21. LE CHÉTODON CHILI.	Onze rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à l'anale; deux rayons aiguillonnés et trois rayons articulés à chaque thoracine; le museau allongé; la couleur générale dorée; cinq bandes transversales.
22. LE CHÉTODON A BANDES.	Douze rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; six rayons à la membrane des branchies; la partie antérieure de la dorsale placée dans une fossette longitudinale; les écailles arrondies; la couleur générale jaune; une bandelette noire sur chaque œil; huit bandes brunes et disposées obliquement de chaque côté de l'animal.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
23. Le chétodon cocher.	Treize rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à l'anale ; le cinquième rayon aiguillonné de la dorsale terminé par un filament très-long ; les écailles rhomboïdales ; la couleur générale bleuâtre ; quinze ou seize bandes courbes, brunes, et placées obliquement de chaque côté du poisson.
24. Le chétodon hadjan.	Treize rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les écailles rhomboïdales, grandes et ciliées ; la partie antérieure de l'animal blanche ; la partie postérieure brune ; douze bandes transversales et noires sur cette partie postérieure.
25. Le chétodon peint.	Treize rayons aiguillonnés et vingt-cinq rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la nageoire de l'anus ; les écailles larges et dentelées ; le museau avancé ; la couleur générale blanchâtre ; dix-sept ou dix-huit raies obliques et violettes de chaque côté du poisson.
26. Le chétodon museau-allongé.	Neuf rayons aiguillonnés et trente rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; le museau cylindrique, et plus long que la caudale ; cinq bandes transversales, noires et bordées de blanc, de chaque côté de l'animal ; une tache noire, ovale, grande, et bordée de noir, sur la base de la dorsale.

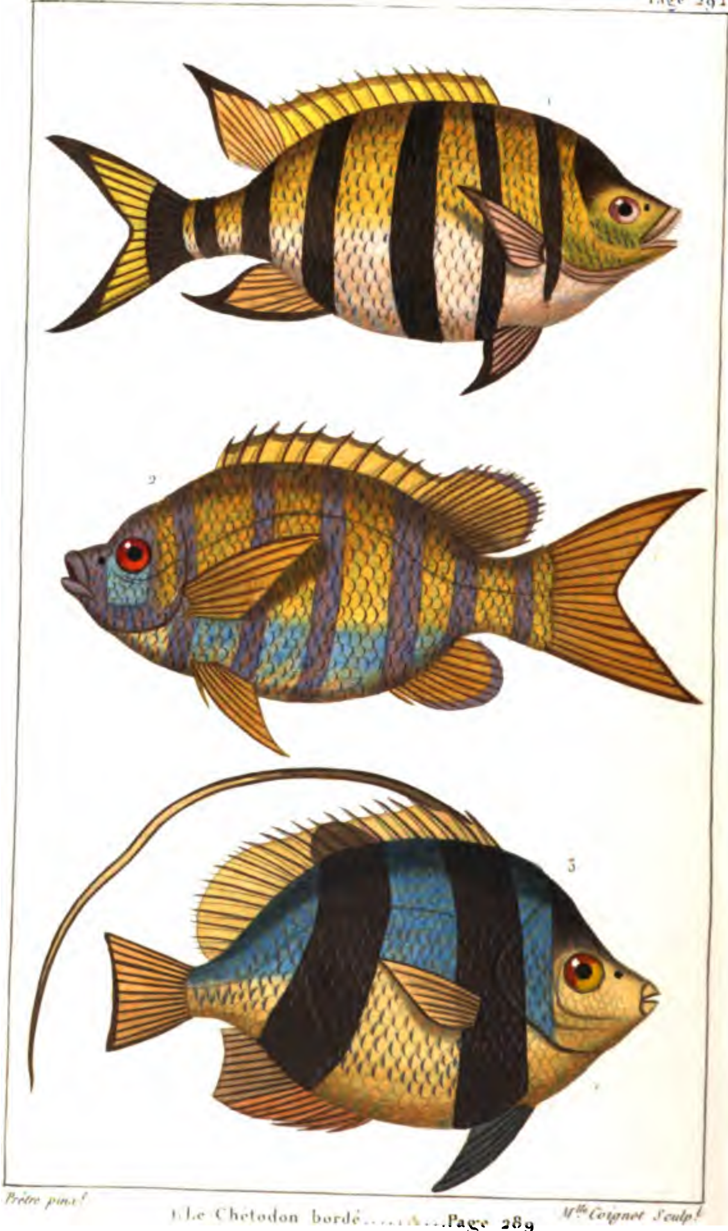
ESPÈCES.	CARACTÈRES.
27. Le chétodon orbe.	Sept rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; l'ensemble de l'animal en forme de disque; un seul orifice à chaque narine; le second, le troisième et le quatrième rayon de chaque thoracine, terminés par un long filament; la ligne latérale deux fois fléchie vers le bas; la couleur générale bleuâtre.
28. Le chétodon zèbre.	Treize rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la tête et les opercules couverts d'écailles semblables à celles du dos; deux orifices à chaque narine; l'anus plus près de la tête que de la caudale; la couleur générale jaune; quatre ou cinq bandes transversales, larges et brunes; les pectorales noirâtres.
29. Le chétodon bridé.	Treize rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à l'anale; la tête et les opercules garnis de petites écailles; la caudale arrondie; la couleur générale d'un jaune doré; la ligne latérale se courbant vers le bas, se repliant ensuite vers le haut, et suivant une partie de la circonférence d'une tache noire, grande, ronde, bordée de blanc, et placée sur chaque côté de la queue; des raies étroites, parallèles et brunes, disposées obliquement sur chacun des côtés du poisson; les raies de la partie supérieure de l'animal des-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
29. Le chétodon bridé.	cendant de la dorsale vers la tête; celles de la partie inférieure remontant vers la tête, et partant de l'anale et des thoracines; une bande transversale sur l'œil.
30. Le chétodon vespertilion.	Cinq rayons aiguillonnés et trente-six rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et trente rayons articulés à la nageoire de l'anus; l'une et l'autre triangulaires, et composées de rayons très-longs; les thoracines très-allongées; la caudale arrondie; la tête et les opercules dénués de petites écailles; le corps très-haut; une bande noire et transversale sur la base de la nageoire de la queue.
31. Le chétodon œillé.	Douze rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; le museau un peu avancé; la tête couverte de petites écailles; deux orifices à chaque narine; deux lignes latérales de chaque côté; la plus haute allant directement de l'œil au milieu de la base de la nageoire du dos; l'inférieure commençant vers le milieu de la longueur de la queue, et s'étendant directement jusqu'à la caudale; une tache ronde, grande, brune, et bordée de blanc, sur la dorsale.
32. Le chétodon huit-bandes.	Onze rayons aiguillonnés très-forts, et dix-sept rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés très-forts, et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; le museau un peu avancé; un

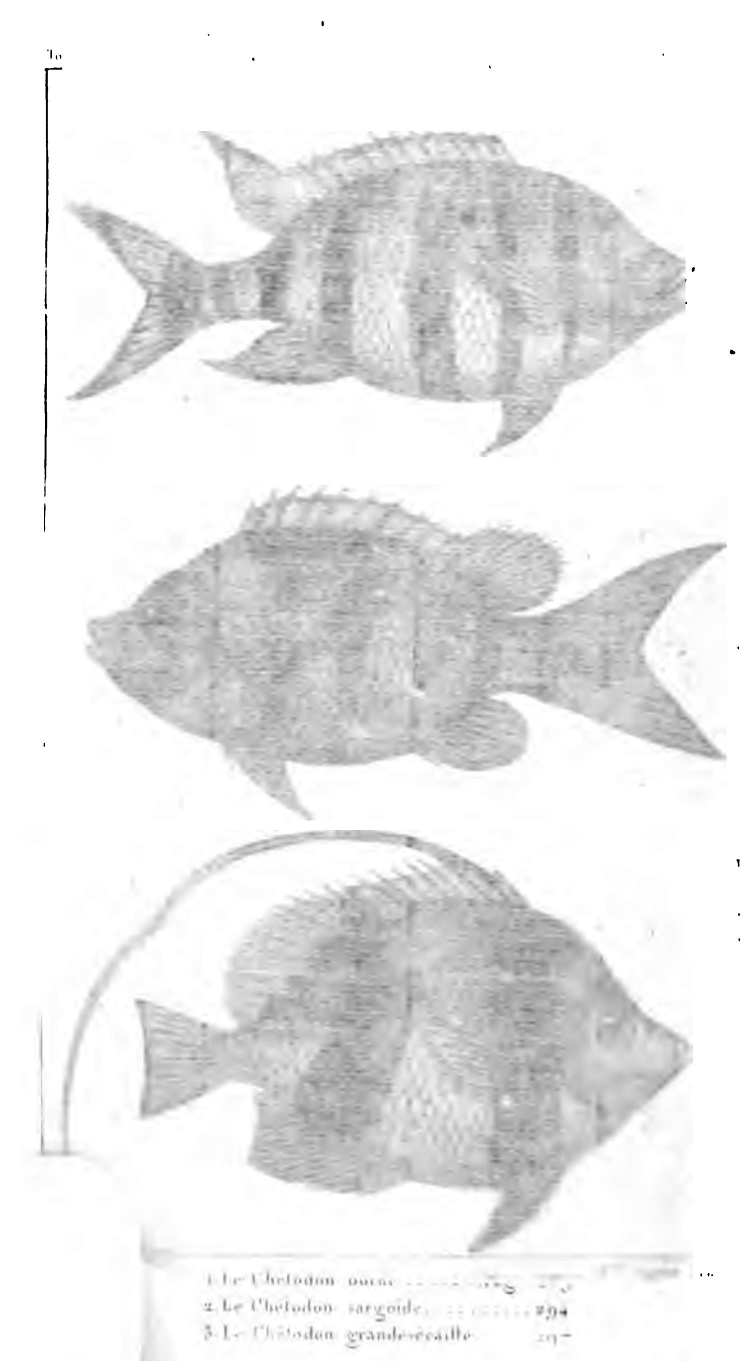
ESPÈCES.	CARACTÈRES.
32. Le chétodon huit-bandes.	seul orifice à chaque narine ; de petites écailles sur la tête et les opercules ; la ligne latérale très-courbe, et garnie d'écailles assez larges ; huit bandes transversales brunes, étroites et rapprochées deux à deux de chaque côté du poisson.
33. Le chetodon collier.	Douze rayons aiguillonnés et vingt-huit rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; le museau un peu avancé ; une membrane saillante au-dessus d'une partie du globe de l'œil ; un seul orifice à chaque narine ; deux lignes latérales de chaque côté ; la supérieure s'élevant du haut de l'opercule jusqu'à la dorsale ; la seconde commençant vers le milieu de la longueur de la queue, et s'étendant directement jusqu'à la caudale ; la nuque très-élevée ; deux bandes transversales et blanches sur la tête.
34. Le chétodon teïra.	Cinq rayons aiguillonnés et vingt-neuf rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à l'anale ; les premiers rayons articulés de ces deux nageoires et des thoracines, extrêmement longs ; la caudale arrondie ; deux orifices à chaque narine ; les écailles très-petites et dentelées ; trois bandes transversales, noires et très-longues ; les thoracines noires.
35. Le chétodon surate.	Dix-neuf rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos ; treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à celle de l'anus ; les rayons aiguillonnés de ces deux

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
35. Le chétodon surate.	nageoires garnis chacun d'un filament ; le museau un peu avancé ; un seul orifice à chaque narine ; la ligne latérale interrompue ; la caudale arrondie ; six bandes transversales brunes ; un grand nombre de points argentés.
36. Le chétodon chinois.	Quinze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; dix-huit rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus ; cette dernière plus longue que la nageoire du dos ; la caudale arrondie ; dix bandes transversales et brunes, dont plusieurs se divisent en deux, de chaque côté du poisson.
37. Le chétodon klein.	Dix-sept rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; un seul orifice à chaque narine ; la couleur générale mêlée d'or et d'argent ; une seule bande transversale ; cette bande brune, et placée sur la tête, de manière à passer sur l'œil.
38. Le chétodon bimaculé.	Douze rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; le museau un peu avancé ; deux orifices à chaque narine ; la tête et les opercules couverts de petites écailles ; une bande transversale, courbe, noire et bordée de blanc, placée sur la tête, de manière à passer sur l'œil ; deux taches noires, grandes, et bordées de blanc, sur l'extrémité de la nageoire du dos.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
39. Le chétodon galline.	Un ou deux rayons aiguillonnés et trente-neuf rayons articulés à la nagoeire du dos; vingt-huit rayons à la nageoire de l'anus; deux orifices à chaque narine; la couleur générale comme enfumée; deux bandes transversales et noirâtres, placées de manière à passer l'une sur l'œil, et l'autre sur la base de la pectorale.
40. Le chétodon trois-bandes.	Treize rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix-huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale un peu arrondie; les écailles ciliées; seize raies longitudinales et brunes; et trois bandes transversales, noires et bordées de jaune, de chaque côté de l'animal.



1. Le Chetodon bordé............Page 289
2. Le Chetodon sargoïde............294
3. Le Chétodon grande-écaille............29-



1. Le Chetodon ouraie .... 29[illegible]
2. Le Chetodon sargoïde 294
3. Le Chétodon grande-écaille 297

LE CHÉTODON BORDÉ,

LE CHÉTODON CURAÇAO,

LE CHÉTODON MAURICE[1], ET LE CHÉTODON BENGALI.

Les chétodons sont parés des couleurs les plus vives et les plus agréables. Ils sont aussi très-remarquables par leurs formes; et cependant on n'a encore déterminé leurs caractères distinctifs que d'une manière vague. On a laissé dans le genre qu'ils composent des poissons qui, malgré leurs grands rapports avec ces chétodons, doivent cependant en être écartés dans une distribution véritablement méthodique et régulière; et on a même placé parmi ces animaux des espèces qui présentent des traits opposés à ceux que l'on indique comme devant servir à caractériser ces thoracins.

Il est résulté de cette négligence, non-seulement une confusion que l'on ne doit plus laisser subsister en histoire naturelle, mais encore de grandes difficultés pour reconnoître le genre et pour séparer avec netteté les espèces l'une de l'autre. Ces difficultés ont été d'ailleurs d'autant plus embarrassantes, que le groupe formé par les vrais chétodons est très-nombreux.

Nous avons donc cru devoir chercher avec beaucoup de soin à rectifier la nomenclature et par conséquent la distribution des chétodons, et des poissons que l'on avoit mêlés à tort avec ces animaux, comme nous avons tâché de rectifier l'arrangement et les dénominations des labres, des spares, des sciènes, des persèques, et d'autres osseux voisins de ces derniers. Nous avons eu recours, pour la réforme de l'ordre établi parmi les chétodons,

---

[1] *Jagua caguare*, au Brésil.

aux moyens que nous avons employés pour distribuer convenablement les persèques, les holocentres, les sciènes, les bodians, les spares, les labres, etc.; et voici le résultat de notre travail à ce sujet.

Le mot *chétodon* [1] désignant des dents plus ou moins déliées et semblables à des *soies* ou *poils* flexibles, mobiles et élastiques, j'ai cru ne devoir laisser dans le genre des véritables chétodons que les poissons qui offroient ce caractère remarquable et facile à saisir, et qui montroient de plus un museau au moins un peu avancé, une ouverture très-étroite à leur bouche, de petites écailles sur une ou plusieurs de leurs nageoires, ou un corps très-élevé, et enfin le corps et la queue très-aplatis dans le sens de leur largeur.

Nous avons retranché de leur genre, et placé dans de petites familles particulières,

Premièrement, les poissons qui diffèrent de ces véritables chétodons par des aiguillons entièrement ou presque entièrement dénués de membrane, et placés isolément au-devant de la nageoire du dos; nous les avons nommés *acanthinions;*

Secondement, ceux qui ont reçu deux nageoires dorsales, et que nous appellerons *chétodiptères;*

Troisièmement, ceux dont l'opercule est dentelé, qui n'ont qu'une dorsale, et dont le nom générique sera *pomacentre;*

Quatrièmement, ceux que nous appelons *pomadasys*, dont le dos est garni de deux nageoires, et l'opercule dentelé;

Cinquièmement, ceux qui ont leurs opercules armés de piquans, et que nous distinguons par la dénomination de *pomacanthes;*

Sixièmement, ceux dont les opercules dentelés sont aussi hérissés de pointes ou aiguillons, et que le nom d'*holacanthes* distinguera;

Et septièmement, ceux qui ont une dentelure, des aiguillons, deux nageoires du dos, auxquels le nom d'*énoploses* appartiendra.

---

[1] χαιτη, en grec, signifie des *poils* ou *soies*.

Les espèces renfermées dans les sept genres que nous venons de désigner ont d'ailleurs des dents sétacées comme les espèces pour lesquelles nous avons réservé le nom générique de *chétodon*. Mais nous avons séparé de nos chétodons, par des motifs bien plus grands, les *glyphisodons*, qui ont les dents crénelées; les *acanthures*, dont les côtés de la queue sont armés d'un ou de plusieurs aiguillons, dont les dents n'ont pas la flexibilité et la mobilité des poils ou des soies; les *aspisures*, dont une sorte de bouclier revêt les côtés de la queue; et les *acanthopodes*, dont les nageoires thoracines ne sont composées que d'une ou de deux épines.

Nous avons donc réparti en douze genres les thoracins, que l'on n'avoit encore inscrits que dans un ou deux genres, et quel'on n'avoit nommés que *chétodons* ou *acanthures*.

Le genre auquel nous avons conservé exclusivement le nom de *chétodon* renferme cependant quarante espèces.

Quels sont les traits qui leur appartiennent ?

Nous venons d'indiquer la grande compression de leur corps et de leur queue, les tégumens écailleux de leurs nageoires, la petitesse de leur bouche, la nature de leurs dents. Ces dents, quelquefois disposées sur une seule rangée, le plus souvent composent plusieurs rangs très-serrés. Les opercules sont tantôt couverts et tantôt dénués d'écailles semblables à celles du dos. Ces dernières, arrondies ou rhomboïdales, grandes ou petites, sont unies ou ciliées, ou dentelées dans leur circonférence. Nous verrons, dans un de nos Discours généraux, ce que l'on doit principalement observer dans la conformation intérieure de nos chétodons : mais disons que leurs couleurs sont presque toujours brillantes et contrastées ; que l'or, l'argent, le rouge, le bleu, le beau noir, le blanc de lait, sont répandus avec éclat sur leur surface, en raies longitudinales, en bandes transversales peu nombreuses ou très-multipliées, en lignes courbées en différens sens, en rubans déployés particulièrement sur l'œil ou sur l'opercule, en taches larges et irrégulières, en taches régulières et moins étendues, en taches rondes, colorées et bordées de manière à imiter une prunelle entourée de son iris.

De si beaux assortimens charment d'autant plus les yeux, que les chétodons nagent avec vitesse. Leur queue n'est pas longue; mais elle est très-haute; et d'ailleurs, étant terminée par une

large nageoire, elle peut frapper l'eau avec force, et communiquer à l'animal des mouvemens rapides.

Cette vivacité dans les évolutions des chétodons n'est cependant pas la seule cause qui ajoute à l'agrément de leur parure. Leurs écailles ont une surface très-polie; et ils n'habitent que dans des eaux assez voisines de l'équateur, pour qu'ils ne puissent s'approcher des rivages, ou de la surface des mers, qu'en réfléchissant un très-grand nombre de rayons lumineux.

On n'a rencontré, en effet, de chétodons vivans que sous la zone torride ou à une distance très-petite des tropiques, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau continent; et voilà pourquoi ces animaux ne sont connus que depuis la découverte du Nouveau-Monde et l'arrivée des Portugais dans les Grandes-Indes; et néanmoins il n'est presque aucune contrée où l'on n'ait trouvé des poissons fossiles ou des empreintes de poissons, et où l'on n'ait vu des restes ou des images de quelque espèce de véritable chétodon. Ce fait, digne de l'attention des géologues, a été particulièrement vérifié auprès de Vérone, où l'on a découvert, sous les couches de lave du mont Bolca, des individus très-bien conservés du chétodon vespertilion et du chétodon teïra, que l'on ne pêche que dans la mer du Japon, dans celle des Grandes-Indes, ou dans celle d'Arabie.

Nous avons donc une grande raison de plus, de déterminer avec précision les caractères distinctifs des espèces de chétodon. Parcourons ces caractères, et exposons ceux que nous n'avons pas décrits dans le tableau générique qui précède cet article.

Le bordé n'a de rayons aiguillonnés qu'à la nageoire dorsale. Toutes ses nageoires se terminent en pointe très-avancée. Les thoracines sont de plus en forme de faux. La partie de la dorsale qui n'est soutenue que par des rayons articulés est presque entièrement semblable à celle de l'anus par sa figure et par ses dimensions; et elle présente l'image d'une sorte de fer de lance. Les écailles sont grandes. L'anus est très-rapproché de la caudale. Le tour des yeux est ovale, au lieu d'être rond. On ne voit qu'un orifice à chaque narine. La couleur générale est jaunâtre, et relevée par sept ou huit bandes transversales brunes, et placées de chaque côté sur la tête, le corps, la queue, ou la caudale. Ce sont ces bandes transversales et des bandes analogues

observées sur plusieurs chétodons, qui ont fait donner à ces poissons le nom de *bandoulière*.

Le bordé ne parvient ordinairement qu'à la longueur de deux ou trois décimètres. Il se plaît dans la mer qui baigne les Antilles. Il y vit dans les endroits pierreux, et auprès des embouchures des rivières. Il se nourrit de très-petits poissons; et sa chair est agréable au goût.

Le chétodon curaçao tire son nom de l'île de Curaçao, dont il habite les environs. Sa chair est grasse et de bon goût. Il a de petites écailles sur la tête, les opercules, la base de la dorsale, de la caudale, et de la nageoire de l'anus. La ligne latérale est interrompue; l'iris blanc, bordé de jaune; et la couleur générale d'un bleu mêlé d'argenté et de violet.

Le Brésil est la patrie du *maurice*. Ce poisson porte le nom du prince de Nassau, qui l'a fait connoître. Il a quelquefois sept décimètres de longueur. Sa chair est blanche et agréable au goût. Il a le corps et la queue plus allongés qu'un très-grand nombre d'autres chétodons; les thoracines jaunes; les pectorales d'un bleu foncé, et les autres nageoires d'un bleu clair mêlé de rouge à leur base.

Le bengali, dont le nom indique l'habitation, montre de petites écailles sur la tête, les opercules, la base de l'anale, de la caudale et de la nageoire du dos; une ligne latérale interrompue; un brun mêlé de bleu sur le bord des nageoires; et un jaune foncé sur la base de ces organes de mouvement [1].

---

[1] 12 rayons à chaque pectorale du chétodon bordé.
20 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à chaque pectorale du chétodon curaçao.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque pectorale du chétodon maurice.
6 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

4 rayons à la membrane branchiale du chétodon bengali.
16 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

LE CHÉTODON FAUCHEUR,

LE CHÉTODON RONDELLE,

LE CHÉTODON SARGOIDE, LE CHÉTODON CORNU[1], LE CHÉTODON TACHETÉ, LE CHÉTODON TACHE-NOIRE, LE CHÉTODON SOUFFLET, LE CHÉTODON CANNELÉ, LE CHÉTODON PENTACANTHE, ET LE CHÉTODON ALLONGÉ.

ON trouve en Asie le faucheur, dont les yeux sont grands et rouges; et dans l'Amérique méridionale, ainsi que dans les Grandes-Indes, le chétodon rondelle, dont le nom indique sa hauteur, sa compression, et la courbure de sa ligne dorsale[2].

Aucun naturaliste n'a encore publié la description du sargoïde[3], dont Plumier a laissé un très-beau dessin; la couleur gé-

---

[1] *Tranchoir*, par plusieurs navigateurs fançais; *seereiher*, par les Allemands; *betina*, *jang*, *djantan*, dans les Indes orientales; *javaansche vaandrig*, par les Hollandais des Indes orientales.

[2] Si, contre mon opinion, le faucheur et la rondelle n'ont la caudale ni fourchue, ni en croissant, il faudra les placer dans le second sous-genre des chétodons.

[3] 4 rayons à la membrane branchiale du chétodon faucheur.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

10 rayons à chaque pectorale du chétodon rondelle.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

nérale de ce poisson est d'un jaune doré; et on voit une tache bleue au-dessous de chaque œil.

Le cornu tire son nom de deux aiguillons qu'il a ordinairement au-dessus des yeux, et qui représentent deux petites cornes. Des écailles très-petites; deux rangées de dents à chaque mâchoire; les deux mâchoires également avancées; deux orifices à chaque narine; le dos très-élevé; l'opercule arrondi, et couvert, ainsi que la tête et même le museau, d'écailles semblables à celles qui revêtent le corps; la couleur générale argentée; une bande transversale, large, noire, quelquefois divisée en deux, passant au-dessus de l'œil, et s'étendant depuis les premiers rayons aiguillonnés de la dorsale jusqu'aux thoracines; une seconde bande transversale, de la même couleur, et qui règne de-

---

16 rayons à la nageoire de l'anus du chétodon sargoïde.

4 rayons à la membrane branchiale du chétodon cornu.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
3 rayons aiguillonnés et 29 rayons articulés à l'anale.
16 rayons à la nageoire de la queue.

15 rayons à chaque pectorale du chétodon tacheté.
16 rayons à la caudale.

4 rayons à la membrane branchiale du chétodon tache-noire.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du chétodon soufflet.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
23 rayons à la caudale.

4 rayons à la membrane branchiale du chétodon cannelé.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine
18 rayons à la nageoire de la queue.

puis l'extrémité du plus long rayon de la nageoire du dos, jusqu'au bout du rayon le plus allongé de l'anale ; une troisième bande noire, terminée par un croissant gris, et située sur la caudale ; tels sont les principaux caractères que montre le cornu, indépendamment de ceux qui sont indiqués pour ce chétodon, sur le tableau de son genre. On le trouve dans les Grandes-Indes, et, suivant Commerson, sur les rivages garnis de coraux ou de madrépores de la Nouvelle-France, et de quelques îles du grand Océan équinoxial. Sa chair est de bon goût.

Les eaux du Japon nourrissent le tacheté. Son corps et sa queue sont allongés ; ses deux mâchoires également avancées ; ses lèvres fortes ; celle de dessus peut être un peu étendue, à la volonté de l'animal. Chaque opercule n'est composé que d'une pièce. La couleur générale est grise.

Linné a établi un genre particulier de poissons osseux sous le nom de *teuthis*. Il l'a placé parmi ses abdominaux, à la suite des silures ; et il l'a composé de deux espèces. Nous croyons devoir supprimer ce genre, dont la première espèce est un véritable acanthure, ainsi qu'on le verra dans cette Histoire, et dont la seconde, que l'on a pêchée à Java, n'est que le chétodon tacheté.

On a observé aussi au Japon et dans les Indes orientales le chétodon tache-noire, qui a deux pièces à chaque opercule, les écailles du dos argentées et tachées de jaune, les nageoires jaunâtres, l'extrémité de la dorsale et de l'anale et la base de la caudale d'un brun marron.

Le soufflet, dont on doit la connoissance à notre savant confrère M. Broussonnet, se plaît dans les eaux du grand Océan. La forme remarquable de son museau doit lui donner des habitudes analogues à celles du *chétodon museau-allongé*, dont nous parlerons dans un des articles suivans. Sa langue, son palais et son gosier sont dénués de dents et d'aspérités. Le dessus de la tête est brunâtre, et le dessous d'une couleur de chair argentée ; une raie noire et une raie blanche bordent l'extrémité de la dorsale et de la nageoire de l'anus, sur laquelle on voit d'ailleurs une tache noire et œillée ; la caudale et les pectorales sont d'un vert de mer relevé par le jaunâtre de la base de ces nageoires.

Le cannelé, que le célèbre Mungo Park a décrit dans les *Actes de la société Linnéenne de Londres*, et que l'on a vu à Sumatra, a beaucoup de rapports avec le tacheté. Chacun de ses oper-

cules est composé de deux pièces; ses écailles sont très-petites; et sa chair est agréable au goût.

Commerson a laissé dans ses manuscrits des dessins du pentacanthe et de l'allongé, qu'il a observés dans le grand Océan. Le pentacanthe a le dos très-élevé, les écailles petites, serrées, et répandues non-seulement sur une grande partie de la tête, sur le corps et sur la queue, mais encore sur la base de la dorsale, de la caudale, et de la nageoire de l'anus, qui est presque triangulaire.

La dorsale de l'allongé commence au-dessus des yeux; et ses deux mâchoires sont à peu près aussi avancées l'une que l'autre.

LE CHÉTODON POINTU,

LE CHÉTODON QUEUE-BLANCHE,

LE CHÉTODON GRANDE-ÉCAILLE [1], LE CHÉTODON ARGUS [2], LE CHÉTODON VAGABOND [3], LE CHÉTODON FORGERON, LE CHÉTODON CHILI, ET LE CHÉTODON A BANDES.

Le tableau générique présente les principaux traits de ces chétodons: achevons leurs portraits en disant que le pointu des Deux-

[1] *Tafel visch, groote tafel fisch, bezaante klipfisch, moorse afgott, speer visch, pampus visch, vaandrager*, par les Hollandais; *ican pampus, tereloc*, aux Indes orientales.

[2] *Stercorario*, par les Italiens; *cevlackter klip-visch, stront-visch, gesterden catohea-visch*, par les Hollandais; *ican taki ican fay, cacatohea babintang, ican catohea babintang*, par les indigènes des Grandes-Indes.

[3] *Schwarmer*, par les Allemands; *douwing prinz, donwing hertogin, princesse-visch, japansche prins*, par les Hollandais; *ican poetri, parampoeva, ican sajadji*, par les indigènes des Grandes-Indes.

Indes a le museau avancé, la couleur générale blanchâtre, et des bandes transversales brunes;

Le chétodon queue-blanche d'Amérique, des dimensions très petites, et les thoracines pointues;

Le chétodon grande-écaille des Indes orientales, les deux mâchoires aussi avancées l'une que l'autre, la tête couverte de petites écailles, la couleur générale argentine, deux bandes transversales brunes, deux taches de la même couleur sur la tête, la chair grasse et d'une saveur délicate qu'on a comparée à celle de la sole, et une grandeur telle, que sa hauteur est très-considérable, et son poids de douze ou treize kilogrammes.

L'argus [1], de la partie de l'Asie voisine des tropiques, les mâchoires égales, les nageoires courtes et jaunes [2], l'habitude de

---

[1] L'argus appartient aux eaux de la partie méridionale de l'Asie, et néanmoins on a vu des restes d'un individu de cette espèce parmi les poissons fossiles du mont Bolca près de Vérone. *Ichthyolithologia Veronensis, etc.*

Voyez, à ce sujet, notre Discours sur la durée des espèces.

[2] 4 rayons à la membrane branchiale du chétodon pointu.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque pectorale du chétodon queue-blanche.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale du chétodon grande-écaille.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à la membrane branchiale du chétodon argus.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.

18 rayons à chaque pectorale du chétodon vagabond.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la nageoire de la queue.

suivre les vaisseaux pour se nourrir des restes de table qui sont jetés dans la mer, ou celle de pénétrer par les rivières dans les marais d'eau douce, afin d'y trouver un grand nombre des insectes qu'il aime ;

Le vagabond, des mêmes contrées orientales que l'argus, deux pièces à chaque opercule, une bande noire fléchie en crochet, placée vers l'extrémité de la queue, et étendue depuis la nageoire du dos jusqu'à celle de l'anus, l'extrémité de ces deux nageoires et de la caudale bordée de noir, un croissant noir sur cette même nageoire de la queue, une chair grasse, ferme et d'un goût agréable ;

Le forgeron, qui vit dans l'Amérique méridionale, et que mon confrère M. Broussonnet a décrit le premier, la tête revêtue de petites écailles, la couleur générale argentine, et la dorsale, la caudale et l'anale d'un bleu foncé ;

Le chétodon chili, qui porte le nom du pays où il a été découvert, trois lames à chaque opercule, des écailles très-petites, sa première bande noire, la seconde et la troisième grises, la quatrième et la cinquième grises et noires, une tache grande, ovale et noire sur la queue, la dorsale jaune, la nageoire de la queue argentée et bordée de jaune ;

Et enfin le chétodon à bandes, que Forskael a vu en Arabie, la lèvre supérieure extensible, la dorsale rayée de roux, de noir, de jaunâtre et de jaune, les pectorales verdâtres, les thoracines jaunes, la caudale jaunâtre et chargée d'une bande brune.

---

8 rayons à la membrane branchiale du chétodon forgeron.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du chétodon chili.
12 rayons à chaque pectorale.
18 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque pectorale du chétodon à bandes.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

LE CHÉTODON COCHER [1],

LE CHÉTODON HADJAN,

ET LE CHÉTODON PEINT.

Les eaux de l'Arabie nourrissent ces trois chétodons. On doit remarquer les quatre bandes transversales rousses qui s'étendent sur la tête du premier, la bande noire qui passe sur ses yeux, la bordure noire de l'extrémité de sa dorsale, les raies blanches, jaunâtres et noires de sa nageoire de l'anus, et les nuances rousses de sa caudale [2];

La bande noirâtre qui s'étend sur l'œil de l'hadjan, la couleur verdâtre de ses pectorales, le blanc de ses thoracines, le brun de ses nageoires de l'anus et du dos, ainsi que le noir de sa caudale, dont l'extrémité est très-transparente [3];

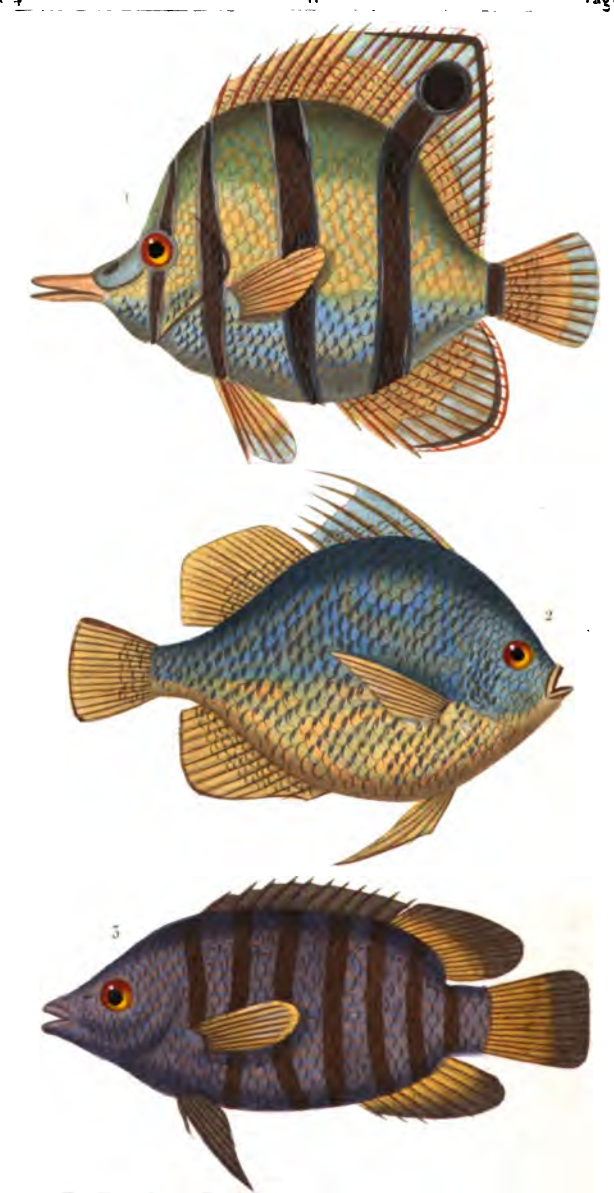
---

[1] Le nom de *cocher*, donné à ce chétodon, vient du filament très-long et semblable à un fouet délié, que l'on voit à sa dorsale.

[2] Les individus de cette espèce que Commerson a vus au milieu des rochers de l'île de France différoient peu de ceux que Forskael a observés en Arabie.

[3] 6 rayons à la membrane branchiale du chétodon cocher.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

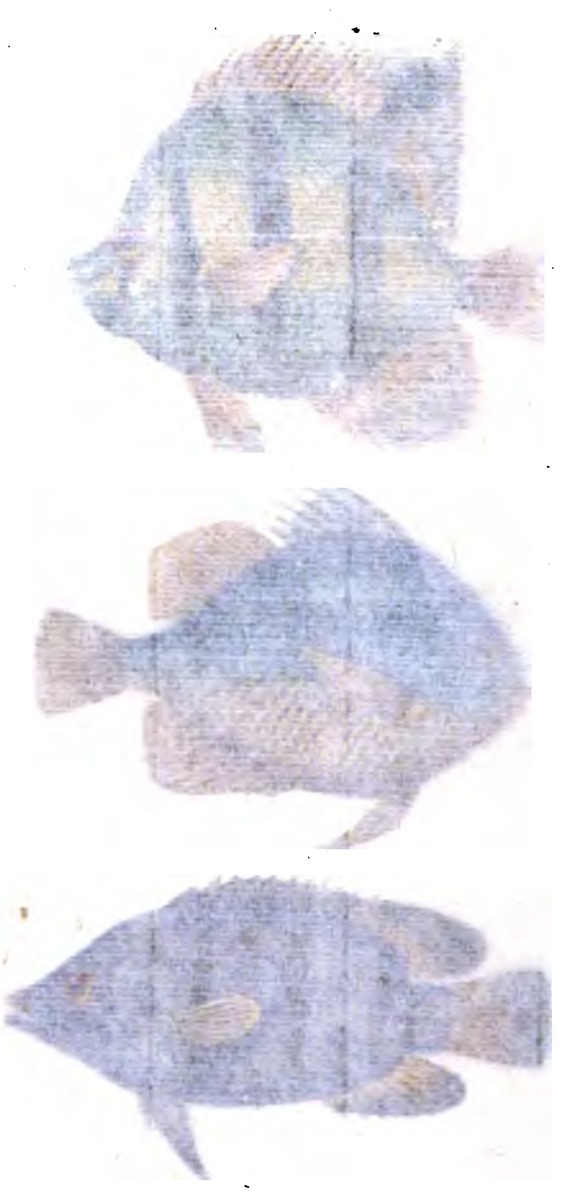
6 rayons à la membrane branchiale du chétodon hadjan.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.



Prêtre pinx. *Plée fils Sculp.*

1. Le Chetodon museau-alongé... Page 299
2. Le Chétodon orbe............ 303.
3. Le Chétodon surate .... 306.

[illegible] *fisch*, *spritzfisch*, *schutze*, par les Allemands ; *spuyt-visch*, par les Hollandais; *nos-klippare*, par les Suédois.



Prêtre pinx.

1. Le Chétodon museau-alongé.. Page 299
2. Le Chétodon orbe.................. 303
3. Le Chétodon surate ....306.

Et enfin les cinq bandes transversales et jaunes du chétodon peint, la bande noire, le croissant doré et la bordure brune de sa nageoire de la queue, l'autre bande également noire qui passe sur chacun de ses yeux, et le noir de sa nageoire du dos.

LE CHÉTODON MUSEAU-ALLONGÉ[1].

Ce poisson est d'autant plus beau à voir, que ses bandes et sa grande tache bordée de blanc sont placées sur un fond mêlé d'or et d'argent, dont les nuances se marient avec plus de vingt raies longitudinales très-étroites et brunes, qui rendent leurs reflets encore plus brillans : mais il est encore plus curieux à observer lorsqu'il vit sans contrainte et sans crainte, dans les mers de l'Inde, qu'il paroît préférer. Il se tient le plus souvent auprès de l'embouchure des rivières, ou à une petite distance des rivages, et particulièrement dans les endroits où l'eau n'est pas profonde. Il se nourrit d'insectes, et surtout de ceux que l'on peut trouver sur les plantes marines qui s'élèvent au-dessus de la surface de la mer. Il emploie pour les saisir une manœuvre remarquable qui dépend de la forme très-allongée de son museau, et qu'au reste on retrouve, avec plus ou moins de différences, parmi les habitudes du spare insidiateur, du chétodon soufflet, et de quelques autres poissons dont le museau est très-long, très-étroit, et presque cylindrique, comme celui de l'animal que nous décrivons. Lorsqu'il aperçoit un insecte dont il désire de faire sa proie, et

---

6 rayons à la membrane branchiale du chétodon peint.

16 rayons à chaque pectorale.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

17 rayons à la nageoire de la queue.

[1] *Schnabel fisch*, *rüssel fisch*, *spritz fisch*, *schütze*, par les Allemands; *spuyt-visch*, par les Hollandais; *nos-klippare*, par les Suédois.

Les deux pièces de chaque opercule, les écailles distribuées sur la base de la dorsale, de la caudale et de l'anale, l'iris blanc et bordé à l'intérieur de jaune, et le brun foncé ou le noir de l'extrémité de toutes les nageoires du zèbre que l'on trouve dans les Indes orientales, que Duhamel a reçu d'Amérique, et dont la chair est très-agréable au goût;

La bande transversale et brune de la nageoire de la queue, l'extrémité noirâtre de la dorsale et de l'anale, et le vert des opercules, ainsi que des rayons aiguillonnés de la nageoire du dos, des thoracines et de la nageoire de l'anus du céthodon bridé qui vit dans la mer de la Jamaïque, dont le corps et la queue sont très-comprimés, qui, parvenant à peine à la longueur d'un décimètre, est fréquemment la proie des poissons grands et voraces, et dont Seba, Linné, Duhamel et Bloch nous ont transmis la figure;

---

5 rayons à la membrane branchiale du chétodon bridé.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du chétodon vespertilion.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du chétodon œillé.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 4 ou 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque pectorale du chétodon huit-bandes.
1 rayon aiguillonné et 6 rayons articulés à chaque thoracine.
12 rayons à la caudale.

4 rayons à la membrane branchiale du chétodon collier.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

L'orifice unique de chaque narine, la petitesse des écailles répandues sur le corps, la queue, la base de la dorsale, de la caudale et de l'anale, et la couleur verdâtre du vespertilion que l'on a envoyé du Japon au professeur Bloch, et dont on a reconnu cependant un individu parmi les poissons fossiles du mont Bolca, près de Vérone [1];

Les écailles de la base, et la couleur jaunâtre des nageoires dorsale, caudale et anale, la bande transversale étroite et noire que l'on voit sur la tête, et les teintes dorées et argentées du chétodon oeillé des Grandes-Indes;

Les écailles qui revêtent la plus grande partie des nageoires du dos, de la queue et de l'anus, la bordure brune de l'anale et de la dorsale, et les nuances violettes du chétodon huit-bandes, dont les Indes orientales sont la patrie;

Et enfin le tégument écailleux d'une très-grande portion de la nageoire du dos, de celle de l'anus et de celle de la queue, le bleu du dos, le brun de la tête, le jaunâtre de presque toutes les nageoires, l'arc foncé de la caudale et la bordure jaune de la dorsale du chétodon collier que l'on a pêché au Japon.

---

[1] Consultez l'ouvrage que nous devons aux lumières du comte de Gazola, et qui est intitulé *Ichthyolithologia Veronensis, etc.* Consultez aussi notre Discours sur la durée des espèces.

LE CHÉTODON TEÏRA [1],

LE CHÉTODON SURATE,

LE CHÉTODON CHINOIS, LE CHÉTODON KLEIN, LE CHÉTODON BIMACULÉ, LE CHÉTODON GALLINE, ET LE CHÉTODON TROIS-BANDES.

Le teïra est nommé *daakar* par les Arabes, lorsqu'il est grand et vieux; et c'est ce qui a fait naître l'erreur d'un savant naturaliste qui a fait deux espèces distinctes du daakar et du teïra. Le teïra de Gmelin, et le chétodon à grandes nageoires décrit par cet habile professeur, ne forment non plus qu'un même poisson. Ce thoracin vit dans les eaux des Grandes-Indes et dans celles d'Arabie. Il y parvient, suivant Forskael, à la grandeur de plus d'un mètre et un quart; il y vit des petits animaux qui construisent les coraux ou les madrépores, ou de ceux qui habitent les coquilles. Sa chair est très-bonne à manger; et on le prend non-seulement au filet, mais encore à l'hameçon.

Le corps du teïra est très-mince et très-élevé; la ligne latérale très-courbée; la couleur générale blanchâtre; la caudale blanche; et la dorsale jaunâtre, ainsi que le rayon aiguillonné de chaque thoracine.

M. de Gazola a vu un individu de cette espèce parmi les poissons fossiles du Véronais, qu'il a observés et décrits.

---

[1] *Schwarz flosser*, par les Allemands; *breed vinnige klipfisch*, *zee botje*, par les Hollandais; *bokken visch*, par les colons hollandais des Indes orientales; *ikan cambing*, dans les Indes orientales; *teïra*, en Arabie, quand l'animal est jeune; *daakar* (ibid.), lorsque l'animal est vieux.

Le chétodon surate, dont la couleur générale est nuancée de blanc et de violet, a une tache noire au-dessous de chaque pectorale, les thoracines noires avec le rayon aiguillonné d'un beau blanc, les pectorales jaunes, et la dorsale, l'anale et la caudale variées de violet et de jaune, et revêtues à leur base d'un grand nombre de petites écailles[1].

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du chétodon teira.
11 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du chétodon surate.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du chétodon chinois.
10 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du chétodon klein.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du chétodon bimaculé.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du chétodon galline.
18 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

4 rayons à la membrane branchiale du chétodon trois-bandes.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

Le corps et la queue du chinois sont plus allongés que ceux de presque tous les autres chétodons; chaque opercule présente une tache noirâtre, ovale, et bordée de blanc; deux raies très-courtes et très-brunes paroissent entre l'œil et cette tache; la couleur générale est blanchâtre; et un violet mêlé de gris et de jaune s'étend sur les nageoires.

Le klein des Indes orientales a les nageoires d'un jaune doré, et couvertes, en partie, d'écailles très-petites.

La couleur générale du bimaculé est d'un blanc qui tire sur le gris; les pectorales et les thoracines sont rouges; les autres nageoires sont jaunes; leur extrémité est grise; et une lame triangulaire et écailleuse est située sur la base de chaque thoracine.

La galline a été observée par Commerson, qui l'a vue en septembre 1769, dans le marché de l'île Maurice, où on la comptoit parmi les poissons les plus agréables au goût. Sa longueur ordinaire est d'un demi-mètre; la nuque est très-élevée; les dents menues, flexibles et mobiles, qui garnissent les deux mâchoires, sont très-nombreuses et placées sur plusieurs rangs; le palais, est lisse; la mâchoire supérieure moins avancée que l'inférieure, mais un peu extensible. On n'aperçoit point de petites écailles sur les pièces qui composent chaque opercule; mais on en voit sur une grande partie de la surface des nageoires du dos, de la queue et de l'anus. L'intérieurde la bouche est très-noir.

Le célèbre Mungo Park a fait connoître le chétodon trois-bandes. Ce poisson, de Sumatra, ne parvient ordinairement qu'à la longueur d'un décimètre; l'ouverture de sa bouche est très-petite; deux pièces forment chaque opercule; la ligne latérale est interrompue; ses nageoires sont jaunes; il se plaît parmi les coraux.

CENT TRENTIÈME GENRE.

LES ACANTHINIONS.

Les dents petites, flexibles et mobiles; le corps et la queue très-comprimés; de petites écailles sur la dorsale, ou sur d'autres nageoires, ou la hauteur du corps supérieure ou du moins égale à sa longueur; l'ouverture de la bouche petite; le museau plus ou moins avancé; une seule nageoire dorsale; plus de deux aiguillons dénués ou presque dénués de membrane, au-devant de la nageoire du dos.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. L'ACANTHINION RHOMBOÏDE.	Dix-sept rayons à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la nageoire de l'anus; la dorsale et l'anale en forme de faux; les premiers rayons de ces deux nageoires, assez longs pour parvenir au-dessus et au-dessous de la base de la caudale; la ligne latérale courbe; la couleur générale verte; cinq aiguillons au-devant de la nageoire du dos.
2. L'ACANTHION BLEU.	Seize rayons à la dorsale; dix-huit rayons à la nageoire de l'anus; la dorsale et l'anale en forme de faux; les premiers rayons de ces deux nageoires, assez longs pour atteindre presque au-dessus et au-dessous de l'extrémité de la caudale; la ligne latérale presque droite; la couleur générale bleue; cinq aiguillons au-devant de la nageoire du dos.
3. L'ACANTHINION ORBICULAIRE.	Trente-six rayons à la nageoire du dos; vingt-six à celle de l'anus; trois aiguillons cachés sous la peau, au-devant de la dorsale.

L'ACANTHINION RHOMBOÏDE,

L'ACANTHINION BLEU,

ET L'ACANTHINION ORBICULAIRE.

Le nom d'*acanthinion* [1] désigne le principal caractère qui sépare des chétodons proprement dits les trois poissons dont nous allons parler : cette dénomination indique les aiguillons placés sur le derrière de leur tête, et par conséquent au-devant de leur nageoire dorsale. Ces thoracins ont le dos très-élevé et l'anus très-abaissé au-dessous de la ligne droite que l'on pourroit tirer de leur museau à l'extrémité de leur queue ; et comme le point le plus saillant du dos et celui de la partie inférieure présentent un angle dans le premier de ces animaux, qui d'ailleurs est très-comprimé, chacun de ses côtés ressemble à un grand losange ; et de cette figure vient le nom spécifique de *rhomboïde*, qui lui a été donné par Bloch.

Ce poisson est très-beau à voir : un vert très-gai règne sur sa partie supérieure, une couleur d'argent très-éclatante sur ses côtés, et une couleur d'or très-brillante sur son ventre et le dessous de sa queue ; cet or et cet argent sont relevés par trois bandes transversales, vertes, triangulaires, et qui se réunissent par le haut avec le vert du dos et de la nuque ; les pectorales et les thoracines sont jaunes à leur base, et violettes à leur extrémité ; le vert domine sur la dorsale, la caudale et l'anale, dont la base est peinte en jaune ou en blanc.

La grandeur de cet acanthinion est souvent considérable ; chacune de ses narines a deux orifices ; sa caudale est très-étendue et

[1] Ακανθα, en grec, signifie *aiguillon* ; et ινιον, *occiput*.

très-fourchue. C'est dans les eaux de l'Amérique qu'il vit et qu'il a été observé par Plumier.

Ce même naturaliste a aussi décrit le premier l'acanthinion bleu, qui habite, comme le rhomboïde, dans les eaux américaines, et qui y parvient à une longueur de douze décimètres. La chair de ce poisson étant blanche et très-bonne au goût, ce thoracin peut fournir une nourriture aussi agréable qu'abondante.

Chacune de ses narines a deux orifices. Ses thoracines sont très-petites; mais sa dorsale, son anale et sa caudale, quoique très-fourchue, présentent une grande surface. L'anale ne renferme aucun rayon aiguillonné. Toutes sont d'un bleu plus ou moins foncé, et, excepté la caudale, ont du jaune à la base. Chaque côté de l'animal, dont la partie inférieure est argentée, montre cinq ou six bandes transversales, noires, courtes, inégales et très-étroites.

Les dents flexibles, mobiles et très-petites de l'orbiculaire sont placées sur plusieurs rangs, et celles du rang extérieur sont divisées en trois à leur sommet. De petites écailles recouvrent les opercules, et la base de la dorsale, de l'anale et de la caudale, qui sont épaisses et charnues; celles qui revêtent le corps et la queue sont lisses et arrondies. La couleur générale de l'orbiculaire est brune; il est parsemé de points noirs; des teintes jaunâtres paroissent sur la queue, sur les pectorales, et sur les thoracines, où elles se mêlent à des nuances vertes. Les rivages garnis de rochers, de l'Arabie, sont la patrie de cet acanthinion [1].

---

[1] 8 rayons à chaque pectorale de l'acanthinion rhomboïde.
6 rayons à chaque thoracine.
26 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à chaque pectorale de l'acanthinion bleu.
6 rayons à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'acanthinion orbiculaire.
16 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

CENT TRENTE-UNIÈME GENRE.

LES CHÉTODIPTÈRES.

Les dents petites, flexibles et mobiles ; le corps et la queue très-comprimés ; de petites écailles sur la dorsale ou sur d'autres nageoires, ou la hauteur du corps supérieure ou du moins égale à sa longueur ; l'ouverture de la bouche petite ; le museau plus ou moins avancé ; point de dentelure ni de piquans aux opercules ; deux nageoires dorsales.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE CHÉTODIPTÈRE PLUMIER.	Cinq rayons aiguillonnés à la première dorsale ; trente-quatre rayons articulés à la seconde ; deux rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à celle de l'anus ; la tête dénuée de petites écailles ; la caudale en croissant.

LE CHÉTODIPTÈRE PLUMIER.

La hauteur de ce poisson est presque égale à sa longueur totale; et chacun de ses côtés présente la figure d'un losange. Chaque narine n'a qu'un orifice. La seconde nageoire du dos et celle de l'anus sont conformées comme une faux, d'une manière d'autant plus remarquable, que leurs premiers rayons sont assez longs pour dépasser la caudale. La couleur générale de l'animal est d'un vert mêlé de jaune, sur lequel s'étendent, à droite et à gauche, six bandes transversales, étroites, régulières, presque égales les unes aux autres, et d'un vert assez foncé. Plumier a vu ce chétodiptère [1] dans les eaux des Indes occidentales, où il aime à se tenir au-dessus des fonds pierreux [2].

[1] Le nom générique *chétodiptère* est composé, par contraction, de *chétodon*, et de *diptère* qui désigne les deux nageoires du dos.

[2] 4 rayons à la membrane branchiale du chétodiptère plumier.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
22 rayons à la nageoire de la queue.

CENT TRENTE-DEUXIÈME GENRE.

LES POMACENTRES.

Les dents petites, flexibles et mobiles; le corps et la queue très-comprimés; de petites écailles sur la dorsale ou sur d'autres nageoires, ou la hauteur du corps supérieure ou du moins égale à sa longueur; l'ouverture de la bouche petite; le museau plus ou moins avancé; une dentelure et point de longs piquans aux opercules; une seule nageoire dorsale.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE POMACENTRE PAON.	Quatorze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la couleur générale d'un jaune foncé; un grand nombre de taches bleues, petites et irrégulières.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. LE POMACENTRE ENNÉADACTYLE.	Dix rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et sept rayons articulés à l'anale ; un rayon aiguillonné et huit rayons articulés à chaque thoracine.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie, et sans échancrure.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. LE POMACENTRE BURDI.	Neuf rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; deux dents grandes et crochues à chaque mâchoire; un grand nombre de taches bleues.
4. LE POMACENTRE SYMMAN.	Onze rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; un grand nombre de taches blanches, ou brunes, ou jaunâtres.
5. LE POMACENTRE FILAMENT.	Treize rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; un filament très-long, et une tache grande, ovale, noire et bordée de blanc à la nageoire du dos.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
6. Le pomacentre faucille.	Douze rayons aiguillonnés et vingt-cinq rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; la nuque très-relevée ; le museau avancé et un peu en forme de tube ; deux bandes noires, ayant la figure d'une faucille, bordées de blanc du côté de la tête, et placées transversalement sur la nageoire dorsale et sur le dos du poisson.
7. Le pomacentre croissant.	Douze rayons aiguillonnés et vingt-cinq rayons articulés à la nageoire du dos ; trois rayons aiguillonnés et dix-huit rayons à l'anale ; la couleur générale d'un vert mêlé de jaune et de brun ; une tache noire et en forme de croissant sur chaque œil ; une autre tache noire placée obliquement depuis le haut de l'ouverture branchiale jusque vers le milieu du dos, et renfermée entre deux raies dorées.

LE POMACENTRE PAON,

ET LE POMACENTRE ENNÉADACTYLE.

Ce nom de *paon*, en rappelant les belles contrées des Indes orientales, d'où les voyageurs ont apporté dans l'Asie mineure et ensuite dans la Grèce l'oiseau que la mythologie consacra à Junon, et dont la philosophie fit l'emblème de la vanité, retrace aussi les couleurs brillantes contrastées ou fondues avec tant de variété et de magnificence sur les plumes soyeuses de cet oiseau privilégié. Ce deuble souvenir a engagé sans doute le célèbre Bloch à donner au poisson que nous allons décrire, le nom de *paon* que nous lui conservons. Ce pomacentre vit en effet dans les eaux des Grandes-Indes, et ses nuances sont dignes d'être comparées à celles de l'oiseau que les poëtes ont attelé au char de la reine des cieux. Ce n'est pas que ces teintes soient aussi diversifiées qu'on pourroit le croire d'après le nom de *paon*. En effet, elles se réduisent à un jaune plus ou moins foncé qui fait le fond, et à des raies ou taches bleues qui composent la broderie : mais ce jaune a par lui-même l'éclat de l'or ; et ce bleu distribué en petits rubans transversaux ou en gouttes irrégulières sur la tête, le corps, la queue et les nageoires de l'animal, offre des compartimens des plus gracieux, au milieu desquels on croit apercevoir un grand nombre de petits yeux analognes à ceux de la queue du paon. D'ailleurs toutes ces couleurs sont très-mobiles ; et pour peu que le poisson se livre à quelques évolutions auprès de la surface des eaux et sous un soleil sans nuages, on les voit se mêler à des reflets qui, paroissant et disparoissant avec la rapidité de l'éclair, dont ils ont, pour ainsi dire, l'éclat éblouissant, réfléchissent tous les tons de l'iris, chatoient avec une merveilleuse variété, et ne laissent désirer, dans la parure du pomacentre, ni la magnificence que donne un

grand nombre de couleurs, ni le charme que peut faire naître la diversité des images successives.

Au reste, l'ensemble du paon est plus allongé que celui de presque tous les poissons de son genre; chacune de ses narines n'a qu'un orifice; sa ligne latérale est interrompue; et un appendice très-dur, triangulaire et allongé, est placé à côté de chaque thoracine.

Le pomacentre[1] ennéadactyle a le corps allongé; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; la ligne latérale très-courbe jusque vers l'extrémité de la queue, où elle est très-droite; une rangée d'écailles plus petites que celles du dos, le long de cette même ligne latérale; les écailles du dos et des côtés, grandes, arrondies et ciliées; presque tous les rayons aiguillonnés de la dorsale et de la nageoire de l'anus, aplatis, longs et très-forts. L'individu de cette espèce que nous avons décrit faisoit partie de la collection de poissons secs donnée à la France, avec d'autres collections d'histoire naturelle, par la république batave[2].

---

[1] *Pomacentre* désigne la dentelure de l'opercule, πωμα, en grec, signifiant *opercule*, et κεντρον, *pointe* ou *piquant*.

[2] 4 rayons à la membrane branchiale du pomacentre paon.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

18 rayons à chaque pectorale du pomacentre ennéadactyle.
17 rayons à la caudale.

LE POMACENTRE BURDI,

LE POMACENTRE SYMMAN,

LE POMACENTRE FILAMENT, LE POMACENTRE FAUCILLE,

ET LE POMACENTRE CROISSANT.

Nous allons indiquer quelques particularités relatives à ces cinq pomacentres.

Les eaux de la mer d'Arabie nourrissent les deux premiers, que Forskael a vus parmi les coraux qui bordent les rivages de cette mer.

La couleur générale du burdi est écarlate : mais, dans plusieurs individus de cette espèce, elle est brune ou d'un rouge vif; et cette différence a paru assez constante à Forskael, pour qu'il admît dant l'espèce du burdi deux variétés permanentes reconnues d'ailleurs par les Arabes, qui nomment la première *belah*, et la seconde *nagen*. Les taches bleues de l'une ou de l'autre de ces deux variétés sont bordées quelquefois d'un brun foncé; ce qui leur donne quelque ressemblance avec une prunelle entourée de son iris.

Les burdis ont presque tous au-dessus des yeux une tache composée de deux lignes qui, par leur position, représentent la lettre V. Leurs lèvres sont épaisses; la supérieure est extensible, mais plus courte que l'inférieure. Chaque narine n'a qu'un orifice, et cette ouverture est tubulée; les écailles sont petites, striées et arrondies. La chair de ces poissons est agréable au goût.

Le symman a de très-grands rapports avec le burdi : il est

ordinairement d'un gris brun; Forskael a regardé comme une variété constante les individus de cette espèce dont la couleur générale est bleuâtre avec des taches bleues, et comme une seconde variété ceux qui montrent des taches d'un brun jaunâtre sur un fond d'un gris blanchâtre.

Une sorte de bandeau noir bordé de blanc décore la tête du pomacentre filament, et passe sur chaque œil; des raies rouges traversent en différens sens les côtés de l'animal, dont la couleur générale est jaune; une raie noire borde l'extrémité de la caudale, de la nageoire du dos, et de celle de l'anus, qui sont couvertes presque en entier de petites écailles; le corps et la queue sont garnis d'écailles un peu plus grandes que ces dernières, et, de plus, dentelées et très-fortes.

La faucille n'a qu'un orifice à chaque narine. Sa tête, ses opercules, et ses nageoires du dos, de la queue et de l'anus, sont revêtus de petites écailles; celles qui couvrent le corps et la queue sont grandes, dures, dentelées, et fortement attachées à la peau. Un appendice écailleux, allongé et triangulaire, est placé auprès de chaque thoracine, ainsi que sur le poisson précédent. La couleur générale est blanchâtre, et diversifiée par une bande noire et bordée de blanc qui passe sur chaque œil, par une bande semblable qui traverse la queue, par une raie noire, large ou étroite, qui termine la caudale, la dorsale, l'anale et les opercules, par dix ou onze bandes transversales, courbes, étroites et brunes, qui règnent sur chaque côté de l'animal, et enfin par un petit liséré noir que présentent un grand nombre d'écailles.

Ce thoracin habite auprès de la côte de Coromandel.

Nous avons donné le nom de *croissant* à un autre pomacentre dont nous avons trouvé la description dans les manuscrits de Commerson. Il montre une tache noire de chaque côté de la queue, une bande transversale noire sur la caudale, une raie noire à l'extrémité de la dorsale et de l'anale, quelques raies longitudinales pourprées et placées sur le ventre, un iris verdâtre bordé de noir à l'extérieur et d'or à l'intérieur, une nuque élevée, un museau avancé, une lèvre supérieure extensible et plus courte que l'inférieure, une langue très-petite, un appendice membraneux et pointu à la seconde pièce de chaque opercule et un autre appendice écailleux et allongé à côté de chaque tho-

thoracine [1]. Nous n'avons rien trouvé, dans les manuscrits de Commerson, de relatif à la forme de la caudale. Si, contre notre présomption, cette nageoire est échancrée, le *croissant* doit être placé dans le premier sous-genre des *pomacentres*.

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du pomacentre burdi.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du pomacentre symman.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du pomacentre filament.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du pomacentre faucille.
15 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du pomacentre croissant.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

CENT TRENTE-QUATRIÈME GENRE.

LES POMACANTHES.

Les dents petites, flexibles et mobiles; le corps et la queue très-comprimés; de petites écailles sur la dorsale ou sur d'autres nageoires, ou la hauteur du corps supérieure ou du moins égale à sa longueur; l'ouverture de la bouche petite; le museau plus ou moins avancé; un ou plusieurs longs piquans et point de dentelure aux opercules; une seule nageoire dorsale.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE POMACANTHE GRISON.	Deux rayons aiguillonnés et quarante-quatre rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et trente-trois rayons articulés à celle de l'anus; le troisième rayon de la dorsale très-long; la couleur générale grise.
2. LE POMACANTHE SALE.	Treize rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la couleur générale d'un gris sale; quatre bandes transversales, larges, et d'une nuance pâle.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie, sans échancrure.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. Le pomacanthe arqué.	Neuf rayons aiguillonnés et trente-quatre rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; cinq bandes transversales, blanches et arquées.
4. Le pomacanthe doré.	Douze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la couleur générale éclatante et dorée.
5. Le pomacanthe paru.	Douze rayons aiguillonnés à la nageoire du dos; cinq rayons aiguillonnés à celle de l'anus; la caudale arrondie; presque toute la surface de l'animal d'un noir mêlé de nuances dorées.
6. Le pomacanthe asfur.	Douze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; les écailles très-grandes, et légèrement dentelées; la couleur générale noire ou bleuâtre.
7. Le pomacanthe jaunâtre.	Six rayons aiguillonnés à la nageoire du dos; la caudale arrondie; la dorsale étendue depuis la nuque jusqu'à la caudale; la ligne latérale droite; la couleur générale relevée par des bandes jaunes.

LE POMACANTHE GRISON,

ET LE POMACANTHE SALE.

Une double dentelure à la base des deux longs piquans du grison, et quelques raies noirâtres sur chaque côté de ce poisson, qui vit dans l'Amérique méridionale;

Deux piquans à chaque opercule du pomacanthe sale; des écailles larges, membraneuses à leur bord, et un peu crénelées; la dorsale et l'anale arrondies du côté de la caudale, qui est jaunâtre et distinguée par une tache noire; la couleur brune ou grisâtre des autres nageoires de ce thoracin, que Forskael a vu parmi les coraux des rivages de l'Arabie, et dont la chair est très-agréable au goût :

Tels sont les traits nécessaires pour compléter la description des deux premières espèces du genre que nous examinons [1].

---

[1] 17 rayons à chaque pectorale du pomacanthe grison.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du pomacanthe sale.
19 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la caudale.







1. Le Pomacanthe grison....... Page 326.
2. Le Pomacanthe arqué............ 327.
3. L'Holocanthe tricolor............ 334.

UNE d
grison,
qui vit
Deu:
écailles
la dor
nâtre
grisât
parm:
très-a
Te
des d

———

1)

...e pinx

Plee fils Sculp

1. Le Pomacanthe grison....... Page 326.

2. Le Pomacanthe arqué............ 327.

3. L'Holocanthe tricolor.......... 334.

LE POMACANTHE ARQUÉ[1],

LE POMACANTHE DORÉ,

LE POMACANTHE PARU[2], LE POMACANTHE ASFUR, ET LE POMACANTHE JAUNATRE.

Dans les mers du Brésil vit le pomacanthe arqué, dont la couleur générale, mêlée de brun, de noir et de doré, renvoie, pour ainsi dire, des reflets soyeux, et fait ressortir les cinq bandes transversales et blanches de manière à faire paroître l'animal revêtu de velours et orné de lames d'argent. La première de ces bandes éclatantes et arquées entoure l'ouverture de la bouche; et l'extrémité de la caudale, qui est aussi d'un blanc très-pur, représente comme un sixième ruban argenté. Des points blancs marquent la ligne latérale. Les yeux sont placés très-près du commencement de la nageoire du dos, qui est un peu triangulaire, ainsi que celle de l'anus. Une partie de la circonférence de chaque écaille montre une dentelure profonde.

La patrie de ce beau poisson est très-voisine de celle du doré, que l'on trouve dans la mer des Antilles, et dont la parure est encore plus magnifique que celle de l'arqué. L'extrémité de toutes les nageoires du pomacanthe doré resplendit d'un vert d'émeraude, qui se fond par des teintes très-variées avec l'or dont brille presque toute la surface du poisson; et ce mélange est d'autant plus agréable à l'œil, que ces nageoires sont très-grandes, surtout celles du dos et de l'anus, qui de plus se prolon-

---

[1] *Bogen fisch* par les Allemands; *bugt klippare*, par les Suédois; *arc fish*, par les Anglais; *guaperra*, au Brésil.

[2] *Variegated angel fish*, à la Jamaïque; *schwarzer klipfisch*, par les Allemands.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. L'HOLACANTHE ATAJA.	Huit rayons aiguillonnés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; le dessus de la tête et chaque écaille hérissés de petites épines; la première et la troisième pièce de chaque opercule dentelées; la seconde armée de trois piquans; la couleur générale d'un rouge obscur; huit raies longitudinales et d'un rouge plus ou moins foncé, de chaque côté de l'animal.
3. L'HOLACANTHE LAMARCK.	Quinze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à l'anale le piquant de la première pièce de chaque opercule très-long, et renfermé en partie dans une sorte de demi-gaîne; les écailles arrondies, striées et dentelées; la caudale en croissant; la couleur générale d'un jaune doré; trois raies longitudinales de chaque côté du poisson.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie, sans échancrure.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
4. L'HOLACANTHE ANNEAU.	Quatorze rayons aiguillonnés et vingt-sept rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt-cinq rayons articulés à celle de l'anus; la caudale presque recti-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
4. L'HOLACANTHE ANNEAU.	ligne; la couleur générale brunâtre; six raies longitudinales et courbes d'un bleu clair; un anneau de la même couleur au-dessus de chaque opercule.
5. L'HOLACANTHE CILIER.	Quatorze rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; chaque écaille chargée de stries longitudinales qui se terminent par des filamens semblables à des cils; la couleur générale grise; un anneau noir au-devant de la nageoire du dos.
6. L'HOLACANTHE EMPEREUR.	Quatorze rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la couleur générale jaune; vingt-quatre ou vingt-cinq raies longitudinales, un peu obliques et bleues.
7. L'HOLACANTHE DUC.	Quatorze rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la nageoire du dos; sept rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; deux orifices à chaque narine; la couleur générale blanchâtre; huit ou neuf bandes transversales, bleues et bordées de brun.
8. L'HOLACANTHE BICOLOR.	Quinze rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et quinze rayons

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
8. L'HOLACANTHE BICOLOR.	articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la partie antérieure de l'animal, l'extrémité de la queue et la caudale blanches; presque tout le reste de la surface du poisson d'un violet mêlé de rouge et de brun.
9. L'HOLACANTHE MULAT.	Douze rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix-huit rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la couleur générale d'un brun noirâtre; la tête, la poitrine et la caudale blanches ou blanchâtres; une bande transversale noirâtre au-dessus de chaque œil.
10. L'HOLACANTHE ARUSET.	Douze rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la couleur générale grise; des bandes bleues et transversales; une bande transversale et dorée, vers le milieu de la longueur totale de l'animal.
11. L'HOLACANTHE DEUX-PIQUANS.	Dix rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; deux piquans auprès de chaque œil; la couleur générale bleue trois bandes transversales rouges, très-étroites et très-éloignées l'une de l'autre.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
12. L'HOLACANTHE GÉOMÉTRIQUE.	Quatorze rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la nageoire de l'anus; trois rayons à la membrane branchiale; la caudale arrondie; plusieurs cercles concentriques et blancs auprès de l'extrémité de la queue; d'autres cercles également blancs sur les nageoires de l'anus et du dos.
13. L'HOLACANTHE JAUNE ET NOIR.	Douze rayons aiguillonnés et vingt-deux rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix-neuf rayons articulés à l'anale; trois rayons à la membrane branchiale; la caudale arrondie; la couleur générale jaunâtre; sept bandes noires et très-courbes de chaque côté de l'animal.

L'HOLACANTHE TRICOLOR[1],

L'HOLACANTHE ATAJA,

ET L'HOLACANTHE LAMARCK.

Des trois couleurs que présente le premier de ces holacanthes, le rouge et le jaune resplendissent comme des rangs de rubis ou de grenats pressés les uns contre les autres sur une étoffe d'or; et le noir, par son intensité et ses reflets soyeux, ressemble à un velours noir placé à côté d'un drap d'or pour le faire ressortir. Indépendamment des distributions de ces trois nuances, que le tableau générique indique, une raie noire entoure l'ouverture de la bouche; et le grand piquant que l'on remarque à la première pièce de chaque opercule est peint d'un rouge vif[2].

---

[1] *Acaraune*, au Brésil.

[2] 6 rayons à la membrane branchiale de l'holacanthe tricolor.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

8 rayons à la membrane branchiale de l'holacanthe ataja.
19 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holacanthe lamarck.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale, dont le premier et le dernier rayon sont très-allongés.

Ce beau poisson, dont le prince Maurice de Nassau a laissé un dessin fidèle, et Duhamel une figure assez imparfaite, se trouve dans la mer du Brésil, ainsi qu'auprès de Cuba et de la Guadeloupe.

Les orifices de ses narines sont doubles ; son dos est caréné ; sa forme générale allongée ; et ses nageoires du dos et de l'anus sont si couvertes d'écailles, qu'elles n'ont presque pas de flexibilité.

L'ataja, dont la mer d'Arabie est la patrie, a chacun de ses yeux entouré d'une sorte de cercle de substance dure, dentelé, et garni d'aiguillons ; sa lèvre supérieure est extensible ; deux raies rouges s'étendent sur la dorsale ; ses thoracines sont blanches sur leur bord intérieur. La caudale est jaunâtre dans son milieu ; peut-être ne présente-t-elle pas d'échancrure : si cette nageoire n'en montre pas, l'ataja devroit être inscrit parmi les holacanthes du second sous-genre.

Nous dédions à notre savant confrère M. Lamarck, professeur d'histoire naturelle au Jardin des plantes, et membre de l'Institut, le troisième des holacanthes dont il est question dans cet article. Ce poisson a la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, et de très-petites taches noires sur la nageoire de la queue. Un individu de cette espèce, que les naturalistes ne connoissent pas encore, faisoit partie de la collection hollandaise acquise par la France.

L'HOLACANTHE ANNEAU[1],

L'HOLACANTHE CILIER,

L'HOLACANTHE EMPEREUR[2], L'HOLACANTHE DUC[3], L'HOLACANTHE BICOLOR[4], L'HOLACANTHE MULAT, L'HOLACANTHE ARUSET, L'HOLACANTHE DEUX-PIQUANS, L'HOLACANTHE GÉOMÉTRIQUE, ET L'HOLACANTHE JAUNE ET NOIR.

On a pêché dans les Indes orientales l'holacanthe anneau, dont la chair est très-tendre. Chacune de ses narines a deux orifices. Ses pectorales, ses thoracines et sa caudale sont blanches; sa dorsale est noirâtre; et son anale noire avec une bordure bleue.

Le cilier se nourrit de petits crabes; son estomac est grand; son canal intestinal très-long, et plusieurs fois recourbé; son foie divisé en deux lobes; et sa vessie natatoire forte, et attachée aux deux côtés de l'animal. Ce poisson a d'ailleurs deux ouver-

---

[1] *Douwing marquis, cambodische pampus-visch*, par les Hollandais; *ikan pampus cambodia, ikan batoe jang, aboe, aboe betina*, aux Indes orientales.

[2] *Guingam*, dans les Indes orientales.

[3] *Ikan sengadji molukko*, dans les Indes orientales; *molukische hertog*, dans les colonies hollandaises des Grandes-Indes.

[4] *Acarauna du Brésil*, par des Français; *groene koelar, twee kleurige klipvisch, color sousounam*, par des Hollandais; *ikan koelar, ekorkouning* dans les les Indes orientales.

tures à chaque narine ; un grand piquant et deux petits aiguillons à chaque opercule; et presque toutes les nageoires bordées de brun.

L'holacanthe empereur vit dans la mer du Japon ; sa chair est souvent beaucoup plus grasse que celle de nos saumons ; son goût est très-agréable : les habitans de plusieurs contrées des Indes orientales assurent même que sa saveur est préférable à celle de tous les poissons que l'on trouve dans les mêmes eaux que cet holacanthe ; et il se vend d'autant plus cher, qu'il est très-rare. Il est d'ailleurs remarquable par la vivacité de ses couleurs et la beauté de leurs distributions. On croiroit voir de beaux saphirs arrangés avec goût et brillant d'un doux éclat, sur des lames d'or très-polies ; une teinte d'azur entoure chaque œil, borde chaque pièce des opercules, et colore le long piquant dont chacun de ces opercules est armé. On compte deux orifices à l'une et à l'autre des deux narines. La dorsale ainsi que l'anale sont couvertes d'un si grand nombre d'écailles presque semblables à celles de la tête, du corps et de la queue, qu'elles présentent une épaisseur et surtout une roideur très-grandes ; ces deux nageoires sont de plus arrondies par-derrière.

Le duc a la même patrie que l'empereur. Des raies bleues sont placées autour de chaque œil, ainsi que sur la nageoire de l'anus, et une bordure azurée paroît à l'extrémité de la nageoire du dos.

Les deux Indes nourrissent le bicolor, dont le nom indique le nombre des couleurs qui composent sa parure. L'argent et le pourpre le décorent ; et ces deux nuances, distribuées par grandes places, et opposées l'une à l'autre, presque sans tons intermédiaires, donnent beaucoup d'éclat à sa surface.

Les eaux du Japon sont celles dans lesquelles on a découvert le mulat, qui n'a qu'un orifice à chaque narine, non plus que le bicolor, et dont la dorsale, l'anale, les opercules et la tête sont revêtus de petites écailles.

On doit remarquer sur l'aruset de la mer d'Arabie les écailles striées et dentelées, la dorsale, qui se termine en forme de faux, et la caudale, dont la couleur grise est relevée par des taches jaunes et arrondies.

L'holacanthe deux-piquans a le corps plus allongé que la plupart des autres poissons de son genre ; chaque narine ne présente

qu'un orifice ; la dorsale est échancrée ; les nageoires sont, en général, d'un gris mêlé de jaune. On l'a vu dans les Indes orientales.

Nous avons tiré le nom du géométrique, de la régularité des figures blanches répandues sur sa surface. On peut compter quelquefois de chaque côté de l'animal jusqu'à huit cercles concentriques, dont les quatre intérieurs sont entiers [1] ; six ou sept

---

[1] 16 rayons à chaque pectorale de l'holacanthe anneau.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale de l'holacanthe cilier.
20 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holacanthe empereur.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

16 rayons à la membrane branchiale de l'holacanthe duc.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque pectorale de l'holacanthe bicolor.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale de l'holacanthe mulat.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale de l'holacanthe aruset.
19 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

bandes blanches et sinueuses paroissent d'ailleurs au-dessus de la tête et des opercules ; de petites écailles couvrent les nageoires du dos, de la queue et de l'anus ; et une demi-gaîne membraneuse garnit le dessous du piquant allongé de l'opercule.

Le jaune et noir a la base de sa dorsale, de sa caudale et de son anale, chargée de petites écailles, et la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en-haut [1].

---

4 rayons à la membrane branchiale de l'holacanthe deux-piquans.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

17 rayons à chaque pectorale de l'holacanthe géométrique.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la caudale.

[1] 16 rayons à chaque pectorale de l'holacanthe jaune et noir.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

CENT TRENTE-CINQUIÈME GENRE.

LES ÉNOPLOSES.

Les dents petites, flexibles et mobiles; le corps et la queue très-comprimés; de très-petites écailles sur la dorsale ou sur d'autres nageoires, ou la hauteur du corps supérieure ou du moins égale à sa longueur; l'ouverture de la bouche, petite; le museau plus ou moins avancé; une dentelure et un ou plusieurs piquans à chaque opercule; deux nageoires dorsales.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
L'ÉNOPLOSE WHITE.	Six rayons aiguillonnés à la nageoire du dos; le troisième de ces rayons très-long; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; la lèvre d'en-haut extensible; la poitrine très-grosse; sept bandes transversales d'un noir pourpré très-foncé.

L'ÉNOPLOSE WHITE.

Nous dédions à M. White, chirurgien anglais, ce poisson décrit dans la relation du voyage de cet observateur dans la Nouvelle-Galles méridionale. Le nom générique d'*énoplose*, que nous donnons à ce thoracin, qui vient du mot grec ἔνοπλος (*armé*), désigne la dentelure et les piquans de ses opercules, ainsi que les rayons aiguillonnés de sa première dorsale. La couleur générale

de cet osseux est d'un blanc bleuâtre et argenté; ses nageoires sont presque toutes d'un brun pâle; et la longueur de l'individu, dont on voit la figure dans l'ouvrage de M. White, étoit d'un décimètre ou environ.

CENT TRENTE-SIXIÈME GENRE.

LES GLYPHISODONS.

Les dents crénelées ou découpées; le corps et la queue très-comprimés; de très-petites écailles sur la dorsale ou sur d'autres nageoires, ou la hauteur du corps supérieure ou du moins égale à sa longueur; l'ouverture de la bouche, petite; le museau plus ou moins avancé; une nageoire dorsale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE GLYPHISODON MOUCHARRA.	Treize rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale fourchue; deux orifices à chaque narine; cinq bandes transversales et noires.
2. LE GLYPHISODON KAKITSEL.	Dix-huit rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire du dos; douze rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; un seul orifice à chaque narine.

LE GLYPHISODON MOUCHARRA[1],

ET LE GLYPHISODON KAKAITSEL[2].

Le moucharra vit dans l'ancien et dans le nouveau continent. On le trouve dans les eaux du Brésil, de l'Arabie et des Indes orientales. Il ne quitte guère le fond de la mer. Il y habite au milieu des coraux, et s'y nourrit de petits polypes. Comme il ne parvient ordinairement qu'à une longueur de deux décimètres, qu'il est très-difficile de le prendre à cause de la profondeur de son asile, et que sa chair est dure, coriace, et peu agréable au goût, quoique très-blanche, il est peu recherché par les pêcheurs.

Sa parure n'attire pas d'ailleurs les regards. Sa couleur générale est blanchâtre et terne; et toutes ses nageoires sont d'un gris noirâtre. Il a le corps un peu allongé et épais, l'extrémité de la queue très-basse, la ligne latérale interrompue, de petites écailles sur la base de la caudale, de la dorsale, et de la nageoire de l'anus[3].

---

1 *Gabel schwanz*, par les Allemands; *ær klippare* par les Suédois; *siamze visch*, *loots mannetje*, *lootsmann des hayen*, *groene lootsmann*, par les Hollandais; *jaguaca guare*, au Brésil; *jaqueta*, par les Portugais du Brésil; *ikan siam*, aux Indes orientales; *gate*, *gete*, et *gatgât*, en Arabie.

2 *Kakait-sellei*, au Malabar.

3 6 rayons à la membrane branchiale du glyphisodon moucharra.
18 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la nageoire de la queue.

Le glyphisodon [1] kakaistel ne se plaît pas au milieu de la mer; mais il est, comme le moucharra, commun aux deux continens. On le pêche dans les eaux douces de Surinam, aussi-bien que dans les étangs de la côte de Coromandel. Il y multiplie beaucoup; mais comme il renferme une grande quantité d'arêtes, on dit qu'il n'y a que les Nègres qui en mangent. Chacune de ses écailles brille comme une lame d'or. Une tache grande, ronde, noire, et cinq ou six autres taches très-foncées, sont placées sur chacun de ses côtés.

CENT TRENTE-SEPTIÈME GENRE.

LES ACANTHURES.

Le corps et la queue très-comprimés; de très-petites écailles sur la dorsale ou sur d'autres nageoires, ou la hauteur du corps supérieure ou du moins égale à sa longueur; l'ouverture de la bouche petite; le museau plus ou moins avancé; une nageoire dorsale; un ou plusieurs piquans de chaque côté de la queue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. L'ACANTHURE CHIRURGIEN.	Quatorze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la na-

6 rayons à la membrane branchiale du glyphisodon kakaitsel.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
20 rayons à la caudale.

[1] Γλυφις, en grec, signifie *incision*, *dentelure*, *crénelure*.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. L'ACANTHURE CHIRURGIEN.	geoire de l'anus; un piquant long, fort et recourbé, de chaque côté de la queue; la caudale en croissant; la couleur générale jaune; cinq bandes transversales, étroites et violettes, de chaque côté de la queue.
2. L'ACANTHURE ZÈBRE.	Neuf rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à celle de l'anus; trois rayons à la membrane branchiale; la caudale en croissant; le sommet de chaque dent, découpé; la couleur générale verdâtre; cinq ou six bandes transversales, noirâtres.
3. L'ACANTHURE NOIRAUD.	Neuf rayons aiguillonnés et vingt-sept rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et vingt-quatre rayons articulés à la nageoire de l'anus; quatre rayons à la membrane branchiale; la caudale en croissant; le sommet de chaque dent, plus large que la base, et dentelé; la couleur générale noirâtre; point de taches, de bandes, ni de raies.
4. L'ACANTHURE VOILIER.	Trois rayons aiguillonnés et vingt-huit rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et vingt rayons articulés à l'anale; la caudale en croissant; la dorsale, et la nageoire de l'anus, très-grandes et arrondies par-derrière, la couleur générale d'un brun mêlé de rougeâtre; plusieurs rangées longitudinales de points bleus sur l'anale et sur la nageoire du dos.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
5. L'ACANTHURE TEUTHIS.	Quatre rayons aiguillonnés et trente rayons articulés à la dorsale; trois rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à la nageoire de l'anus; cinq rayons à la membrane branchiale; la caudale en croissant; quatre ou cinq découpures au sommet de chaque dent; la peau tuberculeuse et chagrinée; des bandes transversales, étroites et rapprochées.
6. L'ACANTHURE RAYÉ.	Neuf rayons aiguillonnés et vingt-sept rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et vingt-six rayons articulés à l'anale; les dents découpées à leur sommet, et placées sur un seul rang; plusieurs raies longitudinales, étroites et blanches, de chaque côté de l'animal.

L'ACANTHURE CHIRURGIEN,

L'ACANTHURE ZÈBRE,

L'ACANTHURE NOIRAUD [1], L'ACANTHURE VOILIER, L'ACANTHURE TEUTHIS, ET L'ACANTHURE RAYÉ.

ENCORE des poissons armés d'une manière remarquable ! Il en est donc de l'histoire naturelle comme de l'histoire civile : on ne peut la parcourir qu'en ayant sous les yeux la Nature inventant sans cesse, comme l'art, des moyens de blesser et de détruire. La terre est jonchée d'instrumens de mort créés par la Nature, plus nombreux peut-être que les traits meurtriers forgés par l'homme. Mais, à la honte de l'espèce humaine, des passions furieuses et implacables ont, sans nécessité, armé pour l'attaque le bras de l'homme, qui n'auroit dû porter que des armes défensives, et que des graines substantielles et des fruits savoureux auroient rendu plus sain, plus fort et plus heureux, tandis que dans la Nature le fort n'est condamné à la guerre offensive que pour satisfaire des besoins impérieux imposés par son organisation, et le foible n'est jamais sans asile, sans ruse, ou sans défense. Les acanthures sont un exemple de ce secours compensateur donné à la foiblesse. Leur taille est petite; leurs muscles ne peuvent opposer que peu d'efforts; ils succomberoient dans presque tous les combats qu'ils sont obligés de soutenir : mais plusieurs dards leur ont été donnés; ces aiguillons sont longs, gros et crochus; ils

---

[1] *Caantje of veikenskopf, oester ā eter, boanos klip-vische*, par les Hollandais; *perser*, par les Allemands; *acarauna*, au Brésil; *ikan batoe boano*, dans les Indes orientales.

sont placés sur le côté de la queue ; et comme cette queue est très-mobile, ils ont, lorsqu'ils frappent, toute la force qu'une grande vitesse peut donner à une petite masse. Ils percent par leur pointe, ils coupent par leur tranchant, ils déchirent par leur crochet: et ce tranchant, ce crochet et cette pointe sont toujours d'autant plus aigus ou acérés, qu'aucun frottement inutile ne les use, qu'ils ne sont redressés que lorsqu'ils doivent protéger la vie du poisson, et que l'animal, qu'aucun danger n'effraie, les tient inclinés vers la tête, et couchés dans une fossette longitudinale, de manière qu'ils n'en dépassent pas les bornes.

Indépendamment de ces piquans redoutables pour leurs ennemis, presque tous les acanthures ont une ou plusieurs rangées de dents fortes, solides, élargies à leur sommet, et découpées dans leur partie supérieure, au point de limer les corps durs et de déchirer facilement les substances molles.

Leurs aiguillons pénètrent d'ailleurs très-avant à cause de leur longueur ; ils parviennent jusqu'aux vaisseaux veineux et même quelquefois jusqu'aux artériels ; ils font couler le sang en abondance ; et c'est ce qui a engagé à nommer *le chirurgien* l'une de ces espèces le plus anciennement connues.

Ce chirurgien, que les naturalistes ont inscrit jusqu'à présent parmi les chétodons, avec presque tous les autres acanthures, mais qui diffère beaucoup, ainsi que ces derniers animaux, des véritables chétodons, vit dans la mer des Antilles, où sa chair est recherchée à cause de son bon goût. Sa mâchoire supérieure est un peu plus avancée que l'inférieure. Chaque narine n'a qu'un orifice. La tête est variée de violet et de noir ; le ventre bleuâtre ; l'anale violette comme les pectorales et les thoracines, et de plus rayée de jaune ; l'extrémité de la caudale violette ; et la dorsale marbrée de jaune et de violet.

Le zèbre, qu'il ne faut pas confondre avec un chétodon du même nom, vit dans le grand Océan équinoxial, ainsi que dans l'archipel des Grandes-Indes ; il a les écailles petites, la langue et le palais lisses, le gosier entouré de trois osselets hérissés de petites dents, l'opercule composé de deux pièces, et les thoracines blanchâtres.

On trouve le noiraud au Brésil, dans la mer d'Arabie, et dans les Indes orientales ; il y croît jusqu'à la longueur de six ou sept décimètres ; on le pêche au filet et à l'hameçon ; il se nourrit de

petits crabes, ainsi que d'animaux à coquille; et sa chair est ferme et agréable au goût.

Son foie est jaune, long et gros; l'estomac très-allongé; le canal intestinal large, très-recourbé, et composé d'une membrane épaisse; la cavité de l'abdomen assez grande pour parvenir jusque vers le milieu de la nageoire de l'anus; l'ovaire formé par une sorte de sac unique et courbé; et la vessie natatoire attachée au dos.

Plusieurs individus de cette espèce n'ont montré qu'un piquant de chaque côté de la queue; mais Hasselquist et quelques autres observateurs en ont compté deux sur chaque face latérale de la queue d'autres individus. Ce second piquant est peut-être une marque du sexe, ou un attribut de l'âge; ou peut-être faut-il dire que l'aiguillon de chaque côté de la queue tombe à certaines époques, et ne se détache quelquefois de la peau de l'animal, que lorsque le dard qui doit le remplacer est presque entièrement développé.

Chaque narine n'a qu'un orifice; les écailles sont petites; on aperçoit des nuances blanches ou grises sur plusieurs nageoires.

On doit remarquer sur l'acanthure voilier les petites taches irrégulières et roussâtres du museau, et des environs de la base des pectorales; les deux bandes transversales foncées, les deux bandes plus étroites et jaunes, et les dix ou onze bandes violettes qui s'étendent sur chaque côté de l'animal; les taches noires qui forment trois arcs sur la caudale; la bordure blanche de cette nageoire; et la couleur jaune des thoracines et des pectorales.

Nous avons déjà dit [1] que nous ne pouvions pas admettre le genre *teuthis*, quoique établi par Linné. Des deux espèces que l'on avoit inscrites dans ce genre, la seconde est notre chétodon tacheté; la première est un véritable acanthure, auquel nous donnons le nom spécifique de *teuthis*, pour changer le moins possible sa dénomination. Lorsque nous avons eu le plaisir de voir à Paris feu le célèbre professeur Bloch de Berlin, et qu'en lui montrant la riche collection de poissons du Muséum, nous lui

[1] Article du *chétodon tacheté*.

avons fait part de quelques-unes de nos idées sur l'ichthyologie [1], il a été entièrement de notre avis relativement à la suppression de ce genre *teuthis*, qu'il n'avoit, me dit-il, jamais voulu comprendre dans sa classification.

L'acanthure qui portera le nom que l'on avoit donné à ce genre est pêché dans les eaux d'Amboine, ainsi qu'à la Caroline. Son museau est avancé; ses dents sont fortes et placées sur un seul rang; la hauteur de la dorsale égale la longueur du front.

Les écailles du rayé sont raboteuses; il habite dans les Indes orientales et dans l'Amérique méridionale.

---

[1] 16 rayons à chaque pectorale de l'acanthure chirurgien.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque pectorale de l'acanthure zèbre.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
22 rayons à la caudale.

18 rayons à chaque pectorale de l'acanthure noiraud.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
21 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à chaque pectorale de l'acanthure voilier.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale de l'acanthure teuthis.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
24 rayons à la nageoire de la queue.

4 rayons à la membrane branchiale de l'acanthure rayé.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

CENT TRENTE-HUITIÈME GENRE.

LES ASPISURES.

Le corps et la queue très-comprimés ; de très-petites écailles sur la dorsale ou sur d'autres nageoires, ou la hauteur du corps supérieure ou du moins égale à sa longueur ; l'ouverture de la bouche petite ; le museau plus ou moins avancé ; une nageoire dorsale ; une plaque dure en forme de petit bouclier, de chaque côté de la queue.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
L'ASPISURE SOHAR.	Huit rayons aiguillonnés et trente-un rayons articulés à la dorsale ; trois rayons aiguillonnés et vingt-neuf rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale en croissant ; la couleur générale brune ; des raies longitudinales violettes.

L'ASPISURE [1] SOHAR.

Ce poisson vit dans la mer d'Arabie ; il s'y tient auprès des rivages, et se nourrit, dit-on, des débris de corps organisés qu'il trouve dans la vase déposée au fond des eaux. Ses dents sont cependant festonnées à leur sommet ; et sa longueur est ordinairement assez considérable. L'espèce de fossette dans laquelle on voit, de chaque côté de la queue, une sorte de plaque ou de bouclier osseux, brille souvent d'une belle couleur rouge ; les nageoires sont épaisses et violettes ; une tache jaune est placée sur chaque pectorale [2].

[1] *Ἀσπὶς*, en grec, signifie *bouclier* ; et *οὐρὰ*, *queue*.

[2] 3 rayons à la membrane branchiale de l'aspisure sohar.
17 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

CENT-TRENTE-NEUVIÈME GENRE.

LES ACANTHOPODES.

Le corps et la queue très-comprimés; de très-petites écailles sur la dorsale ou sur d'autres nageoires, ou la hauteur du corps supérieure ou du moins égale à sa longueur; l'ouverture de la bouche petite; le museau plus ou moins avancé; une nageoire dorsale; un ou deux piquans à la place de chaque thoracine.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. L'ACANTHOPODE ARGENTÉ.	Huit rayons aiguillonnés et trente-trois rayons articulés à la nagcoire du dos, trois rayons aiguillonnés et trente-cinq rayons articulés à celle de l'anus; la caudale fourchue; la couleur générale argentée.
2. L'ACANTHOPODE BODDAERT.	Des bandes brunes et bleuâtres.

L'ACANTHOPODE ARGENTÉ,

ET L'ACANTHOPODE BODDAERT.

On trouve dans la mer des Indes l'argenté décrit par Linné, et ensuite par le professeur Bonnaterre, qui en a vu un individu dans le cabinet de mon célèbre collègue M. de Jussieu. Les écailles dont ce poisson est revêtu sont lisses et brillantes; la dorsale ainsi que l'anale échancrées en forme de faux; les trois premiers rayons de la nageoire du dos beaucoup plus courts que les autres; et les yeux couleur de sang [1].

Le boddaert porte le nom du savant naturaliste qui l'a fait connoître.

[1] 6 rayons à la membrane branchiale de l'acanthopode argenté.
14 rayons à chaque pectorale.
16 rayons à la nageoire de la queue.

CENT QUARANTIÈME GENRE.

LES SÉLÈNES.

L'ensemble du poisson très-comprimé, et présentant de chaque côté la forme d'un pentagone ou d'un tétragone ; la ligne du front presque verticale ; la distance du plus haut de la nuque au-dessus du museau, égale au moins à celle de la gorge à la nageoire de l'anus ; deux nageoires dorsales ; un ou plusieurs piquans entre les deux dorsales ; les premiers rayons de la seconde nageoire du dos s'étendant au moins au-delà de l'extrémité de la queue.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
1. LA SÉLÈNE ARGENTÉE.	Quatre rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos ; dix-sept rayons à la seconde ; dix-huit rayons à la nageoire de l'anus ; l'extrémité de la queue cylindrique et pro-

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
1. LA SÉLÈNE ARGENTÉE.	longée au milieu de la caudale, qui est très-fourchue; la couleur générale argentée.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne, ou arrondie, et sans échancrure.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
2. LA SÉLÈNE QUADRANGULAIRE.	Quatre ou cinq piquans entre chaque nageoire dorsale; l'extrémité de la queue cylindrique; la caudale rectiligne; la partie postérieure du poisson terminée, en haut et en bas, par un angle presque droit; la couleur générale cendrée.

LA SÉLÈNE ARGENTÉE[1].

PLUMIER a laissé un beau dessin de ce poisson, dont aucun naturaliste n'a encore publié la description, et dont la figure se trouve dans les peintures sur vélin du Muséum d'histoire naturelle. On a comparé sa forme générale à celle d'un disque ou de la lune; et voilà pourquoi on lui a donné dans l'Amérique méridionale, et dans quelques autres contrées du nouveau continent, le nom de *lune* que rappelle la dénomination générique de *sélène*[2], par laquelle nous le désignons. Néanmoins cette forme générale n'est pas celle d'un disque; elle ne ressemble à celle de la lune que lorsque l'animal est vu de loin : elle est celle d'un véritable pentagone; et cette figure est d'autant plus remarquable, qu'un des côtés de ce pentagone termine la partie antérieure du dos, qui dès-lors est rectiligne, au lieu d'être plus ou moins courbé dans le sens de la tête à la queue, comme le dos de presque tous les poissons. L'ouverture de la bouche n'est pas grande; on ne voit à chaque narine qu'un orifice, lequel est très-allongé; l'œil est gros, et la prunelle large; la première dorsale petite et triangulaire; la seconde très-étendue et en forme de faux, ainsi que l'anale, dont les premiers rayons sont cependant moins longs que ceux de la seconde nageoire du dos. Les pectorales sont grandes et un peu en forme de faux; mais chaque thoracine est très-petite. L'opercule n'est composé que d'une seule lame; la ligne latérale s'élève et se recourbe beaucoup ensuite;

---

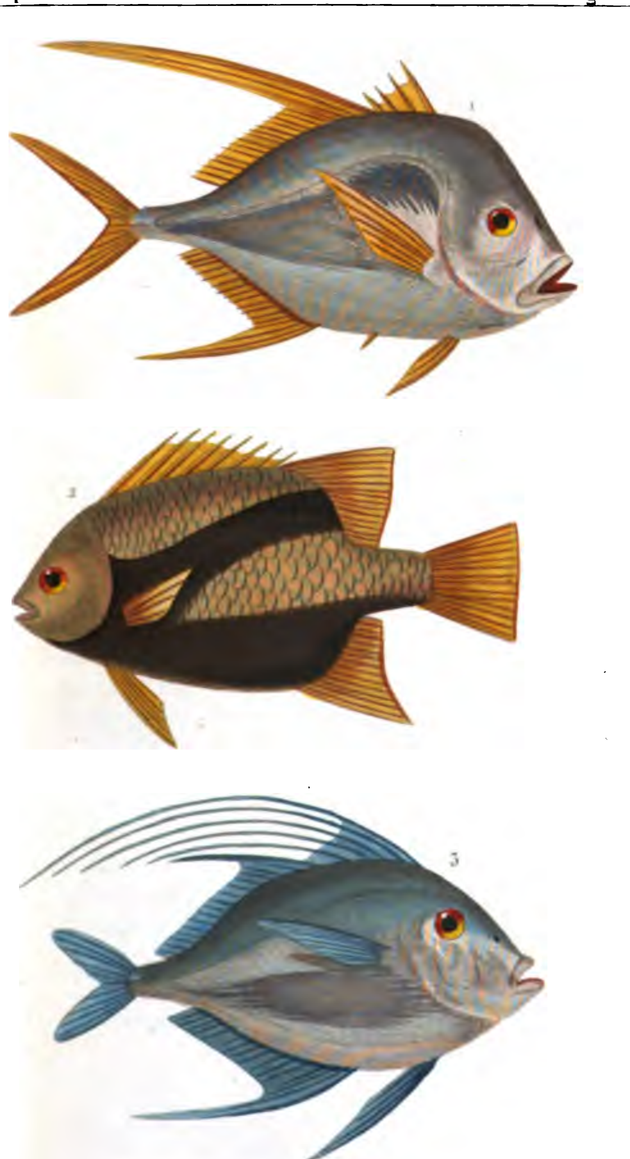
[1] *Guaperva Marcgravii*, *vulgò* la lune. *Plumier, peintures sur vélin déjà citées.*

Nota. On verra facilement combien ce nom vulgaire de *guaperva* a été appliqué à plusieurs espèces de chétodons, ou de poissons d'un autre genre.

[2] Σελήνη, en grec, signifie *lune*.



3. L. Argyreios vomer 359



Prêtre pinx. Guyard Sculp.

Les écailles qui revêtent l'animal ne sont que très-difficilement visibles; et néanmoins toute sa surface brille, au milieu des eaux, d'un éclat argenté et doux, assez semblable à celui de la lune, dont il porte le nom. L'iris resplendit comme une belle topaze; des reflets verdâtres et violets paroissent sur toutes les nageoires.

LA SÉLÈNE QUADRANGULAIRE[1].

SLOANE a décrit et fait représenter ce poisson dans l'*Histoire naturelle de la Jamaïque.* Ce thoracin a été inscrit jusqu'à présent dans le genre des zées; mais il est évident qu'il appartient à celui des sélènes que nous avons cru devoir établir, et qu'il ne présente pas les caractères qui doivent distinguer les véritables zées.

La longueur de la sélène quadrangulaire est de cinq pouces anglais, et sa hauteur de quatre; la figure que chacun de ses côtés présente est bien indiquée par le nom spécifique qu'elle porte. L'ouverture de sa bouche est très-petite; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, et garnie, comme cette dernière, d'une rangée de dents courtes et menues; la langue arrondie dans une partie de son contour, et cartilagineuse; la première dorsale très-étroite, et longue d'un pouce et demi anglais; la seconde triangulaire; la nageoire de l'anus égale par son étendue, semblable par sa forme, et analogue, par sa position, à cette seconde nageoire du dos; la ligne latérale très-courbée; et la couleur générale relevée par trois ou quatre bandes obliques et noires.

---

[1] *Pilot-fish.*

CENT QUARANTE-UNIÈME GENRE.

LES ARGYRÉIOSES.

Le corps et la queue très-comprimés; une seule nageoire dorsale; plusieurs rayons de cette nageoire terminés par des filamens très-longs, ou plusieurs piquans le long de chaque côté de la nageoire du dos; une membrane verticale placée transversalement au-dessous de la lèvre supérieure; les écailles très-petites; les thoracines très-allongées; des aiguillons au-devant de la nageoire du dos et de celle de l'anus.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
L'ARGYRÉIOSE VOMER.	Onze rayons aiguillonnés et vingt-un rayons articulés à la dorsale; un rayon aiguillonné et vingt rayons articulés a la nageoire de l'anus; deux aiguillons au-devant de l'anale et de la nageoire du dos; la caudale fourchue.

L'ARGYRÉIOSE VOMER[1].

Les eaux chaudes du Brésil, et les eaux froides qui baignent la Norwége, nourrissent également cet argyréiose; et c'est une nouvelle preuve de ce que nous avons dit, lorsque nous avons exposé dans un Discours particulier les effets de l'art de l'homme sur la nature des poissons. La grande différence qui sépare le climat glacial de la Norwége et le climat brûlant du Brésil n'influe pas même d'une manière très-sensible sur les individus de cette espèce d'argyréiose vomer. Leurs formes sont semblables dans l'hémisphère nord et dans l'hémisphère austral. Ils sont, et près du pôle arctique, et près du tropique du capricorne, également parés d'une belle couleur argentine répandue sur presque toute leur surface, et rendue plus agréable par un beau bleu étendu sur toutes leurs nageoires; seulement des reflets d'azur ondulent au milieu des teintes d'argent des vomers du Brésil, pendant que des tons de pourpre distinguent ceux de la Norwége.

Les uns et les autres se nourrissent de crabes et d'animaux à coquille; et comme ils trouvent en très-grande abondance de ces crustacées et de ces mollusques sur les rives de la Norwége, aussi-bien que sur celles du Brésil, ils vivent avec une égale facilité dans les mers de ces deux contrées. Ils y parviennent à la même longueur, qui est celle de quinze ou seize centimètres. Leurs muscles sont peu volumineux; leur chair est de bon goût en Europe et en Amérique; et leurs habitudes étant semblables dans l'ancien et

---

[1] Αργυρειος, en grec, signifie *argenté*; *pflugschaar*, par les Allemands; *silver-skrabba*, par les Suédois; *solopletter*, et *gudfisk*; par les Norwégiens; *zilver-fisch*, par les Hollandais; *larger silver fish*, à la Jamaïque; *guaperva aba-catuá-jarana*, au Brésil.

dans le nouveau continent, on y emploie les mêmes procédés pour les pêcher : on les prend non-seulement au filet, mais encore à l'hameçon.

Au reste, tous les vomers ont la dorsale deux fois découpée, ét l'anale une fois échancrée en forme de faux ; le second rayon de l'anale, et surtout le second et le troisième rayons de la nageoire du dos, assez prolongés pour dépasser les pointes de la caudale ; des thoracines dont la longueur égale celle du corps et de la queue pris ensemble ; des écailles très-difficilement visibles ; la nuque et le dos très-élevés ; la mâchoire inférieure plus longue que celle d'en-haut, et garnie, comme cette dernière, de dents petites et pointues ; un seul orifice à chaque narine ; et la ligne latérale très-courbée.

On remarquera aisément les rapports qui lient le vomer avec la sélène argentée, et d'après lesquels les habitans du Brésil ont donné le nom vulgaire de *guaperva* à ces deux animaux [1].

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale de l'argyréiose argenté

18 rayons à chaque pectorale.

6 rayons à chaque thoracine.

19 rayons à la nageoire de la queue.

CENT QUARANTE-DEUXIÈME GENRE.

LES ZÉES.

Le corps et la queue très-comprimés ; des dents aux mâchoires ; une seule nageoire dorsale ; plusieurs rayons de cette nageoire terminés par des filamens très-longs, ou plusieurs piquans le long de chaque côté de la nageoire du dos ; une membrane verticale placée transversalement au-dessous de la lèvre supérieure ; les écailles très-petites ; point d'aiguillons au-devant de la nageoire du dos, ni de celle de l'anus.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE ZÉE LONGS-CHEVEUX.	Trente rayons à la nageoire du dos ; dix-neuf à celle de l'anus ; six rayons de la nageoire du dos, et six rayons de l'anale, terminés chacun par un filament capillaire très-délié, et beaucoup plus long que la tête, le corps et la queue pris ensemble, les thoracines plus longues que le corps ; la couleur générale argentée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. LE ZÉE RUSÉ.	Vingt-quatre rayons à la dorsale; vingt rayons à la nageoire de l'anus; une rangée d'aiguillons de chaque côté de la nageoire du dos; l'ouverture de la bouche très-petite; le museau prenant une forme cylindrique, à la volonté de l'animal; la couleur générale argentée.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne ou arrondie, et sans échancrure.

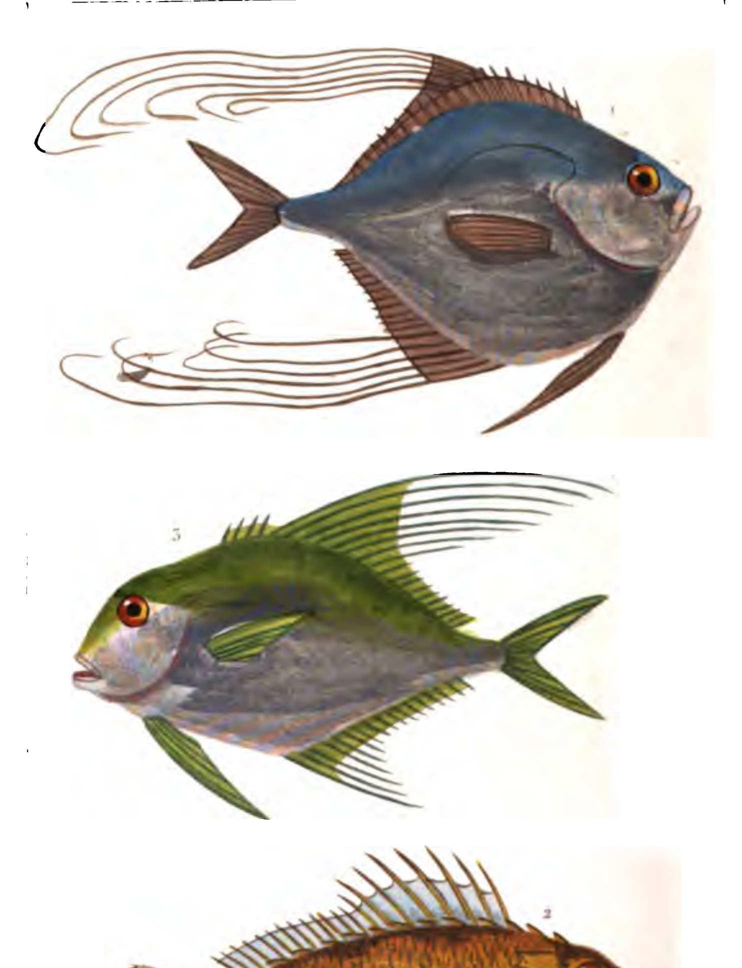
ESPÈCE.	CARACTÈRES.
3. LE ZÉE FORGERON.	Trente-deux rayons à la dorsale; vingt-six à l'anale; un long filament à chacun des rayons de la nageoire du dos, depuis le second jusqu'au huitième inclusivement; une rangée longitudinale d'aiguillons de chaque côté de la dorsale; la caudale arrondie; la dorsale et l'anale très-échancrées; une tache noire et ronde sur chaque côté de l'animal.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. Le zée rusé.	Vingt-quatre rayons à la dorsale; vingt rayons à la nageoire de l'anus; une rangée d'aiguillons de chaque côté de la nageoire du dos; l'ouverture de la bouche très-petite; le museau prenant une forme cylindrique, à la volonté de l'animal; la couleur générale argentée.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, rectiligne ou arrondie, et sans échancrure.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
3. Le zée forgeron.	Trente-deux rayons à la dorsale; vingt-six à l'anale; un long filament à chacun des rayons de la nageoire du dos, depuis le second jusqu'au huitième inclusivement; une rangée longitudinale d'aiguillons de chaque côté de la dorsale; la caudale arrondie; la dorsale et l'anale très-échancrées; une tache noire et ronde sur chaque côté de l'animal.



Pretre pinx.t Guyard Sculp.t

1 Le Zée longs-cheveux .... Page 363
2 Le Zée forgeron 366
3 Le Gal verdâtre 370

aquatiques et des petites sailllies des rochers, il se maintient dans



Pretre pinx.t *Giquard Sculp.t*

1 Le Zée longs-cheveux .... Page 363
2 Le Zée forgeron 366
3 Le Gal verdâtre 370

LE ZÉE LONGS-CHEVEUX,

ET LE ZÉE RUSÉ.

L'ÉCLAT que répand le zée longs-cheveux est très-doux à l'œil, parce que les écailles qui revêtent ce poisson ne pouvant être vues que difficilement, ses nuances argentées ne sont pas réfléchies par des lames dures, larges et polies, qui renvoient avec vivacité et les couleurs et la lumière : mais ses teintes sont belles et riches ; chaque opercule présente des reflets dorés ; et cet or ainsi que cet argent sont comme encadrés, par une distribution aussi noble que gracieuse, au milieu d'un violet foncé et bien fondu qui règne sur toutes les nageoires.

La mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure ; chaque narine montre deux orifices ; deux plaques forment chaque opercule ; la ligne latérale est très-courbe près de la tête, et ensuite très-droite.

Mais ce que l'on doit particulièrement remarquer dans la conformation de ce zée, ce sont l'excessive longueur et la ténuité des filamens qui terminent plusieurs rayons de ses nageoires du dos et de l'anus. Ces filamens si déliés ne peuvent servir ni à ses mouvemens ni à sa défense ; mais je ne serois pas surpris quand on apprendroit par quelque voyageur qu'ils ont influé sur les habitudes de ce poisson, au point de rendre ses mœurs très-dignes de l'observation du physicien. Il est probable que ce zée, qui ne peut pas employer beaucoup de force pour vaincre sa proie, ni peut-être une grande vitesse pour l'atteindre, à cause de la grande hauteur et de la petite épaisseur de son corps, qui doivent rendre sa natation pénible, a recours à la ruse, que ses filamens lui rendent très-facile. On pourroit croire que, par le moyen de ces longs appendices qu'il roule autour des plantes aquatiques et des petites saillies des rochers, il se maintient dans

un état de repos qui lui permet de dérober aisément sa présence à de petits poissons, surtout lorsqu'il est à demi caché par les végétaux ou les différens corps derrière lesquels il se place, et que, posté ainsi en embuscade, il emploie une partie de ces mêmes filamens, comme plusieurs osseux ou cartilagineux se servent des leurs, à tromper les poissons trop jeunes et trop imprudens, qui, prenant ces fils agités en différens sens pour des vers marins ou fluviatiles, se jettent sur ces prolongations animées, et se précipitent, pour ainsi dire, dans la gueule de leur ennemi.

Cette conjecture est, en quelque sorte, confirmée par ce que nous savons déjà de la manière de vivre du zée rusé, que l'on trouve à Surate, comme le longs-cheveux.

Le rusé mérite en effet, par ses petites manoeuvres, le nom spécifique qui lui a été donné. Il offre, dans les eaux douces de la côte de Malabar, des habitudes très-analogues à celles du cotte insidiateur, du spare trompeur, du chétodon soufflet, et du chétodon museau-allongé ; et cette ressemblance provient de la conformation particulière de son museau, laquelle a beaucoup de rapports avec celle de la bouche des quatre poissons chasseurs que nous venons de nommer.

La mâchoire inférieure du zée rusé s'élève dans une direction presque droite; lorsque l'animal la baisse pour ouvrir la bouche, elle entraîne en en-bas la mâchoire supérieure, et le museau est changé en une sorte de long cylindre, à l'extrémité duquel paroît l'ouverture de la bouche, qui est très-petite, et qui, par ce mouvement, se trouve descendue au-dessous du point qu'elle occupoit. Cette ouverture reprend sa première place, lorsque l'animal retirant vers le haut sa mâchoire supérieure, relève l'inférieure, l'applique contre celle d'en-haut, fait disparoître la forme cylindrique du museau, et ferme entièrement sa bouche. Ce cylindre allongé, que l'animal forme toutes les fois et aussi vite qu'il le veut, lui sert de petit instrument pour jeter de petites gouttes d'eau sur les insectes qui volent auprès de la surface des lacs ou des rivières, et qui, ne pouvant plus se soutenir sur des ailes mouillées, tombent et deviennent sa proie.

Chacun des opercules du rusé est d'ailleurs composé de deux pièces ; sa dorsale peut être pliée et cachée dans une fossette longitudinale, que bordent les deux rangées d'aiguillons indiquées

sur le tableau du genre. Ce zée paroît revêtu, sur toute sa surface, d'une feuille d'argent qui présente des taches noires et irrégulières sur le dos, et de petits points noirs sur les côtés; sa chair est grasse ainsi qu'agréable au goût; et lorsqu'on veut le prendre à l'hameçon, on garnit cet instrument d'insectes ailés.

Les peintures chinoises que l'on conserve dans la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle offrent la figure d'un zée qui peut-être forme une espèce particulière, et peut-être n'est qu'une variété du rusé. Il paroît en différer par trois caractères: une anale beaucoup plus longue; un rayon de chaque thoracine très-allongé; et une ligne latérale non interrompue [1].

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du zée longs-cheveux.
17 rayons à chaque pectorale.
5 rayons à chaque thoracine.
21 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du zée rusé.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

LE ZÉE FORGERON [1].

Ce zée se trouve dans l'Océan atlantique et dans la Méditerranée. Dès le temps d'Ovide, il avoit été observé dans cette dernière mer; Pline savoit que, très-recherché par les pêcheurs de l'Océan, ce poisson étoit depuis très-long-temps préféré à presque tous les autres par les habitans de Cadix; et Columelle, qui étoit de cette ville, et qui a écrit avant Pline, indique le nom de *zée* comme donné très-anciennement à ce thoracin. Cet auteur connoissoit, ainsi que Pline, le nom de *forgeron*, que l'on avoit employé pour cet osseux, particulièrement sur les rivages de la mer Atlantique, et que nous lui avons conservé avec Linné et plusieurs autres naturalistes modernes.

Dans des temps bien postérieurs à ceux d'Ovide, de Columelle et de Pline, des idées très-différentes de celles qui occupoient ces illustres Romains firent imaginer aux habitans de Rome que le zée dont nous donnons une notice étoit le même animal qu'un poisson fameux dans l'histoire de Pierre, le premier apôtre de Jésus, et que tous les individus de cette espèce n'avoient sur chacun de leurs côtés une tache ronde et noire que parce que les doigts du prince des apôtres s'étoient appliqués sur un endroit analogue, lorsqu'il avoit pris un de ces zées pour obéir aux ordres de son maître; et comme les opinions les plus extraor-

---

[1] *Dorée, poule de mer,* en France; *coq, lau,* sur quelques côtes françaises de l'Océan; *troueie, saint-pierre, rode,* dans quelques départemens méridionaux de France; *gal,* en Espagne; *il pesce fabro,* en Sardaigne; *laurata,* à Malte; *fabro* en Dalmatie; *christophoron,* par des Grecs modernes; *pesce san-piedro, citula, rotula,* en Italie; *saint-pater fisch, sonnen fisch, meerschmid,* en Allemagne; *heringskœnig,* ou *roi des harengs,* auprès de Hambourg et de Heiligeland; *skrabba,* en Suède; *sonnenvis,* en Hollande; *dorn,* en Angleterre.

dinaires sont celles qui se répandent le plus vite et qui durent pendant le plus de temps, on donne encore de nos jours, sur plusieurs côtes de la Méditerranée, le nom de *poisson de saint Pierre* au zée forgeron. Les Grecs modernes l'appellent aussi *poisson de saint Christophe*, à cause d'une de leurs légendes pieuses, que l'on ne doit pas s'attendre à trouver dans un ouvrage sur les sciences naturelles. Mais il est résulté de cette sorte de dédicace que le forgeron a été observé avec plus de soin, et beaucoup plus tôt connu que plusieurs autres poissons. Il parvient communément à la longueur de quatre ou cinq décimètres; et il pèse alors cinq ou six kilogrammes. Il se nourrit des poissons timides qu'il poursuit auprès des rivages lorsqu'ils viennent y pondre ou y féconder leurs œufs. Il est si vorace, qu'il se jette avec avidité et sans aucun discernement sur toute sorte d'appâts; et l'espèce d'audace qui accompagne cette voracité ne doit pas étonner dans un zée qui, indépendamment des dimensions de sa bouche, et du nombre, ainsi que de la force de ses dents, a une rangée longitudinale de piquans non-seulement de chaque côté de la dorsale, mais encore à droite et à gauche de la nageoire de l'anus. D'ailleurs ces aiguillons sont très-durs, et les sept ou huit derniers sont doubles. Les huit ou neuf premiers piquans de la nageoire du dos peuvent être considérés de chaque côté comme des apophyses des rayons aiguillonnés de cette nageoire; et les deux rangs d'aiguillons recourbés et contigus qui accompagnent la partie antérieure de l'anale se prolongent jusqu'à la gorge, en garnissant le dessous du corps de deux lames dentelées comme celle d'une scie. A toutes ces armes le forgeron réunit encore deux pointes dures et aiguës, qui partent de la base de chaque pectorale, et se dirigent verticalement, la plus courte vers le dos, et la plus longue vers l'anus.

La mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure; celle-ci peut s'étendre à la volonté de l'animal. Les yeux sont gros et rapprochés; les narines ont de grands orifices, les branchies une large ouverture, et les opercules chacun deux lames; les écailles sont très-minces.

L'ensemble du poisson ressemblant un peu à un disque, au moins si l'on en retranchoit le museau et la caudale, il n'est pas surprenant qu'on l'ait comparé à une roue, et qu'on ait donné le nom de *rondelle* à l'animal. Sa couleur générale est mêlée de

peu de vert et de beaucoup d'or, et voilà pourquoi il a été appelé *doré :* mais sa parure, quoique très-riche, paroît enfumée ; des teintes noires occupent le dos, la partie antérieure de la nageoire de l'anus, ainsi que de la dorsale, le museau, quelques portions de la tête ; et c'est ce qui a fait nommer ce zée *forgeron.*

Ses pectorales, ses thoracines, la partie postérieure de la nageoire du dos, et celle de l'anale, sont grises ; et la caudale est grise avec des raies jaunes ou dorées.

L'estomac est petit, le canal intestinal très-sinueux, l'ovaire double, ainsi que la laite. On compte trente-une vertèbres à l'épine du dos. La charpente osseuse, excepté les parties solides de la tête, a les plus grands rapports avec celle des pleuronectes dont nous allons nous occuper ; et cette analogie a été particulièrement remarquée par le savant professeur Schneider.

De même que quelques balistes, quelques cottes, quelques trigles, et d'autres poissons, le *forgeron* peut comprimer assez rapidement ses organes intérieurs, pour que des gaz violemment pressés sortent par les ouvertures branchiales, froissent les opercules, et produisent un léger bruissement. Cette sorte de bruit a été comparée à un grognement, et a fait donner le nom de *truie* au zée dont nous parlons [1].

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du zée forgeron.
12 rayons à chaque pectorale.
9 rayons à chaque thoracine.
13 rayons à la nageoire de la queue.

CENT QUARANTE-TROISIÈME GENRE.

LES GALS.

Le corps et la queue très-comprimés; des dents aux mâchoires; deux nageoires dorsales; plusieurs rayons de l'une de ces nageoires terminés par des filamens très-longs, ou plusieurs piquans le long de chaque côté des nageoires du dos; une membrane verticale placée transversalement au-dessous de la lèvre supérieure; les écailles très-petites; point d'aiguillons au-devant de la première ni de la seconde dorsale, ni de la nageoire de l'anus.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE GAL VERDATRE.	Sept rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; cette dorsale très-basse; dix-sept rayons à la seconde; quinze rayons à la nageoire de l'anus; la caudale fourchue; la couleur générale verdâtre.

LE GAL VERDATRE[1].

DANS quelles mers ne se trouve pas ce gal verdâtre? On l'a vu au Brésil, à la Jamaïque, aux Antilles, auprès du Groenland, dans les Indes orientales, dans la Méditerranée. Sous tous ces climats si différens, et même si opposés, il présente les mêmes habitudes, les mêmes formes, les mêmes couleurs, les mêmes dimensions. Il offre ordinairement, dans toutes les eaux salées qui le nourrissent, une longueur de près de deux décimètres. Il recherche les très-petits poissons, et les vers ou les insectes qui habitent au fond ou à la surface de l'Océan. Il fait entendre, suivant Pison, un bruissement semblable à celui du zée forgeron. Sa chair est de bon goût. Ses écailles ne peuvent être vues que très-difficilement, tant elles sont petites. Chaque narine a deux orifices. La nuque est très-relevée et un peu bombée. La ligne latérale s'élève, se courbe, descend, se recourbe de nouveau, et va ensuite très-directement jusqu'à la nageoire de la queue. Les nageoires sont d'un beau vert; et les côtés d'un argenté brillant[2].

---

[1] *Coq de mer, lune*, par les Français; *serdak*, à Malte; *meerhan*, en Allemagne; *soesmed*, *kollivsiuternak*, en Groenland; *meerhahn*, *bonte laertje*, en Hollande; *larger silverfish*, à la Jamaïque; *abacatuaja*, au Brésil; *peixe gallo*, par les Portugais du Brésil; *ikan kapelle*, aux Indes orientales.

[2] 7 rayons à la membrane branchiale du gal verdâtre.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine, dont les premiers rayons sont très-allongés.
24 rayons à la nageoire de la queue.

CENT QUARANTE-QUATRIÈME GENRE.

LES CHRYSOTOSES.

Le corps et la queue très-comprimés ; la plus grande hauteur de l'animal, égale ou presque égale à la longueur du corps et de la queue pris ensemble ; point de dents aux mâchoires ; une seule nageoire dorsale ; les écailles très-petites ; point d'aiguillons au-devant de la nageoire du dos, ni de celle de l'anus ; plus de huit rayons à chaque thoracine.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE CHRYSOTOSE LUNE.	Un ou deux rayons aiguillonnés et quarante-six rayons articulés à la dorsale ; un rayon aiguillonné et trente-cinq rayons articulés à la nageoire de l'anus ; la caudale fourchue ; la couleur générale dorée.

LE CHRYSOTOSE[1] LUNE.

C'est un grand et magnifique poisson que ce chrysotose, que Duhamel et Pennant ont décrit, et que le professeur Gmelin, ainsi que le professeur Bonnaterre, ont inscrit dans le genre des zées, mais qui n'appartient pas à ce genre, et qui n'est encore qu'imparfaitement connu. Un individu de cette superbe espèce, très-bien conservé dans le Muséum national d'histoire naturelle, et qui pourroit bien être celui sur lequel Duhamel a fait sa description, nous a présenté tous les traits distinctifs de ce beau chrysotose. Ce poisson osseux a beaucoup de rapports avec le cartilagineux auquel nous avons conservé le nom de *diodon lune;* mais, indépendamment d'autres grandes différences qui l'en séparent, il ne réfléchit pas les mêmes nuances. Lorsqu'il resplendit auprès de la surface de la mer, il ne renvoie pas une lumière argentine comme celle de la lune; il brille de l'éclat de l'or; et c'est au disque solaire plutôt qu'à celui de l'astre des nuits, qu'il auroit fallu comparer la surface richement décorée qu'offre chacun de ses côtés. Plusieurs reflets d'azur, d'un vert clair, et d'argent, se jouent sur ce fond doré, au milieu d'un grand nombre de taches couleur de perle ou de saphir; les nageoires sont du rouge le plus vif; et c'est ce qui a fait dire à un observateur que l'on devroit regarder ce chrysotose *comme un seigneur de la cour de Neptune, en habit de gala*[2].

Lorsque ce poisson lune parvient à des dimensions très-éten-

[1] Le nom générique de *chrysotose* vient du mot grec *χρυσωτος*, qui signifie *doré*.

[2] Note manuscrite envoyée à Guénaud de Montbelliard, et que Buffon, à qui il l'avoit remise, m'a donnée dans le temps.

dues, et par exemple lorsqu'il a soixante-six centimètres de hauteur (sans y comprendre les nageoires du dos et de l'anus) sur dix ou onze décimètres de longueur totale, ainsi que l'individu du Muséum d'histoire naturelle, il pèse près de vingt kilogrammes. On ne distingue pas, sur cet individu du Muséum, de ligne latérale ; la lèvre supérieure étoit extensible ; la mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure ; la dorsale est en forme de faux ; l'extrémité de la queue, très-basse et cylindrique, s'avance au milieu de la base de la caudale ; les écailles sont unies ; on n'en voit pas sur les opercules ; les yeux sont ronds, gros et saillans [1].

On ne rencontre que très-rarement les chrysotoses lunes. Lorsqu'on en montra un à Dieppe, il y a plusieurs années, les plus anciens pêcheurs voyoient cette espèce pour la première fois. Les individus que les naturalistes ont observés avoient été pris sur les côtes françaises ou anglaises de l'Océan atlantique. Il paroît cependant que le chrysotose que nous décrivons habite aussi dans les mers de la Chine ; nous avons cru en effet reconnoître une variété de cette *lune* dans une des peintures chinoises qui font partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle.

---

[1] 20 rayons à chaque pectorale du chrysotose lune.

1 rayon aiguillonné et 8 ou 9 rayons articulés à chaque thoracine.

Le premier et le dernier rayons de la caudale, aiguillonnés.

CENT QUARANTE-CINQUIÈME GENRE.

LES CAPROS.

Le corps et la queue très-comprimés et très-hauts; point de dents aux mâchoires; deux nageoires dorsales; les écailles très-petites; point d'aiguillons au-devant de la première ni de la seconde dorsale, ni de la nageoire de l'anus.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE CAPROS SANGLIER.	Neuf rayons à la première nageoire du dos; vingt-trois à la seconde; trois rayons aiguillonnés et dix-sept rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale sans échancrure.

LE CAPROS SANGLIER [1].

LA mer qui baigne les rivages de la Ligurie et ceux de la Campagne de Rome nourrit ce poisson, que l'on n'y pêchoit cependant que très-rarement du temps de Rondelet. Ce thoracin a le

[1] *Riondo*, à Rome; *strivale*, *lucerna*, *pesce pavotto*, aux environs de Gênes.

museau avancé, un peu cylindrique, terminé par une ouverture assez petite et par une lèvre supérieure facile à étendre, ce qui donne à cette partie de la tête quelque ressemblance avec le groin d'un cochon ou d'un sanglier ; et cette analogie l'a fait désigner par le nom spécifique que nous lui avons conservé, ainsi que par celui de *capros*, qui, en grec, signifie *sanglier* ou *verrat*, et dont nous avons fait son nom générique. D'ailleurs, les écailles dont ce poisson est revêtu sont frangées sur leurs bords ; et l'on n'a pas manqué de trouver un assez grand rapport entre les brins écailleux de ces franges et les soies du cochon.

La ligne latérale de ce capros est très-recourbée et même ondulée ; sa couleur générale paroît rougeâtre ; l'extrémité de sa caudale est peinte d'un rouge de minium.

Au reste, on le recherche d'autant moins que sa chair est dure, et répand quelquefois une mauvaise odeur [1].

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du capros sanglier.
14 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

CENT QUARANTE-SIXIÈME GENRE.

LES PLEURONECTES.

Les deux yeux du même côté de la tête.

PREMIER SOUS-GENRE.

Les deux yeux à droite ; la caudale fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE PLEURONECTE FLÉTAN.	Cent sept rayons à la nageoire du dos ; quatre-vingt-deux à celle de l'anus ; la caudale en croissant ; la couleur du côté droit grise ou noirâtre.
2. LE PLEURONECTE LIMANDE.	Soixante-six rayons à la dorsale ; soixante-un rayons à la nageoire de l'anus ; la caudale un peu échancrée en croissant ; les écailles dures et dentelées ; la ligne latérale partant de l'origine de la dorsale, entourant la pectorale en demi-cercle, et allant ensuite directement jusqu'à la caudale.

SECOND SOUS-GENRE.

Les deux yeux à droite ; la caudale rectiligne ou arrondie, et non échancrée.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. Le pleuronecte sole.	Quatre-vingt-un rayons à la nageoire du dos ; soixante-un à l'anale ; la caudale arrondie ; la dorsale étendue jusqu'au bout du museau ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; le corps et la queue allongés.
4. Le pleuronecte plie.	Soixante-huit rayons à la nageoire du dos ; cinquante-quatre à celle de l'anus ; la caudale arrondie ; cinq ou six éminences sur la partie antérieure de la ligne latérale ; les écailles minces et molles ; le côté droit marbré de brun et de gris, avec des taches orange.
5. Le pleuronecte flez.	Cinquante-neuf rayons à la nageoire du dos ; quarante-quatre à l'anale ; la caudale arrondie ; un très-grand nombre de petits piquans sur presque toute la surface du poisson.
6. Le pleuronecte flyndre.	Quatre-vingt-neuf rayons à la dorsale ; soixante-onze à l'anale ; la caudale arrondie ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; la ligne latérale droite ; les écailles grandes et rudes ; le côté droit d'un gris cendré, avec des taches brunes ou rougeâtres.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
7. LE PLEURONECTE POLE.	Cent douze rayons à la nageoire du dos ; cent deux rayons à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; les écailles ovales, molles et lisses ; les dents obtuses ; le côté droit d'un rouge brun.
8. LE PLEURONECTE LANGUETTE.	Soixante-huit rayons à la dorsale ; cinquante-cinq à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; les dents aiguës ; l'anus situé sur le côté gauche ; les écailles rudes ; la nageoire du dos étendue presque jusqu'à l'extrémité du museau.
9. LE PLEURONECTE GLACIAL.	Cinquante-six rayons à la nageoire du dos ; trente-neuf à l'anale ; la caudale arrondie ; les deux côtés du corps et de la queue doux au toucher ; les rayons du milieu de la dorsale et de la nageoire de l'anus, hérissés de très-petits piquans ; une proéminence osseuse et rude auprès des yeux ; le côté droit brunâtre.
10. LE PLEURONECTE LIMANDELLE.	Quatre-vingts rayons à la nageoire du dos ; les dents obtuses ; les écailles arrondies et lisses ; les lèvres grosses ; l'ouverture de la bouche petite ; la caudale presque rectiligne ; le côté droit d'un brun clair, avec des taches blanches, et des taches d'un brun foncé.
11. LE PLEURONECTE CHINOIS.	La nageoire du dos ne commençant qu'au-delà de la nuque ; cette nageoire très-basse jusque vers le milieu de la longueur totale du poisson ; vingt-trois ou vingt-quatre aiguillons gros et courts, placés le long du côté gauche de la partie antérieure de cette nageoire ; d'autres aiguillons

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
11. LE PLEURONECTE CHINOIS.	semblables situés le long du côté gauche de la partie antérieure de l'anale; la caudale très-grande, très-distincte de l'anale et de la dorsale, arrondie, et presque en forme de fer de lance; le côté droit de l'animal, d'une couleur brune, avec des points noirs arrangés en quinconce.
12. LE PLEURONECTE LIMANDOÏDE.	Soixante-dix-neuf rayons à la nageoire du dos; soixante-trois à celle de l'anus; la caudale arrondie en forme de fer de lance, et très-séparée de l'anale et de la dorsale; le corps et la queue très-allongés; la ligne latérale large et droite dans tout son cours; les écailles grandes et dentelées; le côté droit d'un brun jaunâtre, et sans taches, ni bandes, ni raies.
13. LE PLEURONECTE PÉGOUZE.	Le corps et la queue allongés; les pectorales rectilignes; la dorsale et l'anale plus hautes vers la caudale que vers la tête; les écailles très-difficiles à voir, et très-adhérentes à la peau; de sept à neuf taches grandes, rondes et noirâtres, sur le côté droit.
14. LE PLEURONECTE ŒILLÉ.	Soixante-six rayons à la dorsale; cinquante-cinq à la nageoire de l'anus; trois rayons à chaque pectorale; quatre taches rondes, noires et bordées de blanc, sur le côté droit; une bandelette noire sur la queue.
15. LE PLEURONECTE TRICHODACTYLE.	Cinquante-trois rayons à la nageoire du dos; quarante-trois à l'anale; quatre rayons à la pectorale droite; celle de gauche très-petite; les écailles rudes; le côté droit brun, avec des taches noirâtres.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

Les deux yeux à droite ; la caudale pointue, et réunie avec la nageoire du dos et celle de l'anus.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
16. LE PLEURONECTE ZÈBRE.	Quatre-vingt-un rayons à la dorsale; quarante-huit à la nageoire de l'anus ; quatre rayons à chaque pectorale ; le corps et la queue très-allongés ; la ligne latérale droite ; le côté droit blanchâtre, avec des bandes transversales brunes, très-longues, réunies ou rapprochées deux à deux.
17. LE PLEURONECTE PLAGIEUSE.	Le corps et la queue allongés ; les écailles un peu rudes ; le côté droit grisâtre.
18. LE PLEURONECTE ARGENTÉ.	Le corps et la queue allongés ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; la ligne latérale droite ; le côté droit argenté.

QUATRIÈME SOUS-GENRE.

Les deux yeux à gauche ; la caudale rectiligne, ou arrondie, et sans échancrure.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
19. LE PLEURONECTE TURBOT.	Soixante-sept rayons à la nageoire du dos ; quarante-six à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; le côté gauche parsemé de tubercules osseux, un peu larges à leur base, et pointus.
20. LE PLEURONECTE CARRELET.	Soixante-onze rayons à la dorsale ; cinquante-sept à la nageoire de l'anus ; la caudale arrondie ; l'ouverture de la bouche assez grande, et arquée de chaque côté ; la hauteur totale du corps, presque égale à la longueur totale de l'animal ; les écailles ovales et unies ; la ligne la-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
20. Le pleuronecte carrelet.	térale d'abord très-courbée, et ensuite droite; le côté gauche marbré de brun et de jaunâtre, ou de rougeâtre.
21. Le pleuronecte targeur.	Quatre-vingt-neuf rayons à la nageoire du dos; soixante-huit à celle de l'anus; la caudale arrondie; la hauteur du corps très-grande; les écailles dentelées; le côté gauche parsemé de points rouges, et de taches noires, rondes, ou irrégulières.
22. Le pleuronecte denté.	Quatre-vingt-six rayons à la dorsale; soixante-six à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie, les rayons de cette dernière nageoire garnis d'écailles; le corps et la queue allongés et lisses; les dents aiguës et très-apparentes.
23. Le pleuronecte moineau.	Cinquante-neuf rayons à la dorsale; quarante-trois à l'anale; la caudale arrondie; le corps et la queue un peu allongés; une série de petits tubercules osseux et piquans, le long de la nageoire du dos, de celle de l'anus, et de chaque côté de la partie antérieure de la ligne latérale; le côté gauche marbré de gris, et d'un jaune brunâtre.
24. Le pleuronecte papilleux.	Cinquante-huit rayons à la nageoire du dos; quarante-deux à l'anale; la ligne latérale courbe; le corps garni de papilles.
25. Le pleuronecte argus.	Soixante-dix-neuf rayons à la dorsale; soixante-neuf à l'anale; la caudale arrondie; les yeux inégaux en grandeur, et inégalement éloignés du bout du museau; les pectorales inégales en surface; les écailles petites et molles; le côté gauche d'un jaune clair, avec des points bruns, de pe-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
25. Le pleuronecte argus.	tites taches bleues, et d'autres taches plus grandes, jaunes, pointillées de brun, et entourées de bleu en tout ou en partie.
26. Le pleuronecte japonais.	Un très-grand nombre de rayons aux nageoires du dos et de l'anus; cinq rayons à chaque thoracine; la langue rude.
27. Le pleuronecte calimande.	Le côté gauche chagriné, et jaspé de différentes couleurs; la mâchoire inférieure très-relevée.
28. Le pleuronecte grandes-écailles.	Soixante-neuf rayons à la dorsale; quarante-cinq à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; les écailles grandes; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la langue lisse, pointue, et un peu libre dans ses mouvemens; la ligne latérale un peu courbée vers le bas; le côté gauche d'un jaune brun ou blanchâtre; une tache foncée sur chaque écaille.
29. Le pleuronecte commersonnien.	Quatre-vingt-dix rayons à la nageoire du dos; soixante-dix à celle de l'anus; la caudale arrondie; la pectorale droite plus petite que la gauche; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; la dorsale étendue depuis le bout du museau jusqu'à la queue; l'œil supérieur plus avancé que l'autre; la ligne latérale un peu courbée vers le haut et ensuite vers le bas; le corps et la queue allongés; les écailles très-petites; le côté gauche blanchâtre avec des taches d'une couleur pâle, ou rougeâtres, et d'une nuance foible.

LE PLEURONECTE FLÉTAN [1].

QUELS droits le flétan n'a-t-il pas à l'attention du physicien ! Il tient, par sa grandeur, une place distinguée auprès des cétacées ; il rivalise, par le volume, avec plusieurs de ces énormes habitans des mers ; il nage l'égal de presque tous les poissons les plus remarquables par leur longueur ou par leur masse ; sa conformation est extraordinaire ; ses habitudes sont particulières ; ses actes et les organes qui les produisent frappent d'autant plus l'observateur, que, par une suite de sa taille démesurée, aucun de ses traits ne se dérobe à l'œil, aucun de ses mouvemens ne lui échappe : et comment l'imagination ne seroit-elle pas émue par la réunion de dimensions, de formes et de mouvemens très-élevés au-dessus des mouvemens, des formes et des dimensions que la Nature a le plus multipliés ?

Le flétan, comme tous les autres pleuronectés, a le corps et la queue très-comprimés. Il forme parmi les osseux, et avec les poissons de son genre, les analogues de ces cartilagineux auxquels nous avons conservé le nom de *raies*. L'épaisseur des pleuronectes est même plus petite à proportion de leur longueur, que celle des raies les plus déprimées. Il y a néanmoins cette différence essentielle entre la conformation générale des raies et celle des pleuronectes, que ceux-ci sont aplatis latéralement,

---

[1] *Faitan*, dans quelques départemens de la France ; *heilbot*, en Hollande ; *heilbut*, *hilibut*, à Hambourg; *helleflynder*, en Danemarck ; *haelgflundra*, en Suède ; *queite*, *sandskiebbe*, *skrobbe flynder*, en Norwége ; *baldes*, en Laponie ; *flydra*, *heilop fish*, en Islande, *queite-barn*, lorsqu'il est petit, dans le Groenland ; *styving*, lorsqu'il est d'une longueur moyenne (ibid.) ; *netarnack* lorsqu'il est grand (ibid.) ; *holibut*, *turbut* et *turbot*, en Angleterre.

c'est-à-dire, de droite à gauche, ou de gauche à droite, pendant que les raies le sont de haut en bas.

Cette compression exercée sur les côtés des pleuronectes n'est cependant pas la seule altération qu'ait éprouvée la totalité du poisson. Le corps et la queue ont été soumis uniquement à cette manière d'être que nous avons déjà vue, quoiqu'à un degré inférieur, dans plusieurs poissons, et particulièrement dans les chétodons, les acanthures, les sélènes, les zées, les chrysotoses, etc.; mais la tête a subi une seconde modification. On diroit qu'après avoir été aplatie, comme celle des zées et des chétodons, par une force agissant sur ses côtés, elle a été défigurée par une puissance qui a joui d'un mouvement composé; cette seconde cause, à laquelle il faudroit rapporter une grande partie de la figure qu'elle présente, l'auroit tordue, pour ainsi dire. Elle auroit commencé par peser de haut en bas; et avant de pénétrer très-avant dans les portions osseuses et solides, elle auroit tourné en quelque sorte à droite ou à gauche, de manière à entraîner avec elle les organes de la vue, et souvent ceux de l'odorat.

On sent aisément que, d'après cette supposition, les deux yeux et les deux narines auroient dû, à la fin de l'action de la force comprimante, se trouver situés ou à droite ou à gauche, suivant le côté vers lequel la puissance auroit fléchi sa direction; et c'est en effet ce qu'on observe dans les pleuronectes, et ce qui forme le caractère distinctif du genre qu'ils composent.

Tout le monde sait que les animaux tant vertébrés que dénués de vertèbres, animés par un sang rouge ou nourris par un sang blanc, ont des yeux plus ou moins gros, plus ou moins rapprochés, plus ou moins élevés, plus ou moins nombreux; mais aucun animal, excepté les pleuronectes, ne présente dans ses yeux une position telle, que ses organes soient situés uniquement à droite ou à gauche de l'axe qui va de la tête à l'extrémité opposée. Nous ne connoissons, du moins dans ce moment, que les pleuronectes qui n'aient pas leurs yeux distribués avec symétrie de chaque côté de cet axe longitudinal; et cet exemple unique auroit dû seul attacher un grand intérêt à l'observation des poissons que nous allons décrire.

De la conformation que nous venons d'exposer, il est résulté nécessairement que les deux nerfs olfactifs aboutissent non pas à l'extrémité supérieure du museau, mais à un des côtés de la tête.

C'est aussi à un seul côté de cette même partie de l'animal que se rendent les deux nerfs optiques, quoique croisés l'un par l'autre, ainsi que dans tous les autres poissons, et dans tous les animaux vertébrés et à sang rouge.

Nous avons déjà vu [1] que le cerveau, cet organe dont les nerfs tirent leur origine, étoit plus petit dans les pleuronectes que dans presque tous les poissons cartilagineux, et même que dans tous les osseux. La cavité qui contient cette source du système nerveux n'a-t-elle pas dû, en effet, être plus petite dans une tête qui a subi une double et plus grande compression?

L'os intermaxillaire est moins développé dans le côté qui a porté l'effort de la seconde aussi-bien que de la première force comprimante et altératrice.

Les côtes qui servent à consolider les parois de l'abdomen, et à donner un peu plus de largeur au corps, sont cependant si courtes, que plusieurs auteurs ont nié leur existence.

La cavité du ventre est fermée, du côté de la queue, par l'apophyse inférieure de la première vertèbre caudale; et cette apophyse est très-longue, assez grosse, arrondie en avant, et terminée en bas par un piquant ordinairement très-fort.

L'estomac contenu dans cette cavité paroît comme un renflement du canal alimentaire. Le pylore est souvent dénué d'appendices ou de petits cœcums; quelquefois néanmoins on le voit garni de deux ou trois de ces poches ou tuyaux membraneux; le foie est sans division et peu étendu; l'abdomen se prolonge des deux côtés des apophyses inférieures des vertèbres de la queue; une partie des intestins est placée dans ces extensions abdominales, ainsi que la laite ou les ovaires.

Sans ces deux prolongations, la cavité générale de l'abdomen auroit eu des dimensions trop resserrées pour le nombre et la grandeur des organes intérieurs qu'elle doit renfermer.

Nous venons de dire que les deux yeux sont situés du même côté de la tête; mais, indépendamment de ce défaut remarquable de symétrie, relativement à l'axe longitudinal du poisson, ils en présentent fréquemment un second par une iné-

[1] Discours sur la nature des poissons.

galité frappante dans leur volume. Ces deux organes ne sont pas toujours aussi gros l'un que l'autre ; et lorsqu'ils offrent cette inégalité si extraordinaire, c'est quelquefois l'œil supérieur qui l'emporte sur l'œil inférieur, et d'autres fois l'œil inférieur qui surpasse le premier en grandeur.

Ces yeux, au reste, peuvent être placés de trois manières différentes : dans plusieurs pleuronectes, ils sont situés sur la même ligne verticale ; mais, dans quelques-uns de ces poissons, l'oeil d'en-haut est plus rapproché du museau que celui d'en-bas ; et dans quelques autres, l'oeil d'en-bas est au contraire plus avancé que celui d'en-haut.

Il est aussi des espèces de pleuronectes dans lesquelles la nageoire pectorale, attachée au côté sur lequel on voit les yeux, est plus étendue que celle de l'autre côté ; et l'on seroit tenté de croire que la petitesse de la pectorale opposée provient de ce que cette sorte de bras ou de main appartenant à la surface de l'animal, qui repose très-souvent sur la vase ou sur le sable, a été arrêtée, dans son développement, par les frottemens qu'elle a dû éprouver contre le fond des mers, et par la compression que lui a fait subir le poids du corps, qu'elle a dû supporter en très-grande partie.

La position des pleuronectes qui se reposent ou qui nagent est en effet bien différente de celle des autres poissons osseux ou cartilagineux, cylindriques ou aplatis, qui parcourent, dans le sein des eaux, un espace plus ou moins étendu, ou appuient sur les rochers ou sur le limon leur corps plus ou moins fatigué. Dans l'inaction, de même que dans le mouvement, les pleuronectes sont toujours renversés sur le côté ; et nous n'avons pas besoin de faire remarquer que le côté tourné vers le fond de la mer est, dans tous les momens de leur existence, celui qui est dénué d'yeux : lorsque leurs yeux sont à droite, le côté gauche est l'inférieur ; et ils voguent ou s'arrêtent, le côté gauche tourné vers la surface de l'eau, lorsque leurs yeux sont à gauche.

C'est de cette manière très-particulière de nager que leur est venu le nom de *pleuronectes* [1] : elle est une dépendance du dé-

---

[1] *Pleuronecte* vient de πλευρον, qui, en grec, veut dire *côté* ; et de νηκτης, qui signifie *nageur*.

placement de leurs yeux, soit que l'on veuille croire que cette réunion des deux yeux sur une seule face de la tête les ait forcés à ne se mouvoir qu'en tournant vers le bas le côté opposé à cette face, afin de tenir les organes de la vue dans la position la plus favorable à la vision; soit que l'on préfère de penser qu'un très-grand aplatissement latéral ne leur a pas permis de tenir leur corps et leur queue dans un sens vertical, comme les autres poissons; que les efforts de leurs pectorales très-petites et très-foibles n'ont pas pu maintenir en équilibre une lame très-étroite, très-haute et très-exposée, par conséquent, à l'agitation tumultueuse des flots; que renversés bientôt sur un de leurs côtés, forcés de conserver cette position, et obligés de nager dans cette posture, ils ont commencé une suite de tentatives perpétuellement renouvelées, pour ne pas perdre tout-à-fait l'usage de l'œil attaché au côté inférieur; qu'après un très-long temps, et même après une très-grande série de générations, des altérations successives dans l'organisation extérieure et intérieure de la tête auront amené l'œil inférieur, de proche en proche, jusque sur le côté supérieur, et par ce transport auront produit, sans doute, une position des organes de la vue bien extraordinaire, mais néanmoins auront fait naître, dans la structure de la tête, des changemens bien moins grands et bien moins profonds que les modifications apportées par le temps et par une contrainte permanente dans les parties molles ou solides de plusieurs autres animaux.

En considérant la manière de nager qui appartient aux pleuronectes, il est facile de voir que leurs pectorales très-peu étendues, et situées l'une au-dessus et l'autre au-dessous du corps, ne peuvent pas servir d'une manière sensible à diriger ou accroître les mouvemens de ces poissons. Leurs thoracines, étant aussi extrêmement petites, sont de même inutiles à leur natation.

Mais l'anale et la dorsale peuvent servir beaucoup à accélérer la vitesse de ces animaux, et à leur imprimer les véritables directions qui leur sont nécessaires; elles sont très-longues et assez hautes; elles s'étendent le plus souvent depuis la tête jusqu'à la queue; elles présentent donc une grande surface : d'ailleurs, dans la position habituelle des pleuronectes, elles sont situées horizontalement, puisque l'animal est, pour ainsi dire, couché sur un côté. Dès-lors on peut les considérer comme deux pecto-

rales très-étendues, et par conséquent comme deux rames qui seroient très-puissantes, si elles étoient mues librement et par des muscles très-vigoureux.

Et c'est précisément parce qu'elles influent beaucoup sur la natation des pleuronectes, que la différence ou l'égalité de grandeur entre cette dorsale et cette anale se font sentir dans la situation de ces osseux; ils ne présentent un plan véritablement horizontal que lorsque ces deux rames ont une force égale; et on les voit un peu inclinés vers la nageoire de l'anus, lorsque cette dernière est moins puissante que la nageoire du dos.

Cependant l'instrument le plus énergique de la natation des pleuronectes est leur nageoire caudale, et par-là ils se rapprochent de tous les habitans des eaux; mais ils se distinguent des autres poissons par la manière dont ils emploient cet organe.

Les pleuronectes étant renversés sur un côté, leur caudale n'est point verticale, mais horizontale : elle frappe donc l'eau de la mer de haut en bas et de bas en haut; ce qui donne aux pleuronectes un rapport de plus avec les cétacées. Il est facile néanmoins de comprendre que le mouvement rapide et alternatif duquel dépend la progression en avant de l'animal, peut offrir le même degré de force et de fréquence dans une rame horizontale que dans une rame verticale. Les pleuronectes peuvent donc, tout égal d'ailleurs, s'avancer aussi vite que les autres poissons. Ils ne tournent pas à droite ou à gauche avec la même facilité, parce que, n'ayant dans leur situation ordinaire aucune grande surface verticale dont ils puissent se servir pour frapper l'eau à gauche ou à droite, ils sont contraints d'augmenter le nombre des opérations motrices, et d'incliner leur corps avant de le dévier d'un côté ou de l'autre; mais ils compensent cet avantage par celui de monter ou de descendre avec plus de promptitude.

Et cette faculté de s'élever ou de s'abaisser facilement et rapidement dans le sein de l'océan leur est d'autant plus utile, qu'ils passent une grande partie de leur vie dans les profondeurs des mers les plus hautes.

Cet éloignement de la surface des eaux, et par conséquent de l'atmosphère, les met à l'abri des rigueurs d'un froid excessif; et c'est parce qu'ils trouvent facilement un asile contre les effets des climats les plus âpres en se précipitant dans les abîmes de l'océan,

qu'ils habitent auprès du pôle, de même que dans la Méditerranée, et dans les environs de l'équateur et des tropiques. Ils séjournent d'autant plus long-temps dans ces retraites écartées, que, dénués de vessie natatoire, et privés par conséquent d'un grand moyen de s'élever, ils sont tentés moins fréquemment de se rapprocher de l'air atmosphérique. Ils se traînent sur la vase plus souvent qu'ils ne nagent véritablement; ils y tracent, pour ainsi dire, des sillons, et s'y cachent presque en entier sous le sable, pour dérober plus facilement leur présence ou à la proie qu'ils recherchent, ou à l'ennemi qu'ils redoutent.

Aristote, qui connoissoit bien presque tous ceux que l'on pêche dans la Méditerranée, dit que lorsqu'ils se sont mis en embuscade ou renfermés sous le limon à une petite distance du rivage, on les découvre par le moyen de l'élévation que leur corps donne au sable ou à la vase, et qu'alors on les harponne et les enlève. Du temps de ce grand philosophe, on pensoit que les pleuronectes, que l'on nommoit *bothes, peignes, rhombes, lyres, soles, etc.*, engraissoient beaucoup plus dans le même lieu et pendant la même saison, lorsque le vent du midi souffloit, quoique les poissons allongés ou cylindriques acquissent, au contraire, plus de graisse lorsque le vent du nord régnoit sur la mer.

Columelle nous apprend que les étangs marins que l'on formoit aux environs de Rome pour y élever des poissons convenoient très-bien aux pleuronectes, lorsqu'ils étoient limoneux et vaseux; qu'il suffisoit de creuser pour ces animaux très-plats des piscines de soixante ou soixante-dix centimètres de profondeur, pourvu que, situées très-près de la côte, elles fussent toujours remplies d'une certaine quantité d'eau; que l'on devoit leur donner une nourriture plus molle qu'à plusieurs autres habitans des eaux, parce qu'ils ne pouvoient mâcher que très-peu; et qu'un aliment salé et odorant leur convenoit mieux que tout autre, parce que, couchés sur un côté, et ayant leurs deux yeux tournés vers le haut, ils cherchoient plus souvent leur nourriture par le moyen de leur odorat qu'avec le secours de leur vue.

Il faut observer que le côté supérieur de ces poissons, celui, par conséquent, qui, tourné vers l'atmosphère, reçoit, pendant les mouvemens ainsi que pendant le repos de l'animal, l'influence de toute la lumière qui peut pénétrer jusqu'à ces osseux

présente souvent des couleurs vives, des taches brillantes et régulières, des raies ou des bandes variées dans leurs nuances, pendant que le côté inférieur, auquel il ne parvient que des rayons réfléchis, n'offre qu'une teinte pâle et uniforme. Cette diversité est même moins superficielle qu'on ne le croiroit au premier coup-d'œil; et les écailles d'un côté sont quelquefois très-différentes de celle de l'autre, non-seulement par leur grandeur, mais encore par leur forme et par la nature de la matière qui les compose. Ces faits ne sont-ils pas des preuves remarquables des principes que nous avons cherché à établir, en traitant de la coloration des poissons, dans notre premier Discours sur ces animaux ?

Pour mieux ordonner nos idées au sujet des pleuronectes, et pour les distribuer dans l'ordre qui nous a paru le plus convenable, nous en avons d'abord séparé les espèces qui sont entièrement dénuées de nageoires pectorales, et par conséquent privées des organes que l'on a comparés à des bras. Nous avons formé de ces espèces un genre particulier, et nous leur avons conservé le nom collectif d'*achire*, qui signifie *sans main*.

Nous avons ensuite placé dans deux groupes différens les pleuronectes qui ont leurs deux yeux à droite, et ceux qui les ont à gauche; et nous avons suivi, en adoptant cette division, non-seulement les idées des naturalistes modernes, mais encore celles des anciens, et particulièrement de Pline, qui ont très-bien distingué les pleuronectes dont les yeux sont à gauche, d'avec ceux dont les yeux sont à droite.

Passant ensuite à la considération particulière de chacun de ces groupes, nous avons réparti en différentes sections les espèces à caudale fourchue ou échancrée en croissant, celles dont la nageoire de la queue est rectiligne ou arrondie sans échancrure, et enfin celles dont la caudale, plus ou moins pointue, touche à la dorsale et à la nageoire de l'anus.

Nous aurions pu, par conséquent, former six sous-genres ou sections dans le genre que nous décrivons; mais parmi les pleuronectes qui ont les yeux à gauche, nous n'avons vu ni caudale pointue et confondue avec celles de l'anus et du dos, ni caudale fourchue ou découpée en croissant.

Nous ne proposons donc, quant à présent, que quatre sous-

genres, dont on a pu voir les caractères distinctifs sur le tableau du genre qui nous occupe.

A la tête du premier de ces quatre sous-genres est le *flétan* ou *hippoglosse*, que ses grandes dimensions rendent encore plus comparable aux cétacées que tous les autres pleuronectes. On a pêché en Angleterre des individus de cette espèce qui pesoient cent cinquante kilogrammes; on en a pris en Islande qui pesoient vingt myriagrammes; Olafsen en a vu de près de six mètres de longueur; et l'on en trouve en Norwége qui sont assez grands pour couvrir toute une nacelle.

On trouve les flétans dans tout l'Océan atlantique septentrional. Les peuples du Nord les recherchent beaucoup. Les Anglais en tirent une assez grande quantité des environs de *Newfoundland;* et les Français en ont pêché auprès de Terre-Neuve.

On se sert communément, pour les prendre, d'un grand instrument que les pêcheurs nomment *gangvaden*, ou *gangwad*. Cet instrument est composé d'une grosse corde de cinq ou six cents mètres de longueur, à laquelle on attache trente cordes moins grosses, et garnies chacune à son extrémité d'un crochet très-fort. On emploie pour appât des cottes ou des gades. Des planches qui flottent à la surface de la mer, mais qui tiennent à la grosse corde par des liens très-longs, indiquent la place de cet instrument lorsqu'on l'a jeté dans l'eau. En le construisant, les Groenlandais remplacent ordinairement les cordes de chanvre par des lanières ou portions de fanon de baleine, et par des bandes étroites de peau de squale. On retire les cordes au bout de vingt-quatre heures; et il n'est pas rare de trouver quatre ou cinq flétans pris aux crochets.

On tue aussi les hippoglosses à coups de javelot, lorsqu'on les surprend couchés pendant la chaleur sur des bancs de sable, ou sur des fonds de la mer, très-rapprochés de la surface : mais lorsque les pêcheurs les ont ainsi percés de leurs dards, ils se gardent bien de les tirer à eux, pendant que ces pleuronectes jouiroient encore d'assez de force pour renverser leur barque; ils attendent que ces poissons très-affoiblis aient cessé de se débattre; ils les élèvent alors et les assomment à coups de massue.

Vers les rivages de la Norwége, on ne poursuit les flétans que lorsque le printemps est déjà assez avancé pour que les nuits soient claires, et que l'on puisse les découvrir facilement sur les

bas-fonds. Pendant l'été on interrompt la pêche de ces animaux, parce que, extrêmement gras lorsque cette saison règne, ils ne pourroient pas être séchés convenablement, et que les préparations que l'on donneroit à leur chair ne l'empêcheroient pas de se corrompre même très-promptement.

On donne le nom de *raff* aux nageoires du flétan, et à la peau grasse à laquelle elles sont attachées; on appelle *ræckel*, des morceaux de la chair grasse de ce pleuronecte, coupée en long; et on distingue par la dénomination des *kare flog*, ou de *square queite*, des lanières de la chair maigre de ce thoracin.

Ces différens morceaux sont salés, exposés à l'air sur des bâtons, séchés et emballés pour être envoyés au loin. On les sale aussi par un procédé semblable à celui que nous décrirons en parlant des *clupées harengs*. On a écrit que le meilleur *raff* et le meilleur *ræckel* venoient de *Samosé*, près de Berghen en Norwége. Mais ces sortes d'alimens ne conviennent guère, dit-on, qu'aux gens de mer et aux habitans des campagnes, qui ont un estomac fort et un tempérament robuste. Auprès de Hambourg et en Hollande, la tête fraîche du flétan a été regardée comme un mets un peu délicat. Les Groenlandais ne se contentent pas de manger la chair de ce poisson, soit fraîche, soit séchée; ils mettent aussi au nombre de leurs comestibles le foie et même la peau de ce pleuronecte. Ils préparent la membrane de son estomac, de manière qu'elle est assez transparente pour remplacer le verre des fenêtres.

Quelque grand que soit le flétan, il a dans les dauphins des ennemis dangereux, qui l'attaquent avec d'autant plus de hardiesse, qu'il ne peut leur opposer, avec beaucoup d'avantage, que son volume, sa masse et ses mouvemens, et qui, employant contre lui leurs dents grosses, solides et crochues, le déchirent, emportent des morceaux de sa chair, lorsqu'ils sont contraints de renoncer à une victoire complète, et le laissent ainsi mutilé traîner, en quelque sorte, une misérable existence. Quand il est très-jeune, il est aussi la proie des squales, des raies, et des autres habitans de la mer, remarquables par leurs armes ou par leur force.

Les oiseaux de proie qui vivent sur les rivages de la mer et se nourrissent de poissons, le poursuivent avec acharnement, lors-

qu'ils le découvrent auprès de la surface de l'Océan. Mais lorsque le flétan est gros et fort, l'oiseau de proie périt souvent victime de son audace; le poisson plonge avec rapidité à l'instant où il sent la serre cruelle qui le saisit; et l'oiseau, dont les ongles crochus sont embarrassés sous la peau et les écailles du pleuronecte, fait en vain des efforts violens pour se dégager; le flétan l'entraîne; ses cris sont bientôt étouffés par l'onde; et il est précipité jusque dans les abîmes de l'océan, asile ordinaire de l'hippoglosse.

Il paroît que, dans les différentes circonstances où le flétan se montre couvert d'insectes ou de vers marins attachés à sa peau, il éprouve une maladie qui influe sur le goût de sa chair, ainsi que sur la quantité de sa graisse.

Il fraie au printemps; et c'est ordinairement entre les pierres qu'il dépose, près du rivage, des oeufs dont la couleur est d'un rouge pâle.

Tous les individus de cette espèce sont très-voraces. Ils dévorent non-seulement les crabes, et même des gades, mais encore des raies. Ils paroissent très-friands des cycloptères lompes qu'ils trouvent attachés aux rochers. Ils se tiennent plusieurs ensemble dans le fond des mers qu'ils fréquentent; ils y forment quelquefois plusieurs rangées; ils y attendent, la gueule ouverte, les poissons qui ne peuvent leur résister, et qu'ils engloutissent avec vitesse; et lorsqu'ils sont très-affamés, ils s'attaquent les uns les autres, et se mangent les nageoires où la queue.

Leur canal intestinal présente deux sinuosités; un long appendice est situé auprès de leur estomac; leur ovaire est double; et soixante-cinq vertèbres composent leur épine du dos.

Les écailles qui les recouvrent sont arrondies à leur extrémité, molles, fortement attachées, enduites d'une liqueur visqueuse, et très-difficile à voir avant que le poisson ne soit mort et même desséché.

Le corps et la queue sont allongés. La tête n'est pas grande à proportion de l'énorme étendue des autres portions de ces pleuronectes : mais l'ouverture de la bouche est large; et les deux mâchoires sont garnies de plusieurs dents longues, pointues, courbées et un peu séparées les unes des autres. La lèvre supérieure peut être étendue en avant. Les yeux sont gros, et aussi

rapprochés du museau l'un que l'autre. Trois lames composent l'opercule, qui cependant ne cache pas en entier la membrane branchiale. Un piquant tourné vers la gorge est placé au-devant de l'anale. L'anus est aussi éloigné de la tête que de la pectorale. La ligne latérale se courbe d'abord vers le haut, et s'étend ensuite directement jusqu'à la nageoire de la queue.

Le côté gauche du flétan, celui sur lequel il nage ou se repose, est blanc ou blanchâtre : le côté droit paroît d'autant plus foncé que l'animal est plus maigre. L'iris est blanc. La dorsale et l'anale sont jaunâtres ; chaque pectorale est jaunâtre ou jaune, avec une bordure foncée ; les thoracines et la caudale sont brunes [1].

LE PLEURONECTE LIMANDE [2].

Ce poisson, très-commun sur nos tables, se trouve non-seulement dans l'Océan atlantique, mais encore dans la Baltique et dans la Méditerranée. Le temps de l'année où il est le plus agréable au goût, au moins dans les contrées du nord de l'Europe, est la fin de l'hiver ou le commencement du printemps. Il fraie ensuite; et alors sa chair est moins savoureuse et plus molle. Elle est cependant, dans les autres saisons, plus ferme que celle de plusieurs pleuronectes ; mais comme elle est aussi moins succu-

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte flétan.
14 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

[2] *Lima*, en Sardaigne ; *glahrke*, en Poméranie ; *kleische kliesche*, à Hambourg ; *skrubbe*, en Danemarck ; *grette*, en Hollande ; *dab brut* en Angleterre.





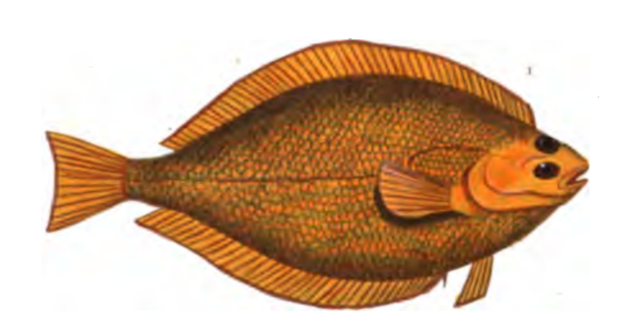


1. Le Pleuronecte limande............ Page 394
2. Le Pleuronecte sole.................... 396
3. Le Pleuronecte plie.................... 399

rappro
l'opera
branc
de l'a
La li
suite
I
est
qu
na
av
b







1



2



3

Prêtre pinx.t Al. Massard Sculp.t

1. Le Pleuronecte limande............ Page 394
2. Le Pleuronecte sole.................... 396
3. Le Pleuronecte plie...... 399

lente et moins délicate, on la fait sécher sur plusieurs côtes de l'Angleterre et de la Hollande.

La limande vit de vers ou d'insectes marins, et très-souvent de petits crabes.

Son épine dorsale ne comprend que cinquante-une vertèbres.

L'ouverture de sa bouche est étroite. Les deux mâchoires sont d'égale longueur; mais on compte plus de dents à la supérieure qu'à l'inférieure. L'œil supérieur est placé au sommet de la tête. On aperçoit, au-devant de la nageoire de l'anus, un piquant tourné vers la gorge. Le côté droit est jaune; le gauche blanc; l'iris couleur d'or; et la caudale brune [1].

Le rhomboïde de Rondelet me paroît être une variété de la limande [2].

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte limande.
11 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
15 rayons à la nageoire de la queue.

[2] Rondelet, première partie, liv. 11, ch. 3.

LE PLEURONECTE SOLE[1].

Ce poisson est recherché, même pour les tables les plus somptueuses. Sa chair est si tendre, si délicate et si agréable au goût, qu'on l'a surnommé la *perdrix de mer*. On le trouve non-seulement dans la Baltique et dans l'Océan atlantique boréal, mais encore dans les environs de Surinam et dans la mer Méditerranée, où l'on en fait particulièrement une pêche abondante auprès d'Orytana et de Saint-Antioche de Sardaigne. Il paroît que sa grandeur varie suivant les côtes qu'il fréquente, et vraisemblablement suivant la nourriture qu'il peut avoir à sa portée. On en prend quelquefois, auprès de l'embouchure de la Seine, qui ont cinq, six, ou sept décimètres de longueur. Il se nourrit d'œufs ou de très-petits individus de quelques espèces de poissons; mais lorsqu'il est encore très-jeune, il est la proie des grands crabes, qui le déchirent, le dépècent et le dévorent. On le voit quelquefois entrer dans les rivières. M. Noël de Rouen nous a écrit qu'on a pêché ce pleuronecte dans les guideaux de la Seine, auprès de Tamarville; et il ajoute que, pendant l'été, le flot peut l'apporter jusque dans le lac de Tôt : mais pendant l'hiver il se tient dans les profondeurs de l'Océan. Il quitte le fond de la mer lors-

[1] *Buglotton*, *boglos son*, *boglossa*, *boglotta*, *boglossos* et *beglottos*, par les anciens auteurs grecs; *perdrix de mer*, dans plusieurs départemens de la France; *linguato*, en Espagne; *sagliola*, en Sardaigne; *linguata*, en Italie; *sfoia*, dans les environs de Venise; *dil baluck*, en Turquie; *samamkusi*, en Arabie; *zange*, *see rephuhn*, en Allemagne; *tunge*, *hunde tunge*, *tunge pledder*, *hav-ager*, *hone*, en Danemarck; *tunga sola*, en Suède; *tonge*, en Norwége et en Hollande; *sol*, *soul*, en Angleterre; *zeetong*, *bot*, par les Hollandais de Surinam.

que la belle saison arrive. Il va chercher alors les endroits voisins des rivages ou des embouchures des fleuves, où les rayons du soleil peuvent parvenir assez facilement pour faciliter l'accroissement de ses oeufs et la sortie des foetus.

On le prend de plusieurs manières. On emploie, pour y parvenir, des hameçons dormans auxquels on attache pour appât des fragmens de petits poissons. On peut aussi, lorsqu'une lumière très-vive est répandue dans l'atmosphère, chercher, auprès des côtes et des bancs de sable, des fonds unis, sur lesquels rien ne dérobe les soles à la vue du pêcheur; à peine ce dernier en a-t-il découvert une, qu'il lance contre ce pleuronecte un plomb attaché à l'extrémité d'une petite corde, et garni de plusieurs crochets, qui, pénétrant assez avant dans le dos de l'animal, servent à le retenir et à l'enlever, malgré les efforts qu'il fait pour échapper à la mort qui le menace. S'il n'y a même que deux ou trois brasses d'eau au-dessus du poisson, on le harponne, pour ainsi dire, par le moyen d'une perche dont le bout est armé de pointes recourbées. Il est aisé de voir que, pour avoir recours avec avantage à ces deux dernières sortes de pêche, il ne suffit pas que le soleil brille sans nuages; il faut encore que la mer ne soit agitée par aucune vague autour du bateau pêcheur. L'illustre Franklin nous a fait connoître le procédé employé avec succès pour maintenir pendant long-temps un calme presque parfait à une certaine distance autour de la barque. Une petite quantité d'huile que l'on répand sur la surface de la mer, et qui surnage autour du bâtiment, rend cette surface unie, presque immobile, et très-propre à laisser parvenir les rayons de la lumière jusqu'au pleuronecte que l'on désire de distinguer.

On a d'autant plus de motifs de pêcher la sole, qu'une saveur exquise n'est pas la seule qualité précieuse de la chair de ce poisson. Cette même chair présente aussi la propriété de pouvoir être gardée pendant plusieurs jours, non-seulement sans se corrompre, mais encore sans cesser d'acquérir un goût plus fin. Voilà pourquoi, tout égal d'ailleurs, les soles de l'Océan sont meilleures à Paris qu'auprès du Havre, et celles de la Méditerranée à Lyon, par exemple, qu'à Toulon ou à Montpellier.

Les écailles de la sole sont dures, raboteuses, dentelées, et for-

tement attachées à la peau, sur le côté gauche comme sur le côté droit. L'ouverture de la bouche représente un croissant. On voit plusieurs rangs de dents petites et pointues à la mâchoire inférieure, et des barbillons blancs et très-courts au côté gauche des deux mâchoires. Deux os arrondis et deux os allongés, tous les quatre hérissés de petites dents, sont placés autour du gosier. La ligne latérale est droite. Un piquant assez fort paroit auprès de l'anus, qui est très-près de la gorge. De petites écailles garnissent la base des longues nageoires de l'anus et du dos. Le côté droit est olivâtre ; et le gauche plus ou moins blanc.

Le canal intestinal offre plusieurs sinuosités ; il n'y a point de cœcums auprès du pylore ; la colonne vertébrale est composée de quarante-huit vertèbres.

D'après une note que M. Noël a bien voulu nous faire parvenir, on doit regarder comme une variété de la sole un pleuronecte que l'on pêche auprès de l'embouchure de l'Orne, et que l'on nomme *cardine*. La tête de cette cardine est beaucoup plus grande et plus allongée que celle de la sole ; le côté droit de ce thoracin est d'un fauve roux assez clair ; et sa chair est moins recherchée que celle du poisson que nous venons de décrire [1].

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte sole.
10 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

LE PLEURONECTE PLIE [1].

La plie est bonne à manger ; mais, moins agréable au goût, moins tendre et moins délicate que la sole, elle est moins recherchée. Elle habite dans la Baltique, dans l'Océan atlantique boréal, et dans plusieurs autres mers. Le côté gauche de ce thoracin est d'un blanc bleuâtre pendant la jeunesse du poisson, et rougeâtre lorsqu'il est plus âgé ; l'ouverture de la bouche petite ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, et garnie, comme cette dernière, d'une rangée de dents petites et mousses ; le gosier défendu, pour ainsi dire, par deux os très-rudes ; la langue lisse ; le palais dénué de dents ; la ligne latérale presque droite ; la base des nageoires du dos, de l'anus et de la queue, couverte de petites écailles ; l'anale précédée d'un aiguillon assez fort ; la hauteur de l'animal plus grande que celle de la sole, à proportion de la longueur totale ; l'estomac allongé ; le canal intestinal très-sinueux ; le pylore voisin de deux ou quatre cœcums ou appendices ; et l'épine dorsale composée de quarante-trois vertèbres.

La plie pèse quelquefois sept ou huit kilogrammes. Plusieurs de ses habitudes, et les différentes manières de la pêcher, ressemblent beaucoup à celles que nous avons décrites en traitant de la sole. Souvent on la sale ou on la sèche à l'air.

On a cru pendant long-temps, sur quelques côtes de France

[1] *Platesia*, *plada*, *plays*, *pleis*, *plaethiz*, *plye*, dans quelques départemens de la France ; *flotant*, à Bordeaux, suivant M. Dutrouil, officier de santé ; *plaise*, en Angleterre ; *karkole*, en Islande, *kellebut*, *sondmeer kong*, *vaarguld*, *floender slaeter*, en Norwége ; *skalla*, en Suède ; *rædspætte*, *schickpleder*, *schuller*, en Danemarck ; *schulle*, auprès de Hambourg ; *platteis*, *pladise*, *scholle*, en Allemagne ; *scholle*, en Hollande ; *come*, *jei*, au Japon ; *bot*, aux Moluques.

où d'Angleterre, que la plie étoit engendrée par un petit crustacée nommé *chevrette*. Le physicien Deslandes chercha, il y a déjà un très-grand nombre d'années, à découvrir l'origine de cette opinion, qui maintenant seroit absurde. Il fit plusieurs observations à ce sujet. Il mit des chevrettes dans un vase de trois mètres de circonférence, et rempli d'eau de mer. Au bout de douze ou treize jours, il y aperçut huit ou neuf petites plies qui grandirent insensiblement; et cette expérience lui réussit toutes les fois qu'il l'a tenta. Dans le printemps suivant, il plaça dans un vase des plies, et dans un second des plies et des chevrettes. Il paroît que, parmi les plies des deux vases, il y avoit des femelles qui pondirent leurs œufs; et cependant aucun jeune pleuronecte ne parut que dans celui des vaisseaux qui contenoit des chevrettes. Deslandes examina alors ces crustacées, et il vit de véritables œufs de plie attachés sous le ventre de ces crabes. Il les ouvrit, et s'aperçut non-seulement qu'ils avoient été fécondés, mais encore qu'ils renfermoient des embryons déjà un peu développés. Il conclut de tout ce qu'il avoit vu que les œufs des plies ne pouvoient se développer que couvés, pour ainsi dire, sous le ventre des chevrettes. Au lieu d'admettre cette opinion que rien ne peut soutenir, ce physicien auroit dû penser que les plies écloses dans ces vases provenoient d'œufs pondus et fécondés près d'un rivage fréquenté par les chevrettes, qui aiment beaucoup à se nourrir du frai des poissons, et particulièrement de celui des pleuronectes. Ces œufs enduits d'une humeur très-visqueuse au moment de leur fécondation, comme ceux de presque tous les habitans des eaux douces ou salées, s'étoient collés facilement contre le ventre des chevrettes qu'il avoit prises pour en faire les sujets de ses expériences.

Avant de terminer cet article, nous devons faire remarquer que plusieurs auteurs, et notamment Belon, Rondelet, Gesner et Aldrovande, ont fait représenter la plie avec les deux yeux placés sur le côté gauche. Cette faute est venue vraisemblablement de ce qu'ils n'ont pas eu le soin de diriger leurs artistes, qui auroient dû dessiner le poisson à rebours. Mais, quoi qu'il en soit, il paroît qu'une faute semblable a eu lieu pour plusieurs espèces du genre de la plie; et nous pensons avec Bloch que ce défaut d'attention a dû contribuer à faire compter, par les naturalistes récens, plus d'espèces de pleuronectes, qu'ils n'auroient dû en admettre dans leurs catalogues.

M. Noël de Rouen nous a mandé dans le temps que l'on connoissoit à Caen, sous le nom de *franquise*, une variété de la plie ou plie *franche*, qu'on appelle *carrelet* à Dieppe, ainsi qu'à Fécamp, et qu'il ne faut pas confondre avec notre pleuronecte carrelet. Les individus de cette variété remontent jusque dans les guideaux du Tôt, lorsqu'ils sont portés avec violence dans la Seine par les eaux de la barre située à l'embouchure de cette rivière [1].

LE PLEURONECTE FLEZ [2],

LE PLEURONECTE FLYNDRE [3],

LE PLEURONECTE POLE, LE PLEURONECTE LANGUETTE, LE PLEURONECTE GLACIAL, LE PLEURONECTE LIMANDELLE, LE PLEURONECTE CHINOIS, LE PLEURONECTE LIMANDOIDE [4], ET LE PLEURONECTE PÉGOUZE.

Le flez se rend, au printemps, vers les rivages de la mer et les embouchures des fleuves. Il pénètre même dans les rivières : on

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte plie.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
19 rayons à la nageoire de la queue.

[2] *Flinder, flonder*, en Prusse ; *flunder, butte*, dans la Livonie ; *buttes lestes*, *plehkstes*, chez les Lettes ; *loest*, *kamlias*, en Estonie ; *flundra*, *slaettskaeda*, en Suède ; *skey, sandskraa*, en Norwège ; *kola*, *lura*, en Islande ; *butte, sandskreble* en Danemarck ; *flounder, but*, *fluke*, en Angleterre ; *bot*, *amsterdamse-bot*, *fey bot*, *het-tey*, en Hollande.

[3] *Picot*, sur quelques côtes françaises de l'Océan atlantique.

[3] *Rauhe-scholle*, par les Allemands.

le voit remonter très-avant dans celles d'Angleterre; et M. Noël nous a écrit qu'on le pêchoit souvent dans la Seine, jusqu'auprès de Tournedos, quelques myriamètres au-dessus du Pont-de-l'Arche, où on le nomme *flondre* et *flondre d'eau douce* ou *de rivière*. Les individus de cette espèce que l'on prend dans l'eau douce ont la couleur plus claire et la chair plus molle que ceux que l'on trouve dans la mer. On pêche le flez pendant la belle saison, parce qu'alors il est plus charnu et plus gros. La bonté de sa chair varie d'ailleurs suivant la nourriture qui est à sa portée, et par conséquent suivant le pays qu'il habite. On prétend qu'aux environs de Memel sa saveur est plus agréable que dans les autres parties de la Baltique. On peut le transporter facilement dans des vases et à une distance assez grande de son séjour ordinaire, sans lui faire perdre la vie; et on a profité de cette facilité, ainsi que de celle avec laquelle il s'accoutume à toute sorte d'eau, pour l'acclimater et le multiplier dans plusieurs étangs de la Frise [1]. Il ne pèse pas ordinairement plus de trois kilogrammes. Deux petits cœcums sont placés auprès de son pylore. Sa colonne dorsale comprend trente-cinq vertèbres. Les piquans dont sa surface est hérissée, sont très-petits, mais paroissent crochus, excepté ceux qui garnissent du côté droit la ligne latérale ou la base de la nageoire de l'anus et de celle du dos. Ces derniers sont droits et forment de petits groupes; on en voit de semblables sur la ligne latérale du côté gauche et sur le bord gauche de la base des nageoires du dos et de l'anus. Ce côté gauche ou inférieur, et par conséquent presque toujours dérobé à l'influence de la lumière, est blanc avec quelques nuages bruns et des taches noirâtres, vagues, très-peu foncées, très-peu nombreuses, et petites, tandis que le côté droit est d'un brun foncé, relevé par des taches olivâtres, ou d'un vert jaune et noir. Au reste, indépendamment des piquans dont nous venons de parler, les deux côtés du flez sont couverts d'écailles minces, allongées, fortement attachées à la peau, et très-difficiles à voir. La mâchoire inférieure dépasse celle d'en-haut; la langue est courte et étroite; deux os ronds et rudes sont situés auprès du gosier. La ligne latérale se courbe vers le bas, après s'être avancée vers la nageoire de la queue, jusqu'au-

---

[1] Voyez le Discours intitulé *Des effets de l'art de l'homme sur la nature des poissons*.

delà de la pectorale. Un aiguillon assez fort paroît au-devant de la nageoire de l'anus.

La Baltique n'est pas la seule mer où se plaise le flez: il est aussi très-répandu dans l'Océan atlantique boréal, ainsi que le flyndre, qui fréquente particulièrement les embouchures des rivières du Groenland. Ce dernier poisson est un des pleuronectes les moins grands et les moins agréables au goût. Il ne parvient ordinairement qu'à la longueur de trois décimètres; et on ne le mange le plus souvent que séché. Il se plaît sur les fonds sablonneux, où il se nourrit de vers marins et de petits poissons, et où il dépose ses œufs vers le commencement de l'été. Sa forme générale est un peu semblable à celle d'une navette. Le côté gauche est blanc et doux au toucher, ainsi que la tête et la langue. Six tubercules garnis de petites dents entourent le gosier. Les pectorales sont courtes. Le flyndre est fréquemment tourmenté par des *gordius*, ou par d'autres vers intestinaux.

Le pole habite dans la partie de l'Océan atlantique qui baigne la Belgique, et dans celle qui avoisine le Groenland. On le trouve pendant l'hiver dans les enfoncemens littoraux dont les eaux sont profondes. Sa ligne latérale est droite; sa dorsale s'étend depuis les yeux jusqu'à la nageoire de la queue. Son côté gauche est blanc. Il a beaucoup de rapports avec le flétan, mais sa chair est plus délicate; et il n'a communément que six ou sept décimètres de longueur [1].

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte flez.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

8 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte flyndre.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la caudale.

7 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte pole.
14 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

Les mers de l'Europe sont la patrie du pleuronecte languette; et l'Océan glacial arctique est celle du pleuronecte glacial, dont le nom indique le séjour, et qui en fréquente les côtes sablonneuses.

Les yeux de la limandelle sont ovales et très-rapprochés ; sa ligne latérale est d'abord courbée et ensuite droite, son côté gauche est blanc; ses pectorales et ses thoracines sont jaunes. Elle est quelquefois longue d'un demi-mètre.

Le pleuronecte chinois est encore inconnu des naturalistes. Nous en avons trouvé une image très-bien faite parmi les peintures chinoises que la Hollande a cédées à la France, avec plusieurs belles collections d'histoire naturelle ; et nous lui avons donné un nom spécifique qui indique le pays où il a été observé et peint avec beaucoup de soin. Trois ou quatre pièces composent chaque opercule. La hauteur de l'animal surpasse la moitié de sa longueur totale. Des taches brunes, irrégulières, assez grandes et nuageuses, sont répandues sur le côté droit, et varient le fond qui fait ressortir des points noirs arrangés en quinconce. Le côté gauche est d'un blanc rose; et l'iris est un peu doré.

On pêche dans l'Océan atlantique septentrional, et particulièrement aux environs de Heiligeland, le pleuronecte auquel nous conservons le nom de *limandoïde*. Ce thoracin habite sur les sables du fond de la mer; il vit de jeunes crabes; il se prend à l'hameçon; sa chair est blanche et d'un bon goût; il a deux laites ou deux ovaires; son foie n'est pas divisé en lobes; deux ou trois ou quatre cœcums sont placés auprès du pylore ; plusieurs

---

9 rayons à chaque pectorale du pleuronecte languette.
7 rayons à chaque thoracine.
19 rayons à la caudale.

9 rayons à chaque pectorale du pleuronecte limandelle.
6 rayons à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

11 rayons à chaque pectorale du pleuronecte limandoïde.
6 rayons à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

rangées de dents pointues arment chaque mâchoire; deux os rudes sont voisins du gosier; la langue et le palais sont lisses; les deux ouvertures des narines paroissent dans une sorte de petite fossette; des écailles semblables à celles du dos revêtent la tête et les opercules; le côté gauche est blanc.

La pégouze vit dans la Méditerranée, où on lui a donné, suivant Rondelet, le nom qu'elle porte, parce que ses écailles sont adhérentes à la peau comme de la poix, et ne peuvent être détachées facilement qu'après avoir été trempées dans de l'eau chaude. On l'a prise aussi dans les environs de Caen, selon M. Noël [1]; mais elle y est très-rare. Les belles taches de son côté droit sont placées sur un fond d'un roux sale, et souvent entourées d'une bordure très-foncée.

LE PLEURONECTE ŒILLÉ,

ET LE PLEURONECTE TRICHODACTYLE [2].

Ces deux espèces ont beaucoup de ressemblance avec les achires. Elles s'en rapprochent par le petit nombre de rayons que l'on trouve dans leurs pectorales, et par la petitesse de ces nageoires. La première a la dorsale comme plissée, et vit à Surinam. La seconde a le côté gauche blanchâtre; de très-grands rapports avec la sole; la ligne latérale droite; les dents si menues, qu'on a de la peine à les distinguer; la pectorale gauche si réduite dans ses dimensions, qu'elle ne montre ordinairement qu'un rayon; et une longueur totale presque toujours au-dessous d'un

---

[1] Note manuscrite communiquée par M. Noël de Rouen.

[2] Le mot grec et composé *trichodactyle* désigne l'exiguité et la forme des *doigts*, ou des rayons de chaque pectorale, qui sont déliés comme des filamens.

décimètre. On pêche le trichodactyle dans les eaux d'Amboine [1].

LE PLEURONECTE ZÈBRE [2]

LE PLEURONECTE PLAGIEUSE,

ET LE PLEURONECTE ARGENTÉ.

La forme pointue de la caudale, et la réunion de cette nageoire avec celles du dos et de l'anus, donnent une conformation générale assez remarquable aux trois poissons qui composent le troisième sous-genre des pleuronectes. Le premier de ces trois, celui qui a reçu le nom de *zèbre*, et qui est originaire des Indes orientales, présente d'ailleurs une mâchoire inférieure moins avancée que celle d'en-haut; des dents menues et pointues, placées le long de chaque mâchoire; des yeux très-petits et inégaux; un seul orifice à chaque narine; des écailles dentelées et très-rudes au toucher; un anus situé au-dessous des pectorales.

Le pleuronecte plagieuse a été observé dans les eaux de la Caroline par le docteur Garden.

L'argenté a le côté gauche d'une couleur brune et terne, pen-

---

[1] 6 rayons à chaque pectorale du pleuronecte œillé.
17 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte trichodactyle.
5 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

[2] *Die bandirte zunge*, par les Allemands.



Prêtre pinx.t

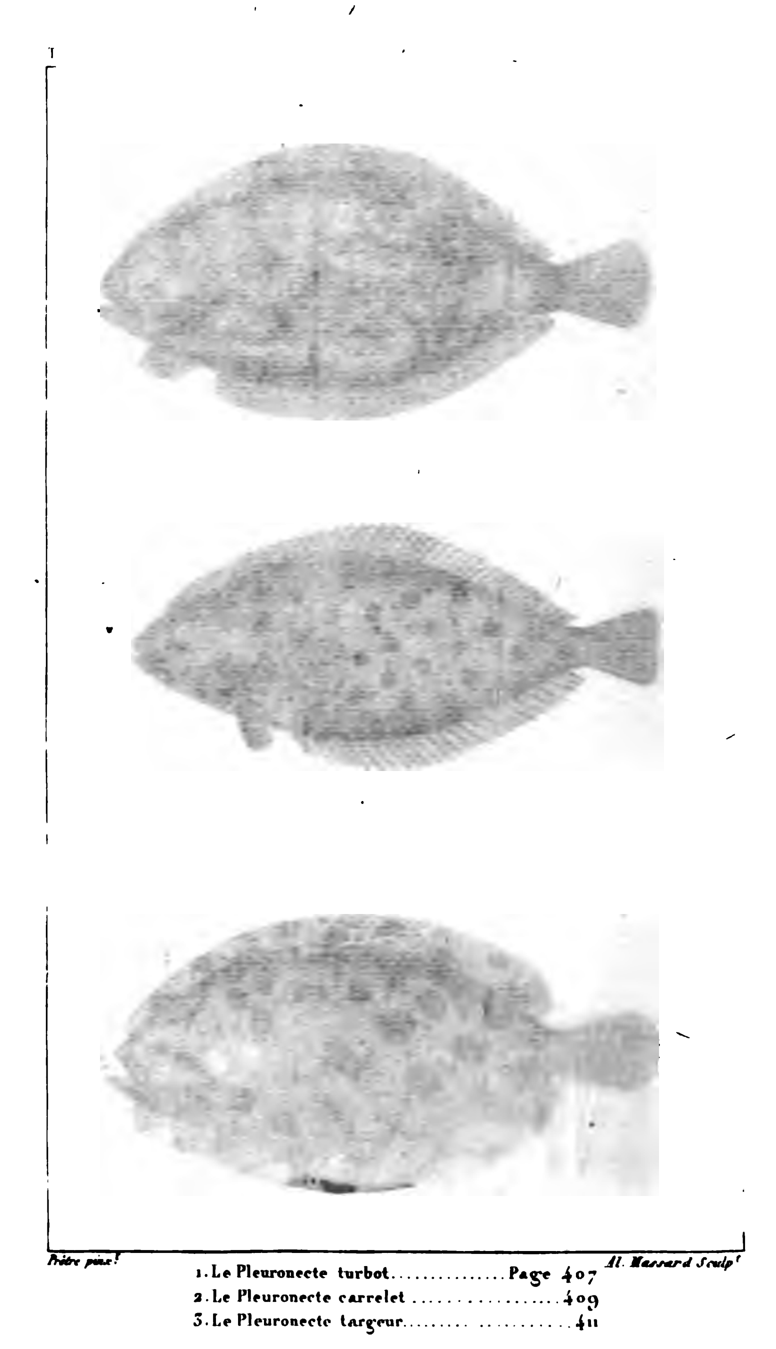
Al. Massard Sculp.t

1. Le Pleuronecte turbot............... Page 407

2. Le Pleuronecte carrelet 409

3. Le Pleuronecte targeur...................... 411

magne, ... , en Italie, ... , en Sardaigne, ...
sieurs départemens méridionaux de France.



Prêtre pinx.t *Al. Massard Sculp.t*

1. Le Pleuronecte turbot............... Page 407
2. Le Pleuronecte carrelet 409
3. Le Pleuronecte targeur........ 411

dant que son côté droit resplendit de l'éclat de l'argent. On le trouve dans la mer des Indes [1].

LE PLEURONECTE TURBOT [2].

Ce poisson est très-recherché, et doit l'être. Il réunit, en effet; la grandeur à un goût exquis, ainsi qu'à une chair ferme; et voilà pourquoi on l'a nommé *faisan d'eau*, ou *faisan de mer*, pendant qu'on a donné à la sole le nom de *perdrix marine*. Le turbot habite non-seulement dans la mer du Nord et dans la Baltique, mais encore dans la Méditerranée. Rondelet dit avoir vu dans cette dernière mer un individu de cette espèce qui avoit cinq *coudées* de long, quatre *coudées* de large et un *pied* d'épaisseur. Des turbots de cette taille sont très-rares: mais on en prend quelquefois sur les côtes de France ou d'Angleterre, qui pèsent de dix à quinze kilogrammes; et M. Noël a bien voulu nous écrire que, vers la fin de germinal de l'an 9, on avoit vendu dans le marché de Rouen un turbot du poids de plus de treize kilogrammes.

Le pleuronecte que nous décrivons est très-goulu; sa voracité le porte souvent à se tenir auprès de l'embouchure des fleuves, ou de l'entrée des étangs qui communiquent avec la mer, pour

---

[1] 4 rayons à chaque pectorale du pleuronecte zèbre.
6 rayons à chaque thoracine.
10 rayons à la caudale.

[2] *Faisan d'eau*; *bertonneau*, sur quelques côtes du nord-ouest de la France; *breet*, en Angleterre; *tarboth*, en Hollande; *oigvar*, *tonne*, *steenbut*, en Danemarck; *vrang flonder*, *skrabe flynder*, en Norwége; *butta*, en Suède; *botte*, *stein botte*, en Prusse; *stein butt*, dans plusieurs contrées de l'Allemagne; *rhombo*, en Italie; *rombi aspri*, en Sardaigne; *rhomb*, dans plusieurs départemens méridionaux de France.

trouver un plus grand nombre des jeunes poissons dont il se nourrit, et pour les saisir avec plus de facilité lorsqu'ils pénètrent dans ces étangs et dans ces fleuves, ou lorsqu'ils en sortent pour revenir dans la mer. Quoique très-grand, il ne se contente pas d'employer sa force contre sa proie : il a recours à la ruse. Il se précipite au fond de l'océan ou des méditerranées, applique son large corps contre le sable, se couvre en partie de limon, trouble l'eau autour de lui, et se tenant en embuscade au milieu de cette eau agitée, vaseuse et peu transparente, trompe ses victimes, et les dévore.

Au reste, les turbots sont très-difficiles dans le choix de leur nourriture; ils ne touchent guère qu'à des poissons vivans ou très-frais. Aussi, au lieu de garnir uniquement de morceaux de gade, ou de clupée, et particulièrement de hareng, les hameçons avec lesquels on veut prendre ces pleuronectes, les Anglais ont-ils imaginé d'employer pour appât de petits poissons encore en vie, et surtout de jeunes pétromysons pricka, qu'ils ont achetés de pêcheurs hollandais. On prétend même que les turbots ne sont point attirés par des amorces auxquelles d'autres poissons ont mordu. Quoi qu'il en soit, ils sont très-abondans sur les côtes de Suède, d'Angleterre et de France. On en trouve notamment un très-grand nombre entre Honfleur et l'embouchure de l'Orne, où on pêche ceux que l'on vend dans les marchés du Havre, de Rouen et de Paris.

Les pêcheurs d'Angleterre, suivant le naturaliste Bloch, vont à la recherche des turbots dans des canots qui portent trois hommes. Chacun d'eux a trois cordes ou lignes de trois *milles* anglais de longueur; on attache à chaque corde, de deux mètres en deux mètres, un crochet retenu par une ficelle de crin; des plombs maintiennent les lignes dans le fond de la mer; des morceaux de liége en indiquent la place; et on se règle sur les marées pour jeter ou relever les cordes.

La forme générale du turbot est un losange; et c'est de cette figure qu'est venu le nom de *rhombe*, que tant d'auteurs anciens et modernes lui ont donné. La mâchoire inférieure, plus avancée que la supérieure, est garnie, comme cette dernière, de plusieurs rangées de petites dents. La ligne latérale descend pour se courber autour de la pectorale, et tend ensuite directement vers la nageoire de la queue, sans présenter aucun tubercule. Les na-

geoires sont jaunâtres avec des taches et des points bruns; le côté gauche est marbré de brun et de jaune; le côté droit, qui est l'inférieur, est blanc avec des taches brunes. Les tubercules osseux de la femelle sont moins nombreux que ceux du mâle[1].

LE PLEURONECTE CARRELET[2].

Le carrelet est très-commun. On le trouve dans l'Océan atlantique boréal, ainsi que dans la Méditerranée. Il se plaît particulièrement dans cette dernière mer, auprès des côtes de la Sardaigne. Il pénètre quelquefois dans les fleuves; il entre notamment dans l'Elbe; et M. Noël a appris d'un pêcheur qu'on avoit pris un individu de cette espèce dans la Seine, auprès de Quevilly, à une petite distance de Rouen. On ne doit donc pas être étonné qu'on ait vu des empreintes ou des dépouilles de cet osseux dans la carrière d'Œningen, auprès du Rhin et du lac de Constance[3].

Ce thoracin et le turbot sont les pleuronectes qui présentent le

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte turbot.
10 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

[2] *Barbue*, *rhomboïde*, dans plusieurs départemens de France; *rhombo*, en Italie; *scatto*, *soagia*, auprès de Venise; *glattbutt*, *winckelbutt*, en Allemagne; *elb butt*, à Hambourg; *slaetwar*, en Danemarck; *pigghuars*, en Suède; *sand-flynder*, en Norwége; *pearl*, à Londres; *lug-aleaf*, dans le comté de Cornouailles; *griet*, en Hollande.

[3] Voyez notre Discours sur la durée des espèces, et le *Voyage dans les Alpes*, d'Horace-Bénédict de Saussure.

plus de largeur ou plutôt de hauteur. Ils l'emportent même sur le flez par la grandeur relative de cette dimension ; mais ils sont bien éloignés d'atteindre à la longueur de ce flez. On ne doit donc donner aucune confiance à ce qu'on a écrit d'un carrelet pris sous Domitien, et qui auroit été d'une longueur si démesurée, qu'elle auroit égalé vingt-deux ou vingt-trois mètres.

Le pleuronecte dont nous nous occupons a l'œsophage large, la membrane de l'estomac épaisse, et deux cœcums ou appendices auprès du pylore. On doit remarquer d'ailleurs sa mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, les différentes rangées de dents petites, inégales et pointues, qui arment les deux mâchoires, la saillie arrondie de la partie postérieure de chaque opercule, et la couleur blanche du côté droit de l'animal [1].

---

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte carrelet.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

LE PLEURONECTE TARGEUR[1],

LE PLEURONECTE DENTÉ,

LE PLEURONECTE MOINEAU[2], LE PLEURONECTE PAPILLEUX, LE PLEURONECTE ARGUS[3], LE PLEURONECTE JAPONAIS, LE PLEURONECTE CALIMANDE, LE PLEURONECTE GRANDES-ÉCAILLES[4], ET LE PLEURONECTE COMMERSONNIEN[5].

LORSQU'ON aura jeté les yeux sur le tableau générique des pleuronectes, on complétera facilement l'idée générale des neuf espèces dont nous faisons mention dans cet article, en réunissant dans sa pensée les détails suivans.

Le targeur montre de petites écailles sur sa tête et sur les rayons de ses nageoires; un grand nombre de dents recourbées et très-serrées à chaque mâchoire; une lèvre supérieure extensible; une ligne latérale courbe au-dessus de la pectorale, et ensuite droite; un blanc rougeâtre répandu sur son côté droit; et

[1] *Rothbutt*, en Allemagne; *rætt butt*, en Danemarck; *whiff*, en Angleterre.

[2] *Passere*, en Sardaigne; *struff butt*, à Hambourg; *verkehrther elbutt*, *thaerbott*, à Dantzig; *stachelbutt*, en Livonie; *achte*, *grabbe*, chez les Lettes.

[3] *Sichelchwartz*, en Allemagne; *tunge*, en Hollande; *linguada*, *cubricunha*, en Portugal; *aramaca*, au Brésil; *badé*, dans l'île de Rotterdam, ou Anamoka; *pathi-maure*, dans l'île d'Utahite.

[4] *Gross schuppigte scholle*, par les Allemands; *tonge*, par les Hollandais; *lingoada*, *cubricunha*, par les Portugais; *aramaca*, au Brésil.

[5] *Sole de l'île de France.*

des nuances grises distribuées sur les nageoires du dos et de l'anus. Il habite dans la mer qui baigne les côtes d'Angleterre et celles du Danemarck; il parvient à la longueur d'un demi-mètre.

Les eaux de la Caroline sont la patrie du denté.

Le moineau se trouve dans la Baltique, ainsi que dans l'Océan atlantique septentrional. Il pèse quelquefois plus de quatre kilogrammes. Sa chair est agréable au goût. La mâchoire inférieure dépasse celle de dessus. La ligne latérale est presque droite. Le côté droit est blanc; les nageoires sont jaunâtres avec des taches brunes. On voit un piquant auprès de l'anus.

L'Amérique nourrit le papilleux, dont le côté droit est blanc, et le côté gauche grisâtre.

L'argus, dont le badé ou le manchot de Broussonnet n'est qu'une variété, est souvent long de cinq ou six décimètres. On l'a pêché dans la mer des Antilles, dans celle de la Caroline, et dans les eaux des îles du grand Océan équinoxial, improprement appelées *îles de la mer du Sud*. Pendant l'hiver, il se tient au fond de la mer; mais lorsque l'été approche, il remonte dans les fleuves, où sa chair devient tendre et d'un goût exquis. Sa parure est très-belle. Les taches dont il est peint ont paru avoir assez de rapports avec une prunelle entourée de son iris, pour que le nom d'*argus* lui ait été donné. La membrane des nageoires est jaunâtre; les rayons qui la soutiennent sont bruns; et elles sont d'ailleurs ornées de petites taches bleues.

Le côté droit de l'animal est d'un gris cendré.

L'œil supérieur est plus grand et plus reculé que l'autre. La ligne latérale fait le tour de la pectorale avant de s'avancer directement vers l'extrémité de la queue. Plusieurs rayons de la pectorale gauche sont très-prolongés au-delà de la membrane [1].

Le japonais est long de deux décimètres, et blanchâtre sur son côté droit.

---

[1] 11 rayons à chaque pectorale du pleuronecte targeur.
6 rayons à chaque thoracine.
14 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte denté.
12 rayons à chaque pectorale.
17 rayons à la caudale.

Le pleuronecte calimande n'a que deux ou trois décimètres de longueur; les couleurs dont il est jaspé sont ordinairement le rougeâtre, le marron, le gris-de-perle foncé. Plusieurs individus de cette espèce ont sur la queue une tache dorée et entourée d'un cercle très-brun; les pêcheurs disent que les mâles ont une seconde tache au-dessus de la première, et une troisième auprès de l'opercule. Nous devons à Duhamel la description de ce thoracin, qui se plaît dans l'Océan.

Le pleuronecte grandes-écailles a le corps et la queue très-allongés; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos; les dents coniques et très-longues; les nageoires brunes; une chair de bon goût; une longueur de plus de six décimètres; et la mer du Brésil pour patrie.

Le commersonnien est à peine de la longueur de la main. Ses thoracines sont placées l'une devant l'autre; c'est la gauche qui est la plus avancée. Il vit dans les eaux salées qui baignent l'île de France; il est encore plus délicat que la sole. Nous en donnons la description d'après les manuscrits de Commerson, qui l'a fait dessiner.

---

6 rayons à la membrane branchiale du pleuronecte moineau.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à chaque pectorale du pleuronecte papilleux.
6 rayons à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

10 rayons à chaque pectorale du pleuronecte argus.
8 rayons à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

9 rayons à chaque pectorale du pleuronecte japonais.
15 rayons à la caudale.

14 rayons à chaque pectorale du pleuronecte grandes-écailles.
6 rayons à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

9 rayons à chaque pectorale du pleuronecte commersonnien.
6 rayons à chaque thoracine.
15 rayons à la caudale.

L'ACHIRE BARBU, L'ACHIRE MARBRÉ,

ET L'ACHIRE PAVONIEN.

Les achires [1] ne diffèrent des pleuronectes que parce qu'ils sont entièrement privés de bras et de mains, ou ce qui est la même chose, de nageoires pectorales. Leurs habitudes sont cependant semblables à celles des pleuronectes, dont les pectorales sont trop petites et placées trop désavantageusement pour influer d'une manière sensible sur leurs mouvemens et leurs évolutions.

On ignore dans quelle mer habite le barbu.

Le marbré est beau à voir. On le pêche dans la partie de l'Océan qui arrose l'île de France. Le goût de sa chair y est excellent, et il y a été observé en 1769 par Commerson. Les naturalistes ne connoissent pas encore ce poisson. Ses nageoires, d'un blanc mêlé de gris et de bleu, sont parsemées de points noirs. On ne voit que difficilement ses écailles. La dorsale s'étend depuis le bout du museau jusqu'à la nageoire de la queue.

Commerson a fait une remarque curieuse sur cet achire. Il a vu le long de la base des nageoires du dos et de l'anus, autant de pores que de rayons; et lorsqu'on pressoit les environs de ces petits orifices, il en sortoit une mucosité laiteuse.

Nous avons trouvé un individu de cette espèce dans la collection de Hollande, cédée à la France.

Nous avons vu dans la même collection un individu d'une autre espèce d'achire encore inconnue des naturalistes, et à laquelle nous avons donné le nom de *pavonien*, à cause des

[1] Αχειρης, en grec, signifie *manchot, qui manque de mains.*

taches un peu semblables à des *yeux de paon*, dont elle est couverte.

La dorsale de cet achire pavonien règne depuis le dessus du museau jusqu'à la caudale, dont cependant elle est très-distincte, ainsi que la nageoire de l'anus [1].

L'ACHIRE FASCÉ.

CET achire a été pêché dans les eaux de l'Amérique septentrionale; son côté droit est brun : son côté gauche blanchâtre [2].

[1] 5 ou 6 rayons à la membrane branchiale de l'achire marbré.
5 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à chaque thoracine de l'achire pavonien.
17 rayons à la caudale.

[2] 4 ou 5 rayons à chaque thoracine de l'achire fascé.
16 rayons à la nageoire de la queue.

L'ACHIRE DEUX-LIGNES,

ET L'ACHIRE ORNÉ.

Le premier de ces deux achires habite dans les eaux de la Chine et dans celles des Indes orientales. Il se nourrit de petits crabes et d'animaux à coquille. Son foie n'a qu'un seul lobe. La membrane de son estomac est mince. Le canal intestinal se recourbe plusieurs fois. Les deux mâchoires sont garnies de dents courtes et obtuses. Chaque narine a deux orifices, dont l'un est en forme de tube. Une seule plaque compose chaque opercule. Les écailles qui recouvrent la tête, le corps et la queue, sont petites, presque rondes et dentelées. Les deux lignes latérales que l'on voit sur chaque côté de l'animal sont droites et presque parallèles. Une couleur brune mêlée de gris ou de verdâtre distingue les nageoires.

Personne n'a encore publié la description de l'orné. Nous avons vu un individu de cette dernière espèce dans la collection hollandaise donnée à la France. La ligne latérale se relève au-delà de l'opercule, pour suivre à peu près la direction du dos [1].

---

[1] 4 rayons à la membrane branchiale de l'achire deux-lignes.
4 rayons à chaque thoracine.

ADDITIONS AUX ARTICLES

DE PLUSIEURS GENRES DE POISSONS CARTILAGINEUX ET DE POISSONS OSSEUX.

SECOND SUPPLÉMENT AU TABLEAU

DU GENRE DES PÉTROMYZONS.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
7. LE PÉTROMYZON ARGENTÉ.	Les dents jaunes et placées très-avant dans la bouche; la mâchoire inférieure garnie de dix dents pointues, très-voisines l'une de l'autre, et arrangées sur une ligne courbe; d'autres dents cartilagineuses, et placées des deux côtés d'une plaque également cartilagineuse; la tête allongée; la ligne latérale très-visible; la dorsale très-échancrée en demi-cercle; la caudale lancéolée; la couleur argentée.
8. LE PÉTROMYZON SEPTŒUIL.	Le diamètre longitudinal de l'ouverture de la bouche, plus long que le plus grand diamètre transversal du corps; l'ensemble du corps et de la queue presque conique; la dorsale très-peu découpée, et très-arrondie dans ses deux parties; la caudale spatulée; la partie supérieure de l'animal d'un gris plombé, et l'inférieure d'un blanc jaunâtre.
9. LE PÉTROMYZON NOIR.	L'ouverture de la bouche très-petite; l'ensemble du corps et de la queue presque cylindrique jusqu'à une petite distance de la caudale; les deux parties de la dorsale très-arrondies, chacune de ces parties presque auss

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
9. LE PÉTROMYZON NOIR.	courte que la caudale; cette dernière nageoire spatulée; la partie supérieure du poisson d'un beau noir; les côtés et les partie inférieures d'un blanc d'argent très-éclatant.

LE PÉTROMYZON ARGENTÉ,

LE PÉTROMYZON SEPTŒUIL,

ET LE PÉTROMYZON NOIR [1].

Le docteur Bloch avoit reçu de Tranquebar deux individus du pétromyzon argenté, dont les yeux sont très-grands, les tégumens extérieurs très-minces, et les rayons des nageoires si déliés, qu'on ne peut en savoir le nombre. L'anus est deux fois plus éloigné de la tête que de la caudale.

Le septœuil et le noir se trouvent particulièrement dans les eaux de la Seine, dans l'Epte et dans l'Andelle. C'est principalement auprès du Pont-de-l'Arche qu'on en fait une pêche abondante. Nous les faisons connoître d'après les notes que M. Noël de Rouen a bien voulu nous adresser. On les y nomme *grosse* et *petite septœuille*. Mais les principes de nomenclature que nous devons suivre ne nous ont pas permis d'admettre ces deux dénominations. La chair du pétromyzon septœuil est plus molle et d'un goût moins agréable que celle du noir. On prenoit autrefois dans l'Eure, auprès de Louviers, de ces *noirs* ou *petits septœuils* qui étoient d'une couleur plus foncée, plus courts, plus gras, plus recherchés, et vendus plus cher que ceux de la Seine.

[1] *Cousue*, sur les bords de la rivière de Cailly, qui se jette dans la Seine, au-dessous de Rouen; *étreteur*, sur les bords de la Rille, qui passe à Pont-Audemer.

SECOND SUPPLÉMENT AU TABLEAU

DU GENRE DES RAIES.

PREMIER SOUS-GENRE.

Les dents aiguës; des aiguillons sur le corps ou sur la queue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. LA RAIE MUSEAU POINTU.	Le museau pointu; le dessus du museau et du corps très-lisse; trois rangs de piquans sur la queue; deux nageoires dorsales, petites et arrondies, auprès de l'extrémité de la queue; point de nageoire caudale.
8. LA RAIE COUCOU.	La tête courte et petite; le dessus du museau et du corps dénué de piquans; la partie antérieure du corps élevée; un ou plusieurs aiguillons dentelés, longs et forts, à la queue, qui est très-déliée.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

Les dents obtuses; des aiguillons sur le corps ou sur la queue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
27 LA RAIE NÈGRE.	Le museau pointu; l'ensemble du corps et de la queue formant un losange; un rang de piquans, étendu depuis la partie antérieure du dos

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
17. LA RAIE NÈGRE.	jusqu'au bout de la queue ; une autre rangée de piquans ordinairement plus séparés les uns des autres, sur chaque côté de la queue, qui est très-déliée ; toute la partie supérieure du poisson d'un noir plus ou moins foncé.

Espèces dont la forme des dents n'est pas encore connue, et qui ont des aiguillons.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
25. LA RAIE MOSAÏQUE.	Le museau un peu avancé ; un rang d'aiguillons, étendu depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue ; deux ou trois piquans au-devant de chaque œil ; un ou deux piquans derrière chaque évent ; une série longitudinale de cinq ou six piquans, de chaque côté de l'origine de la queue ; la couleur jaunâtre ; des taches blanches, petites et arrondies ; plusieurs séries doubles, tortueuses, et placées symétriquement de points blancs ou blanchâtres.
26. LA RAIE ONDULÉE.	Le museau un peu pointu ; une rangée de piquans, étendue depuis la tête jusque vers l'extrémité de la queue ; deux aiguillons au-devant et derrière chaque œil ; un aiguillon situé auprès de la tête, et de chaque côté de la rangée de piquans qui règne sur le dos ; un grand nombre de raies sinueuses, et dont plusieurs se réunissent les unes aux autres.

Espèces dont la forme des dents n'est pas encore connue, et qui n'ont pas d'aiguillons.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
28. LA RAIE APTÉRONOTE.	Le museau pointu et très-avancé; point de nageoire dorsale; un sillon longitudinal au-devant des yeux; un sillon presque semblable entre les deux évents; la couleur rousse.
32. LA RAIE FRANGÉE.	Deux grands appendices sur le devant de la tête; la tête, le corps et les pectorales formant ensemble un losange presque parfait; les deux côtés de la queue, de la partie postérieure du corps et de celle des pectorales, garnis de barbillons ou de filamens; point de nageoire ni de bosse sur le dos.

LA RAIE MUSEAU-POINTU[1],

ET LA RAIE COUCOU.

C'EST d'après des notes très-bien faites, des dessins très-exacts, ou des individus bien conservés, envoyés par le savant et zélé M. Noël de Rouen, que nous faisons connoître les sept raies dont nous venons de donner le tableau.

La raie museau-pointu a beaucoup de rapports avec l'oxyrinque; mais, indépendamment des traits véritablement distinctifs de ces deux poissons, la première ne parvient guère qu'au poids de deux ou trois kilogrammes, pendant que l'oxyrinque pèse souvent jusqu'à douze ou treize myriagrammes. La couleur de cette même raie à museau pointu est d'un gris léger. J'ai reçu de M. Noël deux individus de cette espèce, l'un mâle, et l'autre

[1] *Petite raie à bec.*

femelle. La femelle différoit du mâle par de petits aiguillons qu'elle avoit au-dessous du museau et à la circonférence du corps.

La partie supérieure de la raie coucou est bleuâtre, ou d'un brun fauve, et l'inférieure d'un blanc sale. L'ouverture de la bouche est petite; mais les orifices des narines sont grands, et l'animal peut les dilater d'une manière remarquable. On voit dans l'intérieur de la gueule, au-delà des dents de la mâchoire supérieure, une sorte de cartilage dentelé, placé transversalement. Les raies coucous sont moins rares vers les côtes de Cherbourg qu'auprès de l'embouchure de la Seine. On en pêche du poids de quinze kilogrammes. Le tissu de leur chair est très-serré. La forme de leurs dents, qui sont aiguës, ne permet pas de les confondre avec les raies aigles, ni avec les pastenaques, malgré les grandes ressemblances qui les en rapprochent.

LA RAIE NÈGRE[1].

On ne voit que rarement cette raie auprès de l'embouchure de la Seine. On la prend avec les raies bouclées, les oxyrinques, et d'autres raies plus ou moins blanches, dont les nuances font ressortir la couleur noire dont elle est peinte. Ses dents sont mamelonnées ou aplaties. Le sillon longitudinal de son museau est d'une couleur plus foncée que ses autres parties. Le dessous du poisson est très-blanc et très-doux au toucher; il présente d'ailleurs une teinte bleuâtre vers les nageoires pectorales. Au reste, un pêcheur a dit à M. Noël qu'il avoit pris des individus de cette espèce noirs par-dessous comme par-dessus. La peau, qui est légèrement chagrinée, est aussi très-épaisse, et s'enlève facilement en entier, après la cuisson de l'animal. La chair est ferme et peu agréable au goût. La raie nègre dont M. Noël a eu la bonté de m'envoyer un dessin que j'ai fait graver pesoit soixante-cinq hectogrammes, et avoit été pêchée par une barque de Honfleur.

[1] *Raie-rat*, par les pêcheurs des environs de l'embouchure de la Seine.

LA RAIE MOSAÏQUE ET LA RAIE ONDULÉE.

La distribution remarquable des couleurs dont la mosaïque est ornée a fait donner à ce poisson le nom que j'ai cru devoir lui conserver. C'est la plus belle des raies; mais vraisemblablement elle n'est pas la meilleure, puisqu'elle est restée inconnue jusqu'à présent, quoique habitant entre les rivages si fréquentés de la France et de l'Angleterre. Les mâles ont des appendices d'une très-grande longueur.

La parure de l'ondulée est moins riche que celle de la mosaïque; mais elle est peut-être plus élégante, tant la couleur grisâtre qu'elle montre se marie agréablement avec les teintes grises et douces des bandelettes qui serpentent ou plutôt ondulent sur sa surface supérieure.

LA RAIE APTÉRONOTE.

Les nageoires pectorales de cette raie sont très-grandes, relativement aux autres parties de l'animal. Si l'on retranchoit ces nageoires, la tête et le corps de l'aptéronote ressembleroient à deux ovales irréguliers et presque égaux, placés au-devant l'un de l'autre. Cette forme se fait même apercevoir malgré la présence de ces pectorales, qui sont très-distinctes, et qui doivent réunir à leurs dimensions étendues des mouvemens assez rapides pour donner une grande vitesse à la natation du poisson. On doit aussi remarquer la forme cylindrique ou plutôt conique de la queue, qui s'avance, pour ainsi dire, au milieu du corps proprement dit, jusque vers le diaphragme.

LA RAIE FRANGÉE.

La conformation de cette raie mérite l'attention des naturalistes. M. Noël m'en a fait parvenir un dessin que j'ai fait graver, et que l'on avoit trouvé dans les papiers de M. de Montéclair, officier supérieur de la marine française. Ce capitaine de vaisseau commandoit *le Diadème*, de 74 canons, dans la guerre d'Amérique; et une note écrite sur le dessin que j'ai entre les mains annonce que le poisson représenté avoit été pris à bord de ce vaisseau de guerre, à trois heures après midi, le 23 juillet 1782, à 38 degrés 58 minutes de latitude septentrionale, et à 42 degrés 10 minutes du méridien de Paris.

D'après une échelle jointe au dessin, cette raie frangée, vue par le capitaine de vaisseau Montéclair, avoit cinq mètres et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, qui, d'après le dessin, avoit été vraisemblablement un peu tronquée. La pointe extérieure d'une nageoire pectorale étoit éloignée de la pointe de l'autre nageoire de la poitrine de près de six mètres.

Voilà donc une raie dont le volume doit être comparé à celui de la mobular, de la manatia, de la fabronienne et de la banksienne. La frangée est d'ailleurs liée à ces quatre énormes raies par un rapport bien remarquable : elle a sur le devant de la tête, et de même que ces quatre grands cartilagineux, deux appendices, deux instrumens du toucher, deux organes propres à reconnoître et même à saisir les objets. Nous devons donc compter maintenant cinq raies gigantesques, qui réunissent à beaucoup de force des attributs extraordinaires, une source particulière d'instinct, de ruse, d'habileté dans quelques manœuvres, et forment comme une famille privilégiée au milieu d'un genre très-nombreux.

La frangée se distingue des autres raies géans par les traits que nous venons d'indiquer dans notre second supplément au tableau de ses congénères. Ajoutons à ces traits que la queue est très-déliée ; que la longueur de cette partie excède le tiers de la

longueur totale; que l'extrémité latérale de chaque pectorale se termine en pointe; que cette pointe est mobile en différens sens, à la volonté de l'animal; et que la couleur de la partie supérieure du poisson est d'un brun très-foncé et tirant sur le noir.

SECOND SUPPLÉMENT AU TABLEAU

DU GENRE DES SQUALES.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

Deux évents, sans nageoire de l'anus.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
31. LE SQUALE ANISODON.	Le museau très-allongé, et garni, de chaque côté, de dents très-inégales; un long filament placé au-dessous de chaque côté du museau.

LE SQUALE ANISODON.

M. Jean Latham a décrit, dans les *Actes de la Société Linnéenne de Londres*, quatre squales auxquels il donne le nom de *pristis antiquorum*, *pristis pectinatus*, *pristis cuspidatus*, et *pristis microdon*, et que nous croyons devoir considérer comme des variétés produites par l'âge, le sexe ou le pays, dans l'espèce de notre squale scie. Mais ce savant naturaliste a fait connoître, dans le même ouvrage, un cinquième squale que nous regardons comme une espèce distincte de la scie et de tous les autres squales, et que nous nous empressons d'inscrire dans notre catalogue des poissons cartilagineux.

Ce squale, que nous nommons *anisodon*[1], a été pêché auprès des rivages de la Nouvelle-Hollande. De chaque côté de son museau très-long et très-étroit, on voit une vingtaine de dents aiguës et un peu recourbées; et auprès de chacune de ces grandes dents, on en compte depuis trois jusqu'à six, qui sont beaucoup plus courtes. Les filamens flexibles qui pendent au-dessous du museau ont de longueur le quart, ou environ, de la longueur totale du poisson. Au reste, l'individu décrit par M. Latham étoit mâle, et devoit être très-jeune.

SUPPLÉMENT AU TABLEAU

DU GENRE DES BALISTES.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

Un seul rayon à la nageoire thorachique ou inférieure; plus d'un rayon à la première nageoire dorsale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
23. Le baliste mungo-park.	Trois rayons à la première nageoire dorsale ; vingt-sept à la seconde; sept rangées d'aiguillons petits et recourbés de chaque côté de la queue; le corps garni de papilles ; la caudale à peine échancrée ; la couleur noire.
24. Le baliste ondulé.	Trois rayons à la première nageoire du dos ; vingt-six à la seconde ; des piquans très-forts de chaque côté de la queue; des tubercules au-devant de ces piquans; la caudale à peine échancrée ; la couleur générale noire ; onze ou douze raies longitudinales, ondées et rouges.

[1] *Anisodon* vient de deux mots grecs, *ὀδοὺς*, *dent*, et *ἄνισος*, *inégal*.

LE BALISTE MUNGO-PARK,

ET LE BALISTE ONDULÉ.

Ces deux balistes ont été vus dans les eaux de Sumatra, et au milieu de coraux ou madrépores. On en doit la connoissance au célèbre voyageur Mungo Park. Le premier, auquel nous avons donné le nom de cet observateur, a la dorsale antérieure noire[1], la caudale jaunâtre avec l'extrémité blanche, et les autres nageoires jaunes. Le second a également la première dorsale noire, et les autres nageoires jaunes; mais, indépendamment des raies longitudinales qui serpentent sur son corps, on voit trois bandelettes rouges régner depuis ses lèvres jusqu'à la base de sa pectorale.

[1] 14 rayons à chaque pectorale du baliste mungo-park.
24 rayons à l'anale.
10 rayons à la caudale.

2 rayons à la membrane branchiale du baliste ondulé.
13 rayons à chaque pectorale.
24 rayons à l'anale.
12 rayons à la nageoire de la queue.

SUPPLÉMENT AU TABLEAU
DU GENRE DES CYCLOPTÈRES.

PREMIER SOUS-GENRE.

Les nageoires du dos, de la queue et de l'anus, séparées l'une de l'autre.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
10. Le cycloptère touris.	Cinq rayons à la membrane des branchies; trente-cinq rayons à la dorsale; les deux mâchoires presque également avancées, et garnies l'une et l'autre de dents très-fines et très-rapprochées; l'ouverture de l'anus assez grande, et plus voisine de la tête que de la caudale; la peau dénuée d'écailles facilement visibles; la couleur d'un d'un gris roux et clair vers la tête, et d'un gris brun vers l'extrémité de la queue.

LE CYCLOPTÈRE SOURIS[1].

M. Noël nous a envoyé une note très-détaillée sur ce cycloptère. Cet habile observateur a pêché plusieurs individus de cette espèce dans les parcs de la digue de l'Eure, auprès du Havre. La souris, que l'on prend ordinairement pendant l'automne, a un décimètre de longueur sur vingt-cinq millimètres de largeur. La

[1] *Souris de mer*, par les pêcheurs des environs du Havre.

tête est plus large que haute. La langue occupe une grande partie de la gueule. Le palais est lisse; mais on voit auprès du gosier deux os garnis de petites dents. Les yeux sont petits et ronds. L'ouverture de chaque narine est ovale. Une peau molle recouvre chaque opercule, qui se prolonge vers la queue en appendice émoussé. Le corps et la queue sont revêtus d'une peau très-souple. Une petite gouttière, légèrement creusée, est située sur la nuque. Au milieu des thoracines, qui sont réunies en disque, comme sous tous les cycloptères, et frangées à l'extrémité, on trouve des mamelons plus ou moins nombreux. La caudale est d'un gris cendré; les autres nageoires sont brunâtres.

Le cycloptère souris, qui tire son nom de sa petitesse, de sa couleur, ou de la rapidité de ses mouvemens, se nourrit de petits poissons et de chevrettes, ou d'autres crustacées très-jeunes [1].

SUPPLÉMENT AU TABLEAU

DU GENRE DES OPHISURES.

ESPÈCE	CARACTÈRES.
3. L'OPHISURE FASCÉ.	Vingt-cinq bandes transversales, séparées l'une de l'autre par des intervalles moindres que leur largeur; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; le museau un peu pointu.

[1] 33 rayons à chaque pectorale du cycloptère souris.
19 rayons à l'anale.
5 rayons à la nageoire de la queue.

L'OPHISURE FASCÉ.

Nous avons vu, dans la collection donnée à la France par la république de Hollande, un ophisure que nous avons cru devoir nommer *fascé*. Sa tête étoit noire; ses yeux étoient voilés par une membrane transparente; son corps très-délié étoit aussi un peu comprimé; et il avoit des pectorales arrondies et très-petites.

TRENTE-SIXIÈME GENRE *bis*.

LES MAKAIRAS.

La mâchoire supérieure prolongée en forme de lame ou d'épée, et d'une longueur égale au cinquième ou tout au plus au quart de la longueur totale de l'animal; deux boucliers osseux et lancéolés, de chaque côté de l'extrémité de la queue; deux nageoires dorsales.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE MAKAIRA NOIRATRE.	La première nageoire du dos très-grande; les deux dorsales et l'anale triangulaires; la caudale grande et en croissant.

LE MAKAIRA NOIRATRE.

Ce poisson est digne de l'attention des naturalistes qui ne le connoissent pas encore. Il doit être compté parmi les grands habitans de la mer. L'individu dont nous avons fait graver la figure avoit trois mètres et près de trois décimètres de longueur, sur une hauteur d'un mètre. Le makaira doit jouir d'ailleurs d'une puissance redoutable. Ses mouvemens doivent être prompts; le nombre de ses nageoires, leur étendue, et la forme de sa queue, lui donnent une natation rapide; et comme les xiphias, à côté desquels il faut le placer, il porte, à l'extrémité de sa mâchoire supérieure, une arme dangereuse, une épée qui perce et qui frappe. Ce glaive est sans doute plus court que celui des xiphias, à proportion des dimensions principales de l'animal; mais il est peut-être plus fort; et nous voyons ainsi réunies dans le makaira la taille, la vitesse, l'adresse, les armes, la vigueur, tout ce qui peut donner l'empire, et même faire exercer une tyrannie terrible sur les foibles habitans de l'océan.

Il est surprenant qu'avec tous ses attributs, et surtout avec son grand volume, le makaira noirâtre n'ait jamais été remarqué par un observateur, d'autant plus que cette espèce ne paroît pas habiter loin des côtes occidentales de France. Vraisemblablement il aura été vu très-souvent, mais confondu avec un xiphias. Quoi qu'il en soit, l'individu dont nous avons fait graver un dessin avoit été jeté très-récemment par une tempête sur un rivage de la mer voisin de la Rochelle, où il a fait l'étonnement des pêcheurs et l'admiration des curieux. On lui a donné, je ne sais pourquoi, le nom de *makaira*, dont nous avons fait son nom générique. M. Traversay, sous-préfet de la Rochelle, qui est venu à Paris peu de temps après que cet énorme poisson a échoué sur la côte, a eu la complaisance de m'apporter un dessin de cet animal, et une note qui renfermoit, avec d'autres particu-

larités sur cet osseux, l'indication des principales dimensions de cet apode que l'on avoit mesuré avec exactitude [1].

Ce makaira pesoit trois cent soixante-cinq kilogrammes. Des habitans de l'île de Ré en ont mangé avec plaisir. Sa chair étoit cependant un peu sèche.

La mâchoire inférieure n'atteignoit qu'au milieu de la longueur de la mâchoire supérieure. On ne voyoit pas de dents. Le sommet de la tête étoit élevé et arrondi; l'œil gros et rond; l'opercule arrondi par-derrière, et composé de deux pièces; chaque pectorale très-étroite, mais presque aussi longue que la mâchoire d'en-haut. L'animal pouvoit incliner et replier sa première dorsale; et lorsque cette nageoire étoit couchée le long du dos, elle ne sailloit plus que de deux décimètres. L'étendue de l'anale égaloit à peu près celle de la seconde nageoire du dos. Les deux boucliers osseux qui revêtoient chaque côté de l'extrémité de la queue étoient placés l'un au-dessous de l'autre, et avoient chacun sa pointe tournée vers la tête.

---

[1] *Principales dimensions du makaira noirâtre.*

	centimètres.
Longueur totale.	330
Longueur de la mâchoire supérieure.	65
Hauteur de la première dorsale.	62
Longueur de chaque pectorale.	62
Hauteur de la seconde dorsale.	2¼
Longueur de chaque bouclier osseux.	6
Longueur du côté le plus long de la nageoire de l'anus.	41
Distance d'une pointe du croissant formé par la caudale à l'autre pointe du même croissant.	130

Nota. Je reçois de M. Fleuriau-Bellevue de la Rochelle une note que M. Lamathe le fils a bien voulu lui remettre pour moi, et par laquelle ce dernier observateur, qui demeure à Ars dans l'île de Ré, m'apprend que le palais du makaira est extrêmement rude, que la chair de ce poisson est blanche, que sa défense ou son épée est unie, sans sillons, arrondie sur ses bords et que la partie osseuse de cette arme a quelques rapports avec l'ivoire.

SUPPLÉMENT AU TABLEAU

DU GENRE DES STROMATÉES.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. LE STROMATÉE GRIS.	Trente-cinq rayons à la nageoire du dos; une seule ligne latérale; point de bandes transversales; le lobe inférieur de la caudale beaucoup plus long que le supérieur.
4. LE STROMATÉE ARGENTÉ.	Trente-huit rayons à la dorsale; une seule ligne latérale; point de bandes transversales; les écailles petites, argentées, et foiblement attachées à la peau; le museau avancé en forme de nez, au-dessus de la mâchoire supérieure.
5. LE STROMATÉE NOIR.	Quarante-six rayons à la nageoire du dos; une seule ligne latérale; point de bandes transversales; point de saillie du museau; la couleur noirâtre.

LE STROMATÉE GRIS,

LE STROMATÉE ARGENTÉ [1],

ET LE STROMATÉE NOIR [2].

Ces trois poissons, que Bloch a fait connoître, vivent dans les Indes orientales; leur dorsale et leur nageoire de l'anus sont en forme de faux.

Le gris a le museau un peu avancé; l'ouverture de la bouche

[1] *Wallei-wawal*, par les habitans de la côte de Coromandel.

[2] *Karu-wawal*, en langue malabare.

petite; les deux mâchoires aussi longues l'une que l'autre, et garnies toutes les deux d'une rangée de dents fines et très-serrées ; le palais uni ; deux orifices à chaque narine ; les rayons articulés, et cependant très-cassans ; la couleur générale grise ; les pectorales rougeâtres ; une longueur de trois ou quatre décimètres ; et une épaisseur de cinq ou six centimètres.

Il n'entre jamais dans les rivières ; on le prend avec de grands filets, à une certaine distance des côtes de la mer. On croit qu'il n'a pas de temps fixe pour frayer ; aussi le pêche-t-on dans toutes les saisons : mais il est plus gras et sa chair est plus succulente vers le commencement du printemps ; il est aussi d'un goût plus agréable quand il est un peu âgé ; et lorsque ces deux circonstances se réunissent, il doit être d'autant plus recherché, qu'il a très-peu d'arêtes. Sa tête est surtout un morceau très-délicat. On le conserve pendant quelques jours, en le faisant frire et en le mettant dans du vinaigre avec du poivre et de l'ail ; et on peut le garder pendant plusieurs mois, lorsqu'on l'a coupé en tronçons, qu'on l'a salé, pressé et séché ou mariné avec du vinaigre, du cacao et du tamarin. Quand il est ainsi préparé, on le nomme *harawade*.

On doit remarquer dans le stromatée argenté l'ouverture des narines, qui est souvent en forme de croissant, et l'organisation ainsi que la couleur des nageoires, qui ne renferment que des rayons articulés, et qui sont blanchâtres à leur base et bleues à leur extrémité.

Observez dans le noir les dents qui sont un peu plus fortes que celle du gris et de l'argenté, la double ouverture de chaque narine, et les écailles, qui sont mieux attachées à la peau que celles du stromatée gris [1].

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du stromatée gris.
20 rayons à chaque pectorale.
29 rayons à la nageoire de l'anus.
20 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du stromatée argenté.
24 rayons à chaque pectorale.
38 rayons à l'anale.
19 rayons à la nageoire de la queue.

7 rayons à la membrane branchiale du stromatée noir.
16 rayons à chaque pectorale.
36 rayons à la nageoire de l'anus.
20 rayons à la caudale.

SUPPLÉMENT A LA SYNONYMIE
DU GENRE DES CALLIOMORES.

CALLIOMORE INDIEN.

Pelle, *shovel*, par les Anglais; *schaufelkopf*, par les Allemands.

CINQUANTIÈME GENRE *bis*.
LES CHRYSOSTROMES.

Le corps et la queue très-hauts, très-comprimés, et aplatis latéralement de manière à représenter un ovale; une seule nageoire dorsale.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
1. LE CHRYSOSTROME FIATOLOÏDE.	La dorsale et l'anale en forme de faux; la caudale fourchue.

LE CHRYSOSTROME FIATOLOÏDE.

Rondelet a donné la figure de cette espèce, qui a de très-grands rapports avec le stromatée fiatole, mais qui doit être placée non-seulement dans un genre différent, mais même dans un autre ordre que celui des stromatées, puisque ces derniers sont apodes, pendant que les chrysostromes ont des nageoires situées

au-dessous de la gorge. Nous avons cependant indiqué cette analogie et par le nom spécifique de *fiatoloïde*, et par la dénomination générique de *chrysostrome*, qui vient du mot grec χρυσος (*or*), et d'un autre mot grec στρωμα (*tapis*, *riche tapis*), d'où les anciens ont tiré le nom de *stromatée*.

Notre chrysostrome, dont la ressemblance avec la fiatole a si fort frappé les habitans de plusieurs rivages de la Méditerranée, qu'ils lui ont appliqué le nom de ce dernier, se trouve particulièrement aux environs de Rome. Sa parure est magnifique. Des raies longitudinales interrompues, et des taches de différentes grandeurs, toutes brillantes de l'éclat de l'or, sont répandues sur ces larges côtés, et y représentent une sorte de tapis resplendissant.

La mâchoire inférieure est un peu plus avancée que la supérieure; et les lèvres sont grosses.

SUPPLÉMENT

AU TABLEAU ET A LA SYNONYMIE

DU GENRE DES SCOMBRES.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
7. LE SCOMBRE SARDE.	Sept petites nageoires au-dessus et six au-dessous de la queue; les pectorales courtes; la première dorsale ondulée dans son bord supérieur; deux orifices à chaque narine; trois pièces à chaque opercule; des écailles assez grandes sur la nuque, les environs de chaque pectorale et de la dorsale, et la base de la seconde nageoire du dos, de l'anale et de la caudale; quinze ou seize bandes transversales, courtes, courbées et noires, de chaque côté du poisson.

SUPPLÉMENT A LA SYNONYMIE

DU SCOMBRE GUARE[1],

ET LE SCOMBRE SARDE[2].

Le scombre sarde habite non-seulement dans la Méditerranée; mais encore dans l'Océan. On le pêche à la hauteur de France et à celle d'Espagne, mais très-souvent à la distance de plusieurs myriamètres des côtes. On le prend non-seulement au filet, mais encore à l'hameçon. Il est d'une voracité excessive. Son poids s'élève jusqu'à cinq ou six kilogrammes. Sa chair est blanche et grasse. Il a la langue lisse; mais on peut voir, de chaque côté du palais, un os long, étroit, et garni de dents petites et pointues. Son anus est deux fois plus près de la caudale que de la tête. La couleur générale du poisson varie entre le bleu et l'argenté. La première nageoire du dos est noirâtre; les autres nageoires sont d'un gris mêlé quelquefois avec des teintes jaunes[3].

---

[1] *Scombre de rottler.*

[2] *Bonite, germon*, sur plusieurs côtes de France; *boniton*, dans plusieurs ports méridionaux de France; *bize*, en Espagne; *scale breast*, en Angleterre; *brust schuppe*, en Allemagne; *bize*, Rondelet, part. 1, liv. 8, chap. 11.

[3] 6 rayons à la membrane branchiale du scombre sarde.
16 rayons à chaque pectorale.
21 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
15 rayons à la seconde.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la nagoire de l'anus.
20 rayons à la caudale.

SUPPLÉMENT A LA SYNONYMIE DES SCOMBÉROÏDES.

LE SCOMBÉROÏDE SAUTEUR.

On doit regarder comme une variété de notre scombéroïde sauteur le poisson que Bloch a décrit sous le nom de *scombre sauteur*, et dont il a donné la figure *pl.* 335.

SUPPLÉMENT AU TABLEAU DU GENRE DES CARANX.

PREMIER SOUS-GENRE.

Point d'aiguillon isolé entre les deux nageoires dorsales.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
3. LE CARANX FASCÉ.	Trente rayons à la seconde dorsale; dix-neuf à la nageoire de l'anus; plusieurs bandes transversales, étroites, irrégulières, divisées souvent en deux, et d'une couleur brune.
4. LE CARANX CHLORIS.	Vingt-neuf rayons à la seconde nageoire du dos; vingt-huit à celle de l'anus; le corps élevé; l'ouverture de la bouche petite; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la couleur générale d'un jaune verdâtre.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
5. LE CARANX CRUMÉNOPHTHALME.	Vingt-huit rayons à la seconde dorsale ; vingt-sept à la nageoire de l'anus ; une membrane placée verticalement de chaque côté de l'œil, et en forme de paupière ; la couleur générale d'un bleu argenté.
9. LE CARANX PLUMIER.	Vingt-quatre rayons à la seconde nageoire du dos ; vingt à celle de l'anus ; les écailles qui recouvrent le corps et la queue, grandes et lisses ; celles qui garnissent la ligne latérale, plus larges, et armées chacune d'un piquant tourné vers la caudale ; plusieurs nageoires jaunes ou couleur d'or.
10 LE CARANX KLEIN.	Vingt-trois rayons à la seconde dorsale ; vingt-un à la nageoire de l'anus ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; la partie postérieure de la ligne latérale garnie de lames très-larges, et armées chacune d'un piquant tourné vers la caudale ; la couleur générale d'un brun mêlé de violet et d'argenté.

SECOND SOUS-GENRE.

Un ou plusieurs aiguillons isolés entre les deux nageoires dorsales.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
17. LE CARANX ROUGE.	Vingt-huit rayons à la seconde nageoire du dos ; vingt-six à celle de l'anus ; les pectorales allongées jusqu'au-delà du commencement de l'anale ; les deux mâchoires également avancées ; deux orifices à chaque narine ; la partie de la ligne latérale la plus voisine de la caudale, garnie de lames larges et armées chacune d'un piquant tourné en arrière ; la couleur générale rouge ; un seul aiguillon isolé entre les deux nageoires du dos.

LE CARANX FASCÉ,

LE CARANX CHLORIS[1],

LE CARANX CRUMÉNOPHTHALME, LE CARANX PLUMIER; LE CARANX KLEIN[2], ET LE CARANX ROUGE.

Remarquez les petites écailles qui revêtent le corps et la queue du fascé; les dents pointues qui garnissent ses mâchoires, sa langue et son palais; la courbure de la partie antérieure de sa ligne latérale; les nuances de sa couleur générale et argentée; les taches brunes de sa tête et de plusieurs de ses nageoires; le jaune et le violet de ses thoracines; le bleu de ses dorsales, de sa caudale et de sa nageoire de l'anus;

L'absence de petites écailles sur la tête et les opercules du chloris; la surface lisse de sa langue; l'orifice unique de chacune de ses narines; le peu de distance qui sépare son anus de sa gorge; la longueur de ses pectorales, qui atteignent au-delà du commencement de la nageoire de l'anus[3], et sont, comme la

[1] *Le verdier.*

[2] *Walen-parcy*, par les Tamules.

[3] 6 rayons à la membrane branchiale du caranx fascé.
18 rayons à chaque pectorale.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au-devant de la nageoire de l'anus.
19 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du caranx chloris.
16 rayons à chaque pectorale.
7 rayons aiguillonnés à la première dorsale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au-devant de la nageoire de l'anus.
23 rayons à la caudale.

caudale, rougeâtres à la base et violettes à l'extrémité; la nature de sa chair grasse, molle, et très-agréable aux habitans des rivages africains voisins d'Acara, auprès desquels on le trouve :

Les dimensions de la mâchoire supérieure du cruménophthalme, qui est plus courte que l'inférieure; la surface unie de sa langue et de son palais; les deux orifices de chacune de ses narines; les lames larges et piquantes qui garnissent la partie postérieure de sa ligne latérale, la couleur grise de ses nageoires, et la blancheur ainsi que la délicatesse de la chair de ce poisson qui vit auprès de la côte de Guinée :

La tête du plumier [1], qui est dénuée de petites écailles; l'ori-

---

6 rayons à la membrane branchiale du caranx cruménophthalme.
20 rayons à chaque pectorale.
8 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au-devant de la nageoire de l'anus.
18 rayons à la nageoire de la queue.

[1] 15 rayons à chaque pectorale du caranx plumier.
7 rayons aiguillonnés à la première dorsale.
6 rayons à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au-devant de la nageoire de l'anus.
14 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du caranx klein.
16 rayons à chaque pectorale.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au-devant de la nageoire de l'anus.
22 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du caranx rouge.
15 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à la première dorsale.
6 rayons à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au-devant de la nageoire de l'anus.
17 rayons à la caudale.

fice double de chacun de ses organes de l'odorat; la saillie en pointe de la partie postérieure de ses opercules; le bleu argenté de sa couleur générale, que relèvent des taches jaunes; l'azuré des pectorales et des thoracines de ce caranx que nourrit la mer des Antilles :

La langue unie, le devant du palais rude et l'arrière-palais lisse du caranx klein de Coromandel; les nuances grises de ses nageoires; sa longueur qui n'excède guère trois décimètres; le goût peu agréable et le tissu presque toujours trop maigre de sa chair:

Les dents qui hérissent le palais du rouge que l'on pêche auprès de l'île de Sainte-Croix; sa langue très-lisse et un peu libre dans ses mouvemens; les deux ouvertures de chacune de ses narines; la facilité avec laquelle il perd les écailles qui recouvrent son corps et sa queue; les reflets argentés qui brillent sur ses côtés, et le jaune mêlé de violet qui se montre sur ses nageoires.

SUPPLÉMENT AU TABLEAU

DU GENRE DES CARANXOMORES.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
3. LE CARANXOMORE PILITSCHEI.	Huit rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; un seul orifice à chaque narine; la couleur générale d'un violet argenté.

LE CARANXOMORE PILITSCHEI [1].

Les écailles qui revêtent le corps et la queue de ce poisson sont minces et se détachent facilement; sa ligne latérale suit

[1] *Pilitschei*, en langue malabare.

d'assez près la courbure du dos; sa caudale est fourchue; il ne parvient que très-rarement à la longueur de deux décimètres; ses thoracines et la nageoire de sa queue sont jaunes ou dorées; sa chair est grasse et d'un goût agréable; on le trouve souvent en très-grand nombre dans la mer et dans les embouchures des fleuves qui arrosent la côte de Malabar [1].

SUPPLÉMENT A LA SYNONYMIE

DES GENRES DES TRICHOPODES, DES POGONIAS, ET DES SCOMBÉROMORES.

LE TRICHOPODE TRICHOPTÈRE.

Labrus trichopterus, Bloch, planche 295, figure 2.

LE POGONIAS FASCÉ.

Chætodon percatus; spinis dorsalibus novem, analibus duo; corpore elongato, fasciato; mento barbato. Habitat in mari Carolinam alluente.

Notes manuscrites que M. Bosc a bien voulu me communiquer, et dans lesquelles ce savant zoologue a très-bien indiqué les traits distinctifs de ce poisson qu'il avoit observé, décrit et dessiné pendant son voyage dans les Etats-Unis d'Amérique.

LE SCOMBÉROMORE PLUMIER.

Il nous paroît que l'on doit regarder comme une variété de notre scombéromore plumier le poisson que Bloch a décrit sous le nom de *scomber regalis* ou *tassard*, et dont il a donné la figure pl. 333.

---

[1] 7 rayons à la membrane branchiale du caranxomore pilitschei.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
24 rayons à la caudale.

SUPPLÉMENT

AU TABLEAU ET A LA SYNONYMIE

DU GENRE DES CENTRONOTES.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
2. Le centronote éperon.	Quatre aiguillons au-devant de la nageoire du dos; six rayons à la membrane des branchies; vingt-un rayons à la nageoire dorsale.
11. Le centronote nègre.	Huit aiguillons au-devant de la nageoire du dos; trente-trois rayons à cette nageoire; douze rayons à chaque pectorale; six rayons à chaque thoracine; la ligne latérale droite; la couleur générale noire.

SUPPLÉMENT A LA SYNONYMIE

DU CENTRONOTE PILOTE [1], ET DU CENTRONOTE VADIGO [2].

LE CENTRONOTE ÉPERON,

ET LE CENTRONOTE NÈGRE [3].

Le corps et la queue de l'éperon paroissent dénués d'écailles. La mâchoire inférieure dépasse celle de dessus. La langue est mobile, lisse et large. Chaque narine ne montre qu'un orifice.

[1] Scombre pilote, *scomber ductor*.

[2] Scombre liche, *scomber aculeatus*.

[3] *Sefser*, sur les côtes d'Afrique; *ceixupira*, au Brésil; *stachlicher blauling*, par les Allemands; *negro mackrel*, par les Anglais.

La ligne latérale est presque droite. Les thoracines peuvent être couchées dans une sorte de sillon. La couleur générale est argentée : des teintes noires règnent sur le dos; les nageoires sont bleuâtres. On trouve une grande quantité de centronotes éperons sur la côte de Guinée. Ils y présentent la grandeur du scombre maquereau ; et leur chair n'est pas désagréable au goût.

Le centronote nègre habite dans la partie de l'Océan atlantique qui sépare l'Afrique de l'Amérique méridionale. Barbot l'a trouvé auprès de la côte d'Or ; et Marcgrave, Pison et le prince Maurice de Nassau l'ont vu dans les eaux du Brésil. Il parvient à une grandeur remarquable. Suivant Barbot, il a près de deux mètres de long ; et Marcgrave lui attribue une longueur de plus de trois mètres. Sa chair est d'ailleurs grasse, blanche et ferme : aussi est-il très-recherché, et préparé pour être envoyé au loin. Lorsqu'il est frais, on compare son goût à celui de l'anguille, et lorsqu'il est séché, à celui du saumon fumé. Il séjourne ordinairement dans la haute mer : mais de temps en temps on voit des troupes nombreuses d'individus de cette espèce s'approcher des terres, préférer les fonds pierreux, et y chercher les crustacées et les animaux à coquille, qui doivent servir à leur nourriture. Les nègres les prennent sur ces bas-fonds, et les pêchent à la lueur de brandons allumés [1].

Le centronote nègre a la tête lisse, aplatie et dénuée de petites écailles ; le museau arrondi ; l'ouverture de la bouche assez grande ; les dents petites ; la langue large et mobile ; deux orifices à chaque narine : les écailles qui revêtent son corps et sa queue sont petites, lisses et minces. Sa couleur noire est relevée par le gris de la base et du milieu de ses thoracines, ainsi que par les nuances blanches et argentées qui resplendissent sur ses côtés.

---

[1] 14 rayons à chaque pectorale du centronote éperon.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
1 rayon aiguillonné et 20 rayons articulés à l'anale, au-devant de laquelle on voit deux aiguillons réunis par une membrane.
13 rayons à la nageoire de la queue.
21 rayons à la nageoire de l'anus du centronote nègre.
17 rayons à la caudale.

SUPPLÉMENT

AU TABLEAU ET A LA SYNONYMIE DU GENRE DES LABRES.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
49. LE LABRE SALMOÏDE.	Neuf rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; treize rayons à la nageoire de l'anus; l'opercule composé de quatre lames, et terminé par une prolongation anguleuse; deux orifices à chaque narine; la couleur générale d'un brun noirâtre.
50. LE LABRE IRIS.	Onze rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la dorsale; sept rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à l'anale; l'opercule composé de quatre lames, et terminé par une prolongation anguleuse; la caudale un peu en croissant; une tache ovale, grande, noire, et bordée de blanchâtre à l'extrémité de la nageoire du dos; une petite tache noire à l'angle postérieur de l'opercule.

LE LABRE SALMOÏDE[1],
LE LABRE IRIS[2],
ET SUPPLÉMENT A LA SYNONYMIE DU LABRE SPAROÏDE[3].

On devra à M. Bosc la connoissance du labre salmoïde et du labre iris, qui tous les deux habitent dans les eaux de la Caroline.

Le salmoïde a une petite élévation sur le nez ; l'ouverture de la bouche fort large ; la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure ; l'une et l'autre garnies d'une grande quantité de dents très-menues ; la langue charnue ; le palais hérissé de petites dents que l'on voit disposées sur deux rangées et sur une plaque triangulaire ; le gosier situé au-dessus et au-dessous de deux autres plaques également hérissées ; l'œil grand ; les côtés de la tête revêtus de petites écailles ; la ligne latérale parallèle au dos ; une fossette propre à recevoir la partie antérieure de la dorsale ; les deux thoracines réunies par une membrane ; l'iris jaune, et le ventre blanc.

On trouve un très-grand nombre d'individus de cette espèce dans toutes les rivières de la Caroline ; on leur donne le nom de *traut* ou *truite*. On les prend à l'hameçon ; on les attire par le moyen de morceaux de *cyprin*. Ils parviennent à la longueur de six ou sept décimètres ; leur chair est ferme, et d'un goût très-agréable.

Le labre iris montre un aplatissement et une petite rainure sur la tête, au-devant des yeux ; des dents extrêmement petites ; une membrane placée de manière à réunir les thoracines l'une à

---

1 *Perca trutta*. Manuscrits communiqués par M. Bosc.

2 *Perca iridea*. Manuscrits communiqués par M. Bosc.

3 *Perca notata*. Manuscrits communiqués par M. Bosc.

l'autre ; une longueur d'un à deux décimètres ; une couleur générale d'un gris brun ponctué et taché d'un brun plus foncé ; une raie jaune et très-peu sensible sur presque toutes les écailles ; et deux raies obliques, ainsi que plusieurs taches rouges et petites, sur la nageoire du dos. Les individus de cette espèce vivent en très-grand nombre dans les eaux douces de la Caroline comme les labres sparoïdes. On les y recherche particulièrement au printemps [1].

SUPPLÉMENT AU TABLEAU

DU GENRE DES LUTJANS.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
27. LE LUTJAN ARGENTÉ-VIOLET.	Neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos ; deux rayons aiguillonnés et huit rayons articulés à la nageoire de l'anus ; un seul orifice à chaque narine ; la tête et les opercules dénués de petites écailles ; la caudale en croissant ; le dos violet ; les côtés argentés ; la tête et les nageoires jaunes.

[1] 6 rayons à la membrane des branchies du labre salmoïde.
13 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque thoracine.
18 rayons à la nageoire de la queue.

9 rayons à chaque pectorale du labre iris.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
24 rayons à la caudale.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue terminée par une ligne droite, ou arrondie et sans échancrure.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
91. LE LUTJAN ARAUNA.	Douze rayons aiguillonnés et douze rayons articulés à la dorsale; deux rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; de petites écailles sur la tête, les opercules, et la base de la dorsale, de l'anale et de la nageoire de la queue; trois bandes noires, larges et transversales, situées l'une au-dessus du museau, la seconde au-dessus de la dorsale, de la pectorale et des thoracines, et la troisième auprès de la caudale.

LE LUTJAN ARGENTÉ-VIOLET, ET LE LUTJAN ARAUNA[1].

Les Grandes-Indes sont la patrie de ces deux lutjans, dont le second a été aussi vu dans la mer d'Arabie.

Les dents de l'argenté sont à peine visibles. La dernière pièce de chaque opercule ne présente pas ordinairement de dentelure. L'anus est plus éloigné de la gorge que de la caudale.

L'arauna a été placé parmi les chétodons : mais il n'en a pas les caractères, ce que Bloch avoit très-bien remarqué; et il offre ceux du genre des lutjans. De petites dents coniques et aiguës garnissent ses deux mâchoires, qui sont aussi avancées l'une que

[1] *Abu-dafur*, en Arabie; *buyt-klippare*, par les Suédois; *bourgonjese kliphauns*, *bonte duifje*, par les Hollandais; *schwarzkopf*, par les Allemands.

l'autre. Le dos est jaunâtre; les côtés sont argentins; l'anale est jaune; les pectorales sont transparentes; la caudale est grise; les thoracines sont longues et noires.

L'arauna se plaît au milieu des coraux. Il se nourrit de vers et d'autres petits animaux marins. On le prend au filet et à l'hameçon; mais sa chair est peu agréable au goût [1].

SUPPLÉMENT AU TABLEAU
DU GENRE DES CENTROPOMES.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue terminée par une ligne droite, ou arrondie et sans échancrure.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
19. Le centropome fascé.	La nageoire de la queue rectiligne; sept ou huit bandes transversales et brunes; la couleur générale d'un brun mêlé de blanc; la dentelure des opercules très-peu marquée.
20. Le centropome perchot.	Vingt-sept rayons à la seconde nageoire du dos; la caudale arrondie; onze ou douze raies obliques et brunes de chaque côté du poisson.

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du lutjan argenté.
12 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la nageoire de la queue.

17 rayons à chaque pectorale du lutjan arauna.
1 rayon aiguillonné et 4 rayons articulés à chaque thoracine.
16 rayons à la caudale.

LE CENTROPOME FASCÉ,

ET LE CENTROPOME PERCHOT.

Nous avons trouvé dans les manuscrits de Commerson la description de ces deux centropomes que les naturalistes ne connoissent pas encore.

La couleur générale du perchot est d'un gris brun qui se mêle sur le ventre avec des teintes blanches; les thoracines sont jaunâtres; l'anale et les pectorales sont variées de jaune et de brun; l'iris est brun dans sa partie supérieure, et argenté ou doré dans le reste de sa surface.

SUPPLÉMENT AU TABLEAU

DU GENRE DES HOLOCENTRES.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
32. L'HOLOCENTRE RABAJI.	Onze rayons aiguillonnés et treize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; deux bandes noires et transversales sur chaque côté de la tête.

L'HOLOCENTRE RABAJI.

La couleur générale de cet holocentre est brillante et argentée. La dorsale et l'anale sont jaunes; les thoracines noires; les pectorales jaunes sur une partie de leur surface, et blanches sur l'autre. On aperçoit des rugosités sur le sommet de la tête. Chaque mâchoire est garnie de dents molaires hémisphériques, fortes et serrées, et de cinq incisives dures et coniques [1].

SUPPLÉMENT AU TABLEAU

DU GENRE DES CHÉTODONS.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
15. LE CHÉTODON GOUAGA.	Neuf rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et quinze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale un peu en croissant; trois bandes transversales, noires et étroites, de chaque côté de l'animal.

[1] 5 rayons à la membrane branchiale de l'holocentre rabaji.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
17 rayons à la nageoire de la queue.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, non échancrée, et rectiligne ou arrondie.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
42. Le chétodon tétracanthe.	Onze rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la dorsale ; quatre rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à l'anale ; la caudale arrondie ; cinq ou six bandes transversales, noires, larges, et un peu irrégulières.

LE CHÉTODON COUAGA,

ET LE CHÉTODON TÉTRACANTHE.

Nous avons trouvé dans les dessins de Commerson la figure de ces deux chétodons, dont la description n'a pas encore été publiée par les naturalistes. Nous avons donné au premier le nom de *couaga*, à cause de quelque analogie que l'on peut remarquer entre la distribution de ses couleurs et la disposition des bandes qui ornent le couaga de l'Afrique méridionale. Indépendamment des trois bandes dont nous venons de parler dans le supplément au tableau de son genre, on voit une tache noire sur sa queue, une autre tache de la même nuance, mais plus petite, sur chacun des côtés de cette même partie du poisson, et une raie noire et oblique qui s'étend depuis l'œil jusqu'auprès de l'ouverture de la bouche. La partie inférieure de l'animal est d'une teinte beaucoup plus claire que ses côtés et sa partie supérieure. Les écailles qui le revêtent sont très-petites.

Le tétracanthe a les deux mâchoires également avancées ; l'opercule dénué de petites écailles ; et la partie de la dorsale, que des rayons aiguillonnés fortifient, très-arrondie et très-distincte de l'autre portion.

DÉDICACE.

A LA DOUCE BIENFAISANCE,

A LA SENSIBILITÉ PROFONDE,

A LA GRACE TOUCHANTE,

A L'ESPRIT SUPÉRIEUR,

D'ANNE CAROLINE HUBERT-JUBÉ LACEPÈDE.

HOMMAGE

D'AMOUR, DE RECONNOISSANCE,

ET

DE DOULEUR ÉTERNELLE.

Nota. Voyez les articles du *mugilomore anne-caroline*, du *méné anne-caroline*, et du *cyprin anne-caroline*.

AVERTISSEMENT,

ET EXPLICATION

DE QUELQUES PLANCHES.

Les articles suivans de l'Histoire des poissons comprennent la description de trois cent quarante-neuf espèces, dont quatre-vingt-quinze ne sont pas encore connues des naturalistes. Elles forment quatre-vingt-un genres, dont quarante-quatre n'ont été établis par aucun auteur.

L'Histoire des poissons renferme donc la description de quatorze cent soixante-trois espèces, dont trois cent trente-neuf n'avoient pas été reconnues par les naturalistes avant la publication de cette Histoire. Elles sont distribuées dans deux cent vingt-trois genres, parmi lesquels cent vingt-sept n'avoient pas été proposés aux amis des sciences naturelles.

Le professeur Gmelin, dans l'édition qu'il a donnée de Linné, n'a inscrit que huit cent trente-quatre espèces, réparties dans soixante-six genres; et Bloch n'a traité ou donné la figure que de cinq cent vingt-trois espèces, placées dans quatre-vingt-un genres.

SECONDE SOUS-CLASSE.

POISSONS OSSEUX.

Les parties solides de l'intérieur du corps, osseuses.

PREMIÈRE DIVISION.

Poissons qui ont un opercule et une membrane des branchies.

VINGTIÈME ORDRE

DE LA CLASSE ENTIÈRE DES POISSONS,

OU QUATRIÈME ORDRE

DE LA PREMIÈRE DIVISION DES OSSEUX.

Poissons abdominaux, *ou qui ont des nageoires inférieures placées sur l'abdomen, au-delà des pectorales et en-deçà de la nageoire de l'anus.*

CENT QUARANTE-HUITIÈME GENRE.

LES CIRRHITES.

Sept rayons à la membrane des branchies, le dernier très-éloigné des autres; des barbillons réunis par une membrane, et placés auprès de la pectorale, de manière à représenter une nageoire semblable à cette dernière.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
Le cirrhite tacheté.	Dix rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et six rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la couleur générale brune; un grand nombre de larges taches blanches, et de petites taches noires.

LE CIRRHITE TACHETÉ [1].

Ce poisson, dont on devra la connoissance à Commerson, est véritablement de l'ordre des abdominaux; mais il doit être placé à la tête de cet ordre, comme se rapprochant beaucoup de celui des thoracins, avec lesquels il a de grands rapports. Il ressemble surtout aux holocentres ou aux persèques. Il a, comme ces osseux, la première lame de son opercule dentelée, et la seconde armée d'un aiguillon.

Sa partie supérieure se relève en arc de cercle, situé dans le sens de sa longueur totale. On ne voit pas de petites écailles sur sa tête; mais son corps, sa queue, et une partie de ses opercules,

[1] *Aspro fuscus maculis utroque latere sparsis majoribus albis, minoribus nigris plurimis.* Commerson, manuscrits déjà cités.

en sont revêtus. Il peut étendre ou retirer sa mâchoire supérieure[1].

On divise facilement les dents de ses deux mâchoires en extérieures et en intérieures. Les premières sont écartées les unes des autres; les secondes sont très-petites et serrées comme celles d'une lime. La partie supérieure de l'orbite est relevée; et les yeux sont placés assez haut. Sept barbillons très-allongés et réunis par une membrane commune forment cette sorte de fausse nageoire que nous venons de faire remarquer dans le tableau générique, qui paroît, au premier coup-d'œil, une seconde pectorale, et qui, donnant à l'animal un organe singulier, le rapproche des lépadogastères, des dactyloptères, des prionotes, des trigles, et des polynèmes, sans cependant le confondre avec aucun de ces derniers. La ligne latérale suit la courbure du dos. Les nageoires sont brunes; des taches noires sont répandues sur la dorsale; une tache plus grande, mais de la même couleur, paroît sous la mâchoire inférieure.

CENT QUARANTE-NEUVIÈME GENRE.

LES CHEILODACTYLES.

Le corps et la queue très-comprimés; la lèvre supérieure double et extensible; la partie antérieure et supérieure de la tête terminée par une ligne presque droite, et qui ne s'éloigne de la verticale que de 40 à 50 degrés; les derniers rayons de chaque pectorale très-allongés au-delà de la membrane qui les réunit; une seule nageoire dorsale.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE CHEILODACTYLE FASCÉ.	Dix-neuf rayons aiguillonnés et vingt-trois rayons articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et

[1] 7 rayons à chaque pectorale du cirrhite tacheté.
6 rayons à chaque ventrale.
15 rayons à la nageoire de la queue.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE CHEILODACTYLE FASCÉ.	douze rayons articulés à la nageoire de l'anus; la caudale fourchue; le onzième rayon de chaque pectorale d'une longueur double de la hauteur de la membrane; des bandes transversales et foncées.

LE CHEILODACTYLE FASCÉ [1].

Nous avons vu dans la belle collection hollandaise cédée à la France un individu très-bien conservé de cette espèce d'abdominal encore inconnue des naturalistes, et que nous avons dû inscrire dans un genre particulier, dont le nom indique et la forme de ses lèvres et celle de ses doigts, ou des rayons de ses pectorales. La nageoire dorsale de ce cheilodactyle s'étend depuis une partie du dos très-voisine de la nuque, jusqu'à une très-petite distance de la nageoire de la queue. La portion de cette nageoire que soutiennent des rayons aiguillonnés est plus basse que l'autre portion. Le quatorzième ou dernier rayon de chaque pectorale, quoique très-allongé au-delà de la membrane, est moins long que le treizième, le treizième que le douzième, et le douzième que le onzième. L'anale présente un peu la forme d'une faux. On voit des taches foncées sur la nageoire du dos et sur celle de la queue [2].

---

[1] *Ikan kakatoea itam*, dans les Indes orientales.

[2] 14 rayons à chaque pectorale du cheilodactyle fascé.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque ventrale.
17 rayons à la nageoire de la queue.

CENT CINQUANTIÈME GENRE.

LES COBITES.

La tête, le corps et la queue, cylindriques; les yeux très-rapprochés du sommet de la tête; point de dents, et des barbillons aux mâchoires; une seule nageoire du dos; la peau gluante, et revêtue d'écailles très-difficiles à voir.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE COBITE LOCHE.	Neuf rayons à chaque ventrale; six barbillons à la mâchoire supérieure; point de piquant auprès de l'œil.
2. LE COBITE TÆNIA.	Dix rayons à chaque ventrale; deux barbillons à la mâchoire supérieure; quatre à l'inférieure; un aiguillon fourchu au-dessous de chaque œil.
3. LE COBITE TROIS-BARBILLONS.	Trois barbillons aux mâchoires; la partie supérieure de l'animal d'un roux brun, et parsemée de taches arrondies.

LE COBITE LOCHE[1], LE COBITE TÆNIA[2], ET LE COBITE TROIS-BARBILLONS.

LE cobite loche est très-petit; il ne parvient guère qu'à la longueur de dix ou douze centimètres : mais le goût de sa chair est

[1] *Petit barbot, loche franche*, en France; *schmerl*, dans plusieurs contrées d'Allemagne; *schmerling, schmerlein*, en Prusse; *gründel, gründüng, bartgrundel*, en Silésie; *smerle, smirlin*, en Saxe; *piskosop*, en Russie; *gronling*, en Suède; *smerling*, en Danemarck; *hoogkyher*, en Hollande; *groundlin*, en Angleterre.

[2] *Loche de rivière*, en France; *steinbeisel*, en Autriche: *steinpitzger, steibenisser, steingrundel, steinschmerl*, en Allemagne; *schmeerpütte, steinbicker*, dans le Schleswig; *schmerbutte, steinbicker*, en Danemarck; *tanglake*, en Suède; *dorngrundel, akminagrausis*, en Livonie.




... pinx.   ... Sculp.

1. Le Cobite loche .... Page 462.
2. Le Misgurne fossile............ 467.
3. L'Anableps surinam .... 472.

bicker, dans ...

en Suède; *dorngrundel*, *akmiñagrausis*, en Livonie.







... pinx *E. Vassard Sculp*

1. Le Cobite loche .... Page 462.
2. Le Misgurne fossile.............. 467.
3. L'Anableps surinam .... 472.

très-agréable ; et dans plusieurs contrées de l'Europe on a donné beaucoup d'attention et des soins très-multipliés à ce poisson. On le trouve le plus souvent dans les ruisseaux et dans les petites rivières qui coulent sur un fond de pierres ou de cailloux, et particulièrement dans ceux qui arrosent les pays montagneux. Il vit de vers et d'insectes aquatiques. Il se plaît dans l'eau courante, et paroît éviter celle qui est tranquille : mais des courans très-rapides ne lui conviennent pas; et c'est ce que nous a appris, dans des notes manuscrites très-bien faites, M. Pénières, membre du tribunat. Nous avons vu dans ces notes, qu'il a bien voulu diriger pour nous, que, dans les rivières des départemens du Cantal et de la Corrèze, la loche préfère les eaux profondes, et même quelquefois les eaux dormantes, à celles qui sont très-agitées et très-battues. Elle change rarement de place dans ces portions de rivière dont le courant est moins fort; elle s'y tient comme collée contre le sable ou le gravier, et semble s'y nourrir de ce que l'eau y dépose.

Elle est la victime d'un très-grand nombre de poissons contre lesquels sa petitesse ne lui permet pas de se défendre; et malgré cette même petitesse qui devroit lui faire trouver si facilement des asiles impénétrables, elle est la proie des pêcheurs, qui la prennent avec le carrelet, avec la louve et avec la nasse [1]. On la recherche surtout vers la fin de l'automne, et pendant le printemps, qui est la saison de sa ponte. A ces deux époques, sa chair est si délicate, qu'on la préfère à celle de presque tous les autres habitans des eaux, surtout, disent dans certains pays les hommes occupés des recherches les plus minutieuses relatives à la bonne chère, lorsqu'elle a expiré dans du vin ou dans du lait. Elle meurt très-vite dès qu'elle est sortie de l'eau, et même dès qu'on l'a placée dans quelque vase dont l'eau est dans un repos absolu. On la conserve, au contraire, pendant long-temps en vie, en la renfermant dans une sorte de huche trouée que l'on met au milieu du courant d'une rivière.

---

[1] Voyez, à l'article du *pétromyzon lamproie*, ce que nous avons dit de la *nasse* et de la *louve*. Quant au *carrelet*, c'est un filet en forme de nappe carrée et attachée par les quatre coins aux extrémités de deux arcs qui se croisent. Ces arcs sont fixés au bout d'une perche à l'endroit de leur réunion. On tend ce filet sur le fond des rivières ; et dès qu'on aperçoit des poissons au-dessus, on le relève avec rapidité. On donne aussi au carrelet les noms de *calen*, de *venturon*, d'*échiquier*, et de *hunier*.

Lorsqu'on veut la transporter un peu loin, on a le soin d'agiter continuellement l'eau du vaisseau dans lequel on la fait entrer; et l'on choisit un temps frais, comme, par exemple, la fin de l'automne. C'est avec cette double précaution que Frédéric Ier, roi de Suède, fit venir d'Allemagne des loches, qu'il parvint à naturaliser dans son pays [1].

Quand on veut faire réussir ces cobites dans une rivière ou dans un ruisseau, on pratique une fosse dans un endroit qui ait un fond de cailloux, ou qui reçoive l'eau d'une source. On donne à cette fosse sept ou huit décimètres de profondeur, vingt-trois ou vingt-quatre de longueur, et onze ou douze de largeur. On la revêt de claies ou planches percées, qu'on établit cependant à une petite distance des côtés de la fosse. L'intervalle compris entre ces côtés et les planches ou les claies, est rempli de fumier, et, quand on le peut, de fumier de brebis. On ménage deux ouvertures, l'une pour l'entrée de l'eau, et l'autre pour la sortie du courant. On garnit ces deux ouvertures d'une plaque de métal percée de plusieurs trous, qui laisse passer l'eau courante, mais ferme l'entrée de la fosse à tout corps étranger nuisible et à tout animal destructeur. On place dans le fond de la fosse des cailloux ou des pierres jusqu'à la hauteur d'un ou deux décimètres, afin de faciliter la ponte et la fécondation des œufs. Les loches qu'on introduit dans la fosse s'y nourrissent des sucs du fumier et des vers qui s'y engendrent. On leur donne néanmoins du pain de chènevis ou de la graine de pavot. Elles multiplient quelquefois à un si haut degré dans leur demeure artificielle, qu'on est obligé de construire trois fosses, une pour le frai, une seconde pour l'alevin ou les jeunes loches, et une troisième pour les loches parvenues à leur développement ordinaire.

Au reste, on peut conserver long-temps ces cobites et les envoyer au loin, après leur mort, en les faisant mariner.

La loche a la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; l'ouverture de la bouche petite; la ligne latérale droite; la nageoire du dos très-courte et placée à peu près au-dessus des ventrales; le corps et la queue marbrés de gris et de blanc; les nageoires grises; la dorsale et la caudale pointillées et rayées ou fascées de brun; le foie grand, ainsi que la vésicule du fiel; le

---

[1] Voyez le Discours intitulé *Des effets de l'art de l'homme sur la nature des poissons.*

canal intestinal assez court; l'épine dorsale composée de quarante vertèbres, et fortifiée par quarante côtes.

Parmi les poissons d'eau douce ou de mer dont on a reconnu des empreintes dans la carrière d'Aeningen, près du lac de Constance [1], on doit compter le cobite loche. On doit comprendre aussi au nombre de ces poissons le cobite tænia.

Ce dernier cobite se trouve dans les rivières comme la loche; il s'y tient entre les pierres. Il se nourrit de vers, d'insectes aquatiques, d'œufs, et même quelquefois de très-jeunes individus de quelques petites espèces de poissons. Il perd la vie plus difficilement que la loche; et quand on le prend, il fait entendre une espèce de bruissement semblable à celui des balistes, des trigles, des cottes, des zées, etc. Bloch ayant mis deux tænias dans un vase plein d'eau de rivière et dans le fond duquel il avoit étendu du sable, les vit s'agiter sans cesse et remuer perpétuellement leurs lèvres.

La chair des tænias est maigre et coriace; et d'ailleurs ils sont d'autant moins recherchés que l'on ne peut guère les saisir sans être piqué par les petits aiguillons situés auprès de leurs yeux. Mais s'ils ont moins à craindre des pêcheurs que les loches, ils sont la proie des persèques, des brochets, et des oiseaux d'eau.

Leur ligne latérale est à peine sensible; ils n'atteignent qu'à la longueur d'un ou deux décimètres. Leur dos est brun; leurs côtés sont jaunâtres, avec quatre rangées de taches brunes, inégales et irrégulières; les pectorales et l'anale sont grises; une nuance jaune distingue les ventrales; la dorsale est jaune et ornée de cinq rangs de points bruns; la caudale montre sur un fond gris quatre ou cinq rangées transversales de points; le foie est long; la vésicule du fiel petite; le canal intestinal sans sinuosités; l'épine du dos formée de quarante vertèbres; et le nombre total des côtes, de cinquante-six.

Nous devons à M. Noël la description du cobite trois-barbillons, qui se plaît dans les ruisseaux d'eau courante et vive des environs de Rouen, et que l'on trouve, vers l'équinoxe du printemps, gras et plein d'œufs ou de laite. Sa partie supérieure est d'un roux brun, et parsemée de taches arrondies; l'inférieure

---

[1] *Voyage dans les Alpes*, par de Saussure, §. 1533.

est d'un fauve clair, ainsi que les nageoires. La dorsale et la nageoire de la queue sont pointillées de noirâtre, le long de leurs rayons [1].

CENT CINQUANTE-UNIÈME GENRE.

LES MISGURNES.

Le corps et la queue cylindriques; la peau gluante, et dénuée d'écailles facilement visibles; les yeux très-rapprochés du sommet de la tête; des dents et des barbillons aux mâchoires; une seule dorsale; cette nageoire très-courte.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE MISGURNE FOSSILE.	Six barbillons à la mâchoire supérieure; quatre barbillons à l'inférieure; huit rayons à chaque ventrale.

---

[1] 3 rayons à la membrane branchiale du cobite loche.
10 rayons à chaque pectorale.
9 rayons à la nageoire du dos.
8 rayons à celle de l'anus.
17 rayons à la nageoire de la queue.

3 rayons à la membrane branchiale du cobite tænia.
11 rayons à chaque pectorale.
10 rayons à la nageoire du dos.
9 rayons à celle de l'anus.
17 rayons à la nageoire de la queue.

LE MISGURNE FOSSILE [1].

Ce poisson habite dans les étangs; on ne le voit du moins dans les lacs et dans les rivières que lorsque le fond en est vaseux. Il perd difficilement la vie. Il ne périt pas sous la glace, pour peu qu'il reste de l'eau fluide au-dessous de celle qui est gelée. Il ne meurt pas non plus lorsqu'il se trouve dans un marais que l'art ou la nature dessèche, pourvu qu'il y reste quelque portion d'eau, quelque bourbeuse qu'elle puisse être : il se cache alors dans les trous qu'il creuse au milieu de la fange. On le rencontre souvent dans les cavités de la terre humide qui faisoit le fond d'un marais ou d'un étang dont on vient de faire écouler l'eau. C'est ce qui a fait croire à quelques auteurs qu'il s'engendroit dans la terre, et qu'il n'alloit dans les rivières ou les lacs que lorsque les inondations l'atteignoient dans son asile et l'entraînoient ensuite. Mais au lieu de cette fable qui a été un peu accréditée et qui lui a fait donner le nom de *fossile*, il auroit fallu dire que, d'après tous ces faits, il paroissoit que le misgurne dont nous parlons est beaucoup moins sensible que presque tous les autres poissons aux effets funestes des gaz qui se forment au-dessous de la glace, ou que produisent les marais qui, au lieu d'eau courante ou tranquille, ne présentent qu'une sorte de boue délayée et d'humidité fétide [2].

Cependant cet abdominal semble ressentir très-vivement les impressions que peuvent faire éprouver aux habitans des eaux les vicissitudes de l'atmosphère, et particulièrement les grandes variations que montre dans certains temps l'électricité de l'air et de la terre. On a remarqué que, lorsque l'orage menace, ce

---

[1] *Loche d'étang*, en France; *fisgurn*, *schlammpitzger*, *schlammbeisser*, *pritzker*, ou *püzker*, ou *peissker*, *meertrusche*, *pfulfisch*, *schachtfeger*, en Allemagne; *mural*, en Bohême; *prizker*, *pihkste*, en Livonie; *grundel*, en Pologne; *wijun*, *piskum*, en Russie; *misgurn*, en Angleterre; *dootvjoo*, au Japon.

[2] Consultez le Discours que nous avons intitulé, *Des effets de l'art de l'homme sur la nature des poissons*.

misgurne quitte le fond des étangs pour venir à leur surface, et s'y agite, comme tourmenté par une gêne fatigante, ou par une sorte de vive inquiétude. Cette habitude l'a fait garder avec soin dans des vases par plusieurs observateurs. On l'a placé dans un vaisseau rempli d'eau de pluie ou de rivière, et garni, dans le bas, d'une couche de terre grasse. On a eu le soin de changer la terre et l'eau tous les trois ou quatre jours pendant l'été, et tous les sept jours pendant l'hiver. On l'a mis pendant les froids dans une chambre chaude, auprès de la fenêtre. On l'a gardé ainsi pendant plus d'un an. On l'a vu rester tranquille pendant le calme sur la terre humectée, mais se remuer fortement pendant la tempête, même vingt-quatre heures avant que l'orage n'éclatât; monter, descendre, remonter, parcourir l'intérieur du vase en différens sens, et en troubler le fluide. C'est d'après cette observation qu'il a été comparé à un baromètre, et qu'il a été nommé *baromètre vivant*.

Il parvient à la longueur de trois ou quatre décimètres, et quelquefois il a montré celle de onze ou douze. Ayant beaucoup de rapports par sa conformation extérieure avec la murène-anguille, il n'est pas surprenant qu'il puisse facilement, comme cette dernière, s'insinuer dans la terre molle, et y pratiquer des cavités proportionnées à son volume; et c'est ce qui fait qu'il se retire dans la fange ou dans la vase, non-seulement lorsque le dessèchement des étangs ne lui permet pas de demeurer au-dessus de leur fond privé d'eau presque en entier, mais encore lorsqu'il veut éviter une action trop vive du froid qui paroît l'incommoder. Cette précaution qu'il prend de se renfermer sous terre lorsque la température est moins chaude l'a fait appeler *thermomètre vivant*, comme les mouvemens qu'il se donne lorsque le temps est orageux l'ont fait désigner par le nom de *baromètre vivant* ou *animé*.

Le misgurne fossile sort de son habitation souterraine lorsque le printemps est de retour. Il va alors déposer ses œufs ou sa laite sur les herbages de son marais.

Il se nourrit de vers, d'insectes, de très-petits poissons, et des résidus de substances organisées qu'il trouve dans la vase. Il multiplie beaucoup; et néanmoins il a bien des ennemis à craindre. Les grenouilles l'attaquent avec succès lorsqu'il est encore jeune; les ecrevisses le saisissent avec leurs pattes, et le pressent assez fortement pour lui donner la mort; les persèques, les brochets,

le dévorent ; les pêcheurs le poursuivent. Ils le prennent rarement à l'hameçon, auquel il ne se détermine pas facilement à mordre ; mais ils le pêchent avec des nasses garnies d'herbes, avec des filets, et particulièrement avec la truble [1].

Il n'est cependant pas très-recherché, parce que sa chair est molle, imprégnée d'un goût de marécage et enduite d'un suc visqueux. On lui ôte cette substance gluante en le plongeant dans un vase dont l'eau contient du sel marin, ou des cendres. L'animal s'y remue, s'y contourne, s'y tourmente, s'y purifie, pour ainsi dire : et on le lave ensuite dans de l'eau douce.

Cette matière gluante dont le misgurne fossile est couvert, aussi-bien que pénétré, influe sur ses couleurs ; elle en détermine plusieurs nuances ; suivant qu'elle est plus ou moins abondante, elle en fait varier quelques tons : et comme les différentes eaux peuvent, suivant leur pureté ou leur mélange avec des substances étrangères, agir diversement sur cette liqueur visqueuse, en dissoudre ou en emporter plus ou moins, en diminuer plus ou moins la quantité et l'influence, les couleurs du fossile varient suivant la nature des eaux qu'il habite. Ce qui le prouve d'ailleurs, c'est que lorsqu'on nettoie avec de l'alcool,

---

[1] La *truble* ou le *truble*, est un filet en forme de poche, dont les bords sont attachés à la circonférence d'un cercle de bois et de fer, auquel on ajuste un manche. Un pêcheur qui aperçoit des poissons à une petite profondeur dans l'eau passe le *truble* par-dessous ces animaux, et le relève à l'instant, de manière qu'ils se trouvent pris dans la poche. On se sert aussi du *truble* pour s'emparer des poissons pris dans les *bourdigues*, ou pour enlever ceux qui ont mordu à l'hameçon, mais qui, par leur poids, pourroient rompre les lignes.

Les *bourdigues* sont composées de deux cloisons faites avec des pieux ou des filets ; ces cloisons convergent vers le courant. On les élève dans les canaux qui communiquent des étangs dans la mer, pour prendre les poissons qui veulent regagner l'eau salée.

Il y a des *trubles* carrés qui sont plus commodes pour prendre les poissons renfermés dans des réservoirs particuliers.

Ceux que l'on nomme dans quelques endroits *étiquette*, ou *pêches*, sont de petits filets dont la figure est semblable à celle d'un grand capuchon. L'ouverture de cette sorte de capuchon est attachée à un cerceau, ou à quatre bâtons suspendus au bout d'une perche. On amorce cet instrument avec des vers de terre, qu'on enfile par le milieu du corps, et qu'on attache de manière que lorsque le filet est dans l'eau ils pendent à un ou deux décimètres du fond. On s'en sert pour pêcher des écrevisses, aussi bien que différentes espèces de poisson.

Le *trubleau* est un petit ou une petite *truble*.

ou de toute autre manière, le ventre de ce misgurne, la belle couleur jaune de cette partie disparoît entièrement.

Voici cependant quelles sont les couleurs les plus ordinaires de cet abdominal. Son dos est noirâtre ; il est orné de raies longitudinales jaunes et brunes sur lesquelles on aperçoit quelques taches. Son ventre brille d'une teinte orangée que relèvent des points noirs. Les joues et les membranes branchiales sont jaunes et parsemées de taches brunes. La dorsale, les pectorales et la caudale, montrent des taches noires sur un fond jaune ; les ventrales et l'anale sont jaunes ou jaunâtres.

Le museau du misgurne fossile est un peu pointu ; l'orifice de sa bouche allongé ; chacune de ses mâchoires garnie de douze petites dents ; sa langue menue et pointue ; l'orifice de ses narines placé auprès d'un piquant ; sa nuque large ; sa caudale arrondie ; sa dorsale courte, et plus près de la nageoire de la queue que de la tête.

Ses écailles minces, légèrement rayées, demi-transparentes, paroissent transmettre uniquement les nuances de la peau produites ou modifiées par la substance visqueuse qui l'arrose [1].

L'estomac est petit; le canal intestinal court et sans sinuosités; le foie long; la vésicule du fiel grande; l'ovaire double ainsi que la laite. Les œufs sont brunâtres, et de la grosseur d'une graine de pavot.

Bloch a écrit que le fossile ne rejetoit pas de bulles d'air ou de gaz par la bouche, qu'il en rendoit par l'anus, et que cette différence venoit de ce que ce poisson manquoit de vessie aérienne ou natatoire. Il a pensé aussi que cet abdominal avoit auprès de la nuque deux vésicules remplies d'une substance laiteuse. Mais le professeur Schneider ayant disséqué plusieurs individus de l'espèce de misgurne que nous décrivons, a montré que ce poisson n'avoit auprès de la nuque qu'une seule vésicule ; que cette vésicule étoit osseuse, déprimée dans le milieu et arrondie dans les deux bouts, de manière à paroître double; qu'elle étoit attachée à la troisième et à la quatrième vertèbre ; que ses apophyses ou ses appendices latéraux servoient de point d'attache aux muscles des nageoires pectorales; que cette sorte de boîte osseuse contenoit une véritable vessie aérienne ; que cette vessie aérienne ou

[1] Voyez notre *Discours sur la nature des poissons.*

natatoire étoit peu volumineuse, simple, membraneuse, blanche; et qu'elle communiquoit avec l'œsophage par un conduit très-petit et très-court[1].

Ce savant professeur ajoute dans son excellent ouvrage, qu'il n'a jamais vu le misgurne fossile rendre des bulles d'air par l'anus, mais que cet abdominal en rejette très-souvent par la bouche[2], en faisant entendre un bruissement très-sensible[3].

CENT CINQUANTE-DEUXIÈME GENRE.

LES ANABLEPS.

Le corps et la queue presque cylindriques; des barbillons et des dents aux mâchoires; une seule nageoire du dos; cette nageoire très-courte; deux prunelles à chaque œil.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
L'ANABLEPS SURINAM.	Un barbillon à chacun des deux coins de l'ouverture de la bouche; sept rayons à chaque ventrale.

---

[1] *Petri Artedi Synonymia piscium, etc.*, par J. G. Schneider, etc.; pages 5 et 337.

[2] Consultez notre *Discours sur la nature des poisons.*

[3] 4 rayons à la membrane branchiale du misgurne fossile.
7 rayons à la dorsale.
11 rayons à chaque pectorale.
8 rayons à la nageoire de l'anus.
14 rayons à la nageoire de la queue.
48 vertèbres à l'épine du dos.
30 côtes de chaque côté de l'épine dorsale.

L'ANABLEPS SURINAM[1].

On trouve à Surinam, dans les rivières, et près des rivages de la mer, ce poisson très-digne de l'attention des physiciens par les singularités de sa conformation. On peut voir dans le second volume des Mémoires de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national, une notice que nous avons lue devant nos confrères en thermidor de l'an 5, sur ce poisson remarquable, et particulièrement sur la structure extraordinaire de son organe de la vue. Nous allons réunir ici à ce que nous avions découvert dans la conformation de cet animal, lors de cette époque, ce que nous avons appris depuis sur le même sujet.

La tête de l'anableps surinam est couverte de petites écailles, plus large que haute, et comme tronquée et même échancrée par-devant. La mâchoire supérieure, plus avancée que l'inférieure, s'allonge et se replie vers le bas. Ces deux mâchoires, la langue et le palais, sont hérissés de petites dents. On ne compte qu'un orifice à chaque narine.

Mais l'œil de cet anableps est l'organe de ce poisson qui mérite le plus d'examen de l'observateur. Voici ce que nous en avons publié dans l'ouvrage que nous venons de citer :

« L'œil de l'anableps est placé dans un orbite dont le bord « supérieur est très-relevé; mais il est très-gros et très-saillant.

« Si l'on regarde la cornée avec attention, on voit qu'elle est « divisée en deux portions très-distinctes, à peu près égales en « surface, faisant partie chacune d'une sphère particulière, pla- « cées l'une en haut et l'autre en bas, et réunies par une petite « bande étroite, membraneuse, peu transparente, et qui est à « peu près dans un plan horizontal, lorsque le poisson est dans « sa position naturelle.

---

[1] *Gros-yeux*, par plusieurs Français; *vier-auge*, par les Allemands; *four-eye*, par les Anglais; *hoogkiker*, par les Hollandais de Surinam; *coutai*, par les Nègres de la même contrée.

« Si l'on considère ensuite la cornée inférieure, on apercevra « aisément au travers de cette cornée un iris et une prunelle « assez grande, au-delà de laquelle on voit très-facilement le « cristallin. Cet iris est incliné de dedans en dehors, et il va s'at- « tacher à la bande courbe et horizontale qui réunit les deux « cornées.

« Il a été vu par Artédi, ainsi que les deux cornées; mais là « cesse la justesse des observations de cet habile naturaliste, qui « n'a eu apparemment à sa disposition que des individus mal « conservés. S'il avoit examiné des anableps moins altérés, il « auroit aperçu un second iris percé d'une seconde prunelle, « placé depuis la cornée supérieure, comme le premier iris est « situé derrière la cornée d'en-bas, et aboutissant également à la « bandelette courbe et horizontale qui lie les deux cornées [1].

« Les deux iris se touchent dans plusieurs points derrière cette « bandelette. Ils sont les deux plans qui soutiennent les deux « calottes formées par les deux cornées, et sont inclinés l'un sur « l'autre, de manière à produire un angle très-ouvert.

« Dans tous les individus que j'ai examinés, la prunelle de « l'iris supérieur m'a paru plus grande que celle de l'inférieur; « et, d'après la différence de leurs diamètres, il n'est pas surpre- « nant que l'on voie le cristallin encore mieux au travers de « cette ouverture qu'au travers de la seconde. Il semble même « quelquefois qu'on aperçoive deux cristallins; et c'est ce qui « justifie, jusqu'à un certain point, l'opinion de ceux qui ont « pensé que chaque œil étoit double. Mais ce n'est qu'une illu- « sion d'optique, dont je me suis assuré en disséquant plusieurs « yeux d'anableps, et qu'il est aisé d'expliquer.

« En effet, la réfraction produite par la différence de densité « qui se trouve entre les humeurs intérieures de l'œil et le fluide « extérieur qui le baigne, doit faire que ceux qui examinent « l'œil de l'anableps sous un certain angle voient le cristallin « plus élevé qu'il ne l'est réellement, s'ils le considèrent par « l'ouverture de l'iris supérieur, et plus abaissé, au contraire, « s'ils le regardent par l'ouverture de l'iris inférieur. Lorsqu'ils

---

[1] Depuis la lecture de ce Mémoire à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, nous avons reçu en France la partie de l'Ichthyologie de Bloch dans laquelle ce savant a donné une description très-détaillée de l'œil de l'anableps surinam.

« l'observent en même temps par les deux ouvertures, ils l'aper-
« çoivent à la fois plus haut et plus bas qu'il ne l'est dans la
« réalité; et ils le voient en haut et en bas à une assez grande
« distance de sa véritable place, pour que les deux images se
« séparent, et que le cristallin paroisse double. Il n'y a donc
« qu'un seul organe de la vue de chaque côté; car chaque œil
« n'a qu'un cristallin, qu'une humeur vitrée, et qu'une ré-
« tine; mais chaque œil a plusieurs parties principales doubles,
« une double cornée, une double cavité pour l'humeur aqueuse,
« un double iris, une double prunelle; et c'est ce que personne
« n'avoit encore vérifié ni même indiqué, et qu'on ne retrouve
« dans aucune classe d'animaux vertébrés et à sang rouge.

« Chaque cornée appartenant à une sphère particulière, le
« centre de leurs courbures n'est pas le même, et comme le
« cristallin est sensiblement sphérique, ainsi que dans presque
« tous les poissons, il n'y a pas, dans ce dernier corps, deux
« réfractions différentes, l'une pour les rayons qui ont traversé
« la première cornée, et l'autre pour ceux qui ont passé au tra-
« vers de la seconde. Il doit donc y avoir sur la rétine deux
« foyers principaux, à l'un desquels arrivent les rayons qui
« viennent de la cornée supérieure, et dont l'autre reçoit ceux
« qu'a laissé passer la cornée inférieure. Voilà donc encore un
« foyer double à ajouter à la double cornée, à la double cavité,
« au double iris, à la double prunelle; mais ce foyer et ces au-
« tres parties doubles appartiennent au même organe, et il faut
« toujours dire que l'animal n'a qu'un œil de chaque côté.

« Les iris de plusieurs espèces de poissons paroissent ne pou-
« voir pas se dilater, ni diminuer par leur extension l'ouverture
« à laquelle le nom de *prunelle* a été donné : mais je me suis
« convaincu que ceux de plusieurs autres espèces de ces animaux
« s'étendent et raccourcissent les dimensions de la prunelle. Le
« plus souvent même ces derniers iris sont organisés de manière
« que la prunelle, comme celle de plusieurs quadrupèdes ovipa-
« res, de plusieurs serpens, de plusieurs oiseaux, et de quelques
« quadrupèdes à mamelles, diminue au point de ne laisser passer
« qu'un très-petit nombre de rayons de lumière, en se chan-
« geant en une fente très-peu visible, verticale ou horizontale;
« et cette organisation peut, dans certains poissons, compenser
« jusqu'à un certain degré le défaut de véritables paupières et de
« vraies membranes clignotantes, que de savants naturalistes

« ont cru voir sur plusieurs de ces animaux, mais qui ne se « trouvent cependant peut-être sur aucune de leurs espèces.

« Je ne puis pas dire positivement que les iris de l'anableps « soient doués de cette extensibilité. Néanmoins une comparai- « son attentive, et l'habitude que m'ont donnée plusieurs années « d'observations ichthyologiques, de distinguer dans les parties « des poissons des traits assez déliés, me font croire que les di- « mensions des prunelles de l'anableps peuvent aisément être « diminuées.

« Il faut remarquer que cet abdominal passe une partie de « sa vie caché presque en entier dans la vase, comme les pois- « sons de sa famille, et que, dans cette position, il ne peut aper- « cevoir que des objets situés au-dessus de sa tête; mais qu'assez « souvent cependant il nage près de la surface des eaux, et doit « alors chercher à voir, au-dessous du plan qu'il occupe, les pe- « tits vers dont il se nourrit, et les grands poissons dont il craint « de devenir la proie.

« Si l'on étoit assuré de la dilatabilité de ses iris, on pourroit « donc croire que, lorsqu'il est très-voisin de la surface des « eaux, l'iris supérieur, exposé à une lumière plus vive, se di- « late au point de réduire la prunelle supérieure à une petite « fente, et que le poisson voit nettement alors, par la prunelle « inférieure beaucoup moins resserrée, les corps placés au-des- « sous du plan dans lequel il se meut, les images de ces corps ne « se confondant plus avec des impressions de rayons lumineux « que ne laisse plus passer la prunelle supérieure.

« On pourroit penser de même que, lorsqu'au contraire l'a- « nableps est caché en partie dans le limon du fond des eaux, « son iris supérieur, très-peu éclairé, se contracte, sa prunelle « supérieure s'agrandit en s'arrondissant, et le poisson discerne « les objets flottans au-dessus de lui, sans que sa vision soit « troublée par les effets de la prunelle inférieure, placée alors, « pour ainsi dire, contre la vase, et privée, par sa position, de « presque toute clarté.

« Au reste, on doit être d'autant plus porté à attribuer aux « iris de l'anableps la propriété de se dilater, que, sans cette fa- « culté, les deux foyers du fond de l'œil de cet animal seroient « souvent simultanément ébranlés par des rayons lumineux « très-nombreux. Mais comment alors la vision ne seroit-elle

« pas très-troublée, et comment pourroit-il distinguer les objets
« qu'il redoute, ou ceux qu'il recherche?

« D'ailleurs, sans cette même extensibilité des iris, la prunelle « supérieure seroit, pendant la vie de l'animal, presque aussi « grande que dans les individus conservés après leur mort dans « de l'alcool affoibli : dès-lors, non-seulement il y auroit sou- « vent deux foyers simultanément en grande activité, et par « conséquent une source de confusion dans la vision; mais en- « core il est aisé de se convaincre, par l'observation de quelques- « uns de ces individus conservés dans de l'alcool, qu'une assez « grande quantité de lumière, passant par la prunelle supé- « rieure, arriveroit souvent jusqu'au fond de l'œil et jusqu'à la « rétine sans traverser le cristallin, pendant que ce cristallin « seroit traversé par d'autres rayons lumineux transmis par « cette même prunelle supérieure; et la vision de l'ana- « bleps ne seroit-elle pas soumise à une cause perturbatrice de « plus?

« Mais la plupart de ces dernières idées ne sont que des con- « jectures; et je regarde uniquement comme prouvé, que si « l'anableps n'a pas deux yeux de chaque côté, il a dans chaque « œil deux cornées, deux cavités pour l'humeur aqueuse, « deux iris, deux prunelles, et deux foyers de rayons lu- « mineux. »

Bloch a examiné des fœtus d'anableps, et il a vu que, dans ces embryons, les deux prolongations de la choroïde ne se réunissant pas, et la bande transversale n'étant pas encore sensible, on ne distinguoit pas les deux prunelles comme dans l'animal plus avancé en âge.

Le corps du surinam est un peu aplati par-dessus; mais sa queue est presque entièrement cylindrique. On aperçoit à peine la ligne latérale; l'anus est plus près de la caudale que de la tête; la dorsale est encore plus voisine de cette caudale qui est arrondie : ces deux nageoires, ainsi que celle de l'anus et les pectorales, sont revêtues en partie de petites écailles.

Les petits de cet anableps sortent de l'œuf dans le ventre de la mère, comme ceux des raies, des squales, de quelques blennies, etc.; l'ovaire consiste dans deux sacs inégaux, assez grands et membraneux, dans lesquels on a trouvé de jeunes individus non encore éclos, renfermés dans une membrane très-fine et

transparente qui forme l'enveloppe de leur œuf, et placés au-dessus d'un globule jaunâtre.

La nageoire de l'anus du mâle offre une conformation que nous ne devons pas passer sous silence. Elle est composée de neuf rayons : mais on n'en voit bien distinctement que les trois ou quatre derniers; les autres sont réunis au moins à demi avec un appendice conique couvert de petites écailles, et placé au-devant de la nageoire. Cet appendice est creux, percé par le bout, et communique avec les conduits de la laite et de la vessie urinaire. C'est par l'orifice que l'on voit à l'extrémité de ce tuyau dont la longueur égale la hauteur de l'anale, que l'anableps surinam rend son urine, et laisse échapper sa liqueur séminale, au lieu de faire sortir l'une et l'autre par l'anus, comme un si grand nombre de poissons.

Les jeunes anableps éclosant dans le ventre de la mère, il est évident que les œufs sont fécondés dans l'ovaire, et par conséquent qu'il y a un véritable accouplement du mâle et de la femelle. Cette union doit être même plus intime que celle des raies, des squales, de quelques blennies, de quelques silures, parce que le mâle de l'anableps surinam a un organe génital extérieur dont il paroît que l'extrémité, malgré la position de cet appendice contre l'anale, peut être un peu introduite dans l'anus de la femelle.

La laite est double, mais petite à proportion de la grandeur du mâle. En général, les poissons qui s'accouplent et qui ne fécondent que les œufs renfermés dans les ovaires de la femelle, paroissent avoir une laite moins volumineuse que ceux qui ne s'accouplent pas, et qui parcourent les rivages pour répandre leur liqueur prolifique sur des tas d'œufs pondus depuis un temps plus ou moins long.

L'estomac est composé d'une membrane mince; le canal intestinal montre quelques sinuosités; et le foie a deux lobes.

De chaque côté de l'animal, on compte cinq raies longitudinales noirâtres qui se réunissent souvent vers la nageoire de la queue.

L'anableps surinam multiplie beaucoup; et les habitans du pays où on le trouve aiment à s'en nourrir.

Il vit dans la mer. Il s'y tient souvent à la surface, et la tête

hors de l'eau. Il se plaît aussi à s'élancer sur la grève, d'où il revient en sautillant, lorsqu'il est effrayé par quelque objet [1].

CENT CINQUANTE-TROISIÈME GENRE.

LES FUNDULES.

Le corps et la queue presque cylindriques; des dents et point de barbillons aux mâchoires; une seule nageoire du dos.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. Le fundule mudfish.	Six rayons à chaque ventrale; les écailles grandes et lisses; des points blancs sur la nageoire du dos et sur celle de l'anus.
2. Le fundule japonais.	Huit rayons à chaque ventrale.

LE FUNDULE MUDFISH,

ET LE FUNDULE JAPONAIS.

La Caroline est la patrie du mudfish. Sa tête, garnie de petites écailles, est un peu aplatie. La nageoire dorsale est à peu près aussi reculée que celle de l'anus. Les taches rondes et blanchâtres que l'on voit sur ces deux nageoires sont transparentes. La caudale est aussi très-diaphane sur ses bords : elle est d'ailleurs arrondie, et présente non-seulement des taches blanches, mais encore des bandes transversales noires. Le dessous de l'animal montre une nuance jaunâtre.

[1] 5 rayons à la membrane branchiale de l'anableps surinam.
7 rayons à la dorsale.
22 rayons à chaque pectorale.
9 rayons à la nageoire de l'anus.
19 rayons à celle de la queue.

Le japonais, qui a été décrit par le savant Houttuyn, n'a pas deux décimètres de longueur. Sa grosseur est très-peu considérable, ainsi que celle du mudfish [1].

CENT CINQUANTE-QUATRIÈME GENRE.

LES COLUBRINES.

La tête très-allongée; sa partie supérieure revêtue d'écailles conformées et disposées comme celles qui recouvrent le dessus de la tête des couleuvres; le corps très-allongé; point de nageoire dorsale.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LA COLUBRINE CHINOISE.	La caudale fourchue; la couleur générale d'un argenté bleuâtre et sans taches.

LA COLUBRINE CHINOISE.

La collection des belles peintures exécutées à la Chine et cédées à la France par la république batave renferme une image très-bien faite de cette espèce pour laquelle nous avons dû former un genre particulier. Ses caractères génériques et ses principaux traits spécifiques sont indiqués sur le tableau de son genre. Il montre, ce tableau, combien la colubrine chinoise a de rapports

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du fundule mudfish.
12 rayons à la nageoire du dos.
16 rayons à chaque pectorale.
10 rayons à la nageoire de l'anus.
25 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à la dorsale du fundule japonais.
11 rayons à chaque pectorale.
9 rayons à la nageoire de l'anus.
20 rayons à celle de la queue.

avec les couleuvres. Le défaut de la nageoire du dos, la couverture de la tête, l'allongement de la tête et du corps, lui donnent surtout beaucoup de ressemblance avec les serpens ; et par conséquent ses habitudes doivent se rapprocher beaucoup de celles des cobites, des cépoles, des murènes, des murénophis, et des autres poissons que l'on désigne par l'épithète de *serpentiformes*.

Les nageoires ventrales de la chinoise sont très-près de l'anus ; cet orifice est trois fois plus éloigné de la tête que de la caudale ; elle a une nageoire au-delà de cette ouverture ; et les séparations de ses petits muscles obliques sont très-sensibles sur la partie supérieure de son corps et de sa queue.

CENT CINQUANTE-CINQUIÈME GENRE.

LES AMIES.

La tête dénuée de petites écailles, rude, recouverte de grandes lames que réunissent des sutures très-marquées ; des dents aux mâchoires et au palais ; des barbillons à la mâchoire supérieure ; la dorsale longue, basse, et rapprochée de la caudale ; l'anale très-courte ; plus de dix rayons à la membrane des branchies.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
L'AMIE CHAUVE.	La ligne latérale droite ; la caudale arrondie.

L'AMIE CHAUVE [1].

CETTE amie vit dans les eaux douces de la Caroline. Elle doit y préférer les fonds limoneux, puisqu'on l'y a nommée poisson de vase (*mudfish*). De petites écailles recouvrent son corps et sa

[1] *Mudfish*, dans la Caroline.

queue : mais sa tête paroît comme écorchée, et montrer à découvert les os qui la composent. Les opercules sont arrondis dans leur contour, et presque osseux. On peut voir, auprès de la gorge, deux petites plaques osseuses et striées du centre à la circonférence. Les pectorales et l'anale ne sont guère plus grandes que les ventrales. Ces dernières nageoires sont à une distance presque égale de la tête et de la nageoire de la queue.

La mâchoire inférieure est un peu plus avancée que la supérieure, au-dessus de laquelle on compte deux barbillons.

L'amie chauve parvient à une longueur un peu considérable. Mais il paroît que le goût de sa chair n'est pas assez agréable pour qu'elle soit très-recherchée [1].

CENT CINQUANTE-SIXIÈME GENRE.

LES BUTYRINS.

La tête dénuée de petites écailles, et ayant de longueur à peu près le quart de la longueur totale de l'animal ; une seule nageoire sur le dos.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE BUTYRIN BANANÉ.	La caudale fourchue ; quatre raies longitudinales et ondulées de chaque côté du dos.

---

[1] 12 rayons à la membrane branchiale de l'amie.
42 rayons à la nageoire du dos.
15 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à chaque ventrale.
10 rayons à la nageoire de l'anus.
20 rayons à celle de la queue.

LE BUTYRIN BANANÉ[1].

Nous avons trouvé dans les manuscrits de Commerson une description courte, mais précise, de ce poisson, que les naturalistes ne connoissent pas encore. Nous avons dû inscrire ce butyrin dans un genre particulier que nous avons placé à la suite des amies, parce que ce banané a beaucoup de rapports avec ces abdominaux par la nudité de sa tête, pendant que la longueur de cette même partie l'en sépare d'une manière très-distincte. Nous ne pouvons ajouter qu'un trait à ceux que nous avons indiqués sur le tableau générique, c'est que le butyrin banané a une ligne latérale presque droite.

CENT CINQUANTE-SEPTIÈME GENRE.

LES TRIPTÉRONOTES.

Trois nageoires dorsales ; une seule nageoire de l'anus.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE TRIPTÉRONOTE HAUTIN.	La tête dénuée de petites écailles ; la mâchoire supérieure beaucoup plus avancée que l'inférieure, et terminée par une prolongation pointue.

[1] *Butyrinus, poisson banané.* Commerson, manuscrits déjà cités.

LE TRIPTÉRONOTE HAUTIN.

Rondelet a donné un dessin de cette espèce de poisson, dont il avoit vu un individu à Anvers. Nous avons mis cet abdominal dans un genre particulier, et nous avons désigné ce genre par le nom de *triptéronote*, pour indiquer le caractère remarquable que lui donne le nombre de ses nageoires du dos. On ne connoît en effet que très-peu de poissons qui aient trois nageoires dorsales : le hautin est le seul des abdominaux qui en ait montré trois aux naturalistes ; et, malgré la présence de ce triple instrument de natation, il n'a qu'une nageoire de l'anus, pendant qu'on compte ordinairement deux anales, lorsqu'il y a trois nageoires du dos.

Toutes les dorsales et l'anale du hautin sont triangulaires, et à peu près de la même grandeur. Sa caudale est grande et fourchue. Les ventrales sont plus rapprochées de cette nageoire de la queue que de la tête. Le corps est recouvert, ainsi que la queue, d'écailles assez petites. L'opercule est arrondi ; l'œil gros ; le museau très-long, menu, pointu, noir et mou ; l'ouverture de la bouche assez étroite.

CENT CINQUANTE-HUITIÈME GENRE.

LES OMPOKS.

Des barbillons et des dents aux mâchoires ; point de nageoires dorsales ; une longue nageoire de l'anus.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
L'OMPOK SILUROÏDE.	La mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; deux barbillons à la mâchoire d'en haut.

L'OMPOK SILUROÏDE.

Nous avons trouvé un individu de cette espèce parmi les poissons desséchés de la collection donnée à la France par la république batave. Une inscription attachée à cet individu indiquoit que le nom donné à cette espèce dans le pays qu'elle habite étoit *ompok*; nous en avons fait son nom générique, et nous avons tiré son nom propre de ses rapports avec les silures. Sa description n'a encore été publiée par aucun naturaliste. Plusieurs rangs de dents grandes, acérées, mais inégales, garnissent ses deux mâchoires. Les deux barbillons que l'on voit auprès des narines ont une longueur à peu près égale à celle de la tête. L'anale est assez longue pour s'étendre jusqu'à la nageoire de la queue; mais elle ne se confond pas avec cette dernière [1].

[1] 9 rayons à la membrane branchiale de l'ompok siluroïde.
1 rayon aiguillonné et 11 rayons articulés à chaque pectorale.
56 rayons à la nageoire de l'anus.
17 rayons à celle de la queue.

NOMENCLATURE

DES SILURES, DES MACROPTÉRONOTES, DES MALAPTÉRURES, DES PIMÉLODES, DES DORAS, DES POGONATHES DES CATAPHRACTES, DES PLOTOSES, DES AGENÉIOSES DES MACRORAMPHOSES, ET DES CENTRANODONS.

On a décrit jusqu'à présent, sous le nom de *silures*, un très-grand nombre de poissons de l'ancien ou du nouveau continent, très-propres à exciter la curiosité des physiciens par leurs formes et par leurs habitudes : mais plusieurs de ces animaux diffèrent trop de ceux avec lesquels on les a réunis, pour que nous ayons dû laisser subsister une association qui auroit jeté de l'obscurité dans la partie de l'histoire naturelle dont nous nous occupons, et donné des idées fausses sur les rapports qui lient les objets de notre étude. Bloch avoit déjà senti qu'il falloit diviser le genre des silures établi par les naturalistes qui l'avoient précédé, et il avoit séparé des vrais silures les abdominaux qu'il a nommés *platystes*, et ceux qu'il a appelés *cataphractes*. Cependant, pour peu qu'on lise avec attention l'ouvrage de Bloch, et qu'on réfléchisse aux principes qui nous ont dirigés dans nos distributions méthodiques, on verra aisément que nous n'avons pu nous contenter de ces deux sections formées par Bloch, ni même les adopter sans quelques modifications. D'un autre côté, nous avions à classer des espèces que l'on n'avoit pas encore décrites, et qui sont plus ou moins voisines des véritables silures. D'après ces considérations, nous avons cru devoir distribuer ces différens animaux dans onze genres différens. Tous ces poissons ont la tête couverte de lames grandes et dures, ou revêtue d'une peau visqueuse. Leur bouche est située à l'extrémité de leur museau. Des barbillons garnissent leurs mâchoires ; ou le premier rayon de leurs pectorales et celui de la nageoire de leur dos sont durs, forts, et souvent dentelés, ou du moins le premier rayon de

l'une de ses nageoires présente cette dureté, cette force, et quelquefois une dentelure. Leur corps est gros ; une mucosité abondante enduit et pénètre presque tous leurs tégumens. Mais nous ne regardons comme de véritables silures que ceux dont la dorsale est très-courte et unique, et qui par ce trait de conformation, ainsi que par plusieurs autres caractères, ont de très-grands rapports avec le *glanis*, que tant d'auteurs n'ont désigné pendant long-temps que par le nom de *silure*. Nous plaçons dans un second genre ceux qui, de même que la *charmuth* du Nil, ont une dorsale unique, mais très-longue. Nous réservons pour un troisième l'espèce que les naturalistes appellent encore *silure électrique*, qui ne montre qu'une nageoire du dos, mais sur laquelle cette dorsale n'est qu'une sorte d'excroissance adipeuse, et s'élève très-près de la caudale. Un quatrième genre renfermera le *bagre* et les autres espèces voisines de ce dernier, qui ont, comme ce poisson, une nageoire du dos soutenue par des rayons, et une seconde dorsale uniquement adipeuse. Nous formons le cinquième de ceux qui, indépendamment d'une dorsale rayonnée et d'une seconde dorsale simplement adipeuse, ont une portion plus ou moins considérable de leurs côtés garnie d'une sorte de cuirasse que forment des lames larges, dures et souvent hérissées de petits dards. Nous avons inscrit dans le sixième genre les espèces dont on devra la connoissance à Commerson, et qui, présentant deux nageoiress dorsales soutenues par des rayons, ont de plus leurs côtés relevés longitudinalement par des lames ou des écailles particulières. On verra dans le septième le callichte et tous ceux des poissons dont nous nous occupons, qui ont de grandes lames sur leurs côtés, deux nageoires sur le dos, des rayons à chacune de ces nageoires, et qui n'offrent qu'un seul rayon dans leur seconde dorsale. Le huitième renfermera ceux dont la queue très-longue est bordée d'une seconde dorsale et d'une anale confondues l'une et l'autre avec la caudale. Ils ont un instrument de natation d'une grande énergie ; et une rame puissante leur imprime des mouvemens plus rapides que ceux de leurs analogues qui ont reçu la même force et le même volume. Dans le neuvième seront rangés ceux qui ont deux nageoires dorsales dont la seconde est adipeuse, et qui sont dénuées de barbillons. Au dixième appartiendront les espèces qui ont deux nageoires dorsales fortifiées l'une et l'autre par des rayons, le premier rayon de la première de ces dorsales très-long, très-

fort et dentelé, le museau très-allongé relativement à leurs dimensions générales, et les mâchoires sans barbillons. On trouvera enfin dans le onzième les espèces qui, n'ayant pas reçu de barbillons, élèvent sur leur dos deux nageoires maintenues par des rayons plus ou moins nombreux, n'ont pas de dents à leurs mâchoires, et closent les cavités de leurs branchies avec des opercules armés d'un ou de plusieurs piquans.

Nous conservons ou nous donnons à ces genres les noms suivans.

Nous nommons le premier *silure* [1]; le second, *macroptéronote* [2]; le troisième, *malaptérure* [3]; le quatrième, *pimélode* [4]; le cinquième, *doras* [5]; le sixième, *pogonathe* [6]; le septième, *cataphracte*; le huitième, *plotose* [7]; le neuvième, *agénéiose* [8]; le dixième, *macroramphose* [9]; et le onzième, *centranodon* [10].

Voyons de près ces onze groupes. En suivant les limites que nous venons de tracer autour d'eux, nous recevrons et nous conserverons sans peine des idées distinctes de leurs attributs; et nous reconnoîtrons clairement dans les différentes espèces de ces genres les formes, les organes, les dimensions, les facultés, les habitudes, qui leur ont été départis par la nature.

---

[1] Le mot grec *σιλουρος* indique la rapidité avec laquelle les silures peuvent agiter leur queue.

[2] Le mot *macroptéronote* exprime la longueur de la nageoire du dos.

[3] Nous avons tiré le nom de *malaptérure* de *μαλακος*, mou, *πτερον*, nageoire, et *ουρα*, queue.

4 *Πιμελωδης*, en grec, signifie *adipeux*.

5 *Δορας* veut dire *cuirasse*.

6 *Pogonathe* vient de *πωγων*, barbe, et de *γναθος*, mâchoire.

7 *Πλωτος* veut dire *qui nage avec facilité*.

8 *Αγενειος* signifie *sans barbe*.

9 *Macroramphose* vient de *μακρος*, long, et de *ῥαμφος*, museau.

10 *Κεντρον* signifie *aiguillon*, et *ανοδων*, qui n'a pas de dents.

LE SILURE GLANIS[1].

Le glanis est un des plus grands habitans des fleuves et des lacs. On l'a comparé à d'énormes cétacées; on l'a nommé la baleine des eaux douces. On s'est plu à dire qu'il régnoit sur ces lacs et sur ces fleuves, comme la baleine sur l'océan. Ce privilége de la grandeur auroit seul attiré les regards vers ce silure. Ce qui est grand fait toujours naître l'étonnement, la curiosité, l'admiration, les sentimens élevés, les idés sublimes. A sa vue, le vulgaire surpris et d'abord accablé comme sous le poids d'une supériorité qui lui est étrangère se familiarise cependant bientôt avec des sensations fortes, dont il jouit d'autant plus vivement qu'elles lui étoient inconnues; l'homme éclairé en recherche, en mesure, en compare les rapports, les causes, les effets; le philosophe, découvrant dans cette sorte d'exemplaire dont toutes les parties ont été, pour ainsi dire, grossies, le nombre, les qualités, la disposition des ressorts ou des élémens qui échappent par leur ténuité dans des copies plus circonscrites, en contemple l'enchaînement dans une sorte de recueillement religieux; le poëte, dont l'imagination obéit si facilement aux impressions inattendues ou extraordinaires, éprouve ces affections vives, ces mouvemens soudains, ces transports irrésistibles dont se compose un noble enthousiasme; et le génie, pour qui toute limite est importune, et qui veut commander à l'espace comme au temps, se plaît à reconnoître son empreinte dans le sujet de son examen, à trouver une masse très-étendue soumise à des lois, et à pouvoir considérer l'objet qui l'occupe, sans cesser de tenir ses idées à sa propre hauteur.

---

[1] *Lotte de Hongrie*, aux environs de Strasbourg; *harcha*, en Italie; *hardscha*, en Hongrie; *glano*, dans les environs de Constantinople; *schaden*, en Autriche; *wëls*, *waller*, *scheid*, *schoiden*, en Allemagne; *szum*, en Pologne; *sumus*, en langue esclavone; *ckams-wels*, en Livonie; *som*, en Russie; *dschium*, en Tartarie; *zolbarte*, chez les Calmouques; *mäl*, en Suède; *mall* et *malle*, en Dannemarck; *meerval*, en Hollande; *the sea-fish*, en Angleterre.





Prêtre pinx. Vassart sculp.

1 Le Silure glanis . . . . Page 490.
2 Le Silure verruqueux . . . . 497.
3 Le Silure fossile . . . . ibid.







Vebre pinx. H. Vassard Sculp.

1 Le Silure glanis .... Page 490.
2 Le Silure verruqueux .... 497.
3 Le Silure fossile .... ibid.

Le caractère de la grandeur est d'inspirer tous ces sentimens, soit qu'elle appartienne aux ouvrages de l'art, soit qu'elle distingue les productions de la nature; qu'elle ait été départie à la matière brute, ou accordée aux substances organisées, et qu'on la compte parmi les attributs des êtres vivans et sensibles. On a dû également les éprouver et devant les jardins suspendus de Babylone, les antiques pagodes de l'Inde, les temples de Thèbes, les pyramides de Memphis, et devant ces énormes masses de rochers amoncelés qui composent les sommets des Andes, et devant l'immense baleine qui sillonne la surface des mers polaires, l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame, qui fréquentent les rivages des contrées torrides, les serpens démesurés qui infestent les sables brûlans de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, les poissons gigantesques qui voguent dans l'océan ou dominent dans les fleuves.

Et quoique tous les êtres qui présentent des dimensions supérieures à celles de leurs analogues arrêtent nos regards et nos pensées, notre imagination est surtout émue par la vue des objets qui, l'emportant en étendue sur ceux auxquels ils ressemblent le plus, surpassent de beaucoup la mesure que la nature a donnée à l'homme pour juger du volume de ce qui l'entoure; cette mesure dont il ne cesse de se servir, quoiqu'il ignore souvent l'usage qu'il en fait, et qui consiste dans sa propre hauteur. Un ciron de deux ou trois décimètres de longueur seroit bien plus extraordinaire qu'un éléphant long de dix mètres, un squale de vingt, un serpent de cinquante, et une baleine de plus de cent, et cependant il nous frapperoit beaucoup moins; il surprendroit davantage notre raison, mais il agiroit moins vivement sur nos sens; il s'empareroit moins de notre imagination; il imprimeroit bien moins à notre ame ces sensations profondes, et à notre esprit ces conceptions sublimes que font naître les dimensions incomparablement plus grandes que notre propre stature.

Ces dimensions très-rares dans les êtres vivans et sensibles sont celles du glanis.

Un individu de cette espèce, vu près de Limritz, dans la Poméranie, avoit la gueule assez grande pour qu'on pût y faire entrer facilement un enfant de six ou sept ans. On trouve dans le Volga des glanis de quatre ou cinq mètres de longueur. On prit, il y a quelques années, dans les environs de Spandow, un de ces silures, qui étoit du poids de soixante kilogrammes; et

un autre de ces poissons, pêché à Writzen sur l'Oder, en pesoit quatre cents.

Le glanis a la tête grosse et très-aplatie de haut en bas; le museau très-arrondi par-devant; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que celle d'en-haut, ces deux mâchoires garnies d'un très-grand nombre de dents petites et recourbées; quatre os ovales, hérissés de dents aiguës, et situés au fond de la gueule; l'ouverture de la bouche très-large; une fossette de chaque côté de la lèvre inférieure; les yeux ronds, saillans, très-écartés l'un de l'autre, et d'une petitesse d'autant plus remarquable que les plus grands des animaux, les baleines, les cachalots, les éléphans, les crocodiles, les serpens démesurés, ont les yeux très-petits à proportion des énormes dimensions de leurs autres organes.

Le dos du glanis est épais; son ventre très-gros; son anale très-longue; sa ligne latérale droite; sa peau enduite d'une humeur gluante à laquelle s'attache une assez grande quantité de la vase limoneuse sur laquelle il aime à se reposer.

Le premier rayon de chaque pectorale est osseux, très-fort et dentelé sur son bord intérieur [1].

Les ventrales sont plus éloignées de la tête que la nageoire du dos.

La couleur générale de l'animal est d'un vert mêlé de noir, qui s'éclaircit sur les côtés et encore plus sur la partie inférieure du poisson, et sur lequel sont distribuées des taches noirâtres irrégulières. Les pectorales sont jaunes, ainsi que la dorsale et les ventrales; ces dernières ont leur extrémité bleuâtre; et l'extrémité de même que la base des pectorales présentent la même nuance de bleu foncé. Le savant professeur de Strasbourg, feu mon confrère M. Hermann, rapporte dans des notes manuscrites qu'il eut la bonté de me faire parvenir peu de moments avant sa mort, et auxquelles son digne frère M. Frédéric Hermann, ex-

---

[1] Plusieurs poissons compris dans le genre *silure*, établi par Linné, et qui ont à chaque pectorale un rayon dur et dentelé, peuvent, lorsqu'ils étendent cette nageoire, donner à ce rayon une fixité que l'on ne peut vaincre qu'en le détournant. La base de ce rayon est terminée par deux apophyses. Lorsque la pectorale est étendue, l'apophyse antérieure entre dans un trou de la clavicule, le rayon tourne un peu sur son axe; l'apophyse, qui est recourbée, s'accroche au bord du trou; et le rayon ne peut plus être fléchi, à moins qu'il ne fasse sur son axe un mouvement en sens contraire du premier.

législateur et maire de Strasbourg, a bien voulu ajouter quelques observations, que les silures glanis un peu avancés en âge qu'il avoit examinés dans les viviers de M. Hirschel avoient le bord des pectorales peint d'une nuance rouge que l'on ne voyoit pas sur celles des individus plus jeunes.

L'anale et la nageoire de la queue du glanis sont communément d'un gris mêlé de jaune, et bordées d'une bande violette.

Le silure que nous venons de décrire habite non-seulement dans les eaux douces de l'Europe, mais encore dans celles de l'Asie et de l'Afrique. On ne l'a trouvé que très-rarement dans la mer; et il paroît qu'on ne l'y a vu qu'auprès des rivages voisins de l'embouchure de grands fleuves, hors desquels des accidens particuliers ou des circonstances extraordinaires peuvent l'avoir quelquefois entraîné. Le professeur Kolpin, de Stettin, écrivoit à Bloch, en 1766, qu'on avoit pêché un silure de l'espèce que nous examinons, auprès de l'île du Rügen dans la Baltique.

Comme les baleines, les éléphans, les crocodiles, les serpens de quinze ou vingt mètres, et tous les grands animaux, le glanis ne parvient qu'après une longue suite d'années à son entier développement. On pourroit croire cependant, d'après les notes manuscrites de M. Hermann, que pendant la première jeunesse de ce silure ce poisson croît avec vitesse, et que ce n'est qu'après avoir atteint à une longueur considérable qu'il grandit avec beaucoup de lenteur, et que son développement s'opère par des degrés très-peu sensibles.

On a écrit qu'il en étoit des mouvements du glanis comme de son accroissement; qu'il ne nageoit qu'avec peine, et qu'il ne paroissoit remuer sa grande masse qu'avec difficulté. La queue de ce silure, et l'anale qui en augmente la surface, sont trop longues et conformées d'une manière trop favorable à une natation rapide, pour qu'on puisse le croire réduit à une manière de s'avancer très-embarrassée et très-lente. Il faudroit, pour admettre cette sorte de nonchalance et de paresse forcées, supposer que les muscles de cet animal sont extrêmement foibles, et que s'il a reçu une rame très-étendue, il est privé de la force nécessaire pour la remuer avec vitesse, et pour l'agiter dans le sens le plus propre à faciliter ses évolutions. La dissection des muscles du glanis n'indique aucune raison d'admettre cette organisation vicieuse. C'est dans son instinct qu'il faut chercher la cause du peu de mouvement qu'il se donne. S'il ne change pas fréquemment

et promptement de place, il n'en a pas moins reçu les organes nécessaires pour se transporter avec célérité d'un endroit à un autre; mais il n'a ni le besoin, ni par conséquent la volonté, de faire usage de sa vigueur et de ses instrumens de natation. Il vit de proie; mais il ne poursuit pas ses victimes. Il préfère la ruse à la violence; il se place en embuscade; il se retire dans des creux, au-dessous des planches, des poteaux et des autres bois pourris qui peuvent border les rivages des fleuves qu'il fréquente; il se couvre de limon; il épie avec patience les poissons dont il veut se nourrir. La couleur obscure de sa peau empêche qu'on ne le distingue aisément au milieu de la vase dans laquelle il se couche. Ses longs barbillons, auxquels il donne des mouvemens semblables à ceux des vers, attirent les animaux imprudens qu'il cherche à dévorer, et qu'il engloutit d'autant plus aisément qu'il tient presque toujours sa bouche béante, et que l'ouverture de sa gueule est tournée vers le haut.

Il ne quitte que pendant un mois ou deux le fond des rivières où il a établi sa pêche : c'est ordinairement vers le printemps qu'il se montre de temps en temps à la surface de l'eau ; et c'est dans cette même saison qu'il dépose près des rives, ou ses œufs, ou le suc prolifique qui doit les féconder. On a remarqué qu'il n'alloit pondre ou arroser ses œufs que vers le milieu de la nuit, soit que cette habitude dépende du soin d'éviter les embûches qu'on lui tend, ou de la délicatesse de ses yeux, que la lumière du soleil blesseroit, pour peu qu'elle fût trop abondante. Cette seconde cause pourroit être d'autant plus la véritable, que presque tous les animaux qui passent la plus grande partie de leur vie dans des asiles écartés et dans des cavités obscures ont l'organe de la vue très-sensible à l'action de la lumière.

Les membres du glanis étant arrosés, imbus et profondément pénétrés d'une humeur gluante, peuvent résister plus facilement que ceux de plusieurs autres habitans des eaux aux coups qui brisent, aux accidens qui écrasent, aux causes qui dessèchent; et dès-lors on doit voir pourquoi il est plus difficile de lui faire perdre la vie qu'à beaucoup d'autres poissons [1].

On a pensé que sa sensibilité étoit extrêmement émoussée; on l'a conclu du peu d'agitation qu'il éprouvoit lorsqu'il étoit pris, et de l'espèce d'immobilité qu'il montroit souvent dans toutes ses

[1] *Discours sur la nature des poissons.*

parties, excepté dans ses barbillons. On auroit dû cependant se souvenir que, malgré le besoin qu'il a de se nourrir de substances animales, il paroît avoir l'instinct social. On voit presque toujours deux glanis ensemble; et c'est ordinairement un mâle et une femelle qui vivent ainsi l'un auprès de l'autre.

Malgré sa grandeur, le glanis femelle ne contient qu'un très-petit nombre d'œufs, suivant plusieurs naturalistes; et si ce fait est bien constaté, il méritera d'autant plus l'attention des physiciens, qu'il sera une exception à la proportion que la nature semble avoir établie entre la grosseur des poissons et le nombre de leurs œufs [1]. Bloch rapporte qu'une femelle qui pesoit déjà quinze hectogrammes n'avoit dans ses deux ovaires que dix-sept mille trois cents œufs.

Lorsque les tempêtes sont assez violentes pour bouleverser toute la masse des eaux dans lesquelles vit le glanis, il quitte sa retraite limoneuse, et se montre à la surface des fleuves; néanmoins, comme ces orages sont rares, et que d'ailleurs le temps pendant lequel il est attiré vers les rivages est d'une durée assez courte, il est exposé bien peu souvent à se défendre contre des poissons voraces assez forts pour oser l'attaquer. Mais les anguilles, les lotes, et d'autres poissons beaucoup plus petits, se nourrissent de ses œufs; et quand il est encore très-jeune, il est quelquefois la proie des grandes grenouilles.

Son œsophage et son estomac présentent, dans leur intérieur, des plis assez profonds; et feu Hartmann [2], ainsi que le professeur Schneider [3], ont remarqué que cet estomac jouissoit d'une irritabilité assez grande, même après la dissection de l'animal, pour offrir pendant long-temps des contractions et des dilatations alternatives.

Le canal intestinal est court et replié une seule fois; le foie gros; la vésicule du fiel longue et remplie d'une liqueur jaune; la vessie natatoire courte, large, et divisée longitudinalement en deux. Vingt côtes sont placées de chaque côté de l'épine du dos, qui est composée de cent dix vertèbres.

La chair du glanis est blanche, grasse, douce, agréable au

---

[1] *Discours sur la nature des poissons.*

[2] *Mélanges de l'Académie des curieux de la nature*, p. 80.

[3] *Synonymie des poissons d'Artédi*, etc., p. 170.

goût, mais mollasse, visqueuse et difficile à digérer. Dans les environs du Volga, dont les eaux nourrissent un très-grand nombre d'individus de cette espèce, on fait avec leur vessie natatoire une colle assez bonne, mais à laquelle on préfère cependant celle que donne la vessie natatoire de l'acipensère huso. Sur les bords du Danube, la peau du glanis, séchée au soleil, a servi, pendant long-temps, de lard aux habitans peu fortunés; et du temps de Belon, cette même peau avoit été employée à couvrir des instrumens de musique.

Les notes manuscrites du professeur Hermann et de son frère le maire de Strasbourg nous ont appris que MM. Durr l'oncle et le neveu, marchands poissonniers de cette ville, avoient tâché de naturaliser le glanis dans l'ancienne Alsace. Ils avoient d'abord fait à grands frais plusieurs voyages en Hongrie, pour y chercher dans le Danube plusieurs silures de cette espèce; ils avoient appris ensuite que des glanis habitent un lac de deux lieues de tour, situé dans la Souabe, à quelques milles de Doneschingen, à vingt ou vingt-cinq myriamètres de Strasbourg, et par conséquent beaucoup plus près des bords du Rhin que les rives hongroises du Danube. Ce lac se nomme en allemand *Feder-see*, en latin, *lacus Plumarius*; en français, *lac aux Plumes*. Ils en avoient apporté plusieurs de ces silures, qu'on avoit déjà multipliés dans les étangs de feu le respectable et malheureux M. Dietrich, au point qu'on y en comptoit plus de cinq cents; mais il y a une douzaine d'années que, lors d'un événement extraordinaire, ces poissons furent enlevés, et il n'en reste plus dans les étangs du département du Bas-Rhin. M. Durr le neveu, et son beau-frère M. Hirschel, font toujours venir du *Feder-see* des glanis, qu'ils vendent à Strasbourg, ou qu'ils envoient plus loin, et dont les plus petits pèsent ordinairement six kilogrammes[1].

---

[1] 16 rayons à la membrane branchiale du silure glanis.
18 rayons à chaque pectorale.
13 rayons à chaque ventrale.
17 rayons à la nageoire de la queue.

LE SILURE VERRUQUEUX,

ET LE SILURE ASOTE.

La tête du verruqueux présente dans sa partie supérieure un sillon longitudinal, à la suite duquel on voit sur le dos une saillie également longitudinale. Il n'y a qu'un orifice à chaque narine. Le premier rayon de chaque pectorale est très-dur, très-fort et dentelé.

On trouve dans l'Asie l'asote, qui, de même que le verruqueux, a dans le premier rayon de chaque pectorale une sorte de dard dentelé, et dangereux, par sa dureté et par sa grosseur, pour les animaux que ce silure attaque, ou qu'il tâche de repousser. Les dents de ce poisson sont très-nombreuses; et sa nageoire de l'anus s'étend jusqu'à celle de la queue [1].

LE SILURE FOSSILE [2].

Bloch avoit reçu de Tranquebar un individu de cette espèce. Le dessus de la tête de ce poisson montroit une fossette longitudinale. La couverture osseuse qui revêtoit cette même partie étoit terminée par trois pointes. On voyoit de petites dents à la partie antérieure du palais, ainsi qu'aux deux mâchoires, qui étoient

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du silure verruqueux.
8 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
10 rayons à la nageoire de la queue.

16 rayons à la membrane branchiale du silure asote.
14 rayons à chaque pectorale.
13 rayons à chaque ventrale.
16 rayons à la caudale.

[2] *Schlammwels*, en allemand; *muddy silure*, en anglais.

aussi avancées l'une que l'autre. La langue étoit courte, épaisse et lisse. La ligne latérale descendoit jusque vers les ventrales, et s'étendoit ensuite directement jusqu'à la nageoire de la queue, dont l'anus étoit une fois plus éloigné que de la tête. Le premier rayon de chaque pectorale paroissoit très-fort. On pouvoit distinguer les muscles de l'animal au travers de sa peau. Sa couleur générale étoit celle du chocolat; les nageoires offroient une teinte d'un brun un peu clair, excepté l'anale qui étoit grise.

LE SILURE DEUX-TACHES [1],

LE SILURE SCHILDE [2], ET LE SILURE UNDÉCIMALE.

Le violet, le jaune et l'argenté, concourent à la parure du silure deux-taches. Sa partie supérieure est d'un violet clair; ses côtés brillent de l'éclat de l'argent; sa caudale est jaune, avec les deux extrémités du croissant qu'elle forme, d'un violet foncé; les autres nageoires sont communément variées de jaune et de violet.

Ce beau poisson vit dans les lacs et dans les rivières de la côte de Malabar; il fraie pendant l'été; sa chair est d'un goût agréable.

Sa tête a moins de largeur que celle de la plupart des autres silures. Ses dents sont très-fortes; on en voit un grand nombre de petites sur le palais : mais la langue est lisse. Il y a deux orifices à chaque narine. Les barbillons supérieurs sont longs, les inférieurs très-courts et d'une couleur blanchâtre. Le premier rayon de chaque pectorale est dur, gros, et dentelé du côté opposé à la tête. La ligne latérale ne montre que de très-légères courbures.

Le schilde se plaît dans les eaux du Nil. Quatre de ses barbillons tiennent à la mâchoire supérieure; les autres quatre sont attachés à celle de dessous. Le premier rayon de chaque pectorale est distingué par sa grosseur, par sa force et par sa dentelure.

---

[1] *Sewalei*, chez les Tamules.

[2] *Schildé* ou *schilbé*, sur les bords du Nil.



1. Le Silure deux-taches . . . . page 49[illegible]
2. Le Silure cotylèphore . . . . 499.
3. Le Silure chinois . . . . 501.

aus
et l
s'ét
doi
ray
tin
gé
d'

LE

L
deu
len
mi
ge

de
S
sil
de
fic
inf
ray
pc
co

lo
at
ra
te

be, sur les bords du Nil.







Vve Cornu Sculp.

Le silure undécimal, qui habite dans les rivières de Surinam, a onze rayons à sa dorsale, à sa nageoire de l'anus et à chacune de ses pectorales; et ces trois nombres semblables ont indiqué le nom qu'on lui a donné. Une dentelure garnit chacun des côtés du premier rayon de l'une et de l'autre de ses pectorales; ses barbillons extérieurs ont une longueur égale à celle de son corps [1].

LE SILURE ASPRÈDE [2],

ET LE SILURE COTYLÉPHORE [3].

On pêche dans les fleuves de l'Amérique, et peut-être dans ceux des Grandes-Indes, le silure asprède, dont la tête plate, osseuse, et couverte d'une membrane, s'élargit beaucoup auprès des pectorales, et présente, dans sa partie supérieure, une cavité longitudinale et triangulaire qui se termine par une sorte de tube solide prolongé jusqu'à la dorsale. On aperçoit quelques verrues ou petits tubercules sur la tête et sur la poitrine. La mâchoire supérieure est plus avancée que celle de dessous; la langue et le palais sont lisses; chaque narine a deux orifices; l'ouverture branchiale est courte et étroite. Les branchies sont petites; elles sont

---

[1] 12 rayons à la membrane branchiale du silure deux-taches.
14 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
16 rayons à la nageoire de la queue.

10 rayons à la membrane des branchies du silure schilde.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
20 rayons à la caudale.

11 rayons à chaque pectorale du silure undécimal.
6 rayons à chaque ventrale.
17 rayons à la nageoire de la queue.

[2] *Glattleib*, par les Allemands; *simpla eggen*, par les Suédois.

[3] *Teller trager, rauher wels*, par les Allemands; *runwe meirval*, par les Hollandais.

d'ailleurs garnies de filamens très-peu allongés et distribués par touffes très-séparées les unes des autres. Une dentelure hérisse chacun des côtés du premier rayon de chaque pectorale, qui, de plus, réunit beaucoup de force à une grosseur considérable. Le corps proprement dit étant court et l'anale très-longue, l'anus est beaucoup plus près de la tête que de la caudale. Au-delà de cet orifice, on voit une ouverture placée à l'extrémité d'une sorte de petit cylindre. La queue, très-allongée et très-mobile, est comprimée par les côtés, de manière à présenter une sorte de tranchant ou de carène longitudinale dans sa partie supérieure. La couleur générale est d'un brun mêlé de violet.

Le cotyléphore diffère de l'asprède par les traits suivans, dont le dernier est très-remarquable, et consiste dans une conformation que l'on n'a encore observée sur aucune autre espèce.

Premièrement, il n'a que six barbillons au lieu de huit.

Deuxièmement, ses dents sont moins fortes que celles de l'asprède.

Troisièmement, toute sa partie supérieure est garnie de petits tubercules qui forment sur la queue huit rangées longitudinales.

Quatrièmement, l'os qui, de chaque côté, représente une clavicule, est divisé en deux par un intervalle que des muscles remplissent.

Cinquièmement, le dessous de la gorge, du ventre, et d'une portion des nageoires ventrales, est garni de petits corps d'un diamètre à peu près égal à celui des tubercules du dos, arrondis dans leur contour, convexes du côté par lequel ils tiennent au poisson, concaves de l'autre, et assez semblables à une sorte d'entonnoir ou de petite coupe. Presque tous ces petits corps sont suspendus à une tige déliée, flexible, et d'autant plus courte que l'entonnoir est moins développé : les autres sont attachés, sans aucun pédoncule au ventre, ou à la gorge, ou aux ventrales de l'animal [1]. Il est bon d'observer que ces appendices ne sont ainsi

[1] 4 rayons à la membrane branchiale du silure asprède.
8 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
11 rayons à la nageoire de la queue.

8 rayons à chaque pectorale du silure cotyléphore.
6 rayons à chaque ventrale.
9 rayons à la caudale.

conformés que dans les cotyléphores adultes ou presque adultes : dans des individus moins âgés, ils sont appliqués immédiatement à la peau, de manière à ressembler à des taches, ou tout au plus à de légères élévations; et dans des silures de la même espèce plus jeunes encore, on n'en aperçoit aucun rudiment. On pourroit croire ces entonnoirs susceptibles de se coller, pour ainsi dire, contre différentes substances, et propres par conséquent à donner à l'animal un moyen de s'attacher au fond des fleuves, ou dans diverses positions nécessaires à ses besoins.

Le silure cotyléphore habite dans les eaux des Indes orientales.

LE SILURE CHINOIS,

ET LE SILURE HEXADACTYLE.

Les naturalistes n'ont pas encore publié de description de ces deux silures.

Nous avons vu une peinture très-fidèle et très-bien faite du premier dans la collection de peintures chinoises que nous avons souvent citée dans cet ouvrage.

La couleur de sa partie supérieure est d'un verdâtre marbré de vert; les côtés et la partie inférieure sont d'un argenté mêlé de nuances vertes. Chaque opercule est composé de deux ou trois pièces presque ovales. Les deux barbillons ont une longueur à peu près égale à celle de la tête. La mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure. Aucune nageoire ne présente de rayon fort et dentelé.

La collection hollandaise déposée dans le Muséum national d'histoire naturelle renferme un individu très-bien conservé de l'espèce du silure hexadactyle. Nous avons tiré le nom spécifique de ce poisson du nombre de rayons ou *doigts* de ses *mains*, ou nageoires pectorales, lesquels sont au nombre de six, ainsi que ceux de ses nageoires ventrales, ou de ses *pieds*.

Les quatre barbillons de la mâchoire d'en-bas sont plus courts que les deux de la mâchoire d'en-haut. L'ouverture de chaque narine est double. Les yeux sont petits et rapprochés l'un de l'autre. Indépendamment de plusieurs arêtes ou saillies tubercu-

lées que l'on voit sur la tête et sur le corps, une saillie semblable part de chaque œil; et ces deux arêtes se réunissent au-dessus de la partie supérieure du dos. La tête et le corps sont très-aplatis; la longueur de ces deux parties n'est que le tiers, ou environ, de celle de la queue, qui réunit à cette dimension une conformation analogue à celle d'une pyramide à dix faces. Le premier rayon de chaque pectorale est large, aplati et dentelé sur ses deux bords, de telle sorte que les pointes du bord externe sont tournées vers la queue, et celles du bord intérieur dirigées vers la tête.

Le dessus de la tête et du corps est blanc avec des taches noires; presque tout le reste de la surface de l'animal est noir avec des taches blanches, excepté la partie inférieure de la tête, de la queue et du corps, qui est blanchâtre.

CENT SOIXANTIÈME GENRE.

LES MACROPTÉRONOTES.

La tête large, déprimée, et couverte de lames grandes et dures, ou d'une peau visqueuse; la bouche à l'extrémité du museau; des barbillons aux mâchoires; le corps gros; la peau enduite d'une mucosité abondante; une seule nageoire dorsale; cette nageoire très-longue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE MACROPTÉRONOTE CHARMUTH.	Huit barbillons; dix rayons à la membrane des branchies; soixante-douze rayons à la nageoire du dos; soixante-neuf rayons à l'anale; la caudale arrondie.
2. LE MACROPTÉRONOTE GRENOUILLER.	Huit barbillons; sept rayons à la membrane des branchies; moins de soixante-dix rayons à la nageoire du dos; moins de cinquante à celle de l'anus; la caudale arrondie.
3. LE MACROPTÉRONOTE BRUN.	Huit barbillons; la nageoire dorsale, l'anale et la caudale arrondies; la couleur brune et sans taches.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
4. Le macroptéronote hexacicinne.	Six barbillons; la nageoire du dos triangulaire et très-basse, surtout vers la caudale; l'anale courte; la caudale arrondie; la couleur brune et sans taches.

LE MACROPTÉRONOTE CHARMUTH [1],

ET LE MACROPTÉRONOTE GRENOUILLER [2].

Dans le genre dont nous nous occupons, la nageoire du dos s'étendant jusqu'auprès de la caudale augmente la surface de la queue, et donne par conséquent plus de force à l'instrument principal de la natation de l'animal : il n'est donc pas surprenant qu'on ait remarqué beaucoup de rapidité dans les mouvemens du charmuth. Le dessus de la tête de ce macroptéronote présente une multitude de petits mamelons. Des huit barbillons dont il est pourvu, les deux plus longs sont placés chacun à un des angles de la bouche, les deux plus courts auprès des narines, et les autres quatre sur les bords de la lèvre inférieure. La partie supérieure du poisson est d'un brun obscur, et la partie inférieure d'un blanc mêlé de gris. M. Geoffroy écrivoit d'Egypte, le 29 thermidor de l'an 7, à mon savant confrère M. Cuvier, qu'il avoit disséqué le charmuth; qu'il avoit vu au-delà des branchies une cavité qui communiquoit avec celle de ces organes; que l'animal pouvoit fermer cette cavité; qu'elle contenoit un cartilage plat et divisé en plusieurs branches; que la surface de ce cartilage étoit couverte de nombreuses ramifications de vaisseaux sanguins visibles pendant la vie du poisson; que cet appareil devoit être considéré comme une branchie supplémentaire; que, par une conformation un peu analogue à celle des sépies, le système général des vaisseaux

---

[1] *Karmouth*. Dessins faits en Egypte par M. Cloquet, qui a bien voulu me les communiquer : *Aluby*, par plusieurs anciens auteurs qui ont écrit sur les animaux du Nil. (Lettre que mon collègue M. Geoffroy, professeur au Muséum d'histoire naturelle, a eu la bonté de m'écrire du Caire.)

[2] *Froschwels*, par les Allemands; *toeli*, par les Tamules.

sanguins comprenoit trois ventricules séparés les uns des autres; que l'on pouvoit regarder ces ventricules comme autant de cœurs, etc. : mais tous ces détails vont être éclaircis par la publication des utiles travaux de M. Geoffroy, rendu, après quatre ans d'absence, à sa patrie, à ses amis, à sa famille et à ses collègues.

Le charmuth habite dans le Nil; on trouve le grenouiller dans l'Asie et dans l'Afrique.

La calotte osseuse qui revêt le dessus de la tête du grenouiller se termine en pointe par derrière, et montre deux enfoncemens. L'antérieur est allongé, et l'autre presque rond. Autour de chaque angle de la bouche sont distribués quatre barbillons longs et inégaux. Le palais est rude; la ligne latérale presque droite; le premier rayon de chaque pectorale fort et dentelé; la couleur générale d'un brun mêlé de jaune [1].

LE MACROPTÉRONOTE BRUN,

ET LE MACROPTÉRONOTE HEXACICINNE.

Nous publions les premiers la description de ces deux espèces, dont les peintures chinoises déposées dans la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle présentent une image aussi exacte pour les formes que pour les couleurs.

Ces deux macroptéronotes vivent dans les eaux de la Chine. Le dessus de la tête du brun est couvert d'une enveloppe dure qui montre par derrière deux échancrures, et se termine en pointe. Le premier rayon de chaque pectorale est long, dur, un peu gros, mais sans dentelure. On distingue une partie des muscles du corps et de la queue au travers de la peau. Les ventrales sont

---

[1] 10 rayons à chaque pectorale du macroptéronote charmuth.
6 ou 7 rayons à chaque ventrale.
21 rayons à la nageoire de la queue.

8 rayons à chaque pectorale du macroptéronote grenouiller.
67 rayons à la nageoire du dos.
6 rayons à chaque ventrale.
45 rayons à la nageoire de l'anus.
16 rayons à la caudale.

petites et arrondies Un grand barbillon est attaché à chaque angle de la bouche; les autres six sont moins longs, et situés deux auprès des narines, et quatre sur la mâchoire inférieure. L'iris est couleur d'or.

Le nom de l'hexacicinne désigne les six barbillons du second de ces macroptéronotes chinois. Ce poisson ne diffère du premier que par les traits indiqués sur le tableau générique, et vraisemblablement par ses dimensions que nous croyons inférieures à celles du brun.

CENT SOIXANTE-UNIÈME GENRE.

LES MALAPTÉRURES.

La tête déprimée et couverte de lames grandes et dures, ou d'une peau visqueuse; la bouche à l'extrémité du museau; des barbillons aux mâchoires; le corps gros; la peau du corps et de la queue enduite d'une mucosité abondante; une seule nageoire dorsale; cette nageoire adipeuse, et placée assez près de la caudale.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE MALAPTÉRURE ÉLECTRIQUE.	Deux barbillons à la mâchoire supérieure; quatre barbillons inégaux à la mâchoire inférieure; douze rayons à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie.

LE MALAPTÉRURE ÉLECTRIQUE[1].

Ce nom d'*électrique* rappelle la propriété remarquable que nous avons déjà reconnue dans quatre espèces de poissons, dans la raie torpille et dans le tétrodon, le gymnote et le trichiure, désignés par la même dénomination spécifique que le malaptérure de cet

[1] *Typhinos* des anciens auteurs, suivant M. Geoffroy Lettre adressée du Caire à M. de Lacepède.

article. Cette propriété observée avec soin dans ces différens animaux pourra servir beaucoup aux progrès de la théorie des phénomènes galvaniques, auxquels elle appartient de très-près; nous ne saurions assez inviter les voyageurs instruits à s'occuper de l'examen de cette force départie aux cinq poissons électriques, et qui paroît si différente de la plupart de celles que possèdent les êtres organisés et vivans; et nous attendons avec beaucoup d'impatience la publication des recherches faites en Egypte, par M. Geoffroy, sur le malaptérure que nous décrivons. Nous savons déjà par ce professeur [1] que ce malaptérure est recouvert d'une couche épaisse de graisse. Ce fait doit être rapproché de ce que nous avons indiqué, au sujet des poissons qui ont la faculté d'engourdir, dans le premier discours de cette Histoire, dans l'article de la torpille, et dans celui du gymnote électrique.

Le malaptérure dont nous traitons ne se trouve pas seulement dans le Nil, il vit aussi dans d'autres fleuves d'Afrique. Il y représente le tétrodon et le trichiure engourdissant de l'Asie, le gymnote torporifique de l'Amérique, et la torpille de l'Europe. Il y parvient à une longueur de plus d'un demi-mètre. Son corps est aplati comme sa tête. Ses yeux, très-peu gros, sont recouverts par la membrane la plus extérieure de son tégument général, laquelle s'étend comme un voile transparent au-dessus de ces organes. Chaque narine a deux orifices. Sa couleur grisâtre est relevée par quelques taches noires ou foncées que l'on voit sur sa queue [2].

---

[1] Lettre écrite du Caire, le 29 thermidor de l'an 7, par M. Geoffroy à M Cuvier.

[2] 6 rayons à la membrane branchiale du malaptérure électrique.
9 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
18 rayons à la nageoire de la queue.

CENT SOIXANTE-DEUXIÈME GENRE.

LES PIMÉLODES.

La tête déprimée et couverte de lames grandes et dures, ou d'une peau visqueuse; la bouche à l'extrémité du museau; des barbillons aux mâchoires; le corps gras; la peau du corps et de la queue enduite d'une mucosité abondante; deux nageoires dorsales; la seconde adipeuse.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. Le pimélode bagre.	Quatre barbillons aux mâchoires; le premier rayon de chaque pectorale et celui de la première nageoire du dos garnis d'un très-long filament; huit rayons à la première dorsale; vingt-quatre à la nageoire de l'anus.
2. Le pimélode chat.	Six barbillons aux mâchoires; huit rayons à la première nageoire du dos; vingt-trois à celle de l'anus.
3. Le pimélode scheilan.	Six barbillons aux mâchoires; les deux barbillons des angles de la bouche d'une longueur égale, ou à peu près, à la longueur totale de l'animal; huit rayons à la première dorsale; onze rayons à la nageoire de l'anus.
4. Le pimélode barré	Six barbillons aux mâchoires; la longeur de la tête égale, ou presque égale, au tiers de la longueur totale du poisson; sept rayons à la première nageoire du dos; quatorze à l'anale; des bandes transversales.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
5. Le pimélode ascite.	Six barbillons très-longs aux mâchoires; neuf rayons à la première nageoire du dos; dix-huit rayons à l'anale.
6. Le pimélode argenté.	Six barbillons aux mâchoires; huit rayons à la première dorsale; treize rayons à la nageoire de l'anus; la couleur générale argentée.
7. Le pimélode nœud.	Six barbillons aux mâchoires; cinq rayons à la première nageoire du dos; vingt rayons à celle de l'anus; un nœud ou une tubérosité à la racine du premier rayon de la dorsale.
8. Le pimélode quatre-taches.	Six barbillons aux mâchoires: sept rayons à la première nageoire du dos; l'adipeuse très-longue; neuf rayons à l'anale; quatre taches grandes, rondes, et rangées longitudinalement de chaque côté du poisson.
9. Le pimélode barbu.	Six barbillons aux mâchoires; huit rayons à la première dorsale; dix-sept rayons à la nageoire de l'anus; le lobe supérieur de la caudale plus long que l'inférieur.
10. Le pimélode tacheté.	Six barbillons aux mâchoires; sept rayons à la première dorsale; onze rayons à l'anale; le lobe supérieur de la queue plus long que l'inférieur; la couleur générale d'un bleu doré; deux rangées longitudinales de taches noires de chaque côté de l'animal.
11. Le pimélode bleuatre.	Six barbillons aux mâchoires; cinq ou six rayons à la première nageoire du dos; huit rayons à chaque ventrale; vingt rayons à la nageoire de l'anus; les deux premiers rayons de cette nageoire plus longs que les autres, et réunis à un appendice membraneux, filiforme, et plus allongé que ces rayons; la couleur générale bleuâtre.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
12. Le pimélode doigt-de-nègre.	Six barbillons aux mâchoires; huit rayons à la première nageoire du dos; le premier de ces rayons fort et court; le second long et dentelé; six rayons à la nageoire de l'anus; le premier rayon de chaque pectorale dentelé des deux côtés; la caudale en croissant; presque toutes les nageoires d'une couleur foncée.
13. Le pimélode commersonnien.	Six barbillons aux mâchoires; sept rayons à la première nageoire du dos; le premier de ces rayons dentelé des deux côtés; point de rayon dentelé aux pectorales; la ligne latérale droite.
14. Le pimélode matou.	Huit barbillons aux mâchoires; six rayons à la première dorsale; vingt à l'anale.
15. Le pimélode cous.	Huit barbillons aux mâchoires; cinq rayons à la première nageoire du dos; huit rayons à celle de l'anus; la seconde nageoire du dos ovale.
16. Le pimélode docmac.	Huit barbillons aux mâchoires; dix rayons à la première dorsale; dix rayons à l'anale; deux rayons à la membrane des branchies.
17. Le pimélode bajad.	Huit barbillons aux mâchoires; dix rayons à la première nageoire du dos; douze rayons à l'anale; la nageoire adipeuse longue; cinq rayons à la membrane des branchies.
18. Le pimélode érythroptère.	Huit barbillons aux mâchoires; huit rayons à la première nageoire du dos; neuf rayons à celle de l'anus; la nageoire adipeuse longue; les deux lobes de la caudale très-allongés; les nageoires rouges.
19. Le pimélode raie d'argent.	Huit barbillons aux mâchoires; cinq rayons à la première dorsale; six rayons à chaque pectorale; trente-six rayons à celle de l'anus; une raie longitudinale et argentée de chaque côté du poisson.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
20. LE PIMÉLODE RAYÉ.	Huit barbillons aux mâchoires; neuf rayons à la première nageoire du dos; six rayons à chaque pectorale; huit à l'anale; une raie longitudinale jaune et bordée de bleu.
21. LE PIMÉLODE MOUCHETÉ.	Huit barbillons aux mâchoires; dix rayons à la première dorsale; l'anale très-courte et arrondie; l'adipeuse longue et arrondie; les principaux muscles latéraux visibles au travers de la peau; point d'aiguillon dentelé à la première nageoire du dos; de petites taches noirâtres, semées irrégulièrement sur presque toutes les parties de l'animal.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue terminée par une ligne droite, ou arrondie et sans échancrure.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
22. LE PIMÉLODE CASQUÉ.	Six barbillons aux mâchoires; six rayons à la première dorsale; vingt-quatre rayons à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la tête couverte d'une plaque osseuse, ciselée, et découpée.
23. LE PIMÉLODE CHILI.	Quatre barbillons aux mâchoires; sept rayons à la première nageoire du dos; onze rayons à celle de l'anus; la caudale lancéolée.

Prêtre pinx.t
Mlle Corne Sc.

1. Le Pilémode bagre .... Page 511.
2. Le Pilémode argenté .... 513.
3. Le Pilémode casqué .... 520.

3 *Langbard*, en Allemagne ; *længstrimad tand-jægy*, en Suede.

Pretre pinx.t

1. Le Pilémode bagre .... Page 511.
2. Le Pilémode argenté. .. .. 513.
3. Le Pilémode casqué... ....520.

Mlle Cerné sc.

LE PIMÉLODE BAGRE[1],

LE PIMÉLODE CHAT[2],

LE PIMÉLODE SCHEILAN[3], ET LE PIMÉLODE BARRÉ.

Les grandes rivières du Brésil et celles de l'Amérique septentrionale nourrissent le bagre, qui parvient à une longueur considérable, mais dont la chair est ordinairement peu agréable au goût. On voit sur sa tête une cavité allongée; chaque narine a deux orifices; la mâchoire inférieure dépasse celle d'en-haut; le devant du palais est rude, mais la langue est lisse. Les barbillons situés au coin de la bouche sont plats et très-longs. La ligne latérale est droite; une forte dentelure garnit le bord extérieur du premier rayon de la première nageoire du dos, et les deux côtés de chaque pectorale. La partie supérieure de l'animal est bleue; l'inférieure argentée; et la base des nageoires rougeâtre.

Les couleurs et la patrie du pimélode chat sont presque les mêmes que celles du bagre.

On pêche le scheilan dans les eaux douces du Brésil et dans celles de Surinam; mais on le trouve aussi dans le Nil. Il a la mâchoire supérieure plus avancée que celle d'en-bas; ces deux mâchoires hérissées, ainsi que le palais, de dents petites et pointues; les yeux grands et ovales; la prunelle allongée dans le sens vertical; deux petits sillons entre les yeux; la nuque et le devant du dos couverts de plaques très-dures et osseuses; la ligne latérale courbée vers le bas; l'os qui représente la clavicule soutenu par une pièce osseuse et triangulaire; le premier rayon de chaque pectorale, de la première nageoire du dos, et quelquefois de chaque ventrale, osseux, très-fort, dentelé d'un ou de deux côtés, et

[1] *Meerwels*, par les Allemands; *saltwater-katfish*, par les Anglais de l'Amérique septentrionale; *coco*, à Cayenne; *guiraguacu*, par les Brasiliens.

[2] *Machoiran blanc*, *passani*, *petite gueule*, à Cayenne.

[3] *Langbard*, en Allemagne; *længstrimad tand-jægy*, en Suède.

propre à faire des blessures dangereuses à cause des déchiremens qu'il peut produire dans les muscles et jusque dans le périoste; l'anale et la nageoire adipeuse échancrées du côté de la caudale, dont la pointe supérieure est plus longue que l'inférieure; la couleur générale d'un gris noir; le ventre d'un gris blanc.

Le barré vit à Surinam, comme le scheilan. Le haut de la tête sillonné; la mâchoire supérieure plus allongée que celle d'en-bas; la langue lisse et courte; le palais rude; l'orifice unique de chaque narine; les bandes transversales grises, jaunes et brunes; la blancheur du ventre, le rougeâtre des pectorales, le bleuâtre et les taches brunes des autres nageoires : tels sont les traits du pimélode barré, qu'il ne faut pas négliger de connoître [1].

---

[1] 6 rayons à la membrane des branchies du pimélode bagre.
12 rayons à chaque pectorale.
8 rayons à chaque ventrale.
18 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane des branchies du pimélode chat.
11 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
31 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane des branchies du pimélode scheilan.
7 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à chaque ventrale.
18 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à la membrane des branchies du pimélode barré.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
14 rayons à la caudale.

LE PIMÉLODE ASCITE,

LE PIMÉLODE ARGENTÉ,

LE PIMÉLODE NŒUD, LE PIMÉLODE QUATRE-TACHES, LE PIMÉLODE BARBU [1], LE PIMÉLODE TACHETÉ [2], LE PIMÉLODE BLEUATRE, LE PIMÉLODE DOIGT-DE-NÈGRE, ET LE PIMÉLODE COMMERSONNIEN.

Nous avons déjà observé très-souvent que plusieurs poissons cartilagineux ou osseux, tels que les raies, les squales, les blennies, etc., étoient *ovovivipares*, c'est-à-dire provenoient d'un œuf éclos dans le ventre de la mère. Nous avons remarqué aussi que les syngnathes se développoient d'une manière intermédiaire entre celle des *ovovivipares* et celle des *ovipares*. Leurs œufs, en effet, n'éclosent pas dans le ventre de la femelle; mais lorsque les petits syngnathes en sortent, ces œufs sont encore dans une sorte de rainure longitudinale qui se forme au-dessous de la queue de la mère, et où ils sont retenus par une membrane que les fœtus déchirent pour venir à la lumière. Une génération différente, à plusieurs égards, de celle des syngnathes, mais qui s'en rapproche néanmoins et qui tient également le milieu entre celle des *ovovivipares* et celle des *ovipares*, a été observée dans les ascites. Leurs œufs n'éclosent, pour ainsi dire, ni tout-à-fait dans le corps, ni tout-à-fait hors du corps de la femelle; et nous allons voir comment se passe ce phénomène remarquable qui confirme

[1] *Barbue*, par les matelots français.

Silurus pinnâ dorsi primâ ossiculorum octo, cirris labialibus sex; caudæ lobo superiori elongato, etc. *Commerson, manuscrits déjà cités.*

[2] Silurus corpore maculoso, cirris quatuor in mandibula inferiore; duobus in superiore, ultra pinnam dorsi secundam productis. *Commerson, manuscrits déjà cités.*

plusieurs des idées exposées dans nos différents discours sur les poissons.

Les oeufs de l'ascite deviennent très-gros à proportion de la grandeur de l'animal adulte. A mesure qu'il se développent, le ventre se gonfle ; la peau qui recouvre cet organe s'étend, s'amincit, et enfin se déchire longitudinalement. Les oeufs détachés de l'ovaire parviennent jusqu'à l'ouverture du ventre; le plus avancé de ces oeufs se fend à l'endroit qui répond à la tête de l'embryon; la membrane qui en forme l'enveloppe se retire ; et l'on aperçoit le jeune animal recourbé et attaché sur le jaune par une sorte de cordon ombilical composé de plusieurs vaisseaux. Dans cette position, l'embryon peut mouvoir quelques-unes de ses parties : mais il ne peut se séparer du corps de la mère que lorsque le jaune dont il tire sa nourriture est assez diminué pour passer au travers de la déchirure longitudinale du ventre ; le jeune poisson s'éloigne alors, entraînant avec lui ce qui reste de jaune, et s'en nourrissant encore pendant un temps plus ou moins long. Un nouvel œuf prend la place de celui qui vient de sortir ; et lorsque tous les œufs se sont ainsi succédé, et que tous les petits sont éclos, le ventre se referme, les deux côtés de la fente se réunissent, et cette sorte de blessure disparoît jusqu'à la ponte suivante.

Des six barbillons que présente l'ascite, deux sont placés à la mâchoire supérieure, et quatre à l'inférieure. Le premier rayon de la première nageoire du dos et celui de chaque pectorale sont durs et pointus.

Il paroît que l'ascite a été pêché dans les deux Indes.

A l'égard de l'argenté, on l'a reçu de Surinam. Ce pimélode a l'ouverture de la bouche petite; les mâchoires aussi longues l'une que l'autre, et hérissées de très-petites dents, comme le palais; la langue lisse et courte; un seul orifice à chaque narine; quatre barbillons à l'extrémité de la mâchoire inférieure; un barbillon à chaque coin de la gueule; la ligne latérale presque droite, et garnie, sur chacun de ses côtés, de plusieurs petites lignes tortueuses; le premier rayon de la première dorsale dentelé à son bord extérieur; le premier rayon de chaque pectorale dentelé sur ses deux bords; le dos brunâtre; et les nageoires variées de jaune.

Les eaux de Tranquebar nourrissent le pimélode *nœud*. Nous devons indiquer les petits sillons qui divisent en lames la cou-

verture osseuse de sa tête, le double orifice de chacune de ses narines, l'appendice triangulaire qui termine chaque clavicule, la dentelure que montre le bord intérieur du premier rayon de chaque pectorale et de la première nageoire du dos, la direction de la ligne latérale qui est ondée, le bleu du dos et de la nageoire de l'anus, la couleur brune des autres nageoires, l'argenté des côtés et du ventre.

Que l'on remarque dans le pimélode *quatre-taches*, qui vit en Amérique, l'égal avancement des deux mâchoires; le nombre et la petitesse des dents qui les hérissent et qui garnissent le palais; la langue lisse; l'orifice unique de chaque narine; la longueur des barbillons placés au coin de la bouche; la dentelure du premier rayon de chaque pectorale; le brun nuancé de violet qui règne sur le dos; le gris du ventre; le jaunâtre des nageoires; les taches de la première dorsale, dont la base est jaune, et l'extrémité bleuâtre.

Les cinq pimélodes dont nous allons parler dans cet article n'ont encore été décrits dans aucun ouvrage d'histoire naturelle. Nous avons trouvé dans les manuscrits de Commerson une notice très-étendue sur les deux premiers de ces quatre poissons, et un dessin du cinquième.

La couleur générale du barbu est d'un bleu plus ou moins foncé, ou plus ou moins semblable à la couleur du plomb; la partie inférieure de l'animal est d'un blanc argenté; les côtés réfléchissent quelquefois l'éclat de l'or; quelques nageoires présentent des teintes d'incarnat. La couverture osseuse de la tête est comme ciselée, et relevée par des raies distribuées en rayons; la mâchoire supérieure dépasse et embrasse l'inférieure; de petites dents hérissent l'une et l'autre, ainsi que deux croissans osseux situés dans la partie antérieure du palais, et deux tubercules placés auprès du gosier; la langue est très-large, unie, cartilagineuse, dure, et attachée dans tout son contour; chaque narine a deux orifices, et l'orifice postérieur, qui est le plus grand, est fermé par une petite valvule que le barbu peut relever à volonté; une carène osseuse et aiguë s'étend depuis l'occiput jusqu'à la première dorsale; la ligne latérale est à peine visible; le ventre est gros, et devient très-gonflé et comme pendant lorsque l'animal a pris une quantité de nourriture un peu considérable. Le premier rayon de chaque pectorale et de la première nageoire du dos est dentelé de deux côtés, très-fort, et assez piquant pour

faire des blessures très-douloureuses, graves et si profondes qu'elles présentent des phénomènes semblables à ceux des plaies empoisonnées. La nageoire adipeuse est plus ferme que son nom ne l'indique, et sa nature est à demi cartilagineuse. On aperçoit au-delà de l'ouverture de l'anus un second orifice destiné vraisemblablement à la sortie de la laite ou des oeufs. Le foie est rougeâtre, très-grand, et divisé en plusieurs lobes; l'estomac dénué de coecums ou d'appendices; le canal intestinal replié plusieurs fois; la vessie natatoire attachée au-dessous du dos, entourée de graisse, et séparée en quatre loges.

Le goût de la chair du barbu est exquis; on le prend à la ligne ainsi qu'au filet. Lorsqu'on le tourmente ou l'effraie, il fait entendre une sorte de murmure, ou plutôt de bruissement. Il habite dans les eaux de l'Amérique méridionale.

Le pimélode tacheté a été vu dans les mêmes contrées. Il vit particulièrement dans le grand fleuve de la Plata, et il a été observé à Buénos-Ayres, ainsi qu'à la Encénada. Le tégument osseux de sa tête est relevé par des points et des ciselures, montre un petit sillon entre les yeux, et s'étend par un appendice jusqu'à la première nageoire du dos. La mâchoire supérieure est plus longue que celle de dessous. Les deux barbillons attachés à cette même mâchoire d'en-haut sont beaucoup plus longs que les autres. Derrière chacun des opercules, qui sont rayonnés, deux prolongations osseuses s'étendent vers la queue. Le premier rayon de chaque pectorale et de la première nageoire du dos, et la nageoire adipeuse, ressemblent beaucoup à ceux du barbu. La ligne latérale suit la courbure du dos.

Le bleuâtre, dont M. Leblond nous a envoyé un individu de Cayenne, a beaucoup de rapports avec le pimélode chat. De ses six barbillons, deux appartiennent à la mâchoire d'en-haut, et deux à celle d'en-bas. Le premier rayon de la première dorsale et celui de chacune des pectorales sont dentelés.

Le *doigt-de-nègre* tire son nom de la couleur des rayons de ses pectorales et de ses ventrales, rayons que l'on a pu comparer à des doigts. Le premier rayon de chaque pectorale a ses deux dentelures dirigées en sens contraire l'une de l'autre. Plusieurs plaques osseuses garantissent le dessus de la tête. Celle qui couvre l'occiput est carénée, pointue par derrière, et se réunit avec la pointe d'une autre plaque triangulaire, composée de plusieurs pièces, et dont la base embrasse l'aiguillon dentelé du dos. Il

paroît que le doigt-de-nègre parvient à une grandeur considérable. La collection du Muséum national d'histoire naturelle en renferme un individu [1].

Le commersonnien a deux orifices à chaque narine, et les deux dorsales triangulaires. Le dessus de sa tête est dénué de grandes plaques osseuses. Il ne montre ni taches, ni bandes, ni raies [2].

---

[1] 13 rayons à chaque pectorale du pimélode ascite.
6 rayons à chaque ventrale.
8 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du pimélode argenté.
10 rayons à chaque pectorale.
8 rayons à chaque ventrale.
16 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane des branchies du pimélode nœud.
7 rayons à chaque pectorale.
8 rayons à chaque ventrale.
20 rayons à la nageoire de la queue.

[2] 5 rayons à la membrane des branchies du pimélode quatre-taches.
7 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
19 rayons à la caudale.

5 rayons à la membrane branchiale du pimélode barbu.
12 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
15 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane branchiale du pimélode tacheté.
9 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
16 rayons à la caudale.

7 rayons à chaque pectorale du pimélode bleuâtre.
17 rayons à la nageoire de la queue.

10 rayons à chaque pectorale du pimélode doigt-de-nègre.
6 rayons à chaque ventrale.
20 rayons à la caudale.

LE PIMÉLODE MATOU,

LE PIMÉLODE COUS,

LE PIMÉLODE DOCMAC, LE PIMÉLODE BAJAD[1], LE PIMÉLODE ÉRYTHROPTÈRE, LE PIMÉLODE RAIE D'ARGENT, LE PIMÉLODE RAYÉ, ET LE PIMÉLODE MOUCHETÉ.

L'AMÉRIQUE et l'Asie nourrissent le matou, dont le dos est d'une couleur obscure et noirâtre, et qui parvient souvent à la longueur de six ou sept décimètres. La Syrie est la patrie du cous, qui y vit dans l'eau douce, qui a la mâchoire inférieure plus courte que celle d'en-haut, des dents très-petites, un orifice double à chaque narine, et dont le dos est d'un blanc argentin marbré de taches cendrées.

On trouve dans le Nil, et particulièrement auprès du Delta, le docmac et le bajad. Le premier est grisâtre par-dessus, blanchâtre par-dessous, et quelquefois long d'un mètre et demi. Ses barbillons sont inégaux et très-allongés; sa ligne latérale est droite; le premier rayon de chaque pectorale et de la première nageoire du dos est osseux et dentelé par-derrière.

Le bajad est bleuâtre ou d'un vert de mer. Il a une fossette au-devant de chaque œil; la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure, et armée d'un arc double de dents très-serrées; les barbillons extérieurs de la lèvre d'en-haut très-allongés; la ligne latérale courbée vers le bas, auprès de son origine, et ensuite très-droite; un aiguillon très-fort caché sous la peau et placé auprès de chaque pectorale, qui présente une nuance rousse, ainsi que toutes les autres nageoires, excepté l'adipeuse.

Observez dans l'érythroptère d'Amérique l'égale prolongation des deux mâchoires; la grande longueur des barbillons des coins de la bouche; la rudesse du palais; la briéveté de la langue, qui est cartilagineuse et lisse; la direction de la ligne latérale, qui

[1] *Bayatte*, en Egypte, suivant M. Cloquet.

est ordinairement droite; la dentelure du bord intérieur du premier rayon de chaque pectorale et de la première dorsale; le brunâtre du dos ainsi que des côtés, et la couleur grise du ventre;

Dans le pimélode raie d'argent, que l'on a découvert dans les eaux douces du Malabar, l'égale longueur des deux mâchoires; la petitesse de leurs dents; les dimensions de celles du palais; le double orifice de chaque narine; la position de l'anus plus rapproché de la tête que de la caudale; le rayon dentelé dans son côté intérieur, que l'on voit à la première dorsale et à chaque pectorale; la couleur générale qui est d'un brun clair; l'éclat argentin du dessous du corps de l'animal;

Dans le rayé de Tranquebar, le châtain de sa couleur générale, le cendré du ventre, les six pointes qui terminent la couverture osseuse de la tête, la longueur égale des deux mâchoires, les dents arquées du palais, la surface unie de la langue, les deux orifices de chaque narine, la dentelure intérieure du premier rayon de chaque pectorale et de la première nageoire du dos, la direction très-droite de la ligne latérale [1].

A l'égard du moucheté, dont on peut voir une figure très-exacte dans la collection de peintures chinoises dont nous avons parlé très-souvent, ajoutons à ce qu'indique de ce pimélode le tableau générique, que sa mâchoire d'en-haut est plus avancée que celle d'en-bas, et que chaque pectorale a son premier rayon dentelé du côté intérieur [2].

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du pimélode matou.
11 rayons à chaque pectorale.
8 rayons à chaque ventrale.
17 rayons à la nageoire de la queue.

9 rayons à chaque pectorale du pimélode cous.
6 rayons à chaque ventrale.

2 rayons à la membrane branchiale du pimélode docmac.
11 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
18 rayons à la caudale.

11 rayons à chaque pectorale du pimélode bajad.
6 rayons à chaque ventrale.
20 rayons à la nageoire de la queue.

[2] 5 rayons à la membrane des branchies du pimélode érythroptère.
9 rayons à chaque pectorale.

LE PIMÉLODE CASQUÉ,

ET LE PIMÉLODE CHILI.

De petites dents semblables à celles d'une lime arment les deux mâchoires du casqué, dont la patrie est l'Amérique méridionale. La mâchoire inférieure avance un peu plus que celle d'en-haut. Le palais est rude; la langue lisse; l'orifice de chaque narine double; le premier rayon de chaque pectorale dentelé sur ses deux bords; la ligne latérale ondulée; le dos bleuâtre; le ventre gris; et la couleur des nageoires d'un brun foncé.

Le chili vit, comme le casqué, dans l'Amérique méridionale, et particulièrement dans les eaux douces du pays dont il porte le nom. Il y parvient à la longueur de trois ou quatre décimètres. Sa tête est grande; sa partie supérieure brune ou noire; sa partie inférieure blanche; et sa chair très-agréable au goût [1].

---

6 rayons à chaque ventrale.
19 rayons à la caudale.

• 6 rayons à la membrane branchiale du pimélode raie d'argent.
6 rayons à chaque ventrale.
20 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du pimélode rayé.
6 rayons à chaque ventrale.
20 rayons à la caudale.

[1] 2 rayons à la membrane branchiale du pimélode casqué.
7 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
21 rayons à la nageoire de la queue.

4 rayons à la membrane branchiale du pimélode chili.
8 rayons à chaque pectorale.
8 rayons à chaque ventrale.
13 rayons à la caudale.

CENT SOIXANTE-TROISIÈME GENRE.

LES DORAS.

La tête déprimée, et couverte de lames grandes et dures, ou d'une peau visqueuse; la bouche à l'extrémité du museau; des barbillons aux mâchoires; le corps gros; la peau du corps et de la queue enduite d'une mucosité abondante; deux nageoires dorsales; la seconde adipeuse; des lames larges et dures, rangées longitudinalement de chaque côté du poisson.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. Le doras caréné.	Six barbillons aux mâchoires; six rayons à la première nageoire du dos; douze rayons à celle de l'anus; les lames de la ligne latérale garnies de piquans; la nageoire de la queue fourchue.
2. Le doras côte.	Six barbillons aux mâchoires; sept rayons à la première nageoire du dos; douze rayons à la nageoire de l'anus; des plaques dures, larges, courtes, et garnies d'un crochet de chaque côté de la queue et du corps; de grandes lames au-dessus et au-dessous de l'extrémité de la queue; la caudale fourchue.

LE DORAS CARÉNÉ,

ET LE DORAS COTE[1].

LES deux barbillons situés au coin de la bouche du caréné sont comme élargis par une membrane dans leur côté inférieur, et les quatre de la mâchoire d'en-bas paroissent garnis de petites papilles. Le premier rayon de la première dorsale est dentelé vers le haut; celui des pectorales l'est des deux côtés. Ce doras habite à Surinam. L'espèce suivante se trouve également dans l'Amérique méridionale; mais elle vit aussi dans les Indes orientales.

La tête de ce second doras est revêtue d'une enveloppe osseuse qui s'étend jusque vers le milieu de la première nageoire du dos, et sur laquelle on voit plusieurs petites éminences rondes et semblables à des perles. La mâchoire supérieure dépasse l'inférieure. Le palais est rude, et la langue lisse. Chaque narine n'a qu'un orifice. On voit au-dessus de chaque pectorale un os long, étroit, pointu et perlé, que l'on a comparé à un omoplate. Les plaques à crochet qui hérissent les côtés du corps et de la queue sont ordinairement au nombre de trente-quatre. Le premier rayon de la première dorsale et celui des pectorales sont dentelés des deux côtés; mais dans la dorsale toutes les dentelures sont tournées vers la pointe du rayon, pendant que dans les pectorales celles d'un côté sont dirigées vers la pointe, et celles de l'autre vers la base du rayon auquel elles appartiennent. La partie supérieure de l'animal est d'un brun mêlé de violet.

Marcgrave dit que sa chair est de mauvais goût: aussi ce poisson est-il peu recherché. Le doras côte a d'ailleurs des armes offensives et défensives à opposer à ses ennemis: presque toutes les parties de son corps sont cachées sous un casque ou sous une forte cuirasse; un dard dentelé arme son dos et chacun de ses *bras*. Pison rapporte même que les pêcheurs de l'Amérique mé-

[1] *Urutu*, au Brésil; *gerribde meirval*, par les Hollandais de l'Amérique méridionale.

ridionale le redoutoient d'autant plus, et cherchoient à en débarrasser leurs filets avec d'autant plus de soin, qu'ils étoient persuadés que les aiguillons dentelés de cet osseux renfermoient un venin qui donnoit la mort au bout de vingt-quatre heures, et dont ils ne pouvoient arrêter les effets funestes qu'en versant sur la plaie une grande quantité de l'huile de son foie, dont ils portoient toujours avec eux. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que cette erreur des pêcheurs brasiliens venoit des blessures dangereuses que peuvent produire en effet les dards de ce doras, non pas par les suites d'un poison qu'ils ne distillent pas, mais par celles des déchirures profondes que font souvent les dentelures de ces armes violemment agitées [1].

CENT SOIXANTE-QUATRIÈME GENRE.

LES POGONATHES.

La tête déprimée et couverte de lames grandes et dures, ou d'une peau visqueuse ; la bouche à l'extrémité du museau ; des barbillons aux mâchoires ; le corps gros ; la peau du corps et de la queue enduite d'une mucosité abondante ; deux nageoires dorsales soutenues l'une et l'autre par des rayons ; des lames larges et dures, rangées longitudinalement de chaque côté du poisson.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LE POGONATHE COURBINE.	Vingt-quatre barbillons à la mâchoire inférieure ; point de barbillons à celle d'en-haut ; neuf rayons à la première dorsale ; huit rayons à la nageoire de l'anus ; la caudale un peu fourchue.
2. LE POGONATHE DORÉ.	Un seul barbillon à la mâchoire inférieure ; point de barbillons à la mâchoire d'en-haut.

[1] 8 rayons à chaque pectorale du doras caréné.
8 rayons à chaque ventrale.
24 rayons à la nageoire de la queue.

5 rayons à la membrane branchiale du doras côte.
8 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à chaque ventrale.
21 rayons à la caudale.

LE POGONATHE COURBINE[1], ET LE POGONATHE DORÉ[2].

Ces deux poissons sont encore inconnus des naturalistes. Nous en avons trouvé la description dans les manuscrits de notre Commerson.

Le pogonathe courbine présente ordinairement une longueur de six ou sept décimètres, sur une hauteur d'un ou deux. Il pèse alors trois kilogrammes ou environ. La couleur de son dos et de ses côtés est d'un bleu mêlé de brun et relevé par des reflets dorés; l'éclat de l'argent brille sur sa partie inférieure. Les écailles dont il est revêtu sont assez grandes. La mâchoire supérieure, que l'animal peut avancer et retirer à volonté, est un peu plus longue que l'inférieure. L'une et l'autre sont garnies de dents petites, nombreuses, et serrées comme celles d'une lime. La langue, le palais, et les environs du gosier, n'ont pas d'aspérités. Les vingt-quatre barbillons attachés à la mâchoire d'en-bas sont blancs, courts, très-mous, et disposés sur trois rangs transversaux. Le dos forme une carène aiguë jusqu'à la première des deux nageoires qu'il soutient, se courbe ensuite vers le bas jusqu'à la seconde, et se relève au-delà de cette seconde nageoire en se courbant de nouveau. Chaque rayon de la première dorsale est un aiguillon sans articulation, et part d'une sorte de tubercule placé sous la peau; mais ni cette nageoire, ni les pectorales, ne présentent de rayon dentelé. Les lames écailleuses dont on voit une rangée longitudinale de chaque côté du poisson sont striées et argentées. Le canal intestinal est plusieurs fois replié; le foie petit et rouge; chaque ovaire long et jaune[3].

---

[1] Pogonathus. . . . silurus cirris menti viginti quatuor, pinnis dorsi duabus radiatis. *Commerson, manuscrits déjà cités.*

[2] Pogonathus cirro menti unico brevi, porulis quatuor circumdato. *Commerson, manuscrits déjà cités.*

[3] 7 rayons à la membrane branchiale du pogonathe courbine.
18 rayons à chaque pectorale.

Ce pogonathe est grand et beau ; mais sa chair est mollasse et son goût fade. Commerson l'a vu pêcher dans le fleuve de la Plata, au mois d'avril 1767.

Le doré ressemble beaucoup par ses couleurs à la courbine : mais ses écailles resplendissent davantage de l'éclat de l'or. Ses ventrales et son anale sont d'un jaune blanchâtre ; ses autres nageoires offrent des nuances brunâtres. Il devient moins grand que la courbine. Quatre pores sont placés autour du seul barbillon que montrent les mâchoires de ce pogonathe.

CENT SOIXANTE-CINQUIÈME GENRE.

LES CATAPHRACTES.

La tête déprimée et couverte de lames grandes et dures, ou d'une peau visqueuse ; la bouche à l'extrémité du museau ; des barbillons aux mâchoires ; le corps gros ; la peau du corps et de la queue enduite d'une mucosité abondante ; deux nageoires dorsales ; la seconde soutenue par un seul rayon ; des lames larges et dures, rangées longitudinalement de chaque côté du poisson.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue arrondie, ou terminée par une ligne droite, et sans échancrure.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. Le cataphracte callichte.	Quatre barbillons aux mâchoires ; huit rayons à la première nageoire du dos ; six rayons à celle de l'anus ; deux rangs de lames dures et dentelées de chaque côté du poisson ; la caudale arrondie.

---

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque ventrale.
22 rayons à la seconde dorsale.
16 rayons à la nageoire de la queue.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
2. LE CATAPHRACTE AMÉRICAIN.	Six barbillons aux mâchoires ; cinq rayons à la première dorsale ; neuf rayons à l'anale ; un seul rang de lames grandes et dures de chaque côté de l'animal ; la caudale rectiligne.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue, fourchue, ou échancrée en croissant.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
3. LE CATAPHRACTE PONCTUÉ.	Quatre barbillons aux mâchoires ; neuf rayons à la première nageoire du dos ; sept rayons à l'anale ; deux rangs de grandes lames de chaque côté du poisson ; la caudale en croissant.

LE CATAPHRACTE CALLICHTE[1],

LE CATAPHRACTE AMÉRICAIN,

ET LE CATAPHRACTE PONCTUÉ.

Le callichte se trouve dans les deux Indes ; il aime les eaux courantes et limpides. On a écrit qu'il pouvoit, comme l'anguille et quelques autres poissons, s'éloigner en rampant ou en sautillant jusqu'à une distance assez grande des fleuves qu'il habite, et se creuser dans la vase ou dans la terre humide des trous assez profonds : mais voilà à quoi il faut réduire les habitudes et les facultés extraordinaires qu'on a voulu attribuer à cet animal. Il ne parvient que rarement à la longueur de trois ou quatre décimètres. Sa chair est très-agréable au goût. Sa couleur générale paroît brune : on voit des taches brunâtres et des nuances jaunes sur la nageoire de la queue. La tête est rêvetue d'une couverture

[1] *Soldat*, par les Allemands ; *krip-ring-ming*, par les Suédois ; *tomoatt*, par les Anglais ; *soldido*, par les Portugais du Brésil ; *tamoata*, par les Brasiliens ; *quiqui*, à Surinam ; *dred-dolfin*, par les Hollandais des Indes orientales.

osseuse, dure, et terminée de chaque côté par une portion allongée et triangulaire. La mâchoire supérieure avance plus que celle d'en-bas; la langue est lisse; le fond de la gueule rude; l'orifice de chaque narine double; l'oeil petit; le premier rayon de chaque nageoire fort et aiguillonné. Presque tous les rayons sont garnis de très-petits piquans. Les lames dentelées qui revêtent chacun des côtés du callichte sont ordinairement au nombre de vingt-six dans chaque rangée; et elles ont assez de largeur pour que les quatre rangs qu'elles forment soient continus de manière à produire un sillon longitudinal sur le dos et sur chaque côté du poisson.

Le nom de l'américain indique sa patrie. Il a été observé particulièrement dans la Caroline.

On pêche le ponctué dans les rivières poissonneuses de Surinam. Il a la tête comprimée; un casque osseux; la mâchoire d'en-haut plus avancée que celle d'en-bas; deux orifices à chaque narine; l'oeil voilé par une membrane; l'opercule composé de deux pièces; la clavicule large; les grandes lames de chaque côté dentelées, placées les unes au-dessus des autres, et formant des rangées de vingt-quatre; le premier rayon de l'anale, des pectorales, de la première nageoire du dos, et le rayon unique de la seconde, roides et aiguillonnés; la couleur générale jaune; une tache noire et irrégulière sur la première dorsale; des points sur la tête, sur le dos, et sur plusieurs nageoires [1].

---

[1] 5 rayons à la membrane branchiale du cataphracte callichte.
7 rayons à chaque pectorale.
8 rayons à chaque ventrale.
14 rayons à la nageoire de la queue.

6 rayons à la membrane des branchies du cataphracte américain.
6 rayons à chaque ventrale.
19 rayons à la caudale.

3 rayons à la membrane branchiale du cataphracte ponctué.
6 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
17 rayons à la nageoire de la queue.

CENT SOIXANTE-SIXIÈME GENRE.

LES PLOTOSES.

La tête déprimée et couverte de lames grandes et dures, ou d'une peau visqueuse; la bouche à l'extrémité du museau; des barbillons aux mâchoires; le corps gros; la peau du corps et de la queue enduite d'une mucosité abondante; deux nageoires dorsales; la seconde et celle de l'anus réunies avec la nageoire de la queue, qui est pointue.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE PLOTOSE ANGUILLÉ.	Huit barbillons aux mâchoires; six rayons à la première nageoire du dos.

LE PLOTOSE ANGUILLÉ[1].

POUR peu que l'on jette les yeux sur ce poisson, on verra que sa queue longue et déliée, la viscosité de sa peau, la position et la figure de ses nageoires, ainsi que la conformation de presque toutes les autres parties de son corps, doivent donner à ses habitudes une grande ressemblance avec celles de la murène anguille. Il vit dans les Grandes Indes; et Commerson en avoit rencontré une variété dans un des parages qu'il a parcourus lors de son fameux voyage avec notre célèbre Bougainville.

Il a plusieurs rangs de dents coniques aux deux mâchoires; des dents globuleuses au palais; d'autres dents pointues auprès du gosier; la langue lisse; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; un seul orifice à chaque narine; le premier rayon de la première dorsale court, gros et dur; le second long

[1] *Ikan sumbilang*, dans les Grandes-Indes; *flateel*, en anglais, *aal formigen platt leib*, en allemand.

et fort, et de plus osseux, aiguillonné, et dénué de dentelure, comme le premier; le premier rayon de chaque pectorale également osseux, fort et allongé, et d'ailleurs dentelé des deux côtés; la ligne latérale garnie de petits tubercules; la couleur générale d'un violet mêlé de brun; le dessous du corps blanchâtre; et cinq raies blanches et longitudinales [1].

J'ai vu sur un individu de cette espèce un orifice situé au-delà de l'anus; par cet orifice sortoit comme un organe sexuel, qui se divisoit en deux coupes ou entonnoirs membraneux. Au-devant de cet organe étoit un pédoncule ou appendice conique. L'état de l'individu ne me permit pas de savoir s'il étoit mâle ou femelle. Bloch a fait une observation analogue sur l'individu qu'il a décrit.

CENT SOIXANTE-SEPTIÈME GENRE.

LES AGÉNÉIOSES.

La tête déprimée et couverte de lames grandes et dures, ou d'une peau visqueuse; la bouche à l'extrémité du museau; point de barbillons; le corps gros; la peau du corps et de la queue enduite d'une mucosité abondante; deux nageoires dorsales; la seconde adipeuse.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. L'AGÉNÉIOSE ARMÉ.	Sept rayons à la première nageoire du dos; la caudale en croissant; une sorte de corne presque droite, hérissée de pointes, et placée entre les deux orifices de chaque narine.
2. L'AGÉNÉIOSE DÉSARMÉ.	Sept rayons à la première dorsale; la caudale en croissant; point de corne entre les deux orifices de chaque narine.

[1] 11 rayons à la membrane branchiale du plotose anguillé.
10 rayons à chaque pectorale.
12 rayons à chaque ventrale.
268 rayons dans l'ensemble formé par la réunion de la seconde dorsale de la nageoire de l'anus et de celle de la queue.

L'AGÉNÉIOSE ARMÉ[1],

ET L'AGÉNÉIOSE DÉSARMÉ.

Ces deux poissons vivent dans les eaux de Surinam, et peut-être dans celles des Grandes-Indes. Quels traits devons-nous ajouter à ceux que présente le tableau générique, pour terminer le portrait de ces deux agénéioses ?

Pour le premier, la largeur et le grand aplatissement de la tête; les dents petites et nombreuses des deux mâchoires; la briéveté et la surface unie de la langue; l'arc hérissé de dents, placé sur le palais; la distance qui sépare les yeux; le rouge de la prunelle; la peau qui revêt tout l'animal; la longueur et la dureté du premier rayon de la première dorsale, lequel est d'ailleurs garni d'un double rang de crochets pointus vers le milieu et à son extrémité; la grosseur du ventre; les sinuosités et les ramifications de la ligne latérale; le vert foncé de la couleur générale; les dimensions étendues du poisson; le mauvais goût de sa chair.

Pour le second, tous ceux que nous venons d'énoncer, excepté la couleur de la prunelle, qui est noire; la nature de la peau, qui est moins épaisse; la longueur et les crochets du premier rayon de la première dorsale, lequel est dur et aiguillonné, mais sans dentelure; et peut-être la grandeur des dimensions, ainsi que le goût peu agréable de la chair.

Le désarmé a de plus une prolongation triangulaire et très-pointue à l'extrémité postérieure de la couverture osseuse de sa tête; des taches brunes et irrégulières; la première dorsale, les pectorales, les ventrales brunes, et les autres nageoires d'un gris quelquefois mêlé de violet [2].

---

[1] *Steifbart, gehornter wels*, en allemand; *harned silure*, en anglais.

[2] 9 rayons à la membrane des branchies de l'agénéiose armé.
16 rayons à chaque pectorale.
8 rayons à chaque ventrale.
35 rayons à la nageoire de l'anus.
24 rayons à celle de la queue.

CENT SOIXANTE-HUITIÈME GENRE.

LES MACRORAMPHOSES.

La tête déprimée et couverte de lames grandes et dures, ou d'une peau visqueuse; la bouche à l'extrémité du museau; point de barbillons aux mâchoires; le corps gros, la peau du corps et de la queue enduite d'une mucosité abondante; deux nageoires dorsales; l'une et l'autre soutenues par des rayons; le premier rayon de la première nageoire dorsale fort, très-long, et dentelé; le museau très-allongé.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE MACRORAMPHOSE CORNU.	Six rayons à la seconde nageoire du dos; point de rayon dentelé aux pectorales.

LE MACRORAMPHOSE CORNU.

La longueur du museau égale la moitié de la longueur du corps. Son extrémité est un peu recourbée. Le premier rayon de la première nageoire du dos a deux rangs de petites dents sur la moitié de son bord inférieur, et peut s'étendre jusqu'au-dessus de la nageoire de la queue. On compte neuf rayons à cette dernière nageoire.

10 rayons à la membrane branchiale de l'agéniose désarmé.
14 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à chaque ventrale.
40 rayons à la nageoire de l'anus.
26 rayons à la caudale.

CENT SOIXANTE-NEUVIÈME GENRE.

LES CENTRANODONS.

La tête déprimée et couverte de lames grandes et dures, ou d'une peau visqueuse; la bouche à l'extrémité du museau; point de barbillons, ni de dents aux mâchoires; le corps gros; la peau du corps et de la queue enduite d'une mucosité abondante; deux nageoires dorsales; l'une et l'autre soutenues par des rayons; un ou plusieurs piquans à chaque opercule.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE CENTRANODON JAPONAIS.	Onze rayons à la seconde nageoire du dos; la caudale arrondie.

LE CENTRANODON JAPONAIS.

Ce poisson a les yeux gros et rapprochés l'un de l'autre. On compte deux piquans vers le bord postérieur de chaque opercule. Le corps et la queue sont très-allongés; ils sont couverts d'écailles très-faciles à voir. Ce centranodon parvient à la longueur de deux décimètres. Sa couleur générale est rougeâtre. Ses nageoires sont variées de blanc et de noir. Le Japon est sa patrie [1].

[1] 6 rayons à la membrane branchiale du centranodon japonais.
20 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
10 rayons à la nageoire de l'anus.
13 rayons à celle de la queue.







e pinx.t *Plee pere Sculp.t*

1. Le Loricaire tacheté .... Page 533
2. L'Hypostome guacari 535
3. Le Tachysure chinois 537

Tom





1. Le Loricai[illegible]
2. L'Hypostome guacari 535
3. Le Tachysure chinois 537

CENT SOIXANTE-DIXIÈME GENRE.

LES LORICAIRES.

Le corps et la queue couverts en entier d'une sorte de cuirasse à lames; la bouche au-dessous du museau; les lèvres extensibles; une seule nageoire dorsale.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. LA LORICAIRE SÉTIFÈRE.	Un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à la nageoire du dos; un rayon aiguillonné et cinq rayons articulés à celle de l'anus; la caudale fourchue; le premier rayon du lobe supérieur de la nageoire de la queue très-allongé; une grande quantité de petits barbillons autour de l'ouverture de la bouche.
2. LA LORICAIRE TACHETÉE.	Point de dents à la mâchoire supérieure, ni de petits barbillons autour de l'ouverture de la bouche; un grand nombre de taches brunes.

LA LORICAIRE SÉTIFÈRE[1],

ET LA LORICAIRE TACHETÉE.

Les loricaires sont, parmi les osseux, les représentans des acipensères que nous avons décrits en traitant des cartilagineux. Elles ont avec ces poissons des rapports très-marqués par leur conformation générale, par la position de la bouche au-dessous du museau; par leurs barbillons, par les plaques dures qui les revêtent; et si elles n'offrent pas des dimensions aussi grandes, une force aussi remarquable, des moyens d'attaque aussi redou-

[1] *Plécoste*, *panzerfisch*, en Allemagne; *gewapende harnasman*, en Hollande; *benfiaelling*, en Suède; *cataphract*, par les Anglais.

tables pour leur ennemis, elles ont des armes défensives à proportion plus sûres, parce que les pièces de leur cuirasse, placées sans intervalle les unes auprès des autres, ne laissent, pour ainsi-dire, aucune de leurs parties sans abri.

La sétifère a les mâchoires garnies de dents petites, flexibles, et semblables à des *soies;* l'ouverture des branchies très-étroite; le premier rayon de chaque pectorale dentelé sur deux bords; celui des ventrales dentelé; celui de l'anale et de la nageoire du dos dur, gros et rude; le corps couvert de lames fortes, presque toutes losangées, et dont plusieurs sont garnies d'un aiguillon; la queue renfermée dans un étui composé d'anneaux situés les uns au-dessus des autres; ces anneaux découpés, comprimés, et formant souvent en haut et en bas une arête ou carène dentelée; le premier rayon du lobe supérieur de la queue quelquefois plus long que tout le corps; la couleur générale d'un jaune brunâtre [1].

Elle habite dans l'Amérique méridionale, ainsi que la tachetée, que nous regardons comme une espèce différente de la sétifère, mais qui cependant pourroit n'en être qu'une variété distinguée par l'arrondissement de la partie antérieure et inférieure de sa tête; le nombre de ses barbillons, qui n'excède pas deux; le défaut de dents *sétacées;* la présence de deux pointes, à la vérité très-difficiles à reconnoître, à la mâchoire inférieure; de grandes lames placées sur le ventre les unes à côté des autres; la moindre longueur du premier rayon de la caudale; des taches irrégulières d'un brun foncé distribuées sur presque toute la surface du poisson; et une tache noire que l'on voit au bout du lobe inférieur de la nageoire de la queue.

---

[1] 4 rayons à la membrane branchiale de la loricaire sétifère et de la loricaire tachetée.
7 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
12 rayons à la caudale.

CENT SOIXANTE-ONZIÈME GENRE.

LES HYPOSTOMES.

Le corps et la queue couverts en entier d'une sorte de cuirasse à lames ; la bouche au-dessous du museau ; les lèvres extensibles ; deux nageoires dorsales.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
L'HYPOSTOME GUACARI.	Huit rayons à la première nageoire du dos ; un seul à la seconde ; la caudal e en croissant.

L'HYPOSTOME GUACARI [1].

Le nom générique de ce poisson indique la position de sa bouche. Il montre une couverture osseuse et découpée par derrière sur sa tête ; une ouverture étroite et transversale à sa bouche ; des dents très-petites et comme *sétacées* à ses mâchoires ; des verrues et deux barbillons à la lèvre inférieure ; une membrane lisse sur la langue et le palais ; un seul orifice à chaque narine ; quatre rangées longitudinales de lames de chaque côté de l'étui solide qui renferme son corps et sa queue ; une arête terminée par une pointe à chacune de ces lames ; un premier rayon très-dur à chaque ventrale ; un premier rayon dentelé et très-fort aux pectorales, ainsi qu'à la première nageoire du dos ; des taches inégales, arrondies, brunes ou noires ; et différentes nuances d'orangé dans sa couleur générale.

Le canal intestinal est six fois plus long que le poisson. La chair est de bon goût. Les rivières de l'Amérique méridionale sont le séjour ordinaire du guacari [2].

---

[1] *Goré*, auprès de Cayenne ; *sterveragtige plooy bek*, en Hollande ; *indianisk-stor*, en Suede ; *runzelmaul*, en Allemagne.

[2] 4 rayons à la membrane branchiale de l'hypostome guacari.
7 rayons à chaque pectorale.
6 rayons à chaque ventrale.
5 rayons à la nageoire de l'anus.
16 rayons à celle de la queue.

CENT SOIXANTE-DOUZIÈME GENRE.

LES CORYDORAS.

De grandes lames de chaque côté du corps et de la queue; la tête couverte de pièces larges et dures; la bouche à l'extrémité du museau; point de barbillons; deux nageoires dorsales; plus d'un rayon à chaque nageoire du dos.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE CORYDORAS GEOFFROY.	Deux rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à la première nageoire du dos; la caudale fourchue.

LE CORYDORAS GEOFFROY.

Nous avons trouvé dans la collection donnée par la Hollande à la France un individu de cette espèce encore inconnue des naturalistes. Le nom générique par lequel nous avons cru devoir la distinguer indique la cuirasse et le casque qu'elle a reçus de la nature [1]; et nous l'avons dédiée à notre collègue Geoffroy, qui a si bien mérité la reconnoissance de tous ceux qui cultivent l'histoire naturelle, par les observations qu'il a faites en Egypte sur les divers animaux de cette contrée, et particulièrement sur les poissons du Nil.

Les lames qui garantissent chaque côté de cet osseux sont disposées sur deux rangs; elles sont de plus très-larges et hexagones. Une membrane assez longue sépare les deux rayons qui soutiennent la seconde nageoire du dos. Le premier rayon de chaque pectorale est hérissé de très-petites pointes. Le second rayon de la première nageoire du dos est dentelé d'un seul côté. Le premier de cette même nageoire n'offre pas de dentelure; il

[1] Κορυς, en grec, signifie *casque*; et δορας, *cuirasse*.

est même très-court : mais on peut remarquer sa force. Chaque narine a deux orifices. On voit une grande lame au-dessus de chaque pectorale [1].

CENT SOIXANTE-TREIZIÈME GENRE.

LES TACHYSURES.

La bouche à l'extrémité du museau; des barbillons aux mâchoires; le corps et la queue très-allongés, et revêtus d'une peau visqueuse; le premier rayon de la première nageoire du dos et de chaque pectorale très-fort; deux nageoires dorsales, l'une et l'autre soutenues par plus d'un rayon.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
LE TACHYSURE CHINOIS.	Six barbillons aux mâchoires; la caudale fourchue.

LE TACHYSURE CHINOIS.

PARMI les peintures chinoises déposées au Muséum national d'histoire naturelle on voit une figure de cette belle espèce, dont les formes et par conséquent les habitudes ont beaucoup de rapports avec celles des silures, des pimélodes, des pogonathes, etc.

Ce poisson vit dans l'eau douce. Son nom générique exprime l'agilité de sa queue longue et déliée [2], et son nom spécifique indique son pays.

La mâchoire supérieure est un peu plus avancée que l'infé-

[1] 11 rayons à chaque pectorale du corydoras geoffroy.
2 rayons à la seconde dorsale.
6 rayons à chaque ventrale.
7 rayons à la nageoire de l'anus.
14 rayons à celle de la queue.

[2] *Ταχυς*, en grec, signifie *rapide*.

rieure; elle présente deux barbillons : on en compte quatre à la mâchoire d'en-bas. Chaque narine n'a qu'un orifice. Le dessus de la tête est aplati; le museau arrondi; le dos très-relevé et anguleux; la ligne latérale droite; l'opercule composé de trois pièces; la seconde nageoire du dos un peu ovale, et semblable, pour la forme ainsi que pour les dimensions, à celle de l'anus, au-dessus de laquelle elle est située; la couleur générale verte, avec des taches d'un vert plus foncé. Des teintes rouges paroissent sur les ventrales et sur les nageoires de l'anus et de la queue.

CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME GENRE.

LES SALMONES.

La bouche à l'extrémité du museau; la tête comprimée; des écailles facilement visibles sur le corps et sur la queue; point de grandes lames sur les côtés, de cuirasse, de piquans aux opercules, de rayons dentelés, ni de barbillons; deux nageoires dorsales; la seconde adipeuse et dénuée de rayons; la première plus près ou aussi près de la tête que les ventrales; plus de quatre rayons à la membrane des branchies; des dents fortes aux mâchoires.

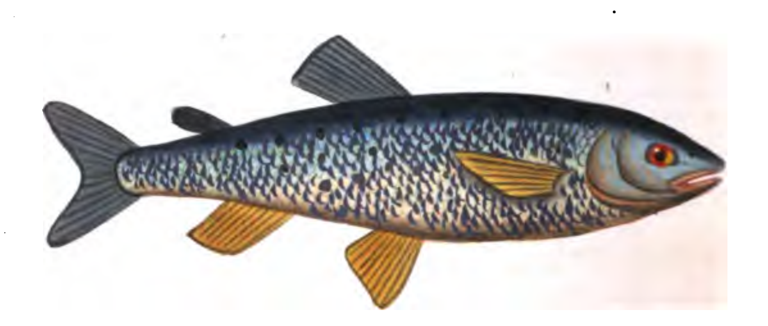
ESPÈCES.	CARACTÈRES.
1. Le salmone saumon.	Quatorze rayons à la première nageoire du dos; treize à celle de l'anus; dix à chaque ventrale; le bout du museau plus avancé que la mâchoire inférieure; la caudale fourchue.
2. Le salmone illanken.	Douze rayons à la première dorsale et à la nageoire de l'anus; onze rayons à chaque ventrale; la tête grande; la mâchoire inférieure terminée par une sorte de crochet émoussé, des taches noires, allongées, inégales, et peu faciles à distinguer.
3. Le salmone schiefermuller.	Qinze rayons à la première nageoire du dos; treize à celle de l'anus: dix à chaque ventrale; la mâchoire inférieure plus allongée que la supérieure; la caudale fourchue; des taches noires.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
4. LE SALMONE ÉRIOX.	Quatorze rayons à la première nageoire du dos ; douze à celle de l'anus ; dix à chaque ventrale ; la caudale à peine échancrée ; des taches grises
5. LE SALMONE TRUITE.	Quatorze rayons à la première nageoire du dos ; onze à celle de l'anus ; treize à chaque ventrale ; la caudale peu échancrée ; des taches rondes, rouges, et renfermées dans un cercle d'une nuance plus claire, sur les côtés du poisson.
6. LE SALMONE BERGFORELLE.	Treize rayons à la première nageoire du dos ; douze à celle de l'anus ; huit à chaque ventrale ; la caudale à peine échancrée ; des taches et des points noirs, rouges et argentins, sans bordure.
7. LE SALMONE TRUITE-SAUMONÉE.	Quatorze rayons à la première nageoire du dos ; onze à celle de l'anus ; dix à chaque ventrale ; la caudale en croissant ; des taches noires sur la tête, le dos et les côtés.
8. LE SALMONE ROUGE.	Douze rayons à la première dorsale ; onze à la nageoire de l'anus ; dix à chaque ventrale ; les deux mâchoires également avancées ; la caudale fourchue ; des taches rouges ou rougeâtres, et entourées d'un cercle d'une autre nuance ; du rouge sur les nageoires de la queue, de l'anus et du ventre, et sur la partie inférieure de l'animal.
9. LE SALMONE GÆDEN.	Douze rayons à la première nageoire du dos ; onze à la nageoire de l'anus ; dix à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la tête très-petite ; le corps et la queue très-allongés et très-minces ; des taches rouges renfermées dans un cercle blanc.
10. LE SALMONE HUCH.	Treize rayons à la première dorsale ; douze à la nageoire de l'anus ; dix à chaque ventrale ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure ; des taches brunes, petites et rondes sur le corps, la queue, et toutes les nageoires, excepté les pectorales.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
11. LE SALMONE CARPION.	Quatorze rayons à la première dorsale; douze à l'anale; dix à chaque nageoire ventrale; la caudale en croissant; la mâchoire d'en-bas un peu plus avancée que celle d'en-haut; les côtés argentés, et semés de taches petites et blanches; du noir et du rouge sur les nageoires inférieures.
12. LE SALMONE SALVELINE.	Treize rayons à la première nageoire du dos; douze à l'anale; neuf à chaque ventrale; la caudale fourchue; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; les ventrales rouges; le premier rayon de ces nageoires et de celle de l'anus fort et blanc.
13. LE SALMONE OMBLE CHEVALIER.	Onze rayons à la première nageoire du dos et à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; la caudale fourchue; la tête petite; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; le corps et la queue sans taches.
14. LE SALMONE TAIMEN.	Treize rayons à la première dorsale; dix à la nageoire de l'anus et à chaque ventrale; la caudale fourchue; la tête allongée; le museau un peu déprimé; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que celle d'en-haut; la couleur générale brunâtre; un grand nombre de taches rondes et brunes.
15. LE SALMONE NELMA.	Treize rayons à la première nageoire du dos; quatorze à celle de l'anus; la caudale fourchue; la tête très-allongée; la mâchoire inférieure beaucoup plus avancée que la supérieure; le museau un peu déprimé; les écailles grandes; la couleur générale argentée.
16. LE SALMONE LENOK.	Treize rayons à la première dorsale; douze à la nageoire de l'anus; dix à chaque ventrale; la caudale four-

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
16. Le salmone lé nok.	chue ; le corps et la queue hauts et épais ; la prunelle anguleuse par-devant ; un grand nombre de points bruns sur la partie supérieure du poisson ; les dorsales tachetées.
17. Le salmone kundscha.	Douze rayons à la première dorsale ; dix à la nageoire de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la nageoire adipeuse, petite et dentelée ; la couleur générale argentée ; des taches rondes et blanches.
18. Le salmone arctique.	Dix-huit rayons à la première nageoire du dos ; dix à l'anale ; la caudale fourchue ; trois rides longitudinales sur la tête ; quatre rangées de points et de petites raies brunes de chaque côté du poisson.
19. Le salmone reidur.	Quatorze rayons à la première dorsale ; dix à la nageoire de l'anus et à chaque ventrale ; la caudale un peu fourchue ; l'adipeuse en forme de faux ; la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure ; la couleur générale brunâtre ; point de taches.
20. Le salmone icime.	Le corps et la queue allongés ; les écailles très-petites et lisses ; la peau très-enduite d'une humeur visqueuse ; la partie supérieure du poisson brune ; l'inférieure rouge ou rougeâtre ; des points noirs.
21. Le salmone lépechin.	Neuf rayons à la première nageoire du dos ; douze à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; les écailles très-petites ; la mâchoire d'en-haut un peu plus avancée que celle d'en bas ; le dos brun ; le ventre rouge ; des taches noires, petites, renfermées dans un cercle rouge, et placées sur les côtés de l'animal.
22. Le salmone sil.	Douze rayons à la première dorsale ; quatorze à la nageoire de l'anus ; treize à chaque ventrale ; les écailles grandes et brillantes ; l'anus très-rapproché de la caudale ; la couleur générale brune ; les nageoires jaunâtres.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
23. Le salmone lodde.	Quatorze rayons à la première nageoire du dos; vingt-huit à celle de l'anus; huit à chaque ventrale; la caudale fourchue; la queue très-haute au-dessus de l'anale; les os de la tête minces et transparens; le dos d'un noir mêlé de vert; les côtés et le ventre argentins.
24. Le salmone blanc.	Onze rayons à la première nageoire du dos; neuf à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; la mâchoire supérieure plus allongée que l'inférieure; la caudale fourchue et noire; la ligne latérale droite; une bande longitudinale argentée de chaque côté du poisson.
25. Le salmone varié.	Dix rayons à la première dorsale; huit à la nageoire de l'anus et à chaque ventrale; la caudale fourchue; le corps et la queue très-allongés; la tête et les opercules couverts d'écailles semblables à celles du dos; une raie longitudinale rouge, chargée de taches noires, et placée de chaque côté de l'animal au-dessus d'une série d'espaces alternativement jaunes et noirs; les nageoires variées de noir et de rouge.
26. Le salmone rené.	Dix rayons à la première nageoire du dos; neuf à l'anale et à chaque ventrale; la caudale fourchue; les deux mâchoires presque aussi avancées l'une que l'autre; deux orifices à chaque narine; neuf ou dix taches grandes et bleuâtres le long de la ligne latérale.
27. Le salmone rille.	Quatorze rayons à la première dorsale; neuf à la nageoire de l'anus et à chaque ventrale; les mâchoires également avancées; des taches petites et rouges, et des taches noires et plus petites sur les côtés; deux taches noires sur chaque opercule.



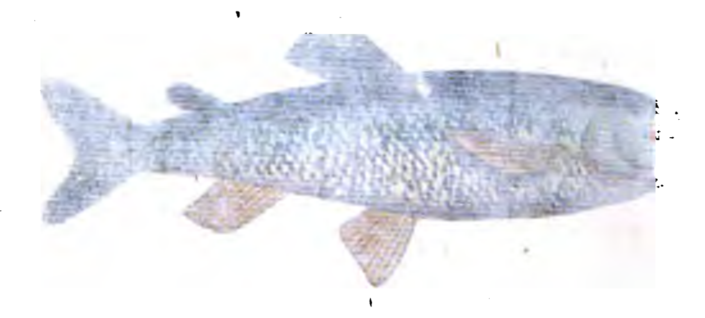




Prêtre pinx.t *Plée père Sculp.t*

1. La Salmone saumon............. Page 543
2. La Salmone schieffermuller............558
3. La Salmone truite... 559

. .tre ans, *halffish*, à cinq ans; *kippe*, après le temps du frai, en Écosse.









Plée père Sculp.

1. La Salmone saumon............Page 543
2. La Salmone schieffermuller...........558
3. La Salmone truite.................559

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
28. LE SALMONE GADOÏDE.	Onze rayons à la première nageoire du dos; huit à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; l'ouverture de la bouche très-grande, la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la couleur générale d'un gris marbré; des taches rouges et brunes sur le dos; des taches rouges sur la nageoire adipeuse.

LE SALMONE SAUMON[1].

Tout le monde croiroit le saumon bien connu; et cependant combien peu de personnes même très-instruites savent que parmi les différentes espèces d'animaux il en est peu qui méritent plus que ce poisson l'observation du naturaliste, l'examen du physicien, les soins de l'économe!

La nature des climats qu'il préfère, la diversité des eaux dans lesquelles il se plaît, la vitesse de ses mouvemens, la rapidité de sa natation, la facilité avec laquelle il franchit les obstacles, la longueur immense des espaces qu'il parcourt, la régularité de ses grands voyages, la manière dont il fraie, les précautions qu'il paroît prendre pour la sûreté des êtres qui lui devront le jour, les travaux qu'il exécute, les combats que le force à livrer une

[1] *Saumoneau*, avant deux ans d'âge; *tacon*, avant trois ans d'âge; *salm*, *lachs*, *sælmling*, lorsqu'il n'a qu'un an; *weisslach*, lorsqu'il est gras; *graulach*, lorsqu'il est maigre; *kupferlachs*, dans le temps du frai; *wracklachs*, après le temps du frai; *rothlachs*, *kalbfleischlachs*, lorsqu'il a été pris dans la mer, dans quelques contrées d'Allemagne; *lassis*, *rencki*, lorsqu'il est gros, en Livonie; *læhse*, *kolla*, en Estonie; *rgui balik*, en Tartarie; *jarga*, chez les Calmouques; *lohs*, en Finlande; *seelax*, *haflax*, *blanklax*, *grænnacke*, en Suède; *haplax*, en Danemarck; *hakelar*, *læking*, quand il est encore jeune, en Norwége; *kapisalirksoak*, *reblericksorsoak*, dans le Groenland; *salmon*, en Angleterre; *schmelt*, *smont*, lorsqu'il a un an; *mort*, à trois ans, *forktail*, à quatre ans; *halffisch*, à cinq ans; *kipper*, après le temps du frai, en Ecosse.

sorte de tendresse maternelle, son instinct pour échapper au danger, les ruses par lesquelles il déconcerte souvent les pêcheurs les plus habiles, les dimensions qu'il présente, le bon goût de sa chair, l'usage que l'on peut faire de sa dépouille, tout, dans les habitudes et les propriétés du saumon, doit être l'objet d'une attention particulière.

Ce poisson se plaît dans presque toutes les mers, dans celles qui se rapprochent le plus du pôle, et dans celles qui sont le plus voisines de l'équateur. On le trouve sur les côtes occidentales de l'Europe, dans la Grande-Bretagne ; auprès de tous les rivages de la Baltique, particulièrement dans le golfe de Riga ; au Spitzberg ; au Groenland ; dans le nord de l'Amérique ; dans l'Amérique méridionale ; dans la Nouvelle-Hollande ; au fond de la manche de Tartarie ; au Kamtschatka, etc. Il préfère partout le voisinage des grands fleuves et des rivières, dont les eaux douces et rapides lui servent d'habitation pendant une très-grande partie de l'année. Il n'est point étranger aux lacs immenses ou aux mers intérieures qui ne paroissent avoir aucune communication avec l'Océan. On le compte parmi les poissons de la Caspienne ; et cependant on assure qu'on ne l'a jamais vu dans la Méditerranée. Aristote ne l'a pas connu. Pline ne parle que des individus de cette espèce que l'on avoit pris dans les Gaules ; et le savant professeur Pictet conjecture qu'on ne l'a point observé dans le lac de Genève, parce qu'il n'entre pas dans la Méditerranée, ou du moins parce qu'il y est très-rare [1].

Il tient le milieu entre les poissons marins et ceux des rivières. S'il croît dans la mer, il naît dans l'eau douce ; si pendant l'hiver il se réfugie dans l'Océan, il passe la belle saison dans les fleuves. Il en recherche les eaux les plus pures ; il ne supporte qu'avec peine ce qui peut en troubler la limpidité ; et c'est presque toujours dans ces eaux claires qui coulent sur un fond de gravier, que l'on rencontre les troupes les plus nombreuses des saumons les plus beaux.

Il parcourt avec facilité toute la longueur des plus grands fleuves. Il parvient jusqu'en Bohême par l'Elbe, en Suisse par le Rhin, et auprès des hautes Cordilières de l'Amérique méridionale par l'immense Maragnon, dont le cours est de quatre

---

[1] *Lettre du professeur Picetet*, Journal de Genève, premier mars 1788.

cents myriamètres. On a même écrit qu'il étoit ni effrayé ni rebuté par une grande étendue de trajet souterrain; et on a prétendu qu'on avoit retrouvé dans la mer Caspienne des saumons du golfe Persique, qu'on avoit reconnus aux anneaux d'or ou d'argent que de riches habitans des rives de ce golfe s'étoient plus à leur faire attacher.

Dans les contrées tempérées, les saumons quittent la mer vers le commencement du printemps; et dans les régions moins éloignées du cercle polaire, ils entrent dans les fleuves lorsque les glaces commencent à fondre sur les côtes de l'Océan Ils partent avec le flux, surtout lorsque les flots de la mer sont poussés contre le courant des rivières par un vent assez fort, que l'on nomme, dans plusieurs pays, *vent du saumon*. Ils préfèrent de se jeter dans celles qu'ils trouvent le plus débarrassées de glaçons, ou dans lesquelles ils sont entraînés par la marée la plus haute et la plus favorisée par le vent. Si les chaleurs de l'été deviennent trop fortes, ils se réfugient dans les endroits les plus profonds, où ils peuvent jouir, à une grande distance de la surface de la rivière, de la fraîcheur qu'ils recherchent; et c'est par une suite de ce besoin de la fraîcheur qu'ils aiment les eaux douces dont les bords sont ombragés par des arbres touffus.

Ils redescendent dans la mer vers la fin de l'automne, pour remonter de nouveau dans les fleuves à l'approche du printemps. Plusieurs de ces poissons restent cependant pendant l'hiver dans les rivières qu'ils ont parcourues. Plusieurs circonstances peuvent les y déterminer; et ils y sont forcés quelquefois par les glaces qui se forment à l'embouchure avant qu'ils ne soient arrivés pour la franchir.

Ils s'éloignent de la mer en troupes nombreuses, et présentent souvent dans l'arrangement de celles qu'ils forment autant de régularité que les époques de leurs grands voyages. Le plus gros de ces poissons, qui est ordinairement une femelle, s'avance le premier; à sa suite viennent les autres femelles deux à deux, et chacune à la distance d'un ou deux mètres de celle qui la précède; les mâles les plus grands paroissent ensuite, observent le même ordre que les femelles, et sont suivis des plus jeunes. On peut croire que cette disposition est réglée par l'inégalité de la hardiesse de ces différens individus, ou de la force qu'ils peuvent opposer à l'action de l'eau.

S'ils donnent contre un filet, ils le déchirent, ou cherchent à s'échapper par-dessous ou par les côtés de cet obstacle; et dès qu'un de ces poissons a trouvé une issue, les autres le suivent, et leur premier ordre se rétablit.

Lorsqu'ils nagent, ils se tiennent au milieu du fleuve et près de la surface de l'eau; et comme ils sont souvent très-nombreux, qu'ils agitent l'eau violemment, et qu'ils font beaucoup de bruit, on les entend de loin comme le murmure sourd d'un orage lointain. Lorsque la tempête menace, que le soleil lance des rayons très-ardens, et que l'atmosphère est très-échauffée, ils remontent les fleuves sans s'éloigner du fond de la rivière. Des tonneaux, des bois, et principalement des planches luisantes flottant sur l'eau, les corps rouges, les couleurs très-vives, des bruits inconnus, peuvent les effrayer au point de les détourner de leur direction, de les arrêter même dans leur voyage, et quelquefois de les obliger à retourner vers la mer.

Si la température de la rivière, la nature de la lumière du soleil, la vitesse et les qualités de l'eau leur conviennent, ils voyagent lentement; ils jouent à la surface du fleuve; ils s'écartent de leur route; ils reviennent plusieurs fois sur l'espace qu'ils ont déjà parcouru. Mais s'ils veulent se dérober à quelque sensation incommode, éviter un danger, échapper à un piège, ils s'élancent avec tant de rapidité, que l'œil a de la peine à les suivre. On peut d'ailleurs démontrer que ceux de ces poissons qui n'emploient que trois mois à remonter jusque vers les sources d'un fleuve tel que le Maragnon, dont le cours est de quatre cents myriamètres, et dont le courant est remarquable par sa vitesse, sont obligés de déployer, pendant près de la moitié de chaque jour, une force de natation telle qu'elle leur feroit parcourir, dans un lac tranquille, quatre ou cinq myriamètres par heure; et l'on a éprouvé de plus que, lorsqu'ils ne sont pas contraints à exécuter des mouvemens aussi prolongés, ils franchissent par seconde une étendue de huit mètres ou environ [1].

On ne sera pas surpris de cette célérité, si l'on rappelle ce que nous avons dit de la natation des poissons dans notre premier Discours sur ces animaux. Les saumons ont dans leur queue une rame très-puissante. Les muscles de cette partie de leur corps jouissent même d'une si grande énergie, que des cataractes éle-

[1] Voyez le *Discours sur la nature des poissons.*

vées ne sont pas pour ces poissons un obstacle insurmontable. Ils s'appuient contre de grosses pierres, rapprochent de leur bouche l'extrémité de leur queue, en serrent le bout avec les dents, en font par-là une sorte de ressort fortement tendu, lui donnent avec promptitude sa première position, débandent avec vivacité l'arc qu'elle forme, frappent avec violence contre l'eau, s'élancent à une hauteur de plus de quatre ou cinq mètres, et franchissent la cataracte [1]. Ils retombent quelquefois sans avoir pu s'élancer au-delà des rochers, ou l'emporter sur la chute de l'eau : mais ils recommencent bientôt leurs manœuvres, ne cessent de redoubler d'efforts qu'après des tentatives très-multipliées ; et c'est surtout lorsque le plus gros de leur troupe, celui que l'on a nommé leur conducteur, a sauté avec succès, qu'ils s'élancent avec une nouvelle ardeur.

Après toutes ces fatigues ils ont souvent besoin de se reposer. Ils se placent alors sur quelque corps solide. Ils cherchent la position la plus favorable au délassement de leur queue, celui de leurs organes qui a le plus agi ; et pour être toujours prêts à continuer leur route, ou pour recevoir plus facilement les émanations odorantes qui peuvent les avertir du voisinage des objets qu'ils désirent ou qu'ils craignent, ils tiennent la tête dirigée contre le courant.

Indépendamment de leur queue longue, agile et vigoureuse, ils ont, pour attaquer ou pour se défendre, des dents nombreuses et très-pointues qui garnissent les deux mâchoires et le palais, sur chacun des côtés duquel elles forment une ou deux rangées.

On trouve aussi des deux côtés du gosier un os hérissé de dents aiguës et recourbées. Six ou huit dents semblables à ces dernières sont placées sur la langue ; et parmi celles que montrent les mâchoires il y en a de petites qui sont mobiles. Les écailles qui recouvrent le corps et la queue sont d'une grandeur moyenne : la tête ni les opercules n'en présentent pas de semblables. Au côté extérieur de chaque ventrale paroît un appendice triangulaire, aplati, allongé, pointu, garni de petites écailles, couché le long du corps, et dirigé en arrière. Au reste cet appendice n'est pas particulier au saumon : nous n'avons guère vu de salmone qui n'en eût un semblable ou analogue.

La ligne latérale est droite ; le foie rouge, gros et huileux ;

---

[1] Consultez particulièrement le *Voyage de Twiss en Irlande*.

l'estomac allongé, le canal intestinal garni auprès du pylore de soixante-dix appendices ou cœcums réunis par une membrane; la vessie natatoire simple et située très-près de l'épine du dos; cette épine composée de trente-six vertèbres, et fortifiée de chaque côté par trente-trois côtes [1].

Le front, la nuque, les joues et le dos sont noirs; les côtés bleuâtres ou verdâtres dans leur partie supérieure, et argentés dans l'inférieure; la gorge et le ventre d'un rouge jaune; les membranes branchiales jaunâtres; les pectorales jaunes à leur base, et bleuâtres à leur extrémité; les ventrales et l'anale d'un jaune doré. La première nageoire du dos est grise et tachetée; l'adipeuse noire; et la caudale bleue.

Quelquefois on voit sur la tête, les côtés et le dos, des taches noires et irrégulières, plus grandes et plus clair-semées sur la femelle.

Les mâles, que l'on dit beaucoup moins nombreux que les femelles, offrent d'ailleurs dans quelques rivières, et particulièrement dans celle de Spal en Ecosse, plus de nuances rouges, moins d'épaisseur dans le corps, et plus de grosseur dans la tête.

Dans toutes les eaux, leur mâchoire supérieure non-seulement est plus avancée que celle d'en-bas, mais encore, lorsqu'ils sont parvenus à leur troisième année, elle devient plus longue et se recourbe vers l'inférieure; son allongement et sa courbure augmentent à mesure qu'ils grandissent; elle a bientôt la forme d'un crochet émoussé qui entre dans un enfoncement de la mâchoire d'en-bas; et cette conformation, qui leur a fait donner le nom de *bécard* ou *becquet*, les avoit fait regarder par quelques naturalistes comme d'une espèce différente de celle que nous décrivons.

Leur laite est entièrement formée, et le temps du frai commence à une époque plus ou moins avancée de chaque printemps ou de chaque été, suivant qu'ils habitent dans des eaux plus ou moins éloignées de la zone glaciale. Les femelles cherchent alors un endroit commode pour leur ponte. Quelquefois elles aiment mieux déposer leurs œufs dans de petits ruisseaux que dans les grandes rivières auxquelles ils se réunissent [2]; et elles paroissent

---

[1] On trouve souvent dans ce canal intestinal un tænia dont la longueur est de près d'un mètre, et dont la tête est dans un des appendices.

[2] Notes manuscrites et très-intéressantes communiquées par le tribun Pénières.

chercher le plus souvent à déposer leurs œufs dans un courant peu rapide et sur du sable ou du gravier.

On a écrit que dans plusieurs rivières de la Grande-Bretagne la femelle ne se contentoit pas de choisir le lieu le plus favorable à la ponte; qu'elle travailloit à la rendre plus commode encore; qu'elle creusoit dans l'endroit préféré un trou allongé et de quatre ou cinq décimètres de profondeur: qu'elle s'y déchargeoit de ses oeufs, et qu'avec sa queue elle les recouvroit ensuite de sable. Peut-être peut-on douter de cette dernière précaution; mais les autres opérations ont lieu dans presque tous les endroits où les saumons ont été bien observés. Le docteur Grant nous apprend, dans les Mémoires de Stockholm, que, lorsque les femelles travaillent à donner les dimensions nécessaires à la fosse qu'elles préparent, elles s'agitent à droite et à gauche, au point d'user leurs nageoires inférieures, et en laissant ordinairement leur tête immobile. On en a vu se frotter si vivement contre le terrain, qu'elles en détachoient avec violence la terre et les petites pierres, et qu'en répétant les mêmes mouvemens de cinq en cinq minutes, ou à peu près, elles parvenoient, au bout de deux heures, à creuser un enfoncement d'un mètre de long, de six ou sept décimètres de large, d'un ou deux décimètres de profondeur, et d'un ou deux décimètres de rebord.

Lorsque la femelle a terminé ce travail, dont la principale cause est sans doute le besoin qu'elle a de frotter son ventre contre des corps durs pour se débarrasser d'un poids qui la fatigue et la fait souffrir, et lorsque les oeufs sont tombés dans le fond de la cavité qu'elle a creusée, et que l'on nomme *frayère* dans quelques-uns de nos départemens, le mâle vient les féconder en les arrosant de sa liqueur vivifiante. Il peut se faire qu'alors il frotte le dessous de son corps contre le fond de la fosse, pour faire sortir plus facilement la substance liquide que sa laite contient : mais on lui a attribué une opération qui supposeroit une sensibilité d'un ordre bien supérieur et un instinct bien plus relevé; on a prétendu qu'il aidoit la femelle à faire la fosse destinée à recevoir les oeufs.

Au reste, si nous ne devons pas admettre cette dernière assertion, nous devons croire que le mâle est entraîné à la fécondation des oeufs par une affection plus vive ou d'une nature différente que celle qui y porte la plupart des autres poissons. Lorsqu'il trouve un autre mâle auprès des oeufs déjà déposés dans la

frayère, ou auprès de la femelle pondant encore, il l'attaque avec courage et le poursuit avec acharnement, ou ne lui cède la place qu'après l'avoir disputée avec obstination [1].

Les saumons ne fréquentent ordinairement la frayère que pendant la nuit. Néanmoins, lorsque des brouillards épais sont répandus dans l'atmosphère, ils profitent de l'obscurité que donnent ces brouillards pour se rendre dans leur fosse; et ils y accourent aussi comme pressés par de nouveaux besoins, lorsqu'ils sont exposés à l'influence d'un vent très-chaud [2].

Il arrive quelquefois cependant que les œufs pondus par les femelles et la liqueur séminale des mâles se mêlent uniquement par l'effet des courans.

Après le frai, les saumons, devenus mous, maigres et foibles, se laissent entraîner par les eaux, ou vont d'eux-mêmes reprendre dans l'eau salée une force nouvelle. Des taches brunes et de petites excroissances répandues sur leurs écailles sont quelquefois alors la marque de leur épuisement et du mal-aise qu'ils éprouvent.

Les œufs qu'ils ont pondus ou fécondés se développent plus ou moins vite, suivant la température du climat, la chaleur de la saison, les qualités de l'eau dans laquelle ils ont été déposés. Le jeune saumon ne conserve ordinairement que pendant un mois ou environ la bourse qui pend au-dessous de son estomac, et qui renferme la substance nécessaire à sa nourriture pendant les premiers jours de son existence. Il grandit ensuite assez rapidement, et parvient bientôt à la taille de dix ou douze centimètres. Lorsqu'il a acquis une longueur de deux ou trois décimètres, il jouit d'assez de force pour quitter le haut des rivières et pour en suivre le courant qui le conduit vers la mer; mais souvent, avant cette époque, une inondation l'entraîne vers l'embouchure du fleuve.

Les jeunes saumons qui ont atteint une longueur de quatre ou cinq décimètres quittent la mer pour remonter dans les rivières : mais ils partent le plus souvent beaucoup plus tard que les gros saumons; ils attendent communément le commencement de l'été.

---

[1] Notes manuscrites du tribun Pénières.

[2] *Ibid.*

On les suppose âgés de deux ans lorsqu'ils pèsent de trois à quatre kilogrammes. Le tribun Pénières assure que, même dans les contrées tempérées, ils ne fraient que vers leur quatrième ou cinquième année [1].

Agés de cinq ou six ans, ils pèsent cinq ou six kilogrammes, et parviennent bientôt à un développement très-considérable. Ce développement peut être d'autant plus grand, qu'on pêche fréquemment en Ecosse et en Suède des saumons du poids de quarante kilogrammes, et que les très-grands individus de l'espèce que nous décrivons présentent une longueur de deux mètres.

Les saumons vivent d'insectes, de vers, et de jeunes poissons. Ils saisissent leur proie avec beaucoup d'agilité; et, par exemple, on les voit s'élancer avec la rapidité de l'éclair sur les moucherons, les papillons, les sauterelles, et les autres insectes que les courans charrient, ou qui voltigent à quelques centimètres au-dessus de la surface des eaux.

Mais s'ils sont à craindre pour un grand nombre de petits animaux, ils ont à redouter des ennemis bien puissans et bien nombreux. Ils sont poursuivis par les grands habitans des mers et de leurs rivages, par les squales, par les phoques, par les marsouins. Les gros oiseaux d'eau les attaquent aussi; et les pêcheurs leur font surtout une guerre cruelle.

Et comment ne seroient-ils pas en effet très-recherchés par les pêcheurs? ils sont en très-grand nombre; leurs dimensions sont très-grandes; et leur chair, surtout celle des mâles, est, à la vérité, un peu difficile à digérer, mais grasse, nourrissante, et très-agréable au goût. Elle plaît d'ailleurs à l'œil par sa belle couleur rougeâtre. Ses nuances et sa délicatesse ne sont cependant pas les mêmes dans toutes les eaux. En Ecosse, par exemple, le saumon de la Dée est, dit-on, plus gras que celui des rivières moins septentrionales du même pays; et en Allemagne on préfère les saumons du Rhin et du Wéser à ceux de l'Elbe, et ceux que l'on prend dans la Warta, la Netze et le Kuddow, à ceux que l'on trouve dans l'Oder.

Mais dans presque toutes les rivières qu'ils fréquentent, et dans toutes les mers où on les trouve, les saumons dédomma-

---

[1] Notes manuscrites déjà citées.

gent amplement des soins et du temps que l'on emploie pour les prendre.

Aussi a-t-on eu recours dans la recherche de ces poissons à presque toutes les manières de pêcher.

On les prend avec des filets, des parcs, des caisses, de fausses cascades, des nasses, des hameçons, des tridents, des feux, etc.

Les filets sont des *trubles*, des *trémails* [1], semblables à ceux dont on se sert en Norwége, que l'on tend le long du rivage de la mer, qui forment des arcs ou des triangles, et dans lesquels on attire les saumons en couvrant les rochers de manière à leur donner la couleur blanche de l'embouchure d'un fleuve qui se précipite dans l'Océan.

La ficelle dont on fait ces filets doit être aussi grosse qu'une plume à écrire. Ils présentent jusqu'à cent brasses de longueur sur quatre de hauteur; et leurs mailles ont communément de douze à quinze centimètres de large.

On place les parcs auprès des bouches des rivières, ainsi qu'au-dessus des chutes d'eau. On leur donne une figure telle que l'entrée de ces enclos est très-large, et que le fond en est assez étroit pour qu'un saumon puisse à peine y passer, et qu'on l'y saisisse facilement avec un harpon [2].

On se sert de ces parcs pour augmenter la rapidité des rivières en resserrant leur cours, pour en rendre le séjour plus agréable aux saumons, qui ne s'engagent que rarement dans les eaux trop lentes; et ce moyen a été particulièrement mis en usage auprès de Dessau, dans la Milde, qui se jette dans l'Elbe.

Derrière ces parcs, auprès des moulins, et dans d'autres endroits où le lit des rivières est rétréci par l'art ou par la nature, on forme des caisses à jour, qui ont une gorge comme une *louve* [3], et dans lesquelles se prennent les saumons qui descendent ou ceux qui montent, suivant la direction que l'on donne à ces caisses. Dans certaines contrées, et particulièrement à Châteaulin, lieu voisin de Brest, et fameux depuis long-temps par la pêche du saumon, on élève des digues qui déterminent le cou-

---

[1] Voyez à l'article du *gade colin* l'explication du mot *trémail*; et à celui du *misgurn fossile*, celle du mot *truble*.

[2] Ces enceintes portent le nom de *weir*, auprès de Ballyshannon, dans la partie occidentale du nord de l'Irlande. (*Voyage de Twiss*, déjà cité.)

[3] On trouvera dans l'article du *pétromyzon lamproie* l'explication du mot *louve*.

rant à se jeter dans une caisse composée de grilles, et dont chaque face a cinq ou six mètres de largeur. Au milieu de cette caisse on voit, à fleur d'eau, un trou dont le diamètre est de cinq ou six décimètres. Autour de ce trou sont attachées par leur base des lames de fer blanc, allongées, pointues, un peu recourbées, qui forment dans l'intérieur de la caisse un cône lorsque leur élasticité les rapproche, et un cylindre lorsqu'elles s'écartent les unes des autres. Les saumons, conduits par le courant, éloignent les unes des autres les extrémités de ces lames, entrent facilement dans la caisse, ne peuvent pas sortir par un passage que ferment les lames rapprochées, et s'engagent dans un réservoir d'où on les retire par le moyen d'un filet attaché au bout d'une perche. On tend cependant d'autres filets le long des digues, pour arrêter les saumons qui pourroient se dérober au courant et échapper au piège.

Dans quelques rivières, comme dans la Stolpe et le Wipper, on construit des écluses dont les pieux sont placés très-près les uns des autres. Les saumons s'élancent par-dessus cet obstacle; mais ils trouvent au-delà une rangée de pieux plus élevés que les premiers, et ils ne peuvent ni avancer ni reculer.

On prend aussi les saumons dans des nasses de trois ou quatre mètres de longueur, et faites de branches de sapin que l'on réunit avec des ficelles, et que l'on tient assez écartées les unes des autres pour qu'elles ne donnent pas une ombre qui effraieroit ces poissons.

On ne néglige pas non plus de les pêcher à la ligne, dont on garnit les hameçons de poissons très-petits, de vers, d'insectes, et particulièrement de *demoiselles*.

Pour mieux réussir, on a recours à une *gaule* très-longue et très-souple, qui se prête à tous les mouvemens du saumon. Le pêcheur qui la tient suit tous les efforts de l'animal qui cherche à s'échapper; et si la nature du rivage s'y oppose, il lui abandonne la ligne. Le saumon se débat avec violence et long-temps; il s'élance au-dessus de la surface de l'eau; et, après avoir épuisé presque toutes ses forces pour se débarrasser du crochet qu'il a avalé, il vient se reposer près de la rive. Le pêcheur se ressaisit alors de sa ligne, et le tourmente de nouveau pour achever de le lasser, et le tirer facilement à lui [1].

---

[1] Notes manuscrites du tribun Pénières.

Lorsqu'on préfère de harponner les saumons, on lance ordinairement le trident à la distance de douze ou quinze mètres. Les saumons que le harpon a blessés sans les retenir quittent l'espèce de bassin ou de canal dans lequel ils ont été attaqués, pour se réfugier dans le canal ou bassin supérieur. Si on les y poursuit, et qu'on les y entoure de filets, ils s'enfoncent sous les roches, ou se collent contre le sable, et, immobiles, laissent glisser sur eux les plombs du bas des filets que traînent les pêcheurs. On les a vus aussi se précipiter dans un courant rapide, et, cachés sous l'écume et les bouillons des eaux, souffrir avec constance, et sans changer de place, la douleur que leur causoit une gaule qui frottoit avec force et comprimoit leur dos [1].

La pêche du saumon forme dans plusieurs contrées une branche d'industrie et de commerce dont les produits peuvent servir à la nourriture d'un grand nombre de personnes. A Berghen, par exemple, il n'est pas rare de voir les pêcheurs apporter deux mille saumons dans un jour. Nous lisons dans le Voyage de l'infortuné la Pérouse [2] qu'auprès de la baie de Castries, sur la côte orientale de Tartarie, au fond de la manche du même nom, on prit, dans un seul jour du mois de juillet, plus de deux mille saumons. Il est des pays où l'on en pêche plus de deux cent mille par an. En Norwége on a pris quelquefois plus de trois cents de ces animaux d'un seul coup de filet [3]. La pêche que l'on fait de ces poissons dans la Tweed, rivière de la Grande-Bretagne, est quelquefois si considérable, qu'on a vu un seul coup de filet en amener sept cents. Et en 1750, on prit d'un seul coup, dans la Ribble [4], trois mille cinq cents saumons déjà parvenus à d'assez grandes dimensions.

Mais, quelques nombreux que soient les individus de l'espèce que nous décrivons, plusieurs gouvernemens ont été forcés d'en régler la pêche, pour qu'une avidité imprévoyante ne détruisît pas dans une seule saison l'espérance des années suivantes.

Au reste, les saumons meurent bientôt, non-seulement lorsqu'on les tient hors de l'eau, mais encore lorsqu'on les met dans une huche qui n'est pas placée au milieu d'une rivière. Des pêcheurs

---

[1] Notes manuscrites du tribun Pénières.

[2] *Voyage de la Pérouse*, rédigé par le général Milet-Mureau, tom. III, p. 61.

[3] Pennant, *Zoologie britannique*, volume III, p. 289.

[4] Richter, *Ichthyol.*, p. 417.

prétendent que, pour empêcher ces poissons de perdre leur goût, il faut se presser de les tuer dès le moment où on les tire de l'eau; et qu'après cette précaution leur chair, quoique très-grasse, peut se conserver pendant plusieurs semaines. Mais lorsqu'après la mort de ces animaux on veut les transporter à de grandes distances, et par conséquent les garder très-long-temps, on les vide, on les coupe en morceaux, on les saupoudre de sel, on les renferme dans des tonnes, on les couvre de saumure; ou on les fend depuis la tête, que l'on sépare du corps, jusqu'à la nageoire de la queue; on leur ôte l'épine du dos, on les laisse dans le sel pendant trois ou quatre jours, et on les expose à la fumée pendant quinze jours ou trois semaines.

Auprès de la baie de Castries, dont nous venons de parler, les Tartares tannent la peau des grands saumons, et en forment un habillement très-souple [1].

Les grands avantages que procure la pêche du saumon doivent faire désirer d'acclimater cette espèce dans les pays où elle manque. Nous pensons, avec Bloch, qu'il seroit possible de la transporter et de la faire multiplier dans les lacs dont le fond est de sable, et dont l'eau très-pure est sans cesse renouvelée par des rivières ou des ruisseaux. On y transporteroit en même temps un grand nombre de goujons, qui aiment les eaux limpides et courantes, et qui y pulluleroient de manière à fournir aux saumons une nourriture abondante.

Les saumons sont sujets à une maladie particulière dont on ignore la cause, et qui leur fait donner le nom de *ladres* dans quelques départemens septentrionaux de France. Leur chair est alors mollasse, sans consistance; et si on les garde après leur mort pendant quelques jours, elle se détache de l'épine dorsale, et glisse sous la peau, comme dans un sac [2].

Il paroît que l'on doit compter dans l'espèce du saumon quelques variétés plus ou moins constantes, et qui doivent dépendre, au moins en très-grande partie, de la nature des eaux dans lesquelles elles séjournent. Par exemple, on a observé en Ecosse que les saumons de la Cluden ont la tête et le corps plus gros et

---

1 *Voyage de la Pérouse*, rédigé par le général Milet-Mureau, tom. III, pag. 10, 61.

2 Notes manuscrites de M. Noël de Rouen.

plus courts que ceux de la rivière de Nith. On assure aussi qu'à l'embouchure de l'Orne [1] on voit des saumons sans tache, et un peu plus allongés que les saumons ordinaires [2].

LE SALMONE ILLANKEN.

On connoît sous le nom d'*illanken* des salmones que l'on pêche dans le lac de Constance, et au sujet desquels M. Wartmann, médecin de Saint-Gal, a fait de très-bonnes observations. D'habiles naturalistes ont regardé ces poissons comme une variété du saumon; mais nous pensons, avec Bloch, qu'ils forment une espèce particulière.

Ces salmones passent l'hiver dans le lac de Constance, comme les saumons dans la mer. Ils ne quittent jamais l'eau douce. Ils sont une preuve de ce que nous avons dit sur la facilité avec laquelle on pourroit multiplier les saumons dans les lacs entretenus par des courans limpides. Il ne faut pas croire cependant qu'ils vivent pendant l'hiver dans le lac de Constance, par une préférence particulière pour ce séjour, ou par une convenance extraordinaire de leur nature avec les eaux qui y coulent. Ils y restent, lorsque la mauvaise saison arrive, parce qu'un obstacle insurmontable les y retient. Ils ne peuvent franchir la grande cascade de Schaffhouse, qui barre le Rhin inférieur, et par conséquent la seule route par laquelle ils pourroient aller du lac dans la mer. Ce lac est l'océan pour eux. Mais s'ils présentent des signes de leur habitation constante au milieu de l'eau douce, ils offrent toujours les traits principaux de leur famille. Ils annoncent par ces caractères leur origine marine; et ils ne la rappellent pas moins par leurs habitudes, puisque, n'éprouvant pas comme les saumons le besoin de quitter l'eau salée pendant la belle saison, ils désertent cependant le lac de Constance lorsque

[1] Notes manuscrites de M. Noël de Rouen.

[2] 12 rayons à la membrane branchiale du salmone saumon.
14 rayons à chaque pectorale.
10 rayons à chaque ventrale.
21 rayons à la nageoire de la queue.

le printemps arrive, et n'y reviennent que vers la fin de l'automne. Ils remontent dans les rivières qui se jettent dans le lac. Ils entrent dans le Rhin supérieur.

Ils s'arrêtent pendant quelque temps auprès de son embouchure, parce que dans cet endroit il coule avec rapidité sur un fond de cailloux. Ils vont jusqu'à Feldkirch, où ils pénètrent dans la rivière d'Ill, qui leur a donné son nom; c'est même dans cette rivière qu'ils aiment à frayer. Les mâles néanmoins ne remontent dans son lit que lorsque le temps est serein et que la lune éclaire; de sorte que si le ciel est couvert pendant plusieurs jours, un grand nombre d'œufs ne sont pas fécondés. Ils parviennent quelquefois jusqu'à Coire et à Rheinwald; mais ils voyagent lentement, parce que si le Rhin est trouble, ils s'appuient contre des pierres, et attendent, presque immobiles, que l'eau ait repris sa transparence. Si au contraire le Rhin est limpide et qu'il fasse un beau soleil, ils aiment à se jouer sur la surface du fleuve.

Ils pèsent souvent plus de vingt kilogrammes, et pondent ou fécondent une très-grande quantité d'œufs. Leur multiplication n'est pas cependant très-considérable : un grand nombre d'œufs servent d'aliment à l'anguille, à la lote, au brochet, aux oiseaux d'eau ; et une très-petite partie des illankens qui éclosent échappe aux poissons voraces.

Après le frai, leur poids est ordinairement diminué d'un tiers ou de la moitié lorsqu'ils sont remontés très-haut vers les sources du Rhin. Leur chair, au lieu d'être rouge, de bon goût, et facile à digérer, devient blanche et de mauvais goût : aussi ne sont-ils plus, à cette époque, les poissons les plus recherchés du lac de Constance et du Rhin supérieur. Ils se hâtent alors de retourner dans le lac, et se laissent aller au courant, la tête fréquemment tournée contre ce même courant, qui les entraîne et les délivre de la fatigue de la natation dans le temps où ils n'ont pas encore réparé leurs forces. Ils vivent non-seulement de vers et d'insectes, mais encore de poissons. Ils sont surtout fort avides de salmones très-estimés dans les marchés; et les pêcheurs du lac assurent que, dans certaines années, ils leur causent plus de pertes qu'ils ne leur procurent d'avantages.

Malgré leur grandeur et leurs armes, ils sont poursuivis par le brochet, qui, confiant dans ses dents et dans sa légèreté, lors même qu'il leur est très-inférieur en grosseur, les attaque avec

audace, les harcèle avec constance ; et à force de hardiesse, d'évolutions, et de manœuvres, parvient sous leur ventre qu'il déchire.

Cependant ils trouvent bien plus souvent une perte assurée dans les filets qu'on tend sur leur passage, particulièrement dans le Rhin supérieur. Pour qu'ils ne puissent pas échapper au piége, on construit de chaque côté du fleuve une cloison composée de bois entrelacés. On l'assujettit avec des pieux, et on l'étend depuis le rivage jusque vers le milieu du courant le plus rapide. Les deux cloisons transversales ne laissent ainsi qu'un intervalle assez étroit. On adapte à cette ouverture un *verveux* [1], dans lequel les illankens vont s'enfermer, mais qu'ils déchirent cependant si ce verveux n'est pas très-fort, ou au-dessus duquel ils parviennent souvent à s'élancer.

Ils ont la tête moins petite que les saumons. Dès la seconde année de leur âge, leur mâchoire inférieure se termine par une sorte de crochet émoussé. On ne distingue pas aisément les taches noires, allongées et inégales qui sont distribuées irrégulièrement sur leur corps et sur leur queue. Les pectorales, les ventrales, et la nageoire de l'anus, sont grisâtres. La nageoire adipeuse est variée de noir et de gris; la caudale ordinairement bordée de noir. On trouve auprès du pylore soixante-huit appendices placés sur quatre rangs [2].

LE SALMONE SCHIEFFERMULLER [3].

ET LE SALMONE ÉRIOX.

Le premier de ces salmones se trouve dans la Baltique. On le pêche aussi dans plusieurs lacs de l'Autriche, où on le prend

[1] Voyez la description du *verveux* à l'article du *gade colin*.

[2] 10 rayons à la membrane branchiale du salmone illanken.
14 rayons à chaque pectorale.
11 rayons à chaque ventrale.
21 rayons à la nageoire de la queue.

[3] *May ferche*, en Bavière; *may forelle*, en Autriche; *silberlachs*, en Poméranie.

dans les environs de mai ; ce qui lui a fait donner dans les contrées voisines de ces lacs le nom de *may forelle*. Bloch l'a dédié à M. Schieffermuller de Lintz, qui lui avoit envoyé des individus de cette espèce.

Il pèse de trois à quatre kilogrammes. Sa partie supérieure est brune ; ses joues, sa gorge, ses opercules, ses côtés, et son ventre, sont argentés ; la ligne latérale est noire ; les nageoires sont bleuâtres ; les taches ont la forme de très-petits croissans. On voit un appendice triangulaire à côté de chaque ventrale ; les écailles tombent facilement, et argentent la main à laquelle elles s'attachent. Le foie est petit, jaunâtre, et divisé en deux lobes ; l'estomac assez long ; et la membrane de la vessie natatoire ordinairement très-mince.

L'ériox habite dans l'Océan d'Europe, et remonte pendant la belle saison dans les fleuves qui s'y jettent [1].

LE SALMONE TRUITE [2].

La truite n'est pas seulement un des poissons les plus agréables au goût, elle est encore un des plus beaux. Ses écailles brillent de l'éclat de l'argent et de l'or ; un jaune doré mêlé de vert resplendit sur les côtés de la tête et du corps. Les pectorales sont d'un brun mêlé de violet ; les ventrales et la caudale dorées ; la nageoire adipeuse est couleur d'or avec une bordure brune ; l'anale variée de pourpre, d'or, et de gris de perle ; la dorsale parsemée de petites gouttes purpurines ; le dos relevé par des taches noires ; et d'autres taches rouges entourées d'un bleu clair

---

[1] 12 rayons à la membrane des branchies du salmone schieffermuller.
18 rayons à chaque pectorale.
19 rayons à la nageoire de la queue.

12 rayons à la membrane branchiale du salmone ériox.
14 rayons à chaque pectorale.

[2] *Trotta*, *torrentina*, en Italie ; *fore*, *bachfore*, *forell*, *teichforelle*, *gold-forelle*, en Allemagne ; *lashens*, *norjar*, en Livonie ; *dawatschan*, en Tartarie ; *kraspaja ryba*, en Russie ; *forell*, *stenbit*, *backra*, *rofisk*, en Suède ; *forell-ra*, *elv-kra*, *muld-kra*, *or-rivie*, en Norvège ; *trout*, en Angleterre.

réfléchissant sur les côtés de l'animal les nuances vives et agréables des rubis et des saphirs.

On la trouve dans presque toutes les contrées du globe, et particulièrement dans presque tous les lacs élevés, tels que ceux du Léman, de Joux, de Neufchâtel; et cependant il paroît que le poëte Ausone est le premier auteur qui en ait parlé.

Sa tête est assez grosse; sa mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, et garnie, comme cette dernière, de dents pointues et recourbées. On compte six ou huit dents sur la langue; on en voit trois rangées de chaque côté du palais. La ligne latérale est droite; les écailles sont très-petites; la peau de l'estomac est très-forte; et il y a soixante vertèbres à l'épine du dos, de chaque côté de laquelle sont disposées trente côtes.

Le savant anatomiste Scarpa a vu, dans l'organe de l'ouïe de la truite un osselet semblable à celui que Camper avoit découvert dans l'oreille du brochet. Cet osselet est le troisième; il est pyramidal, garni à sa base d'un grand nombre de petits aiguillons, et placé dans la cavité qui sert de communication aux trois canaux demi-circulaires.

La truite a ordinairement trois ou quatre décimètres de longueur, et pèse alors deux ou trois hectogrammes. On en pêche cependant, dans quelques rivières, du poids de deux ou trois kilogrammes [1]; Bloch a parlé d'une truite qui pesoit quatre kilogrammes, et qu'on avoit prise en Saxe; et je trouve dans des notes manuscrites qui m'ont été envoyées il y a plus de douze ans par l'évêque d'Uzès, qui les avoit rédigées avec beaucoup de soin, que l'on avoit pêché dans le Gardon des truites de neuf kilogrammes.

Le salmone truite aime une eau claire, froide, qui descende de montagnes élevées, qui s'échappe avec rapidité, et qui coule sur un fond pierreux. Voilà pourquoi les truites sont très-rares dans la Seine, parce que les eaux de ce fleuve sont trop douces pour elles, et trop lentes dans leur cours [2]; et voilà *pourquoi*, au contraire, mon célèbre confrère, le législateur Ramond, membre de l'Institut national, a rencontré des truites dans des amas d'eau situés à près de deux mille mètres au-dessus du ni-

---

[1] Notes manuscrites du tribun Pénières.

[2] Notes manuscrites de M. Noël de Rouen.

veau de la mer, dans ces Pyrénées qu'il connoît si bien, et dont il a fait comme son domaine [1]. Il nous écrivoit de Bagnières, en l'an 5, que le fond de ces amas d'eau est rarement calcaire ou schisteux, mais le plus souvent de granit ou de porphyre. On n'y voit en général aucun autre végétal que la plante nommée *sparganium natans*, et plus fréquemment des *ulves* solides, croissantes sur des blocs submergés: mais le fond est presque toujours enduit d'une couche mince de la partie insoluble de l'*humus* que les eaux pluviales y entraînent des pentes environnantes.

Les grandes chaleurs peuvent incommoder la truite au point de la faire périr. Aussi la voit-on vers le solstice d'été, lorsque les nuits sont très-courtes et qu'un soleil ardent rend les eaux presque tièdes, quitter les bassins pour aller habiter au milieu d'un courant, ou chercher près du rivage l'eau fraîche d'un ruisseau ou celle d'une fontaine.

Elle peut d'autant plus aisément choisir entre ces divers asiles, qu'elle nage contre la direction des eaux les plus rapides avec une vitesse qui étonne l'observateur, et qu'elle s'élance au-dessus de digues ou de cascades de plus de deux mètres de haut.

Elle ne doit cependant changer de demeure qu'avec précaution. Le tribun Pénières assure que si pendant l'été les eaux sont très-chaudes, et qu'après y avoir pêché une truite on la porte dans un réservoir très-frais, elle meurt bientôt, saisie par le froid soudain qu'elle éprouve [2].

Au reste, une habitation plus extraordinaire que celles que nous venons d'indiquer paroit pouvoir convenir aux truites, même pendant plusieurs mois, aussi-bien et peut-être mieux qu'à d'autres espèces de poissons. M. Duchesne, professeur d'histoire naturelle à Versailles, et dont on connoît le zèle louable et les bons ouvrages, m'a communiqué le fait suivant, qu'il tenoit du célèbre médecin Lemonnier, mon ancien collègue au Muséum national d'histoire naturelle.

Environ à six cents mètres au-dessous du pic du Canigou dans les Pyrénées, on voit un petit sommet dont la forme est semblable à celle d'un ancien cratère de volcan. Ce cratère se remplit de neige pendant l'hiver. Après la fonte de la neige, le fond

[1] Voyez, à ce sujet, le *Discours sur la nature des poissons*.

[2] Notes manuscrites déjà citées.

de cette sorte d'entonnoir devient un petit lac qui se vide par l'évaporation, au point qu'il est à sec à l'équinoxe d'automne. On y pêche d'excellentes truites pendant tout l'été. Celles qui restent dans la vase, à mesure que le lac se dessèche, périssent bientôt, ou sont dévorées par des chouettes. Cependant l'année suivante on retrouve dans les nouvelles eaux du cratère un grand nombre de truites trop grandes pour être âgées de moins d'un an, quoiqu'aucun ruisseau ni aucune source d'eau vive ne communiquent avec le lac.

Ce fait, dont M. Duchesne a bien voulu me faire part, prouve que le cratère est placé auprès de cavités souterraines pleines d'eau, dans lesquelles les truites peuvent se retirer lorsque le lac se dessèche, et qui, par des conduits plus ou moins nombreux, exhalent dans l'atmosphère les gaz dangereux pour la santé et même pour la vie des poissons; et dès-lors il se trouve presque entièrement conforme à d'autres faits connus depuis long-temps.

La truite se nourrit de petits poissons très-jeunes, de petits animaux à coquille, de vers, d'insectes, et particulièrement d'éphémères et de phryganes, qu'elle saisit avec adresse lorsqu'elles voltigent auprès de la surface de l'eau.

Il paroît que le temps du frai de la truite varie suivant les pays et peut-être suivant d'autres circonstances. Un habile naturaliste, M. Decandolle, de Genève, nous a écrit que les truites du lac Léman et celles du lac de Neufchâtel remontoient dans le printemps pour frayer dans les rivières et même dans les ruisseaux [1]. Dans les contrées sur lesquelles Bloch a eu des observations, ces poissons fraient dans l'automne; et dans le département de la Corrèze, selon le tribun Pénières [2], les truites quittent également, au commencement ou vers le milieu de l'automne, les grandes rivières, pour aller frayer dans les petits ruisseaux. Elles montent quelquefois jusque dans les rigoles qui ne sont entretenues que par les eaux pluviales. Elles cherchent un gravier couvert par un léger courant, s'agitent, se frottent, pressent leur ventre contre le gravier ou le sable, et y déposent des œufs que le mâle arrose plusieurs fois dans le jour de sa liqueur fécondante.

---

[1] Notes manuscrites données par M. Decandolle.

[2] Notes manuscrites déjà citées.

Bloch a trouvé dans les ovaires d'une truite des rangées d'œufs gros comme des pois, et dont la couleur orange s'est conservée pendant long-temps, même dans de l'alcool.

D'après cette grosseur des œufs des truites, il n'est pas surprenant qu'elles contiennent moins d'œufs que plusieurs autres poissons d'eau douce; et cependant elles multiplient beaucoup, parce que la plupart des poissons voraces vivent loin des eaux froides, qu'elles préfèrent.

Mais si elles craignent peu la dent meurtrière de ces poissons dévastateurs, elles ne trouvent pas d'abri contre la poursuite des pêcheurs.

On les prend ordinairement avec la truble [1], à la ligne, à la louve, ou à la nasse [2].

Si l'on emploie la trüble ou le truble, il faut le lever très-vite lorsque la truite y est entrée, pour ne pas lui donner le temps de s'élancer et de s'échapper.

La ligne doit être forte, afin que le poisson ne puisse pas la casser par ses mouvemens variés, multipliés et rapides.

La manière de garnir l'hameçon n'est pas la même dans différens pays. On y attache de la chair tirée de la queue ou des pattes d'une écrevisse; de petites boules composées d'une partie de camphre, de deux parties de graisse de héron, de quatre parties de bois de saule pourri, et d'un peu de miel; des vers de terre; des sangsues coupées par morceaux; des insectes artificiels faits avec des étoffes très-fines de différentes couleurs; des membranes; de la cire; des poils; de la laine; du crin; de la soie; du fil; des plumes de coq ou de coucou. On change la couleur de ces fils, de ces plumes, de ces soies, de ces poils, non-seulement suivant la saison et pour imiter les insectes qu'elle amène, mais encore suivant les heures du jour [3]; et on les agite de manière à leur imprimer des mouvemens semblables à ceux des insectes les plus recherchés par les truites.

Dans l'Arve, auprès de Genève, on pique ces poissons avec un trident lorsqu'ils remontent contre une chute d'eau produite par une digue [4].

---

[1] Voyez la description de la *truble* à l'article du *misgurne fossile*.

[2] La description de la *louve* et celle de la *nasse* sont dans l'article du *pétromyzon lamproie*.

[3] Notes manuscrites de M. Pénières.

[4] Notes manuscrites de M. Decandolle.

Mais on en fait une pêche bien plus considérable à l'endroit où le Rhône sort du lac Léman, dans lequel se jette cette rivière d'Arve. Nous lisons dans une lettre que le savant professeur Pictet adressa, en 1788, aux auteurs du Journal de Genève, qu'à cette époque le Rhône étoit barré, à sa sortie du lac, par un clayonnage en bois disposé en zigzag. Les angles de ce grillage, alternativement saillans du côté du lac et du côté du Rhône, présentoient de part et d'autre des espèces d'avenues triangulaires, dont chacune se terminoit par une nasse ou cage construite en fil de laiton, et arrangée de manière que les poissons qui y entroient ne pouvoient pas en sortir. Celles de ces nasses qui répondoient aux angles saillans du côté du lac se nommoient *nasses de remonte*, et les autres, *nasses de descente*. On laissoit ordinairement tous les passages libres dès la fin de juin, afin de donner aux truites la liberté d'aller frayer dans ce fleuve; on les refermoit vers le milieu d'octobre: ce qui divisoit le temps de la pêche en deux saisons; celle du printemps, qui duroit depuis la fin de janvier jusqu'en juin; et celle de l'automne, qui commençoit en octobre, et qui finissoit avec le mois de janvier. Dans l'une et dans l'autre de ces saisons on prenoit des truites à la remonte et à la descente, mais dans des proportions bien différentes. Sur quatre cent quatre-vingt-neuf truites, on en pêchoit trente-six à la descente du printemps, trente-quatre à la descente de l'automne, seize à la remonte du printemps, quatre cent trois à la remonte de l'automne. Il est aisé de voir que cette différence provenoit de la liberté qu'avoient les truites de descendre dans le Rhône depuis la fin de juin jusqu'au mois d'octobre.

Pour attirer un plus grand nombre de truites dans les nasses ou dans les louves, on y place un linge imbibé d'huile de lin, dans laquelle on a mêlé du *castoreum* et du camphre fondus.

On marine la truite comme le saumon, et on la sale comme le hareng. Mais c'est surtout lorsqu'elle est fraîche que son goût est très-agréable. Sa chair est tendre, particulièrement pendant l'hiver; les personnes même dont l'estomac est foible la digèrent facilement. Pendant long-temps ce salmone a été nommé, dans plusieurs pays, le roi des poissons d'eau douce; et dans quelques parties de l'Allemagne les princes s'en étoient réservé la pêche.

Comme on ne voit guère la truite séjourner naturellement que dans les lacs élevés et dans les rivières ou ruisseaux des mon-

tagnes, elle est très-chère dans un grand nombre d'endroits: elle mérite par conséquent à beaucoup d'égards l'attention de l'économe, et voici les principaux des soins qu'elle exige.

Pour former un bon étang à truites, il faut une vallée ombragée, une eau claire et froide, un fond de sable ou de cailloux placé sur de la glaise ou sur une autre terre qui retienne les eaux; une source abondante, ou un ruisseau qui, coulant sous des arbres touffus, et n'étant pas très-éloigné de son origine, amène même en été une eau limpide et froide; des bords assez élevés pour que les truites ne puissent pas s'élancer par-dessus; de grands végétaux plantés assez près de ces bords pour que leur ombre entretienne la fraîcheur de l'eau; des racines d'arbres, ou de grosses pierres entre lesquelles les œufs puissent être déposés; des fossés ou des digues pour prévenir les inondations des ravins ou des rivières bourbeuses; une profondeur de trois mètres ou environ, sans laquelle les truites ne trouveroient pas un abri contre les effets de l'orage, monteroient à la surface de l'eau lorsqu'il menaceroit, y présenteroient souvent un grand nombre de points blanchâtres ou livides, et périroient bientôt; une quantité très-considérable de loches ou de goujons, et d'autres petits cyprins dont les truites aiment à se nourrir, ou une très-grande abondance de morceaux de foie hachés, d'entrailles d'animaux, de gâteaux secs, faits de sang de bœuf et d'orge mondé; des bandes garnies d'une grille assez fine pour arrêter l'alevin; une attention soutenue pour éloigner les poissons voraces, les grenouilles, les oiseaux pêcheurs, les loutres, et pour casser pendant l'hiver la glace qui peut se former sur la surface de l'eau [1].

Lorsque, pour peupler cet étang, on est obligé d'y transporter des truites d'un endroit un peu éloigné, il faut ne placer dans chaque vase qu'un petit nombre de ces salmones, renouveler l'eau dans laquelle on les a mis, et l'agiter souvent.

Différentes eaux peuvent cependant être assez claires, assez froides, et assez rapides, pour que les truites y vivent, et avoir néanmoins des propriétés particulières qui influent sur ces salmones au point de modifier leurs qualités, leurs couleurs, leurs formes et leurs habitudes, et de produire des variétés très-distinctes et plus ou moins constantes.

---

[1] Voyez le discours intitulé, *Des effets de l'art de l'homme sur la nature des poissons.*

M. Decandolle assure que les truites prises dans le Rhône diffèrent de celles que l'on pêche dans le lac de Genève, par la grandeur de deux taches noirâtres, placées sur les joues [1]. Suivant le même naturaliste, celles de l'Arve sont plus minces et plus allongées.

On en voit, dit le tribun Pénières, d'effilées et d'autres très-courtes. Le ruisseau appelé le Queyrou, près de Pénières, dans le département du Cantal, en nourrit d'arrondies, avec le dos voûté; dans celui de Narbois, les truites sont courtes, arrondies, et d'une nuance presque jaune; dans un autre ruisseau nommé Enlan, elles sont allongées, grises, et légèrement tachetées.

M. Noël de Rouen nous a écrit : « Les truites de Palluel ont une « grande réputation dans le département de la Seine-Inférieure : « ce sont les plus délicates que nous possédions dans nos eaux « douces. On m'a assuré à Cany qu'elles ne remontoient pas au-« dessus du pont de ce gros bourg, qui n'est éloigné de la mer que « d'une lieue. Après les truites de Palluel viennent celles de la ri-« vière de Robec, qui se perd dans la Seine à Rouen.... On connoît « dans nos différentes rivières sept ou huit variétés de truites, « qui diffèrent entre elles par la couleur, les taches, etc. »

Dans les eaux de Lethnot, comté de Forfar, en Ecosse, les pêcheurs distinguent deux variétés de la truite : la première est jaune, et beaucoup plus large ou haute que la truite ordinaire; la seconde a la tête beaucoup plus petite, et les côtés tachetés d'une manière aussi élégante que brillante.

On pêche aussi dans quelques lacs, ruisseaux, ou rivières d'Ecosse, d'autres variétés de la truite, auxquelles on a donné les noms de *truite de mousse*, *truite de petite rivière*, *truite noire*, *truite blanche*, et *truite rouge*.

Bloch en a fait connoître une, qu'il a désignée par la dénomination de *truite brune* [2]. Cette variété a la tête et le ventre plus gros que la truite commune; le dos arrondi; la partie supérieure des côtés et la tête d'un brun noir avec des taches violettes; la partie inférieure de ces mêmes côtés jaunâtre, avec des taches rouges entourées de blanc et renfermées dans un second cercle brunâtre; les nageoires du ventre, de l'anus et de la queue, mélangées

---

[1] Notes manuscrites déjà citées.

[2] Bloch, pl. 22.

de jaune; la chair très-délicate, et rouge lorsqu'elle est cuite, de même que celle du saumon et du salmone truite-saumonée. Cette variété habite plusieurs des rivières qui se jettent dans la Baltique, ou dans la mer qui baigne les côtes de Norwége [1].

LE SALMONE BERGFORELLE.

Ce salmone a de petites écailles sur le tronc, un appendice étroit à côté de chaque ventrale, la ligne latérale droite, la première dorsale jaune avec des taches noires, les autres nageoires rougeâtres, le dos verdâtre, le ventre blanc, la chair rouge, de bon goût, et facile à digérer.

On le trouve dans les eaux des très-hautes montagnes, particulièrement de celles de Laponie, du pays de Galles, et du voisinage de Saint-Gal [2].

LE SALMONE TRUITE-SAUMONÉE [3].

On a prétendu que la truite-saumonée provenoit d'un oeuf de saumon fécondé par une truite, ou d'un oeuf de truite fécondé par un saumon; qu'elle ne pouvoit pas se reproduire; qu'elle ne formoit pas une espèce particulière. Cette opinion est contraire

---

[1] 10 rayons à la membrane branchiale du salmone truite.
10 rayons à chaque pectorale.
18 rayons à la nageoire de la queue.

[2] 10 rayons à la membrane branchiale du salmone bergforelle.
14 rayons à chaque pectorale.
23 rayons à la nageoire de la queue.

[3] *Lachs forelle*, en Allemagne; *rheinanke*, *rheinlanke*, sur le Rhin; *lachskindchea*, en Saxe; *lachsfahren*, en Prusse; *taimen*, *taimini*, en Livonie; *soborting*, en Laponie; *orlar*, *tuanspol*, *borting*, *sickmat lodjor*, en Suède; *soe-borting*, *aurride*, en Norwége; *lar-ort*, *maskrog-ort*, en Danemarck; *salm-forel*, en Hollande; *sea trout*, *salmon-trout*, en Angleterre.

aux résultats des observations les plus nombreuses et les plus exactes. Mais la truite-saumonée n'en mérite pas moins le nom qu'on lui a donné : sa forme, ses couleurs, et ses habitudes, la rapprochent beaucoup du saumon et de la truite; elle montre même quelques-uns des traits qui caractérisent l'un ou l'autre de ces deux salmones, et c'est depuis bien du temps qu'on a reconnu ces caractères pour ainsi dire mi-partis. Non-seulement en effet Schwenckfeld, Schoneveld, Charleton et Johnson, l'ont distinguée et décrite; mais encore le consul Ausone l'a chantée dès le cinquième siècle dans son poëme de *la Moselle*, où il l'a nommée *fario*, et où il l'a représentée comme tenant le milieu entre la truite et le saumon.

La truite-saumonée habite dans un très-grand nombre de contrées; mais on la trouve principalement dans les lacs des hautes montagnes et dans les rivières froides qui en sortent ou qui s'y jettent. Elle se nourrit de vers, d'insectes aquatiques, et de très petits poissons. Les eaux vives et courantes sont celles qui lui plaisent : elle aime les fonds de sable ou de cailloux. Ce n'est ordinairement que vers le milieu du printemps qu'elle quitte la mer pour aller, dans les fleuves, les rivières, les lacs et les ruisseaux, choisir l'endroit commode et abrité où elle répand sa laite ou dépose ses œufs.

Elle parvient à une grandeur considérable. Quelques individus de cette espèce pèsent quatre ou cinq kilogrammes; et ceux mêmes qui n'en pèsent encore que trois ont déjà plus de six décimètres de longueur.

On la confond souvent avec le salmone huch, auquel elle ressemble en effet beaucoup, et qu'on a nommé dans plusieurs pays *truite-saumonée*. Ajoutons donc aux traits indiqués dans le tableau générique pour l'espèce dont nous traitons les autres principaux caractères qui lui appartiennent, afin qu'on puisse la distinguer plus facilement de ce salmone huch, qui, au reste, peut parvenir à un poids sept ou huit fois plus considérable que celui de la véritable truite-saumonée.

Sa tête est petite, et en forme de coin; ses mâchoires sont presque également avancées; les dents qui les garnissent sont pointues et recourbées, et celles d'une mâchoire s'emboîtent entre celles de la mâchoire opposée. On voit d'ailleurs trois rangées de dents sur le palais, et deux rangées sur la langue. Les yeux sont petits, ainsi que les écailles. La ligne latérale est presque droite.

Le nez et le front sont noirs; les joues d'un jaune mêlé de violet; le dos et les côtés d'un noir plus ou moins mêlé de nuances violettes; la gorge et le ventre blancs; la caudale et l'adipeuse noires; les autres nageoires grises; les taches noires répandues sur le poisson quelquefois angulaires, mais le plus souvent rondes.

Au reste, la forme et les nuances de ces taches varient un peu, suivant la nature des eaux dans lesquelles l'individu séjourne. La bonté de sa chair dépend aussi très-souvent de la qualité de ces eaux; mais en général, et surtout un peu avant le frai, cette chair est toujours tendre, exquise et facile à digérer. Elle perd beaucoup de son bon goût lorsque la rivière où la truite-saumonée se trouve reçoit une grande quantité de saletés; il suffit même que des usines y introduisent un grand volume de sciure de bois, pour que ce salmone contracte une maladie à laquelle on a donné le nom de *consomption*, et dans laquelle sa tête grossit, son corps devient maigre, et la surface de ses intestins se couvre de petites pustules.

On pêche les truites-saumonées avec des filets, des nasses et des lignes de fond, auxquelles on attache ordinairement des vers. Dans les endroits où l'on en prend un grand nombre, on les sale, on les fume, on les marine.

Pour les fumer, on élève sur des pierres un tonneau sans fond et percé dans plusieurs endroits; on y suspend ces salmones, et on les y expose pendant trois jours à la fumée de branches de chêne et de grains de genièvre.

Pour les mariner, on les vide, on les met dans du sel, on les en retire au bout de quelques heures, on les fait sécher, on les arrose de beurre ou d'huile d'olive, on les grille; on étend dans un tonneau une couche de ces poissons sur des feuilles de laurier et de romarin, des tranches de citron, du poivre, des clous de girofle; on place alternativement plusieurs couches semblables de truites-saumonées et de portions de végétaux que nous venons d'indiquer; on verse par-dessus du vinaigre très-fort que l'on a fait bouillir, et l'on ferme le tonneau.

Bloch a observé sur une truite-saumonée un phénomène qui s'accorde avec ce que nous avons dit de la phosphorescence des poissons dans le Discours relatif à la nature de ces animaux. Entrant un soir dans sa chambre, il y aperçut une lumière blanchâtre et brillante qui le surprit d'abord, mais dont il découvrit

bientôt la cause : cette lumière provenoit d'une tête de truite-saumonée. Les yeux, la langue, le palais et les branchies, répandoient surtout une grande clarté. Quand il touchoit ces parties, il en augmentoit l'éclat ; et lorsqu'avec le doigt qui les avoit touchées il frottoit une autre partie de la tête, il lui communiquoit la même phosphorescence. Celles qui étoient le moins enduites de mucilage ou de matières gluantes étoient le moins lumineuses ; et ces effets s'affoiblirent à mesure que la substance visqueuse se dessécha [1].

LE SALMONE ROUGE,

LE SALMONE GÆDEN [2],

LE SALMONE HUCH [3], LE SALMONE CARPION [4], LE SALMONE SALVELINE [5], ET LE SALMONE OMBLE CHEVALIER.

Le rouge habite des lacs et des fleuves de la Sibérie. Il parvient à six ou sept décimètres de longueur. Sa chair est rouge, grasse, tendre. Ses œufs sont jaunes ; son dos est brun ; sa première dorsale grise, avec des taches rouges bordées d'une autre couleur ; la nageoire adipeuse brune et allongée ; le front et les opercules sont gris. On voit des dents aux mâchoires, sur la langue, qui est large, et sur le palais, où elles forment deux rangées disposées en arc.

Le gæden, que Bloch dédia dans le temps à l'un de ses amis, le conseiller Gæden, de la Basse-Poméranie, vit dans la Balti-

[1] 12 rayons à la membrane branchiale du salmone truite-saumonée.
14 rayons à chaque pectorale.
20 rayons à la nageoire de la queue.

[2] *Silberforelle*, sur quelques rivages de la Baltique.

[3] *Heuch*, ainsi que *buch*, en Bavière ; *hauchforelle*, dans plusieurs autres contrées de l'Allemagne.

[4] *Chare*, *gilt charre*, dans quelques contrées d'Angleterre ; *roding*, *roie*, en Norwége.

[5] *Schwartzreuterl*, *schwartzrencherl*, quand il est encore très-jeune, *salvelin*, *selmarin*, en Allemagne ; *salbing*, en Bavière ; *lambacher salbling*, en Autriche ; *salmarino*, *salamandrino*, auprès de Trente.

que et dans l'Océan atlantique boréal. Il pèse ordinairement un kilogramme ou environ : sa longueur n'excède guère cinq décimètres. Sa chair est maigre, mais blanche et agréable au goût. Ses deux mâchoires et le palais sont garnis de dents pointues; l'ouverture de la bouche et les orifices des branchies ont une largeur considérable; les yeux sont gros, et les ventrales fortifiées chacune par un appendice; la ligne latérale est droite. Les joues, les opercules, les côtés et le ventre, sont argentés; le dos, le front et les nageoires, sont brunâtres; des taches brunes distinguent d'ailleurs la première nageoire du dos.

On trouve deux rangées de dents sur le palais ainsi que sur la langue du huch, et un appendice auprès de chacune de ses ventrales. Sa ligne latérale est droite et déliée; son anus très-près de la caudale; le dessus de sa tête brun; sa gorge argentée, ainsi que ses joues; la couleur de ses côtés d'un rouge mêlé de teintes argentines; chacune de ses nageoires rouge pendant sa jeunesse et jaunâtre ensuite.

Son corps et sa queue sont très-allongés et très-charnus. Il parvient à une longueur de près de deux mètres, et à un poids de plus de trente kilogrammes. Sa chair est quelquefois molle, et n'a pas un goût aussi agréable que celle de la truite-saumonée : on l'a cependant confondu, dans beaucoup d'endroits, avec cette dernière, dont on lui a même donné le nom. On le prend à l'hameçon, ainsi qu'au grand filet. On le pêche particulièrement dans le Danube, dans les grands lacs de la Bavière et de l'Autriche, dans plusieurs fleuves de la Russie et de la Sibérie : il paroît qu'il habite aussi dans le lac de Genève; et d'après une note manuscrite adressée dans le temps à Buffon, on pourroit croire que, dans la partie orientale de ce lac, il pèse quelquefois plus de cinquante kilogrammes. Peut-être faut-il aussi rapporter à cette espèce un salmone dont M. Decandolle parle dans ses observations manuscrites, et qui, suivant cet habile naturaliste, vit dans le lac de Morat, y porte le nom de *salut*, s'en échappe souvent par la Thiole pour aller dans le lac de Neufchâtel, et pèse de quarante à cinquante kilogrammes.

Le carpion a beaucoup de rapports avec le salmone bergforelle. Son palais est garni de cinq rangées de dents; sa chair est rouge. On le trouve dans les rivières d'Angleterre et dans celles du Valais. On le conserve aseez facilement dans les étangs.

La salveline ressemble aussi beaucoup à la bergforelle. Elle ne

fait qu'un avec la salmarine, que Linné et plusieurs autres auteurs n'auroient pas dû considérer comme une espèce particulière. Elle a la tête comprimée ; l'ouverture de la bouche large ; les deux mâchoires armées de petites dents pointues ; la langue cartilagineuse, un peu libre dans ses mouvemens, et garnie, comme le palais, de deux rangées de dents ; l'orifice de chaque narine double ; la ligne latérale presque droite ; un appendice auprès de chaque ventrale ; cinquante vertèbres à l'épine du dos ; trente-huit côtes de chaque côté de l'épine.

La tête et le dos sont bruns ; les joues et les opercules argentins ; les côtés blanchâtres ; les nuances du ventre orangées ; les pectorales rouges ; les dorsales et la caudale brunes ; le corps et la queue parsemés de taches petites, rondes, orangées, et bordées de blanc.

Plus l'eau dans laquelle elle séjourne est pure et froide, plus sa chair est ferme, et plus ses couleurs sont vives. Elle pèse jusqu'à cinq kilogrammes. Elle fraie vers la fin de l'automne et quelquefois au commencement de l'hiver. On la pêche particulièrement en Bavière, et dans tous les lacs qui s'étendent entre les montagnes depuis Saltzbourg jusque vers la Hongrie. On la prend à l'hameçon, aussi-bien qu'au *colleret* [1]. On la fume en l'exposant à un feu d'écorce d'arbre, dont on augmente la fumée en l'arrosant sans cesse [2].

L'omble chevalier doit son nom à la grandeur de ses dimensions. Il pèse quelquefois dix kilogrammes ; et, suivant M. Decandolle, son poids peut s'élever jusqu'à trente ou quarante [3]. On a souvent confondu ce salmone avec le huch ou avec le *salut*, qui parvient à un très-grand volume ; et dans quelques endroits on l'a pris pour une truite-saumonée : il constitue cependant

[1] Voyez, pour la description du filet nommé *colleret*, l'article du *centropome sandat*.

[2] 12 rayons à la membrane branchiale du salmone rouge.
13 rayons à chaque pectorale.
19 rayons à la nageoire de la queue.
10 rayons à la membrane branchiale du salmone gæden.
15 rayons à chaque pectorale.
18 rayons à la caudale.
12 rayons à la membrane branchiale du salmone huch.
17 rayons à chaque pectorale.
16 rayons à la nageoire de la queue.

[3] Notes manuscrites déjà citées.

une espèce bien distincte. Il habite dans le lac de Genève et dans celui de Neufchâtel; il s'y nourrit communément d'escargots, de petits animaux à coquille, et de très-jeunes poissons. On le pêche près du rivage au filet et à l'hameçon. Il devient très-gras : sa chair est très-délicate, et il est très-recherché [1].

Il a une rangée de dents pointues à la mâchoire d'en-haut; deux rangs de dents semblables à la mâchoire d'en-bas; chaque opercule composé de deux pièces; l'ouverture branchiale assez grande; les écailles tendres, et si petites qu'on a peine à les distinguer au travers de la substance visqueuse dont elles sont enduites; le dos verdâtre, les joues d'un verdâtre mêlé de blanc; l'iris orangé et bordé d'argentin; les opercules et le ventre blanchâtres; toutes les nageoires d'un vert mêlé de jaune : ces organes de mouvement ont d'ailleurs peu de longueur.

LE SALMONE TAIMEN,

LE SALMONE NELMA,

LE SALMONE LÉNOK, LE SALMONE KUNDSCHA, LE SALMONE ARCTIQUE, LE SALMONE REIDUR, LE SALMONE ICIME, LE SALMONE LÉPECHIN, LE SALMONE SIL, LE SALMONE LODDE [2], ET LE SALMONE BLANC.

Ces onzes salmones vivent dans les mers ou les rivières de l'Europe ou de l'Amérique septentrionale. Nous devons à l'illustre Pallas la connoissance des cinq premiers.

---

[1] 12 rayons à la membrane branchiale du salmone carpion.
14 rayons à chaque pectorale.
30 rayons à la nageoire de la queue.
10 rayons à la membrane des branchies du salmone salveline.
14 rayons à chaque pectorale.
24 rayons à la caudale.
15 rayons à chaque pectorale du salmone omble chevalier.
18 rayons à la nageoire de la queue.

[2] *Capelan d'Amérique ; capelan de Terre-Neuve ; gronlander*, par les Allemands ; *angmak-sak*, *eplings*, *jern lodde* (le mâle), *quetter lodde* (idem), *sild lodde* (la femelle), *rong lodde* (idem), en Groenland ; *loaden-sild*, *lodna* en Islande.

Le taimen des torrens et des fleuves de la Sibérie qui versent leurs eaux dans l'Océan glacial a la chair blanche et grasse; des dents au palais, à la langue et aux mâchoires; un appendice auprès de chaque ventrale; les côtés argentés; le ventre blanc; la caudale rougeâtre; l'anale très-rouge; une longueur de plus d'un mètre.

Le nelma des mêmes eaux est long de plus de deux mètres, et de larges lames sont placées auprès de l'ouverture de sa bouche.

Le lénok, qui préfère les torrens rocailleux, les courans les plus rapides, et les cataractes écumeuses de la Sibérie orientale, a plus d'un mètre de longueur; la forme générale d'une tanche; des appendices aux ventrales, qui sont rougeâtres, ainsi que la caudale; le dessus du corps et de la queue brunâtre; le dessous jaunâtre; l'anale très-rouge, et la chair blanche.

Le kundscha, qui n'entre guère dans les fleuves, et que l'on trouve pendant l'été dans les golfes et les détroits de l'Océan glacial arctique, est long de plus d'un demi-mètre, bleuâtre au-dessus et au-dessous de la ligne latérale; et ses ventrales ont chacune un appendice écailleux.

L'arctique, qui habite dans les petits ruisseaux à fond de cailloux des monts les plus septentrionaux de l'Europe, ne parvient ordinairement qu'à la longueur d'un décimètre.

Le reidur des montagnes de Groenland a près d'un demi-mètre de long; la tête grande et ovale; le museau pointu; la langue longue; le palais garni de trois rangs de dents serrées; les mâchoires armées de dents fortes, recourbées, et très-pointues; les opercules grands, lisses, composés de deux pièces; les pectorales très-allongées; deux rayons de la première dorsale très-longs; la chair blanche, et le ventre de la même couleur.

L'icime, dont le museau est arrondi, et la longueur d'un ou deux décimètres, vit dans les petits ruisseaux et les étangs vaseux du Groenland, y dépose ses œufs sur le limon du rivage, passe l'hiver enfoncé dans ce même limon, qui le préserve des effets funestes du froid le plus rigoureux, et lorsqu'il est poursuivi, se cache avec précipitation sous cette même rive, qu'il n'abandonne pour ainsi dire jamais.

Le lépechin des fleuves de Russie et de Sibérie, dont le fond est pierreux, a la chair rougeâtre, ferme, et agréable au goût; plusieurs dents fortes, aiguës, et recourbées à la mâchoire supérieure; soixante dents semblables à la mâchoire d'en-bas; la tête

grande; les yeux gros; les joues argentées; des taches noires et carrées sur la première nageoire du dos; les autres nageoires couleur de feu.

Le sil des mers du nord présente une tête large et aplatie; deux mâchoires presque égales; un dos convexe; un ventre plat; une anale placée au-dessous de la nageoire adipeuse; une longueur de six ou sept décimètres.

Le lodde habite les mers de Norwége, d'Islande, de Groenland, et de Terre-Neuve. Les individus de cette espèce sont si multipliés en Islande, qu'on en sèche une très-grande quantité pour nourrir les bestiaux pendant l'hiver; et il paroît que le voisinage de cette île leur convient depuis bien des siècles, puisqu'on y trouve dans des couches de glaise des squelettes de ces poissons.

Le lodde n'a ordinairement que deux décimètres de longueur. On le pêche pendant tout l'été près des rivages du Groenland. Les femelles arrivent vers la fin du printemps, viennent par milliers dans les baies, y déposent leurs œufs sur les plantes marines, et en laissent tomber un si grand nombre, que l'eau de la mer, quoiqu'assez profonde au-dessus de ces plantes, paroît d'une couleur jaunâtre.

Lorsque les loddes accourent vers les bords de la mer pour y pondre ou pour y féconder les œufs, ils ne sont arrêtés ni par les vagues ni par les courans; ils franchissent avec audace les obstacles; ils sautent par-dessus les barrières. S'ils sont poursuivis par quelque ennemi, ils s'élancent sur la rive ou sur des pièces de glace; et s'ils sont blessés mortellement, ils tournoient à la surface de l'eau, périssent, et tombent au fond.

Ils se nourrissent d'œufs de crabe, d'œufs de poisson, et quelquefois de plantes aquatiques. Leur chair est blanche, grasse, de bon goût. On les mange frais ou séchés; et ils sont un des alimens les plus ordinaires des Groenlandais.

Leur tête est comprimée, et cependant un peu large; les mâchoires, dont l'inférieure excède la supérieure, sont hérissées de petites dents, ainsi que la langue et le palais. Il n'y a qu'un orifice à chaque narine. La ligne latérale est droite; l'anus très-près de la caudale. De petites écailles revêtent les opercules; celles qui couvrent le corps et la queue sont aussi très-petites. Les nageoires présentent un bord bleuâtre.

Les mâles ont le dos plus large que les femelles; presque tous

ont d'ailleurs, depuis la poitrine jusqu'aux ventrales, au moins pendant le temps du frai, plusieurs filamens déliés et très-courts. Le péritoine des loddes est noir ; la membrane de l'estomac très-mince ; la laite simple, ainsi que l'ovaire ; l'épine dorsale composée de soixante-cinq vertèbres ; chaque côté de cette épine fortifié par quarante-quatre côtes, et les os, auxquels sont attachés les rayons de la nageoire de l'anus, sont très-longs ; ce qui donne à la portion antérieure de la queue la hauteur indiquée dans le tableau générique [1].

Le blanc, qui, pendant l'été, remonte de la mer dans les rivières de la Grande-Bretagne, a deux rangées de dents à la mâchoire d'en-haut, une seule rangée à celle d'en-bas ; six dents sur la langue ; le dos varié de brun et de blanc ; et la première dorsale rougeâtre [2].

---

[1] 18 rayons à chaque pectorale du salmone taimen.

10 rayons à la membrane branchiale du salmone nelma.

16 rayons à chaque pectorale du salmone lénok.

11 rayons à la membrane des branchies du salmone kundscha.
14 rayons à chaque pectorale.

9 rayons à la membrane des branchies du salmone arctique.
16 rayons à chaque pectorale.

12 rayons à la membrane des branchies du salmone reidur.
14 rayons à chaque pectorale.
21 rayons à la nageoire de la queue.

11 rayons à la membrane branchiale du salmone lépechin.
14 rayons à chaque pectorale.
20 rayons à la nageoire de la queue.

[2] 6 rayons à la membrane des branchies du salmone sil.
17 rayons à chaque pectorale.
40 rayons à la caudale.

6 rayons à la membrane branchiale du salmone lodde
19 rayons à chaque pectorale.
28 rayons à la nageoire de la queue.

13 rayons à chaque pectorale du salmone blanc.

FIN DU TOME TROISIÈME DES POISSONS.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.



